

Les représentations sociales du développement durable : des enjeux de sexe et de genre

Par Anne-Line GANDON

Thèse de doctorat en Psychologie

Sous la direction d'Annik HOUEL

Présentée et soutenue publiquement le 19 mars 2011

Membres du jury : Annik HOUEL, Professeur des universités, Université Lyon 2 Corinne GENDRON, Professeur d'université, Université du Québec à Montréal Elisabeth DOUTRE, Maître de conférences HDR, Université Grenoble 2 Themis APOSTOLIDIS, Professeur des universités, Université Aix-Marseille 1 Nicolas ROUSSIAU, Professeur des universités, Université de Nantes

Table des matières

Contrat de diffusion . . .	5
Remerciements . . .	6
[Epigraphes] . . .	7
Introduction . . .	8
Partie 1 . La présentation et la construction de l'objet de recherche . . .	12
Chapitre 1 . Les notions en jeu . . .	13
I . Le développement durable . . .	13
II . Les études féministes et les études sexe et genre . . .	33
III . Les rapports sociaux de sexe et le développement durable . . .	51
Chapitre 2 . Les représentations sociales . . .	72
I . Le champ social, un espace de représentations . . .	73
II . Les représentations sociales : outils d'étude de la psychologie sociale . . .	81
III . L'étude des représentations sociales, un parti pris par le chercheur (ou la chercheuse...) . . .	86
Partie 2 . Le cadre institutionnel de la recherche et l'analyse qualitative . . .	89
Chapitre 3 . Le cadre institutionnel de la recherche . . .	89
I . Le fonctionnement de la collectivité . . .	89
II . L'analyse qualitative . . .	92
Chapitre 4 . La problématique et les hypothèses . . .	108
I . La problématique . . .	108
II . Les hypothèses . . .	111
Partie 3 . La construction du cheminement méthodologique . . .	115
Chapitre 5 . La mise en situation de la recherche . . .	116
I . Une immersion institutionnelle . . .	116
II . L'intégration de la recherche à la stratégie de l'institution . . .	120
III . Une analyse de notre positionnement . . .	123
IV . Nos choix méthodologiques : quelles productions pour quelles données ? . . .	125
Chapitre 6 . La construction du questionnaire et des entretiens . . .	127
I . L'enquête par entretien . . .	127
II . L'enquête par questionnaire . . .	129
Chapitre 7 . Le traitement des données . . .	138
I . L'analyse descriptive . . .	138
II . L'étude des représentations sociales : une approche globale . . .	139
III . Une compréhension globale ? . . .	142
Partie 4 . L'analyse quantitative des résultats . . .	144
Chapitre 8 . La morphologie de notre population et de notre échantillon . . .	144
I . La physionomie de nos répondant.e.s . . .	144
II . La représentativité de notre échantillon . . .	146
III . La répartition de notre échantillon selon le sexe . . .	147
Chapitre 9 . L'analyse des interactions des variables entre elles . . .	147

I . L'analyse de la question 3 du questionnaire : « Le développement durable, c'est quoi ? » ..	147
II . L'analyse des réponses à la question 4 du questionnaire : « Le développement durable, la quête d'un nouvel équilibre ? » ..	174
III . L'analyse des réponses aux questions 5 et 7 ..	182
Chapitre 10 . L'étude des représentations sociales du développement durable ..	190
I . Le noyau central ..	190
II . Les principes organisateurs ..	217
III . L'analyse de ces résultats ..	228
Chapitre 11 . L'analyse des questions 1, 2 et 6 du questionnaire : les associations lexicales ..	234
I . L'analyse Alceste ..	234
II . L'analyse Evoc 2000 ..	249
III . L'analyse des associations lexicales ..	261
Partie 5 . Le développement durable : une solution verte de rêves dissolus ..	263
Chapitre 12 . Il n'y a que les lendemains qui chantent ..	263
I . L'articulation des volets social et environnement du développement durable ..	263
II . Se sentir appartenir à un groupe privilégié ou non privilégié ..	270
III . Le sentiment d'inégalité ..	271
IV . Les représentations sociales du développement durable comme éléments prédicteurs de conduites ..	273
V . Les représentations sociales du développement durable dans leur fonction identitaire : cristallisation des rapports de pouvoir ..	277
Chapitre 13 . Le développement durable : la révolution est en marge ..	282
I . La Vert-olution ..	282
II . Le repli du genre sur le sexe ..	286
Chapitre 14 . La critique de la production et de l'analyse des données ..	290
Chapitre 15 . Les perspectives : la rêve-olution est-elle possible ? ..	291
Conclusion ..	293
Bibliographie ..	295

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Remerciements

Je remercie d'abord les personnes qui ont été à l'initiative et qui ont rendu cette thèse possible, de son « montage » à sa soutenance. Il s'agit de mes directrices de thèse Annik Houel et Elisabeth Doutre, ce fut un plaisir de travailler sous votre direction aussi joyeuse que rigoureuse ; mes référentes Annie-Claude Bernard, Irène Gazel et Geneviève Ancel, et enfin les élues qui ont porté ce projet. Cette thèse est une affaire de femmes dont les rencontres fortuites ont mené à l'accomplissement de ce travail, j'espère qu'il ne vous décevra pas.

Cette recherche n'aurait pas pu être menée à bien sans la participation des agents aux entretiens et aux questionnaires, je les remercie pour leur disponibilité, leur sincérité et la confiance qu'ils m'ont témoigné.

J'ai bénéficié d'un entourage plus que bienveillant lors de ce travail, il a fallu supporter mes longs monologues pendant mes périodes de doute, puis mes maladroites d'expression quand j'ai produit mes résultats, et enfin mes euphories quand le stress a commencé à m'habiter. Je vous suis reconnaissante Annie-Claude, Sandrine et Gisèle pour votre écoute et vos conseils toujours avisés.

Je tiens à remercier aussi le petit groupe des doctorantes ou ex-doctorantes du GREPS, Audrey, Gaëlle, Elodie, Pauline, Séverine et Sabrina. Que ce soient les séances de debriefing ou de rire que nous avons partagées ensemble, à Lyon et dans le monde (!), elles m'autorisent à croire que la recherche est authentique et s'enrichit quand elle est partagée.

Je vous remercie Patricia et Xiao Yan de m'enseigner « Le Grand Chemin ».

Je rends un hommage particulier à mes amis et ma famille qui ont eu à me supporter pendant toutes ces années d'études, ou pire, que j'ai négligés, parmi eux ma petite sœur Sarah et mes (petits !) frères. Je dois remercier ma grand-mère pour son admiration, ma tati pour son réconfort et son sourire, mes parents pour m'avoir permis de trouver ma voie le plus loin possible d'eux et de franchir encore et toujours les limites que je croyais infranchissables, ma marraine pour m'avoir aidée à les franchir.

Je ne serai rien sans ses amitiés fortes qui m'ont construite depuis la petite enfance jusqu'à ma vie d'adulte, Céline, Sébastien, Marion, Emilie, Sabine, Sandra, Hélène, Katherine et Sirven.

Enfin, cette thèse je te la dois Hervé qui m'a portée, supportée, écoutée pendant toutes ces années (sans jamais te plaindre !), et qui m'a donné l'envie de faire une thèse, comme toi.

[Epigraphes]

La création établie par Dieu pour l'utilité des hommes s'élève souvent contre eux ; ainsi ils sont envahis par l'eau et le feu, les ouragans et les intempéries de l'air leur dérobent les fruits de la terre ; les plantes s'étiolent parce que l'air pur supérieur est vicié dans sa constitution primordiale, de sorte que l'été a souvent de la froidure et l'hiver une chaleur intempestive, puis tantôt une sécheresse si désolante, et tantôt une telle surabondance de pluie, que plusieurs croient à l'imminence de la fin du monde. Le soleil et la lune n'apparaissent que d'une manière irrégulière, leurs cours ne s'accomplissant plus comme primitivement dans l'ordre fixé par Dieu. Par suite de ces perturbations, on entend trembler la terre, comme si un énorme chariot courait à grande vitesse.

Dieu me découvre les événements sous l'emblème du lion ; des guerres affreuses s'engageront plusieurs fois sous la crainte divine ; des multitudes périront par les armes, et un grand nombre de cités seront détruites. De même que l'homme, par sa force, l'emporte sur le sexe délicat, de même aussi la cruauté de certains hommes de ce temps troublera la société. Alors Dieu permettra à ses ennemis de déployer toute leur rage tyrannique pour purger la terre de ses iniquités, comme d'ailleurs il l'a toujours fait depuis l'origine du monde.

Hildegarde de Bingen, Recueil complet des prophéties les plus authentiques, passé, présent, futur (Bingen, 1870, p 100-102)

Parmi toutes les choses du monde, il n'en est point de plus molle et de plus faible que l'eau, et cependant, pour briser ce qui est dur et fort, rien ne peut l'emporter sur elle.

Pour cela rien ne peut remplacer l'eau.

Ce qui est faible triomphe de ce qui est fort ; ce qui est mou triomphe de ce qui est dur.

Dans le monde il n'y a personne qui ne connaisse cette vérité,

mais personne ne peut la mettre en pratique

Lao Tseu, Le livre de la voie de la vertu, livre II, chapitre LXXVIII

Les sociétés sont des organismes menacés. Aperçues de loin, vêtues de l'habit de lumière des temps passés et de la gloire des temps futurs, le présent mis entre parenthèses, on y fait loger l'espace de la perfection ou de l'étrange

Serge Moscovici, La société contre nature (1972, p. 368)

Introduction

Le développement durable est une notion qui est devenue en moins de dix ans, incontournable : les médias, les partis politiques, la publicité, les entreprises que ce soit dans leur communication interne ou externe utilisent ce terme. Son omniprésence dans le champ social ainsi que la fulgurance de son appropriation posent cependant question : de quel(s) développement(s) durable(s) parle-t-on ? En effet, le développement durable détient peut-être un record qui est celui de l'étendue de son utilisation par les acteurs économiques, civils et politiques. Des entreprises, des collectifs ou des associations aux intérêts habituellement divergents utilisent pourtant cette même notion de développement durable.

La fulgurance de cette appropriation tient sûrement à la gravité des crises écologiques et sociales auxquelles sont confrontés non seulement les pays du Sud, mais aussi les pays du Nord. La remise en cause d'un modèle de développement dit capitaliste et de libre échange, et d'un modèle de société qui repose sur la consommation et la croissance, amène à trouver en urgence un modèle alternatif. Ce modèle, pour s'opposer au premier devenu obsolète parce qu'il essouffle les humains comme il asphyxie la planète, s'appelle le développement durable.

Plusieurs sondages montrent que le développement durable, s'il est connu du champ social, n'est pas pour autant « su ». En effet, un sondage IPSOS en 2005 montre que 11% des Français disent avoir une idée très précise de ce qu'est le développement durable, et 42%, une idée précise. Ils sont tout de même 31% et 25% à en avoir une idée peu précise ou imprécise, ce qui représente plus de la moitié de l'échantillon interrogé. Bozonnet & Jakubec (2001) ne parlent pourtant pas moins de « verdissement » de l'opinion publique. Dans cette même lignée, un sondage mené par l'institut d'opinion IFOP en partenariat avec la CCI Entreprendre en France, montre que plus de 50% des entreprises fondées en 2009 intégraient la notion de développement durable dans leur projet. Ainsi, le monde économique comme le champ social semblent s'emparer pareillement de cette notion.

Revenons à notre question qui est de savoir de quel(s) développement(s) durable(s) il s'agit. En effet, le développement durable se définit au croisement de trois sphères qui sont l'environnement, le social et l'économique. Prenons deux autres sondages que nous confrontons l'un à l'autre, sachant que ces instituts de sondage sont eux-mêmes pris dans les représentations sociales produites par le champ social, un premier effectué par IPSOS en 2005 montre que pour 35% des sondés c'est la dimension sociale qui est prioritaire, puis l'environnement pour 32% d'entre eux et 29% pour le volet économique. Ils sont seulement 8% à dire que la priorité est de concilier ces trois volets. Ce sondage montre donc que les sondés non seulement ne définissent pas le développement durable comme il le devrait (au centre des trois volets), sans pour autant accorder plus d'importance à l'un ou l'autre des trois volets dont il est question. Le volet social est cependant celui qui recueille le plus d'opinions favorables. Dans la suite du sondage, pour mesurer ce qu'il conviendrait de faire pour rendre un développement durable possible, l'institut de sondage ne propose que des actions en lien avec l'environnement (recyclage des déchets, économie d'énergie etc.), ne permettant donc pas aux sondés de s'exprimer sur des mesures à caractère social. Ce sondage est construit selon un questionnaire à choix multiples.

En 2008, ce même institut de sondage procède à ce même exercice en n'adoptant pas le questionnaire à choix multiples mais les réponses spontanées. Cette fois-ci, les réponses sont tout autres : 75% des sondés relient le développement durable à l'environnement.

Nous avons choisi ces deux enquêtes d'opinion pour introduire notre sujet dans la mesure où ils ancrent le traitement que nous ferons du développement durable dans notre problématique. Le développement durable, s'il semble connu de l'opinion, est peu clairement appréhendé. De plus, si l'enjeu social est prioritaire quand il est porté à la connaissance des sondés, ce n'est pas le cas quand on leur demande spontanément leur avis. Ainsi deux phénomènes caractérisent l'appropriation par le champ social du développement durable : son utilisation récurrente n'égale pas la connaissance qui est produite sur lui, et un déséquilibre s'instaure entre les volets social et environnement en fonction de celle-ci. Il convient alors de poser une question cruciale qui est celle de la connaissance naïve et de la connaissance experte (Kouabenan, 1999).

Ainsi le singulier qui caractérise l'utilisation du terme de développement durable est un leurre : le champ social s'approprie des développements durables. Pour cette raison, et parce que nous sommes psychologue sociale, il convient d'étudier le développement durable non pas en soi, mais comme un phénomène. L'outil le plus pertinent s'impose alors à nous, il s'agit des représentations sociales. En effet, les représentations sociales permettent d'envisager ces objets sociaux, comme l'est le développement durable, quasiment devenus des sujets de la vie social, en mouvement : quelle appropriation est produite par le champ social, et par les différents groupes qui le composent ?

Cette approche dynamique permet d'aborder l'objet *in vivo* mais aussi comme un motif d'interaction entre les groupes : comme nous le disions, le développement durable en étant utilisé par des groupes aux intérêts divergents, peut devenir la clef de stratégies d'apaisement de conflits.

Cette recherche ayant pris pied dans un contexte institutionnel bien précis, une collectivité territoriale française, ou plus précisément, une communauté de communes, nous avons étudié comment le développement durable, imprégnant absolument toutes les politiques publiques, pouvait justement servir cette stratégie d'apaisement entre des groupes divergents et concurrentiels.

Le développement durable porte en lui-même cette volonté de pacifier les rapports de pouvoir en amenant par exemple la notion de gouvernance. Cette gouvernance s'appuie sur les deux relations asymétriques notables qui scindent le champ social et politique : les rapports sociaux de sexe et les rapports Nord/Sud.

Or, si l'on en croit les études effectuées en psychologie sociale sur les dits changements de codes de référence, nous savons que ceux-ci ne peuvent être effectués que par les dominants et non les dominés (Spini & Doise, 1998, Clémence *et al.*, 2001, Doise *et al.*, 1999, Doise, 2009, Staerklé *et al.*, In press). Pour le développement durable c'est effectivement le cas : non seulement il existe à l'initiative des pays du Nord, mais aussi quand ces derniers ont été confrontés aux premières crises causées par le jusqu'aboutisme de leur propre système d'exploitation des Hommes et de la nature. Propulsé dans cette dialectique dominant/dominé, le développement durable n'apparaît alors plus comme une notion neutre et elle-même dénuée d'intérêts, mais comme la construction d'un nouveau code de référence qui a vocation pas tant à changer les rapports de force et à résorber les inégalités sociales et environnementales qui sont à l'origine des crises, que comme un paradigme qui vise à prolonger cette domination.

Or, comme nous l'avons vu, la notion de développement durable, si elle est connue, reste malgré tout floue pour la plupart des individus. Par ailleurs, si le volet social qui se place dans la perspective de la rectification des inégalités sociales est apprécié, il ne l'est que dans la mesure où ils sont informés de son existence, sinon c'est le volet environnement qui prime. D'ailleurs, c'est bien dans cette finalité que le développement durable est quotidiennement utilisé comme argument publicitaire ou d'amélioration d'image des entreprises. Une utilisation dominante s'impose alors qui est environnementale. Pouvons-nous dire pour autant que cette utilisation dominante est aussi l'utilisation faite par les dominants de ce paradigme ? Ces groupes dominants se passent bien d'une réforme des rapports sociaux qui jouent en leur faveur. Nous tenterons de répondre à cette autre question.

Ajoutons à cela que cette visibilité de l'environnement et de la nature est sans commune mesure dans l'Histoire contemporaine des sociétés occidentales. Cette utilisation, par les dominants, du développement durable comme un impératif environnemental, si elle ne rééquilibre pas les rapports sociaux de force, a comme conséquence de mettre la société au diapason de la nature. Nous pourrions donc assister à une naturalisation de la société, qui, pour protéger la nature, s'adapterait complètement à elle. Cette nature, objectivée et non plus pensée comme une construction sociale (Moscovici, 1968, 1972), pourrait aussi naturaliser les rapports sociaux, et parmi eux ceux qui y échappent encore le moins, les rapports sociaux de sexe.

Ainsi, il y a tout intérêt à étudier l'appropriation non seulement par le champ social, mais aussi par cette dialectique entre les hommes et les femmes, du développement durable pour voir ce qu'il en est de cette naturalisation. Or, la collectivité territoriale qui accueille cette recherche se prête particulièrement à l'étude des rapports sociaux de sexe. Compte tenu de son histoire, les hommes et les femmes qui y travaillent, occupent des postes bien distincts : technique pour les hommes et administratifs pour les femmes. Or la filière technique a fait toute la force de cette collectivité sur la plan de l'urbanisme notamment. La filière technique est donc masculine mais aussi noble, tandis que la filière administrative est féminine et cantonnée à de la pure gestion. Or l'arrivée du développement durable dans le champ de compétence de cette collectivité a déstabilisé cette dichotomie en impulsant un service prospectif au sein du corps administratif, devenant ainsi l'équivalent de la démarche de projet du corps technique et surtout urbanistique.

En plus de ces enjeux institutionnels, nous avons cherché à voir si l'adoption du développement durable par l'institution, mais proprement par les agents y travaillant, avait influencé l'exercice de leur fonction, au croisement de leur identité professionnelle et sexuée. En effet, la redéfinition des attributions prospectives et opérationnelles aux différents corps de métier, voire la répartition des dots financières par service et des procédures d'évaluation des projets engendrés par le développement durable, amènent une reconfiguration des rôles de chacun et de chacune. Le fait que des femmes de filière administrative se trouvent en position de négociation avec des services techniques en raison de leur tâche d'impulsion dans les services du développement durable, étant une configuration inédite dans cette collectivité.

Il s'agissait donc de voir comment dans ce jeu de transaction entre dominants et dominés, le développement durable pouvait servir ou non la renégociation de ces rapports de pouvoir.

Pour ce faire nous avons procédé en une recherche en plusieurs temps. Un premier qui nous a permis de retracer l'histoire du développement durable et sa construction ainsi que de déterminer de quels compromis il est le résultat, ce en lien avec les études sexe et

genre qui actualisent ces rapports entre dominants et dominés. Nous verrons comment le lien entre les enjeux environnementaux et sociaux, mais plus spécifiquement des rapports entre les hommes et les femmes, a déjà été exploré par les écoféministes qui appellent à une vigilance à propos de la naturalisation des rapports sociaux de sexe. Nous explorerons ensuite comment ces enjeux de pouvoir sont abordés par les agents de la collectivité territoriale étudiée, et ce en lien avec leurs représentations sociales du développement durable, entre naturalisation des rapports sociaux de sexe et construction sociale de la nature.

Nous exposerons ensuite notre méthodologie de recherche ainsi que la construction de notre recueil de données apparentées à l'étude des représentations sociales. Les résultats seront ensuite détaillés puis discutés. Nos premiers objets de recherche sont les représentations sociales du développement durable qui sont produites par l'institution et les différents groupes professionnels et sexués qui la composent, mais nous essayerons ensuite de faire le lien entre ces représentations produites et l'approche des rapports sociaux de sexe développée par les participant.e.s.

Partie 1 . La présentation et la construction de l'objet de recherche

Le livre ne représente tout au plus que ce que je pense certaines fois, certains jours, de certaines choses. Donc il représente aussi ce que je pense. Je ne porte pas en moi la dalle de la pensée totalitaire, je veux dire: totalitaire. J'ai évité cette plaie. Marguerite Duras (Duras, 1972, p. 9). La vie matérielle, Préface

Notre recherche a comme point de départ un constat naïf : en dépit du caractère consensuel et de la très large adoption du développement durable, son appropriation par le champ social s'ancre dans des interprétations compétitives et cristallise des rapports de domination que pourtant le développement durable a pour ambition de mettre en question et de réformer. En effet, si le développement durable est très largement utilisé à des fins environnementales, ce à quoi personne ne s'oppose, le second volet qui poursuit un but de réforme sociale est très largement occulté. Or ce volet dit social du développement durable est tout aussi important, voire nécessaire à la réalisation du premier, mais il nécessite une mise à plat des rapports de pouvoir, ce qui ne met pas tout le monde d'accord...

Suite à une rencontre avec une personne très directement impliquée dans la mise en œuvre du développement durable au niveau politique dans une importante collectivité territoriale, nous avons saisi l'opportunité de croiser ce premier questionnement avec les enjeux institutionnels que posait cette mise en œuvre. Notre questionnement naïf de départ s'est donc nourri de ce contexte, puis fut suivi de deux démarches qui sont à l'œuvre de façon parallèle : la problématisation théorique de la recherche et sa mise en contexte dans notre institution d'accueil.

Cette élaboration s'est appuyée sur les rapports sociaux de sexe. Les rapports entre les hommes et les femmes sont un bon exemple du paradoxe que nous avons soulevé dans la mesure où la littérature portant sur le développement durable pose à différentes reprises l'égalité des hommes et des femmes comme nécessaire à sa mise en place, alors que cette exigence d'égalité n'a jamais été réalisée quel que soit le niveau de pouvoir pris en exemple : international, national ou régional. De plus, le développement durable en qualité de notion innovante qui a longtemps été perçue comme une simple alternative utopique, a souvent été défendu par les femmes¹ (Laville, 2007) à l'instar de ce que Belle (Belle, 1991) observe. Or, cette notion devenue centrale et opérante est maintenant majoritairement portée et exécutée par des mains et des cerveaux d'hommes. Il s'agira donc de voir comment cette notion, initialement porteuse de l'exigence de l'égalité hommes/femmes, a dans les faits cristallisé les enjeux liés aux rapports sociaux de sexe et de pouvoir.

¹ C'est ce dont témoigne Elisabeth Laville, fondatrice d'Utopies et auteure de *L'entreprise verte* aux éditions Village du monde, lors de l'émission diffusée sur France Inter, *CO2 mon amour*, le 26 Avril 2008. Si les femmes ont été les pionnières dans ce domaine tant qu'il était perçue comme utopique et alternatif, la reprise du développement durable par de grands groupes industriels, qui en font un axe stratégique majeur de leur développement, a pour conséquence que ce sujet devenu « sérieux » concerne à présent « tout le monde » mais surtout les hommes...

Nous commencerons par présenter les notions en jeu dans notre recherche : le développement durable et les enjeux liés aux rapports sociaux de sexe. Puis nous rapporterons les enjeux que pose notre recherche dans l'institution.

Chapitre 1 . Les notions en jeu

Notre recherche s'appuie sur plusieurs concepts : le développement durable et les rapports sociaux de sexe. Nous tâcherons ensuite d'articuler ces deux notions autour de la notion de rapports de pouvoir qu'elles mettent l'une et l'autre en jeu. La notion de développement durable est « le berceau » de l'articulation conceptuelle avec les rapports sociaux de sexe. Nous commencerons donc par celle-ci.

I . Le développement durable

On avance, on avance on avance, c'est une évidence, on n'a pas assez d'essence pour faire la route dans l'autre sens, faut qu'on avance Alain Souchon (1983).
On avance La vie commencerait par une explosion et finirait pas un concordât? C'est absurde René Char (1946). Feuilles d'Hypnos

Nous présenterons le développement durable dans les grands principes qu'il propose, puis son histoire afin d'analyser les tensions dont il peut être porteur, en tant qu'objet social, dans le champ social.

A . Le développement durable : une présentation

Le développement durable est maintenant familier à beaucoup de nos contemporains, nous pouvons même dire qu'il est un mot de sens commun servant à la fois d'argument commercial et d'argument militant. Ceci dit, comme beaucoup des notions que nous manipulons ou entendons tous les jours, nous savons ce qu'elle veut dire, tant que l'on ne tente pas de l'expliquer. Et ce à juste titre car le développement durable, aussi simple qu'il puisse paraître, comprend en fait un champ de réflexion très complexe. Or c'est grâce, ou à cause, de cette complexité, qu'il donne lieu à des interprétations multiples, divergentes, et tout aussi controversées voire contradictoires les unes que les autres. Autrement dit, si le développement durable semble être bien compris de tous, il engendre cependant des positionnements contradictoires, des quiproquos. Le développement durable a la particularité de ces objets sociaux qui, parce qu'ils peuvent se prêter à une grande palette d'interprétations, sont les plus diffus, mais qui soldent ce succès par des utilisations contradictoires et concurrentes. Le développement durable est donc un objet social de premier choix pour une psychologue sociale!

Comme la notion de développement durable est encore « en train de se faire », nous l'aborderons par l'évocation de l'histoire de sa construction puis celle de son application. Nous ne pouvons pas dire ce que le développement durable est mais ce qu'il est devenu et ce qu'il est en train de devenir. Ce regard historique nous semble nécessaire puisque les choix qui ont présidé à ce que le développement durable est devenu et devient, éclairent le sens qui lui est donné et l'utilité pratique qu'on lui prête. Comme le remarque Allemand (Allemand, 2007, p. 9) : « Le développement durable est ainsi à l'image de ce qu'il désigne : en développement... ». Ajoutons que le regard historique permet de mettre en mouvement

cette notion, que nous analyserons ensuite dans notre recherche comme objet quasi-essentialisé.

Si dans un premier temps, les instances internationales se sont occupées de définir dans le texte ce qu'était le développement durable pour orienter les pratiques qui doivent en découler, dans un second temps ce sont les pratiques qui renseignent sur ce qui est entendu par développement durable.

a . Le développement durable, 50 années d'histoire

Le développement durable a donné lieu à de nombreuses négociations et compromis, dont les dénouements sont loin d'être hasardeux. Voir comment ces négociations ont été menées, puis tranchées, nous permettra d'en savoir plus sur les enjeux de pouvoir qui sont au cœur de l'émergence de ce concept nouveau.

Le développement durable se définit par rapport au mode de développement qu'il dénonce, un mode de développement qui, par voie de conséquence, est non durable ou insoutenable (Bonnevault, 2003).

Le développement non durable

Le développement durable est le fruit d'une prise de conscience de la communauté internationale confrontée aux diverses catastrophes naturelles et industrielles de la seconde moitié du 20^{ème} siècle dont Hiroshima fut l'annonciatrice. Non pas qu'elle soit la première catastrophe que l'humanité ait connue, d'autres ont sévi avant elle - nous pensons par exemple au tremblement de terre de Lisbonne ayant eu lieu en 1755 dont Voltaire, Kant, et Leibniz notamment, s'emparent comme problème philosophique - mais elle est la première catastrophe directement provoquée par l'Homme et surtout qui a été médiatisée par les moyens de communication d'alors. Radiophonie, filmographie, photographie, autant de supports qui ont permis aux habitant.e.s du monde occidental de vivre l'événement et de s'en faire les témoins différés. Ces catastrophes naturelles et industrielles sont les conséquences, indirectes pour la première et directes pour la seconde, de l'activité humaine, mais les deux remettent en question la croyance des Hommes en une science qui d'une part était infallible puisqu'elle promettait la maîtrise, voire le domptage, de la nature et d'autre part « bonne » dans la mesure où elle était à son service. Pour résumer, ces catastrophes montrent que la science, outil de maîtrise de la nature de l'Homme, le dessert. Alors s'effondre la croyance cartésienne selon laquelle elle améliorera sa condition. Ces catastrophes n'ont aucun précédent dans l'histoire de l'humanité, que ce soit par la nature irréversible de la pollution engendrée ou par leur ampleur au cours de cette seconde moitié du 20^{ème} siècle, la communauté internationale prend conscience que, si l'économie et la politique sont maintenant des enjeux mondiaux... les risques qui leur sont associés le seront aussi.

A ce désenchantement du progrès scientifique s'ajoute une désillusion des promesses du développement économique. En effet, cette croissance économique qui s'accompagne de son lot de catastrophes non seulement économiques, mais aussi naturelles, porte intrinsèquement en elle l'impossibilité qu'elle soit profitable pour tou.te.s, contrairement à ce qui était initialement promis par ses ardents défenseurs. Nous pouvons nous référer à Truman, président des États-Unis, lors de son discours sur l'état de l'Union du 20 janvier 1949, qui emploie pour la première fois le mot de « développement » et l'érige comme la nouvelle promesse des Peuples. Ce développement économique favorise la situation

seulement de certains groupes de personnes, voire de certaines personnes, aux dépens de la majorité de la population mondiale qui, non seulement ne profite pas des bénéfices du développement, mais souffre de surcroît des conséquences écologiques et sociales de ce développement.

Il faut ajouter à ces tensions sociales les tensions géopolitiques courant depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours et qui, se jouant sur fond de maîtrise de l'atome, compromettent la paix annoncée entre les Hommes grâce à ce développement, devenu la promesse d'une catastrophe annoncée.

Consciente que ce développement qui épuise les ressources naturelles, crée des inégalités de plus en plus criantes et accentue les risques industriels et les tensions politiques, n'est pas tenable, la communauté internationale se mobilise, et les rapports alarmants s'enchaînent.

Le premier de ces rapports est rendu en 1951 par l'UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature), créée en 1948 par l'UNESCO. À l'initiative d'un rapport de l'état de l'environnement dans le monde, il montre du doigt l'activité humaine pour en faire la responsable des catastrophes écologiques et de la dégradation de l'environnement. Cela dit, il faut attendre 1971 et le Club de Rome pour que ce premier constat de l'état désastreux dans lequel est l'environnement émeuve la communauté internationale. Par la suite, le Club de Rome publie le manifeste « Halte à la croissance » autrement appelé « rapport Meadows », qui met en accusation la croissance aussi bien économique que démographique. Nous reviendrons sur la portée, qui n'est pas anodine, de la dénonciation de la croissance démographique, au même titre que l'économie, comme facteur de destruction de l'environnement.

Dans ce premier *round*, le divorce est prononcé entre écologie et économie.

Le développement et la croissance mis en question

L'argument est simple mais implacable : dans un monde fini, aux ressources finies, la croissance ne saurait être illimitée. Ce divorce entre économie et écologie va entraîner une remise en cause de la notion de développement d'abord et de la croissance ensuite. Mais la critique de ces notions se double de la remise en question du modèle occidental, remise en question portée par les mouvements anticolonialistes. Les anciennes colonies devenues indépendantes sont dès lors appelées « pays sous-développés » ou bien « en voie de développement ». Autrement dit, ces pays sont toujours jugés à l'aune du système de valeurs occidental. À l'emprise politique va se substituer une emprise économique qui ne s'appuie pas moins sur la construction idéologique colonialiste, tant et si bien qu'il sera appelé néocolonialisme².

La conjonction de ces deux pensées critiques donne naissance à différents mouvements dits altermondialistes dans la mesure où ils proposent un modèle de société alternatif à celui proposé par la culture dominante. Ces mouvements ont leurs penseurs vus comme hérétiques, comme tout mouvement remettant radicalement en question l'ordre du monde établi, un de ces plus emblématiques penseurs est Nicholas Goergescu-Roegen. Si la pensée ingénue de cet auteur est bien heureusement dérangeante et stimulante pour l'esprit, ouvrant ainsi la voie aux possibles, certaines autres rendent ce possible utopique cauchemardesque. Le mouvement de pensée de la *deep ecology*, remet ainsi lui aussi radicalement en question l'idéologie de la croissance infinie... mais sur un fond de pensée politique autoritaire. Parmi les défenseurs de la *deep ecology* on compte Lovelock

² Lénine parlera plutôt d' « impérialisme ».

(Lovelock, 1990, 1999, 2007) et Naess (Naess, 1989). Le point commun entre ces penseurs est de mettre en cause non seulement la croissance économique mais aussi la croissance démographique : toute espèce dérangeant l'ordre naturel doit disparaître totalement. Cette position ne laisse aucun doute sur le suicide collectif auquel devra se livrer l'humanité tout entière, et ce très prochainement. Lovelock (Lovelock, 1990) est à l'origine de l'« hypothèse Gaïa », Gaïa étant le nom qu'il donne à la Terre pensée comme un gigantesque organisme vivant. Acot (Acot, 1998, p. 22) qualifie cette pensée comme suit : « La nature, immense réseau d'interactions complexes est l'entité suprême par quoi existent les éléments qui la constituent. Les espèces, espèce humaine comprise, n'existent que par elle et les relations qu'elles entretiennent avec elle ». Dans la *deep ecology*, la nature est largement présentée sous les atours de la mère, et plus largement de la femme, pour autant, les écoféministes mèneront une attaque sans concession contre cette pensée écocentrée, qu'elles qualifient plutôt d'androcentrée. En effet, dans la mesure où la réduction des naissances est centrale pour ce courant, la question des rapports sociaux hommes/femmes qui lui est concomitante devrait l'être aussi, or ce n'est absolument pas le cas. Ce faisant, les promoteurs de ce courant prennent le risque de faire une analyse démographique partielle, mais aussi naturalisante, de la fertilité humaine et/ou féminine. Mais nous reviendrons plus en détails sur ce débat.

Bien que ces remises en question du mythe de la croissance soient radicales et plus ou moins extrêmes, elles vont tout de même trouver un écho dans la société. On pourra le voir par la création des associations *Friends of the Earth* en 1970³ et de *Greenpeace* en 1971. L'écologie devient politique aussi, grâce notamment aux grands mouvements de contestation de mai 68 puis à la première candidature écologiste en 1974 de René Dumont à la présidence de la République. Nous devons aussi ajouter que Moscovici (Moscovici, 1968, 1972) a joué un rôle important dans la constitution de ce mouvement politique.

La recherche du compromis

Si le modèle de développement proposé par le monde occidental était bel et bien socialement et écologiquement insoutenable, la confrontation entre les mouvements altermondialistes et le capitalisme financier l'était tout autant. Un tiers médiateur s'invite au débat pour trouver un compromis, l'ONU. Deux notions sont alors en jeu, chacune associée à un point de vue différent : l'écologie, qui comprend les écosystèmes, les équilibres et la sauvegarde de la nature, parle d'un point de vue dit écocentré ; l'économie, sphère éminente de l'activité humaine, parle d'un point de vue anthropocentré. Ces deux sphères ont des intérêts a priori divergents et sont ontologiquement différentes⁴.

Pour concilier et réunir ces deux points de vue, des rencontres, sommets, colloques, sont organisés. Cependant rapidement, il ne s'agira plus de parler de nature mais d'environnement... Or, si les termes de nature et d'environnement sont souvent présentés comme équivalents, il n'en est rien. Comme le souligne Larrère (Larrère, 1998, p. 187), l'environnement n'existe pas en soi mais existe *via* la constitution de pratiques institutionnelles :

³ *Friends of Earth* devient en Français, Les Amis de La Terre. Si le genre de *Friends* est neutre, il ne l'est pas en Français... Ou du moins il est masculin-neutre.

⁴ Rappelons que la racine grecque de ce deux mots écologie et économie, renvoie à l'*oïkos*, le foyer. L'éco-logie et l'éco-nomie se démarquent en ce que la première est associée au *logos*, la science (sphère divine), la seconde au *nomos* qui est la loi juridique (sphère humaine).

« " L'environnement n'est pas la nature. L'environnement apparaît plutôt quand la nature disparaît "; c'est que la nature signifie quelque chose d'extérieur à l'homme/l'Homme, alors que l'environnement inclut l'homme/l'Homme, " désigne une relation du sujet avec un milieu "⁵. C'est ainsi que l'anthropocentrisme se développe en sociocentrisme : le rapport entre l'homme et son milieu se comprend en prenant la société comme centre».

En effet, s'il est difficile d'imaginer un ministère de la nature, il y a un ministère de l'environnement. Nous pouvons souligner, selon le rapport pris en compte, qu'il est question soit d'environnement humain comme à la conférence de Stockholm en 1972, ou de développement comme dans le rapport Founex en 1971. Nous pouvons nous demander si c'est de l'ordre du pléonasmе de substituer, ou de la savante métonymie de confondre Homme et développement comme dans ce dernier rapport qui problématise le rapport développement/environnement et non Homme/environnement. Non pas que nous voulions laisser croire que nous soutenons l'existence d'une nature *per se*, car, comme nous le verrons plus tard avec Moscovici (Moscovici, 1972), la nature est une construction sociale ; mais si la nature est une construction sociale, l'environnement, lui, est tout ce qui reste des représentations sociales de la nature quand celles-ci sont prises dans les engrenages institutionnels. Ainsi, régler la question de la nature en l'assimilant à l'environnement est tout de même un mauvais présage pour les écologistes.

L'utilisation des notions d'environnement et de développement à la place des notions de nature et d'activité humaine est loin d'être innocente. Il s'agit alors de ne discuter de la nature uniquement en ce qu'elle est utile à l'Homme, et de l'activité humaine entendue seulement comme activité économique, économie qui, elle, n'est envisagée qu'à l'horizon du développement... Autrement dit des glissements sémantiques s'opèrent, un espace de compromis se cherche, tout au moins dans le texte, entre écologie et économie. Reste à savoir comment cet équilibre va être trouvé.

C'est la notion d'écodéveloppement qui sera d'abord avancée dans les années 70, mais cette notion, bien que représentant un possible compromis entre développement et écologie, n'a pas séduit... Plus qu'un compromis, cette notion était peut-être compromettante.

b . La cristallisation du concept

Brundtland, 1983

Ce n'est qu'en 1983 que la notion de développement durable, telle qu'elle est utilisée à l'heure actuelle, va émerger. La Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), là encore sous l'égide de l'ONU, lance un groupe de travail sur ces questions. Elle est présidée par Mme Gro Harlem Brundtland qui est alors première ministre norvégienne ; elle est assistée d'un vice-président, M. Mansour Khalid, qui est un ancien ministre du gouvernement soudanais. Par ailleurs, le groupe de travail est composé de personnalités venant pour la plupart de pays du Sud, qui siègent en leur nom propre, et ne remplissent pas de fonction de représentation. Ce groupe de travail va se réunir pendant trois ans. Différents thèmes sont identifiés comme étant problématiques, ils seront repris comme en-tête de chapitre dans le rapport final : l'énergie, l'industrie, la sécurité alimentaire, les établissements humains, les relations économiques internationales, les mécanismes

⁵ Les deux citations dans la citation sont de F. Ewald (1992), *L'expertise est une illusion nécessaire*. In, J. Theys et B. Kalaora (dir) (1992), *La Terre outragée, les experts sont formels*, 1, 92, p 207.

d'aide à la décision et la coopération internationale. Le rapport final intitulé *Notre avenir à tous*⁶ est publié en 1987.

Le rapport Brundtland essaye de réconcilier le développement économique et l'équilibre écologique. Ne remettant pas en question la croissance économique, il sera très largement critiqué par un bon nombre d'associations écologistes. En effet, pour elles, le rapport Brundtland ne condamne pas la cause du mal, la croissance, montrant ainsi qu'aucun enseignement n'a été tiré du rapport Meadows. Cependant, le rapport Brundtland n'ignore pas le rôle essentiel que la course à la croissance exponentielle a joué dans le bilan écologique en soulignant que les terriens actuels vivent au-dessus de leurs moyens. Il s'agit donc de trouver une notion partageable par tou.te.s et ce sera le développement durable, *sustainable development* en anglais⁷. La définition qui en donnée est la suivante :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Cette définition du développement durable est encore la définition de référence à l'heure actuelle. Il semblerait qu'elle ait réellement marqué les esprits. Et pour cause, cette définition permet de substituer à la confrontation développement économique/environnement un principe de solidarité entre contemporains et générations présentes et à venir. Cela dit, la définition n'est pas forcément reprise dans son ensemble, et cela n'est, là encore, pas sans conséquences. N'est retenue que la première partie de la définition, mettant en relief la solidarité entre générations, oubliant par là la solidarité entre contemporain.e.s.

Nous pouvons remarquer que le compromis a été trouvé en outrepassant le dualisme environnement/développement, et en s'appuyant plutôt sur un triptyque devenu depuis célèbre. Il est composé de l'environnement (respect de la nature), de l'économie (création de richesses économiques) et du sociétal (l'humain). Ce triptyque instaure un rapport déséquilibré entre ce qui est du ressort de l'activité humaine et de la nature. En effet, le dualisme antérieur donnait le même poids à ce qui était de l'ordre de l'activité humaine et de la nature. Le triptyque déséquilibre ce rapport 1/1 en n'accordant plus qu'un tiers de la balance à la nature, les deux autres tiers étant de l'ordre de la sphère humaine. Ce déséquilibre avait été vivement dénoncé par les associations écologistes, qui craignaient que les préoccupations environnementales ne passent en second plan. Or, ironie du sort, le développement durable est d'abord et avant tout perçu à l'heure actuelle comme un quasi synonyme d'écologie... De plus, le fait de dédoubler la sphère humaine en sociétal d'un côté, et en développement économique de l'autre, suppose que l'une puisse se faire au détriment de l'autre, et même que l'activité humaine proprement dite, l'économie, puisse

⁶ Le titre original est *Our common futur*. Là encore, si la traduction française fait apparaître le masculin neutre, en anglais, cela n'est pas le cas... D'ailleurs une autre traduction française aurait été possible et réellement neutre, *Notre avenir commun*... Mais il faut avouer que cette traduction est moins élégante.

⁷ Dans ce travail nous préférons la traduction de « développement durable » à celle de « développement soutenable » qui pour certains est plus fidèle à l'expression anglaise de *sustainable development*. Ce choix a été fait parce que nous étudions le développement durable en tant qu'objet des représentations sociales et c'est bien le développement durable qui est maintenant connu de tou.te.s.

largement se faire au-delà de la volonté des Hommes qui pourtant en sont les initiateurs. L'économie, au même titre que l'écologie, apparaît alors comme une science dont l'objet est extérieur à l'Homme. Cela accentue très largement la fétichisation de l'économie qui était déjà dénoncée par Marx (Marx & Engels, 1848), dénonciation reprise ensuite par l'économie écologique (Vivien, 1994) mais aussi la fétichisation de la nature dénoncée par Moscovici (Moscovici, 1972).

On peut donc voir ce triptyque en mettant la ligne d'opposition non pas entre la sphère sociétale et la sphère économique *versus* la sphère naturelle, mais entre la sphère économique *versus* les sphères environnementale et sociétale. En effet, face à cette fétichisation de la sphère économique, la société, comme l'environnement, ne sont plus traités que comme des ressources bonnes à être exploitées. Toutes deux ne sont plus que des marchandises vidées de leur histoire n'existant plus que comme biens monnayables. Le développement durable peut donc réajuster ce mètre étalon qu'est l'économie aux exigences de la vie humaine et naturelle. C'est cette interprétation qui nous semble la plus heuristique et cohérente pour comprendre ce qu'est le développement durable. Il ne s'agit pas ou plus, d'opposer l'Homme à la nature, mais l'économie, telle qu'elle existe dans cette dernière moitié du 20^{ème} siècle, non seulement à la nature mais aussi aux Hommes, qu'elle brise et qu'elle exploite. Cette interprétation n'est certes pas sans risque, puisqu'elle conduit à considérer sur le même plan la nature et la société. Cela implique notamment de défendre la sphère naturelle avec les mêmes armes que la sphère sociétale. Autrement dit, cela peut conduire à l'anthropomorphisme ou, au contraire, à la naturalisation des liens sociaux. Or, nous sommes témoins, à l'heure actuelle, d'une floraison de législations consacrant les droits de la nature et des animaux et nous verrons qu'en ce qui concerne la naturalisation des rapports sociaux, le rapport Brundtland, notamment par le discours qui a trait aux femmes, y participe.

Cette interprétation duale du tryptique est d'autant plus pertinente que le social et l'environnemental devenus victimes de l'économie, le sont de façon concurrente, dressés l'une contre l'autre, réinstaurant ainsi la dichotomie nature/Homme.

Rio, 1992

En juin 1992 a lieu la conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) autrement appelée Le Sommet de Rio ou encore Le Sommet de la Terre. Elle réunit des représentants de 180 pays, dont 110 chefs d'état et de gouvernements. C'est à cette occasion que la valeur fédératrice de développement durable est trouvée, ce qui permet alors de mettre en place un plan d'action international selon 27 principes qui à eux tous font le développement durable. C'est à cette occasion que les agendas 21 sont mis en place afin que le développement durable puisse être appliqué en tenant compte des spécificités locales et régionales, c'est le fameux « penser global, agir local ».

C'est à l'occasion de Rio aussi que les principes de précaution, de transparence et de pollueur/payeur sont adoptés.

La France est alors représentée par sa ministre de l'écologie et de l'environnement, Ségolène Royal. Elle est alors enceinte, et posera à côté d'un globe terrestre, jouant ainsi la carte du féminin maternel, enclin à se préoccuper de l'avenir, tout en jouant son rôle de représentante politique.

L'agenda 21

L'agenda 21 ou Action 21 est un des textes annexes de la déclaration de Rio. Il s'agit d'une proposition de mise en application du développement durable. C'est un texte volumineux, composé de quarante chapitres et de cent quinze propositions d'actions. Il s'agit de faire du développement durable une réalité de terrain, il devient donc stratégique et opérationnel. Cent cinquante Etats s'engagent dès 1992 à suivre les préconisations de l'Agenda 21.

c . L'application du concept

Entre l'équilibre souhaitable et l'inévitable subsidiarité

Au cours des années 90, le concept de développement durable va s'imposer peu à peu et devenir un point de passage obligé pour les institutions publiques comme privées ainsi que pour les associations écologistes. La création en 1995 du Comité 21 montre à quel point le développement durable est devenu un principe fédérateur puisqu'il compte deux cents membres, mais curieusement fédérateur puisque ces membres peuvent aussi bien être des associations écologistes, telles que les Amis de la Terre et le WWF, que des grandes multinationales, comme Total ou Mc Donald's. Pour que le développement durable mette d'accord à ce point des institutions aux intérêts si divergents, c'est qu'il permet des interprétations qui s'appuient chacune sur une hiérarchisation différente des trois piliers.

À ce jeu d'interprétation, deux se dessinent nettement. La première est dite de « durabilité faible », elle est dans la continuité du système économique néoclassique qui continue de soutenir que la croissance est illimitée. L'économie subsume le sociétal et l'environnement. La seconde est dite de « durabilité forte », cette fois-ci c'est l'environnement qui subsume le sociétal et l'économie, ce qui oblige cette dernière à se mettre au service du caractère fini des ressources naturelles.

La première interprétation dite faible, ne remet pas en cause le système économique tel qu'il fonctionne. La croissance économique est présentée comme infinie, et le marché comme une solution aux problèmes écologiques rencontrés, qui seront surtout de l'ordre de la rareté des ressources. Cette interprétation postule aussi qu'à chaque problème rencontré existe une solution technique, le problème comme la solution trouvent ainsi une justification économique et contribuent à la croissance. Cette interprétation du développement durable s'apparente donc à une exploitation durable de la nature comme des Hommes, développement durable qui est plutôt une croissance durable ou soutenable. Ces deux expressions sont souvent parodiées en « pourvu que ça dure » par les écologistes, laissant entendre par là que cette interprétation ne porte aucun changement ; pourvu que la croissance économique continue et que cette croissance soit « soutenable », c'est-à-dire que les Hommes puissent tenir les cadences, la supporter. Poussée jusqu'à cet extrême, cette interprétation s'ancre dans l'exacte logique du cynisme financier. Remarquons que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, emploient ce vocabulaire de croissance soutenable.

Par ailleurs, cette interprétation est dans la continuité philosophique des Lumières qui est la matrice idéologique sous-tendant la logique de nos sociétés technico-scientifiques actuelles. Rien ne doit freiner le progrès, surtout quand celui-ci permet de dominer la nature selon le souhait de l'Homme et de le rendre « maître et possesseur de la nature » (Descartes, 1637, p. 116) selon les célèbres mots de Descartes. Comme le souligne Bacon dans *La nouvelle Atlantide* (Bacon, 1702) « La nature est une femme publique » et il ajoute « nous devons la mater, pénétrer ses secrets et l'enchaîner selon nos désirs ». Par l'utilisation de cette métaphore que nous nous permettrons de qualifier de sexiste, même si elle est datée historiquement, Bacon révèle l'évidence selon laquelle ce sont bien les hommes et nous

pouvons rajouter de couleur blanche, qui ont le privilège et la compétence de maîtriser la nature. Ici les femmes, comme les hommes de classes et de sociétés jugées inférieures, font partie de cette nature maîtrisable et corvéable. Bien qu'humains, ils sont les objets de cette culture technico-scientifique. Comme nous le mentionnions précédemment, le progrès, qui est la valeur occidentale par excellence, est mesuré à l'aune des critères occidentaux, et a servi de fer de lance et de justification au colonialisme. Pour ce qui est de l'androcentrisme que cette philosophie de la nature sous-entend, nous y reviendrons plus en détails.

Cette hiérarchisation des trois piliers qui composent le développement durable ne remet donc pas en cause le caractère essentiellement sexiste et colonialiste de l'idée de progrès. D'ailleurs nous retrouverons cette idéologie dans l'appel d'Heidelberg qui a fait suite au sommet de la Terre de 1992, et qui dénonce les motivations irrationnelles qui poussent à défendre la nature contre le progrès scientifique. Approche irrationnelle opposée à l'approche rationnelle des industriels, qui procèdent selon une démarche analytique. Cette approche rationnelle de la nature a nécessité une approche toute aussi rationnelle de l'économie devenue artificielle.

En ce qui concerne la seconde approche, l'approche environnementaliste, elle place l'environnement comme pilier déterminant des pratiques sociales et économiques, l'ensemble des pratiques humaines donc. Cette interprétation est portée par les associations écologistes mis à part l'ensemble des mouvements radicaux alter mondialistes. En effet, les défenseurs de la décroissance ne se retrouvent absolument pas dans l'idée de développement durable dans la mesure où ils critiquent la notion même de développement. Ils n'ont d'ailleurs pas cherché à participer aux négociations qui ont eu lieu sur le développement durable. On peut dire que cette défection a pu fragiliser le portage de cette interprétation environnementaliste. Ce même phénomène a eu lieu au Grenelle de l'Environnement en 2007, où les associations ainsi que les personnes les plus critiques se sont retirées du comité de suivi post Grenelle, jugeant la situation beaucoup trop ambiguë de leur point de vue.

En ce qui concerne les défenseurs de cette interprétation environnementaliste du développement durable, l'argument est simple, il consiste à dire qu'une croissance infinie dans un monde fini est impossible. Il s'agit de dénoncer l'émancipation de l'économie du système écologique et de comprendre ces deux sphères l'une à travers l'autre. En effet, le système économique compte les flux de richesses comme s'il s'agissait de flux artificiels, ce comptage ne prend pas en compte le fait que s'ils produisent de la richesse, ils épuisent les ressources naturelles qu'ils exploitent, et produisent des déchets. L'économie ne tient pas compte du cycle écologique sur lequel il s'appuie pourtant dans sa totalité : l'économie dénature les richesses qu'il décompte. Il faut donc introduire de l'entropie dans l'économie, comme il peut en exister dans la nature, afin qu'elle puisse comprendre la logique de prélèvement et de rejet qui orchestre les flux de richesse. Cette économie écologique (Vivien, 2003, Georgescu-Roegen, 1995) privilégie donc une approche systémique contrairement à la première qui est dans la droite ligne de la pensée analytique des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

Si nous avons insisté sur l'incompatibilité de la pensée de la décroissance avec celle du développement durable, nous ne pouvons pas ignorer que si cette incompatibilité s'appuie surtout sur les notions de décroissance et de développement durable, elle se justifie beaucoup moins quand on en regarde en détails la pensée. Pour reprendre la pensée de Georgescu-Roegen, le premier à avoir parlé de décroissance, on peut même lui trouver des points communs avec le développement durable et des désaccords avec ses successeurs prônant la décroissance. Le fil de son argumentation, du moins le *leitmotiv*

que l'on retrouve dans les textes traduits et choisis de l'édition française de son œuvre, *La décroissance* (Georgescu-Roegen, 1995), est le souci des générations futures et de l'égalité des générations présentes. Si l'on reprend ses termes : « Le seul moyen de protéger les générations à venir à tout le moins de la consommation excessive de ressources pendant l'abondance actuelle, c'est de nous rééduquer de façon à ressentir quelque sympathie pour les êtres humains futurs de la même façon que nous nous sommes intéressés au bien-être de nos " voisins " contemporains » (Georgescu-Roegen, 1995, p. 144). La définition du développement durable reprend l'essentiel de cette idée de Georgescu-Roegen.

Il faut souligner que si ce dernier parle bien de décroissance, il ne reprend pas l'idée de décroissance démographique, et critique fermement l'idée qu'il puisse y avoir une population de taille optimale : « Même le concept analytique de la population optimale sur lequel se fondent plusieurs études démographiques se révèle, à l'épreuve, une absurde fiction. » (Georgescu-Roegen, 1995, p. 77), et toujours concernant ce risque de surpopulation il écrit : « Ici encore, la difficulté gît dans la nature humaine ; c'est la méfiance mutuelle profondément enracinée du riche qui craint de voir le pauvre ne pas cesser de proliférer et du pauvre de voir le riche ne pas cesser de s'enrichir. » (Georgescu-Roegen, 1995, p. 145).

L'initiateur de la pensée de la décroissance s'inscrit donc très largement en porte à faux vis-à-vis des penseurs réclamant une décroissance de la population comme ceux de la *deep ecology*. De plus, on peut dire que cette préoccupation pour les solidarités inter et intra générationnelles font écho, avant l'heure, aux principes essentiels du développement durable.

Au moins trois approches coexistent donc : l'une équilibrée, l'une dite forte et l'autre dite faible. Notons que si les deux dernières approches font soit de l'économie, soit de l'environnement un axe déterminant les deux autres piliers, aucune ne privilégie l'approche sociale et n'en fait un point de départ possible d'une réflexion sur la construction de la nature et de l'économie.

La multiplication des appropriations

Or le développement durable, comme nous le disions précédemment, s'est cristallisé tant bien que mal dans une définition consensuelle, mais ses domaines et ses échelles d'application l'obligent à s'adapter aux réalités concrètes et locales. Il s'ensuit alors un éclatement non pas de la définition en elle-même, mais de la pratique qu'elle occasionne. Le problème majeur de ces mises en pratique est que si elles peuvent se compléter, elles peuvent aussi se contredire et donc se nuire mutuellement. Autrement dit, les négociations bien attentionnées et si laborieuses, qui avaient pour but de faire émerger une notion pleine de compromis et de concessions ainsi que la promesse d'une orchestration sans fausse note, accouchent des conflits qu'elles cherchaient à résoudre.

À cette difficulté de maintenir un cadre concerté et consensuel des approches dites de développement durable, s'ajoute un éclatement formel de la notion. Si le développement durable a d'abord et surtout été repris à différentes échelles, échelle mondiale, régionale, nationale, locale... il a aussi été traduit sous la forme de statuts juridiques multiples. Il peut s'agir de loi, de principe constitutionnel, de charte, de grille d'évaluation ou d'aide à la décision. Les pratiques et les multiples traductions du développement durable rendent difficiles l'établissement d'une feuille de route commune. Il faut ajouter à cela que les institutions publiques comme les institutions privées s'en sont emparées. Et là encore... les visées de leur utilisation sont différentes.

Mentionnons aussi les multiples « sauces » auxquelles est mis l'adjectif durable. Il s'agit maintenant de faire de l'habitat durable, de l'investissement durable etc. Reprenant ainsi très largement ce terme, faisant presque oublier que toutes ces initiatives de promotions n'ont pour seul et unique but que de développer une activité commerciale.

La combinaison de ces différentes traductions donne une image composite et complexe du développement durable et fait de ce principe normatif un principe qui, s'il est consensuel dans sa définition globale, peut devenir équivoque voire contradictoire sur le plan pratique. C'est un principe normatif qui a de multiples traductions, aussi bien dans la forme que dans le contenu. Ainsi, nous ne voulons pas parler de théorie du développement durable d'un côté et de pratique du développement durable de l'autre. Nous reprendrons sous le même terme de traduction ce qui est dit et fait du développement durable. Cette notion de traduction est issue d'une épistémologie qui, justement, découle en partie des enjeux nouveaux que pose le développement durable. Nous l'expliquons maintenant.

B . Une épistémologie hybride

Si les traductions du développement durable sont multiples, son statut épistémologique est tout aussi indéterminé. Il n'est ni une notion, ni un concept, ni un principe, ni un principe normatif... il est *a minima* une philosophie pour d'autres. Comprendre le développement durable à l'aide de l'épistémologie classique est voué à l'échec, il est un OVNI épistémologique. Et pour cause, il ne s'agit ni d'une théorie ou d'un savoir scientifique, ni d'une théorie ou d'un savoir issu du sens commun, ni d'une prescription juridique ou d'une posture militante. Le développement durable est hybride. Il allie des notions abstraites comme celles de respect, de liberté, d'égalité, de justice, etc. Ou encore des enjeux concrets comme l'accès à l'eau et à une nourriture saines, la démocratie participative, etc. Toute tentative de définition du développement durable le trahit, au moins en partie. Or le consensus difficilement trouvé autour de l'expression de développement durable se joue dans l'équilibre de chacune de ses parties qui forment cet ensemble complexe... À l'impossibilité de le définir théoriquement se substitue un champ polysémique indissociable du champ social qui se l'est approprié. Si nous reprenions l'approche platonicienne du langage comme *logos*, qui permet à l'Homme de comprendre les idées, nous pourrions dire que le développement durable reste du domaine de la *doxa*, qu'il veut à la fois tout et ne rien dire, et donc qu'il n'a pas d'existence ontologique. Cela est son principal talon d'Achille.

Face à ces critiques, il est nécessaire de réfléchir à une autre façon de concevoir aussi bien le savoir que le rapport au savoir. Nous reprendrons la réflexion de Callon (Callon, 1986, Callon, 1988, Callon, Lascoumes, & Barthe, 2001) sur la science comme un savoir hybride. Cette nouvelle approche est d'autant plus nécessaire que la science est maintenant confrontée à l'incertitude, mais aussi aux mouvements sociaux de contestation dont elle est l'objet (le nucléaire, les OGM...). Cette émergence de la science comme objet politique et social est souvent en lien avec l'écologie, elle n'est donc plus anhistorique, mais un objet social et donc hybride. C'est cette nouvelle épistémologie qui nous permet de comprendre le statut épistémologique du développement durable qui découle de deux bouleversements : le monde devenu incertain et la co-implication réciproque de la société et de la recherche scientifique dans la construction du savoir.

Il s'agit donc de concevoir un dialogue entre la science et la société qui permette à la science de devenir un objet démocratique, de façon à ce qu'elle n'ait pas un pouvoir despotique sur celle-ci. Jacques Testart, éminent scientifique à qui nous devons la réussite de la première fécondation *in vitro* d'Amandine en 1981, mène ce combat depuis maintenant de nombreuses années, notamment par la mise en place de conventions citoyennes. C'est

une question éthique qu'il a justement commencé à aborder après cette réussite plus technique que scientifique, se demandant au juste quels étaient les enjeux sociaux posés par la science (Testart, 1986, 2001, 2006, Larque & Testart, 2007, Testart, 2007, 2008). Il continue maintenant cette réflexion notamment sur les OGM (Testart & Chupeau, 2007).

La science fait partie du champ d'exercice de la démocratie et elle doit être débattue au sein de la société sous forme de forum hybride. Callon *et alii* (Callon *et al.*, 2001), donnent la définition suivante du terme de « forum hybride » : le forum hybride est le résultat d'un débat politique, d'une expérimentation et des apprentissages collectifs. La science doit s'accommoder voire évoluer selon les attentes de la société et réfléchir ainsi à son acceptabilité sociale. Il précise même qu'il n'y a désormais plus de frontière entre un problème technique, scientifique et un problème politique et social. Il faut donc réviser la conception classique que l'on a de la science, coupée du monde, jusqu'à la différence même entre *experientia* et *experientum*, et ne plus faire de la rupture épistémologique professée par Bachelard (Bachelard, 1938) le préalable nécessaire à la démarche scientifique. Il faudrait désormais opter pour un transport et une transformation des savoirs, entre savoir sociétal et savoir scientifique : ce phénomène est appelé traduction par Callon (Callon, 1986). Ce nouveau processus d'élaboration du savoir se fait en trois étapes de traduction : 1- Le grand monde, c'est-à-dire l'ensemble de la société arrive dans le petit monde d'un laboratoire de recherche. 2- Le labo établit une chaîne d'équivalences, il met en mot des « faits ». 3- La connaissance retourne dans le grand monde. Ainsi il n'y a pas de différence de nature entre la connaissance scientifique et la connaissance commune, mais une différence d'élaboration du et par le langage.

Callon (Callon, 1988) souligne bien cette nécessité de passer par la traduction pour la science, puisqu'elle lui permet de trouver des partenaires et des associés qui font partie de la société. Callon différencie la traduction de la vulgarisation bien que la première ait quelque chose de la deuxième. Mais si nous pouvons faire une différence radicale selon nous entre les deux, c'est que la traduction cherche l'adhésion, elle ne se contente pas d'expliquer. Cette notion d'adhésion et de participation est en jeu dans la traduction et Callon (Callon, 1986, p. 189-190) l'appelle l'enrôlement : « L'enrôlement est un intéressement réussi. Décrire l'enrôlement c'est donc décrire l'ensemble des négociations, multilatérales, des coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir ». Nous pouvons voir, par cette définition que donne Callon de l'enrôlement, à quel point cette épistémologie du savoir hybride convient particulièrement au développement durable.

En effet, le développement durable donne bien lieu à ces phénomènes de traduction entre « le grand monde » et « le petit monde », à des négociations entre des partenaires différents en termes de nature, donc avec des intérêts divergents, et de statut.

Ainsi n'étudierons-nous pas des théories et des pratiques du développement durable, mais des traductions du développement durable et les représentations sociales qui leur sont associées.

Cette production collective et hybride des savoirs doit être adossée à une approche interdisciplinaire des problèmes posés. En effet, la notion de développement durable, poreuse dans la forme, est aussi versatile dans son contenu. Elle nécessite une approche systémique qui oblige à adopter différents angles de réflexion. Il ne s'agit plus d'aborder une donnée économique seulement comme une donnée économique indépendante, mais comme un croisement d'un système d'interactions complexes de différentes données qui pourront être sociales et écologiques. Par exemple, le prix d'une denrée alimentaire ne doit plus tenir compte seulement des matières alimentaires qu'il contient, mais de la rareté ou

non du produit, de son empreinte écologique et des conditions humaines de production de ce produit.

Cette façon d'envisager la réflexion est dite horizontale et non plus verticale. Il faut décloisonner les approches disciplinaires afin de développer des approches plus complètes des objets et des problèmes qui vont se poser à la communauté scientifique. Cette interdisciplinarité et cette transversalité de l'approche scientifique nous tiennent tout particulièrement à cœur dans la mesure où les sciences humaines ont une place à prendre dans cette transversalité. Une telle approche transversale et horizontale du savoir implique une remise en cause de la hiérarchisation des sciences à laquelle on a assisté lors du siècle dernier et qui est encore en vigueur à l'heure actuelle. Comme Callon (Callon, 1986) le montre dans son ouvrage, la technologie qu'elle soit informatique, biologique etc... ne peut se passer d'une réflexion de fond sur la société. Cette approche transversale rend nécessaire que chaque domaine du savoir soit appelé à l'étude des enjeux de demain.

Mais cette place est encore à prendre, comme le souligne Veyret (Veyret, 2005), l'approche du développement durable se réduit encore à celle de l'écologie, ce qui éclipse totalement les enjeux sociaux qui sont tout aussi centraux dans la mise en œuvre d'une réflexion et de l'application du développement durable.

Pour résumer, nous dirons que le concept de développement durable a cela d'innovant qu'il est holistique comme Dayan (Dayan, 2004b, p. 285) le qualifie :

« La durabilité n'est donc pas une addition de composantes locales ; économique, sociale, écologique, territoriale et culturelle. Elle est l'organisation des éléments, qui, de manière transversale, apportent, en ces domaines, des réponses qui se complètent les unes les autres sur chacun de ces champs et s'avèrent, en dernière instance, globalement équitables et compatibles avec la valorisation locale de l'environnement et la préservation planétaire de l'écosystème ».

Le développement durable est issu de compromis et de négociations internationales a pour objectif de proposer un autre modèle de développement. Il a dû et su s'accompagner d'une épistémologie elle aussi autre que celle utilisée d'habitude en sciences. Dans ce nouveau modèle, les sciences sociales ont une place à prendre, et elles ont un rôle à jouer dans cette nouvelle configuration, non hiérarchisée des savoirs, qui sera complémentaire des expertises techniques.

Dans cette mesure, le développement durable est bien plus qu'un concept, selon Allemand (Allemand, 2007) il est un nouveau paradigme, c'est une nouvelle notion organisant les champs de la recherche et de la réflexion scientifique.

C . Le développement durable : une notion critiquée et contestée

a . Le développement en question

La décroissance ...

La notion de développement durable trouve ses plus ardents adversaires chez les écologistes radicaux qui critiquent la notion même de développement, mais aussi chez les écologistes plus modérés qui se méfient de cette notion qu'ils qualifient le plus souvent de « tape à l'œil ». Brice Lalonde, qui fut le ministre français de l'environnement entre 1987 et 1992, a refusé de publier le rapport Brundtland en France. La traduction paraîtra

donc au Québec aux éditions du Fleuve (Brundtland, 1988), ce qui montre la résistance de l'écologie au développement durable. Notons au passage que le texte du rapport Brundtland est introuvable à l'heure actuelle en librairie en France. Nous devons nous contenter de travailler sur des documents internet. Ceci dit, bien que développement durable ne soit pas synonyme d'écologie, il n'est pas pour autant son antonyme.

Mais les écologistes sont pour la plupart des ardents défenseurs de la décroissance, qui déconstruit la notion de développement présentée depuis l'après-guerre comme universelle et naturelle par les sociétés industrielles. Notion de développement qui a supplanté celle de progrès mais qui a su remplir exactement la même fonction que cette dernière : établir une classification des pays du monde selon une échelle qui ne tient compte que de leur valeur économique. Les anciens pays colonisés deviennent des pays sous-développés au regard du système de valeurs occidental. Ce développement fut annoncé par le président des États-Unis, Truman en 1949, lors du traditionnel discours sur l'état de l'Union. Il est présenté comme naturel et universel, et devait être une solution économique aux problèmes politiques dans la mesure où la prospérité économique était selon lui la meilleure garantie de paix. Les 40 années de guerre froide qui succéderont à ce discours ne semblent pas lui avoir donné raison... Un rapport du CEPAL⁸ (2002)⁹ montre que le sous-développement résulte du développement dans la mesure où les pays développés se sont développés aux dépens des pays sous-développés, dont les ressources naturelles et humaines sont surexploitées. Donc le développement, loin d'être une solution, est ce qui cause les problèmes d'inégalités sociales et écologiques. Il faut attendre les années 90 pour qu'un nouvel indicateur de développement, l'IDH (Indice de Développement Humain), tienne compte non seulement d'indicateurs économiques, mais également d'indicateurs de développement social (taux d'illettrisme, espérance de vie...). Notons que cet IDH a été décliné en ISDH (Indice Sexospécifique de Développement Humain) ce qui a permis de mieux appréhender la réalité des inégalités des hommes et des femmes face au développement. Cet IDH ne balaye pas pour autant la notion de stade de développement encore très présente dans la terminologie employée dans les instances internationales.

Il s'agit donc pour les tenants de la décroissance de dénoncer cette surenchère occidentale du point de PNB et du point de croissance. À ce titre, ils reprennent l'analyse marxiste qui consiste à dire que la création de valeurs et de richesses ne peut se faire que par une spoliation et une exploitation de la force de travail et de la Terre. Toujours plus de croissance et de développement suppose toujours plus d'exploitation de cette main d'œuvre et des ressources naturelles. Un tel système économique ainsi fondé sur le développement doit sans cesse trouver de nouvelles ressources à exploiter, transformer et vendre, et trouver ou organiser les conditions sociales pour que les Hommes soient corvéables. Le développement, loin d'être universalisable, n'est en fait possible que si des grandes inégalités sociales sont créées. Bonnevault (Bonnevault, 2003, p. 109) souligne que seulement 20% de la population mondiale peut profiter de ce développement, les classes riches et moyennes des pays du Nord et les classes dirigeantes des pays du Sud. Reste à savoir si ce chiffre de 20% est un chiffre absolu qui ne pourra pas progresser selon le mode de développement des sociétés actuelles, ou ce chiffre est relatif à l'accession au rang de pays développés des grands pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil ? Le développement est-il amené à se développer ou est-il un gros gâteau que l'on doit se partager ?

En tous cas, cette analyse du contenu des modes de développement, ainsi que la déconstruction idéologique de ce mode de développement, qualifié d'insoutenable par

⁸ La Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

⁹ La mondialisation et le développement. Disponible : <http://www.cepal.org/publicaciones/xml/7/10037/sintesisFRANCES.pdf>

Bonnevault (Bonnevault, 2003, p. 197), permet à ce dernier de conclure son ouvrage comme suit :

« Le processus de développement, loin d'être la condition naturelle et universelle de l'humanité, constituait un projet typiquement occidental dont les origines correspondent à l'émergence de l'économie comme catégorie centrale de la vie sociale, et dont le mécanisme fondamental est en définitive le prélèvement sur l'Homme et la nature pour assurer une croissance économique infinie, considérée comme intrinsèquement " bonne " et " nécessaire " ».

... mais jusqu'où ?

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, des courants écologistes comme celui de la *deep ecology*, reprendront cette pensée de la décroissance pour l'appliquer non seulement au domaine économique, mais aussi à la sphère humaine. Notons au passage que la *deep ecology* ne parle qu'en termes quantitatifs et non qualitatifs (si la *deep ecology* a une idée de la quantité d'Hommes admis à vivre sur la Terre, elle ne parle pas des qualités que ces derniers devraient posséder !).

Ainsi est-il essentiel pour ces penseurs de la décroissance d'envisager non seulement la décroissance sur un plan quantitatif, mais aussi sur un plan qualitatif, ce que l'on appelle généralement le changement de nos modes de production et de consommation. Sans cela, cette décroissance, au lieu d'avoir pour effet de réduire l'empreinte écologique de l'espèce humaine sur Terre, pourrait avoir l'effet inverse. En effet, nous pouvons d'ores et déjà souligner que 80% des émissions de CO2 sont rejetées par 20% de la population. Ainsi ne suffit-il pas d'être moins pour polluer moins. De plus, on peut remarquer que la baisse du taux de fécondité s'accompagne d'une augmentation de l'impact écologique. Comme le souligne Gendron (Gendron, 2006, p. 37) : « Il n'existe pas de relation causale linéaire entre la taille de la population et la dégradation de l'environnement ; paradoxalement, bien que le développement s'accompagne généralement d'une stabilisation de la population, il entraîne simultanément un accroissement du poids écologique ». Ainsi, même en mettant de côté le fait que la *deep ecology* objective la fécondité des femmes, en en faisant ainsi une réalité abstraite des rapports sociaux et surtout des rapports sociaux de sexe, cette réflexion sur la décroissance démographique reste tout de même très largement entachée d'a priori idéologiques souvent douteux, voire dangereux. En effet, la croissance perçue comme effrénée des populations du Sud par les pays du Nord, est fortement teintée de réflexes xénophobes. Il ne s'agit jamais, dans la politique de la banque mondiale ayant pris ce dossier à cœur et à corps, de réduire la fécondité des femmes des pays du Nord dont les enfants pollueront pourtant 10 fois plus que leurs homologues africains (Shiva & Mies, 1993).

Il s'agit donc de penser la décroissance certes, mais aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif puisqu'il est imaginable que 100 millions de personnes, avec quelques-uns des moyens techniques et scientifiques actuels, puissent avoir un mode de vie tout aussi destructeur que 10 milliards d'individus.

b . Le développement durable : une question de style

Un clair obscur ou une illusion concrète ?

Essayant de faire abstraction du fond, certains commentateurs s'amuse à étudier l'expression développement durable comme une figure de rhétorique. Selon les

commentateurs qui se sont aventurés dans cet exercice, le développement durable est soit un oxymore soit une tautologie (Micoud, 2003). Dans les deux cas, le terme de développement durable perd de sa force dans la mesure où il est confronté soit à sa futilité, soit à sa contradiction.

Il est un oxymore à plusieurs titres. Pour Micoud (Micoud, 2003) d'abord, un développement ne peut être durable, sous-entendant par là infini, ce qui fait écho à la pensée de la décroissance que nous avons vu précédemment. Mais aussi, parce que rejoignant ainsi Allemand (Allemand, 2007), le développement est amené à évoluer et non à se perpétuer. Pour lui le développement durable est un oxymore dans la mesure où il conjugue deux réalités opposées qui sont la réalité du développement qui suppose du mouvement, une dynamique, et la durabilité qui laisse entendre une certaine inertie. Cela est à mettre en lien avec la conciliation difficile d'une conservation du développement et du développement de la conservation (Rodary, 2008).

Mais l'expression de développement durable peut aussi être présentée comme une tautologie dans la mesure où le développement ne peut exister que s'il est en mesure de se poursuivre (Micoud, 2003).

Cette question sur la nature de l'expression de développement durable est importante à relever parce qu'elle permet de questionner le développement durable sur un plan linguistique et notamment sur la portée performative de cette figure de rhétorique.

Sur le fond, les commentateurs se font très critiques sur toutes les équivoques et contradictions qui pour certaines étaient déjà présentes dans l'écologie politique (Alphandéry *et al.*, 1991) que ce paradigme porte à leur paroxysme. Loin des élaborations conceptuelles des débuts, il s'agit maintenant de répondre à des questions aussi pragmatiques que, qu'est ou n'est pas le développement durable (Slim, 2004, Brunel, 2004, Féron *et al.*, 2004), maintenant en recherche d'une « béquille doctrinale » (Lauriol, 2004). La réponse à cette question est devenu impérative dans la mesure où le développement durable, devant tant d'incertitude, pourrait devenir une chimère ou une mystification (Godard, 2005).

Une panacée universelle ?

Dans la continuité de ce débat sur la nature de la figure de rhétorique qui serait la plus à propos pour comprendre la signification du développement durable, nous pouvons reprendre le débat sur la traduction de l'anglais *sustainable development*, en développement durable ou en développement soutenable en français. Micoud (Micoud, 2003) analyse la victoire de la première traduction parce qu'elle répond à une demande sociale, le développement durable est le symptôme de notre époque dit-il, un lapsus au sens psychanalytique du terme. Le développement durable permet de repenser le temps en lien avec le temps de la vie et du bio. Le développement durable est un développement qui permet de « se perpétuer dans son être » (Micoud, 2003, p. 134) et de vivre. Le développement soutenable quant à lui, évoque la survie. Il s'agit d'un développement qui permet tout juste de survivre, la notion de vision à long terme est alors moins présente.

c . Le développement durable : une nouvelle gouvernance ?

Une gouvernance sans domination ?

Cette notion de gouvernance a été vivement critiquée parce qu'elle semble faussement sincère (Froger, 2006) mais aussi dans la mesure où, si la nécessité démocratique est un

impératif éthique essentiel, il n'est pas sans rendre, paradoxalement, la mise en œuvre du développement durable impossible (Godard, 2001).

* L'hégémonie occidentale

Pour finir, comme nous l'exposions précédemment, le développement durable est une notion qui n'est pas vide de rapport de force et qui, puisqu'elle est tombée dans le champ social, fait le jeu de ces rapports de force. En effet, on a du mal à croire que la communauté des pays industriels, qui profite très largement des systèmes de régulation commerciale, soit prête à concéder une part de ses privilèges aux pays qui, pour le moment, lui servent de ressource (Gendron, 2003b, 2006). D'où cette question récurrente que nous nous posons ici : le développement durable a-t-il l'intention réelle de remettre à plat les rapports de force entre pays riches et pays pauvres, et entre populations riches et populations pauvres ? Ou plutôt, est-ce que les dominants qui détiennent le dernier mot en matière d'interprétation juridique, commerciale etc, sont prêts à faire dire au développement durable qu'il faut redistribuer les rapports de force ?

Micoud (Micoud, 2003, p. 129) mentionne comment cette ambiguïté existe dans la réalisation du développement durable. Il analyse notamment le passage du développement durable d'une catégorie juridique à une sorte de mot d'ordre. Selon lui, le développement durable :

« Comme mot d'ordre enfin, [il] peut donner lieu à une sociologie critique qui, au nom de ce qu'il pourrait signifier quelque chose comme un " pourvu que ça dure " permettant aux économies développées du Nord de modifier le moins possible leurs manières de vivre le dénoncera comme une façon, retorse pour celles-là de continuer à dominer les économies du sud ».

Cette remarque de Micoud nous fait penser à cette phrase tirée du film *Le Guépard* de Luchino Visconti (1963) : « Il faut que tout change pour que rien ne change »¹⁰. C'est d'Eaubonne (Eaubonne, 1974), écrivaine écoféministe, qui signale à maintes reprises que l'humanité n'a pas besoin d'une révolution mais d'une mutation. Nous pourrions croire que si le développement durable est porteur de révolution, il risque de revenir à son point de départ et donc finalement de ne rien changer à la situation actuelle qui n'est pas satisfaisante. Il aura permis aux dominants d'agiter un leurre aux visages des pays du Sud ce qui lui vaut d'être vivement critiqué (Rodhain, 2007, Latouche, 2003).

Comme nous le mentionnions précédemment, pour ce qui est de la critique de la notion de développement, le développement durable pourrait ne pas remettre foncièrement en cause les modes de domination qui ont fait la fortune des pays développés, mais aussi des grandes entreprises qui sont maintenant plus puissantes que les états. Gendron *et al.* (Gendron *et al.*, 2004) ainsi que Champion et Gendron (Champion & Gendron, 2005) soulignent d'ailleurs le risque que cela représente de vouloir responsabiliser les entreprises devenant alors « citoyennes » aux dépens de la souveraineté des états. Il faut en effet ajouter à la nécessité de trouver un compromis entre des corporations de différentes natures (privées ou publiques) l'imbrication des échelles allant du local au mondial (Dayan, 2004a, Denieuil, 2008), ce qui ne manque pas de révolutionner les pratiques de la psychologie sociale telle qu'elle était pratiquée jusqu'alors sur un modèle « lewinien » (Crow & Allan, 1994).

¹⁰ Tiré du livre de Guiseppe Tomassi à titre posthume en 1958. La citation originale du livre est : « Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change ».

* L'hégémonie masculine

Si c'est une femme, Mme Gro Harlem Brundtland, qui est à l'initiative du rapport a donné naissance au terme de développement durable, et même si les femmes ont largement contribué à sa démocratisation et à sa faisabilité, le développement durable, d'un point de vue politique, n'a pas pour autant porté quoi que ce soit qui leur ait été favorable. Tout juste voit-on le lien entre l'échec des politiques de scolarisation des petites filles d'Afrique, et la corvée d'eau dont elles doivent s'acquitter tous les jours¹¹. Le même constat est fait sur leurs aînées qui ne pourront en rien se rendre libres à de la formation si l'approvisionnement en eau continue à autant peser sur leur emploi du temps. Ce lien donc entre condition sociale et condition environnementale mérite d'être encore approfondi voire découvert bien qu'il existe quelques publications allant dans ce sens (Boidin & Zuideau, 2006, Cournut *et al.*, 2007, Zuideau, 2005, Van Griethuysen, 2006).

Nous pouvons tout de même saluer des initiatives brillantes de groupes de femmes qui militent pour que cette approche soit reconnue comme centrale dans les différents forums consacrés à l'environnement (femmes en mouvements en France, WEDO - Women's Environment and Development Organization -, aedev - association e-developpment - ...), approche cette fois-ci qui tient compte du lien entre les rapports sociaux de sexe et l'environnement (Enjeu & Sauvé, 1974, Vianello & Caramazza, 2001, Salmona, 2003, Weseley & Gaarder, 2004, Akerkar, 2007) qui reste rare.

Mais les femmes sont confrontées, et ce quelle que soit l'échelle, à leur impossible accès à la sphère politique. Si elles sont présentes au niveau de la mise en œuvre économique et associative du développement durable, elles ne sont absolument pas présentes au niveau des négociations politiques qui se font autour du développement durable. Quels que soient les grands rendez-vous internationaux organisés par l'ONU comme Kyoto (1998) ou Bali (2007), les femmes et leurs intérêts ne sont présents qu'aux forums informels qui ont lieu en marge des lieux de pouvoir et de décision réels. Au Grenelle de l'environnement qui a eu lieu en France, 85% des participant.e.s étaient des hommes (cf. annexes, p. 3).

Mellor (Mellor, 1997, p. 148) mentionne l'action des femmes lors du sommet de Rio et la considère comme un échec. Elle rapporte que l'on présentait alors le forum des ONG qui se tenait en marge des négociations politiques, comme un forum fait de « *Hopless idealists, exotic Indians and groups of emotional feminists* ¹² ». On sent poindre dans ce témoignage la dénonciation de la *real politic* mise en œuvre dans ces rencontres, mais aussi le poids du colonialisme et du sexisme qui gouverne la rencontre des hauts dirigeants de ce monde, ce que Sarr (Sarr, 2006), et Desai (Desai, 2007) analysent par ailleurs.

* Un seul développement peut être durable

Nous pouvons remarquer aussi que le développement durable, bien qu'il soit interprété de façon multiple, et même de façon concurrente, n'est que très rarement mis au pluriel. Le développement durable est toujours au singulier, il n'y a pas des développements durables. Ainsi, si le développement durable doit ouvrir le champ des possibles (ce dont témoigne

¹¹ OMS, *La déclaration du millénaire*, objectif 10 concernant l'eau : Objectif 2 : L'amélioration de la santé et la réduction de la corvée d'eau favorisent la scolarisation, surtout chez les filles. Objectif 3 : Le temps gagné, l'amélioration de la santé et la réduction des activités de soins résultant de l'amélioration des services d'approvisionnement en eau laissent plus de temps aux femmes pour pratiquer des activités productives, suivre des cours pour adultes et avoir des loisirs.

¹² « d'idéalistes sans espoir, d'Indiens exotiques et de groupes de féministes émotives ». Traduction personnelle.

par ailleurs le suffixe -able), il ne semble pas permettre des possibles, mais un possible. Loin de permettre l'invention de plusieurs modèles alternatifs, ce qui permettrait peut-être de créer du jeu entre les différentes stratégies des acteurs, ce singulier semble condamner d'avance toutes tentatives d'interprétations autres. Mais là encore le problème est de savoir quelle est l'interprétation « autorisée » du développement durable, et donc quelles seraient celles qui ne le seraient pas.

Comme nous sommes en psychologie sociale et que nous étudions le développement durable non pas pour ce qu'il est, mais en la manière dont il est repris et traduit dans les pratiques et les représentations, nous sommes tentée de dire que la version autorisée est celle qui privilégie les dominants (le Nord, les hommes etc.), et les versions alternatives les dominées (les pays du sud, les femmes...). Ces différentes versions ne portent pas le même regard sur les groupes d'acteurs mis en question, et n'expliquent pas non plus les dérèglements sociaux, écologiques et économiques de la même façon. Nous essaierons donc de voir comment s'articulent et coexistent ces différentes traductions du développement durable. Certaines d'entre elles cherchent à conserver les rapports de domination et les autres à les transformer (Gendron, 2003a). Nous verrons cela plus en détails au travers des relations hommes/femmes.

Une gouvernance démocratique ?

Comme le développement durable suppose une autre façon de concevoir la science, une autre façon de faire de la politique, et comme il faut non seulement faire des arbitrages pour les générations présentes mais aussi pour celles à venir, cela induit nécessairement que l'on repense la gouvernance ; et bien sûr, et nous allons largement y revenir, une gouvernance représentative des deux sexes mais aussi des classes sociales et ethniques jusqu'à présent ignorées par le système politique.

Cette nouvelle gouvernance est caractérisée par deux valeurs essentielles qui sont la responsabilité et la participation ; la citoyenneté ne s'arrête pas à la délégation de pouvoir mais : « La citoyenneté implique la participation active aux affaires de la cité et, donc, le fait de ne pas être seulement gouverné mais gouvernant » (Seguin *et al.*, 2005, p. 20). Le vote n'est plus conçu comme une délégation de pouvoir mais comme une prise de responsabilité. Les citoyen.ne.s doivent retrouver leur pleine place dans le système politique et démocratique sur le modèle de l'éco-citoyenneté qui a émergé au début des années 2000. Il faut que les citoyen.ne.s participent activement à la protection de l'environnement parce qu'ils en sont responsables.

On a pu voir aussi émerger l'effet dit Nimby (*Not In My BackYard*), il s'agit de groupes d'habitant.e.s d'un même territoire amenés à défendre de façon ponctuelle ce territoire face à une décision d'aménagement de celui-ci, décision souvent perçue comme arbitraire et autoritaire, prescrite par un pouvoir central ne tenant pas compte de l'avis des habitant.e.s de ce territoire. Il s'agit donc en quelque sorte de groupes de pression locaux qui souvent vont s'opposer à la construction d'une autoroute, d'une usine, d'un réacteur nucléaire, d'une déchetterie, d'un élevage industriel de porcs ou de poulets ou autres. Ce qu'il est important de souligner avec ces groupes Nimby, c'est que l'action écologiste n'est plus l'apanage de groupes militants écologistes perçus comme marginaux. L'aménagement du territoire est repris par les habitant.e.s de ces territoires qui se sentent lésé.e.s par des planifications nationales qui excluent toute participation des autorités locales et de ses habitant.e.s. La logique de ces groupes est donc en totale cohérence avec le mode de gouvernance que porte le développement durable. Tremblay (Tremblay, 2005) mentionne que ces groupes ont trois caractéristiques essentielles :

- Les caractéristiques environnementales sont des biens collectifs gérés par des acteurs multiples.
- La production de ces biens collectifs est issue d'une articulation adéquate des actions mises en œuvre à des échelles locales et supralocales.
- La prise en charge de ces biens collectifs repose sur la capacité des acteurs à articuler leurs propres motivations intimes et privées aux choix politiques globaux.

Tout cela témoigne d'une cohérence intégratrice entre les échelles locales et nationales, et entre les différents acteurs qui s'emparent du sujet. Rejoignant ce que nous avons mentionné sur les forums hybrides, les habitants du territoire peuvent être reconnus comme producteurs et détenteurs de savoir (Côte & Gagnon, 2005, p. 61). Les auteurs définissent la gouvernance comme « [...] une conduite collective décisionnelle, réunissant tous les acteurs territoriaux selon un mode partenarial, en vue d'une planification et d'une gestion mieux intégrée des ressources et d'une prise en considération des conséquences environnementales et sociales des changements. Cette gouvernance s'appuie sur une participation citoyenne responsable ».

Les groupes Nimby s'intègrent donc parfaitement à la logique de gouvernance portée par le développement durable, bien que cela ne soit en aucun cas voulu par les instances démocratiques légitimes. Parallèlement aux groupes Nimby, des instances de concertation publique sont organisées à l'échelle locale, le plus souvent quand il s'agit de traiter le réaménagement des villes et des terres.

De telles instances existent sur notre terrain de recherche, notamment des conseils de quartier mais aussi un conseil de développement qui est appelé à donner un avis sur certains projets de la collectivité. La notion de « démocratie participative » confère généralement précisément à ce volet de la gouvernance territoriale.

Ce nouveau mode de gouvernance intéresse très directement les collectivités territoriales qui représentent un échelon intermédiaire entre le local et le national, et qui de plus mettent elles-mêmes en place des processus de concertation pour l'aménagement de leur territoire. Cependant, la question est de savoir si ce nouveau mode de gouvernance ne provoque pas des effets indésirables. En effet, nous pouvons nous demander dans quelle mesure il est possible de forcer la responsabilisation éco-citoyenne de chacun.e quand il s'agit de laver les plages bretonnes suite au naufrage de l'Erika, ou plus largement, comment responsabiliser les citoyen.ne.s pour prendre en charge l'environnement face à un système économique et politique qui est perçu comme défaillant sur cette question ?

Dans cette mesure, nous pouvons soupçonner ces concertations publiques d'être des leurres puisqu'elles sont organisées par l'instance qui est au pouvoir, même quand il s'agit d'un pouvoir local. Ce qui est certain, c'est que cette réflexion sur la gouvernance, nécessaire à un développement durable, ancre très clairement celui-ci dans le paradigme du système politique démocratique. Selon nous, cela est loin d'être un détail, dire que le développement durable ne peut se faire que sur un mode démocratique permet d'exclure toute tentation dictatoriale ou s'en rapprochant. Nous avons déjà parlé de la *deep ecology* qui conçoit l'écologie sur un mode radical et autoritaire, comme notamment Heilbroner (1980) qui encourage l'instauration de gouvernements autoritaires afin que les Hommes se mettent au pas de la nature. Cet ancrage dans la démocratie du développement durable permet de dire que la justice sociale et la liberté sont des valeurs fondamentales et qu'il ne saurait s'accommoder d'un système politique instauré sur la peur et le diktat. Et si l'humanité ne pouvait survivre qu'au prix de la tyrannie, on peut se demander s'il serait bon que l'Homme survive. Calquer le fonctionnement de la société sur celui de la nature fait courir

le risque du totalitarisme à la politique, puisque cela sous-entend que l'Homme, comme animal politique, ne pourrait en fait que s'en remettre à la nature. C'est ce que le philosophe grec, Aristote, disait déjà de la société dans *La politique* : le meilleur régime politique, la meilleure loi, ne contredisent pas la nature permettant ainsi aux citoyens de devenir sages.

Ce dualisme entre société et nature semble surmonté par Jonas (Jonas, 1990, p. 30) qui érige cette maxime sur le modèle des maximes kantiennes dans le cadre de la réflexion qu'il mène sur le rapport de l'Homme à la nature : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre, [que] les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie ». Cette maxime non seulement réconcilie la nature avec la société, mais en plus met à mal les incantations totalitaires de la *deep ecology* en faisant appel à la responsabilisation de chacun.

II . Les études féministes et les études sexe et genre

Aucune législation socialiste en faveur des femmes ne saurait accomplir la millionième partie de ce qu'un peu plus de tissu musculaire offert gracieusement par la nature, pourrait faire. Elizabeth Hardwick (1966)

Ce travail de thèse s'inscrit dans le paradigme des travaux portant sur le sexe et le genre, et les études féministes. En effet, il s'agit de questionner en quoi l'arrivée d'un nouveau paradigme, le développement durable, peut engendrer un changement, un réajustement, des rapports sociaux de sexe, et ce d'autant plus que le développement durable comporte effectivement, textuellement, une démarche d'égalité entre les hommes et les femmes. Pour mieux saisir le lien qu'il y a entre ces deux objets, nous verrons en quoi et comment le développement durable peut s'inscrire dans la logique des revendications des mouvements féministes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Nous essayerons donc de présenter quels sont les enjeux de pouvoir et de domination entre les sexes pour mieux comprendre en quoi et comment l'arrivée de ce nouveau paradigme peut faire le jeu de ces rapports de pouvoir et/ou entraîner leur possible résolution. Nous verrons que cette inscription du paradigme du sexe et du genre dans celui du développement durable et/ou réciproquement, alors qu'elle est entendue sur le plan politique et pragmatique, l'est beaucoup moins sur le plan théorique.

Bien que les inégalités et les discriminations hommes/femmes ne soient plus à prouver, il convient tout de même de définir quelle en est la nature et comment elles se structurent. Nous verrons successivement ce qu'il en est de la construction de l'identité sexuée et des rapports sociaux de sexe, puis nous verrons comment ces armatures idéologiques sous-tendent la dynamique sociale. Comme Gatens (1996, cité Cassell, 2000, p. 77) le fait remarquer :

« Une interaction sociale peut traduire une différence, l'amplifier ou la créer, mais la différence n'est en aucune façon limitée à l'interaction. La race, la classe, le genre sont inhérents à des corps, des corps réels comme des " corps imaginaires ", images symboles, croyances qui modèlent la réalité sociale et politique des individus comme des groupes. ».

Voyons donc d'abord ce qu'il en est des corps puis des interactions. Nous nous intéresserons ici particulièrement aux discriminations et ségrégations professionnelles et au difficile accès au pouvoir des femmes.

A . Les études sexe et genre et féministes

a . Le sexe et le genre

Les études de sexe et genre ont d'abord déconstruit le sexe comme une donnée naturelle, et proposé le genre pour mieux comprendre l'articulation du féminin et du masculin dans l'identité. Cette déconstruction, ces renversements dialectiques et ces travaux de définition vont être empreints comme un *leitmotiv*, des notions de nature et de culture. Il est toujours délicat de dater la naissance d'un paradigme, mais les travaux de l'anthropologue Mead (Mead, 1928, 1949) marquent un premier moment de celui-ci. Nous allons parcourir l'histoire de ce paradigme, dont Durand-Delvigne (Durand-Delvigne, 1989) décrit quelques étapes que nous reprendrons en vertu de leur logique conceptuelle et historique : la psychologie, en partant de l'étude de la différence des sexes, a ensuite étudié la différence entre la masculinité et la féminité, le genre *per se*, puis le genre comme stimulus et enfin le sexe comme l'exemple de la relation entre groupes dominant et dominé (Hurtig & Pichevin, 1986, Clémence *et al.*, 1998, Lorenzi-Cioldi, 2002). Nous pourrions ajouter l'approche liée aux représentations sociales (Duveen, 1993, Deaux, 1987, 1990, Deaux & Lewis, 1983, 1984). Dans cette dialectique entre groupe dominant et dominé se situe l'étude du genre comme rôle de sexe, champ d'investigation ouvert par Eagly et que nous reprendrons pour opérationnaliser notre étude sexe et genre sur notre terrain.

Du sexe...

Les travaux des anthropologues, à commencer par ceux de Mead (Mead, 1928, 1949), ont permis de penser l'identité sexuée non pas comme une donnée biologique mais comme une construction sociale.

Cette déconstruction des catégories de sexes permet d'ouvrir un champ d'investigation qui est de comprendre comment ces catégories de sexes et l'identité sexuée (Rouyer, 2007) se forment puis sont appropriées (Le Maner-Idrissi, 1997). Ceci dit, cette perspective ne renie pas le matérialisme, on peut tout à fait déconstruire l'architecture des rapports sociaux de sexe et admettre l'existence matérielle, « purement » matérielle, des deux sexes. Comme l'écrit Héritier (Héritier, 1996, p. 23) :

« Je me considère comme matérialiste : je pars véritablement du biologique pour expliquer comment se sont mis en place aussi bien des institutions sociales que des systèmes de représentation et de pensée, mais en posant en pétition de principe que ce donné biologique, réduit à ses composantes essentielles et irréductibles, ne peut pas avoir une seule et unique traduction, et que toutes les combinaisons logiquement possibles dans les deux sens du terme - mathématiques, pensables - , ont été explorées et réalisées par les hommes ».

Autrement dit, toujours selon Héritier (Héritier, 1996, p. 22) : « L'inscription du biologique est nécessaire, mais pas qu'il y ait une traduction unique et universelle de ces données élémentaires ». Quand bien même l'existence d'un support matériel de l'identité sexuée est admise, c'est bien la construction sociale qui crée les inégalités et non la nature qui les porte en son sein. Héritier (Héritier, 1996, 2002) utilise la notion de valence différentielle des sexes pour résumer l'idée que les sexes ont toujours été différenciés l'un de l'autre, mais aussi et surtout, hiérarchisés. Nous verrons que cette donnée purement matérielle est abusivement naturalisée, naturalisant par là aussi les rapports de sexe, et l'y résumant. Ainsi, Stoller (Stoller, 1968) propose la notion de genre, le genre étant porteur de l'élaboration à la fois subjective et psycho-sociale de l'identité sexuelle des individus qui ne se résume alors plus à un fondement dit naturel parce que biologique.

... Au genre

La notion de genre (Parini, 2006) est tout d'abord venue compléter la notion de sexe maintenue pour désigner le sexe dans son existence matérielle. En parallèle de la déconstruction des notions de nature et de culture entamée en anthropologie par Lévi-Strauss et Mead, les sociologues américaines renverront le genre au culturel et le sexe au biologique (Oakley, 1972). En France, Hurtig et Pichevin (Hurtig & Pichevin, 1985) définiront le genre par la négative en disant qu'il est tout ce qui n'est pas biologique : les attitudes, les comportements, les rôles de sexes, les attributs psychologiques (comme les processus d'attribution causale, Apfelbaum & Herzlich, 1970) mais aussi les caractéristiques attribuées et prescrites à l'un et l'autre sexe (Hurtig & Pichevin, 1986, Durand-Delvigne, 1989).

En effet, nous catégorisons les individus en fonction de leur sexe mais sans jamais voir ce sexe biologique. Nous supposons la présence d'un sexe biologique, ou plutôt la présence ou l'absence de pénis, en fonction de l'attitude et du comportement de l'individu. Cette inférence, qui est déjà une catégorisation, nous l'effectuons sur la base de l'observation du genre de l'individu et non de son sexe. Le genre est ce qui constitue l'ensemble des conduites que l'on attend de l'un ou de l'autre sexe puisque les individus de sexe féminin ont été éduqués de façon à acquérir un genre féminin, *idem* pour les individus de sexe masculin, éduqués de façon à acquérir un genre masculin. Cette approche du genre comme sexe social a été prégnante chez les chercheuses françaises des années 70 comme Mathieu, Guillaumin, Delphy, etc. Dans la continuité de cette notion de sexe social, émerge la notion de rapports sociaux de sexe, préférée notamment par Delphy (Delphy, 2003) qui craint que cette association du sexe au biologique et du genre à la culture, empêche de penser le sexe lui-même comme construction sociale, d'autant que Löwy (Löwy, 2006) montre comment le genre peut participer à l'euphémisation des rapports sociaux de sexe¹³, comme nous pouvons le voir chez Herdt (Herdt, 1997).

Cela dit, cette disjonction possible entre le sexe matériel et le genre social permet que l'on puisse être de sexe « femme » mais avoir un genre « homme » et inversement. L'on peut même être de genre femme puis de genre homme, ou être plus ou moins femme et plus ou moins homme. La palette de jeu qu'offre le genre est infini contrairement au sexe qui enferme l'individu dans la binarité et surtout, le deuil de l'autre sexe : on est soit de sexe femme, soit de sexe homme, et si je suis l'un, je ne suis pas l'autre.

Les interactionnistes ainsi que l'école de Chicago vont travailler sur cette dimension du genre et montrer que chacun.e doit adopter un ensemble de conduites qui ont pour finalité de se faire passer comme appartenant à une catégorie de sexe et de se faire assigner un sexe, sexe qui devient un « organe génital culturel » (Kessler & McKenna, 1978) et que l'on suppose présent et correspondre au genre. Au point que Goffman (Goffman, 1977, p. 49) parle non pas d'identité de sexe mais de genre :

« Dans la mesure où l'individu élabore le sentiment de qui il est et de ce qu'il est en se référant à sa classe sexuelle et en se jugeant lui-même selon les idéaux de la masculinité (ou de la féminité), on peut parler d'une identité de genre. Il semble que cette source d'auto-identification soit une des plus profondes que nous propose notre société, peut-être davantage que la classe d'âge ; et sa

¹³ Nous avons pu effectivement le constater lors du travail portant sur l'Indice de Participation des Femmes que nous détaillons dans une partie de la thèse: bien qu'il s'agisse d'étudier les différences entre les hommes et les femmes, et donc des différences entre les sexes, le vocabulaire institutionnel utilise le mot "genre".

perturbation ou sa transformation ne peuvent jamais être envisagées comme une affaire sans importance ».

En 1992, un changement sans précédent est occasionné en France par une évolution de la jurisprudence en matière de changement de sexe. Si l'état civil était indisponible jusque-là, il est alors décrété qu'il doit refléter l'apparence de la personne. Cela donne lieu à de nouvelles revendications : en effet, pourquoi rester de sexe masculin si l'individu est de genre féminin (donc d'apparence féminine), *idem* pour le genre masculin (d'apparence masculine) ... Cela veut donc dire que le genre, c'est-à-dire l'ensemble des conduites socialement construites par la société comme associées à un sexe, et auxquelles je m'identifie, si elles ne correspondent pas à mon sexe d'origine, je peux en changer... Non seulement le sexe ne suffit pas à déterminer le genre, mais le genre peut, par contre, déterminer le sexe. La matérialité du sexe n'est donc pas irréductible... C'est ce que Laqueur (Laqueur, 1992) puis Delphy (Delphy, 1998, 2001, 2003) proposent en critiquant le primat du sexe sur le genre, en substituant le primat du genre sur le sexe.

Au-delà de ces visions duales dont Devor (Devor, 1989) souligne la limite, que ce soient des sexes, des genres ou de l'identité qui serait composé du sexe et du genre, se profile des approches qui tentent de les résorber en proposant une troisième femme (Lipotevsky, 1997), ou une approche non plus essentialiste ou constructionniste, mais tout simplement pragmatique (Vinet, 2008).

*** L'universalisme**

Les féministes universalistes vont reprendre ces analyses constructionnistes et les traduire sur le plan politique en disant que toute différence entre individus basée sur le sexe, mais aussi, dans la même logique, la race, n'a aucune légitimité puisque ces notions n'existent qu'en vertu d'une reproduction sociale, et non naturelle, supportée par une logique de domination. Ainsi, soutenir l'existence des deux sexes revient à perpétuer cette logique de domination alors que l'éternel féminin, comme l'éternel masculin, ne sont pas tant éternels que perpétuellement reproduits. Beauvoir (Beauvoir, 1949) figure comme pionnière dans cette historicisation des attributs féminins et masculins que nous ne pouvons pas ne pas citer : « On ne naît pas femme, on le devient » (Beauvoir, 1949, p. 286, t. 1). Mais de nombreuses autres philosophes, historiennes, sociologues ont adopté ce positionnement théorique : Mathieu qui interroge la naturalisation des catégories hommes/femmes et qui la questionne comme variable sociologique (Mathieu, 1973, 1988, 1991b) ; Guillaumin en analysant les rapports de domination des hommes sur les femmes (Guillaumin, 1992) ; analyse reprise par Bourdieu qui y ajoute ses notions d'habitus et de violence symbolique (Bourdieu, 1998) ; Badinter en analysant la construction de l'identité masculine (Badinter, 1992), ainsi que Fraisse (Fraisse, 1996, 1998, 2001).

Delphy (Delphy, 1998, 2001, 2003) et Tabet (Tabet, 1988, 1998) tout aussi constructionnistes et matérialistes, proposent de prendre le problème autrement : tout comme pour Delphy (Delphy, 2003), le sexe ne suffit pas à définir le genre, l'existence d'hommes et de femmes ne suffit pas à expliquer la catégorisation puis la hiérarchisation. C'est le pouvoir qui est le principe fondateur de la constitution de notions tels que le sexe ou la race, qui seront ensuite naturalisées pour justifier au non la nature de la domination sociale. Tabet (Tabet, 1998) montre que cette domination qui se fait passer pour naturelle est en fait créée par des lois sociales plus ou moins implicites qui rendent les femmes physiquement impotentes, dépourvues d'outils etc... les rendant logiquement plus faibles que les hommes. D'ailleurs cet accès difficile aux outils par les femmes constitue une fracture technologique, qui est valable chez nos ancêtres mais encore maintenant avec

la fracture numérique. Les hommes et les femmes ne vivent pas de façon identique les évolutions technologiques, des années les séparent, et les femmes n'ont pas le contrôle de ces évolutions (Tancred & Messing, 1996, Nelkin, 1981, Cockburn, 2000).

* Le différentialisme

Cette nouvelle perspective s'oppose aux féministes dites différentialistes, qui, si elles critiquent la domination des hommes sur les femmes, ne critiquent en rien l'existence du sexe masculin et féminin, et donc de deux catégories, les hommes et les femmes. Ces féministes militent certes pour l'égalité entre les sexes, mais soutiennent que les hommes et les femmes ont une essence propre, et que même égaux, ils ne seront jamais identiques. Fouque (Fouque, 1995), Cixous (Cixous, 1975), Irigaray (Irigaray, 1974, 1997) et Agacinski (Agacinski, 1998) sont les féministes emblématiques de ce mouvement, toutes imprégnées de psychanalyse.

Ces féministes attribuent aux hommes et aux femmes des caractéristiques qui ne seraient pas acquises socialement, mais qu'ils auraient par nature et par essence. Par exemple Fouque (Fouque, 1995) dit de la femme qu'elle est par essence ouverte sur l'altérité puisqu'elle est prédisposée à accueillir la vie en son sein, tandis que Gilligan (Gilligan, 1982) considère que les femmes ont un fonctionnement psychologique différent des hommes. La plupart de ces féministes entreprennent un travail sur l'écriture et le langage qu'elles disent avoir été modelés par et pour les hommes. Il faut donc s'extraire du langage même pour pouvoir trouver les mots et donc la pensée permettant l'émancipation, cela est particulièrement important pour Cixous (Cixous, 1975) et Irigaray (Irigaray, 1974, 1997).

Le débat qui va avoir lieu entre ces féministes matérialistes et différentialistes dans les années 90 et au début des années 2000 aura comme point de cristallisation les lois sur la parité proposées par le premier ministre Lionel Jospin et votées en 2000, les premières s'opposant à la logique des quotas que ces lois supposent, les secondes affirmant que, étant donné que les femmes qui sont les plus à même de représenter les femmes, le corps des élus sera plus représentatif de la population.

* La perspective Queer

Mais une autre approche du sexe et du genre va encore plus loin en déconstruisant le matérialisme irréductible du sexe et par là même la possibilité d'assignation du sexe. Butler (Butler, 1990, 2004) est la principale cheffe de file de cette autre posture soutenue aussi par ailleurs par Hare-Mustin et Marecek (Hare-Mustin & Marecek, 1992). Le sexe n'est pas assigné mais produit, il est le produit d'une performance. Chacun est ce qu'il dit être. La performance, la mise en scène du genre crée l'illusion qu'il y a une essence du genre, or il n'y en a pas. Nous produisons l'illusion qu'il y a une essence de la masculinité et de la féminité. Le sexe et le genre ne sont donc plus que des constructions certes sociales, mais aussi dépendantes d'un contexte, qui sont donc créées par les individus à un moment et dans un lieu donnés.

b . Les études féministes

Pour nous il est aussi important et significatif que notre recherche se situe dans le courant des *feminist studies* comme celui des *gender studies*. En effet, si ce dernier, comme nous venons de le voir, repense et déconstruit l'identité sexuée, le premier, lui, déconstruit les

rapports asymétriques hommes/femmes. Il s'agit de penser les rapports sociaux de sexe, rapports qui sont asymétriques et de domination des hommes sur les femmes.

La construction des rapports sociaux de sexe

Ce qui caractérise les études féministes est qu'elles montrent que les inégalités hommes/femmes sont des inégalités qui ont été et sont construites socialement. La différence biologique des sexes ne peut pas rendre compte à elle seule des inégalités sociales qui organisent ces rapports de sexe. Les anthropologues ont particulièrement contribué à déconstruire ces rapports sociaux de sexe dits et pensés comme naturels. Autrement dit, l'empreinte biologique du sexe n'est porteuse d'aucune signification sociale. Le sexe, comme le genre, sont des artefacts sociaux, ou même des fétiches au sens qu'en donnait Marx (Marx, 1845, Marx & Engels, 1846, 1848).

En effet, si l'histoire de la domination des femmes est ô combien longue et complexe - et donc nous ne reviendrons pas sur celle-ci-, ce qu'il faut retenir principalement est que la domination des hommes sur les femmes a toujours été considérée comme un fait de nature et non de culture. Cette domination ainsi mise sur le compte de la nature, fait porter aux hommes et aux femmes la responsabilité, même si elle est subie, de leur place dans la société. À partir de là, il semble alors contre-nature de la mettre en question. Cette inégalité, bien que construite religieusement, politiquement, médicalement, (Laqueur, 1992) n'a pu être remise en question que très tard au regard de l'histoire des sociétés humaines. Des générations de féministes comme Olympe de Gouges (Gouges, 1791), ou Mesdames de Lafayette et de Staël, ou bien encore Georges Sand, jusqu'au *Deuxième sexe* (Beauvoir, 1949) de la philosophe Beauvoir, ont chacune essayé de déconstruire cet ordre social soit disant fondé naturellement sur le sexe biologique. Mais rendons justice également à ces hommes qui ont pris le parti des femmes, Poulain de la Barre (Poulain de la Barre, 1673) et Stuart Mill (Stuart Mill, 1869).

Les anthropologues de la seconde moitié du 20^{ème} siècle vont parfaire cette déconstruction et dévoiler cette imposture. La matérialiste Mathieu (Mathieu, 1988) mais aussi Hurtig et Pichevin (Hurtig & Pichevin, 1985) dénoncent l'utilisation hâtive des variables sexe et âge au même titre que la classe socio-professionnelle, alors que pour ces deux premières variables il s'agit de catégories biologiques faisant par là un amalgame entre une classe sociale et une classe biologique. De plus, ces deux variables, l'âge et le sexe, sont toujours présentées comme allant de soi, le sexe au même titre que l'âge, bien que le sexe soit injustement fondé sur le biologique. Elle pose donc la question de la pertinence de ces variables dans le champ de la sociologie. Mathieu ne remet pas en cause leur pertinence, mais elle interroge leur statut épistémologique : ces variables contribuent à créer des groupes qui ne sont pas étudiés avec la même curiosité, puisque loin d'être traitées par le regard objectif des sociologues, de variables, elles deviennent vite dans le champ de l'analyse et de l'interprétation sociologique, des exceptions, des variantes, ou des déviations du modèle dominant qui n'apparaît jamais, lui, comme une variable. Ne sont étudiés que des groupes qui sont perçus comme faisant exception à la règle : les ouvriers, les femmes, les jeunes etc. qui sont identifiés comme des groupes particuliers. La règle est bien sûr incarnée par le référent invisible, l'homme adulte et bourgeois de couleur blanche. Identifier le sexe comme une variable ne fait que confiner les femmes dans le particularisme et omet de constituer une véritable sociologie des rapports sociaux de sexe. La science sociale par excellence qu'est la sociologie, contribue aussi à naturaliser le sexe.

En amont, dans « Homme-culture et femme-nature ? », Mathieu (Mathieu, 1973) remet en cause de façon radicale le sexe comme catégorie biologique. Faisant du sexe un fétiche comme Marx l'avait fait de la marchandise, elle le fait entrer dans un champ de réflexion métaphysique, elle le déconstruit et le fait sortir de son statut d'objet trivial et biologique. Le sexe n'est pas une qualité donnée, au contraire, il est le produit de rapports sociaux. Avec une certaine ironie, on peut reprendre son idée qui est de dire que les deux sexes sont tous les deux biologiques mais l'un l'est plus que l'autre. Cette naturalisation du corps des femmes entraîne une disqualification de leur discours dans sa dimension politique. Si les hommes, référents invisibles du discours, peuvent penser la société dans son ensemble, les femmes elles, ne font que reprendre le modèle de société pensé par les hommes et pour les hommes, dont elles sont de fait exclues ainsi que la nature. Cette possibilité de prendre la parole et de penser la société, possibilité qui fluctue selon le sexe, est bien la marque d'une prise de pouvoir qui n'est donc pas biologique, mais sociale, d'un sexe sur l'autre :

« Que des femmes puissent pleinement partager ce discours général n'est plus alors tellement étonnant si l'on veut bien définir sociologiquement ce référent : il s'agit de la catégorie qui, dans un rapport sociologique concret, détient le pouvoir, détient donc - dans une société de pouvoir - la parole ; c'est l'homme socialement et pas biologiquement défini. Cette parole étant LA parole, elle, n'est pas pensée obligatoirement, par les membres de la société, comme étant sexuée, elle est pensée par tous comme étant la vérité, toute nue sans doute, mais sans sexe apparent. » (Mathieu, 1973, p. 59).

Enriquez (Enriquez, 1983, p. 234) souligne ce phénomène en disant que la femme est « un objet-non-social » autour duquel la société s'organise.

Les rôles de sexe, quand bien même sont-ils examinés au regard de la sociologie, peuvent vite être réifiés. Là encore, Mathieu (Mathieu, 1991a), dans « Paternité biologique, maternité sociale » montre comment les rôles de père et de mère, de maternité et de paternité, ne sont pas traités de la même façon. De ces deux fonctions sociologiques, l'une va être naturelle, la maternité, et l'autre sociale, la paternité. Or en montrant la maternité uniquement comme phénomène biologique, et l'enfant-né comme le seul sujet de la maternité, on ne peut pas comprendre comment une régulation sociale des naissances peut être possible. Régulation sociale qui, quand elle est reconnue comme telle, et donc prise en charge par la société, passe dans des mains masculines, d'avocats, de médecins etc. qui dénie toute capacité des femmes à envisager la maternité socialement et surtout par elles-mêmes.

Tabet (Tabet, 1988) reprend aussi la maternité comme pierre angulaire de l'argumentation qui vise à expliquer les rôles sociaux des sexes au regard du biologique. Il va de soi que les femmes doivent rester au foyer et donc rester cantonnées à la sphère domestique, puisque ce sont bien elles qui, biologiquement, donnent la vie puis le sein. Le travail domestique est donc dans la stricte continuité de la fonction que la nature attribue aux femmes et qui, en tant que telle, ne donne pas le droit à une reconnaissance sociale et donc à une possible rémunération. Cela instaure du même coup une dépendance économique des femmes aux hommes. Or Tabet (Tabet, 1988) explique bien que les femmes peuvent potentiellement mettre au monde des enfants, il est vrai, mais que cette potentialité est actualisée par la manière dont chaque société pense la fécondité comme « optimale ». Inutile de dire que le nombre optimal d'enfants que chaque femme doit avoir n'est pas fixé par les femmes, mais par les hommes. Tabet (Tabet, 1988) revient sur cette idée fautive que la fécondité n'est contrôlée que lorsqu'elle est limitée (on pourrait même ajouter chimiquement). Or la fécondité des femmes est contrôlée par les hommes, qu'elle soit

élevée ou basse. L'exposition aux coûts répétés organisée socialement *via* notamment l'obligation de mise en couple avec le sexe opposé, et en particulier, à un âge précoce pour les femmes, n'est jamais perçue comme étant une régulation sociale. L'hyperfécondité des femmes est pensée comme naturelle, leur sous-fécondité est présentée comme artificielle (c'est-à-dire plus de façon contre-nature que sociale). Journet (Journet, 1988, p. 17) mentionne le fait qu'aucun système reproductif n'est naturel : « La reproduction physique est à l'évidence une donnée qu'aucune société, sinon dans l'idéologie, ne laisse aux seuls effets de la nature. ».

Au travers de ces déconstructions de la notion de sexe comme marqueur d'une appartenance sociale naturalisée, accompagnée de la critique de la maternité comme fonction naturelle et non sociale et par ricochet, du taux de fécondité qui serait naturel et incontrôlé quand il est élevé, contrôlé quand il est bas, ces anthropologues et sociologues nous permettent d'envisager que les rapports de sexe sont effectivement sociaux et politiques, et rendent impossible la justification du social par l'existence d'une nature de l'Homme qui serait inhérente et donc déterminante. Mais cette idéologie naturalisant les rapports de sexes ne se contente pas de différencier les hommes et les femmes, elle les hiérarchise.

Les relations asymétriques

La constitution de ces deux groupes sociaux bien différenciés, d'hommes et de femmes, ne serait rien si, pour reprendre le terme d'Héritier (Héritier, 1996, 2002), une valence différentielle ne venait s'y ajouter. Autrement dit, non seulement il y a une différence entre les hommes et les femmes, mais cette différence se couple d'une asymétrie et d'une hiérarchisation.

L'asymétrie est d'abord cognitive comme le montrent Hurtig et Pichevin (Hurtig & Pichevin, 1985, 1986) lors du processus de catégorisation homme et femme. Par exemple, l'appartenance sexuée d'une femme est plus flagrante que l'appartenance sexuée d'un homme. La description d'une femme commence par l'appartenance au sexe féminin, contrairement aux hommes qui sont perçus comme des individus et donc pas comme appartenant à un groupe. De plus, le sexe masculin a valeur de référence alors que le sexe féminin est une variante ou une déviance : si l'on compare l'homme à la femme, il y a plus de différences entre eux deux que si l'on compare la femme à l'homme. Autrement dit, la femme a plus de points communs avec l'homme, que l'homme n'en a avec la femme. Nous retrouverons cette analyse plus tard concernant le référent invisible ou neutre qu'est l'individu de sexe masculin mais aussi de couleur blanche. Comme le mentionne Beauvoir (Beauvoir, 1949) dans l'introduction du *Deuxième sexe*, la femme est l'Autre de l'homme, l'altérité.

Cette asymétrie cognitive va se retrouver dans les processus de catégorisation sociale. Comme le montrent Clémence (Clémence *et al.*, 1998) et Lorenzi-Cioldi (Lorenzi-Cioldi, 2001, 2002, 2009) les dominants sont perçus comme individus et les dominés comme membres d'un groupe. En effet, les dominés sont des entités interchangeable, hétéronomes et homogènes. Lorenzi-Cioldi emploie la terminologie de « groupe collection » pour les groupes dominants et de « groupe agrégat » pour les groupes dominés (Lorenzi-Cioldi, 2002). Les dominants eux ont une individualité forte, ils sont indépendants et autonomes. Les individus appartenant à un groupe dominé vont avoir tendance à rendre saillante cette appartenance à un groupe, contrairement aux dominants qui vont faire ressortir, là encore, leur individualité.

La domination masculine

Cette asymétrie entre les hommes et les femmes est pensée par les sociologues, au niveau structurel, comme domination des hommes sur les femmes. C'est bel et bien en raison de ce système de domination que les rapports sociaux de sexes ont été idéologiquement et socialement construits aux dépens du sexe féminin. En effet, le fait que le sexe féminin soit identifié comme « biologiquement inférieur » n'est pas la cause de sa domination, comme la perspective naturalisante des rapports sociaux de sexe l'a longtemps sous-entendu, mais la conséquence de la domination du sexe masculin sur le sexe féminin. Il s'agit pour les dominants non pas simplement de dominer par la force mais aussi idéologiquement... Il faut légitimer un rapport de domination de fait en l'inscrivant dans la nature biologique des hommes et des femmes, nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée. Les sociologues comme Guillaumin (Guillaumin, 1992) et Bourdieu (Bourdieu, 1998) rétablissent ainsi la contingence et l'arbitraire qui organisent les rapports hommes/femmes et dénoncent, selon les termes de Bourdieu (Bourdieu, 1998), l'arbitraire culturel devenu naturel. Ceci dit, cette construction idéologique et cette emprise symbolique ne peuvent se passer de la violence réelle commise à l'encontre de l'intégrité psychique et physique des femmes.

En effet, comme de nombreuses sociologues l'ont souligné, la domination des hommes sur les femmes se fait notamment par la violence. Guillaumin (Guillaumin, 1992) utilise le terme de sexage pour qualifier l'esclavage auquel est réduit le sexe féminin (au sens propre et au sens figuré...). Corps des femmes qui est dompté par le regard et le désir des hommes. Le désir des hommes est d'autant plus éveillé que le corps des femmes témoigne de cette soumission : difficulté à marcher avec des chaussures très élégantes, exposition au coït *via* le port de jupe, maquillage qui montre le besoin de séduire le sexe masculin. Les accoutrements typiquement féminins, s'ils représentent effectivement ce besoin de séduire le regard en exposant le corps, sont aussi des entraves à leur possibilité de se mouvoir. Courir, se baisser, porter, monter des marches, autant de gestes quotidiens qui sont entravés par ces accessoires. Bourdieu (Bourdieu, 1998, p. 44) reprend cette analyse de Guillaumin en la muant en violence symbolique. Bourdieu dénonce cette force symbolique du regard des hommes qui s'exerce « comme par magie » sur le corps des femmes. Ce contrôle des corps des femmes entraîne une somatisation des rapports de domination et constitue ce que Bourdieu appelle l'*hexis*, l'ensemble des attitudes corporelles qui sont le reflet du statut social des individus. Les femmes doivent sourire pour être agréables à leur interlocuteur, ne pas regarder dans les yeux, si ce n'est que pour signifier une invitation à caractère sexuel etc.

Le sexage du corps des femmes s'effectue donc par la simple tyrannie du regard des hommes sur les femmes, mais comme Guillaumin le souligne, la violence physique est aussi de rigueur. Le viol par exemple est une des menaces de violence sexiste la plus souvent mise à exécution. La violence physique et sexuelle, mais aussi la violence verbale sont autant d'armes qui permettent au sexe masculin d'instaurer et de conforter leur domination sur les femmes et ce dans la sphère publique comme privée. Cet exercice de la violence, s'il ne suffit pas à expliquer la domination des hommes sur les femmes, n'est pas à sous-estimer : comme le montre l'enquête Enveff (Jaspard & Equipe ENVEFF, 2001), sur les deux ans précédents l'enquête, 10% des femmes disent avoir subi des violences psychologiques, physiques et sexuelles. D'autres enquêtes le montrent comme celle de Bajos et Bozon (Bajos & Bozon, 2003). Cette violence est d'autant plus perverse qu'elle s'ancre là encore dans une perspective naturaliste : les hommes seraient forts, ils dominent physiquement les femmes donc ; le raccourci ne se fait pas attendre, les hommes tirent de cette constitution

physique toute la légitimité pour dominer naturellement et physiquement les femmes... Rappelons aussi que cet exercice de la violence est le paroxysme de l'affirmation sociale de la virilité. Mais là encore Guillaumin (Guillaumin, 1992) montre que si les femmes n'étaient pas tenues à l'idéal de minceur et de fragilité, et donc à moins manger que les hommes, et qu'il leur était permis d'exercer leur corps à l'activité physique... l'écart dit physique et perçu comme naturel serait réduit.

Cette domination dite physique des hommes sur les femmes comme justification de leur domination sociale ne trouve ni fondement historique et même archéologique (Godelier, 1996), ni neurobiologique (Vidal & Benoit-Browaeyns, 2005, Halpern, 1986, Kimura, 2001), même si les tentations socio-évolutionnistes existent toujours (Bluffer, 1984). L'argument historique de l'homme chasseur et de la femme cueilleuse est une projection historique (Cohen, 2003) qui sert de justification à l'état de fait présent. Ainsi, selon toutes ces références, il y a entre les hommes et les femmes, plus de points communs que de différences, celles-ci étant interprétées, ou dues à des effets contextuels et psycho-sociaux. C'est pour cela que la théorie Queer préconise d'aller au-delà de la bicatégorisation, puisque la moindre catégorisation entraîne un rapport de domination (Butler, 1990, Kessler & McKenna, 1978, Gaard, 1997).

Il existe un champ d'étude non plus axé sur les femmes mais sur les hommes (Falconnet, 1977, Dorais, 1992), permettant de montrer que le mâle, comme la femelle, est construit. Ainsi, s'agit-il de dénoncer un fonctionnement social qui profite de cette domination (comme d'autres). Par ailleurs Shows et Gerstel (Shows & Gerstel, 2009) montrent comment la révolution annoncée des « nouveaux pères » est ancrée sociologiquement. Si cette révolution est réelle chez les classes basses et moyennes, bien que non-affichées, elle est seulement affichée et non réelle chez les classes plus hautes... Mais cet affichage est tout aussi efficace pour faire évoluer les pratiques. Ces contrastes permettent d'apprécier à quel point les changements sont toujours moins importants que ceux annoncés (A.-M. Devereux, 2003, Hurtig, 1995), cela dépend du milieu social comme de l'indicateur retenu.

B . Les femmes dans la sphère publique

Nous allons voir maintenant comment les interactions sociales sont révélatrices et s'organisent d'après cette construction des rapports sociaux de sexe et des stéréotypes de sexe.

a . Les femmes au travail

S'il reste un travail typiquement féminin, il s'agit du travail domestique qui pèse encore lourd sur la journée des femmes mais aussi et surtout des mères (Singly, 1987, Kaufman, 1992, Hakim, 2002), ce qui laisse encore aux pères la part belle comme « Breadwinner » (Gadéa & Marry, 2000).

Un travail d'homme, un travail de femme

Voyons comment ces rapports sociaux de sexe se retrouvent dans la sphère du travail salarié, activité sociale par excellence. La différence entre le genre féminin et le genre masculin est éprouvée par la répartition du travail entre les hommes et les femmes, si bien qu'il y a des travaux et des métiers d'hommes d'une part, des travaux et des métiers de femmes d'autre part. Il s'agit de la division sexuée du travail.

Laufer (Laufer, 2004), Eagly et Karau (Eagly & Karau, 2002), et Belle (Belle, 1991) ainsi qu'Hakim (Hakim, 1993) montrent que les hommes sont d'emblée assignés à la sphère

productive alors que les femmes sont automatiquement liées à la sphère familiale. Leur place sur le marché du travail n'a donc rien de légitime, leur travail n'a jamais été considéré comme tel puisqu'il était dans la continuité de ce qu'on attendait de leur nature. Ce fut bien sûr le cas du travail domestique, invisible d'un point de vue économique, mais aussi de la plupart des travaux qu'elles ont pu avoir à exécuter y compris à l'extérieur de la sphère domestique. Disons que le travail des femmes est perçu comme étant dans la continuité de leur rôle naturel et de leur habileté domestique, mais aussi comme revenu complémentaire à celui du conjoint. Cette représentation du revenu des femmes comme complémentaire, en plus de celle qui fait de leur travail une sorte de continuation de leur acquis naturel, occasionnent des écarts de salaire entre les hommes et les femmes encore très importants : en moyenne de 16,5%, dont 11,3% dans la fonction publique territoriale. Cet écart augmente avec le statut, puisque l'écart le plus grand est entre les hommes et les femmes cadres où il est de 20%, dans la fonction publique territoriale il s'élève à 17,3%¹⁴.

Les qualités dites féminines sont le soin et l'écoute des autres, les travaux minutieux dits de « petites mains », ainsi que l'oubli de soi, selon Aubert (Aubert, 1982) : non seulement leur travail n'est pas reconnu comme étant une activité sociale, mais en plus elles doivent, pour bien l'exercer, se faire oublier... Et le corps social n'y est pas insensible puisqu'il les oublie effectivement. Comme en témoignent Gollac et Volkoff (dir) (Gollac & Volkoff, 2002), les femmes ont des conditions de travail encore plus dures que celles des hommes pour un salaire moins élevé. Les cadences sont plus rapides, leurs libertés sont extrêmement restreintes (interdiction absolue de parler). L'attribution des tâches aux femmes se fait en accord avec le stéréotype de l'éternel féminin qui leur est tenu d'incarner. Ainsi, selon l'INSEE (calcul basé sur 2008), seul huit métiers sur quatre-vingt six sont mixtes, les professions fortement féminisées s'inscrivent dans les métiers typiques du *care* (aide à domicile, aide-soignant, sage-femme, infirmière, action sociale, mais aussi l'enseignement)¹⁵.

Ceci dit, le travail des hommes, le travail qui leur est réservé, est aussi dans la continuité de ce qu'on leur attribue comme compétences naturelles. Ce sont les hommes qui font les gros travaux, les tâches reconnues comme demandant une habileté technique et la maîtrise d'outils et d'instruments. Mais ce travail masculin lui, est reconnu comme tel, c'est-à-dire comme exigeant l'acquisition de compétence, ce qui va au-delà de la simple constitution naturelle du corps. Comme le soulignent dans l'introduction de leur ouvrage co-dirigé, Laufer, Marry et Maruani (Laufer *et al.*, 2003), le travail est une notion qui est intrinsèquement masculine. Les femmes n'y figurent que comme « problèmes à négocier ». Si l'on souligne souvent que les femmes gagnent moins que les hommes, on ne dit jamais que les hommes gagnent plus que les femmes...

Cette organisation sexiste du travail est, bien entendu, discriminatoire et répond à une logique de « dualisme sexualisé » comme le mentionne Aubert (Aubert, 1982, p. 84). L'identité sexuée conditionne le rôle professionnel, les individus n'ont pas un statut social, mais bel et bien un statut biosocial.

¹⁴ Chiffres INSEE : DADS (2007), déclaration annuelle des données sociales pour le secteur privé et semi-public, le secteur hospitalier public et la fonction publique territoriale. Ajoutons que cette différence de salaire se répercute sur le montant des retraites touché par les hommes et par les femmes, en moyenne de 1020 euros pour les femmes et de 1636 euros pour les hommes.

¹⁵ Cette ségrégation entre les hommes et les femmes agit très en amont à l'école et à l'université. On retrouve les filles dans les filières littéraires, sciences économiques et sociales (les CPGE littéraires comptent 74% de filles, et les économiques, 54,8%), et les hommes dans les filières scientifiques (on compte 30,5% de filles dans les CPGE scientifiques) et financières. Chiffres du ministère de l'éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2009.

Ces enjeux de discrimination sont complexes puisqu'ils agissent à plusieurs niveaux et de façon différente. En ce qui concerne les solutions apportées à ces discriminations, il est tout aussi complexe de les mettre en place, que d'en mesurer le réel bénéfice. En effet, Fortino (Fortino, 2002) montre comment l'instauration de la mixité peut, derrière une apparente promotion des femmes, faire le jeu de ce statut biosocial. Une mixité peut être instaurée selon une répartition des rôles qui est fonction des stéréotypes de genre. Dans ce cas la mixité légitime la complémentarité des stéréotypes. En cautionnant ainsi l'efficacité des stéréotypes, la mixité, loin d'ouvrir le champ des possibles, ne fait que les restreindre. Ainsi, selon Fortino (Fortino, 2002, p. 164) même si cela peut sembler paradoxal : « L'appartenance sexuelle des individus ne perd pas de sa pertinence dans un espace de travail en voie de mixité, au contraire. ». L'autre risque de la mixité signalé par Mosconi (Mosconi, 1992) concerne la mixité scolaire. En effet, l'introduction de la mixité à l'école a eu pour conséquence de remplacer la dichotomie garçon/fille, par une mixité construite sur le masculin neutre. Mixité ne veut donc pas dire égalité et ne veut pas dire parité. Soit les sexes sont perçus comme complémentaires, et dans ce cas les hommes et les femmes sont ségrégués, soit le sexe masculin devient neutre et rend toute conduite féminine déviante.

Ces politiques volontaristes de promotion des femmes, mais plus largement de ce que l'on appelle les minorités, peuvent même agir contre elles et donc avoir l'effet tout à fait opposé à celui attendu (Bogalska-Martin *et al.*, 2006). C'est ce que Lorenzi-Cioldi (Lorenzi-Cioldi & Buschini, 2004, Chatard *et al.*, 2006) montre dans le cas des politiques de discrimination positive. Les individus appartenant à des groupes dominés, qui sont intégrés à une structure de travail grâce à une politique de discrimination positive, ne sont pas reconnus comme compétents ou méritants. Ils sont perçus comme ayant réussi uniquement grâce à leur appartenance à un groupe dominé. Il est donc complexe de lutter contre ces discriminations, puisque les solutions apportées peuvent cautionner la complémentarité des sexes en l'asseyant sur la perception essentialiste des sexes, peuvent neutraliser le sexe féminin dans le sexe masculin ou encore disqualifier les compétences des individus recrutés sur la base de leur seule appartenance à un des deux groupes de sexe.

L'identité sexuée et l'identité professionnelle

Hupper-Laufer (Hupper-Laufer, 1982) remarque cet effacement du féminin aux dépens du masculin neutre aussi dans le milieu professionnel en tant que posture stratégique adoptée par les femmes pour s'intégrer dans le milieu professionnel. Les femmes ont le choix entre deux postures. La première est de se conformer à ce que les hommes attendent d'elles, dans ce cas, elles s'assurent de bonnes relations avec eux ; la seconde est d'adopter un rôle qui déroge à ce que les hommes attendent d'elles, elles sont alors « trop » autoritaires en adoptant une posture masculine, ou « trop » séductrice en sur-jouant la posture féminine, dans ce cas elles prennent le risque de se heurter aux hommes. Autant dire qu'au final elles n'ont guère le choix, et qu'elles préfèrent neutraliser le trop ou le pas assez de féminité pour y gagner en tranquillité. Posture neutre qui ne l'est bien évidemment pas puisqu'elle se calque sur le masculin dit neutre. Adopter ce modèle masculin neutre est effectivement moins coûteux que d'inventer un modèle « à part », féminin (Aubert, 1982). Cela dit, nous verrons que récemment Doutré (Doutré, 2007, 2008a) prouve que les femmes cadres ont une perception spécifique de leur propre groupe.

Si l'identité féminine peut être gommée et laisser place à l'expression de la seule identité masculine perçue comme neutre, les identités féminines et masculines peuvent aussi être investies de façon défensive aussi bien par les hommes que par les femmes. Dans ce cas,

la féminité et la masculinité laissent place à la virilité et à la muliérité telle que l'a définie Dejours (Dejours, 1988) : la muliérité c'est l'aliénation féminine dans les stéréotypes de la féminité et de la soumission, définition reprise ensuite par Molinier qui la développe avec l'idée du recours à une position masculine comme défense par rapport à la souffrance au travail (Molinier, 2000). Ces deux positionnements sont des positionnements sexués qui sont aussi constitutifs de l'identité professionnelle. Les professions hyper-sexuées sont par exemple les professions ayant à voir avec le *care* qui sont très féminisées, et les professions du bâtiment ou militaires, qui ont en général à voir avec le risque, sont très masculines. Molinier (Molinier, 1996) mentionne la souffrance des stagiaires-infirmières que provoque non pas le vécu quotidien de la mort et de la maladie, mais la mise au pas de leur corps de femme qui doit devenir un corps d'infirmière. Ce corps doit être parfaitement épilé, souriant etc... Tout comme les ouvriers de chantier ne doivent pas avoir peur du risque et en prendre volontairement et quotidiennement sur leur lieu de travail, sans quoi ils sont mis au ban des hommes dits « mauviettes » et bien sûr « femmelettes ». Ainsi, une part de la pénibilité que demande le travail est en quelque sorte internalisée, prise en charge, par l'identité sexuée poussée ainsi à l'extrême. Mais cette internalisation dans l'identité sexuée de la pénibilité du travail est toujours plus efficace chez les femmes que chez les hommes. Molinier (Molinier, 1996, p. 51) le souligne : « La pénibilité du travail masculin est le plus souvent apparente, mais peut susciter, au lieu d'un rejet, la fierté d'affronter " virilement " l'effort et le danger. La naturalisation des conditions de travail des ouvrières, sous la figure d'un travail " féminin " conduit tout aussi sûrement, à laisser en l'état les formes de pénibilité qu'elles comportent ». Notons au passage que Dejours (Dejours, 1988) appelle cela la « normopathie virile » dans la mesure où elle est effectivement essentielle pour pratiquer certaines professions dangereuses, ainsi elle ne peut pas être reconnue comme pathologique. Cette virilité est construite sur un mode défensif (Molinier, 2000) ce qui enlève donc toute possibilité de création d'espace de négociation de l'identité sexuée.

Les enjeux de la féminisation

La féminisation du marché du travail a provoqué quelques bouleversements, ne serait-ce que concernant le lien entre identité sexuée et identité professionnelle. En effet, s'il fut un temps où l'avocat ou le médecin étaient nécessairement des hommes, cela n'est plus le cas à l'heure actuelle. L'arrivée des femmes dans ces professions réservées aux hommes, professions libérales et prestigieuses, a entraîné certains ajustements (Lapeyre, 2006).

Le premier est la relative perte de prestige des professions se féminisant, comme ce fut le cas dans le tournant du 19^{ème} au 20^{ème} siècle quand le secrétaire laisse la place à la secrétaire, perte de prestige qui s'accompagne d'une prolétarianisation de ces professions. Le métier d'instituteur et la place que lui accordait la société du début du 20^{ème} siècle n'a plus grand chose à voir avec le métier d'institutrice et le statut social qui lui est associé en ce début de 21^{ème} siècle. Ainsi ne suffit-il pas pour les femmes de prendre des bastions masculins, encore faut-il que ces professions, une fois féminisées, restent prestigieuses et nobles.

De plus, quand les femmes intègrent ces professions dites masculines, elles apportent avec elles leur lot de condition féminine bien qu'elles aient pu s'en affranchir en partie pour atteindre des professions. Comme Lapeyre et Le Feuvre (Lapeyre & Le Feuvre, 2005) le soulignent concernant la féminisation du corps médical, les femmes médecins travaillent moins que leurs collègues masculins afin de concilier la vie de famille à la vie professionnelle. Mais ces femmes médecins travaillent, et leurs conjoints qui pour certains

sont aussi médecins doivent eux aussi réajuster leur temps de travail pour prendre en charge une partie des tâches que leur conjointe n'assume pas. Tous ces ajustements font que les médecins, hommes et femmes travaillent moins à l'heure actuelle que leurs prédécesseurs. Et la pénurie de médecins fait rage... La féminisation implique donc des réajustements structurels qui vont au-delà de l'ajustement privé du temps de travail des membres du couple.

Cassel (Cassell, 2000) montre aussi à quel point le quotidien des femmes chirurgiennes consiste à faire le pont entre leur appartenance au sexe féminin, qui les assimile traditionnellement aux infirmières, et leur appartenance à la profession de chirurgienne qui est traditionnellement masculine. Elles doivent d'une part confirmer leur statut de chirurgienne en se faisant accepter par leurs collègues masculins et d'autre part se faire respecter et obéir par les infirmières, infirmières pour lesquelles il est contre intuitif et même contre-nature d'être sous la responsabilité d'une femme. Cassel montre comment ces chirurgiennes, notamment en mettant du rouge à lèvres avant d'arriver dans le bloc opératoire, plutôt qu'en n'en mettant pas, parviennent à mieux se faire apprécier des infirmières sans trop dénoter du modèle masculin neutre que leur prescrit leur appartenance professionnelle.

La féminisation du marché du travail peut donc être analysée à trois niveaux comme le fait Lapeyre (2006), au niveau macroscopique qui comprend les régulations des relations hommes/femmes au regard des politiques mises en place par l'état providence ; au niveau mésoscopique qui comprend la redéfinition de l'éthos professionnel ; et enfin au niveau microscopique qui comprend la gestion des carrières et notamment la gestion des calendriers productifs et reproductifs.

b . Les femmes et la représentation élective

D'objet civique à sujet civique

Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944 en France, date tardive comparée à nos voisins européens et à nos cousins d'Amérique du Nord. On peut donc dire que les femmes ont été légitimées comme actrices politiques et citoyennes tardivement, à moins que, là encore, elles n'aient été considérées une fois de plus comme objets de tractation politique. Dhavernas (Dhavernas, 1978) mentionne que le droit de vote aurait été obtenu par les femmes, en ce lendemain de 2^{ème} guerre mondiale et veille de guerre froide, parce que leur vote était réputé anti-communiste... Enriquez évoque ce phénomène en ces termes (Enriquez, 1983, p. 240) :

« Habituellement la femme ne peut que mimer une rébellion, faire semblant d'être comme les hommes ; elles restent en tant que symbole de sexualité et de fécondité, un élément de discordance qui doit rentrer dans le rang et dont l'homme accepte et permet l'excès dans la mesure où comme tout fonctionnement du " monde à l'envers ", il demeure dans les limites prescrites par " le monde à l'endroit ". ».

Comme nous l'avons vu précédemment avec Mathieu (Mathieu, 1973), les femmes arrivent difficilement à passer d'objets du discours politique à sujets de ce discours sans être perçues autrement que comme des femmes déguisées en homme.

Quoi qu'il en soit, cette entrée tardive sur la scène politique n'est pas sans conséquence. Si l'on regarde le taux d'élues à l'Assemblée Nationale et au Sénat, instances

nationales dites représentatives du peuple et qui à ce titre doivent être exemplaires, il ne dépasse le cap de 5% d'élues qu'en 1978, et des 10% en 1998, il y a actuellement 18,5% de femmes élues à l'Assemblée nationale, et au Sénat 21,8%. Au niveau de la démocratie locale en 2004, les conseils généraux sont composés à 12,3% de femmes et les conseils régionaux 47,6% ; et elles représentent 13,9% des maires¹⁶... Comme le montrent ces quelques chiffres, très inégaux, les femmes restent encore sous-représentées en politique. Cela met la France en 18^{ème} position pour ce qui est de la place des femmes à l'assemblée nationale ou à la chambre unique, sur les 27 pays européens, et 5^{ème} place sur 13 pour leur place au Sénat ou deuxième chambre.

La parité

Pour compenser cette faible représentation des femmes dans les instances politiques, des lois contraignantes et accompagnées de sanctions financières ont été votées afin d'imposer la parité homme/femme. La première a été adoptée le 6 juin 2000, elle ne concernait que les scrutins de listes qui devaient alors être formées selon une alternance homme/femme pour ce qui concerne les élections européennes et sénatoriales, et une alternance par groupe de six candidats pour les élections régionales et municipales. Concernant ces deux dernières, l'alternance stricte est adoptée le 11 avril 2003 pour les élections régionales et le 31 janvier 2007 pour les élections municipales afin d'éviter, là encore, les effets de plafond de verre. Cette loi impose du même coup la parité au niveau de l'exécutif des conseils régionaux et municipaux.

Ces lois sur la parité ont donc eu un impact plus ou moins marqué, mais elles ont surtout donné lieu à de vifs débats chez les féministes. En effet, ces lois sur la parité, même si elles ont pour objectif de promouvoir les femmes en politique, n'ont pu se faire qu'au sacrifice de l'idéal républicain qui est de considérer chaque citoyen-ne de façon abstraite, sans considération de sexe. Ces lois font donc courir le risque de réintroduire une naturalisation des catégories d'homme et de femme, ce contre quoi les féministes se sont toujours battues, et font aussi planer le spectre de la menace communautaire. Mais

« le principe de parité revient, alors, à donner un statut juridique à une modalité de structuration pathologique des sociétés pour mieux la résorber. Fidèle à ce que le féminisme égalitaire s'acharne à proclamer, la revendication paritaire vise la neutralisation des catégories de sexes inscrites dans un rapport historique de domination. Mais en se plaçant sur ce terrain, la parité devient totalement corrosive pour le modèle républicain de représentation. Elle oblige à considérer la position sociale réelle des protagonistes politiques et la logique des rapports sociaux qui les sous-tend. » (Millard & Ortiz, 1998, p. 202).

Ces lois sur la parité sont donc à double tranchant. Elles ont suscité une levée de bouclier de la part d'autres mouvements, qui eux n'étaient pas féministes, et pour des raisons tout autres... En effet, cette demande d'introduction de mixité en politique était perçue comme une demande particulière puisqu'elle émanait des femmes, et faisait donc affront au masculin neutre qui incarne par là même l'universel.

Comme le mentionne Lamoureux (Lamoureux, 1999), l'État est la démocratisation de la virilité ; en France cela est particulièrement perceptible par la devise qui comprend la fraternité. L'État est donc essentiellement androcentrique selon elle. Rappelons que Freud (Freud, 1913) situe la naissance de la démocratie dans le meurtre du patriarcat

¹⁶ Ces chiffres viennent du ministère de l'intérieur, bureau des élections et des études politiques, parlement européen.

par les fils, pour avoir accès aux femmes qu'il s'accaparait jusque là. Enriquez (Enriquez, 1983) qui reprend ce mythe fondateur insiste bien sur le fait que la démocratie est d'abord une démocratie des fils et que le pouvoir est un pouvoir masculin. La devise française comprenant la mention de « fraternité » ne s'y trompe pas.

Ainsi, légiférer sur l'accès au pouvoir en fonction du sexe selon Agacinski (Agacinski, 1998, p. 11), c'est permettre enfin leur accès égal à celui-ci. Elle résume cela en ces mots :

« En réalité, la différenciation sociale des sexes devenait intolérable parce que, pour la première fois, elle se présentait comme le principe d'un partage égalitaire entre hommes et femmes au lieu de signifier leur inégalité comme elle l'avait toujours fait. Pour que la place des femmes dans la cité fut enfin reconnue, il fallait donc aller au-delà d'une conception sexuellement neutre de la démocratie et de la citoyenneté, et c'est sur ce chemin que se retrouvèrent la plupart des féministes et des partisans hommes et femmes, d'une société mixte. ».

Les partisans de la loi sur la parité partent donc du principe que l'idéal républicain n'a en fait jamais existé ; le fait de considérer chaque citoyen.ne en dehors de toute considération relative au sexe (comme à la couleur et à la classe sociale), ayant toujours été un leurre (Coenen, 1999). L'idéal du citoyen n'a jamais été autre que celui du masculin érigé comme universel. Bataille et Gaspard (Bataille & Gaspard, 1999) soulèvent aussi que l'universalisme de la première déclaration universelle des droits de l'Homme des démocraties actuelles a été mise à mal par une ségrégation des hommes et des femmes. L'individu est inscrit dès la naissance dans une catégorie de sexes. On peut donc dire que la parité dénonce le masculin comme neutre pour le rendre particulier, au même titre que le féminin.

La parité oblige donc les femmes comme les hommes à assumer leur différence, leur différence sexuée. Différence qui est maintenant assumée et qui vise l'égalité, contre l'inégalité qui la précédait sous couvert d'indifférenciation. Agacinski écrit (Agacinski, 1998, p. 189) :

« La différence n'est donc pas le contraire de l'égalité mais de l'identité : deux choses sont soit identiques soit différentes, même si un objet peut être identique à un autre d'un certain point de vue, et différentes d'un autre point de vue, ou sous un autre aspect. Ainsi l'homme et la femme sont différents par certains caractères, et semblables par d'autres. Quant à l'égalité elle s'oppose à l'inégalité et non pas à la différence ».

Nous pouvons reprendre cette phrase fameuse de Gambetta : « Ce qui constitue la vraie démocratie ce n'est pas de reconnaître des égaux, mais d'en faire ».

c . Les femmes et le pouvoir

Que ce soit dans la sphère politique ou professionnelle, les femmes ont du mal à accéder au pouvoir. Comme le mentionne Aubert (Aubert, 1982), l'exercice du rôle professionnel et électif est d'abord masculin, et selon Enriquez (Enriquez, 1983), le pouvoir est d'essence masculine, donc l'accès au pouvoir dans la sphère professionnelle ou élective pour les femmes est un double défi. Pour Maruani (Maruani, 1992, p. 131) : « Dans un univers très masculin, un plafond de verre défend toujours l'accès des femmes aux premiers cercles de l'égalité aux derniers cercles du pouvoir. ». Les hommes ont le pouvoir de fait, les femmes ne font qu'usurper ce pouvoir qui est encore d'essence masculine. Appuyons cette analyse sur quelques chiffres qui ancrent bien ce constat : les femmes sont absentes des conseils

d'administration où elles ne sont que 10,5%¹⁷ du CAC 40, mais dans la fonction publique ce n'est guère mieux puisqu'elles ne sont que 21,3% à occuper des emplois de direction¹⁸. Cela est valable aussi pour le monde syndical où elles représentent 35,2% des élu.e.s des organisations syndicales des comités d'entreprise¹⁹ et 31% des président.e.s d'association (elles occupent le poste de trésorière -42%- ou de secrétaire -57%-)²⁰. Nous pourrions continuer à énumérer des statistiques montrant que l'accès des femmes à l'exercice du pouvoir reste difficile.

La candidature de Ségolène Royal aux élections présidentielles de 2007 a montré que pour une femme la position d'être éligible à la fonction suprême de l'État est moquée voire l'objet d'attaques sexistes²¹. Le livre de Jospin ne cache en rien ce sexisme sous couvert d'analyse politique (Jospin, 2007). Cet accès plus que difficile au pouvoir peut être opérationnalisé par deux notions : le fameux « plafond de verre » (auquel il faut ajouter « le couloir », ou « les parois de verre ») mais aussi la théorie des rôles sociaux d'Eagly (Eagly, 1987, Eagly *et al.*, 2000, Eagly *et al.*, 2004), développée en France par Doutre (Doutre & Uzel, 2006, Doutre, 2007, 2008b), montrant que l'exercice du pouvoir est éminemment genré, de genre masculin, ce qui exclut de fait le genre féminin. Nous insistons sur le fait que c'est bien le genre et non le sexe qui est discriminé, puisque c'est bien la féminité, qu'elle soit incarnée par un homme ou une femme qui semble pâtir d'une image défavorable, et la masculinité, d'une image favorable. Doutre (Doutre & Uzel, 2006) et Eagly et Karau (Eagly & Karau, 2002) font l'hypothèse que cela proviendrait d'une idéologie sexiste pro homme. En effet, comme le mentionne Doutre (Doutre, 2008b), les femmes qui réussissent à percer le plafond de verre sont de genre masculin : Laurence Parisot, Michèle Alliot-Marie, Anne Lauvergon, ou encore Martine Aubry sont des femmes qui ne mettent pas de robe, qui portent les cheveux courts et qui alignent leur comportement sur celui qui est attendu d'un homme. Dans le cas de Ségolène Royal, ce n'est pas tant le fait qu'elle soit une femme qui lui a porté préjudice, mais sa féminité : les cheveux mi-longs, les robes etc. qui lui ont valu le surnom de « Madone ».

La théorie des rôles sociaux de sexe

La division sexuelle du travail, dont nous avons déjà parlé précédemment, assigne les femmes à des tâches minutieuses, de soin et d'entretien, qui sont dans le prolongement de leur travail domestique. Par ailleurs, leur effacement et discrétion sont des qualités essentielles. Or plusieurs travaux montrent que les gens de pouvoir sont dotés de qualités qualifiées de masculines et agentiques (Eagly *et al.*, 2004, Lorenzi-Cioldi, 2005, 2006, Doutre & Dubois, 2000, Doutre & Uzel, 2006) qui sont donc en contradiction avec cette discrétion qui est attendue des femmes.

Les femmes et leur parcours de "vair"

¹⁷ Chiffre de Capitalcom, étude sur la mixité au sein des organes de gestion et de contrôle.

¹⁸ Chiffre du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, faits et chiffres, 2008-2009*, La documentation française, 2008.

¹⁹ Chiffre Dares, 2005, fichier des élections aux comités d'entreprise et délégations uniques du personnel.

²⁰ Chiffre de l'enquête CES-Matisse, 2005.

²¹ Les médias se sont fait l'écho des nombreuses attaques dont Ségolène Royal avait été l'objet de la part de son propre parti. Les plus emblématiques étant celles de Laurent Fabius : « Mais qui va garder les enfants ? » et « Ce n'est pas un défilé de mode ».

Le plafond de verre est l'expression consacrée pour nommer cette barrière invisible qui entrave la progression des carrières des femmes²². Il constitue une ségrégation verticale des hommes et des femmes qui, à compétences égales et à diplômes équivalents ou identiques, discrimine les hommes aux dépens des femmes (Romito & Volpato, 2005, Gaspard, 1997, Meynaud, 1988). Il existe aussi les couloirs ou les parois de verre qui traduisent non plus une ségrégation verticale, mais horizontale : si certaines femmes arrivent à atteindre des postes de haut niveau, elles sont cantonnées dans des filières et des services qui correspondent à leur compétence féminine comme les ressources humaines notamment. Ces filières sont isolées du cœur stratégique de l'institution ou de l'entreprise, ce qui les cantonne dans un rôle secondaire.

Si les femmes ont de meilleures performances scolaires, elles sont pourtant loin d'être reconnues comme, si ce n'est comme meilleures que les hommes, du moins comme leurs égales (Bihl & Pfefferkorn, 2002, Baudelot & Estabiet, 1992). Et pour cause, pour les fonctions à haut capital scolaire, comme celle de cadre, l'efficacité ne suffit pas, elle doit être ajustée à une compétence d'autorité (Bihl & Pfefferkorn, 1996, Schein *et al.*, 1996). Or, cette autorité est associée à des attributions hautement agentiques, comme le sens de la compétition, l'affirmation de soi etc. (Belle, 1991, 1995) qui sont elles-mêmes perçues, non pas comme des valeurs neutres, mais comme des valeurs masculines (Eagly *et al.*, 1994, Eagly *et al.*, 1995, Schein, 2001, Lunghi, 2002, Eagly & Karau, 2002, McColl-Kennedy & Anderson, 2003, Durand-Delvigne, 1997, Desrumaux, 2005) : les femmes sont donc d'emblée mises en difficulté quand il s'agit d'incarner le statut de cadre à l'instar des hommes.

Pour expliquer cette discrimination, plusieurs autres arguments sont encore évoqués, de façon plus ou moins consciente : leur moindre disponibilité intellectuelle et temporelle pour leur travail professionnel compte tenu de la grossesse, puis de la prise en charge du fonctionnement du foyer, justifie que le travail des femmes est toujours perçu comme une ressource annexe à celle de leur supposé conjoint (Sanchez-Mazas & Casini, 2005). Cette argumentation n'est pas sans être internalisée par les femmes elles-mêmes qui refusent les promotions quand elles se présentent (Chesterman *et al.*, 2005, Casini & Sanchez-Mazas, 2005).

Surmonter le paradoxe ?

Les femmes et le pouvoir n'ont jamais fait bon ménage, comme le montrent Tajfel et Turner (Tajfel & Turner, 1986), Casini et Sanchez-Mazas (Casini & Sanchez-Mazas, 2005), Lorenzi-Cioldi (Lorenzi-Cioldi, 2005) et Doutre (Doutre, 2007), et si elles s'extrait de leur condition de femme, condition qui sous-entend la soumission, la réserve, et surtout s'en tenir à la sphère domestique, elles vont être discriminées, certes par les hommes, mais aussi par les autres femmes qu'elles trahissent et abandonnent. Elles sont dépréciées aussi bien par les hommes (Hurtig & Pichevin, 1986, Bem, 1986) que par les femmes (Houel, 2000, 2002, Doutre & Dubois, 2000, Doutre, 2002).

Face à ces effets d'entonnoir, les femmes sont contraintes d'adopter le genre masculin pour être des cadres respectées (Belle, 1991, Lorenzi-Cioldi, 2002, Lorenzi-Cioldi & Buschini, 2004) ou pour percer le plafond de verre (Bertini, 2007, Sanchez-Mazas & Casini, 2005). Mais le phénomène de catégorisation des femmes cadres n'est pas si simple, comme le montre Doutre (Doutre, 2007) : les femmes cadres, si elles sont bien perçues comme appartenant à un groupe agrégat, et donc dominées, par leurs collègues masculins et

²² Cette expression a été utilisée la première fois dans un article du *Wall Street Journal* le 24 mars 1986, « *glass ceiling* ».

par les femmes non cadres, elles se représentent elles-mêmes, comme un groupe de « collections ». Elles y parviennent en adoptant des attitudes et des comportements non pas du genre masculin, mais neutres. Elles n'appartiennent donc pas au groupe des hommes cadres qui sont leurs homologues mais constituent un groupe « collection ». En effet, les femmes, devenues cadres, ne supporteraient plus la comparaison avec les femmes non cadres qui leur porte préjudice, mais aussi avec le statut de cadre, qui est masculin, et qui donc les exclut. La seule solution est qu'elles sortent de ces effets de catégorisation croisée pour s'auto-catégoriser comme un groupe à part entière (Tajfel & Turner, 1986) : la femme cadre est à la fois différente des femmes non-cadre et des hommes cadres. Bien que se définissant comme collection, elles ne deviennent pas pour autant les membres d'un groupe dominant, mais se positionnent comme légitimes dans le domaine correspondant à leur expertise technique.

Si cette auto-catégorisation des femmes cadres comme neutre leur permet de surmonter le paradoxe existant entre l'identité professionnelle de cadre et l'identité sexuée de femme, il naît un quiproquo avec leurs collègues hommes et les femmes non cadres, continuant à les associer à l'éternel féminin et donc au groupe dominé et agrégat des femmes. Ce quiproquo se matérialise notamment dans la préférence des hommes comme des femmes à être encadré par un homme et non une femme (Doutre, 2007).

Nous avons donc vu l'actualité de la réflexion portant sur les rapports sociaux de sexe, et la complexité du développement durable comme objet social. Le point commun de ces deux réflexions est le rapport de domination qui peut être produit par une idéologie, idéologie qui utilise, dans les deux cas... la nature. Nous essayerons maintenant d'articuler ces deux champs conceptuels.

III . Les rapports sociaux de sexe et le développement durable

Je suis une maudite Sauvagesse. Je suis très fière quand aujourd'hui je m'entends traiter de Sauvagesse. Quand j'entends le Blanc prononcer ce mot, je comprends qu'il me redit sans cesse que je suis une vraie Indienne et que c'est moi la première à avoir vécu dans le bois. Or toute chose qui vit dans le bois correspond à la vie meilleure. Puisse le Blanc me toujours traiter de Sauvagesse. An Antane Kapesh (Kapesh, 1976). Je suis une maudite Sauvagesse

Nous avons exposé précédemment les enjeux de l'approche féministe et sexe et genre, et ce que comprenait comme matière à penser le développement durable. Pour parfaire cette première approche, nous construirons un ancrage qui leur est commun pour avancer une problématique. Nous verrons tout d'abord ce qu'il en est du sort des femmes dans l'histoire des sociétés industrielles dites développées et du rôle qu'elles ont joué dans le déploiement des valeurs civiques, juridiques de ces sociétés, c'est-à-dire, dans leur développement.

Il s'agira donc de voir d'abord comment le développement durable parle des femmes, comment le développement durable les traite comme objet, puis nous verrons quelle pensée de la nature et de la société les femmes et le féminisme ont pu porter quand elles ont pu prendre leur place dans la cour des hommes. Non pas que les femmes aient une pensée spécifique de la nature et de la citoyenneté, du moins pas plus que les hommes ont une pensée spécifique de la nature et de la société qui passe, elle, pour être universelle. Nous verrons comment les femmes, passant d'objets civiques à sujets civiques, réfléchissent à la société et à la nature de leur situation d'opprimées puis d'émancipées, notamment par

l'écoféminisme. Cette fois-ci, il s'agira d'analyser comment les femmes peuvent s'emparer du développement durable comme actrices.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit de penser la nature et la société, puisque c'est bien l'imbrication de ces deux objets qui permet de faire le lien avec le développement durable. Le développement durable ne se résume pas à l'écologie ou à la nature, mais avance l'idée qu'il faille repenser la société pour qu'elle puisse repenser la nature. Nous montrerons en quoi repenser les relations hommes/femmes peut être le point de départ d'un nouvel ordre social qui rendra aussi possible un nouvel ordre écologique.

A . Les femmes et le développement

Comme nous l'avons déjà dit, si les discriminations hommes/femmes ne sont plus à prouver, il importe de savoir comment elles agissent et comment elles se sont constituées pour trouver des antidotes à ces discriminations sexistes. Nous avons vu précédemment comment nous pouvions déconstruire les catégories d'homme et de femme à travers les notions de genre, de sexe et de rapports sociaux de domination.

Nous aborderons la question du développement (non durable) sous l'angle des problématiques de sexe et de genre afin de voir ensuite en quoi le développement durable, en tant que contrepoint au développement non durable, peut se présenter, si ce n'est comme la solution, au moins comme une partie de la solution aux inégalités hommes/femmes.

a . Le développement économique et la double prolétarianisation des femmes

Comme le montrent quelques chiffres éloquentes, si les femmes sont la moitié de l'humanité, elles sont plus que faiblement présentes dans les statistiques qui décrivent l'activité humaine. 1 % des propriétés mondiales sont possédées par elles, et elles ne touchent que 5% de la totalité des salaires versés, alors qu'elles ne fournissent pas moins des 2/3 de la force de travail. Sur la totalité des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 70% sont des femmes, et la pauvreté des femmes augmente plus vite que celle des hommes (ATAC, 2004). Les femmes ne sont donc ni propriétaires des terres qu'elles cultivent, ni de leur propre force de travail qui est gratuite. Ainsi, si c'est la question de l'aliénation qui est posée pour le travailleur homme, c'est bien celle, triviale, de la rémunération qui l'est pour les travailleuses, qui avec une rémunération nulle, seraient plutôt des esclaves. Elles sont présentes principalement dans les secteurs qui ne sont pas régis par les lois de l'économie marchande, notamment l'agriculture vivrière, secteurs qui, tant qu'ils sont dans les mains des femmes (ou pourrions-nous dire, tant qu'ils sont peu lucratifs sont laissés aux soins des femmes) sont de toute façon perçus comme étant dans la continuité des activités de la sphère domestique. Le problème majeur étant que les femmes entretiennent des terres et des biens dont elles ne sont pas propriétaires mais dont elles tirent leur subsistance ainsi que celle de leur famille, et bien qu'elles soient les exploitantes de ces biens, elles ne sont pas admises à prendre la parole sur la scène publique. Ainsi, ne faut-il pas segmenter ce qui est de l'ordre de l'accession aux droits économiques et civiques. Les deux sont intimement liés.

Pour ce qui est de la situation en France, 80% des travailleurs à temps partiels sont des femmes ce qui représente 30% de l'ensemble des travailleuses. Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes restent en moyenne entre 25 et 10%. 80% des personnes travaillant au SMIG sont des femmes et enfin 70% des pauvres sont des femmes. La situation n'est donc guère plus réjouissante à l'échelle de l'hexagone²³.

²³ Source INSEE

Les femmes ont donc été les grandes oubliées du développement et de l'histoire des civilisations (Fraisie, 1998, Perrot, 2006). Nous ne referons pas l'histoire des femmes et des civilisations ici, nous exposerons juste et analyserons en quoi cet enjeu de la place des femmes dans le développement puis dans le développement durable est crucial.

En effet, il est important d'introduire la variable sexe quand il s'agit d'aborder les questions de la croissance et du développement parce que, comme le montrent les chiffres sus mentionnés, les femmes ne jouissent pas de cette croissance économique et de ce progrès des civilisations au même titre que les hommes. Or ces questions qui sont abordées bien souvent sous un angle neutre et universel cachent ce phénomène. Le développement, la croissance, le progrès etc. ont toujours été menés par et pour des hommes, qui sont en capacité d'intervenir dans les sphères économiques, politiques et sociales, laissant aux femmes le soin de travailler et de s'ajuster aux exigences qu'imposent les différentes révolutions techniques. Il faut attendre Marx et Engels pour que cette mise au travail des femmes, voire, leur esclavage, au service des ambitions masculines soit dénoncée, dans *Le manifeste du parti communiste* (Marx & Engels, 1848) notamment. Comme le dit Engels dans *L'origine de la famille, de la propriété et de l'État* (Engels, 1884) la femme est la prolétaire du prolétaire. Marx et Engels montrent comment les femmes sont exploitées par le système économique et capitaliste comme elles le sont dans la sphère familiale. La sphère économique, comme la sphère domestique, est régie par un système patriarcal.

La sphère économique capitaliste, loin d'être un moyen et un outil d'émancipation possible pour elles, se transforme en un outil de domination de plus. C'est en vertu de cette analyse que les *Black feminist studies* reprendront cette idée que le travail joue un rôle plus qu'ambigu dans l'émancipation des femmes. Si les femmes blanches de classe moyenne et bourgeoise ont cherché à s'affranchir de l'emprise morale et donc financière des hommes *via* l'exercice d'une activité professionnelle, les femmes noires et pauvres quant à elles, contraintes d'enchaîner les journées de travail aliénantes et sous-payées, confrontées à la société occidentale raciste et sexiste, perçoivent le travail comme une aliénation de plus et non comme un moyen d'émancipation (Dorlin, 2008, Hill Collins, 2000).

b . Les femmes sans droits

Concernant l'accession aux droits civiques, les femmes sont encore loin de jouir d'un accès égal à la sphère politique. Tout d'abord elles n'ont pu s'y faire une place légitime que tardivement au regard de l'histoire de nos démocraties occidentales. Longtemps, elles ont été mises au ban des droits universels, explicitement ou implicitement, qu'ils aient été déclarés à des échelles nationales, régionales ou mondiales. On peut le voir encore autour de la question de la construction de l'Europe politique. Si les droits de l'Homme apparaissent comme peu négociables pour qu'un pays soit accepté en son sein, les droits des femmes eux, le sont, dans la mesure où le droit à l'avortement et à la contraception par exemple, ne sont pas considérés comme non négociables²⁴. Les droits des femmes parce qu'ils leur sont particuliers, tout comme le fait que les femmes sont elles-mêmes une dérogation au

²⁴ Nous avons pu voir lors du référendum sur l'Europe en Irlande, la cristallisation de cette priorité dans ce pays où l'avortement est interdit : certains groupes de pressions irlandais ont affirmé que voter « oui » au traité de Lisbonne, c'était accepter la légalisation de l'avortement. Si le lobby européen des femmes réclame depuis de nombreuses années une harmonisation à ce sujet, la commission européenne, quant à elle, pour arracher un second vote aux Irlandais, les rassurait que sur les questions de défense du territoire et éthiques, l'Europe ne peut exercer sa souveraineté sur les pays membres : « Bon nombre d'Irlandais s'inquiètent des conséquences du traité sur leur politique fiscale, sur leur neutralité militaire ou sur les questions éthiques, telles que l'avortement. Le Conseil a fourni des garanties juridiques selon lesquelles le traité ne porterait pas atteinte à la souveraineté du gouvernement irlandais sur ces questions » (compte-rendu commission européenne du 12 décembre 2008)

caractère général du masculin neutre, ils sont perpétuellement mises au second plan tout en n'étant pas compris dans les droits dits de l'Homme.

Ainsi est-il important d'aborder les questions du développement économique et social au regard de l'histoire non seulement de l'humanité tout entière, c'est-à-dire hommes et femmes indifférenciés, mais aussi dans leur spécificité. Si le développement durable veut promouvoir une nouvelle donne pour le monde, il faut donc qu'il en tienne compte. Comme le remarque Guérin (Guérin, 2003, p. 16-17) : « Dans certaines situations, un droit neutre et asexué ne peut qu'encourager les processus de différenciation inégalitaire là où comportements et stéréotypes maintiennent des logiques de domination. » Nous verrons justement comment le développement durable prend en compte ces enjeux hommes/femmes.

Nous procéderons en deux temps, tout d'abord nous verrons comment les femmes et le féminisme ont contribué à cette réflexion sur le lien entre développement et rapports sociaux de sexe et comment cet engagement a contribué à construire l'idée de développement durable. Puis nous prendrons le contrepoint, c'est-à-dire que nous examinerons comment les textes dits de développement durable prennent en compte cette question.

B . Comment le développement durable parle-t-il des femmes ?

Le développement durable a pour objectif de promouvoir une nouvelle façon d'envisager les rapports sociaux, économiques et environnementaux. Il s'agit de réviser la copie des pays industrialisés et du mode de développement adopté depuis les premières révolutions techniques. Ce développement a notamment eu et a encore comme inconvénient de mettre à mal non seulement les équilibres naturels, mais aussi les équilibres sociaux. Ainsi, l'approche des rapports hommes/femmes n'est pas négligée dans cette réflexion sur le développement durable puisqu'il s'agit de construire un autre modèle socio-économique dans lequel les femmes seraient partie prenante de l'économie autrement qu'en y étant dominées par les hommes.

Ainsi, nous allons analyser comment les différentes déclarations établies dans le cadre du développement durable évoquent les femmes et les inégalités hommes/femmes. Nous prendrons comme base de cette étude deux textes, le rapport Brundtland (1986) et la déclaration de Rio (1992), qui sont les deux textes fondateurs du développement durable.

a . Le rapport Brundtland (1986)

Le rapport Brundtland²⁵ porte le nom de la première ministre norvégienne qui présidait cette commission (Mme Gro Harlem Brundtland). Bien qu'il soit important de mentionner que c'est une femme qui a assuré la présidence de cette commission, il faut aussi ajouter que très peu de femmes composait cette commission. Elle comprend un vice-président (Mansour Khalid), 19 membres dont 2 femmes²⁶, et un secrétaire général²⁷. Le rapport Brundtland

²⁵ Comme nous l'avons déjà mentionné, Le rapport Brundtland a été édité en version française aux éditions du Fleuve, mais il est introuvable dans ce format d'édition traditionnel. Nous avons donc travaillé sur sa version numérique, facilement accessible sur wikisource : http://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_à_tous_-_Rapport_Brundtland. C'est pour cette raison que les citations extraites du rapport ne sont pas paginées.

²⁶ Les deux femmes sont Susanna Agnelli et Maragarita Marino de Botero, et les hommes sont Saleh Al-Athel, Pablo Gonzalez Gasanova, Bernard T.G. Chidzero, Lamine Mohamed Fadika, Volker Hauff, Istvan Lang, Ma Shijun, Nagendra Singh, Paulo Nogueira-Neto, Saburo Okita, Shridath S. Ramphal, William Doyle Ruckelshaus, Mohamed Sahnoun, Emil Salim, Bukar Shaib, Vladimir Sokolov, Janez Stanovnik, Maurice Strong, Jim MacNeill.

comprend trois grands chapitres qui sont chacun divisés en thèmes. Nous avons procédé au relevé, dans chacun de ces thèmes, des allusions faites aux femmes ou aux relations hommes/femmes.

Quant au texte, voici ce qui en ressort : 19 occurrences du mot « femme » sont relevées, et nous avons extrait les paragraphes associés. Sur ces 19 paragraphes :

- 9 portent sur la réduction démographique et l'abaissement du taux de fécondité qui sont à mettre en lien avec « la possibilité d'autodétermination des femmes » selon les termes employés, dont 2 abordent cette question démographique au regard des normes culturelles ainsi que des mesures économiques et sanitaires qui peuvent l'influencer.
- 6 paragraphes abordent la question de l'*empowerment*²⁸ de politiques publiques éducatives, sociales, économiques en faveur des femmes surtout au regard de leur activité agricole très importante et de l'accès à la terre.
- Les deux paragraphes restants évoquent la relation hommes/femmes en ces termes : « les hommes et les femmes pourront coopérer pour bâtir un avenir prospère [...] »; et l'autre mentionne l'activité de cuisine des femmes qui est plus polluante quand elles sont contraintes d'utiliser des sources d'énergie bon marché.

Les femmes et le taux de fécondité

Le premier constat que nous pouvons formuler est que la question des femmes est très majoritairement abordée au regard des enjeux démographiques et plus précisément de la réduction de leur taux de fertilité. Jamais le droit des femmes n'est abordé comme une fin en soi, il est toujours abordé dans la perspective de faire baisser le taux de fécondité, ou de pouvoir envisager une meilleure gouvernance de l'agriculture et des terres. Nous pouvons citer par exemple que :

« Des améliorations apportées à la santé et à l'éducation de tous, mais surtout des femmes, et associées à d'autres changements sociaux qui font progresser la condition de la femme, peuvent avoir des répercussions importantes sur l'abaissement des taux de la croissance démographique. Toutefois, dans un premier temps, l'amélioration des soins de santé fait qu'un plus grand nombre de bébés vivent et se reproduiront et que les femmes sont fécondes plus longtemps ».

Nous pouvons même comprendre que l'amélioration de la qualité de vie de femmes pourrait « toutefois » dans un premier temps non pas faire baisser, mais augmenter la population : cette seconde partie du paragraphe est un bémol quant au bien-fondé de donner des soins de qualité aux femmes, action qui ne vaut pas en elle-même, et donc pas évaluée en elle-même, mais dans la perspective de réduire le taux de natalité. La commission prend donc la peine de mentionner que la qualité de soin des femmes aura tout d'abord l'effet indésirable d'augmenter le taux de fécondité.

Dès l'introduction, cet enjeu démographique est mentionné comme suit :

« Des mesures urgentes sont nécessaires pour limiter les taux de croissance extrêmes de la population. Les choix que l'on doit faire aujourd'hui permettront de stabiliser à plus ou moins six milliards le nombre d'habitants du globe au

²⁷ Jim MacNeill. Par ailleurs, cette commission est appuyée de personnel supérieur composé de 16 personnes dont 5 femmes, et d'un service général (secrétariat) composé de 18 personnes dont...17 femmes.

cours du prochain siècle. Cette question n'est toutefois pas uniquement d'ordre démographique : fournir aux gens les moyens et les informations pour leur permettre de choisir la dimension de leurs familles est une façon de leur garantir, tout particulièrement aux femmes, la jouissance du droit à l'autodétermination, qui est un droit fondamental de l'être humain ».

Nous pouvons voir ici que l'accès à la planification familiale a comme fin la limitation de la population, il n'est pas là pour servir la cause des femmes, bien qu'il soit admis, que de façon presque opportuniste, cela permettra aux femmes de jouir de « l'autodétermination », qui est par ailleurs un droit de « l'être humain ». On fait ainsi du corps même des femmes un levier direct pour la mise en œuvre du développement durable et ce corps souffre ainsi d'une certaine objectivation. En effet, il n'est pas fait référence aux femmes comme individu politique, mais uniquement de façon relative au taux de fécondité.

Les faits donnent raison à cette analyse pessimiste, puisque comme le mentionnent Shiva et Mies (Shiva & Mies, 1993), ce sont des mesures coercitives voire contraignantes qui sont prises à l'encontre des femmes des pays du Sud, et notamment les Indiennes, comme la stérilisation. L'objectif poursuivi est bien de réduire le nombre des naissances et non de permettre aux femmes de jouir d'une autodétermination ni même de mettre en place des moyens de contraception : elles sont stérilisées de force, quel que soit leur âge, et ne pourront donc plus jamais choisir d'avoir des enfants. Mies et Shiva (Shiva & Mies, 1993) évoquent aussi les pratiques d'avortements illégaux de fœtus féminins qui sont, paradoxalement, les conséquences directes d'une meilleure prise en charge médicale des grossesses. Autrement dit, le contrôle des naissances que le rapport Brundtland encourage sur le papier, s'est transformé en contrôle sévère du corps des femmes et à l'élimination des fœtus de sexe féminin.

Cette volonté de réduction des naissances, loin de supposer l'émancipation des femmes, provoque une tyrannisation du corps des femmes, ce qui confirme l'objectivation dont ce corps est déjà victime dans le rapport Brundtland. On ne peut que regretter que le rapport Brundtland ne soit pas moins ambigu à ce sujet et n'affirme pas l'émancipation des femmes comme étant une fin en soi et un principe éthique fondamental du développement durable. Ce problème démographique est selon nous un point révélateur des enjeux de domination qu'actualise le développement durable : Nord/Sud mais aussi bien sûr, hommes/femmes. En effet, comme nous l'avons évoqué précédemment, si le rapport Brundtland fait ce lien systématique entre émancipation des femmes et taux de fécondité, c'est bien parce qu'il s'agit de réduire la fécondité des femmes des pays du Sud, et non des femmes des pays du Nord, qui pourtant ont des enfants qui pollueront 10 fois plus que les enfants du Sud (Gendron, 2006). De plus, cela suppose que les femmes du Nord sont émancipées, contrairement aux femmes du Sud, il s'agit donc moins de rendre les femmes et les hommes égaux, que de faire en sorte que les femmes du Sud soient égales aux femmes du Nord. À l'échelle nationale, Garcia et Mercader (Garcia & Mercader, 2004) et Mercader (Mercader, 2008) analysent ce biais avec le mouvement Ni Putes, Ni Soumises, basé justement, sur une argumentation néocolonialiste, mais internalisées par ces femmes issues de l'immigration des anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord : ce mouvement féministe milite moins pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qu'entre les femmes dites des banlieues et les femmes dites « françaises ».

Les femmes et la terre

Pour ce qui est de l'attention qu'on porte aux femmes en tant qu'agricultrices, voici la teneur de certains propos :

« En dépit du rôle capital qu'elles jouent dans l'agriculture, les femmes n'ont guère accès à l'éducation tandis que leur représentation auprès des services de recherche, de vulgarisation et d'appui reste notoirement insuffisante. Elles devraient avoir les mêmes possibilités de s'instruire que les hommes. Elles devraient y avoir davantage leur mot à dire dans les décisions concernant les programmes de mise en valeur agricole et forestière ».

Nous pouvons relever l'emploi du conditionnel ici en ce qui concerne une prescription qui aurait pu être forte d'inclure les femmes dans la gouvernance des biens agricoles. Conditionnel qui était loin d'être en vigueur quand il s'agissait de parler de la baisse de la fécondité, le temps était alors le futur simple ou du présent.

Cet encouragement des femmes à ce qu'elles accèdent à la propriété des terres qu'elles exploitent déjà par ailleurs, est promu aussi bien par le Banque Mondiale que par le FMI à l'heure actuelle. Mentionnons que, pour ces deux institutions, là encore, cette stratégie permet de stabiliser des zones agricoles en insécurité alimentaire, d'augmenter la production agricole... Et, de faire baisser le taux de fécondité des femmes !²⁹

Le rapport Brundtland évoque donc bien le droit des femmes à l'éducation, à la contraception, il prône l'accès aux femmes à la propriété et à la sphère décision, mais ces bonnes volontés ne sont émises que dans une perspective précise de baisse de la fécondité et d'une meilleure gestion agricole. La mise en oeuvre du droit des femmes ne semble pas être une exigence éthique valable en elle-même, elle ne semble être qu'un maillon d'un plan d'action stratégique pour sauver ce qui est « notre avenir à tous ». Les rapports sociaux de sexe, les inégalités hommes/femmes, la violence dont elles sont victimes, ainsi que la pauvreté qui les touche plus particulièrement, ne sont même jamais évoquées.

b . Le sommet de Rio (1992)

Nous analyserons le sommet de Rio selon deux angles, la charte écrite qui a découlé des débats, mais aussi la médiatisation en France de cet événement, notamment avec la représentation du gouvernement français par sa ministre de l'environnement en fonction à l'époque, Ségolène Royal. Rappelons que le sommet de Rio a eu lieu sous l'égide des Nations Unies et qu'il avait pour objectif de mettre d'accord les pays représentés sur un protocole d'actions du rapport Brundtland.

La charte

La charte de Rio³⁰ se compose de 27 principes, qui ont pour but de concrétiser le rapport Brundtland ; concrétisation qui n'est pas contrainte mais encouragée. Le préambule mentionne qu'il s'agit de respecter les intérêts de tous ainsi que l'intégrité du système mondial environnemental et économique : la Terre est le foyer de l'humanité, le tout est interdépendant. Le triptyque, sociétal - économie - environnement est donc repris, la métaphore de la Terre comme foyer de l'humanité nous ramène aux origines, et évoque l'image de la bonne mère, la mère-nature. Dégageons maintenant quelques-uns des 27 principes qui éclairent notre problématique.

*** L'utilisation des termes d'environnement et de nature**

²⁹ Se référer aux sites internet de ces organisations.

³⁰ La charte de Rio n'est pas publiée de façon classique. Mais nous l'avons trouvée facilement sur le site des Nations Unies, traduite en Français : <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm> . Le format ne permet pas, là encore, de paginer nos citations.

Pour illustrer notre analyse nous prendrons appui sur les deux principes suivants qui évoquent l'environnement et la nature :

«Principe 1 : Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. »

« Principe 3 : Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures. »

Commençons par une remarque sur l'utilisation des termes de nature et d'environnement. Dans les principes 1 et 3, ils sont évoqués de façon apparemment équivalente, bien qu'il s'agisse de vivre en harmonie non pas avec l'environnement mais avec la nature. L'harmonie appelle la nature et non l'environnement. Si les deux mots semblent désigner la même chose, les connotations qui y sont associées sont différentes. Comme nous l'avons souligné précédemment, la nature renvoie au paradis perdu des origines, l'environnement est une nature qui a subi la corruption de la main humaine. On peut voir que ces deux termes de « nature » et d' « environnement » sont utilisés de façon le plus souvent interchangeable, alors que la signification et les connotations qui y sont associées sont totalement différentes. Ici l'utilisation du mot « nature », plutôt que du terme « environnement » est dans la logique du préambule qui se plaçait sur un plan quasi-rousseauiste. Mais l'utilisation du terme de nature dans une phrase ou la centralité du bien-être de l'Homme est évoquée laisse penser que cette centralité de l'Homme ne saurait nuire, voire qu'elle pourrait permettre l'existence d'une nature prise et comprise indépendamment de l'Homme et avec laquelle il vivrait en harmonie. Les deux visions écocentrique et anthropocentrique semblent ainsi coexister.

Le principe 3 n'évoque pas la nature mais l'environnement, il ne s'agit plus de parler de l'harmonie de l'Homme et de la nature, mais de la compatibilité entre développement et environnement et de l'équité inter et intra générationnelle. Le droit à une vie saine se double de ce second droit au développement. Droit au développement qui détermine ce que serait un droit à l'environnement et non le contraire. Il ne s'agit en aucun cas, ni dans le principe 1 ni dans le principe 3 de parler de droit de la nature, ou de protection de l'environnement, mais bien du droit des êtres humains à y vivre sainement, et du droit de s'y développer.

En tout cas, dans ces deux principes, la notion d'être humain est un terme qui n'implique pas de quiproquo comme le mot « Homme » peut le faire habituellement. La solidarité intra générationnelle est aussi très clairement évoquée, ce qui nous permet de dire que le traitement des inégalités hommes/femmes, au moins dans les termes utilisés et les formules consacrées, est plutôt satisfaisant.

* Les politiques démographiques et les rapports sociaux de sexe

Là encore, pour illustrer notre analyse nous prendrons appui sur ces deux principes tirés de la charte de Rio :

« Principe 8 : Afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les États devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées. »

« Principe 20 : Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable. »

Les principes 8 et 20 abordent plus directement la question des femmes, puisqu'il s'agit pour le premier de promouvoir des politiques démographiques « appropriées », et pour le second de mentionner clairement que l'égalité hommes/femmes est essentielle à la mise en œuvre du développement durable. Pour le principe 8, relevons tout de même que les modes de consommation et de production, donc le système d'échange marchand, est mis sur le même plan que la maternité, qui doit être, elle aussi, durable. Nous ne voulons pas remettre en cause le bien fondé de politiques de grande ampleur de planification familiale. Ce que nous questionnons ici est le fait que la production de biens, et la reproduction soient envisagées de la même façon, sachant que les enjeux éthiques de l'un et de l'autre sont tout de même différents.

L'article 20 parle explicitement du rôle et de la place des femmes dans le développement. Cet article est primordial puisque c'est lui qui encourage à ce que la gouvernance des problèmes environnementaux et économiques soit aussi gérée par les femmes.

Aucunement dans ces principes on ne parle d'éducation et d'émancipation des femmes, ni même de réduire les inégalités hommes/femmes. L'article 20 ressemble plus à un vœu pieux qu'à une prescription et nous ne pouvons que questionner la formulation employée pour exprimer la volonté d'envisager une démographie « appropriée », ce qui est tout de même imprécis. En adoptant une lecture rapide et peut-être un peu provocatrice, nous pourrions dire que la participation des femmes est certes sollicitée, mais dans le seul but que celle-ci contribue à une nouvelle configuration démographique.

La charte de Rio ne fait l'apologie des femmes qu'en tant que mères et non en tant que citoyennes à part entière. Cette interprétation est peut-être radicale mais n'est mise en doute par aucune autre partie du texte. En effet, aucune ne porte une attention particulière à l'émancipation, l'éducation ou la liberté des femmes, ce qui en feraient des citoyennes et des individus libres à part entière. D'ailleurs, l'article 20 désignant leur rôle comme « vital » ne fait qu'appuyer cette ambiguïté entre la nécessité qu'elles soient considérées comme des citoyennes et le rôle maternel auquel elles sont réduites. De ce côté-là, même cet article 20 qui leur est consacré est timide. Les femmes sont encouragées à devenir des sujets civiques, mais leur statut ancestral d'objet semble toujours prévaloir...

Ségolène Royal

Et enfin, nous ne pouvons pas ne pas mentionner que la France pour ce Sommet de Rio était représentée par Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement. Nous pouvons encore moins ne pas le mentionner dans la mesure où Ségolène Royal a joué de ce statut de femme pour marquer les esprits autour de ce sommet. En effet, elle était enceinte et avait choisi de poser, de profil, à côté d'une miniature de la Terre. Cette image est loin d'être innocente puisqu'elle met côte à côte, et à la même échelle, la femme-mère et la Terre-mère que le préambule de Rio évoque.

Cette responsable politique qu'est Ségolène Royal choisit de jouer le jeu aussi de la mère, ce que ces collègues hommes ne peuvent absolument pas jouer. Elle est donc responsable politique mais aussi mère, en cela elle porte comme allant de soi la responsabilité envers les générations futures, mais elle renvoie aussi cette image de la femme proche de la nature, elle naturalise ainsi du même coup le rôle politique qu'elle était venue jouer à Rio. Bien que cette image sur un plan communicationnel soit sûrement excellente, elle est d'autant plus incongrue que, si la reproduction doit être contrôlée, Ségolène Royal porte ici son quatrième enfant. Mais Ségolène Royal vient d'un pays où les naissances sont plutôt encouragées...

Cette image nous intéresse puisqu'elle rend visible le lien entre femmes et développement durable qui est ici adopté sous un angle maternel et maternant plutôt que comme un problème géopolitique. Cela a l'avantage d'offrir une image consensuelle loin des conflits et des négociations graves que le développement durable met en jeu. C'est comme si par cette image les femmes ne se promouvaient pas elles-mêmes, mais par la nature, dont elles font partie. Cette image illustre aussi à la perfection la terrible ambiguïté qu'il y a autour de cette question de la natalité, et de la femme objet civique et sujet civique.

Cette analyse rapide de ces textes fondateurs du développement durable concernant le discours qui y est tenu sur les femmes nous laisse une impression mitigée. Les femmes y sont évoquées, certes, mais elles font l'objet de prescriptions, prescriptions qui, en fait, ne leur sont pas adressées en propre : elles semblent être la réponse au fantasme de la trop grande croissance démographique des pays du Sud, ce qui est une préoccupation des pays du Nord, et à l'insécurité alimentaire. L'accès des femmes à l'éducation, aux soins médicaux, au pouvoir de décision, au même titre que les hommes, n'est lui, qu'un moyen de satisfaire à ses objectifs.

Essayons maintenant de voir comment les femmes peuvent se saisir du développement durable pour repenser la nature et la société.

C . L'environnement et les femmes

Nous entendons l'environnement ici au sens large, qui comprend aussi bien la nature que l'espace qui nous entoure en général.

Cette réflexion de femmes sur l'environnement a été menée par les écoféministes, d'abord en France, puis principalement dans les pays anglo-saxons. Elle suppose de revenir sur une notion fondatrice de la légitimité de l'action de l'homme aussi bien sur la nature que sur les êtres sociaux supposés en faire partie : la nécessité de maîtriser.

a . Le mythe de la maîtrise

Ce mythe de la maîtrise s'ancre dans la continuité de l'idéal scientifique des Lumières selon lequel l'avancée des connaissances et de la raison, mais aussi le travail, et donc l'action pratique qui permet à l'homme de se transcender par l'objectivation de son être dans une altérité, non pas ennemie, mais radicalement étrangère, permettent de maîtriser la nature. Dans la suite de Hegel, c'est le marxisme qui fera du travail (du travail non aliénant du moins) une condition à la réalisation de l'humain. Dans les deux cas, c'est la nature qu'il convient de maîtriser.

Les hommes et les femmes n'étant pas égaux face à ce travail fait sur la nature, leur lecture mais aussi leur interaction dans l'espace vont être différentes³¹.

La nature et le travail

La philosophie occidentale, dont notamment celle des Grecs puis celle des Lumières, mais aussi la théologie occidentale, ont donné des femmes une image qui leur a porté préjudice jusque dans les premiers pas de la construction de la république laïque et éclairée, et ce encore à l'heure actuelle. Cette image qui les assimile au péché, à la créature maléfique, fait d'elles des êtres à la limite de l'animalité et de l'enfance. Les philosophes des Lumières, Rousseau et Kant en tête, considèrent que les femmes ne peuvent pas devenir majeures,

³¹ Sans compter aussi sur l'ancrage dans l'espace des rapports sociaux de sexe sur lequel les psychologues sociaux environnementales travaillent.

qu'elles sont des éternelles enfants. La maternité, ou encore le cycle des règles, les ancrent dans le cycle immuable de la nature, ce qui n'empêche pas que des pouvoirs surnaturels leur soient aussi attribués.

Cet ancrage des femmes dans la nature rend leur rapport à la société complexe et ambiguë. Elles sont à mi-chemin entre la nature et la société, n'appartenant entièrement ni à l'une ni à l'autre, et remplissant le rôle d'amortisseur entre les hommes et la nature. Si le travail des hommes a toujours été présenté comme un outil d'émancipation vis-à-vis de la nature, étant fidèle aux utopies socialistes et aux dénonciations marxistes, le travail des femmes quant à lui, consiste surtout à épouser les désagréments imposés par la nature. Les femmes maintiennent en l'état les foyers, elles font, nourrissent et élèvent les enfants selon un rythme qui semble immuable. Les femmes maintiennent, les hommes transforment. C'est ce que Beauvoir (Beauvoir, 1949) analyse comme le rapport à la transcendance pour les hommes tandis que les femmes restent dans l'immanence. Comme le mentionne Gollain (Gollain, 2000, p. 8) : « Historiquement le travail a été l'instrument par excellence de l'entreprise prométhéenne de conquête de la nature, d'un accomplissement de l'humanité, promesse d'abondance et même espoir d'une libération de l'homme et fondement d'une société nouvelle ». Le travail est une interaction entre la nature et la société qui permet à cette seconde de s'émanciper de la première.

Ainsi, le travail des femmes a longtemps échappé à l'idéologie socialiste du travail comme émancipateur de la nature. Salleh s'attache à réconcilier le marxisme avec la nature en historicisant la nature et en dénaturant les femmes (Salleh, 1996, 2001).

Les femmes et l'espace

Pris dans son acception au sens large, l'environnement est l'espace dans lequel les individus sont amenés à se mouvoir et à se déplacer. Le rapport à l'environnement est aussi un rapport à l'espace. Et comme nous l'avons vu avec Guillaumin (Guillaumin, 1992) et Bourdieu (Bourdieu, 1998), ce rapport à l'espace peut être vite rendu problématique pour les femmes. En effet, les femmes sont non seulement empêchées de se mouvoir librement par le carcan vestimentaire et moral que leur imposent les hommes, mais en plus de ce carcan physique et moral, l'espace en lui-même est balisé selon des règles invisibles mais qui existent bel et bien. Loin d'être libres de pouvoir être en tout lieu, à tout moment, l'organisation de l'espace public ou privé reflète les lois qui régissent les rapports hommes/femmes. Rappelons que la ségrégation s'organise dans l'espace avant tout (délimitation des espaces, interdiction de séjourner dans certains lieux, espaces réservés...), nous ne rappellerons pas les épisodes malheureux de l'histoire qui témoignent de l'efficacité de cette ségrégation spatiale.

b . L'écoféminisme français

Comme nous l'avons évoqué pour l'interprétation du triptyque qui compose le développement durable, il s'agit peut-être moins d'opposer ce qui est de l'ordre de la sphère anthropique à l'environnement que de dénoncer la fétichisation de l'économie. Dénonciation qui permet alors de penser la sphère sociétale et la sphère environnementale comme des « victimes » de cette économie. Or, nous savons aussi que la sphère sociétale n'est pas homogène, nous avons vu notamment qu'elle est composée de deux grandes fractures, la fracture Nord/Sud et la fracture hommes/femmes. Et enfin, nous avons vu que les femmes, plus que les hommes, ont été assimilées à la nature qu'il fallait dresser et maîtriser.

Or, dans la droite ligne de cette réflexion s'inscrit l'écoféminisme qui postule que les hommes dominent les femmes comme ils dominent la nature, et qu'ainsi la révolution écologiste ne pourra se faire sans révolution féministe. C'est d'Eaubonne la première qui a utilisé ce terme d'écoféminisme, contraction de deux courants de pensée, l'écologie et le féminisme. D'Eaubonne (Eaubonne, 1978, p. 15) écrit que :

« Le rapport de l'homme à la nature est plus que jamais, celui de l'homme à la femme. Il s'agit d'empêcher que ce millénaire rapport de destruction se transforme aujourd'hui en celui d'assassinat. Ensuite, et ensuite seulement pourra être envisagée une société de démocratie directe, objectif toujours visé et toujours perdu par les révolutions qui ignorent la " moitié du ciel "... Et la totalité de l'environnement. ».

Il ne s'agit donc pas de faire seulement une révolution écologique, mais bel et bien de remettre en cause le fonctionnement de la société qui au demeurant reste patriarcale, pour pouvoir ensuite envisager la question de l'écologie et de l'environnement.

La naissance de l'écoféminisme

D'Eaubonne associe aussi la naissance de ce terme à la conjonction de la pensée de deux auteurs, de Serge Moscovici avec *La société contre nature* parue en 1968, et le *Deuxième sexe* de De Beauvoir (Beauvoir, 1949). L'écoféminisme ne va pas connaître un succès retentissant en France et même en Europe, par contre il sera très largement repris dans les pays anglo-saxons, en Australie et en Amérique du Nord notamment.

L'écoféminisme est une pensée qui s'ancre initialement dans une pensée matérialiste, constructiviste et progressiste. Que ce soit pour l'écologie politique ou le féminisme, il s'agit de dénoncer et de déconstruire les préjugés d'une époque, qu'ils soient produits sur les femmes ou sur la nature. Détaillons maintenant précisément en quoi consiste cet écoféminisme des origines et des pensées qui l'ont nourries, cette démarche nous permettra de mieux comprendre ce qui est en jeu dans l'écoféminisme contemporain.

*** À la croisée du féministe matérialiste...**

Commençons par Beauvoir, la philosophe qui a permis au féminisme de prendre une forme radicale en écrivant *Le Deuxième Sexe* (1949). Elle donne aux femmes, grâce à la philosophie existentialiste, la possibilité de dépasser leur appartenance au sexe féminin. Dans ce dessein, elle reprend la terminologie qui jalonne non seulement la philosophie occidentale mais aussi la philosophie existentialiste. Beauvoir utilise notamment les dichotomies classiques nature/culture, transcendance/immanence, et essence/existence. Toute la critique des féministes sur Beauvoir va se porter sur cette reprise de ces dichotomies sans les mettre en perspective dans l'histoire de la philosophie faite par des hommes et pour des hommes (Gothlin, 2001).

Pour Beauvoir, s'extraire de la condition du sexe féminin, c'est sortir de l'immanence propre à ce sexe pour devenir une femme qui est l'opposé de la femelle qui est, selon elle, la femme conforme à ce que les hommes attendent d'elles. La femelle s'en tient à sa « nature ». Beauvoir critique l'enfantement, une tâche naturelle au sexe féminin, il est une emprise de l'espèce sur leur corps et donc une aliénation, s'extraire de la nature c'est le refuser. Beauvoir ne fait pas la différence entre la capacité biologique des femmes à enfanter et les modalités sociales qui accompagnent cette capacité et qui sont éminemment décidées par les hommes, ce que montrera Tabet (Tabet, 1988, 1998) bien plus tard.

Si les hommes sont des producteurs, c'est-à-dire s'ils travaillent la nature pour la transformer et la transcender, les femmes sont des *reproductrices*. En cela, Beauvoir reprend la conception marxiste du travail et la dialectique du maître et de l'esclave de Hegel, elle les reprend même très fidèlement. Les hommes mettent leur vie à l'épreuve en allant dans la sphère publique, alors que les femmes sont astreintes aux tâches domestiques et de reproduction de la vie. Pour les femmes, sortir de l'immanence suppose qu'elles sortent de cette torpeur et fassent des choix. Le choix est ce qui révèle que j'ex-iste, conformément à la philosophie existentialiste.

Les notions d'existence et d'essence sont les notions qui vont comprendre ces deux premières dichotomies : les dichotomies nature/culture et immanence/transcendance. Beauvoir reprend les bases classiques de la philosophie pour penser la condition sociale des femmes bien que ces bases émanent d'un champ de réflexion qui ont naturalisé les relations hommes/femmes. Ceci dit, reprendre ces bases permet de guider l'aspiration d'une femme philosophe à faire des femmes un universel, quand bien même cet universel philosophique serait entaché de masculin neutre. Ces critiques sont aussi à mettre en perspective dans le contexte socio-historique d'après-guerre où l'enfantement et le familialisme sont encouragés par l'Etat, où les pratiques abortives sont condamnées de mort et les contraceptives interdites. Il faudra effectivement attendre les analyses féministes des anthropologues comme Mathieu (Mathieu, 1973, 1988, 1991b), Journet (Journet, 1988) et Héritier (Héritier, 1996), ou la sociologue Guillaumin (Guillaumin, 1992) pour que la mascarade naturalisante des pratiques sociales de contrôle des corps des femmes et des naissances soit dénoncée, et l'instinct maternel déconstruit (Badinter, 1980).

Si Beauvoir ne donne pas une définition de la liberté dans *Le Deuxième sexe* (Beauvoir, 1949), elle le fait dans *Pour une morale de l'ambiguïté* (Beauvoir, 1944, p. 35) : « Se vouloir libre, c'est effectuer le passage de la nature à la moralité en fondant sur le jaillissement naturel de notre existence une liberté authentique. ». Cette définition a le mérite d'être en pleine cohérence avec ce qu'elle expose cinq ans plus tard dans *Le deuxième sexe* (Beauvoir, 1949), il s'agit bien, pour devenir libre, de s'efforcer de sortir de la nature. Mais Beauvoir y reconnaît une certaine complexité, qu'elle préfère appeler ambiguïté, l'Homme doit s'extraire de cette nature, même s'il « [...] s'évade de sa condition naturelle sans cependant s'en affranchir [...] »³² (Beauvoir, 1944, p. 9). Il s'agit donc pour Beauvoir de faire primer la moralité sur le naturel plus que de supprimer le naturel et de laisser la seule place à la morale.

Dans un second temps, se pose la question de l'utilité de la liberté. Elle prend l'exemple des femmes romaines qui étaient certes libres mais « libres pour rien » (Beauvoir, 1949, p. 112, t. 1) au contraire des femmes grecques étaient plus asservies par la loi, mais plus libres dans les faits. Les femmes romaines, dénuées d'éducation, mineures juridiques et sans liberté économique, bien que libres, n'ont rien pu faire pour renverser les préjugés qui jouaient contre elles. Beauvoir se méfie donc de deux choses : de la nature mais aussi de la loi... Elle se méfie de la nature, qui fait des femmes des mères, et de la loi, faite par les pères et qui rend les femmes mineures. Tout cet ouvrage complexe aboutit à ce constat trivial : la seule liberté qu'il reste aux femmes est l'indépendance économique.

Beauvoir cristallise la dichotomie nature/culture dans ce qu'elle appelle la femelle et la femme. La femelle n'est pas tant l'état de nature dans lequel serait le sexe féminin que ce que la société patriarcale fait du sexe féminin, devenir une femelle nécessite même

³² Notons que Beauvoir prend le soin d'écrire "Homme" et non "homme", ce qui, pour le coup, ne laisse aucune ambiguïté sur l'objet de son propos.

une certaine formation³³. Cette formation est celle qui est donnée de façon plus ou moins formelle par la famille et la société aux filles : être empathiques, serviables et dociles et devenir de bonnes mères et de bonnes épouses. La femelle pour Beauvoir c'est aussi la femme qui fait preuve de mauvaise foi, en expliquant certes leur état dominé, mais seulement pour s'en excuser.

Parmi elles, Beauvoir va reprendre trois types de « femmes-femelles » de mauvaise foi : la narcissique, l'amoureuse et la mystique. Ces trois types de femmes s'oublient pour poursuivre des causes qui sont plus grandes qu'elles et qui ne servent pas leur émancipation. Elles vivent à genoux devant une transcendance qui les aliène. La mystique se voue à Dieu, symbole même d'une transcendance aliénante et androcentrée, l'amoureuse s'en remet à son amoureux, ce qui est la quintessence de la dépendance affective et économique des femmes envers les hommes, et la narcissique préfère se perdre dans le reflet de son image, image qui répond aux critères esthétiques fixés par les hommes, plutôt que d'affronter le monde réel. Ces femmes sont à ce point soumises à une finalité qui leur est totalement extérieure, qu'elles ne peuvent en rien postuler à l'universalité, elles ne font qu'entrer dans le dessein de leur bourreau. Or sans prise de risque, sans affronter la mort, aucune émancipation ne pourrait être effective.

Les femmes doivent renoncer à leur destin de femelle si elles aspirent à la liberté. Notons que la femelle pour Beauvoir n'est pas supposée être la nature du sexe féminin, elle est plutôt une sorte de dénominateur commun à toutes les femmes.

Beauvoir note bien à la fin de son ouvrage que le type de femmes qui est le plus en capacité d'incarner l'universel est l'intellectuelle qui, en tant qu'intellectuelle qui aspire à l'universel, doit renoncer à l'apparat féminin classique et à toutes les formes de séduction. Il subsiste donc un clivage irréductible entre l'universel et le féminin. Nous dirons tout simplement que Beauvoir, sans critiquer les notions clefs comme l'immanence, la transcendance, la nature... semble néanmoins les refuser en cédant au pragmatisme en finissant son ouvrage en liant la liberté des femmes et leur indépendance économique.

* ... et de la nature comme construction sociale

Si le regard de la philosophe ne parvient pas à surmonter ces dichotomies, voyons le regard du psychologue social, Moscovici. Pour Moscovici (Moscovici, 1972, Moscovici, 1968) la nature n'a rien de naturel, la nature pour elle-même et en elle-même n'existe pas, la nature n'existe que par et dans l'action que l'Homme a sur elle, elle n'existe pas au-delà. L'Homme ne connaît pas la nature autrement que transformée et comme partie intégrante de ce qu'il est devenu (Moscovici, 1968, p. 12) : « [...] il n'y a pas de rapport de l'homme à son milieu qui ne résulte de l'initiative humaine, non qu'il l'ait engendré, mais parce que l'homme s'est constitué ce qu'il est physiologiquement, psychologiquement, socialement, en l'engendrant ». Moscovici substitue donc à la dichotomie nature/culture, une dialectique qui n'existe même pas en tant que telle puisque les termes de la dialectique se confondent l'un dans l'autre, l'Homme dans la nature, la nature dans l'Homme. Peut-être est-ce le troisième temps de la dialectique hégélienne que Beauvoir n'est pas parvenue à écrire ?

Moscovici (Moscovici, 1968) reprend cette synthèse Homme/nature comme le cœur du processus de transformation historique. En effet, si la nature n'a rien d'une idée « pure », abstraite du social, elle fait partie intégrante de l'histoire, d'où la nécessité d'écrire une histoire humaine de la nature, (Moscovici, 1968, p. 20) : « C'est assez dire que son dessein n'est pas de s'approprier un univers qui lui serait étranger auquel lui-même resterait

³³ Et non une éducation.

extérieur : il consiste au contraire à accomplir sa fonction de facteur interne et régulateur de la réalité naturelle. », il est à la fois (Moscovici, 1968, p. 20) « créateur et sujet de son état de nature ».

Ainsi, il ne s'agit plus de penser la société contre la nature mais la société tout contre la nature. La nature a toute sa place en politique, elle n'est pas le théâtre de la société. Mais si Moscovici prône le fait que la nature puisse faire partie de la politique, il dénonce également le zoomorphisme. En effet, envisager les problèmes sociaux comme des problèmes dits naturels, c'est se préoccuper de maîtriser la nature plutôt que la société. Cette substitution est judicieuse puisqu'elle permet de reporter des problèmes sociaux, dont l'Homme est responsable, sur la nature. La maîtrise de la nature apparaît souvent comme la solution à tous les problèmes, or les inégalités sociales sont sociales, leur solution se trouve donc dans une régulation sociale (Moscovici, 1968).

Et c'est justement dans cette substitution de la société par la nature que Moscovici va esquisser la réflexion écoféministe. Cette filiation entre l'écoféminisme et Moscovici est posée par d'Eaubonne elle-même (Eaubonne, 1974), mais aussi par Ferry (Ferry, 1992) et Dibie en préface de Moscovici (Moscovici, 2002). En effet, le zoomorphisme est particulièrement saillant quand il s'agit des hommes et des femmes, il écrit (Moscovici, 1972, p. 37) :

« Les rapports entre les hommes et les femmes, entre générations et entre sociétés, le contrat social, les pratiques cynégétiques, la guerre ou le mariage sont décrits comme des effets de la sélection naturelle, qui passe pour être le principe explicatif de tout ce qui arrive là où il y a des êtres vivants – le zoomorphisme remplace l'anthropocentrisme comme cadre de pensée. ».

Cette confusion s'accompagne à la fois d'une subjectivation de la nature et d'une objectivation de la société (Moscovici, 1968).

De plus, pour ce qui est de la dialectique que les Hommes entretiennent avec la nature, les hommes et les femmes ne sont pas égaux face à ce processus. Si l'être humain est censé être le produit de l'interaction entre lui et la nature, et que l'être humain est censé jouir d'un pouvoir d'auto-détermination, cela est certes en réalité le cas pour les hommes mais pas pour les femmes. En effet, pour Moscovici (1972, p. 140) : « L'art d'un homme devient toujours la nature d'un autre homme. », et exercer un art nécessite l'exercice d'une liberté. Or, les femmes ne jouissent pas de cette liberté comme les hommes, si l'homme est bien son propre produit, la femme, elle, ne l'est pas (Denis, 1974, p. 1925) : « L'homme est son propre produit, mais pour s'autoproduire, il a fabriqué du produit autour, du paysage de fond, de la matière de base. Nous les femmes, nous sommes produites mais non auto-produites, nous sommes de la matière d'échange, de la provision et peut-être aussi de la limite. ». Les femmes sont reléguées à l'état de décor et de matière première, tout comme la nature peut l'être quand elle est considérée comme une notion idéale. Les femmes ne peuvent pas rentrer en interaction avec la nature comme les hommes puisqu'elles sont elles-mêmes une pièce de la nature. De plus, si elles doivent inventer un art, cet art doit répondre aux exigences des hommes... Et l'art des femmes devient la nature d'autres femmes.

Il nous semble que tout l'intérêt de la pensée de Moscovici est que ce dernier parvient à rassembler, dans un même champ de réflexion critique, la nature comme entité sociale et notion philosophique et la nature qui sert d'argument naturalisant. Il montre que l'argument naturel ne peut être dissocié de la nature et de la réflexion sociale qui est menée sur la nature. Moscovici réintroduit donc la nature dans le champ de réflexion sociale, non pas pour en faire une sorte de principe régulateur, mais comme constitutive de l'histoire humaine

et de la société. Beauvoir et Moscovici ont comme point commun de critiquer la notion de nature, la première pour la transcender afin de servir l'émancipation des femmes, le second pour introduire l'écologie politique. D'Eaubonne va faire la synthèse des deux en reprenant les termes sexués de la critique de l'interaction des hommes et des femmes à la nature et la pensée émancipatrice et progressiste de De Beauvoir.

En ce qui concerne Moscovici, d'Eaubonne l'évoque comme le premier intellectuel au moins en France à requestionner la nature et à évoquer cette domination des hommes sur les femmes agissant comme la domination des hommes sur la nature. Moscovici montre que la nature n'existe pas en tant que telle, elle n'existe qu'en représentation, elle n'est connue de l'Homme que par l'action qu'il a sur elle. La nature n'est donc pas une notion épurée de principe culturel. La nature à l'état de nature ne peut pas exister. La nature est nécessairement pleine d'anthropomorphisme, ce qui, par ailleurs, ne suppose pas nécessairement l'anthropocentrisme ou le sociocentrisme. L'Homme n'est ni maître, ni possesseur de la nature, mais il est le produit de la nature, « créateur et sujet de son état de nature » (Moscovici, 1968, p. 20). Selon Moscovici, c'est la société qui est porteuse d'inégalités et non la nature, comme il le mentionne, (Moscovici, 1972, p. 24) : « J'ai voulu souligner la permanence d'un courant de pensée pour lequel la réalité ultime de la vie naturelle est l'égalité, et la réalité ultime de la vie sociale – à travers l'universalité de la propriété et du pouvoir, de la prohibition de l'inceste-, l'inégalité. ». Moscovici dénonce le fait que l'Homme a préféré maîtriser la nature croyant ainsi du même coup régler tous les problèmes liés à sa survie et à sa vie en société, plutôt que de maîtriser la société qui en réalité est la seule cause de ces inégalités.

L'écoféminisme de Françoise d'Eaubonne

D'Eaubonne développe cette pensée écoféministe dans *Le féminisme* (Eaubonne, 1972), *Le féminisme ou la mort* (Eaubonne, 1974), *Les femmes avant le patriarcat* (Eaubonne, 1976) et *Écologie/féminisme* (Eaubonne, 1978). La thèse qu'elle y développe, et qui est évoquée de façon récurrente, est que le tournant historique qui a donné naissance à nos sociétés actuelles est la perte par les femmes du contrôle de la fertilité de la terre ainsi que de leur propre fertilité ; ou plutôt, la prise de pouvoir des hommes sur les sols et sur les femmes. Notons que dans les premières sociétés nomades et sédentaires, ce sont les femmes qui ont inventé et qui s'occupent de l'agriculture. Pour d'Eaubonne, ce revers de situation intervient au moment où les hommes découvrent le lien entre les rapports sexuels et la procréation, rompant ainsi le lien magique que les femmes avaient avec la fertilité de leur ventre et de la Terre. Héritier (Héritier, 2002) confirme grâce à ses observations et analyses anthropologiques que la défaite des femmes réside justement dans cette perte de contrôle sur la fertilité, celle de leur ventre, puis celle des sols. Cette emprise des hommes a provoqué une surproduction et une sur-reproduction qui poussent à bout l'équilibre écologique de la planète ; d'Eaubonne écrit (Eaubonne, 1974, p. 87) : « Une des deux plus grandes menaces qui pèsent sur notre humanité est l'actuel taux de la démographie mondiale. L'autre qui lui est parallèle, est la destruction de l'environnement. Nous y reviendrons dans nos conclusions sur la nécessité d'élaborer un " éco-féminisme ". ». Selon elle, cette crise écologique est causée par le système patriarcal qui impose des cadences exponentielles de reproduction aux femmes et de production à la terre. D'Eaubonne fait l'analogie entre le phallus-reproducteur et le phallus-charrue. Elle préconise que le travail salarial, les hiérarchies compétitives ainsi que la famille disparaissent dans la mesure où ce sont ces structures qui organisent socialement l'oppression des femmes ainsi que l'escalade capitaliste qui ne tient absolument pas compte de l'environnement.

D'Eaubonne (Eaubonne, 1976) va jusqu'à faire l'hypothèse que le monde aurait été différent si les femmes avaient gardé le pouvoir sur l'agriculture et sur leur reproduction. La destruction de la nature n'aurait alors pas eu lieu selon elle. Elle expose déjà cette vision que l'on pourrait qualifier d'essentialiste, du féminin et du masculin :

« Oui l'addition va être lourde [elle parle de la pollution] dans un monde sexiste où l'homme s'était réduit et identifié au Masculin destructeur pour laisser à la femme le Féminin conservateur, il avait cru investir dans la création des techniques ses forces d'agressivité et de destruction. La tare originelle en a frappé tout son système, et la technocratie mâle aboutit à la mort organisée plus que ses anciennes guerres d'extermination. Les valeurs du féminin, si longtemps bafouées, puisque attribuées au sexe inférieur, demeurent les dernières chances de survivance de l'homme lui-même. Mais il faudrait faire très vite ; encore plus que de révolution, nous avons besoin de mutation. » (Eaubonne, 1972, pp. 353-354).

D'Eaubonne encourage ici les hommes à s'identifier à autre chose qu'à la masculinité destructrice et elle appelle de ses vœux que les valeurs du féminin prennent le dessus sur les valeurs du masculin. D'Eaubonne, si elle glisse vers une conception essentialisée du féminin et du masculin, ne prône pas un essentialisme des sexes masculin et féminin.

D'Eaubonne ne plaide pas pour la guerre des sexes, loin de là. Si elle évoque un monde meilleur où les femmes auraient gardé leur pouvoir, elle mentionne aussi qu'une société, qu'elle soit patriarcale ou matriarcale, ne peut être parfaite. Les sociétés doivent être dirigées par les hommes comme par les femmes. Si d'Eaubonne évoque le sexage des femmes, la lutte des sexes, ce n'est pas pour attiser les haines ; si elle évoque les sociétés amazones, les sociétés matriarcales, ce n'est pas par nostalgie du paradis perdu mais bel et bien pour replacer les rapports sociaux de sexes dans leur historicité. D'Eaubonne en appelle à une société apaisée. Elle le souligne dans ces termes :

« L'échec de l'espèce humaine à gérer et à épanouir avec équité, dans la paix et la justice, son patrimoine terrestre, correspond sans doute aucun à la tournure phallocratique prise par l'Histoire, avec son aboutissement de surexploitation et de profit, l'idéologie de sa société de classe née après la fin des civilisations féminines ; mais une évolution gynocratique n'avait pas été souhaitable. Nous croyons fermement que seule la co-gestion égalitaire des deux sexes peut répondre aux désirs, capacités, potentialités de l'espèce humaine tout entières. » (Eaubonne, 1976, p. 17) ;

elle ajoute :

« Il n'est pas question de répéter l'histoire : nous l'avons dit, la gynocratie a fait son temps, tout comme le communisme primitif. S'emparer du pouvoir dans un monde qui a pourri le pouvoir n'est pas plus un objectif pour les femmes que pour le prolétariat. Le seul objectif est de détruire jusqu'à la notion de pouvoir : alors et alors seulement, le prolétariat pourra se nier en tant que prolétariat, et les femmes s'assumer en tant qu'universalité : la race humaine » (Eaubonne, 1976, p. 221).

Notons que d'Eaubonne parle de mutation et non de révolution. Selon elle, les révolutions n'ont eu de cesse de tout révolutionner sauf les rapports de sexe.

c . L'écoféminisme contemporain

Cet écoféminisme va connaître un succès qui restera discret en France et en Europe (en dehors de l'ouvrage de Falquet, 2002). Les féministes françaises se méfient de l'écologie comme l'a montré la polémique récente autour de Badinter (2010) accusant l'écologie de renvoyer les femmes à la maison (Saporta, 2008)³⁴. Mais par ailleurs il est vrai que le surcoût de temps que demande la gestion d'un foyer « écolo » est conséquent et que si cette surcharge domestique est imputée sur le temps des femmes... Elle leur sera forcément préjudiciable (Lalanne et Lapeyre, 2009). Ce sont des penseuses anglo-saxonnes qui le développeront dans sa forme contemporaine. Il prend alors deux formes : une forme qui se situe dans la continuité de l'écoféminisme de d'Eaubonne, matérialiste, et une autre forme qualifiée de spirituelle.

L'écoféminisme matérialiste

L'écoféminisme dénonce soit la fausse neutralité des lois économiques, soit l'individualisme qui peut faire croire que la ségrégation entre les groupes n'existe plus. Selon McMahon (McMahon, 1997), l'idéologie capitaliste nous raconte une histoire à laquelle nous croyons. Quelle est l'histoire que raconte l'idéologie capitaliste ? Elle raconte que chaque individu est libre de produire et d'en trouver les moyens, tout comme Robinson Crusoé sur son île. La nature comme le marché appartient à chacun de nous, à nous d'en tirer un profit maximum. Appartenant à tous, il s'auto régule, le marché est donc juste (*fair*). Chacun peut affirmer sa liberté face, contre, avec la nature. Ainsi racontée, l'idéologie capitaliste ne semble pas reposer sur une hiérarchie sexuée ou raciale, ce qui est pourtant le cas.

Partant de ce principe, le développement durable revient à mettre en cause un système économique et social construit par les hommes et pour les hommes, ainsi qu'un rapport à l'environnement, à la nature, qui est empreint d'une idéologie androcentrée.

Il est étonnant que cette analyse des rapports d'exploitation qui existent entre les hommes, les femmes et la nature soit si peu connue et communiquée puisqu'elle nous semble être le nœud central d'une compréhension achevée du développement durable. Le développement durable veut revoir la domination des hommes sur la nature qu'ils dévastent, et de fait sur les femmes qu'ils dominent et aliènent. Le rapport des hommes à la nature et aux femmes relevant du même mécanisme de domination et d'exploitation gratuit : le patriarcat. Les femmes sont traitées par les hommes au même titre que la nature, comme des externalités économiques. Cet angle d'approche est donc selon nous important pour comprendre le développement durable. Nous voilà déjà devant ce premier paradoxe, à moins qu'il ne s'agisse d'un lapsus de l'Histoire : pourquoi cette dimension sexuée du développement durable est-elle tant ignorée ?

Ce mouvement écoféministe est aussi politique (Mellor, 1997).

L'écoféminisme spirituel

Spretnak (Spretnak, 1990, p. 5) définit brièvement ce que suppose ce spiritualisme, il est : « [...] *a religion that honored the female and seemed to have its "good book" nature itself* »³⁵ ; Starhawk (Starhawk, 1990, p. 73) elle, le définit comme : « *Earth-based spirituality* »³⁶ à la

³⁴ Des femmes féministes et écologistes ont lancé une pétition contre cette analyse de Badinter, "Vertes de rage".

³⁵ « [...] une religion qui honore la femme et qui semble avoir comme « bible » la nature elle-même ». Traduction personnelle.

³⁶ « Une spiritualité centrée sur la terre ». Traduction personnelle.

conjonction de l'immanence, de la communauté, et de l'interconnexion. Cet écoféminisme fait revivre le culte de la déesse qui se retrouve dans la nature et dans les éléments naturels. Il s'agit non pas d'inventer une nouvelle façon de croire mais de réhabiliter le culte primitif de la Mère des origines qui était au centre des croyances des sociétés premières et matriarcales. Cette déesse souvent présentée sous des atours maternels peut être aussi multiple que le nombre d'éléments naturels dans lesquels elle peut s'animer, dans ce cas le spiritualisme s'apparente à de l'animisme, ou unique, dans ce cas il s'agit de louer la nature à travers elle. Cette pratique spirituelle³⁷ a pour vocation de rétablir un rapport direct et immédiat avec la nature, rapport que les religions monothéistes ont cassé en mettant au centre de la foi des Dieux de sexe masculin et transcendants. Cette transcendance de la divinité implique tout d'abord que la nature n'est plus animée mais réifiée. L'homme est en droit de la dominer et de l'utiliser pour arriver à ses propres fins, ainsi Cameroun (Cameron, 1989, p. 58) écrit : « *We all have the right to live on this Earth – We have the right to be free and to live in balance with nature, in part of nature, not apart from nature. We have the right, not to be separated from our Mother, and we have the duty and obligation not to have our Mother destroyed by patristic stupidity* »³⁸.

La nature est donc méprisée en même temps qu'on la vide de la divinité femme. Le mouvement religieux accompagne le progrès technique et la prise de pouvoir des hommes comme en témoigne Abbott (Abbott, 1990, p. 35) : « *As someone who has been studying the scholarship on goddess worship for the past 13 years, I have been painfully aware of the connection between the demise of the goddess, the rise of patriarchy, and the rape of the environment* »³⁹. Ainsi, réintroduire une âme dans la nature, qui plus est une âme de femme, permettrait de changer les sociétés occidentales. Cet écoféminisme spirituel ne se considère donc pas comme secondaire mais comme essentiel à la transformation des pratiques de la nature et de la politique des sexes. Cameron (Cameron, 1989) dit que si le féminisme a fait du privé une affaire publique, l'écoféminisme doit faire du spirituel une affaire tout aussi publique et politique. Cette révolution spirituelle qui doit provoquer, ou dans une moindre mesure accompagner, un changement social, est aussi mise en avant par des écoféministes comme Plaskow (Plaskow, 1993). Celui-ci choisit non pas de réinventer le spirituel mais d'amender fortement les religions monothéistes, ici le judaïsme.

La nature est donc complètement animée et comprise comme étant une âme et un corps de femme. Si la nature a été réifiée par les religions monothéistes et la science occidentale, elle est ici personnifiée. La nature devient donc une femme, et la femme... devient nature. Nous disons femme, mais il s'agit surtout de la femme en tant que Mère puisque ce qui est loué dans la nature est principalement sa puissance d'engendrement. La nature comme la femme sont les sources premières de toute chose. Il est vrai que ce qui sous-tend cet argumentaire est une conception essentialiste non seulement de la nature, mais aussi des hommes et des femmes. Eisler (Eisler, 1990), qui évoque les premières sociétés matriarcales où était pratiqué le culte de la déesse, présente ces temps et ces sociétés comme pacifiques : « *Let us reaffirm our ancient covenant, our samed bond with our*

³⁷ Nous ne pouvons l'appeler croyance ou religion dans la mesure où les différentes auteures elles-mêmes ne l'apparentent pas à une religion ou à une croyance, mais à un état d'esprit ou une expérience mystique. Par ailleurs, elle n'est ni codifiée ni formalisée, il est donc impossible de l'apparenter à une secte comme c'est parfois le cas.

³⁸ « Nous avons tou-te-s le droit de vivre sur cette Terre – Nous avons le droit d'être libres et de vivre en équilibre avec la nature, en faisant partie de la nature, et non en en étant exclus. Nous avons le droit de ne pas être séparée de notre Mère, et nous avons le devoir et l'obligation de ne pas laisser notre Mère se faire détruire par la stupidité patriotique ». Traduction personnelle.

³⁹ « Etant quelqu'un qui a étudié l'école du culte de la déesse pendant les treize dernières années, je suis douloureusement consciente du lien entre la mort de la déesse, la montée du patriarcat et le viol de l'environnement ». Traduction personnelle.

Mother, the goddess of nature and spirituality. Let us renounce the worship of angry gods wiedling thunderbolts or swords. Let us once again honor the chalice, the anciant symbol of the power create and enhance life [...]»⁴⁰ (Eisler, 1990, p. 34). Il y a très clairement à l'œuvre ici une reconstruction de l'histoire qui inspire de la nostalgie à l'auteure pour des temps où les femmes et la nature auraient vécu en harmonie. Contrairement à d'Eaubonne qui ne prônait pas de « retour à » ou une nostalgie quelconque pour les sociétés matriarcales, ces écoféministes veulent aller à la nature comme des filles à leur mère, et faire revivre cette relation à la nature à la fois sacrée et naturelle à tel point qu'elles la considèrent comme immédiate. Le spirituel semble ici abolir la médiation des femmes avec la nature plutôt que l'instaurer.

Si les écoféministes sont critiques vis-à-vis de la *deep ecology*, ces écoféministes reprennent tout de même les mêmes images que ces derniers. Elles évoquent la nature et la Terre comme un grand métabolisme personnifié dans la déesse Gaïa. Gaïa est la Terre, la Terre est physiologiquement vivante : « *What was intriguing was the sacred link between the Goddess in her many guises and totemic animals and plants, sacred groves, and womblike cavees, in the moonrythm blood of menses, the ecstatic dance – the experience of knowing Gaia, her voluptuous contours and fertile plains, her flowing waters that give life, her animals teachers.* »⁴¹ (Spretnak, 1990, p. 5). Elles partagent donc la même représentation mystique de la nature et de la Terre, mais sans partager la même analyse des changements sociaux que l'homme devrait mettre en place pour sauver non seulement la nature mais aussi lui-même. Si les penseurs de la *deep ecology* n'ont de cesse de réclamer une baisse notable des naissances, les écoféministes spirituelles, en accord avec les écoféministes matérialistes, invitent à une révolution sociologique des rapports hommes/femmes. Cette révolution sociologique peut certes entraîner une baisse de la natalité, mais elle a surtout pour vocation de transformer les rapports de pouvoir à la source de la domination des femmes et de la nature par les hommes.

La Terre est donc personnifiée en une Mère, une déesse appelée Gaïa, et les femmes sont encouragées à prendre leur place dans la nature. Comme nous le disions, le spirituel semble permettre une relation immédiate entre ces deux entités. Les fluides naturels sont en communion avec les fluides des femmes, le rythme naturel avec le rythme des femmes, à tel point que Plant (Plant, 1989, p. 5) écrit : « *The rape of the earth, in all its forms, becomes a metaphor for the rape of woman, in all its many guises* »⁴². Les femmes et la nature vivent dans une communauté de souffrance et n'ont plus seulement en commun d'être des entités socialement construites pour être dominées par les hommes. Les femmes apparaissent comme des prolongements de la nature, et la nature comme le prolongement d'elles, la nature est dotée d'une véritable subjectivité qui selon elles, doit être prise en compte dans la sphère juridique sous la forme d'un droit de la nature.

⁴⁰ « Permettez-nous réaffirmer notre ancienne alliance, notre lien commun à notre Mère, la déesse de la nature et de la spiritualité. Permettez-nous renoncer au culte des dieux de colère brandissant le tonnerre ou l'épée. Permettez-nous d'honorer encore une fois le calice, l'ancien symbole du pouvoir de créer et d'engendrer la vie [...] », traduction personnelle.

⁴¹ « Ce qui est intrigant est le lien sacré qu'il y a entre toutes les apparences de la déesse sous et les animaux totems et les plantes, les bocages sacrés et les cavités semblables au ventre maternel, dans le rythme lunaire du sang des menstrues, la danse délirante – l'expérience de la connaissance de Gaïa, ses contours voluptueux et ses plaines fertiles, ses eaux jaillissantes qui donnent la vie, ses animaux enseignants », traduction personnelle.

⁴² « Le viol de la terre, dans toutes ses formes, devient la métaphore du le viol des femmes, de toutes formes ». Traduction personnelle.

Il s'agit donc de suivre non plus les lois physiques, les lois dictées par les hommes de sciences à la nature puis à l'humanité, mais de faire en sorte que la société suive les cycles de la nature⁴³, c'est-à-dire les cycles de la Mère. Ces écoféministes veulent réanimer la nature au sens propre et au sens figuré, elles veulent réenchâter la nature : « *Let us reclaim the trees of knowledge and of life. Let us regain our lost sens of wonder and reverence of the miracles of life and love, let us learn again to live partnerships. So awe may fulfill our responsibility to ourselves and to our Great Mother, this wondrous planet Earth* »⁴⁴ (Eisler, 1990, p. 34). Elles appellent à ce que les humains se respectent entre eux, mais aussi et surtout respectent leur nature : ne pas avoir peur de vieillir et de mourir, s'accepter comme on naît/est à l'état naturel et authentique (Gunn Allen, 1990). Si l'inévitabilité de la mort est évoquée à plusieurs reprises, l'inévitabilité de la vie ne l'est pas.

En effet, nous comprenons à la lecture de ces textes que le glissement vers l'essentialisme et le naturalisme, sous couvert de spiritualisme, pourrait emmener les auteures vers un terrain politique conservateur sur le plan moral et sur les questions touchant à la bioéthique. Ce risque selon nous existe d'autant plus qu'elles évoquent à plusieurs reprises l'immortalité de l'âme bien que, par ailleurs, la dichotomie âme/corps soit critiquée et ce notamment pour défendre le droit animal et l'anti-spécisme (Abbott, 1990, King, 1990). Cette critique contre la dichotomie esprit/corps permet aussi par ricochet de construire une philosophie autre que celle des Lumières qui a réifié la nature, l'animal et la femme. L'avortement n'est pas évoqué, ou même plus largement il n'est pas fait mention des régulations sociales encadrant l'enfantement de manière générale.

King (King, 1990) dit de ce courant écoféministe qu'il est un féminisme radical culturel qu'elle oppose au féminisme radical rationaliste dont Beauvoir est la plus emblématique. Merchant (Merchant, 1990) préfère utiliser les termes de féminisme radical pour le premier et de féminisme libéral pour le second. Le féminisme radical culturel considère la spécificité hommes/femmes comme acquise (King, 1990) et biologiquement fondée : « *For radical feminists, human nature is grounded in human biology* »⁴⁵, « *Human are biologically sexed and socially gendered* »⁴⁶ (Merchant, 1990, p. 101). Mais comment critiquer la dichotomie âme/corps en réinstaurant une dichotomie biologie/social ?

Toute la difficulté de l'étude de cet écoféminisme spirituel est qu'il n'est pas constitué comme courant en tant que tel. Il n'y a pas, selon nous, une systémique particulière à ce courant ce qui peut parfois le rendre flou et contradictoire. Si nous avons essayé ici d'exposer certains de ces fondements qui nous semblent être partagés par toutes celles qui s'en réclament, l'approfondissement est difficile : les textes sont compilés dans des ouvrages collectifs qui sont plus des patchworks de pensées écoféministes spirituels que des ouvrages aspirant à exposer la progression d'une pensée ou à présenter une sorte d'exhaustivité de celle-ci. Si nous ne pouvons quant à nous affirmer ce que sont ces écoféministes spirituelles, elles se définissent elles-mêmes par opposition aux féministes libérales ou radicales rationalistes, qu'elles disent incarnées dans la personne de De

⁴³ Nous employons le terme de cycle plutôt que celui de loi pour justement différencier les lois naturelles « découvertes » par les hommes et les cycles naturels dont les écoféministes disent faire partie intégrante.

⁴⁴ « Permettez-nous de demander l'arbre de la connaissance et de la vie. Permettez-nous de revivifier notre sens de l'émerveillement et du respect perdu pour les miracles de la vie et de l'amour, permettez-nous d'apprendre comment vivre collectivement de nouveau. Que la stupéfaction exauce la responsabilité que nous avons envers nous-mêmes et notre Grande Mère, cette merveilleuse planète terre ». Traduction personnelle.

⁴⁵ « Pour les féministes radicales, la nature humaine est ancrée dans la biologie humaine ». Traduction personnelle.

⁴⁶ « L'humain est biologiquement sexué et socialement généré ». Traduction personnelle.

Beauvoir ; aux féministes socialistes, qui n'envisagent l'humain et la nature que comme des notions construites socialement et non comme des entités qui existent en elles-mêmes et pour elles-mêmes ; aux féministes marxistes, qui sont matérialistes et n'envisagent l'émancipation que par le travail sur la nature. Prenant en compte ce positionnement par opposition, il est vrai que nous pouvons imaginer les écoféministes sur un terrain politique et moral conservateur...

Cette nouvelle forme de matérialisation de la mère dans la sphère naturelle, même si elle est spirituelle, fait écho à ce qui est en jeu dans l'attribution du nom du père ou de la mère à l'enfant. Au nom de la mère nature (Houel, 2003), ce serait créer un déséquilibre de permettre à la mère d'attribuer son nom à l'enfant, alors que la transmission du nom, en tant qu'élément d'acculturation du corps de l'enfant, serait être celui du Père qui incarne, lui, la loi sociale (Schneider, 2002, 2003, 2007, Legendre, 1994). Cet écoféminisme spirituel s'accommode donc très bien de cette loi du Père, qui est de l'ordre de la sphère sociale, tandis que la loi de la nature est portée par la Mère.

Ce courant écoféministe nous permet de mieux comprendre l'articulation entre les enjeux liés à l'écologie et les rapports sociaux de sexe, mais aussi entre le féminisme et le développement durable, la plupart de ces écoféministes participant activement aux différents conférences et sommets consacrés à cette question. Ainsi, comme le souligne Mekoua (Mekoua, 2006, p. 67) « Conjurant l'amputation que le patriarcat inflige au genre humain reste donc la finalité ultime du développement durable. Cependant qu'une transformation de la condition des femmes pourrait porter la dialectique du développement durable, des fortes résistances se dressent toujours face à cette perspective. ».

Comme nous l'avons vu, Moscovici joue un rôle non négligeable dans le processus de réflexion menant à bien cette articulation entre féminisme et écologie, mais aussi entre écologie et société comme le propose le développement durable. Nous le retrouvons, et cela est moins inattendu, dans la réflexion qui porte sur la forme de notre recherche, dans la réflexion portant sur les représentations sociales du développement durable.

Chapitre 2 . Les représentations sociales

Alors commencèrent les réflexions et les refus de cet état de choses, subjugués par la nécessité de songer à une culture de la vie. Des projets insolites flottant dans l'air que nous respirions se sont affranchis de leur expression onirique pour devenir une partie de nous-mêmes, de nos désirs. Il suffisait d'un peu d'enthousiasme et d'abandon pour avoir l'impression que nous étions dégrisés de la pusillanimité ambiante et qu'en chacun frémissait une envie de liberté qui, comme la fleur de tournesol, cherchait le soleil. Peu importe notre naïveté et que nous, ou du moins quelques-uns, ayons usé d'un terme tombé en désuétude, souvent pris dans un sens péjoratif, le nom de nature que nous donnions à ce soleil. Serge Moscovici (Moscovici, 1993a, p. 10). Pour penser l'écologie. La polymérisation de l'écologie.

La théorie des représentations sociales a maintenant une histoire, elle a fait, leur œuvre depuis maintenant 50 ans, dans le domaine de la psychologie sociale et dans d'autres. Nous montrerons en quoi elle est un outil pertinent d'analyse de la réalité institutionnelle qui est notre terrain de recherche. Nous essaierons de faire de cette partie de notre réflexion

théorique, plus qu'une présentation, une appropriation critique de ce champ théorique, à moins qu'il ne s'agisse d'une représentation, de façon à rendre notre exposé le moins fastidieux possible.

I . Le champ social, un espace de représentations

A . Définir les représentations sociales ?

Comme Moscovici le mentionne en 1961 (Moscovici, 1961) dans la préface de l'étude qui inaugurerait le champ d'étude des représentations sociales, la réalité des représentations sociales est facile à saisir mais beaucoup moins facile à définir. Selon Moscovici, elles sont à ce point « bâtarde » disciplinairement, entre la sociologie et la psychologie, qu'il serait hasardeux de vouloir les figer dans une définition, et donc d'autant plus dans un champ disciplinaire. Refuser de définir ce que sont les représentations est en fait un paradigme hors du commun : elles sont à la fois objets d'études et outils d'études. Nous étudions les représentations sociales, à l'aide même de celles-ci.

Alors, qu'entend-on par représentations sociales au juste ? Beaucoup de chercheur.e.s débattent de cette question, et ce débat est justifié : la notion de représentations sociales, tantôt utilisée au pluriel, tantôt utilisée au singulier, est aussi issue et utilisée par des champs disciplinaires multiples et traitée selon des méthodologies diverses. Or, c'est justement la plasticité de la notion de représentations sociales qui a permis cette porosité à tant d'approches théoriques et méthodologiques (Garnier, 2002), et en a fait le prétexte à tant de débats théoriques qui en font une notion complexe. Doise (Doise, 1993, p. 157) l'analyse comme suit : « *The theory of social representations is not vague. It basically is general theory about a metasystem of social regulations intervening in the system of cognitive functioning.* »⁴⁷. Selon lui (Doise, 1993), l'étude des représentations sociales consiste en l'analyse des relations entre le méta système social et le système cognitif. Le premier reformulant et retravaillant le matériel cognitif traité dans un premier temps, c'est justement ce travail du méta système qui est influencé pour le positionnement des individus. Mais nous reviendrons sur la notion de positionnement dans notre exposé.

Elejabarriata (Elejabarriata, 1996) propose un modèle socio-génétique pour définir les différentes étapes d'apparition d'une représentation, et donc, ce par quoi elles peuvent se définir : un objet inconnu du groupe doit surgir dans son environnement, cet objet doit devenir suffisamment saillant pour susciter du débat et de la controverse en raison de la menace qu'il peut revêtir, et se met alors en place un processus de communication collective pour saisir l'objet.

a . Les représentations sociales : une théorie phénoménale

Les représentations sociales sont un phénomène (Moscovici, 1984b), elles seraient même le phénomène par excellence. Si nous nous référons à l'étymologie grecque de ce mot, *phenomenon*, le phénomène est ce qui apparaît, à l'opposé du noumène, qui est l'essence de l'objet que nous ne pouvons pas saisir de façon empirique. Le psychologue social, contrairement au philosophe, ne fait que comprendre le phénomène, en cela il est sophiste

⁴⁷ « La théorie des représentations sociales n'est pas vague. C'est tout simplement une théorie générale sur le méta système des régulations sociales qui interviennent dans le fonctionnement du système cognitif ». Traduction personnelle

et bien éloigné du monde idéal de Platon⁴⁸ (Billig, 1991b). Il n'est pas dans l'idéal, mais dans l'idéologie, il n'est pas dans le raisonnement, mais l'opinion (Billig, 1991a). Comme l'explique Moscovici (Moscovici, 1984b), les êtres humains ne comprennent la réalité qui les entoure que par l'image qu'ils se font des objets, mais cela n'est pas forcément une illusion : ces images deviennent des éléments à part entière de la réalité.

Si la phénoménologie est résolument tournée vers la réalité des objets, vers le monde qui entoure le sujet, comme en témoigne la mise à l'épreuve de la conscience par l'*epoché* (Husserl, 1913), les représentations sociales ne s'intéressent pas tant aux représentations des objets, qu'au sens commun, c'est-à-dire à la logique argumentative, rhétorique, qui « habille » ces objets et qui en font des acteurs de la vie sociale. En effet, si la phénoménologie va jusqu'à reproduire une forme d'individualisme méthodologique, et ce de façon paroxystique avec la réduction méthodologique de Merleau-Ponty (Merleau-Ponty, 1944), quand bien même elle tendrait vers l'universel, les représentations sociales s'inscrivent, selon nous, dans une logique holistique. Billig (Billig, 1991c) va dans ce sens en disant que c'est bien la pensée publique qui permet la pensée intime, la pensée émerge de l'argumentation publique, mais aussi, bien sûr et avant tout pour Moscovici (Moscovici, 1998a), qui porte l'existence même d'une conscience non plus individuelle qui postule à l'universel, mais d'une conscience sociale qui, si elle est commune à toute société, n'est pas universelle en ce qu'elle est ancrée dans l'histoire et la culture. Cette approche phénoménologique permet d'introduire la notion si ce n'est d'inconscient, de non-conscient (Daanen, 2009) bien que Moscovici franchisse « cette limite » disciplinaire en évoquant l'inconscient (Moscovici, 1993c).

Les représentations sont donc le lien entre le visible et l'invisible, ce qui est explicable et étonnant... Et entre l'inconscient et le conscient, elles sont ce par quoi Moscovici essaye d'expliquer la question de l'origine de la société à maintes reprises (Moscovici, 1993b, 1993c, 1998a).

b . Les représentations sociales: outils de recherche

Tout l'intérêt aussi bien de l'étude des représentations sociales que leur utilisation comme instruments de recherche est que le chercheur en sciences sociales appréhende la réalité des phénomènes sociaux en contexte. Loin de la psychologie de laboratoire, l'étude des représentations sociales suppose une approche « du terrain », « hors-les-murs » de l'université. Il ne s'agit là aucunement de disqualifier une approche aux dépens de l'autre mais plutôt de les voir de façon complémentaire : « [...] l'attitude à l'égard d'un objet social dépend aussi d'un contexte où l'objet est saisi. » (Moscovici, 1961, p. 184). Autrement dit, l'approche en laboratoire, permet de révéler des régularités, voire des lois, de la psychologie, mais dans ce contexte de laboratoire, sont épurées du social. C'est ce complément d'analyse, dont le psychologue social ne peut pas faire l'économie, que les représentations sociales permettent d'étudier, les objets sociaux n'existant pas de façon abstraite. Dans cette continuité, Jovchelovitch (2007) fait des représentations sociales la possibilité de

⁴⁸ D'ailleurs, aux colloques internationaux sur les représentations sociales de Rome (2006) et de Tunis (2010), les deux organisatrices qui ont ouvert ces colloques, Anna maria de Rosa et Dora Ben Alya, ont toutes deux repris au profit des psychologues sociaux l'allégorie de la caverne de Platon. Le prisonnier, affranchi de ses chaînes, serait un psychologue social (ou aussi un anthropologue, un sociologue ou autres). Cela nous semble relativement inexact et même contradictoire d'appliquer cette allégorie aux sciences humaines, qui, contrairement à la philosophie, et une chose est sûre, le prisonnier affranchi est un philosophe, Platon illustrant par là le destin tragique de Socrate - n'ont pas vocation à étudier le monde des idées, des choses en elles-mêmes, mais bien d'étudier la *doxa*, ce que fait le champ social de ces idées. Dans le premier cas, le philosophe a affaire à une vérité conceptuelle, idéale, dogmatique, dans le second cas, le scientifique social a affaire à une vérité que l'on pourrait dire pragmatique.

connaître l'humain autrement que par les théories cognitives, de laboratoire donc, mais aussi d'envisager l'être humain comme connaissant autrement qu'avec la seule cognition, coupé des passions. La connaissance est une œuvre humaine. Il n'y a donc pas de norme transcendante pour la définir, elle dépend du pragmatisme du contexte. Notons que, si Jovchelovitch (Jovchelovitch, 2007) soutient qu'il y a une identité entre les connaissances et les représentations sociales, Castro et Batel (Castro & Batel, 2008) opèrent une différence entre des représentations sociales qui seraient immanentes et d'autres transcendantes.

Moscovici (Moscovici, 1961) donne l'exemple suivant pour montrer comment le contexte influence l'attitude qu'un groupe a vis-à-vis d'un objet social, la psychanalyse. Les ouvriers ont une attitude positive envers la psychanalyse si elle a pour fin d'améliorer le lien social, mais ils ont une attitude négative vis-à-vis de celle-ci, si est utilisée à des fins politiques. Ainsi, il n'y a pas d'attitude univoque des ouvriers vis-à-vis de la psychanalyse, c'est l'utilisation de l'objet par le champ social qui va expliquer leur attitude à son égard. Les caractéristiques sociales « objectives » des individus (CSP, couleur de peau, sexe, âge etc.) ne suffit pas à expliquer l'attitude engendrée par un objet social présenté de façon abstraite. Les individus, comme les objets sociaux, pensent et réagissent dans la société. Il faut sortir du dualisme sujet/objet et envisager plutôt une trilogie sujet/représentations sociales/objet, triangulation chère à Moscovici (Moscovici, 1984a), pour appréhender la complexité des attitudes et des comportements.

Comme outil de recherche, les représentations sociales peuvent être opérationnalisées comme n'importe quelle autre variable, comme variable indépendante ou dépendante. Wagner (Wagner, 1995) débat de cette question de l'opérationnalisation des représentations sociales comme variables, tout en mentionnant que les représentations sont versatiles : elles sont à la fois des processus de communication et du discours, et le produit de ces processus, des objets de représentations, partagés avec d'autres personnes. Si Wagner assume qu'on ne puisse pas savoir ce que sont les représentations, il ajoute que nous pouvons aussi difficilement savoir ce qu'elles expliquent comme ce dont elles sont l'explication, mais que par contre nous savons ce qui peut faire l'objet de représentation. Wagner souligne l'absurdité de l'assimilation des représentations sociales tant à une variable dépendante, ce qui reviendrait peut-être à un comportement, qu'à une variable indépendante : dans l'un ou l'autre cas on n'a pas la certitude d'apprendre quoi que ce soit.

Faire l'hypothèse que différents groupes auront des représentations différentes (VD), c'est trivial ; et nous ne savons pas ce que les représentations peuvent ou non expliquer (VI). C'est pour cette raison que Wagner (1995) propose un modèle d'explication alternatif et « soft » au modèle hypothético-déductif, plus adapté à l'étude des représentations sociales. Si dans le premier P est la conséquence de Q s'il n'est pas la conséquence de R, dans le modèle « soft », P est considéré comme la conséquence de Q s'il n'est pas la conséquence de non-Q. Autrement dit, au lieu de considérer une cause comme valable si elle est nécessaire et suffisante, Wagner (Wagner, 1995) propose qu'une cause valable puisse être uniquement nécessaire.

c . Les représentations sociales: outils de production du savoir

Les représentations sociales permettent à chaque individu de connaître au-delà de ce qu'il sait dans la mesure où elles ne répondent pas aux exigences du savoir scientifique, en cela elles sont plus riches que le savoir scientifique lui-même. Ce que Moscovici et ses successeurs ont appelé le sens commun, produit du savoir, comme le sens scientifique, mais ce savoir est issu de la mémoire, des médias etc... aussi irrationnelles et désordonnées qu'elles puissent paraître pour le scientifique, ces représentations sociales permettent

d'orchestrer et de rendre cohérente la vie sociale, les pratiques et les attitudes mais aussi à donner des explications (Kouabenan, 1999).

Moscovici (Moscovici, 1989b, p. 10), dans la préface de l'ouvrage de Jodelet (D. Jodelet, 1989), écrit: « Elle [D. Jodelet] y [condition et principe d'ordre de la vie en commun] accède en mettant au jour les représentations sociales par lesquelles on institue la cohérence et on déchiffre l'ordre. Celles-ci forment le sous-sol qui échappe aux individus mêmes dont elles façonnent les actes et les paroles et à qui elles permettent de coexister. ». Jodelet (D. Jodelet, 1989) dans cette approche anthropologique de la folie, appréhende la part de la mémoire sociale qui contribue à construire les représentations présentes, notamment par l'alliage de la médecine ancienne et de la médecine moderne. L'exemple le plus flagrant est la différence que font les villageois entre les sécrétions corporelles vivantes et mortes. Boire derrière un fou est plus risqué compte tenu de la salive laissée sur le verre que de changer ses draps souillés parce que la salive (comme la sueur) est une sécrétion vivante, alors que les fèces sont des sécrétions mortes. Ainsi, selon Jodelet (D. Jodelet, 1989), les représentations sociales permettent une articulation entre le symbolique et le cognitif. Selon elle (D. Jodelet, 1989, p. 49) les représentations sociales

« [sont] une forme de pensée sociale dont la genèse, les propriétés et les fonctions doivent être rapportées aux processus qui affectent la vie et la communication sociales, aux mécanismes qui concourent à la définition de l'identité et la spécificité des sujets sociaux, individus ou groupes, ainsi qu'à l'énergétique qui sous-entend les rapports que ces derniers entretiennent entre eux. ».

Les représentations sociales se différencient donc de l'idéologie à laquelle elles peuvent parfois être assimilées. Si ces deux notions ont comme point commun de donner un sens à la réalité et d'orienter les pratiques et les attitudes, elles ont comme différence que les représentations sociales sont des réalités partagées autonomes (Doise & Palmonari, 1986) alors que l'idéologie est fondée sur une orthodoxie non amendable. L'idéologie est dogmatique, elle peut être à caractère religieux, politique, moral etc. Les représentations sociales sont changeantes, elles ne sont « décidées » par personne. C'est pour cette raison que nous prenons soin de parler des représentations sociales au pluriel et non au singulier afin de clarifier dans les mots, cette différence. Nous savons que par ailleurs certain.e.s auteur.e.s, comme Jodelet notamment, utilisent le singulier, et sans que pour autant leur usage n'ait à voir avec l'idéologie - ce qu'elle soutient par ailleurs, (D. Jodelet, 1991), bien que le mot « idéologie » soit lui aussi mis au pluriel dans l'ouvrage collectif portant sur le thème représentations sociales et idéologie (Aebischer & Deconchy, 1991) -. Cette frontière entre représentations sociales et idéologie reste floue, comme le mentionne Gaskell (Gaskell, 2001) certaines représentations sont consensuelles, et peuvent parfois revêtir une fonction idéologique, ainsi y aurait-il moins une différence de nature que de degré entre les représentations sociales et l'idéologie. Elles se démarquent aussi de leurs grandes sœurs, les représentations collectives du sociologue Durkheim, qui sont quasiment des lois sociologiques. Comme le développe Moscovici (Moscovici, 1989a), la notion de représentations collectives de Durkheim a ses limites dans la mesure où elle ne tient pas compte de la participation des individus à l'élaboration de ces représentations. Moscovici analyse ce positionnement de Durkheim comme une infantilisation des individus, qui, comme les enfants, sont supposés incapables de produire des connaissances autonomes de celles qui leur sont enseignées sous la contrainte par les adultes, reprenant par là l'œuvre de Piaget qui a lui-même critiqué cet aspect des écrits de Durkheim (Piaget, 1932, cité par Moscovici, Moscovici, 1985).

Pour résumer, ce qui nous semble essentiel est que les représentations sociales naissent principalement de l'incertitude (Moliner, 2001a, 2001b) ; Sarrica et Contarello (Sarrica & Contarello, 2004, p. 550) parlent même de « *symbolic coping* »⁴⁹. C'est une carence d'élaboration qui poussera le champ social à combler cette incertitude par des idées dogmatiques. Les représentations sociales ne sont pas un système de croyances consensuelles (Tafari & Suchet, 2001), mais bien un outil de production de savoirs du sens commun, considérant l'objet et le sujet de ce savoir comme co-construit (D. Jodelet, 2002, Jovchelovitch, 1996, Wagner, 1998, Marková, 2000, Castro, 2006).

Ce savoir élaboré grâce aux représentations sociales n'a donc rien à voir avec la vision cartésienne du savoir, bien qu'il y ait aussi un ego et un objet. Mais la différence réside précisément dans l'existence ou non d'un autre. Le savoir des représentations sociales est dialogique, le savoir cartésien ne l'est pas. Selon Jovchelovitch (Jovchelovitch, 2007), si le premier permet la co-existence de plusieurs formes de savoir et leur hybridation, le second suppose une hiérarchisation des savoirs, voire l'exclusion ou la destruction de certains.

Or, toujours selon Jovchelovitch (Jovchelovitch, 2007), ce qui est réel n'est pas ce qui fait la réalité. La réalité est construite socialement, et chacun n'en perçoit qu'une part. Les connaissances sont donc travaillées par la société composée de minorités, d'innovateurs, de conservateurs etc. Chacun essaiera, d'où il est, de promouvoir sa vision du monde et de montrer, de faire voir à un autre, un objet autrement que comme ce dernier le voit. Les connaissances sont donc structurées, dépendantes du champ social, qui est lui-même parcouru par des relations de pouvoir. S'en suit une hiérarchisation des connaissances, dans lesquelles les connaissances cartésiennes, tout comme les autres, essaient de s'imposer et d'exclure les autres. Voelklein et Howarth (Voelklein & Howarth, 2005) expliquent même que cet aspect critique des représentations sociales envers le dualisme cartésien classique est à la source du très grand nombre de critiques adressées à cette théorie en Grande-Bretagne. Le fait de soutenir que plusieurs réalités puissent exister et co-exister, ce que les auteurs relient à la polyphasie cognitive, bouleverse la dichotomie classique entre le social et le cognitif. Par ailleurs, les auteurs signalent la différence de signification qui existe entre le mot français de représentation et sa traduction en anglais : en anglais, « *representation* » est du domaine de la reproduction passive plutôt que de la réinvention de la réalité comme en français.

B . Quand les représentations sociales définissent le champ social

Ce qui définit aussi la théorie des représentations sociales est qu'elle conceptualise les changements sociaux par l'argumentation (Billig, 1991a, Castro, 2006). Ainsi, les représentations permettent et définissent le champ social, elles ne sont pas comme le savoir scientifique, elles sont à la fois la résultante, et la base de la pensée sociale :

« À la différence de la pensée scientifique qui cherche à accéder à la connaissance scientifique, la pensée du sens commun conduit à des représentations sociales de phénomènes naturels et sociaux. La science cherche la vérité grâce au pouvoir de la rationalité individuelle. Les représentations sociales recherchent la vérité à travers la confiance qu'inspirent les croyances, le sens commun, et grâce au pouvoir d'une rationalité dialogique. Les représentations sociales ne découlent pas d'un raisonnement pur ou d'un

⁴⁹ « Coping symbolique ». Traduction personnelle

traitement de l'information, mais sont enracinées dans le passé, dans la culture, la tradition et le langage » (Marková, 2003, p. 5).

Nous verrons donc en quoi les représentations constituent le ciment du champ social car elles permettent le partage des savoirs, et son évolution.

a . Partage, consensus et controverse

Les écrits et les études empiriques portant sur les représentations sociales mettent l'accent sur l'aspect consensuel des représentations sociales, or, elles sont aussi et surtout issues du débat et de la controverse, peut-être même ce qui permet leur émergence. C'est ce que dit Marková (Marková, 2003) quand elle explique que les représentations sociales sont issues d'une rationalité dialogique : il s'agit d'une rationalité non pas individuelle, mais construite avec l'autre, entre *ego* et *alter*. Pour cela, la représentation de l'objet ne peut se satisfaire d'un consensus. Comme Breakwell le rappelle, (Breakwell, 1993b, 1993a, p. 180) : « *The defining property of a social representation is not simply that it should be shared : the predicted internal structure of the representation and the extent to which it is dispersed within a recognizable group or social category will depend on the fonctions that it is serving* »⁵⁰. Les relations intra et inter groupes contribuent donc à former les représentations sociales (Breakwell, 1993a, p. 180) : « *It emphazises that social representations are embedded in complex representational networks and that they are liable to change, whether in a subtile or a global way, as a result of their relationships to each other* »⁵¹. Rose et al. (Rose et al., 1995) nous alertent aussi sur ce travers qui consiste à faire l'amalgame entre le degrés d'accord et le partage des représentations sociales : ce n'est pas parce qu'une représentation est partagée qu'elle met tout le monde d'accord. Par ailleurs, consensuel ne veut pas dire stable. Le consensus n'est qu'un phénomène momentané, et ne saurait être un phénomène réifié (Bangerter, 1995). Pour résumer, nous pouvons reprendre les propos de Gaskell (Gaskell, 2001, p. 239) : « *To share is to have a part of the whole, but not necessarily to have the same part as everyone else* »⁵².

À partir de quand peut-on parler d'une représentation sociale partagée ? Problème qui est aussi débattu par Hammond (Hammond, 1993), qui définit une représentation sociale partagée comme suit : « *By a shared representation I refer to a set of knowledge, beliefs, and attributions concerning a given phenomenon, which are jointly held or expressed by some form of plurality be the persons, groups, or media artefacts.* »⁵³ (Hammond, 1993, p. 207). Ainsi, cela peut sembler paradoxal, mais les représentations sociales sont partagées quand elles permettent une controverse sur l'objet dont il est question : « *The system of representations is the shared underpinning of groups, which enables a group's members to converse about topics and issues and express divergent opinions about them. It delimits the possible dialogues which can unfold in the group's living space ; but does not prevent them –*

⁵⁰ « La propriété caractéristique d'une représentation sociale n'est pas simplement qu'elle doit être partagée : la structure interne prédictive de la représentation et l'étendue de sa dispersion dans un groupe reconnu ou une catégorie sociales vont dépendre des fonctions qu'elle sert ». Traduction personnelle

⁵¹ « Cela souligne que que les représentations sociales sont entremêlées dans des réseaux complexes de représentations et qu'elles sont sujettes à changer, que ce soit de manière subtile ou globale, suite à leurs relations entre elles ». Traduction personnelle

⁵² « Partager c'est avoir une partie du tout, mais pas nécessairement la même partie que les autres ». Traduction personnelle

⁵³ « Par représentation partagée j'entends un ensemble de connaissances, de croyances, et d'attributions portant sur un phénomène donné, qui est à la fois porté ou exprimé par une certaine forme de pluralité des personnes, des groupes ou des artefacts médiatiques ». Traduction personnelle

more often than not – from being controversial. »⁵⁴(Wagner & Hayes, 2005, p. 226). Wagner (Wagner & Hayes, 2005) met d'ailleurs en garde sur la comparaison, ou l'analogie, que le chercheur est tenté de faire entre différents groupes : l'objet n'est pas le même d'un groupe à l'autre puisque sa représentation est intimement dépendante de son contexte d'apparition : « *In their concerted interaction, families and other groups enact the objects that populate their local worlds. These objects do not exist for an outsider in the same way they do for members of a group.* »⁵⁵(Wagner, Wagner & Hayes, 2005, p. 263). La représentation de l'objet se fait en même temps qu'elle est agie, il devient alors « domestique ». Le fait n'est pas donné, mais toujours innové. Nous pouvons reprendre cet exemple donné par Rouquette (Rouquette, 1995), l'objet « chasse » étudié chez les écologistes et les chasseurs n'est pas le même.

b . De l'interaction à l'action

Toute représentation est représentation d'un objet, mais

« [...] cet objet est inscrit dans un contexte actif, ce contexte étant plus ou moins partiellement conçu par la personne ou le groupe, en tant que prolongement de son comportement, de ses attitudes et des normes auxquelles il se réfère. Autrement dit, le stimulus et la réponse sont indissociables : ils se forment ensemble » (Abric, 1994a, p. 12).

Ainsi, la théorie des représentations sociales nous offre la possibilité de ne plus concevoir le monde de façon dichotomique, avec l'objet et le sujet, le passif, et l'actif, le stimulus et la réponse. L'objet agit et est agi par le sujet, le sujet et l'objet ne sont plus distincts (Moscovici, 1969). La représentation qu'a le sujet de l'objet, est constitutive de l'objet lui-même. En cela l'individu agi et est agi pour le monde qui l'entoure.

Nous n'agissons donc pas avec l'objet lui-même, mais selon la représentation que l'on s'en fait, les individus, les agents sociaux, produisent les représentations, ils ne les reçoivent pas passivement. De plus, dans cette production de représentations, les individus entrent dans une dynamique d'échanges. Ils ne sont pas isolés les uns des autres. C'est évidemment ce qu'explique Moscovici (Moscovici, 1984a) avec le triangle de la psychologie sociale : il y a *alter*, *ego* et l'objet représenté. Les objets ne sont donc pas stables, ils ne sont pas donnés une fois pour toute ; ils sont sans cesse négociés, débattus etc. Chaque objet qui compose la réalité est évanescent. Pour Marková (Marková, 2003) la triangulation est chaque fois différente, elle dépend du lien qui existe entre *ego* et *alter*. Marková ajoute que l'objet n'est pas inerte : il est agi certes par la relation dialogique, mais il est lui-même un être agissant dans cette triangulation.

Ainsi, les individus agissent le monde qui les entoure, en même temps qu'ils l'agissent, ils construisent les représentations qu'ils se font de ce monde : « *As long as " objects " are not interacted with, talked about, thought of, and so forth, they do not exist for actors. That*

⁵⁴ « Le système de représentations est le fondement des groupes, qui permet aux membres d'un groupe d'échanger sur des sujets et des problèmes et d'exprimer des opinions divergentes à leur propos. Il délimite les dialogues possibles qui peuvent apparaître dans leur espace de vie ; mais ne les empêche pas – et c'est souvent le cas – qu'ils soient controversés ». Traduction personnelle

⁵⁵ « Dans leurs interactions concertées, les familles comme les autres groupes agissent les objets qui rendent familier leurs mondes proches. Ces objets n'existent pas pour quelqu'un de l'extérieur, comme ils existent pour les membres d'un groupe ». Traduction personnelle

is to say, they do not exist socially, since they have no meaning for anyone. »⁵⁶(Verheggen & Baerveldt, 2007, p. 8). L'objet est agi par la représentation que l'individu se fait de lui.

c . Le temps des représentations

Breakwell (Breakwell, 1993a) reprend ce que mentionne Doise (Doise, 1993) dans le même ouvrage : les chercheurs se sont concentrés sur l'étude de certains aspects des représentations sociales comme l'ancrage et l'objectivation, ils ont laissé de côté comment les groupes pouvaient générer des représentations sociales de façon à ce qu'elles servent leurs aspirations. Cette analyse des représentations sociales se fait à un niveau méta. L'étude des représentations sociales n'est pas seulement descriptive, et seulement sur des représentations sociales existantes, mais aussi prospective : les objectifs qu'ont en commun les groupes sont tout aussi constitutifs des groupes que les représentations sociales qu'ils partagent, et ces premières influencent les secondes. Et c'est sans compter sur le fait que ces aspirations et ces représentations intra et inter groupes sont portées par les trois types de communication que Moscovici décrit dès 1961 : la diffusion, la propagation et la propagande. Ces trois types de communication portent trois niveaux de partage des représentations sociales, partage ne voulant pas dire consensus, il pouvant être plus ou moins consensuel.

Ainsi, la théorie des représentations, qui permet de montrer que l'individu n'interagit pas avec l'objet ou même un autre individu (Abric, 1989) mais avec la représentation qu'il s'en fait, montrent qu'elles ont une fonction prospective : nous allons adapter notre attitude à la représentation que nous avons de l'interaction qui est à venir comme cela avait déjà été étudié (Kogan & Doise, 1969). Abric (Abric, 1989, p. 222) résume ainsi les résultats de sa recherche :

« Grille de lecture et de décodage de la réalité, les représentations produisent l'anticipation des actes et des conduites (de soi et des autres), l'interprétation de la situation dans un sens préétabli, grâce au système de catégorisation cohérent et stable. Initiatrices des conduites, elles permettent leur justification par rapport aux normes sociales, et leur intégration. »

Valsiner (Valsiner, 2003b, 2003a) présente les représentations sociales comme étant le lien, la médiation entre le présent et le futur, elles sont dialogiques dans le temps : « *Moscovici has captured the back-and-forth movement between representing and experiencing : representing is needed for experiencing, while experiencing leads to new forms of representing.* »⁵⁷ (Valsiner, 2003b, p. 3).

Cette dimension temporelle a été intégrée à la triangulation originelle de Moscovici par Gaskell (Gaskell, 2001), pour faire du triangle un « Toblerone », une représentation sociale est alors une tranche de ce Toblerone. Cette relation ne se définit plus par trois termes mais par quatre, il s'y trouve toujours le sujet, l'objet et *alter*, mais Gaskell ajoute une projection dans le temps, « *Project* ». Si les trois termes de la triangulation de Moscovici sont le socle nécessaire qui permettent une communication et d'élaborer un sens, la projection est ce qui permet de lier les deux sujets qui communiquent sur l'objet. En effet : « *Depending on the project of the group, social representations may serve a variety of fonctions including*

⁵⁶ « Aussi longtemps que les « objets » ne rentrent pas en interaction avec, que l'on en parle, qu'on y pense, et autres, ils n'existent pas pour les acteurs. Ce qui veut dire qu'ils n'existent pas socialement, parce qu'ils n'ont aucun sens pour personne ». Traduction personnelle

⁵⁷ « Moscovici a compris le va et vient entre se représenter et faire l'expérience : se représenter a besoin de l'expérience, alors qu'expérimenter conduit à de nouvelles façons de se représenter ». Traduction personnelle

ideological, identity, mythical, stereotypical, or attitudinal. »⁵⁸(Gaskell, 2001, p. 235). Ainsi les représentations vont permettre au groupe de se représenter dans le temps, et de représenter l'autre. Cela dit, Moscovici appréhende cette dimension réflexive autant que prospective des représentations sociales en faisant de celles-ci la condition *sine qua non* de la société (Moscovici, 1998b), la société existe par les représentations qu'elle produit d'elle-même : « *It is when knowledge and techniques are changed into beliefs that they brings people together and become a force which can transform individuals from passive members into active members who participate in collective actions and in everything that brings existence in common alive.* »⁵⁹ (Moscovici, 1998b, p. 125). Jovchelovitch (jovchelovitch, 2007, p. 71) évoque la « *Togetherness* » pour comprendre ce qui est produit par la société pour se représenter : « *Togetherness is not something that is already there, a priori, or emerges ready-made in social life. Togetherness is a long and labour intensive process that needs to be constructed ; it is achievement.* »⁶⁰. Vivre en société n'est donc pas un point de départ, mais l'achèvement d'un long processus d'élaboration collectif. Vivre ensemble est donc rendu possible par l'inlassable réflexion que fait la société sur elle-même.

II . Les représentations sociales : outils d'étude de la psychologie sociale

La naissance des représentations sociales est à la fois la naissance d'un champ théorique en sciences sociales, et la naissance d'un objet d'étude. C'est avec la première étude de Moscovici, portant sur la psychanalyse, que la théorie des représentations sociales voit le jour dans *La psychanalyse, son image et son public* en 1961. Ce nouvel objet scientifique, la psychanalyse entraine alors dans les mœurs, c'est-à-dire que tout un chacun l'utilisait pour expliquer son quotidien. Cette théorie scientifique sort donc du cabinet du psychanalyste pour imprimer « l'air du temps » de ses contemporains et devenir une matrice d'explication des comportements de chacun. Les profanes exercent la psychanalyse et sont pris dans le champ d'explication de la psychanalyse dans la rue, dans leur famille, dans les magazines... Moscovici en 1961 s'atèle à étudier cette appropriation par le sens commun de la théorie psychanalytique.

Les présupposés de cette étude sont révolutionnaires : Moscovici ne veut pas montrer l'appropriation de la psychanalyse par le sens commun comme un détournement médiocre du champ scientifique, mais comme une sorte d'exemple de la complexité de la pensée du sens commun. La psychanalyse sert à Moscovici à mieux comprendre comment un objet scientifique est repris par le sens commun et le profane, qui constituent une autre forme de connaissance de la réalité que le scientifique. Il s'agit d'une épistémologie du sens commun.

Notre étude des représentations sociales du développement durable part de ce même préalable. Notre thèse a l'ambition de saisir les représentations sociales du développement durable qui sont à l'œuvre dans un contexte institutionnel bien délimité. Mais une différence

⁵⁸ « Dépendant du projet du groupe, les représentations sociales peuvent être l'instrument de plusieurs fonctions entre autres idéologique, identitaire, mythique, stéréotypique et attitudinale ». Traduction personnelle

⁵⁹ « C'est quand la connaissance et les techniques deviennent des croyances qu'elles réunissent les gens, et deviennent une force qui transforme des individus initialement passifs en membres actifs participant à des actions collectives et à toute chose participant à la vie commune ». Traduction personnelle

⁶⁰ « Vivre ensemble n'est pas quelque chose préexistant déjà a priori ou qui émerge comme allant de soi, dans la vie sociale. Vivre ensemble est un long et laborieux processus intensif qui a besoin d'être construit ; c'est un aboutissement ». Traduction personnelle

majeure avec l'objet d'étude de Moscovici est que, comme nous l'avons détaillé dans notre première partie, le développement durable n'est pas une notion scientifique. Elle est même présentée comme étant tout le contraire : c'est une notion qui a été élaborée de façon participative, et n'a pas la prétention d'être une théorie qui dit le vrai, mais se veut une pensée qui dit le juste. Il s'agit d'un système moral plus que d'un système « de vérité ». Certains le qualifient tout de même de paradigme dans la mesure où le développement durable, comme une théorie scientifique, porte une vision du monde.

Si dans l'étude de Moscovici l'enjeu était de constituer une épistémologie du sens commun qui avait comme but de montrer que celui-ci était pourvoyeur de connaissances, l'enjeu de notre étude se situe sur le pouvoir : quel pouvoir a le sens commun sur la production de ce qu'est le développement durable ? En effet, si la dichotomie qui était en jeu dans *La psychanalyse, son image et son public* était vérité/erreur, dans notre cas la dichotomie en jeu est pouvoir/impuissance. Le développement durable est un paradigme non-scientifique et élaboré de façon dite participative, le problème majeur auquel il est confronté reste tout de même celui de la participation des institutions et des individus au développement durable. Cette participation qui est souvent entendue sur le mode de l'action, mais n'envisageant pas la participation et les représentations comme deux facettes d'un phénomène ou d'un même phénomène mais comme la même et seule facette de l'enjeu développement durable. Nous nous proposons d'étudier le développement durable dans cette perspective : comment le positionnement des individus influence la production des représentations sociales du développement durable, ce qui revient à nous demander quel pouvoir les individus ont sur la production des représentations sociales du développement durable ?

C'est bien parce que la notion de développement durable est poreuse, comme nous l'avons souligné dans notre partie précédente, qu'au-delà de l'adhésion consensuelle qu'elle suscite, il semble se cacher une réelle cacophonie des traductions. Le développement durable est donc un objet d'étude légitime pour la théorie des représentations sociales.

A . Les approches méthodologiques des représentations sociales

Il existe trois approches possibles : l'approche anthropologique, l'approche structurale et l'approche des principes organisateurs. Strictement, au cours de cette thèse, nous opérationnaliserons ces deux dernières, bien que plus largement notre vécu institutionnel puisse s'apparenter à une démarche anthropologique. Mais nous n'avons pas formalisé cette dernière en tant que telle, préférant présenter à l'institution d'accueil des résultats issus d'une expérimentation plutôt que d'une expérience.

Bien que nous soyons loin de mépriser la pertinence de cette approche anthropologique, nous n'en détaillerons pas la méthode. Nous nous consacrerons dans le détail à l'approche structurale et à celle des principes organisateurs.

L'approche structurale de l'École d'Aix

Cette approche de la théorie des représentations sociales est dite du noyau central, elle a été élaborée principalement par des chercheurs d'Aix-en-Provence et fait l'hypothèse selon laquelle les représentations sociales sont composées de différents éléments qu'il est possible de hiérarchiser, d'où le qualificatif de « structurale ». Cette approche de la théorie des représentations sociales a été éprouvée dans plusieurs études, montrant par là sa solidité et sa pertinence (Abric, 1984, Moliner, 1989, Morin, 1990, Guimelli, 1994, Rateau, 1995, etc.)

Abric définit cette approche comme suit : « Tous les éléments de la représentation n'ont pas la même importance. Certains sont essentiels, d'autres importants, d'autres, enfin, secondaires. » (Abric, 2003, p. 59). Il ajoute : « Une représentation sociale est un système socio-cognitif présentant une organisation spécifique : elle est organisée autour et par un noyau central - constitué d'un nombre très limité d'éléments - qui lui donne signification (fonction génératrice) et détermine les relations entre ses éléments constitutifs (fonction organisatrice). » (Abric, 2003, pp. 59-60, Abric, 2001). Étudier le noyau central d'une représentation permet selon Abric (Abric, 2003) de ne pas attribuer une représentation similaire à deux groupes différents. En effet, en s'en tenant à une analyse à plat d'une association lexicale, les mêmes mots peuvent très bien être évoqués par deux groupes différents, mais sans pour autant que ces mots aient tous la même importance d'un groupe à l'autre.

Ce noyau central est constitué de ce qui est essentiel à la définition de la représentation de l'objet, en l'absence des éléments constitutifs du noyau, il ne s'agit plus de la représentation de l'objet en question. Ce noyau est donc aussi l'élément le plus stable de la représentation, le changement de ce noyau central entraîne un changement radical et un changement de signification de l'objet dont il est question. Ce noyau central est entouré d'éléments périphériques qui eux aussi font partie de la représentation de l'objet, mais ce de façon contingente. Le changement d'un élément de cette zone ne saurait être que superficiel. Le noyau central « [...] prend pour le sujet statut d'évidence, il est pour lui la réalité même, il constitue le fondement *stable* autour duquel va se construire l'ensemble de la représentation. » (Abric, 1994a, p. 21).

Cela dit, cette zone périphérique, bien que périphérique, n'a pas moins d'importance dans la structure de l'organisation que le noyau central. En effet, cette zone périphérique a deux fonctions essentielles : une fonction de régulation, - c'est ce qui permet à la représentation de s'adapter aux changements et d'intégrer de nouvelles données -, et une fonction de défense : il s'agit du « pare-choc » de la représentation selon les termes de Flament (Flament, 1987). Flament assimile ces éléments périphériques à des schèmes qui sont organisés par le noyau central (Flament, 1987, 1989, 1994). Ces schèmes sont au nombre de trois : ils sont prescripteurs de comportement, c'est nous semble-t-il le mieux connu ; ces schèmes permettent une modulation personnalisée de la représentation ; et enfin, ces schèmes protègent le noyau central notamment en supportant la contradiction grâce aux schèmes étranges.

Ce noyau a deux fonctions essentielles, une fonction génératrice et une fonction organisatrice. La première est que le noyau donne à tous les autres éléments de la représentation un sens et une valeur, la seconde est que le noyau détermine la nature des liens qui unissent les éléments de cette représentation. Le noyau est donc porteur de la signification et d'une certaine trame logique de la représentation.

Par ailleurs, ce noyau peut être influencé par le contexte et la finalité d'une situation au cours de laquelle l'objet de la représentation est en jeu. Le noyau revêt alors deux dimensions différentes : une dimension fonctionnelle qui permet de ne retenir de la représentation que les éléments les plus importants pour la réalisation de la tâche, une dimension normative qui intervient dans une situation à fort enjeu social, socio-affective et idéologique.

Un développement de cette analyse a été effectué du côté de la zone muette des représentations sociales. Nous ne ferons pas référence à cet aspect de la théorie, mais nous en dirons quelques mots rapidement. Cette zone muette est un aspect des représentations sociales qui est tu par les sujets lors de leurs réponses notamment à une

tâche d'association lexicale. Le processus méthodologique employé pour surmonter ce tabou est le questionnaire par substitution (Abric, 2003) : les sujets répondent déjà en leur nom, puis sont amenés à répondre à la même question mais en se mettant à la place « des autres » en général, ou de membres d'un autre groupe. Les données collectées dans ces secondes réponses révèlent effectivement bien souvent l'aspect négatif de la représentation, ce qui laisse entendre que les premières réponses restent celles dictées par la désirabilité sociale. Le fait de répondre en se mettant à la place d'un autre diminue la pression normative à laquelle sont soumis les répondant.e.s.

Cette approche permet à la fois de délimiter rapidement les éléments partagés d'une représentation, mais aussi d'étudier les divergences qu'il peut y avoir entre les représentations de différents groupes. Le fait que certains éléments soient partagés ne veut pas dire pour autant qu'ils soient consensuels. C'est une autre approche, introduite ci-après, qui nous permet d'en savoir plus sur les éléments de la représentation qui sont générateurs de prise de position.

L'approche de l'École de Genève, les principes organisateurs

Pour mener à bien notre étude des représentations sociales du développement durable et la façon dont elles organisent et sont organisées par le champ social, nous reprendrons notamment les travaux initiés par l'école de Genève. Cette branche de l'étude des représentations sociales a montré toute sa pertinence au travers de nombreuses études et a été définie comme telle par Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi (Doise *et al.*, 1993).

En effet, cette approche de la théorie des représentations sociales permet de les envisager non plus seulement dans leur aspect consensuel, mais aussi parce qu'elles permettent de débattre, sans que la représentation soit partagée : « *Sharing common points of reference does not imply consensual agreement, while a debate implies shared knowledge. social positioning derives from the anchoring of the shared knowledge in different groups. These groups are not only different because they do not have access to the same information, but also because their members share specific beliefs and experience* »⁶¹ (Clémence, 2001, p. 87). Ainsi, si la théorie du noyau central, nous semble-t-il permet principalement d'étudier l'objectivation d'une représentation, l'approche des principes organisateurs permet, elle, d'en voir l'ancrage. Bien qu'elles permettent une approche radicalement différente de la théorie des représentations sociales, voire que l'une critique l'autre, il est difficile de soutenir qu'elles se contredisent ; elles sont plutôt complémentaires.

Pour cette approche des principes organisateurs, les représentations sociales sont définies « [...] comme des principes générateurs de prises de position qui sont liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux », ces principes organisateurs constituant « [...] ces schèmes [qui] organisent les processus symboliques intervenant dans les rapports sociaux » (Doise & Palmonari, 1986, p. 89). Ainsi, Clémence (Clémence, 2001) procède à une sorte de dichotomie entre la connaissance commune qui serait de l'ordre de l'automatisme, comme le sont les stéréotypes par exemple, et une pensée consciente ou contrôlée qui serait alors de l'ordre du positionnement social dans la mesure où il s'agit

⁶¹ « Partager des points communs de référence n'implique pas un consensus, alors qu'un débat implique des connaissances partagées. Le positionnement social découle de l'ancrage des connaissances partagées dans les différents groupes. Ces groupes ne sont pas seulement différents parce qu'ils n'ont pas accès aux mêmes informations, mais aussi parce que leurs membres partagent des expériences et des sentiments spécifiques ». Traduction personnelle

d'émettre une opinion qui coïncide avec un système normatif dont l'individu a fait l'acquisition au cours de son processus de socialisation.

Ainsi l'approche des principes organisateurs, bien qu'elle soit psychosociale, est fortement ancrée dans l'analyse sociologique, et notamment dans la notion de champs de Bourdieu. En effet, Doise traduit les notions d'*habitus* et d'*hexis* dans le terme de positionnement social. Ce positionnement social est le résultat d'une production, voire même d'une *re*-production sociale, qui bien que sociale, détermine la place de l'individu dans la société.

Il se trouve alors à une place déterminée à la fois par et dans la société, qui conditionne son accès aux informations et aux expériences. Ainsi, le positionnement social est en lien avec la façon dont le sujet va appréhender et va en faire l'expérience des objets sociaux. C'est pour cela que Doise fait bien la différence entre le partage de points de référence et le consensus, et qu'il souligne que le débat, s'il est le signe de la dissension, sous-entend pourtant que des connaissances soient partagées. C'est toute l'importance de l'ancrage des représentations sociales : si l'objectivation rend l'objet concret, l'ancrage s'inscrit dans l'expérience qu'a le groupe de l'objet, celle-ci dépendant de la place qu'occupe dans le champ social ce groupe.

D'ailleurs Moscovici (1961) décrit les mécanismes, qui gouvernent le principe de formation des représentations sociales. Parmi ces mécanismes il y a le verbalisme et l'ellipse, l'ancrage et l'objectivation. Nous entrerons dans le détail de ces deux derniers mécanismes.

B . Ancrage et objectivation

L'ancrage est un processus générateur de représentations *via* l'incorporation sociale en amont et en aval de la formation des représentations, tandis que l'objectivation désigne une construction sélective, une schématisation structurante entraînant la naturalisation de l'objet représenté.

L'objectivation

Le processus d'objectivation est le fait de rendre concret des informations abstraites. Concret ne veut pas nécessairement dire matériel, l'objectivation peut avoir comme support des images, des expressions du langage, etc. Ce processus est le signe que la représentation de l'objet est partagée, partagée ce qui n'implique pas forcément consensus (Clémence, 2001). Doise (Doise, 1993) souligne que l'objectivation n'est pas seulement l'aboutissement d'une activité scientifique : l'argent existait bien avant que l'économie ne s'y intéresse et représentait déjà l'objectivation d'une valeur. Mais il se caractérise par le fait d'isoler l'objectivation de son contexte de production (Doise, 1993, p. 163) : « *What is most typical of the objectification process is to isolate concepts or social constructs from the network of conceptual or social relations in which they are originated* »⁶². Doise compare ce phénomène à la méconnaissance au sens bourdeusien qui consiste effectivement à ignorer que les phénomènes sociaux ne sont pas mais sont devenus, et deviennent. L'exemple que prend Doise de l'argent peut avoir des accents de critique marxiste de l'idéologie puisque c'est Marx (Marx & Engels, 1846, 1848) qui propose le premier cette idée que l'idéologie est ce qui permet aux classes dominantes de proposer des idées vidées de leur histoire, des fétiches, aux classes dominées pour qu'elles ne puissent pas se révolter contre elles et

⁶² « Ce qui est le plus typique du processus d'objectivation est qu'il isole les concepts ou les constructions sociales des réseaux de relations conceptuelles ou sociales dont ils sont originaires ». Traduction personnelle

donc forcer à les admettre. Marx dénonce la fétichisation principalement de l'idée de Dieu et de l'argent. Ainsi, l'argent est l'exemple... idéal !

L'élaboration de cette objectivation s'effectue au sein de la société qui entretient un débat à propos de l'objet. Ce débat n'est pas mené en lieu neutre : il actualise forcément les positionnements des individus qui vont définir l'objet et le rendre plus concret, selon leur point de vue. C'est ainsi que l'objectivation seule est insuffisante pour rendre compte de la dynamique représentationnelle d'un objet, elle suppose aussi un processus d'ancrage.

L'ancrage

L'ancrage est le fait d'assimiler un nouvel objet méconnu, à ce qui est déjà connu pour le rendre familier, c'est en cela que les références normatives des individus vont influencer l'objectivation de l'objet : il sera ancré dans un système normatif qui lui préexiste.

III . L'étude des représentations sociales, un parti pris par le chercheur (ou la chercheuse...)

Comme l'explique Lahlou (Lahlou, 2001), la théorie des représentations sociales permet d'aborder les objets de la vie sociale comme étant le résultat d'une négociation entre acteurs et non comme étant un objet donné : il n'y a pas d'objet neutre. Ainsi, la théorie des représentations sociales peut-elle encore surprendre par son actualité. En effet, cette théorie permet d'envisager les débats de société non pas comme étant une appropriation par le vulgaire d'objets politiques et scientifiques qu'il détournerait forcément de leur vérité, en ne faisant que singer les sages s'occupant en vase clos de ces questions, mais comme la condition même d'émergence des objets sociaux. En cela, la théorie des représentations sociales répond au besoin de plus en plus pressant, aussi bien de la communauté scientifique que du politique et du citoyen, de « démocratie participative ».

Cette expression est tellement utilisée qu'elle devient vide de sens, mais elle vise à désigner une participation élargie des citoyen.ne.s aux débats démocratiques, considérant que la sagesse populaire peut orienter les décisions de l'Etat autant que les sages eux-mêmes. Jovchelovitch (Jovchelovitch, 2007) mentionne justement que l'émergence de la théorie des représentations sociales est liée à l'émergence des sociétés démocratiques et libérales. Dans cette mesure, nous pouvons nous demander s'il est pertinent de faire l'hypothèse de représentations sociales dans des sociétés non démocratiques, mais aussi dans certains groupes politiques, religieux ou autres. Les représentations sociales sont donc les filles des sociétés démocratiques, permettant de penser une polyphasie cognitive qui ne soit pas que dissonante, elles permettent aussi d'envisager une polyphasie collective en quelque sorte.

Reprenant par ailleurs le lien qui existe de façon inextricable entre pouvoir et savoir (Foucault, 1969), cette conception du débat scientifique est aussi une nouvelle forme politique : il s'agit de donner le pouvoir de décider aussi bien aux citoyen.ne.s lambda qu'aux personnes ayant une légitimité scientifique ou politique. Ainsi, la théorie des représentations sociales offre une armature aussi bien épistémologique que méthodologique pour aborder cette conception émergente du partage du pouvoir et du savoir, rejoignant ce que nous avons abordé de l'épistémologie de l'hybridation. D'ailleurs, il s'agit du *leitmotiv* même de l'étude des représentations sociales : voir ce que le champ social fait d'objets « scientifiques » (Moscovici, 1961, Herzlich, 1969, F. Jodelet *et al.*, 1974, D. Jodelet, 1989, Wagner & Kronberger, 2001, Kalampalikis & Buschini, 2007, etc.). Le savoir et

la société s'entremêlent, tout comme le savoir n'existe pas de façon intrinsèque : « La société n'offre pas au savoir une scène contingente dont il pourrait se distancier à son gré. Réciproquement, la société elle-même est à bien des égards du savoir mis en acte. » (Rouquette & Rateau, 1998, p. 13). Le savoir est créé par la société, la société est engendrée par le savoir.

Ainsi la théorie des représentations sociales n'est pas sans avoir affaire à la politique, dans la mesure où elle est liée à la dynamique, démocratique ou non, qui anime le champ social, tout en produisant la méthode pour la comprendre. Or comme le soulignent Jost et Ignatow (Jost & Ignatow, 2001), le lien entre l'émancipation, ou la domination, et les représentations sociales produites par les groupes, dominants ou dominés, fascine : si le lien entre cognition et émancipation ou domination reste à prouver, le chercheur ne peut se passer de cette hypothèse pour saisir la complexité des enjeux inter-groupes qui sont aussi, selon nous, des enjeux politiques.

Par ailleurs, cette théorie, si cela n'est pas d'ores et déjà suffisamment rappelé dans tous les écrits faisant référence à cette théorie, est fortement liée à la pensée de son premier promoteur, Serge Moscovici. Il est même difficile selon nous, de dissocier l'histoire de ce penseur à celle de la théorie : victime de la dictature, du fascisme et de l'antisémitisme qui a sévi en Roumanie dans les années 40, Moscovici trouve l'asile politique en France où il effectue son cursus universitaire puis le début de sa carrière universitaire. D'autre part, Moscovici est le fondateur de l'écologie politique en France comme en témoignent ses écrits (Moscovici, 1968, 1972, 1993a, 2002) mais aussi son engagement auprès de René Dumont lors de la présidentielle de 1974 et sa propre candidature à la mairie de Paris en 1977 en tant qu'écologiste. Selon nous, ce qu'il est important de comprendre est qu'il n'y a pas ici deux facettes d'un même personnage, le psychologue social d'un côté et le militant écologiste de l'autre : sa théorie des représentations sociales a permis de fonder l'écologie politique, faisant de la nature une construction sociale ; et l'écologie politique, au du moins l'engagement politique, légitime la théorie des représentations sociales parce qu'elle permet de penser le débat démocratique et la transformation sociale.

Cette théorie donne une légitimité scientifique et donc politique au sens commun, alliant le savoir au pouvoir. Par ailleurs, la théorie des représentations sociales contredit non seulement le déterminisme des idées, qui, toutes faites, s'imposeraient comme telles aux individus, et comme seules et uniques sources de vérité, mais aussi le déterminisme matérialiste, dans la mesure où elle montre le pouvoir du débat produit par le champ social. Elle constitue donc tout autant une critique du marxisme, qu'une critique de l'idéalisme allemand contre lequel pourtant Marx (Marx & Engels, 1846) s'insurgeait. La théorie des représentations sociales ne refuse pas de penser la pertinence de l'un ou l'autre courant, mais propose de penser l'interaction entre la méta et l'infra structure, la réalité souveraine comme l'évoquent en ces termes Berger et Luckman (Berger & Luckman, 1966, p. 34) : « Parmi les réalités multiples, on en trouve une qui se présente elle-même comme la réalité par excellence. C'est la réalité de la vie quotidienne. Sa position privilégiée lui donne le droit de porter le nom de réalité souveraine. ». Il ne s'agit donc pas d'étudier un réel matériel comme le propose Marx, ou un réel fait de vérités idéales comme le propose l'idéalisme, mais un réel agi et pensé par les sociétés et les groupes. C'est un réel qui est en transformation et qui permet la transformation : il permet le débat et l'émancipation politique.

Ainsi, nous comprenons la théorie des représentations sociales comme théorie et outil scientifique, mais aussi comme instrument, si ce n'est pensée, politique. Elle permet aussi au chercheur d'adopter cette posture politique qui, nous semble-t-il, est profondément contre

l'idéologie ou le dogmatisme, l'inscrivant d'emblée dans la perspective du changement social. Comme l'écrit Doise (Doise, 2009, p. 40) :

« Pourquoi essayer d'envisager scientifiquement la possibilité d'une autre réalité ? Au nom du respect des règles de l'objectivité scientifique, des collègues m'ont parfois déconseillé de m'engager dans de telles entreprises qui relèveraient davantage du militantisme politique que de la rigueur scientifique. Je leur réponds que l'étude des représentations d'univers possibles, d'idées considérées comme utopiques peut aussi faire partie d'une activité scientifique rigoureuse et qu'elle en est une composante essentielle ou sociale donnée afin de la faire évoluer. La psychologie sociale ne considère alors pas seulement son objet d'étude comme une situation de fait, mais aussi comme un projet en cours d'élaboration. ».

L'ironie viendrait peut-être de la promotion de cette théorie comme idéologie dans le champ scientifique...

Partie 2 . Le cadre institutionnel de la recherche et l'analyse qualitative

Chapitre 3 . Le cadre institutionnel de la recherche

Un idiot qui marche ira toujours plus loin que deux intellectuels assis. Dialogue d'Audiard (1963). Les tontons flingueurs

Dans ce chapitre nous allons présenter le cadre institutionnel de notre recherche. Nous procéderons en deux temps : une description de la collectivité territoriale puis une analyse des entretiens de recherche auxquels nous avons procédé.

Nous présenterons d'abord la collectivité territoriale dans son ensemble puis les caractéristiques de son personnel politique et administratif.

I . Le fonctionnement de la collectivité

A . La collectivité territoriale

La collectivité territoriale où a lieu notre recherche est une intercommunalité de type « communauté urbaine ». La communauté urbaine est une communauté de communes, c'est donc un établissement public à caractère administratif. Cette communauté urbaine commence à exister le 1er janvier 1969 dans le cadre de la loi du 31 décembre 1966, et a pour objectif de remédier au décalage qui se crée entre les structures administratives et la réalité géographique des agglomérations et de ses habitant.e.s. En effet, si la mobilité des habitant.e.s augmentait, qu'elle soit de loisir ou professionnelle, les structures urbaines restaient cloisonnées et ne pouvaient donc pas contribuer à faire du développement urbain un développement cohérent.

Ces communautés sont d'abord des communautés de moyens. Il s'agit de mutualiser les services communaux (gestion des déchets, de l'eau, de la voirie notamment) et de programmer et financer des équipements de grande envergure (équipements sportifs et scolaires, etc). Dès 1991, cette communauté de communes évolue rapidement pour aller au-delà de la gestion technique, et devient une communauté de projets qui contribuent à rendre visible l'agglomération sur la scène européenne et internationale. L'objectif fixé est que cette agglomération devienne une des métropoles européennes les plus attractives et compétitives d'Europe, et de figurer dans le « Top 20 » des villes européennes. Elle comprend actuellement 59 communes, s'étend sur 51 500 hectares et regroupe 1 300 000 habitant.e.s ce qui représente 80% de la population de la région et 16% de la superficie du département.

Les compétences actuelles de cette structure sont les suivantes : elle assume encore la cohérence et la mise en œuvre des services techniques, donc la collecte et le traitement des ordures ménagères, le nettoyage et la maintenance de la voirie, l'approvisionnement et la distribution d'eau potable, les déplacements et le stationnement, etc. Mais elle a aussi des compétences de planification et de prospective, cela pour assurer d'une part la cohérence

urbanistique de l'agglomération et d'autre part le soutien au développement économique de l'agglomération.

En ce qui concerne son fonctionnement politique, cette collectivité est administrée par un conseil de communauté qui joue le rôle équivalent d'un conseil municipal à l'échelle d'une commune. Il prend toutes les décisions qui relèvent de la communauté. Ce conseil de communauté est composé de 157 membres qui sont désignés tous les six ans au sein des conseils municipaux de chaque commune. Le nombre de conseiller.e.s communautaires est proportionnel au nombre d'habitant.e.s de chaque commune qui ne peut être inférieur à un.e représentant.e. Ce conseil se réunit dix fois par an, les séances sont publiques. Chaque décision ou délibération est prise à la majorité.

Le conseil communautaire élit le Président. Le Président dirige l'exécutif communautaire, ainsi que le Bureau. Ce Bureau est composé de 37 vice-président.e.s qui ont chacun sous leur responsabilité un domaine de compétences (les ressources humaines, le développement durable, l'urbanisme, les transports, etc.). Il est chargé de faire appliquer les décisions prises par le Conseil.

B . Le personnel

La structure de la collectivité compte 4 576 agents, dont 3463 sont de catégorie C, 528 de catégorie B et 585 de catégorie A. Ces catégories représentent respectivement 76%, 13% et 11% de l'effectif total. Pour ce qui est de la répartition entre les compétences techniques et administratives, la filière technique représente 80% de l'effectif, néanmoins la place de la filière administrative ne cesse d'augmenter d'années en années. Depuis 2001, elle a augmenté de 12%. Si l'on croise ces deux caractéristiques, la filière et la catégorie, 80% du personnel de la filière technique est de catégorie C, contre 58% dans la filière administrative. En ce qui concerne le personnel de catégorie A, il représente 10% de la filière technique mais 23% de la filière administrative.

Pour ce qui est du personnel non permanent dont nous fûmes, il représente 4,7% de l'effectif total, part qui est très légèrement en hausse depuis 2001. Ces contractuel.le.s sont quasiment en totalité des agents de catégorie A, représentant 18,6% de la totalité des agents de cette catégorie. Enfin, si l'on regarde la répartition de l'effectif par direction, qui sont au nombre de 9, on peut constater que 43% de l'effectif total se trouve à la direction de la propreté et que la somme des trois directions techniques propreté, voirie et eau représente 70% de la totalité du personnel. Nous retrouvons ici l'histoire de la communauté urbaine qui avait avant tout des compétences techniques. Notons tout de même que la DGR, Direction Générale des Ressources (humaines, financières et informatiques), est la deuxième direction en termes d'effectifs, elle compte 752 agents.

Regardons maintenant plus en détail la répartition de l'effectif selon le sexe, ce qui nous intéresse tout particulièrement ici. En raison de son histoire « technique », la collectivité a embauché très peu de femmes, ses compétences relevant de l'activité de type masculine et non féminine. Les métiers de la propreté, de la voirie etc. sont non seulement des métiers techniques, mais qui nécessitent aussi de nombreux déplacements sur le terrain, à l'extérieur, voire de travailler exclusivement à l'extérieur comme c'est le cas des cantonniers. Traditionnellement, les femmes sont absentes de ces branches de métier. Ainsi en 2006, les femmes représentent 23% de l'effectif total de la communauté urbaine ce qui fait tout juste 1/5, ce qui est donc relativement faible. De 2001 à 2006, ce taux est passé de 21% à 23%, ce qui là encore, n'a rien de spectaculaire. Toutefois, si l'on regarde en détail, pour ce qui est des catégories A et B, les femmes représentent quasiment 50%, alors qu'elles n'étaient que 15% en 2001. Leur part est donc en nette progression jusqu'à atteindre cette quasi-

parité. Par contre elles ne sont plus que 16% de la catégorie C en 2006 alors qu'elles étaient 18% en 2001, leur nombre est même en baisse. Les métiers de catégorie C sont aussi les métiers qui sont très fortement associés au masculin, les métiers urbains qui sont très pénibles physiquement. On peut voir le même déséquilibre en regardant la répartition des effectifs hommes/femmes en fonction des filières. Dans la filière administrative les femmes représentent 84,6%, dans la filière technique elles ne sont plus que 8,4%.

C . Le corps politique

D'un point de vue politique, ce territoire est réputé être acquis à la droite. En effet, de 1976 à 2001 tant le maire de la ville principale de la collectivité que le Président de la communauté urbaine, sont de droite. Mais en 2001 s'opère un tournant à gauche qui se confirme en 2008, que ce soit là encore au niveau de la mairie de la ville principale ou au niveau de la communauté urbaine. Historiquement, il s'agit toujours de la même personne.

Nous ferons le point sur la constitution du personnel politique pour le mandat 2008-2014. Commençons par le conseil communautaire qui, nous le rappelons, est l'équivalent du conseil municipal à l'échelle d'une mairie. Il est composé de 155 membres, chacun issu du conseil municipal des villes faisant partie de la communauté urbaine. Sur ces 155 membres, 33 sont des femmes, ce qui représente 20% du conseil communautaire. Les conseils d'intercommunalité ne sont pas soumis à la loi sur la parité contrairement aux conseils municipaux. Cet écart de représentativité des femmes entre l'échelon municipal et l'échelon intercommunal s'explique en premier lieu par le fait que ce sont généralement les maires qui représentent leur commune au niveau de l'intercommunalité et que la plupart des communes n'y ont qu'un représentant (donc un homme).

En ce qui concerne les communes, seules onze femmes sont maires et seuls sept maires hommes et une maire femme renoncent à représenter personnellement leur commune au niveau de l'intercommunalité. Précisons que, même si le maire choisit de ne pas assumer cette fonction, rares sont les femmes qui se retrouvent dans le collège d'élu.e.s commun.aux.ales au niveau de l'intercommunalité. Les petites délégations sont bien souvent intégralement masculines (celles comprises entre 2 et 5) en dehors de celles de deux communes ayant une histoire très ancrée dans le socialisme et le communisme. Il n'y a donc que les grosses communes qui se voient représentées par des femmes et ce, aux environs de 30%. De plus, comme en témoignent les femmes élues que nous avons rencontrées, les femmes refusent bien souvent de cumuler les deux fonctions parce qu'elles ne se sentent pas à la hauteur mais aussi, faute de temps.

Pour ce qui est de l'exécutif, c'est-à-dire des vices président.e.s, là encore le plafond de verre est de règle. Sur les 40 vices-président.e.s élu.e.s, neuf sont des femmes, c'est-à-dire un peu moins de 25%. La première vice-présidente est en 5^{ème} position, elles sont cinq à être dans les 20 premières, mais elles sont quatre à être dans les 12 dernières. Cet exécutif est ensuite réparti en pôles qui sont au nombre de 9. Seuls deux de ces pôles sont dirigés par des femmes, le pôle « politique des déplacements et mobilité » et le pôle « environnement ». Notons que ces deux pôles comptent des femmes à leur tête mais seulement à leur tête. Aucune des autres élues ne siège dans ces deux pôles-ci.

Nous pouvons conclure de cette brève analyse que les femmes sont encore très peu présentes aux plus hauts niveaux de la vie démocratique et sont donc exclues de l'exercice du pouvoir. En effet, grâce aux lois sur la parité, les femmes ont accédé aux fonctions municipales mais, comme nous pouvons le voir ici, le pouvoir s'est, quasiment dans le même temps, déplacé en grande partie à l'échelle intercommunale. Or, elles sont loin

d'être représentées à égalité à cette échelle. Autrement dit, l'histoire n'est qu'un éternel recommencement. Aussi critiquées qu'ont pu l'être les lois sur la parité, on ne peut que constater que là où elles ne s'appliquent pas, les femmes sont exclues. Il faut aussi insister sur le fait qu'en raison de ce système d'échelle électorale, il faut être élu à l'échelle municipale, puis être envoyé par le conseil municipal au conseil de communauté et pour cela recueillir des votes implicites, puis il faut être élu par le conseil de communauté pour figurer dans l'exécutif, et à ce jeu-là, les femmes ne peuvent que perdre : leur manque de temps et de disponibilité ne leur permet pas de mobiliser l'énergie nécessaire pour enchaîner les sélections successives et quand bien même elles réussiraient à court terme à relever ce défi, à long terme, elles ne peuvent que très rarement assumer le cumul des mandats et des responsabilités que cela impose.

II . L'analyse qualitative

Nous ferons une analyse, des réponses obtenues dans le cadre des entretiens de recherche (cf. annexes, p. 5). Le cadre théorique de notre thèse s'inscrit moins dans celui de la psychologie environnementale, ce que pourrait pourtant induire notre objet, que dans celui de la psychologie du travail.

Nous ne renonçons pas pour autant à cette littérature qui n'est pas sans lien avec notre étude, mais celle-ci se focalise principalement que les représentations sociales de l'environnement (Castro, 2006, Castro & Gomes, 2005, F. Jodelet *et al.*, 1974, Félonneau & Lecigne, 2007, Sauvé & Garnier, 2000) et les « bonnes » pratiques environnementales (Draetta, 2003) ce qui rend ce champ d'étude très fertile en éducation au développement durable (EDD) (Sauvé, 2002, 2006, Sauvé & Orellana, 2004, Sauvé & Villemagne, 2006). Ce lien entre développement durable et organisation du travail est encore méconnu, mais commence à se développer en même temps que la responsabilité sociale des entreprises. Le précurseur étant Gorz (Gorz, 1988), il s'agit de trouver un équilibre entre le travail au sens marxiste et le respect de la nature (Broudesseuil, 2005), bien que cette pensée soit plutôt socialiste. Mais cette façon d'envisager le travail s'accommode aussi d'une vision productiviste du travail et se fonde dans le paysage des discours managériaux classiques (Claval, 2006, Wiltshire, 2001, Maubrey, 2003), le tout étant au mieux de faire le lien entre la qualité de vie au travail des salarié.e.s et la productivité de l'entreprise, au pire de cantonner le « management durable » aux comportements permettant la protection de l'environnement (Dolnicar & Bettina, 2008).

Du côté des collectivités territoriales, le développement durable est d'abord un paradigme qui permet de penser la gestion du territoire, mais petit à petit, il devient aussi une façon de penser l'organisation du travail (Paillé, 2007, Rousseau, 2008) et... Nous en sommes la preuve !

Nous avons procédé à des entretiens dont vous pouvez voir la grille en annexe (annexes p. 7 et 61). Cette analyse nous permettra de rendre compte de la dynamique organisationnelle et de son lien avec le développement durable.

A . Le développement durable et l'institution

a . Les représentations sociales du développement durable

Un objet technique et/ou une philosophie de vie

Certains sujets préfèrent dire que le développement durable est une philosophie, « une philosophie de la complexité » (sujet P), ou alors « C'est une attitude heu... citoyenne. Face aux enjeux de développement, de la vie... Pour moi c'est vraiment quelque chose qui est complètement intégré dans ma façon de pensée et dans ma façon de vivre » (Sujet O). D'autres en font un objet technique, sans quoi il serait seulement un argument de communication ou un concept : « Non mais faudrait vraiment qu'il soit porté par un service transversal, mais qui sorte du concept pour devenir un service transversal [...]. Parce que bon la direction de la prospective c'est pas ça... Bon c'est bien mais ça donne pas les moyens d'agir au quotidien. » (sujet Z).

Le sujet T trouve une position médiane : « En premier lieu, ouais, c'est plus une philosophie. Après pour être réalisé, ça doit être décliné d'un point de vue concret quoi, mais à la base ouais, c'est une philosophie ». En tous cas, dans les deux cas, les participant.e.s déplorent que les missions qui sont en lien avec le développement durable ne soient pas rattachées directement à la Direction Générale ou aux directions, ce qui permettrait pourtant d'asseoir le développement durable comme principe de toutes les autres missions, et donc sa transversalité, mais aussi son côté stratégique (Sujet O) :

« Je trouve ça dommage effectivement qu'on déconnecte le développement durable de l'ensemble des choses. Et euh, à ce titre peut-être qu'on va arriver à en parler, mais euh, le rattachement au niveau de la direction générale du développement durable, devrait être vraiment un bon positionnement. On a du mal à comprendre pourquoi c'est que au niveau des directions urbaines [...] ».

Les participant.e.s critiquent l'opérationnalisation en service de ces missions qui étaient avant directement rattachées à la stratégie de la collectivité, ce qui non seulement leur fait perdre une légitimité aussi bien vis-à-vis des autres services qu'auprès de la DG. Par ailleurs, cette opérationnalisation du développement durable le réduit aussi à ce dont il est rattaché, ici le sujet O déplore que l'on réduise le développement durable à des directions urbaines.

Nous pouvons aussi retenir les propos du sujet D qui dit du développement durable que : « C'est une sorte d'axiome le développement durable. C'est une définition, c'est un axiome, ça ne se démontre pas. On ne peut pas d'opinion contraire. ». Il montre ainsi la légitimité de ce paradigme au-delà du raisonnable.

En tous cas, les participant.e.s se trouvent en adéquation avec cet objet, qu'ils le considèrent comme une philosophie ou comme un objet technique. Ils sont certes amenés à le porter sur le plan professionnel, mais ils portent cette problématique aussi au sein de l'espace privé. Cette participante (sujet T), répond à la question que nous lui posons : « Quelque part, toi-même tu es développement durable ? », elle répond : « Oui oui tout à fait ! ». Nous ne citerons que le sujet Z mais qui est aussi révélateur de l'exemplification qui est faite du développement durable sur le plan privé par quasiment tous les participant.e.s :

« Ah oui, moi je fais mon jardin, je fais mes céréales, j'ai ramassé 140 kilos de kiwi l'autre jour, tout ça dans 680 m2, j'ai fait mes compotes avec des pommes un peu véreuses, mais j'ai fait des conserves pendant trois mois, avant que les pommes soient complètement mures [...] du côté disons jardin oui, du côté énergie, j'ai une chaudière à condensation depuis 1978, à l'époque il y en n'avait pas beaucoup, c'était les premières [...]. Donc il y a quand même un certain nombre de valeurs quand même que je cultive même si je suis pas complètement exemplaire dans tous les domaines ».

Il y a donc une forte implication personnelle dans cette problématique et le côté exemplaire, qui passe justement par l'exemplification et l'énumération de ce que chacun fait, est prépondérant dans la plupart des entretiens.

L'exemplification du développement durable est même mieux développée sur le plan personnel que professionnel, ce qui laisse tout de même en suspens la question de la pertinence de la collectivité en tant qu'employeur sur cette problématique. Nous devons aussi ajouter que cette exemplification se fait seulement en lien avec le volet environnement, ce qui pose la question de la prépondérance de ce volet environnement sur les autres.

Entre l'équilibre des trois volets et l'exclusivité d'un seul

Les participant.e.s donnent quasiment tou.te.s la définition du développement durable qui correspond à l'objectivation du développement durable comme le croisement de trois volets, social, environnemental et économique : « Je vais faire une réponse très scolaire je pense, les trois piliers, économie, écologie, et social, avec au croisement de tout ça, attends que je me souvienne bien... Entre le social et l'écologie il y a le viable, entre l'écologie et l'économie il y a... Soutenable, viable, enfin bon. Tu vois quoi. » (Sujet U). Cette recherche de la définition qui devient quasiment une leçon que l'on récite est en écho avec ce que dit le sujet P : « C'est une pensée complexe mais c'est pas la vérité révélée et souvent on a tendance à mélanger nouvelle façon d'envisager les choses et vérité révélée », nous : « Une sorte de religion ? », Sujet P : « Non non c'est pas une religion, un catéchisme plutôt ». Le développement durable devient une sorte de ritournelle apprise par cœur, bachotée, qui est niée comme croyance religieuse, mais plusieurs sujets parlent tout de même « d'ayatollah » du développement durable. Une des répondantes ancre même les valeurs du développement durable dans celles de la religion chrétienne (sujet A) : « Moi je pense si vous voulez que c'est mon éducation hen, une éducation chrétienne entre guillemets, je suis pas pratiquante du tout, c'est vrai qu'il y a des bases *Silence* On essaye de ne pas faire à son prochain ce qu'on aimerait pas qu'il nous fasse, on essaye quand même d'aller vers un monde plus juste ». Ici, la répondante cette idée du catéchisme.

Le développement durable, une fois défini et récité, puis clamé sur la place publique, devient une fin en soi, comme si l'outil devenait inutile et sa propre fin. Un participant analyse même ce travail sur la définition, faite par le sens commun, comme démagogique dans la mesure où, le syntagme développement durable n'est en rien créé ou voulu par les individus, mais par des organismes politiques (sujet R) :

« C'est-à-dire qu'il y a des collectifs, il y a des institutions qui doivent répondre donc des énoncés qu'elles avancent qu'elles font circuler tel que le développement durable. Ce n'est pas moi, qui vais décider d'un syntagme qui est un ensemble de mots qui a été élaboré par des commissions de l'ONU, euh, une commission européenne, euh, un institut national, donc voilà, la définition enfin la, l'expression circule euh... Bon je peux me faire une représentation, mais cette représentation est vulgaire puisqu'elle est celle de quelqu'un de commun, de ce point de vue, je n'ai pas envie de la donner ».

Au-delà de la divergence de point de vue entre nous, psychologue sociale, et ce participant, politologue, on peut souligner la difficulté d'appropriation d'un objet quand il est à ce point figé, voire standardisé, dans une définition.

Cette définition peut se réduire à un minimum qui comprend seulement l'aspect environnement : « Bon ben moi j'utilise la définition habituelle quoi, un développement qui qui préserve l'environnement. » (sujet S). Cette définition minimum comprend aussi l'aspect

transgénérationnel, qui est évoqué soit de façon abstraite (sujet Q) : « Maintenant quand on me dit développement durable et que je ne suis pas tout à fait idiot, j'entends quelque chose, mais donc à ce moment-là, je vais plutôt vers la deuxième question qui est la notion de transmission, de transmissibilité » ; soit en faisant allusion au statut de parent, ce qui est le cas surtout chez les femmes (Sujet X) : « Moi je pense que on ne peut être que sensible en tant que citoyens, en tant que parent, en tant que personnalité sur euh... ». Deux éléments essentiels ressortent donc du travail de définition puis de mise en relief de celle-ci, l'environnement et la dimension transgénérationnelle.

Mais cette définition si elle est conventionnelle, ne l'est que dans la mesure où elle ne semble pas, ou plus, répondre à ce qu'on se représente du développement durable comme le dit le sujet O : « Ben je vais ressortir des trucs heu, environnement, social, mais ce que je veux dire c'est qu'aujourd'hui c'est pas une approche équilibrée du tout, c'est une approche qui est principalement environnementale. », ou le sujet A « Bon c'est vrai que pour moi la préoccupation environnementale elle est, elle est quand même majeure. » déplorant aussi que cette approche environnementale soit très limitée comparée aux enjeux notamment sociaux que la dynamique territoriale doit traiter. D'après les termes de la répondante B, en dehors du volet environnement : « Oui ben c'est-à-dire que le reste on n'en parle pas... ». Cela dit, les participant.e.s, bien que ce soit clair pour eux.elles que le développement durable est d'abord et avant tout abordé sous un angle environnemental, estiment que le volet social reste primordial : « Je pense que c'est effectivement un tout... Mais je reste persuadé que l'approche sociétale est quand même importante. Je pense vraiment qu'il y a un tout et qu'on ne peut pas vraiment voir l'un sans l'autre. » (sujet Q). En fait la priorité accordée à l'un ou l'autre des volets ne dépend pas tant de la direction d'appartenance, que de l'implication de la direction : si c'est une direction qui est en appui aux autres directions (comme l'informatique, la logistique des bâtiments et des déplacements, les ressources humaines, etc.) ou s'il s'agit d'un service qui a une vocation territoriale (comme l'urbanisme, la propreté, la voirie, etc.). En effet, dans le premier cas, la priorité sera avant tout l'économie⁶³, dans le second l'environnement et/ou le social : « C'est difficile de dire que les trois critères sont du même niveau, je pense que le volet économique est quand même bien ancré dans nos pratiques, mais le volet environnemental est même le volet social sont quand même pris en compte quoi. » (Sujet W). Aucun des sujets ne mentionne une concordance entre l'équilibre des trois volets dont il est fait mention dans l'objectivation du développement durable sous la forme des trois cercles entremêlés, et son ancrage institutionnel.

Par ailleurs, cette définition conventionnelle, même si elle est perçue comme utile, est jugée dépassée ou au contraire, pas encore aboutie : « Parce que pour moi les trois piliers c'est plus du tâtonnement, que de donner une définition un peu plus générique » (Sujet Y), ou alors

« Bon en fait l'idée pour moi, le le le, en gros le développement durable pour moi euh, ne peut plus renvoyer à sa définition originelle, pure et parfaite, donc du début des années 90, donc telle qu'elle a été rendue public, et diffusée largement depuis Rio 92, c'est devenu je pense une expression valise et je pense que ce qui est intéressant c'est de ne pas repartir de sa définition théorique [...] » (sujet V).

Cette définition n'est donc pas jugée satisfaisante à l'aune du temps passé ou au contraire, à venir.

⁶³ Ce qui est le cas dans l'entretien du sujet W et dans deux autres entretiens non retranscrits.

Ce travail de définition est donc difficile pour les participant.e.s qui doivent faire le lien entre la définition canonique du développement durable et ce qu'ils analysent des pratiques institutionnelles ou de leur propre pratique : à l'équilibre se substitue la priorité d'un volet sur les autres et la standardisation de la définition est supplantée par une approximation de l'évaluation des pratiques.

b . La mise en œuvre organisationnelle du développement durable

Une organisation ambiguë

Ainsi, cette approche environnementale qui met de côté le social rend incohérente la politique développement durable de l'institution, qui est engagée sur le plan environnemental mais non sur le plan social : « Oui l'équilibre pour le moment on privilégie l'environnemental. Mais on on on oriente à l'heure actuelle, le regard que sur sur l'environnemental, alors que on voit les réorganisations qu'on fait on voit bien que c'est pas développement durable. Les gens qui se suicident c'est quand même pas très développement durable » (Sujet O). D'ailleurs, l'implantation institutionnelle du développement durable confirme précisément cela, le développement durable n'a fait que prendre la place de l'écologie : « [...] l'éducation à l'environnement qui est devenue celle du développement durable, l'observatoire de l'environnement qui est devenu celui du développement durable [...] » (Sujet P). L'institution semble donc privilégier largement le volet environnement qui est d'ailleurs en lien non pas avec l'organisation de la collectivité, mais avec le territoire qu'elle administre. Le développement durable est présenté comme un principe d'aménagement du territoire mais pas comme un principe organisationnel, ce qui n'est pas sans laisser un goût amer aux participant.e.s qui perçoivent cela comme une contradiction.

À la question de savoir ce qui est aidant ou non au portage du développement durable dans l'institution, l'organisation elle-même est identifiée comme handicapante (sujet O) : « Ce qui est handicapant maintenant je pense que c'est notre organisation très hiérarchique. Parce que du coup on est beaucoup plus dans l'injonction que dans l'échange. Et que dans l'injonction ben... elle... Par nature elle introduit des résistances. ». Ce poids de la hiérarchie étant ressentie de façon très différente selon le service : les sujets parlent moins de l'organisation hiérarchique, que des personnes qui incarnent leur hiérarchie. Certain.e.s disent qu'elle est très aidante dans la livraison de leur projet (sujet P) : « Alors qui qui nous aide, la hiérarchie. Alors ça c'est très aidant. Les quatre supérieurs hiérarchiques en partant du DG sont très aidants. ».

Par ailleurs, le rôle du politique est aussi ambigu, si certains ne se disent que des techniciens exécutant la parole du politique, d'autres, bien que leur mission ne soit pas moins inscrite dans le plan de mandat, ont la sensation de ne pas être soutenu.e.s, voire d'être obligés de convaincre le politique qui a pourtant souscrit au plan de mandat qu'il est en charge de défendre (Sujet U) : « C'est affiché politiquement, mais il y a un fossé entre les deux. Donc nous on bataille avec notre petit porte monnaie pour faire des choses euh... Pour diffuser... Enfin pour diffuser cette culture de la participation. Mais on est vite limité. » ; mais aussi (sujet Y) : « Les arbitrages ne sont pas de même nature que les discours ». Ce contraste entre la parole politique et les actes est perçu comme tellement fort que la technocratie se présente parfois comme plus engagée que le politique (sujet Y) : « [...] je pense qu'il y a un discours, je pense qu'aujourd'hui par rapport à quelques années et c'est mon sentiment, il y avait du discours avec quasiment rien derrière, je pense qu'il y a des actes aujourd'hui, je trouve que souvent ils sont plus imposés par la technocratie, que

par les élus. ». Toutefois le sujet T identifie que sa plus grande aide vient du politique : « Ce qui m'aide c'est les impulsions politiques. », mais quand nous lui demandons s'il s'agit de son vice président, elle nous répond qu'il s'agit plutôt de la politique nationale...

Ainsi l'institution dans son ensemble, que ce soit l'organisation politique ou administrative, semble avoir un rapport ambigu au développement durable dans la mesure où rien ne semble faciliter la mission des agents ayant en charge de le porter. Par contre, les participant.e.s évoquent l'aide qu'ils peuvent recevoir de leur hiérarchie en tant que personne. Cela rejoint le constat que nous reformulerons plus tard qui est que la collectivité est handicapante à moins de mettre en place et de faire partie de réseaux personnels.

L'imbrication du personnel et de l'institutionnel

Les participant.e.s ont tou.te.s le sentiment d'en faire plus que ce que leur hiérarchie politique ou administrative leur demande ou permet de faire, ce qui est par ailleurs en lien avec la porosité du positionnement que les agents adoptent dans leur vie privée et dans leur vie professionnelle par rapport au développement durable. Ils se disent volontiers militant.e.s, pour certain.e.s d'entre eux ils sont même élu.e.s politiques dans leur commune. En revanche, si ce côté militant les aide à donner un sens à leur travail, leur travail n'est pas l'occasion de promouvoir leur militantisme (sujet P) :

« [...] quand on arrive sur des sujets complexes on est obligé de fixer le cadre technique et le cadre politique [...], on le fait voter à l'assemblée, et après on n'est plus que l'émissaire de, ou alors comment ils appellent ça les américains, l'émissaire, don't kill the emissaire, ah non, don't kill the messenger ! Ils disent ne me tuez pas moi, tuez la personne qui a fait le truc quoi ! Je ne fais que transmettre le message. Et forcément il faut être un peu engagé sur la thématique, mais faut pas non plus être un ayatollah et puis défendre des visions personnelles, il y a des moments où il y a des trucs qui me déplaisent profondément mais c'est aussi mon boulot de les porter. »

Cette imbrication du personnel et du professionnel conduit les répondant.e.s à produire un degré d'exigence très élevé sur cette problématique (sujet A) : « Travailler ça à toutes les échelles, individuelles, collectives et de toutes les facettes de notre vie, personnelle, professionnelle, etc. Bon alors c'est tendre vers, parce qu'on ne sera jamais parfait et vertueux, mais c'est quand même essayer d'avoir un minimum d'ambition. ». De plus leurs collègues attendent d'eux des actes qui soient à la hauteur de leur discours, ils doivent être exemplaires :

« Et ouai c'est vrai que autant on est super surveillé, contrôlé heu... Il faut vraiment que l'on soit exemplaire ce qui n'est pas forcément le cas... C'est vraiment compliqué... À l'époque où on parlait des écogestes j'avais suggéré que c'était pas forcément nécessaire de manger de la viande tous les jours à la cantine... Des petites choses comme ça... Manger des légumes de saison, je me faisais surveiller mon plateau après c'était très désagréable... » (Sujet C)

Une mise en œuvre difficile du développement durable dans l'organisation

Nous avons pris un élément symptomatique d'une organisation du travail qui dit s'inscrire dans le développement durable : la transversalité. Cet élément n'a pas été pris au hasard, cet élément organisationnel se dégageait des entretiens exploratoires, de même qu'au cours de notre immersion.

Pour ce qui est de la transversalité, il ressort des entretiens que, tant qu'elle n'est pas formellement découragée par la hiérarchie, elle existe grâce aux réseaux interpersonnels (sujet P) : « [...] au niveau de la transmission transversale des projets tant qu'il n'y a pas d'obstacle hiérarchique insurmontable les trucs ils partent à toute allure » et le sujet continue : « Alors ça marche bien dans les relations interpersonnelles. Ça marche pas bien dans l'appui institutionnel à la transversalité ». Ce travail en transversalité est demandé et apprécié par les agents parce qu'il est enrichissant et gratifiant :

« C'est pas simple mais c'est intéressant », Nous : « Donc vous y êtes arrivée ? », sujet O : « Bein oui, mais aujourd'hui on vous explique que, parce que vous êtes en transversalité vous êtes amenés à travailler, à mobiliser des gens qui ne dépendent pas de vous hiérarchiquement. Donc vous pouvez les mobiliser que si vous les intéressez, et que si ils trouvent à la fois un plaisir et un intérêt. Et je pense que c'est plus difficile de fonctionner comme ça qu'en hiérarchique. Mais c'est plus gratifiant. Parce qu'en fait les gens qu'ils ont envie de vous envoyer paître, ils vous envoient paître. Donc quand vous y arrivez, quand il se passe quelque chose, c'est que c'est vraiment quelque chose de collectif. » (sujet O)

Cette dimension de transversalité est identifiée comme étant productive par les agents, mais ils prêtent à leur hiérarchie du mépris voire de la méfiance quant à cette dimension parce qu'elle ne fait pas partie de la logique du travail classique, elle ne peut pas être évaluée. Par ailleurs, la segmentation des directions « comme des chapelles » (sujet Y) est souvent évoquée comme étant la référence au travail « classique » pour la collectivité : chacun travaille dans sa direction, voire dans son service, sans forcément se sentir appartenir à la collectivité, et ce dans une logique de concurrence avec les autres directions, (sujet Y) : « Au sein de la collectivité il y a des logiques concurrentes, si si ». À tel point que la confiance est à construire, la méfiance existant avant toute mise en relation entre deux personnes de directions différentes et le sujet Y l'explique comme suit :

« Peut-être que l'institution fabrique de la méfiance... Si elle fabrique de la méfiance, pourquoi, parce que quand on est en interrelation avec les autres, et dans une logique de projet c'est particulièrement net, il y a une question à un moment donné de répartition des tâches, ou des répartitions de responsabilité, et puis de répartition de la reconnaissance [...]. » (sujet Y).

Ainsi, les agents travaillent pour leur direction plus que pour la collectivité.

Nous remarquons au début que cette transversalité existe non parce qu'elle est encouragée par l'institution, cela n'a jamais été le cas d'après les participant.e.s, mais parce que la hiérarchie ne s'y opposait pas. Or, bon nombre de participant.e.s avouent que leur nouvelle ou toute prochaine condition de travail ne leur permettra plus de se prévaloir de transversalité. En effet, ces services à vocation transversale et stratégique jusqu'alors directement attachés à la DG ou à leur direction, sont nouvellement inclus dans la même logique que les services opérationnels. Les participant.e.s, qu'ils travaillent ou non dans ce type de service, craignent donc que cette transversalité déjà fragile devienne impossible :

« Facile c'est pas le terme que j'utiliserais, après moi mon boulot c'est que de la transversalité, donc euh... Facile non, mais j'ai peur que ce soit encore plus difficile, à partir du moment où je ne serai plus rattachée à la directrice. Tu vois, à partir du moment où je vais être cloisonnée et identifiée dans un service, parce que le fait d'être positionnée directement à la directrice, ça apporte le fait d'être... Une force ouais... d'action qui est à mon avis différente que quand tu fais partie

d'un service seul. Et donc là, on verra ce que ça donne mais... J'ai peur que ce soit une régression en termes de... de facilité de travail tu vois. » (sujet T).

Nous évoquions précédemment que le développement durable bascule d'un service stratégique à un service opérationnel montrant par là une volonté de sectoriser de plus en plus ces compétences qui n'ont pourtant raison d'être que parce qu'elles sont transversales et stratégiques.

La difficulté de travailler ainsi en transversalité, le fait qu'il y ait autant d'obstacles au sein même de la collectivité, est aussi à mettre en lien avec l'opacité, souvent décrite, entre les différents niveaux hiérarchiques comme le dit notamment le sujet O : « Moi je vois, je fais une note maintenant elle met un mois pour arriver à son destinataire. C'est qu'il y a cinq visas. ».

Autrement dit, le cloisonnement semble extrême, que ce soit sur une dimension horizontale ou sur une dimension verticale, cloisonnement qui est en lien avec l'opacité et la concurrence qui gouvernent l'organisation du travail dans son ensemble.

B . Le développement durable et les rapports de pouvoir

L'objectif de notre recherche était de faire le lien entre les représentations sociales du développement durable et la domination sociale. Nous voulions poser ce lien spécifiquement dans les rapports sociaux de sexe.

a . Les rapports sociaux de sexe

Lors de l'entretien, nous abordions la question de l'organisation sexuée du travail par l'évocation de la composition du service, de la direction ou de la collectivité dans son ensemble. Ensuite nous posons la question du lien entre le développement durable et les rapports hommes/femmes afin de voir si le développement durable pouvait être utilisé comme une sorte d'idéologie naturalisant les rapports sociaux.

La perception du sexe et du genre par les agent.e.s

*** Du sexe des agent.e.s au genre de la mission ou de la direction**

Pour ce qui est de leur environnement proche, les participant.e.s ne trouvent pas que leur service soit marqué par une domination d'un sexe ou d'un autre, en dehors de deux participantes dont l'une est dans un service majoritairement féminin et l'autre masculin. Cette dominance est expliquée par la mission du service très technique pour l'un et prospective pour l'autre :

« Ici c'est plutôt masculin. Oui les seules femmes que tu, que tu trouves, les seules, non peut-être pas les seules, mais en majorité c'est les postes administratifs, le secrétariat, oui. Les gens qui sont comme moi, cadre A, chef de projet, ce sont majoritairement des hommes. Ouais très majoritairement. Et surtout dans la filière technique, parce que t'en as dans la filière marché ou au service ressources humaines, oui là t'as des femmes, mais en technique, oui c'est pareil à la communication aussi t'as des femmes, mais là encore c'est la filière administrative, mais dans la filière technique non. Donc quand j'ai affaire à la filière technique, c'est avec des hommes, et quand j'ai affaire avec la filière

administrative c'est avec des femmes. C'est extrêmement caricatural, mais c'est vraiment ça. » (sujet T)

La division entre les hommes et les femmes est bien perçue en superposition de la division entre les filières techniques et administratives.

Le sujet U, qui, elle, travaille dans une direction à majorité de femmes, fait le lien entre la mission de son service et de sa direction et le fait qu'il y ait majoritairement des femmes :

« Non, déjà dans notre mission participation, on est que des filles, j pense que c'est bien... C'est horrible ce que je vais dire mais c'est bien un sujet de fille. Enfin, on sait travailler dans l'ombre et on travaille dans l'ombre puisque nous on accompagne les services mais au final c'est les services qui enfin qui pilotent leur projet. Je ne sais pas si un homme accepterait... C'est un peu poussé la caricature mais ça serait peut-être une explication. Mais euh... C'est peut-être pas assez concret. » (sujet U)

Ainsi les directions où les services sont genrés en quelque sorte : il y a des missions féminines et des missions masculines. Le sujet T, travaillant dans une direction urbaine, dit aussi par ailleurs que sa mission transversale est moins dure à porter pour une femme qu'être directeur d'une subdivision fonction dans laquelle, on est amené à manager des équipes techniques masculines. Ces deux femmes montrent bien la ségrégation verticale et horizontale qui touche l'organisation du travail selon le sexe de l'agent et le genre de la mission et de la direction ou du service. Le sujet P évoque aussi cette ségrégation au niveau de son service, bien qu'il le considère comme mixte: « [...] il y a un gros problème c'est que les hommes sont des ingénieurs et que les femmes sont des urbanistes. ».

*** L'environnement proche : de la personnalisation au déni**

Mais en dehors des sujets 6 et 7, l'ensemble des sujets disent travailler dans un environnement mixte. Ce qui est intéressant est le critère de la mixité, ils prennent tous le temps de compter le nombre d'hommes et de femmes travaillant dans leur service, la mixité étant conditionnée par la parité des hommes et des femmes. Elle est donc fondée sur un critère quantitatif.

Au-delà de ce débat sur les hommes et les femmes, certains évoquent plutôt l'importance de la personnalité qui est au-delà de l'appartenance sexuée comme le sujet R : « Moi je crois plus à la personnalité qu'à la, qu'au caractère homme/femme. ».

Ou alors un participant évoque la postmodernité de leur direction qui se situe au-delà du sexe mais aussi du genre :

« Alors j'ai envie de répondre que dans la mesure où nous sommes dans une direction où nous sommes dans une direction qui me semble beaucoup plus contemporaine, moderne, la question de la sexualité ne se pose pas. Nous on est hyper-moderne. Nous c'est même pas post-moderne, c'est hyper-moderne. Lipotevsky, voilà, on est dans ce mouvement-là. » (Sujet V)

Remarquons qu'ici le participant passe de l'appartenance sexuée à la sexualité, ce que fait aussi le sujet P qui évoque la mixité aussi non plus de façon sexuée, mais en lien avec la sexualité évoquant aussi une certaine liberté de mœurs par la présence de personnes pas seulement hétérosexuelles mais aussi homosexuelles : « Même au niveau des des... De la liberté des mœurs etc... Les personnes homosexuelles ne le cachent pas et je pense que ça ne se passe pas comme ça partout. ».

Une autre façon d'évoquer les hommes et les femmes se fait aussi en faisant référence à un style masculin ou féminin, comme le sujet P : « Mais vous savez les urbanistes c'est un peu spécifique, c'est des hommes pas très masculins dans leur...[...] ». Le genre est aussi évoqué par le sujet R qui rapporte les propos d'une de ses collègues : « Dans ce service les hommes ont quelque chose de féminin ».

*** L'environnement éloigné : une institution rétrograde**

Mais lorsque l'institution est évoquée dans son ensemble, les participant.e.s disent bien qu'elle est sexuée et que cela découle de l'histoire très technique de la collectivité et de ses compétences qui sont elles aussi très techniques. Lors du séminaire annuel réunissant tous les cadres de la collectivité, deux présentations ont été faites sur les orientations stratégiques futures de la collectivité. Le sujet P rapporte ce moment comme suit :

« Au séminaire des cadres, c'est vrai que sur la partie technique il y avait 4 mecs, 3 personnes plus le mec qui interviewait. Et après ressources humaines il y avait que des femmes ! Donc c'est vrai que ça sous-entend en creux que c'est le technique le stratégique c'est le chasseur quoi, et après les nanas qui étaient à la popote en disant ben voilà comment on entretient la maison. » (sujet P)

Le passé technique de la collectivité a donné un prestige fort à ces branches :

« Ce qu'il y a que la communauté il y a vraiment des services qui sont sexués, c'est à dire que vous avez la propreté, vous avez la direction de l'eau, vous avez la voirie, il y a une très grande majorité d'hommes. Donc là on a vraiment affaire à des hommes tous les métiers techniques donc...[...] Ben, par tradition, oui l'eau et la propreté c'est le gros des troupes. Mais aujourd'hui les métiers de l'urbanisme, de l'économie, sont des métiers qui se sont beaucoup développés, mais ce sont des métiers non productifs, donc là on réduit les urbas parce qu'on se rend compte que ça coûte cher. » (Sujet Z)

Or, ces filières techniques ont du mal à s'adapter à des nouvelles formes de travail en transversalité et en concertation :

« Disons que c'est vrai que la collectivité a un passé technique très fort et les branches techniques avaient beaucoup de pouvoir, donc ils peuvent être déstabilisés par toutes ces démarches de concertation, de transversalité. Parce que quand pour le coup quand le technique est la seule variable on peut faire du bulldozer, j'ai mon sujet, je le maîtrise, je l'explique, je le fais. Alors que maintenant c'est plus comme ça. Surtout que des fois la concertation apporte plus de questions que de réponses. » (sujet W)

Il y a donc bien un rapport de force entre les deux filières techniques et administratives, mais aussi du coup, entre des hommes et des femmes qui travaillent sur des sujets identiques avec des méthodes et des missions différentes. Le travail de prospective et de concertation, plutôt entrepris par des femmes, est perçu comme secondaire et comme une ingérence dans le travail technique de gestion produit par des hommes. Cette ingérence est d'autant moins bien perçue qu'elle a à voir avec une redistribution du savoir et du pouvoir : la concertation fait intervenir les administré.e.s dans la prise de décision des techniciens.

Du vécu discriminatoire à la féminisation : un progrès ?

*** Une féminisation à double tranchant**

Lors du changement de mandat, la collectivité a féminisé non pas ses effectifs, mais certaines « niches » de pouvoir qui étaient encore jusque récemment exclusivement masculines:

- La direction générale qui est à présent à parité entre les hommes et les femmes.
- Les responsables de la direction générale des ressources (direction générale de l'administration et direction des ressources humaines) qui sont exclusivement des femmes, alors que ce n'était que des hommes.
- Des directions de services en lien avec l'urbanisme qui sont occupées par trois femmes.
- Une direction urbaine dont la directrice est une femme.

Cette vague de féminisation n'avait pas laissé indifférents les agents dans la mesure où elle avait une charge symbolique très forte : les directions urbaines et techniques sont des bastions masculins depuis la création de la collectivité et la direction générale est l'instance stratégique ultime de la collectivité (en dehors du corps politique).

Cette féminisation est bien perçue par l'ensemble des participant.e.s même si certain.e.s avouent que certaines nominations n'ont pas forcément été très encouragées. Par exemple le sujet T rapporte que la prise de poste d'une femme dans une des directions urbaines de la collectivité : « Ah ben ça c'est sûr, que ça du bien, ça a fait un choc culturel... Il y avait des bruits de couloir qui disaient, non elle va pas tenir... Tous les anciens mâles de la voirie ! ».

Mais cette féminisation des effectifs engendre aussi une perte de prestige habituellement attribué à ces métiers, ce qui rend cette féminisation très ambivalente comme en témoigne le sujet O, qui, nous le précisons, est une femme :

« La hiérarchie c'est 4 femmes. Et je ne dis pas que j'aime pas les femmes, mais l'urbanisme c'est extrêmement complexe, et il faut des regards croisés, même au niveau de la DG c'est essentiel. [...] je mets pas en cause les compétences des gens, pas du tout, je les connais pas assez bien pour ça, par contre avant les délégués qui étaient choisis étaient toujours des X-ponts, donc un X-pont c'est polytechnique, machin, et comme c'est un fonctionnaire d'état, ça a un salaire fixé, là c'est la première fois qu'on n'a pas un X-pont, donc elle a pas le salaire d'un X-pont, elle n'a pas le statut d'un X-pont, elle est architecte, ça veut pas dire qu'elle est pas bien, mais la considération qui est accordée au poste n'est pas la même. [...] Donc ça fait un salaire plus bas, ça fait trois femmes ça permet de faire des économies, mais ça permet aussi de dire que si ça marche pas, et ben c'est parce que ça sera des femmes. [...] Aujourd'hui ça fait gynécée, avant c'était mixte. » (Sujet O)

Ici, on peut voir à quel point la féminisation s'accompagne d'une perte de prestige de la fonction ce qui rend méfiante la participante quant à l'objectif réel qui est poursuivi. Ce n'est pas tant la féminisation qui est voulue, mais la volonté de faire des économies et de rendre ces services moins déterminants dans les décisions stratégiques de la communauté.

*** Le vécu discriminatoire des femmes**

Les femmes que nous avons interrogées ne pensent pas être discriminées à cause de leur sexe, toutes rejettent avoir fait l'objet de discrimination bien qu'elles se disent plutôt

bienveillantes quant aux revendications des femmes, voire féministes, même si elles disent ne pas l'être :

« *Honnêtement ce sont des questions que je ne me suis jamais posées, euh... Ayant fait des études d'architecture à un moment où il y avait peu de femmes, j'ai jamais senti... D'abord je n'ai jamais été complexée par mon...[...] Bon j'ai un côté un peu Silence Militante, enfin je ne suis pas la féministe farouche, mais il y a des points où je défendrai les femmes évidemment quand on entend des grosses banalités enfin ce genre de choses j'aurai tendance enfin plutôt à mettre en relief le point féministe, mais je, je me sens pas revendicative etc.* » (Sujet X)

Les femmes ne se sentent pas discriminées comme femmes, mais plutôt comme jeunes comme en témoigne le sujet T : « Mais après t'as toujours, pffff, mais ça c'est pas valable que pour mon poste, c'est valable pour tous les postes, quand t'es jeune et qu'en plus t'es une femme, t'as toujours une crédibilité à avoir plus que si t'étais un homme. Ça c'est sûr. ». Et le sujet U : « L'âge oui me met en difficulté et le positionnement, enfin un truc bête mais là on se tutoie mais c'est parce qu'hier je me suis rendue compte qu'il fallait que j'arrête de vouvoyer tout le monde et de serrer les mains. ». Ce qui est intéressant, c'est que ces deux femmes ayant toutes deux 24 et 30 ans, rapportent ces difficultés de positionnement, alors que les deux hommes ayant la trentaine ne rapportent rien en rapport avec leur âge. Par ailleurs, les autres femmes interrogées ayant toutes plus de 45 ans disent ne pas avoir vécu ou vivre de discrimination de nature sexiste. On peut donc supposer que le jeune âge est préjudiciable aux jeunes femmes mais pas aux jeunes hommes.

b . Les femmes et le développement durable : un risque de naturalisation

Le développement durable, naturellement !

La naturalisation du lien entre les femmes et le développement durable se fait naturellement, si l'on peut dire, sur la question de la maternité et le rapport des femmes aux enfants, enfants qui sont d'abord les leurs comme le dit le sujet O : « Ah oui parce que c'est elles qui gèrent et qui donnent la vie. Donc elles sont réceptives à tout ce qui est destruction et... c'est peut-être un peu éculé de le dire mais je pense que c'est vrai. ». On retrouve cela aussi :

« [...] si une femme a physiologiquement vocation à la transmission Silence Au regard de ce que sont les fonctions euh... de l'homme euh, au sens de mascu, de la masculinité, de la virilité, elle est d'ailleurs et elle est déjà dans la durée, dans la durabilité, puisqu'elle est programmée pour transmettre une vie qu'elle ne souhaitera pas en principe, voir s'éteindre trop vite. Dans la distinction du du du potentiel féminin maternel et du potentiel masculin poten, paternel, là... Ça me paraît cardinal, cardinal. » (Sujet R)

Le sujet Z le formule comme suit : « C'est les femmes qui font les gamins, faut quand même pas oublier, donc... L'homme il va mettre des capteurs photovoltaïques sur le toit pendant que la femme elle va avoir le souci des gamins [...]. ». Ainsi, pour ces participant.e.s, une femme et deux hommes, les femmes sont d'emblée dans le développement durable étant donné qu'elles donnent la vie et que cette fonction est, non pas considérée comme sociale mais comme naturelle. Les rôles sociaux de sexe sont bien distincts : les hommes ont des activités extérieures au foyer, activités économiques, belliqueuses etc... et ce sont d'abord les femmes qui font des enfants et les élèvent. Cette distribution des rôles est, comme le rôle maternel, naturelle avant d'être sociale.

Ce lien quasiment automatique entre les femmes comme reproductrices de l'espèce humaine et le développement durable montre à quel point ce dernier est fortement ancré dans cette dimension transgénérationnelle, dimension transgénérationnelle qui incombe donc aux femmes, alors que les économies d'énergie passant par l'amélioration du bâti... incombent aux hommes.

Les autres participant.e.s évoquent ce lien pour dire qu'ils le réfutent : il serait éculé dans nos sociétés modernes. Cela dit, le fait qu'ils l'évoquent pour le réfuter montre la force de ce lien :

« Non enfin, je pense aujourd'hui quand on me parle de développement durable moi c'est c'est pas sexué enfin je veux dire après c'est les clichés, enfin c'est comme les nourrices, ou les crèches quand c'est des hommes ça paraît moins... Mais je pense qu'aujourd'hui il n'y a rien dans les gènes qui viendrait justifier justifier une quelconque différence dans dans, ouais après on rentre dans le domaine du cliché, c'est-à-dire qu'il y a peut-être plus de rondeur, plus de, plus de calme, mais ça c'est aussi une question de caractère, voilà... » (sujet Q)

Ici le participant préfère faire référence au caractère des individus plutôt qu'à une différence globale en termes de sexe.

« Non mais oui ça influence, je veux dire si vous êtes sur une entrée heu, heu... Sur une entrée comment dire... Encore une fois sans tomber dans le cliché parce qu'à la limite aujourd'hui dans les gens que je côtoie il y a, il y a autant de femmes qui sont branchées bagnole, voire plus, que d'une histoire de dire, les femmes elles s'occupent des enfants donc elles sont plus sensibles à l'avenir de la planète, non c'est des conneries, après la question c'est à titre collectif, non j'y crois pas en fait, j'y crois pas, ça reste le genre humain. Après sur des questions de comportement individuel. Oui parce que le sexe influence forcément votre parcours individuel, et puis après c'est des données macros etc. » (Sujet V)

Il essaye de faire le lien entre le comportement qui serait individuel et qui découlerait d'un parcours, et qui quand bien même serait influencé par le sexe, serait aussi individuel, et des données macros. En fait, il s'agit ici de dire qu'il y a bien des différences entre le comportement des femmes et celui des hommes, mais que, sans qu'on puisse faire de généralités, celles-ci ne sont pas dues à la nature des sexes mais à l'éducation. Le sujet Y déconstruit cette notion de prédisposition :

« J'ai tendance à penser qu'on peut l'appréhender de la même manière, je pense qu'en fait c'est la diversité des individus, voilà, je ne pense pas qu'il y ait des prédispositions, de sexe qui font que... les femmes seraient plus naturellement ou les hommes seraient plus naturellement soucieux du développement durable ou l'inverse. » (sujet Y)

Mais nous pouvons remarquer que dans la tournure de l'énoncé, ce sont bien les femmes qui sont supposées être plus enclines au développement durable que les hommes.

Le développement durable, socialement

Par ailleurs, une différence entre l'approche des hommes et des femmes est soulevée et elle est due aux métiers différents qu'ils occupent dans l'institution, comme le disent les sujets U : « Enfin dans notre, enfin ici, enfin quatre hommes, quatre hommes, font du

développement durable opérationnel. Et... le reste nous on est plus sur la stratégie... Peut-être cette différence-là. » et Z :

« La perception qu'on en a ce que c'est les hommes qui ont la clef de ces métiers-là, et qui, c'est à eux de monter au créneau pour... Et c'est quand même des enjeux énormes, la voirie, l'eau... L'environnement et le développement durable, enjeux sociaux aussi avec la masse d'agents à la propriété. Donc voilà, à la communauté, le développement durable c'est quand même une affaire d'hommes. Avec les femmes qui jouent souvent un rôle secondaire. » (sujet Z)

La différence est bien mise ici sur le compte des rôles professionnels de chacun et non plus sur une fonction physiologique, bien que le sujet Z évoque les deux comme pertinentes.

La différence d'appréhension du développement durable est mise sur le compte d'autres facteurs socioculturels, comme le dit le sujet T : « Moi je pense que, moi je dirai non, à la base heu... On va dire, quand je vois les hommes de ma génération je dirai non parce qu'ils sont aussi sensibles que moi sur ces sujets, donc je ne pense pas que ce soit une question de sexe. Donc peut-être d'éducation, de contexte socio... Mais pas le sexe à la base. », ou le sujet W :

« Pas plus discriminant de porter le développement durable que le reste quoi. Je veux dire que si dans nos sociétés, dans nos entreprises, dans nos collectivités, les femmes sont les bienvenues, et ben qu'elles portent le développement durable ou autre chose... Ça ça serait pareil. [...] Je vois pas pourquoi un homme aurait plus de difficultés à porter ces projets-là, et de le faire, non je pense pas. » (sujet W)

Cette dernière ne voit pas de lien qui pourrait être discriminant entre le sexe et le développement durable, bien que encore une fois, l'énoncé montre qu'il serait a priori plus simple pour les femmes que pour les hommes de le porter. Or, la discrimination présumée est toujours celle qui sévit à l'encontre des femmes, quand on parle de développement durable ce présumé est donc inversé.

Le développement durable, religieusement

Enfin, il est intéressant de voir que le sujet O évoque très clairement la personne en charge du développement durable comme une déesse :

« Tout le monde a du vous parler de la personne en charge du développement durable, qu'on appelait la grande prêtresse. Je ne suis pas sûre que paradoxalement c'était valorisant, et paradoxalement je pense que ça... Ça peut freiner l'appropriation, parce que c'était son objet. Elle a eu raison de partir je pense. D'ailleurs ils semblent bien embêtés avec le bébé. Mais je pense que sa relation avec l'écu, un vieil écu, qui la présentait comme une déesse... Mais partout, il y a pas une fois où on l'a pas appelé la grande prêtresse. Donc la jeune première... En plus elle est très belle, donc il l'a mise sur un piedestal... » (sujet O)

On voit ici une quasi mystification de cette femme. Nous pouvons noter qu'ici tout est réuni pour qu'elle ait lieu : il s'agit d'une femme, jeune et belle. Son projet n'est plus nommé en tant que tel, il devient un « bébé », le maternel est donc présent aussi. Cette mystification de la femme est aussi à mettre en lien avec celle qui est faite du développement durable au

travers de l'évocation par plusieurs participant.e.s des ayatollahs, mais aussi d'une idéologie développement durable :

« Ben pour moi alors y a pas, y a pas discussion possible, pour le pôle féminin maternel de l'humanité... Il est...Il est il est...Il est du côté de la transmission de la vie [...] Je suppose que le pôle féminin maternel de l'humanité est plus proche, plus proche j'allais dire naturellement, oui, tant pis pour le mot, il est là, euh... De ce que vise voilà le mot que je cherche depuis tout à l'heure, de l'idéologie du développement durable. » (sujet R)

Le développement durable est donc comparé à une idéologie ou à une religion dont la visée mystique est mise en lien avec ce pôle féminin maternel. Nous trouvons donc ici une forme de sexisme portant sur le maternalisme qui rejoint parfaitement l'écoféminisme spirituel que nous avons évoqué précédemment.

c . Le développement durable : un bouleversement possible du pouvoir ?

Le développement durable induit un certain bouleversement des rapports de pouvoir existant :

« Parce que malgré tout c'est un sujet qui bouscule un équilibre existant, enfin qui bouscule si on va au bout de la démarche, qui bouscule profondément. Et aujourd'hui je pense qu'il bouscule effectivement, et que les autres essayent de s'en emparer pour le maîtriser, avant. C'est facile à porter tant qu'on ne remet pas en cause le pouvoir établi pour aller vite. » (Sujet O)

La participante dit bien ici que cette remise en cause du pouvoir est le rempart qui n'est jamais franchi. D'ailleurs cet aspect du développement durable que les participant.e.s appellent la gouvernance, est pourtant un élément important qui le caractérise :

« Oui c'est une étape importante c'est c'est... C'est quand même les débuts d'une gouvernance mondiale un peu intéressante hein, qui n'est plus basée sur le rapport de force mais qui est basé sur un peu autre chose. Sur un concept. La gouvernance qu'on a aujourd'hui c'est un rapport de force qui est issu de la guerre, heu... Quand on voit ce qui se passe à Copenhague on n'est plus trop là-dedans » (sujet P).

Un participant évoque même un cas concret où il a été confronté à une mise en situation d'un rapport dominant/dominé qui l'a beaucoup marqué :

« [...] j'ai fait mon premier stage à la fin de l'école d'ingénieur, je l'ai fait à la mission écologie de la collectivité. C'est le premier souvenir que j'en ai. C'est c'est très personnel, mais il y avait un autre stagiaire qui était...un Chilien, qui disait que lui au Chili on était en train de questionner sur savoir comment assurer notre développement, et il disait vous les pays occidentaux comme vous supportez pas qu'on vous rejoigne dans le développement, vous avez inventé le développement durable pour ça, pour déjà nous condamner à ce que notre développement ne soit pas... Soit en gros...Ben il soit il soit mauvais parce qu'il pille la terre etc. » (sujet Y)

Cet échange fait du développement durable une notion partielle, créée par les dominants pour générer une forme de néocolonialisme.

À l'échelle institutionnelle cette analyse est aussi valable :

« Si si, on parle beaucoup de la démocratie, c'est... De la démocratie participative... Je pense que c'est plus... C'est pas une question de système politique mais... Parce qu'on est en démocratie, les élus vont garder la, la décision finale reste aux élus, mais c'est plus heu... C'est changer nos toutes enfin nos habitudes, le système, où les citoyens n'ont pas leur mot à dire, surtout aujourd'hui avec internet, le le l'habitant lambda il a beaucoup plus d'informations qu'avant, donc c'est vrai qu'un élu qui doit aller à la rencontre d'un habitant qui est quasiment plus au courant que lui c'est pas évident. » (sujet T)

Cela active le lien entre le pouvoir et le savoir que nous avons déjà évoqué par ailleurs, même dans un exercice démocratique du pouvoir, la seule légitimité de l'élu tirée du vote ne suffit pas : il y a encore cette dimension du savoir qui compte. Permettre cette production hybride du savoir suppose que l'élu ne fasse pas prévaloir sa légitimité d'élu sur la société civile.

Cet aspect du débat portant sur le développement durable et la remise en cause du pouvoir comme de la société en général est abordée par les sujets qui expliquent que le développement durable nécessite un changement radical, voire révolutionnaire, de la société. Or, ils jugent que l'institution est dans le saupoudrage, au mieux dans un processus d'amélioration continue, mais surtout pas dans le changement radical.

Par ailleurs, le sujet R évoque aussi ce que pourrait induire de vicieux le développement durable en faisant à croire à une dépolitisation possible du champ social, notamment par la « gouvernance » qui ne serait qu'un leurre : « L'espace politique il est forcément polarisé, et fortement polarisé. Il est tellement polarisé qu'il se clive », le champ politique étant à la croisée du symétrique (nous sommes par exemple tou.te.s des citoyen.ne.s libres et égaux) et de l'asymétrique (par exemple je ne suis pas aussi riche que M. Madov, aussi savant qu'un docteur).

Cette analyse nous permet de comprendre que le développement durable s'est frayé un chemin qui reste de l'ordre de la définition. Nous pouvons percevoir comment le développement durable passe de l'équilibre au déséquilibre entre les trois piliers, laissant place à l'incertitude sur ce qu'est ou non le développement durable. Par ailleurs, il semble se dédoubler en deux approches : une approche environnementale, qui serait plutôt territoriale (aménagement et gestion du territoire), et une approche sociale, plutôt institutionnelle (condition et organisation de travail). Le développement durable est donc mieux appréhendé comme « faire » que comme « mode de faire », bien que les répondants comprennent que l'un est indissociable de l'autre.

Nous pouvons voir aussi que le développement durable, comme objet social, pouvait être ainsi un point de cristallisation des relations entre dominants et dominés, et notamment en termes de classes sociales ou de relation Nord/Sud. Par contre, pour ce qui est de la relation hommes/femmes, elle n'est mise en lien avec le développement durable que sur la base d'une conception naturalisante des hommes et des femmes, et non en termes de rapports sociaux ou de pouvoir. Cette conception naturalisante n'est pas innocente puisqu'elle déshistoricise les rapports hommes/femmes, mais lui donne en outre, une nouvelle pertinence contemporaine. Celle-ci est rendue possible grâce à une représentation du développement durable tournée principalement vers l'environnement : l'environnement est moins devenu un enjeu social que l'étalon sur lequel doit se régler l'ordre social.

La construction de notre objet de recherche s'est faite par le biais de l'analyse de l'histoire de ceux-ci, le développement durable et les rapports sociaux de sexe, mais aussi

par celle proposée par l'institution de ces objets. Nous voulions mettre en lien l'analyse du développement durable comme objet social et donc de représentations, et la cristallisation des rapports de pouvoir dont celui-ci peut être le support.

Notre objet de recherche est donc hybride : il comprend à la fois l'étude des représentations sociales du développement durable et l'étude de la nature des rapports entre les hommes et les femmes.

Chapitre 4 . La problématique et les hypothèses

La problématique ainsi que l'ensemble des hypothèses sont issues:

- de la lecture du corpus scientifique portant sur le développement durable, les études sexe et genre, et les représentations sociales en psychologie sociale
- de l'analyse des conventions internationales portant sur le développement durable
- de l'analyse de 17 entretiens exploratoires
- de l'analyse des agendas 21 de la collectivité territoriale
- d'une analyse institutionnelle de la collectivité territoriale

I . La problématique

Le développement durable est un nouveau paradigme, ou une nouvelle idéologie pour d'autres, qui, s'il est présenté comme consensuel quand il s'agit de protéger l'environnement, n'en est pas moins compétitif quand il s'agit d'aborder son volet social : ce sont effectivement les groupes qui sont dominants (le Nord, les hommes (et non les femmes) politiques, les grands groupes industriels etc.) qui portent le développement durable dans le champ social, alors même que celui-ci préconise une redistribution des pouvoirs. C'est dans cette articulation des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, mais aussi actualisés par le développement durable, que se noue notre problématique.

Émergence du développement durable dans un contexte d'urgence environnementale et de renégociation des rapports de pouvoir

Comme nous avons pu le voir au travers de la revue de question portant sur le développement durable, c'est une notion nouvelle qui a émergé lors de ces 50 dernières années, mais qui trouve sa place dans le champ social depuis le début des années 2000. L'émergence de cette notion ne doit rien au hasard, elle est une tentative de solution aux bouleversements écologiques et environnementaux ; mais surtout elle apparaît dans un contexte socio-économique mondial qui commence à fragiliser les grandes puissances occidentales issues des rapports de force installés à la sortie de la deuxième guerre mondiale. Le résultat est la mise en cause potentielle du modèle de développement qu'elles ont porté jusque-là.

Mais les nations ne sont pas les seules actrices de l'émergence de cette notion, le développement durable est aussi le fruit de quasiment 40 années de négociations entre deux groupes de pression en présence sur la scène internationale : les grandes associations écologistes et les multinationales. Les arbitres sont les pouvoirs politiques régionaux et mondiaux avant qu'ils en deviennent eux-mêmes des acteurs.

Le développement durable se fige dans sa version "canonique" en 1987 dans le rapport Brundtland qui essaye de faire converger les forces en présence dans un objectif clairement exprimé mais difficilement objectivable. Le développement durable est :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Ainsi, les ressources doivent être également réparties entre contemporain.e.s (entre les hommes et les femmes, le Nord et le Sud), mais aussi entre générations présentes et futures, selon un principe de solidarité verticale et horizontale. Or, la dimension de solidarité horizontale n'est jamais évoquée aux dépens de l'autre, reportant ainsi le poids de cette solidarité dans un temps futur, mais aussi permettant de sauvegarder les intérêts présents pour ses propres enfants à venir.

Installation du développement durable dans le champ social comme une notion fondée sur l'équilibre et le consensus, et sur une approche environnementale

Bien que le développement durable parte initialement de ce constat qu'il existe des inégalités et donc des nantis et des pauvres, des puissants et des faibles, ces rapports de pouvoir entre dominants et dominés sont devenus ensuite quasiment tabous, pour laisser place non plus à cette analyse des rapports de force, mais à la poursuite d'un idéal de gouvernance apaisée. Le mot « gouvernance » gommant justement la réalité du pouvoir.

Le développement durable se retrouve donc conçu comme la charnière de trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Aucun de ces piliers ne doit prendre le pas sur l'autre et être jugé prioritaire, le tout doit être équilibré.

Les rapports de force et les antagonismes ont été si bien résolus que le développement durable est devenu une notion quotidienne aussi bien pour le grand public que pour les militant.e.s écologistes, un *leitmotiv* pour le marketing ou la ligne directrice de la stratégie de développement des grandes multinationales et le slogan des associations écologistes et des entreprises citoyennes. Pari gagné donc pour le développement durable ? Nous dirons que ce n'est pas tout à fait le cas, et c'est bien selon nous le nœud du problème.

Pour beaucoup de nos contemporain.e.s et des institutions se réclamant du développement durable, ce dernier est d'abord et avant tout synonyme de protection de l'environnement éclipsant tout ce qui est de l'ordre du « social » et de la rectification des inégalités. N'est médiatisé le plus souvent que l'aspect « Transmettre à mes enfants un patrimoine naturel sain », ne remettant absolument pas en cause les inégalités existantes entre contemporain.e.s. Le commerce équitable offrant un support pour une nouvelle donne entre les échanges Nord/Sud a fait son apparition sur la scène médiatique, mais il n'est pas rattaché aux politiques de développement durable. En ce qui concerne les inégalités criantes entre les hommes et les femmes... la communication est inexistante.

Ainsi le constat est sans appel, si le développement durable est une notion qui se veut être en équilibre sur les trois piliers, social, environnemental et économie, il ne semble devenir consensuel qu'en offrant une interprétation déséquilibrée des trois piliers, se concentrant principalement sur l'environnement...

Le développement durable, en voulant occulter toutes les divergences qui auraient pu émaner de groupes aux intérêts divergents, (*grosso modo* les riches et les pauvres), a rendu impossible la lutte contre les inégalités, lutte qui est pourtant au cœur de sa définition première.

L'analyse de la psychologie sociale

Nous pouvons dire que le développement durable mérite toute notre attention pour les raisons suivantes:

- Il est un point de convergence qui cristallise des positionnements divergents,
- Il est encore en train de se construire, « *in the making* »,
- Il est connu aussi bien du petit monde scientifique que du grand monde ordinaire. Le développement durable parvient à impliquer un très large public comme rarement un paradigme est parvenu à le faire.

Il s'agira donc d'analyser les représentations sociales du développement durable afin de voir comment le champ social s'est approprié la notion de développement durable, mais aussi de voir si ces représentations sont influencées par les relations intergroupes, et notamment entre groupes dominants et groupes dominés. En effet, nous avons vu que le développement durable fédère non pas tant sur l'équilibre que constituent les trois piliers, mais sur le seul volet environnement : nous pouvons imaginer que la redistribution du pouvoir et des richesses est moins consensuelle que la protection de l'environnement. Cet agenda social, mis de côté, n'est pas inexistant pour autant, il peut subsister dans le débat social, mais ce, de façon marginale et faisant l'objet de dissensions.

Nous pouvons donc supposer que le positionnement qu'occupent les individus dans les rapports de pouvoir qui traversent le champ social peut être à la source de représentations sociales différentes du développement durable, mais aussi que ces représentations sociales peuvent être génératrices de prises de position. Nous chercherons donc à déterminer quels sont les principes organisateurs qui structurent ces variations de prises de position, mais aussi quel est le noyau de ces représentations faisant l'objet de consensus.

La protection de l'environnement est une interprétation consensuelle du développement durable. Mais une interprétation sociale du développement durable visant à modifier et à corriger les inégalités n'est pas pour autant impossible, elle sera produite par des individus souffrant ou ayant conscience de ces inégalités, les dominés. Si l'environnement ne produit pas de polarisation du champ social, le social, lui, en produira.

Ainsi, les représentations sociales du développement durable vont s'articuler autour de ces deux volets, environnement et social, articulation qui se jouera au sein des relations entre groupes dominants et groupes dominés.

Ajoutons qu'est aussi présente dans le développement durable, au sein du volet social, une tension temporelle et géographique. La solidarité joue aussi bien dans le temps, avec une solidarité portée vers les générations futures ou vers « mes enfants » ; que dans l'espace, avec une solidarité portée plus généralement envers mon groupe d'appartenance (ma famille, les pays du Nord, etc.) et une solidarité portée vers le plus lointain, l'exogroupe (pays du Sud, personnes nomades, personnes handicapées, etc).

Si l'intérêt des dominants est de maintenir les rapports de pouvoir à leur avantage, nous pouvons comprendre que la solidarité entre générations prime sur la solidarité entre contemporains, repoussant ainsi dans le temps la contrainte d'égalité. D'autant plus que, articulant les dimensions temporelle et géographique, ils peuvent favoriser les enfants de

l'endogroupe et non plus les générations futures au sens large. Nous verrons donc comment les groupes dominants et dominés se positionnent vis-à-vis de ces différentes dimensions.

En résumé, l'objectivation du développement durable dans le seul volet environnement est aussi fort que l'est l'ancrage du volet social comme structurant des relations intergroupes dans l'institution. Si le développement durable est un objet qui fait consensus quand il s'agit d'environnement, peut-il être aussi l'objet de dissensions et cristalliser les rapports entre dominants et dominés ou du moins entre pensée dominante et pensée dominée.

Modestement, nous allons étudier ce qu'il en est de la mise en œuvre du développement durable dans une collectivité territoriale française, qui elle peut cristalliser, à une échelle réduite, ces enjeux de pouvoir. Nous mènerons cette étude en partant du champ disciplinaire de la psychologie sociale et notamment de la théorie de représentations sociales. Celle-ci nous permettra de voir comment le champ social s'est approprié le développement durable et si cet objet social est effectivement un enjeu pour les groupes. Nous utiliserons donc principalement la méthode d'étude des représentations sociales dite des principes organisateurs. Par ailleurs nous verrons aussi quel est le noyau central des représentations sociales du développement durable des différents groupes.

Nous reprendrons la terminologie consacrée pour qualifier les différents groupes qui composent le champ social, les groupes dominants et les groupes dominés. Nous essaierons d'analyser comment ces relations de groupes s'articulent autour du développement durable selon deux paramètres : la solidarité verticale ou horizontale (je suis solidaire vis-à-vis des membres de ma société ou des membres des sociétés défavorisées) et l'égalité globale ou spécifique (je souhaite l'égalité de tous avec tous ou de certains avec tous). Il s'agira de voir si l'appartenance à un groupe socialement dominé ou dominant influence les représentations du développement durable comme instrument de protection de l'environnement et/ou de lutte contre les inégalités sociales.

La thèse que nous soutenons ici est que le développement durable, fort de son volet environnement qui fait consensus et l'objet de verbalisme, éclipse par là même le volet social qui est lui l'objet de dissensions. En effet, en même temps qu'il dénonce et propose de réformer les rapports de pouvoir entre dominants et dominés, il les actualise. Ainsi, la surexposition du volet environnement permet de passer sous silence ce volet social qui sera plébiscité plus par les dominés que par les dominants.

Pour illustrer cela, nous étudierons les représentations sociales du développement durable dans une collectivité territoriale où ces enjeux sont forts : entre hommes et femmes, mais aussi entre les agents de différentes catégories et de différentes filières. Nous serons plus attachée aux rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes étant donné la naturalisation possible des rapports sociaux qu'autorise le développement durable compte tenu de la prévalence accordée à la protection de l'environnement. Les rapports sociaux de sexe sont donc emblématiques du développement durable en ce qu'ils sont l'un des rapports de pouvoir actualisés par le volet social du développement durable... mais aussi par le volet environnement parce que naturalisés.

II . Les hypothèses

A . Les hypothèses générales

Hypothèse 1 : Le volet environnement est plus en lien avec le développement durable que le volet social, il est aussi plus consensuel.

Hypothèse 2 : Le volet social est parcouru de deux dimensions, la solidarité verticale et horizontale, ainsi que l'égalité entre tou.te.s (globale) et l'égalité pour quelques un.e.s (spécifique).

Hypothèse 3 : Le volet social est parcouru de deux dimensions, la solidarité entre contemporain.e.s et de la solidarité avec les générations à venir.

Hypothèse 4 : Le positionnement comme se sentant appartenir à un groupe privilégié ou non est en lien avec l'appartenance à un groupe dominant ou dominé structurellement.

Hypothèse 5 : Le sentiment d'inégalité est influencé par le positionnement des répondants mais aussi par les groupes qui sont mis en présence

Hypothèse 6 : Les représentations du développement durable sont objectivées dans l'environnement et dans la dimension de solidarité intergénérationnelle.

Hypothèse 7 : Les représentations sociales du développement durable sont organisées en principes organisateurs dont le volet social est le plus important.

Hypothèse 8 : Les représentations sociales du développement durable sont objectivées dans le volet environnement et la solidarité intergénérationnelle, et ancrées dans le volet social, portent une vision naturalisante des rapports sociaux de sexe.

Hypothèse 9 : le positionnement des répondant.e.s comme dominés ou dominants influence l'articulation des deux volets social et environnement entre eux, et des représentations sociales du développement durable.

B . Les hypothèses de travail

Hypothèse 1 : Le volet environnement est plus en lien avec le développement durable que le volet social, il est aussi plus consensuel.

a : le volet environnement est choisi au volet social

b : le volet environnement est plus en lien avec le développement durable que le volet social

c : le volet environnement est plus consensuel que le volet social

Hypothèse 2 : Le volet social est parcouru de deux dimensions, la solidarité verticale (Sud) et horizontale (Nord), ainsi que de l'égalité entre tou.te.s (globale) et l'égalité pour quelques un.e.s (spécifique).

a : la solidarité verticale est plus en lien avec le développement durable que la solidarité horizontale.

b : la solidarité globale est plus en lien avec le développement durable que la solidarité spécifique.

Hypothèse 3 : Le volet social est parcouru de deux dimensions, la solidarité entre contemporain.e.s et de la solidarité avec les générations à venir.

a : la solidarité avec les générations à venir est plus en lien avec le développement durable que la solidarité avec mes contemporain.e.s.

b : la solidarité avec les générations futures est plus consensuelle que la solidarité avec mes contemporain.e.s.

Hypothèse 4 : le positionnement comme se sentant appartenir à un groupe privilégié ou non est en lien avec l'appartenance à un groupe dominant ou dominé structurellement.

a. *Le positionnement des répondant.e.s comme appartenant plus ou moins à un groupe privilégié est en lien avec l'appartenance à un groupe structurellement dominant ou dominé (le sexe, la catégorie, la filière).*

b. *les répondant.e.s se sentant appartenir à un groupe non privilégié relie plus le volet social au développement durable.*

c. *les répondant.e.s se sentant appartenir à un groupe non privilégié relie plus la dimension de la solidarité horizontale au développement durable.*

d. *les répondant.e.s se sentant appartenir à un groupe non privilégié relie plus la dimension de l'égalité spécifique au développement durable.*

Hypothèse 5 : Le sentiment d'inégalité est influencé par le positionnement des répondants mais aussi par les groupes qui sont mis en présence.

Hypothèse 6 : Les représentations du développement durable sont objectivées dans l'environnement et dans la dimension de solidarité intergénérationnelle.

Hypothèse 7 : Les représentations sociales du développement durable sont organisées en principes organisateurs dont le volet social est le plus important.

Hypothèse 8 : Les représentations sociales du développement durable sont objectivées dans le volet environnement et la solidarité intergénérationnelle, et ancrées dans le volet social, portent une vision naturalisante des rapports sociaux de sexe.

Hypothèse 9.A : Le positionnement des répondants comme dominés ou dominants influence l'articulation des deux volets social et environnement entre eux, et des représentations sociales du développement durable.

A : le positionnement comme homme ou femme

1. *les femmes relie plus le volet social au développement durable que les hommes.*

2. *les femmes relie plus la dimension de la solidarité horizontale au développement durable que les hommes.*

3. *les femmes relie plus la dimension de l'égalité spécifique au développement durable que les hommes.*

4. *L'objectivation du développement durable dans la dimension transgénérationnelle sera plus forte chez les femmes que chez les hommes.*

5. *l'ancrage du développement durable par un principe organisateur « social » sera plus fort chez les hommes que chez les femmes.*

Hypothèse 9.B : Le positionnement des répondants comme dominés ou dominants influence l'articulation de ces deux volets social et environnement entre eux, ainsi que les représentations sociales du développement durable.

B : le positionnement comme agent de filière technique ou administrative

1. *les agents de la filière administrative relie plus le volet social au développement durable que les agents de la filière technique.*

2. *les agents de la filière administrative relie plus la dimension de la solidarité horizontale au développement durable que les agents de la filière technique.*

3. *les agents de la filière administrative relie plus la dimension de l'égalité spécifique au développement durable que les agents de la filière technique.*

4. *L'objectivation du développement durable dans la dimension transgénérationnelle sera plus forte chez les agents de filière administrative que chez les agents de filière technique.*

5. *l'ancrage du développement durable par un principe organisateur « social » sera plus fort chez les agents de filière administrative que chez les agents de filière technique.*

Hypothèse 9.C : Le positionnement des répondants comme dominés ou dominants influence l'articulation de ces deux volets social et environnement entre eux.

C : le positionnement comme agent de catégorie A, B ou C

1. *les agents de catégorie C relient plus le volet social du développement durable que les agents de catégories A.*

2. *les agents de catégorie C relient plus la dimension de la solidarité horizontale au développement durable que les agents de catégorie A.*

3. *les agents de catégorie C relient plus la dimension de l'égalité spécifique au développement durable que les agents de catégorie A.*

Partie 3 . La construction du cheminement méthodologique

Nous ne pouvons pas nous passer de la raison - bien que connaissant son insuffisance, ses limites. Nous explorons celles-ci en étant aussi dans la raison - mais de la raison, nous ne pouvons pas en rendre compte sans raison. Cornelius Castoriadis (Castoriadis, 1978, p. 24). Les carrefours du labyrinthe

Nous insistons bien sur le fait que la méthode pour laquelle nous allons opter va tout autant nous permettre de « récolter » nos données, que de les construire. En effet, l'appellation « données » induit qu'elles ne seraient que de simples faits. Or, Matalon (Matalon, 1988) nous alerte sur ce point, il s'agit toujours de produire des données et non simplement de les recueillir. Fraïssé (Fraïssé, 2010) ajoute que les données sont coproduites par le chercheur et le « recherché », elles n'existeraient pas en dehors de cette interaction avec l'autre. Les données dépendent donc entièrement de leurs conditions de production, conditions de production qui ne sont pas reproductibles.

Flick (Flick, 1998) signale que la méthode ne reproduit pas la réalité, elle la produit. Une méthode est moins basée sur une dite réalité objective qu'« [...] *on a specific understanding of its object* »⁶⁴ (Flick, 1998, p. 1). La méthode crée l'objet de recherche qui découle lui-même de la compréhension qu'en a le chercheur. Ainsi, chaque méthode crée son objet de recherche, la triangulation des méthodes permet donc moins d'avoir plusieurs approches du même objet, que de produire à chaque fois, une réalité différente de l'objet étudié.

La production de connaissances passe par la construction de la réalité étudiée... Il est impossible d'isoler les objets sociaux, et d'en faire justement, de simples objets, de les réifier : la réalité sociale est construite (Berger & Luckman, 1966, Giddens, 1984, Searle, 1995). Cette base épistémologique est propre aux sciences humaines⁶⁵, et les a même fondées et ce dans la grande tradition de la phénoménologie, Bourdieu utilise l'expression de « sociologie phénoménologique » (Bourdieu, 1982). Elle les fonde mais les inspire encore dans des réflexions contemporaines, comme celle de Lahlou (Lahlou, 2010) portant sur « la théorie de l'installation du monde ». Ainsi, autant l'objet social n'existe pas en soi puisqu'il est un phénomène qui prend un sens à un moment donné pour un groupe, et ce, dans un temps donné (Wagner & Hayes, 2005), autant c'est aussi la production de nos données sur cet objet, qui va nous permettre de le comprendre (Flick, 1998).

Sans compter aussi sur le fait que la science est elle-même une construction sociale comme nous avons pu le développer précédemment avec notamment la sociologie des sciences (Callon, 1986, 1988, Callon & Latour, 1990, Callon *et al.*, 2007, Callon *et al.*, 2001). Comme le précise dans son ouvrage critique Jay-Gould (Jay-Gould, 1981, p. 14) : « [...] je m'élève contre le mythe selon lequel la science est en soi une entreprise objective qui n'est menée à bien que lorsque les savants peuvent se débarrasser des contraintes de leur culture et regarder le monde tel qu'il est réellement ». La science ne se fait pas en dehors de

⁶⁴ « [...] sur une compréhension spécifique de son objet ». Traduction personnelle

⁶⁵ Nous ne voulons pas dire par là que les sciences naturelles ne dépendent pas pour autant de cette réalité construite, mais peut-être l'ignorent-elles ?

l'Histoire et de la société, à tel point que selon Sartre (Sartre, 1960, p. 102) : « Le sociologue, en fait, est objet de l'Histoire. [...] En fait le sociologue et son "objet" forment un couple dont chacun est à interpréter par l'autre et dont le rapport doit être lui-même déchiffré comme un moment de l'histoire ».

La question de la validité d'une méthode et de ses résultats ne se pose alors pas en termes de « vérité scientifique », mais de savoir à quel point le chercheur fait partie de la réalité qu'il décrit et que les connaissances qu'il produit sont partagées : « *This implies less that the assumption be made of a reality existing independently of social constructions, ie perceptions, interpretations and presentations, than that the question should be asked as to how far the researcher's specific constructions are empirically grounded in those of the members* »⁶⁶ (Flick, 1998, p. 223). Par ailleurs, Devereux se posant la question de la transformation du fait en vérité écrit que : « Ce n'est pas l'étude du sujet, mais celle de l'observateur qui nous donne accès à l'essence de la situation d'observation » (G. Devereux, 1980, p. 19).

Ainsi, en essayant de faire au mieux pour concilier toutes ces limites épistémologiques à la recherche, ces mêmes limites qui la rendent possible, nous expliquerons la construction de la méthode qui a permis la production des données, données elles-mêmes issues d'une situation d'interaction entre nous et l'institution d'accueil.

Chapitre 5 . La mise en situation de la recherche

Ce temps d'immersion dans l'institution nous a permis non seulement de faire l'expérience de cette collectivité territoriale comme n'importe quel agent, mais aussi de procéder à une analyse de la demande en menant quelques entretiens (N = 17) et en analysant au mieux notre rôle au sein de l'institution.

Il est difficile de dissocier toutes ces démarches les unes des autres, nous le faisons ici pour satisfaire la nécessaire clarté de l'exposé. Il aurait peut-être été convenable d'appeler l'ensemble de cette démarche une analyse institutionnelle, cependant nous ne le ferons pas dans la mesure où nous n'avons pas pu la formaliser comme telle et lui donner le statut de résultats. Mais faisant partie intégrante de la façon dont nous avons interagi dans et avec l'institution, ils ont participé à la construction de notre vision et de notre appréhension de l'objet mais aussi du terrain d'enquête.

I . Une immersion institutionnelle

A . Le cadre de la thèse : être à la fois en-dedans et en-dehors

a . Un cadre hybride

Le cadre de notre recherche s'inscrit dans celui d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation à la Recherche en Entreprise). Nous sommes donc rémunérée par notre institution d'accueil qui perçoit une subvention de la part de l'ANRT (Agence Nationale

⁶⁶ « Cela implique moins que l'on suppose l'existence d'une réalité sociale indépendamment d'une construction sociale *ie*, les perceptions, les représentations, les objets, que la question de savoir à quel point la construction propre du chercheur sont empiriquement fondées dans celle des membres ». Traduction personnelle

de la Recherche et de la Technologie). À ce titre nous sommes considérée à maints égards comme un agent contractuel de cette collectivité, disposant de tous les moyens matériels et informatiques à l'instar de n'importe quel autre agent : contrat de confidentialité, un bureau informatisé, une boîte mail, une ligne téléphonique, des congés payés, accès au restaurant et au comité social, etc.

Cela dit, notre statut étant à l'interface entre cette collectivité et l'université, et ayant une mission de recherche, nous ne sommes reliée à aucune mission opérationnelle : nous n'assistons pas aux réunions de service, nous n'avons pas de primes, nous ne sommes pas évaluée annuellement par notre supérieure hiérarchique, nous n'avons d'ailleurs pas d'objectifs annuels. Pour autant, cette recherche a été menée sous la responsabilité d'une directrice de service attachée à la DRH, que nous informions régulièrement de notre travail. Notre responsable, bien installée professionnellement, nous a permis de démêler certains enjeux que nous ne pouvions appréhender sans une connaissance intime de la structure, et nous a conseillée sur l'approche que nous pouvions adopter au sein de l'institution.

Le statut de doctorante que nous avions à l'université laissait place au statut de chargée d'études quand nous étions dans l'institution, agent de catégorie C. Nous faisons tout de même état de notre statut de doctorante ne serait-ce que pour justifier nos démarche d'enquête. Nous reviendrons sur cet aspect du statut, mais le mot « doctorante » devenait stagiaire et apprenti lorsque nous étions en contact avec les agents.

Cette immersion dans l'institution d'accueil nous a permis de voir ce qu'il en était de son fonctionnement organisationnel, qu'il s'agisse de l'organisation de travail et de la communication interne, ou de son fonctionnement plus informel. Cependant, le fait d'être en dehors a aussi supposé que la collectivité ainsi que les agents, nous considèrent comme à distance. Notre positionnement dedans/dehors a oscillé sans cesse durant toutes ces recherches, nous étions considérée et nous nous considérons comme une familière ou une étrangère.

b . Le familier et l'étrange

Nous avons la prétention d'avoir pu concilier ces deux statuts en étant à la fois dedans et dehors, et non pas ni l'un ni l'autre. Ce qui nous permet d'affirmer cela est le rôle complémentaire que l'institution nous a fait jouer mais aussi l'incessant changement de statut que l'institution a utilisé pour nous présenter, ce que nous détaillons plus loin.

Cette question d'être en dehors ou en dedans, ou d'être familière ou étrangère est un problème méthodologique essentiel en sciences sociales et touche à la légitimité et la pertinence de l'analyse du chercheur comme membre du groupe d'appartenance ou de l'exo-groupe du groupe étudié. Dans notre cas, il s'agit d'être un agent ou non de l'institution, ou du moins d'être considérée ou non comme tel.

C'est la question posée par Corbey et Leersen (Corbey & Leersen, 1991) sur la possibilité d'écrire la culture de l'autre. Miller et Glassner (Miller & Glassner, 1997, p. 105) soutiennent que « [...] *researchers should be members of the groups we study, in order to have the subjective knowledge necessary to truly understand their life experiences.* »⁶⁷, supposant par là qu'aucune connaissance n'est possible pour un membre de l'exo-groupe. Back (Back, 1990) souligne pourtant que cette empathie entre sujet et chercheur comporte le risque que le chercheur puisse parler au nom des sujets et devenir un porte-parole,

⁶⁷ « Les chercheurs doivent être membre des groupes que nous étudions, afin d'avoir la connaissance subjective nécessaire pour comprendre réellement leurs expériences de vie ». Traduction personnelle

ou de rester au « *taken for granted* »⁶⁸, ne pouvant se dégager de cette familiarité. Nous ne ferons aussi que reprendre une critique vive de cette promotion de la sympathie comme sol de la connaissance en sciences sociales, en dénonçant l'essentialisme qu'elle suppose, ce qui est notamment le cas des *gender studies* et des *black studies*, argument porté par Butler (Butler, 1990). De plus l'identité aussi bien du chercheur que du sujet ne pourrait se résumer à cette appartenance à un groupe. Dans notre cas, effectivement, si la double appartenance institutionnelle était la plus triviale composante de notre identité, nous pouvons aussi mentionner notre familiarité aux idées féministes, écologistes, décroissantes et développement durable, que nous partageons parfois avec nos sujets. Il serait utopique de pouvoir résumer l'identité du chercheur ou celle des sujets à l'objet de la recherche, ou aux opinions qu'ils auraient de l'objet, qui leurs seraient communes ou non.

Howarth (Howarth, 2002) essaye de résoudre ce débat grâce à la théorie des représentations sociales. Le chercheur ne peut s'extraire de sa culture, il est baigné dans ses représentations sociales et ce sont elles qui lui permettent de comprendre et d'engendrer un savoir sur le monde qui l'entoure. Potter et Edward (Potter & Edward, 1999) poussent cette base méthodologique à l'extrême en remarquant qu'une étude sur les représentations sociales en apprend plus sur les représentations sociales des chercheurs que des « recherchés ». Étant en perpétuelle performance de soi, le chercheur comme les sujets se re-présentent durant la recherche (Duveen, 2000). Ce qui peut ressembler à un piège pour le chercheur, est pourtant ce qui constitue la réalité, ou une réalité, issue de la négociation des représentations sociales (Moscovici, 1993b). Le chercheur, faute de pouvoir s'en extraire, ne peut faire au mieux qu'apprivoiser ses propres représentations...

B . Les circonstances de notre arrivée

a . Notre rattachement institutionnel et notre cadre de travail

Les circonstances de notre arrivée nous ont déjà renseignée sur les clivages et les enjeux institutionnels : travaillant sur le développement durable, mais appartenant à un champ disciplinaire de sciences dites molles, il était impossible de concevoir notre travail dans une direction territoriale et technique. Il était tout aussi difficile que nous travaillions dans la direction s'occupant de prospective territoriale et de l'agenda 21 de la collectivité, pour des raisons de suspicion à notre égard. En effet, le développement durable était alors devenu un tel enjeu institutionnel, mais aussi de négociation entre les élu.e.s et la technostructure, que notre arrivée, issue d'une initiative politique, ne pouvait pas être bien accueillie. Par ailleurs, la négociation de notre arrivée avait lieu en période pré-électorale, et notre recherche en période post-électorale, périodes charnières où le doute et l'incertitude prédominent quant à l'avenir des budgets, de l'organisation des services, de la distribution des missions, etc. Nous devons aussi préciser que ce doctorat a été rendu possible grâce à une initiative de la conseillère en développement durable au cabinet du Président de la collectivité. Elle est donc de nature politique, ce qui là encore n'est pas anodin puisqu'il existe un rapport de pouvoir, voire une concurrence et une défiance entre le politique et la technostructure.

Nous avons donc eu affaire à deux clivages : celle entre l'appartenance « naturelle » de notre sujet à des directions techniques, ce qui nous a mis dans l'incapacité de travailler dans ces directions ; quand bien même il y a une direction de nature administrative qui s'occupe de la stratégie développement durable de l'institution, il est impossible pour nous d'y travailler en raison du clivage entre notre « filiation » politique et la technostructure.

⁶⁸ « Allant de soi ». Traduction personnelle

Nous étions donc rattachées à la Direction des Ressources Humaines, une direction qui correspondait à la fois à notre profil disciplinaire, mais aussi nous éloignait du lieu où le développement durable se décidait. Ce placement institutionnel a fortement influencé le cours de notre thèse dans la mesure où appartenir à la DRH est loin d'être anodin sur le plan institutionnel, surtout dans cette collectivité où cette direction a mauvaise presse et relativement peu de pouvoir comparé aux directions techniques. De plus, si nous envisagions une étude territoriale avant notre immersion, elle a été orientée vers une étude organisationnelle correspondant par là aux compétences de notre direction de rattachement. Finalement, ce rapprochement qui était pourtant jugé illogique entre le développement durable et la DRH a été fructueux puisque c'est justement sur la mise en œuvre organisationnelle du développement durable que les préconisations du début de second mandat du Président ont porté, ce qui donnera tout son poids à notre travail qui s'inscrit dans cette réflexion.

b . Faire l'expérience du terrain de recherche

Par ailleurs, au-delà des circonstances de notre arrivée et de la place que notre recherche a pris dans l'institution, nous devons faire état de quelques interactions que nous avons eues avec notre institution d'accueil et qui touchent cette fois-ci à nos conditions de travail.

La difficulté de nous trouver un lieu d'ancrage a été résolue par une responsable de service de la DRH qui est ensuite devenue notre tutrice. Or, notre arrivée a précédé la mise en place du nouveau mandat, transition durant laquelle notre tutrice, mais aussi la conseillère politique à l'initiative de notre thèse, ont connu une période de disgrâce, ce qui a amplifié nos difficultés d'insertion. Nous ne voulons pas voir ici un lien de cause à effet entre ces disgrâces et notre arrivée, mais nous pouvons affirmer que ces deux personnes, connues pour leur caractère affirmé, ce qui leur a justement permis de porter cette thèse, chose jusqu'alors atypique dans cette collectivité, leur a été fatal. Soulignons aussi que cette thèse a d'abord été une affaire de femmes que ce soit sur le plan politique ou administratif. La disgrâce de ces deux personnes, dont nous faisons état comme référentes de notre recherche au sein de l'institution, nous a offert quelques prises à partie lors de nos sollicitations pour l'enquête exploratoire, ainsi que l'indifférence de nos collègues de travail à notre égard ayant peur d'afficher une sympathie, même indirecte, à notre tutrice qui était alors marginalisée.

Enfin, nous devons mentionner un dernier événement qui a fortement influencé, si ce n'est notre positionnement institutionnel, au moins notre vécu individuel auprès de cette institution. Cet événement, au-delà de l'anecdote, a été révélateur du rôle et du statut que l'institution nous ont accordés. Notre terrain de recherche fut durant toute cette recherche, aussi notre employeur, nous avons donc eu l'occasion d'entretenir ce rapport employeur/employée avec elle. Or ces rapports ont été conflictuels durant quasiment la moitié de notre recherche en raison d'une négociation qui s'est révélée infructueuse avec le service de la DRH en charge de la gestion des doctorant.e.s, nous étions alors au nombre de trois, concernant notre temps de travail. En effet, au bout d'un an de présence dans l'institution, lors du traitement de l'arrivée d'autres doctorant.e.s, ce service s'est rendu compte qu'il avait fait une erreur : nous avons signé des contrats de droit public et non de droit privé. La révision de ce contrat a justifié une révision de notre temps de travail ramené à 35h00 au lieu des 37,5 heures initiales, ce qui nous ôtait le droit aux RTT. Dans notre cas particulier, nos RTT nous ont été retirés un an avant la signature du nouveau contrat, et ce de façon rétroactive, sur des semaines travaillées, sans compensation financière. Nous étions alors trois doctorant.e.s dans ce cas et avons essayé de faire valoir nos droits et ce sans succès

durant toute cette année. Les tensions qu'ont suscitées ces négociations avec nos collègues de travail en charge de notre dossier nous ont affectée au moins sur le plan personnel puisque nous irons jusqu'à être accusée d'insubordination envers notre hiérarchie, de harcèlement moral sur nos collègues, mais aussi menacée de licenciement⁶⁹.

Au-delà de la négociation sur la récupération de nos RTT cumulés, nous avons dû affronter avec nos deux autres collègues doctorants, l'incompréhension, s'il ne s'agissait pas de mépris, liée à notre statut de doctorant CIFRE : le vocabulaire utilisé à notre égard lors de ces négociations était « stagiaire », « apprenti », au mieux « thésard ». Non pas que nous ayons un quelconque mépris pour ces apprenants, nombreux dans cette institution, mais ce vocabulaire était utilisé pour justifier le traitement exceptionnel dont nous profitions comparé à ces autres statuts. Traitement d'autant plus exceptionnel compte tenu que, pour les personnes en charge de notre contrat de travail, notre salaire mensuel était ramené sur la base de notre temps de présence dans l'institution, à mi-temps, et non sur un plein-temps classique.

Au-delà de la gestion cavalière de ce dossier et de l'atteinte triviale aux droits auxquels nous pouvions aspirer, cette négociation nous a permis de voir que notre fonction n'a pas été comprise par la DRH elle-même : pour elle nous étions une apprentie en formation, travaillant pour l'institution à mi-temps, et non une doctorante, pouvant fournir du savoir à l'institution, travaillant à plein temps sur la proposition de recherche dont elle était pourtant à l'initiative. Ajoutons aussi que, notre doctorat ayant comme objectif de comprendre et de proposer une mise en œuvre organisationnelle au niveau des ressources humaines du développement durable, nous avons pu vivre nous-mêmes une situation de souffrance au travail comme certain.e.s des participant.e.s ou informateur.e.s ont pu s'en faire l'écho. Notre réflexion avait justement vocation à intégrer toutes ces problématiques de souffrance au travail à celle portant sur développement durable dans l'institution.

Ces expériences de l'institution n'ont pas été des lapsus institutionnels, mais plutôt une mise en situation paroxystique de ce que nous rencontrions par ailleurs comme regard sur notre fonction et notre recherche au sein de l'institution. En effet, tout le long de notre recherche, nous avons été confrontées au fonctionnement institutionnel qui est de rigueur dans cette collectivité. Deux mécanismes y sont particulièrement prégnants, le secret et la méfiance ainsi que le cloisonnement hiérarchique et la « catégorisation » des agents.

II . L'intégration de la recherche à la stratégie de l'institution

Si ce doctorat était d'abord une initiative politique, il ne s'inscrivait pas moins dans les projets qui animaient l'administration, bien qu'il soit évident que l'on peut difficilement dissocier le politique de la structure administrative.

Au moment de notre arrivée, plusieurs initiatives tantôt sous la forme de projets, d'autres sous forme de diagnostics ou de réflexions, avaient comme objet l'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les discriminations que ce soit à l'échelle organisationnelle ou territoriale. Ces initiatives étaient plus ou moins liées au développement durable.

Pour ce qui est des initiatives territoriales, cette collectivité comme quelques autres en France, a fondé une mission « Espace des temps » afin de réfléchir à une meilleure qualité de service sur le territoire à ses habitant.e.s en ayant comme base de réflexion l'articulation du temps de travail et du temps privé. En effet, il s'agit de s'adapter aux rythmes

⁶⁹ Bien que la rupture de contrat soit très difficilement envisageable dans le cadre d'une convention CIFRE, surtout dans ce cas de figure où c'est l'institution d'accueil qui était en faute.

de travail atypiques, mais aussi aux déplacements de loisirs ayant lieu aussi bien la nuit que la journée, et jusque dans les banlieues les moins bien desservies par les transports en commun. Cet Espace des temps a aussi vocation à prendre en compte la nouvelle donne socio-démographique qui est l'explosion du travail des femmes sur ces trente dernières années et des familles monoparentales majoritairement féminines.

Cet Espace des temps a permis d'ouvrir des crèches ouvertes 24/24, d'améliorer les transports en commun nocturnes, d'étendre les horaires d'ouverture de services publics, qu'il s'agisse de préfectures, de mairies ou de la Poste, d'instituer deux marchés hebdomadaires l'après-midi etc.

Cette mission est donc au cœur d'une réflexion dite de développement durable dans la mesure où elle tient compte des exigences économiques auxquelles doivent se plier les individus, en privilégiant les transports en commun et doux, tout en ayant en ligne de mire que les temps de vie ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes : les horaires décalés ainsi que la garde d'enfants concernent principalement les femmes.

En parallèle de cette mission, à notre arrivée, un Indice de Participation de Femmes a commencé à être élaboré. Cet IPF⁷⁰ est une transcription à l'échelle territoriale d'un indice calculé par ailleurs à l'échelle nationale par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), dans la suite du succès remporté par l'Indice de Développement Humain. Cet indice permet de calculer quelle est la place des femmes dans la prise de décision politique et la création de richesses économiques.

Ce calcul a permis de faire une carte du territoire de la collectivité, des inégalités entre les hommes et les femmes à l'échelle des différentes communes la composant. Cet indice et cette carte avaient pour vocation de servir d'alerte auprès des élu.e.s, et d'outils pour orienter leurs prises de décision⁷¹.

Pour ce qui est des projets institutionnels, plusieurs étaient sur le point d'être amorcés : un diagnostic sur l'égalité entre les hommes et les femmes et la mise en place de la charte AVERROES avec d'autres acteurs privés comme publics. Commençons par le diagnostic portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Il avait comme objectifs de faire le point sur ce qui était discriminant à l'encontre des femmes, et de connaître les ressorts de cette discrimination. En effet, dans cette collectivité, comme ailleurs, les phénomènes de couloirs et des plafonds de verre touchent les femmes, elles sont peu à remplir des fonctions d'encadrement ou stratégiques et sont cantonnées à certaines directions. Au-delà de la discrimination exercée à l'encontre des femmes, il s'agissait aussi de mieux connaître les aspirations des hommes mais aussi de repenser la façon de travailler. Les collectivités territoriales comme les entreprises seront bientôt confrontées à des difficultés de recrutement, et cela concerne d'autant plus le secteur public que les salaires ne sont pas attractifs, il s'agit donc d'offrir une qualité de vie au travail qui le soit. Il ressort de ce diagnostic que les femmes sont et se sentent discriminées, qu'il

⁷⁰ Définition et expérimentation d'un Indice de Participation des Femmes (IPF) sur l'agglomération. L. Jolia-Ferrier, A. Butaud, S. Weiss, P. Brun, A.-L. Gandon.

⁷¹ Pour l'anecdote, cette étude a livré un résultat relativement contre-intuitif : cet IPF est meilleur sur les territoires dits populaires que sur les territoires dits riches. En effet, les femmes habitant les territoires populaires, travaillent, et ont donc une maîtrise des ressources économiques plus élevée que les femmes habitant les territoires dits riches, où les professions libérales sont surreprésentées... et où beaucoup de femmes sont alors au foyer, l'activité masculine suffisant à subvenir au ménage.

y a des obstacles réglementaires⁷² représentationnels⁷³ à cette égalité. Ce diagnostic⁷⁴ s'assortissait de préconisations.

Le second projet était la mise en place de la charte AVERROES⁷⁵. Bien que les discriminations de sexe et de genre ne figurent pas explicitement dans les objectifs de cette charte, elles ont tout de même fait l'objet d'un rapport préparatoire⁷⁶ à la mise en place de cette charte de lutte contre les discriminations. Cette charte fait partie du programme EQUAL qui a pour mission de remplir les objectifs assignés au Fonds Social Européen, en matière de lutte contre les inégalités et les discriminations en lien avec le marché du travail. Cette enquête préparatoire terminée, plusieurs actions de communication auprès des agents, d'information des managers, et de formation ont été mises en place. L'acte institutionnel le plus fort ayant été la mise en place d'une commission de saisie AVERROES, permettant aux agents victimes de discrimination de le signifier en interne à différents référents AVERROES (un responsable syndical ou la responsable DRH en charge de cette mission). Il s'ensuit alors une enquête interne et si cela est jugé pertinent, sanction de la personne discriminante.

En plus de ces projets, diagnostics et rapports menés par la DRH ou en lien avec la DRH, cette immersion nous a permis d'accéder facilement aux différents outils de communication portant sur le développement durable. Différents supports sont utilisés : le journal d'entreprise, l'intranet ; et la documentation produite spécifiquement sur les actions développement durable comme le plan d'action Agenda 21, les trois bilans territoriaux social, environnemental et économique, la documentation de l'Espace des Temps etc.

L'intranet ainsi que le journal d'entreprise sont adressés à un grand nombre d'agents. Nous ne pouvons pas dire à tout le monde étant donné qu'un grand nombre d'agents de la collectivité (quasiment 50%) sont cantonniers et n'ont pas accès à l'intranet. Ils ont donc un accès beaucoup plus sporadique aux outils informatiques, mais reçoivent le journal. Nous pouvons estimer que soit le journal soit l'intranet sont des outils de communication couramment utilisés par l'ensemble des agents.

Quant aux publications spécifiques aux actions développement durable, tous les agents y ont potentiellement accès, mais il se révèle effectivement difficile de se les procurer. Disons que l'on ne trouve pas cette documentation par hasard.

Nous aurions pu mener une analyse de contenu notamment du journal d'entreprise. Mais cela s'est révélé difficile pour plusieurs raisons : renseignements pris, les numéros ne sont archivés ni en format numérique, ni sous forme papier, nous ne disposons alors que des numéros collectés à notre arrivée et ce de façon parcellaire. De plus, au cours du second mandat, ce journal a perdu de sa force de diffusion, s'il était systématiquement distribué aux agents à la fin du premier mandat, ce n'était alors plus le cas. Étant un axe devenu aléatoire de la communication interne, et devant les difficultés matérielles que représentait

⁷² Par exemple, justifier pour un homme qui veut prendre un congé « enfant malade » que sa femme est dans l'impossibilité de la faire.

⁷³ Dans ces collectivités, la difficulté de féminiser les branches techniques et d'autant plus sur des métiers peu qualifiés est récurrente. Une tentative de féminisation a été faite en intégrant des cantonnières en petit nombre (3), sur les 1300 cantonniers. Ces femmes sont rapidement tombées malades : l'explication physiologique (les femmes sont trop faibles pour ce genre de métier) a prévalu sur l'explication psychosociale, si toutefois elle est évoquée.

⁷⁴ Diagnostic sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. C. Polère et D. Viévard.

⁷⁵ Actions Visant l'Égalité sans distinction de Race, de Religion ou d'Origine dans l'Emploi et les Services.

⁷⁶ Les agents et la discrimination en raison du sexe et de l' « origine ». ISM CORUM, A. Maguer, A. Marnas, F. Foroni et

la collection de ces revues, nous avons choisi de ne pas les traiter. Vous pouvez tout de même trouver le traitement parcellaire que nous avons pu faire sur une année en annexe (annexes, p. 152).

Nous avons été confrontée au même obstacle matériel pour l'intranet : l'absence d'archivage rendait l'analyse de contenu difficile.

III . Une analyse de notre positionnement

Cette analyse est essentielle pour comprendre et critiquer la pertinence de notre recherche. Comme le mentionne de Sardan à propos du chercheur en sciences humaines (Olivier de Sardan, 2004, p. 44) :

« Notre cahier des charges, semblable à celui du sociologue ou de l'historien, est de rendre familiers et compréhensibles les sujets de notre enquête, qu'ils soient culturellement proches ou lointains. Le héros, en anthropologie comme en sociologie ou en histoire, c'est celui dont on parle, non celui qui parle. Celui qui parle ne nous intéresse, au niveau épistémologique, que dans la mesure où ce qu'il peut nous dire de sa posture personnelle est nécessaire à la compréhension de ce qu'il nous dit des autres ».

A . Notre rôle complémentaire

Nous reprendrons l'expression qu'utilise Jodelet (D. Jodelet, 2003, p. 153) de « choc de l'insertion », comprenant par là que le chercheur doit accepter le rôle que son lieu d'enquête veut lui faire jouer, même si ce rôle peut être douloureux. Nous nous retrouvons particulièrement dans cette expression, puisque nous avons vécu effectivement ce choc. Nous sommes donc loin de succomber aux métaphores comme celle de l'extraction minière qui supposerait un terrain complètement objectifié, ou de la photographie de reportage que Jodelet (D. Jodelet, 2003) cite aussi comme écueils de la recherche de terrain. Dans une vision caricaturale que la science impose pour certains scientifiques, nous pourrions dire que cette co-implication, nous dans l'institution, l'institution dans notre statut, a biaisé notre recherche.

Or, accepter le rôle que l'institution veut nous faire jouer, c'est aussi ce qui est compris par la notion de « rôle complémentaire » par Devereux (G. Devereux, 1980). Analyser ce « rôle complémentaire » est essentiel puisqu'il permet la recherche, et même sa garantie scientifique : « Ainsi, ce qui importe du point de vue scientifique, ce n'est pas l'attribution, l'acceptation ou le refus d'un statut ou d'un rôle complémentaire particuliers, mais leur examen conscient et la prise de conscience du caractère segmentaire de la facette qui est (automatiquement) *montrée* à l'observateur en fonction de ce que ses sujets croient qu'il est. » (G. Devereux, 1980, p. 345). « Montrée » mis en italique par Devereux témoigne encore de la porosité des sciences humaines à la phénoménologie : l'analyse même la plus abstraite est dépendante d'abord et avant tout de ce qui est montré et de ce que nous laissons montrer, plus ou moins sciemment, à nos interlocuteur.e.s.

Nous vous avons fait part des déboires qui ont animé notre relation avec le service de la DRH s'occupant de notre contrat, mais aussi de la méfiance qu'a inspirée notre recherche. Il est indéniable que dans ces deux contre-transferts nous avons été mise dans un rôle par l'institution : la première situation visait à nous maintenir comme stagiaire ou apprenti, subordonnée au bon vouloir de l'institution, la seconde dans un rôle au mieux de curieuse, au pire d'espionne ou d'évaluatrice, pour le compte du politique, de ce que

faisait la technostruture du développement durable. Ces deux rôles nous ont bien sûr fragilisée, mais par ailleurs nous ont permis de voir un fonctionnement de l'institution qui aurait pu nous échapper. Ces deux expériences ont été l'occasion de vivre un mécanisme de souffrance au travail, sujet en lien avec notre recherche, et de constater la tension qu'il y a sur le développement durable entre le politique et la technostruture. Nous avons bien conscience qu'en adoptant un cheminement méthodologique qui a privilégié une approche quantitative par questionnaires, nous avons joué ce rôle complémentaire : il est évident que l'administration supportait mal l'idée d'une recherche par entretiens, d'autant plus confidentiels (!), auprès du cœur stratégique.

B . Entre le perroquet et le caméléon

Nous utilisons ce bestiaire pour illustrer quel positionnement nous pouvions avoir dans notre institution et le type de données que nous avons produites : le scientifique est friand de répétitions, accordant une véracité plus grande, si ce n'est absolue, à ce qui se reproduit. C'est en cela que nous sommes un perroquet, nous n'avons fait, dans une large mesure compte tenu du rôle complémentaire que nous avons joué, qu'analyser la récurrence. Cela dit, nous ne pouvons résumer notre doctorat à notre thèse, notre situation de doctorante nous a permis d'outre passer notre place de « stagiaire de catégorie C », nous permettant par là d'entretenir des liens avec des agents, collègues, ou élu.e.s au-delà de notre travail de recherche proprement dit. De perroquet, nous devenions en quelque sorte, caméléon. Ces liens et échanges loin de la récurrence institutionnelle, ont souvent livré des informations jamais dites en entretien, qui relèvent de « l'extra-ordinaire ».

Comme le montre le récit de Deluz *et al.* (Deluz *et al.*, 1978), le travail de recueil de données peut parfois se faire en-dehors du cadre strict que le chercheur soit s'est imposé, soit a négocié formellement avec la structure d'accueil. Il peut avoir lieu dans une situation atypique. Dans le cas de ces anthropologues, il s'agit d'un chant funèbre, lors de funérailles où il n'est pas attendu d'elles qu'elles soient présentes comme chercheuses, mais comme observatrices invitées. Se posent alors la question du statut que le chercheur doit accorder à ces données, mais aussi de son statut à lui. Le chercheur est peut-être condamné, quand il est immergé dans une société, une institution « hôte », à faire le lien entre la récurrence des pratiques sociales qu'elles lui donnent à voir et ces cas pourrait-on dire isolés, qui, s'ils ne sont pas récurrents, sont des phénomènes sociaux exceptionnels, ou des lapsus institutionnels qui échappent à la routine.

Dans notre cas, ce n'était pas tant cette dualité entre la récurrence et l'exceptionnel qui questionnait ce que nous voyions de l'institution, mais plutôt la porosité du statut que nous occupions dans l'institution et parfois en-dehors lors de pauses, ou de rencontres avec des partenaires extérieurs de l'institution. Ces multiples statuts nous amenaient à recueillir des analyses, des informations de la part d'agents, par ailleurs collègues de travail, pour certain.e.s devenu.e.s nos ami.e.s, ou de la part d'élu.e.s. Cette multiplicité des rôles pouvait nous permettre d'outrepasser certaines règles hiérarchiques, même si nous étions le plus souvent mises en situation de « stagiaire de catégorie C », mais notre statut pouvait connaître d'importants changements si l'on nous présentait comme chercheuse, ou chercheuse-doctorante.

Se combine à cela, le positionnement que les participant.e.s ont du, eux aussi trouver, en se posant cette question explicite en entretien : que puis-je dire et que dois-je taire ? La réponse pour certain.e.s des participant.e.s a été de pouvoir tout dire, mais en me demandant de ne pas enregistrer, ou de bien vouloir que j'enregistre mais en mentionnant à certains moments de l'entretien « Bon, ça ça reste entre nous ». Il y a encore cette troisième

option, la plus terrifiante pour le chercheur, accepter l'enregistrement, sans qu'aucune réserve ne soit émise lors de l'entretien... Mais pour qu'au final le sujet n'ait rien dit... Ce n'est pas tant le silence tel que le décrit Masson et Haas (Masson & Haas, 2010), mais le silence qui tient à un tabou ou à une retenue du sujet.

Nous formulerons une dernière remarque quant à notre expérience du terrain qui nous semble contredire ce qui est habituellement prescrit en méthodologie, notamment l'école de Chicago. Notre présence sur le long terme (trois ans), avec la possibilité éventuelle que nous restions dans la structure au-delà du doctorat, ce qui est le cas pour la plupart des conventions CIFRE, a précisément rendu impossible une recherche de type « école de Chicago », alors même que l'immersion sur le long terme constitue une condition pour que la recherche puisse s'effectuer sur un terrain qui devienne le plus naturel possible : les enjeux de pouvoir que notre venue a cristallisés étaient justement dus à ce positionnement qui nous vouait à devenir une « familière ». Cette familiarité s'est soldée par une sorte d'artificialisation forcée en maîtrisant notre contact avec les agents. Mise à distance que des chercheurs extérieurs, consultants, etc. missionnés sur des sujets internes tout à fait brûlants, n'ont pas connu⁷⁷, comme si un « *one shot* » était alors moins impliquant, et donc prêtait moins à la méfiance, qu'un travail de long terme. Mais en parallèle, c'est cette même présence sur trois années qui nous a permis de développer la part informelle de notre doctorat.

Ce double statut nous a permis de comprendre que le familier, le quotidien, les logiques récurrentes que nous étudions, même comme étant le résultat de notre recherche, ces récurrences, nous ne les prenions pas « *taken for granted* » : elles sont placées dans la perspective de ce que nous pouvions voir de façon informelle

C . La co - l'écho construction du terrain de recherche

Nous étudions toujours une réalité en train de se produire, réalité qui se produit en même temps que l'acteur l'agit : « Parce qu'elle (la sociologie) explique toujours les conduites sociales par les rapports sociaux, le sociologue ne peut faire aucun usage de l'opposition traditionnelle entre le subjectif et l'objectif. L'acteur n'est pas expliqué par la situation, car la situation est elle-même rapports sociaux et action de la société sur elle-même. » (Touraine, 1973, p. 78). L'acteur, mais aussi le chercheur l'agit comme ce fut notre cas lors de notre recherche.

En effet, lors de notre recherche nous avons été amenée à jouer un rôle dans l'institution rien que pour promouvoir notre travail, puis en présenter les résultats. Ces différentes interventions lors de réunion de travail, voire d'appui à la DRH lors d'exposition de sa politique auprès des syndicats, nous a amenée à rendre visible les enjeux de notre recherche à des agents qui y ont participé ensuite. C'est pour cette raison que notre terrain lui-même est le fruit de l'interaction que nous avons eue avec lui, il est donc co-construit, et écho-construit puisque des échos de notre thèse s'y seront déjà fait entendre avant même que nous soyons en présence des sujets, et après que nous en partions.

IV . Nos choix méthodologiques : quelles productions pour quelles données ?

Nous avons fait l'expérience du mépris que peut parfois manifester l'institution envers ces stagiaires et apprentis auxquels nous étions assimilée, et des difficultés d'enquête puis

⁷⁷ Nous pensons notamment à l'étude portant sur l'égalité hommes-femmes

de restitution qu'elle oppose aux étudiant.e.s, bien qu'ils soient légions à être accueillis. Cela nous a rendu fragile pendant un moment de notre recherche, amplifiant la question du positionnement que nous pouvions occuper dans l'institution, comme celle de la légitimité de notre recherche. Mais en deçà de ces analyses, notre expérience du terrain a aussi influencé la façon dont nous procéderons à son expérimentation.

Compte tenu de notre positionnement difficile et du rôle complémentaire que l'institution voulait nous faire jouer, nous avons opté pour le questionnaire. Cela nous orientait ainsi vers une approche plus quantitative et surtout, élargissait notre échantillon aux non experts du développement durable. Nous n'avons donc pas analysé les représentations sociales produites au cœur stratégique en développement durable de l'institution, mais les représentations sociales des agents, qui, s'ils ne participent pas directement à l'élaboration stratégique du développement durable, sont imprégnés de cette culture générale ou/et d'entreprise, et prennent des décisions au regard de cette nouvelle grille. L'étude des représentations sociales par questionnaires reste une méthode répandue, il s'agit juste de faire en sorte que ce questionnaire ne recueille pas des opinions, mais permette bien d'analyser les représentations sociales des répondant.e.s (Vergès, 2001), ce que nous expliquerons dans les parties suivantes.

Nous ajouterons que cette option méthodologique était cohérente avec le rôle complémentaire que l'institution nous faisait jouer : passer des entretiens avec des cadres et des agents occupants des places importantes n'est possible qu'aux consultant.e.s et formateur.e.s extérieurs, qui n'ont ni notre âge, ni nos objectifs de recherche. D'ailleurs nous avons proposé des entretiens avec des chefs de service ou de direction qui nous ont été tous refusé. Les raisons principales données étaient le manque de temps, et le statut toujours perçu de stagiaire, bien que nous précisions notre statut de doctorante, en plus de celui de chargée d'études dans la collectivité, était aussi évoqué pour débouter nos demandes⁷⁸. Proposer un questionnaire reste une démarche classique des sciences sociales, et qui, même si elle n'est pas perçue comme inoffensive⁷⁹, dans notre cas sur le développement durable, était perçue comme une démarche pas tant de recherche que de communication. Notre hiérarchie, qui était tout de même globalement bienveillante sur cette recherche, n'a pas amendé notre questionnaire.

Cela ne nous a pas empêchée de procéder à des entretiens mais de personnes moins impliquées stratégiquement, et sur un échantillonnage de type boule de neige.

La recherche s'est effectuée ensuite autour de deux méthodes principales de recueil de données, des entretiens (N = 17) et un questionnaire (N = 237). Comme nous l'expliquions précédemment, l'analyse des entretiens n'est pas considérée comme un résultat, mais plutôt comme nous permettant d'interpréter et de discuter les résultats du questionnaire. Comme ils nous ont aussi permis d'élaborer mieux la demande, ils font à la fois partie de notre cadre théorique et de l'interprétation des résultats.

⁷⁸ Notre bureau était celui des personnes de passage dans l'institution : les stagiaires, mais aussi les formateurs et consultants. Nous avons pu voir que ce statut de stagiaire, même chez les étudiants impliqués dans des projets opérationnels, rendait leur contact avec les cadres et managers difficile. La question type de la personne ou de la secrétaire lors de prise de rendez-vous, étant toujours « Mais est-ce vraiment quelque chose d'important, parce que je vois que vous n'êtes que stagiaire ? ».

⁷⁹ Nous avons pu voir lors de notre travail dans cette institution, deux stagiaires de M1 en psychologie sociale négocier leur enquête par questionnaire avec notre direction et notre propre service. Dans les deux cas, les étudiantes ont dû faire d'importantes concessions, voire modifier complètement leurs hypothèses de recherche compte tenu de la polémique que soulevait certaines échelles.

Chapitre 6 . La construction du questionnaire et des entretiens

I . L'enquête par entretien

Ces entretiens avaient comme objectif d'établir une demande partagée, mais aussi de nous permettre d'asseoir notre problématique aussi bien dans les enjeux institutionnels que théoriques. Ces entretiens sont de deux sortes : des entretiens semi-directifs avec les Correspondant Développement Durable et des entretiens directifs avec des chefs de projet ou de mission en lien avec le développement durable (récapitulatif des entretiens : annexes, p. 5).

A . Les entretiens semi-directifs

Une demande avait été formulée par la conseillère politique en développement durable, mais il était évident que cette demande politique ne pouvait satisfaire les exigences de la structure, et constituait un obstacle pour mener à bien notre recherche. Cette demande était d'étudier les représentations sociales du développement durable des agents de la collectivité qui participaient directement à son élaboration stratégique. Or la structure devait aussi s'approprier cette recherche et formuler une demande : entre le pouvoir politique et celui de la technostucture, notre recherche était toujours accusée d'instrumentalisation. Par ailleurs, il faut avouer que la demande offrait un crédit certain à la méfiance que pouvait susciter cette thèse et l'instrumentalisation dont elle pouvait être l'objet.

Notre recherche sur le développement durable pouvait notamment aider les chargé.e.s de mission à mieux comprendre les résistances ou les aides qu'ils pouvaient rencontrer dans leur pratique, mais aussi nous aider à mieux comprendre pourquoi cette recherche avait été sollicitée. Par ailleurs, ces premiers entretiens nous ont permis de faire connaître cette recherche auprès des agents.

Nous avons choisi de solliciter pour ces entretiens des agents identifiés comme Correspondant Développement Durable. Ce sont des agents qui, sur la base du volontariat, s'engagent à diffuser dans leur service les engagements pris par la collectivité en matière de développement durable. Selon la lettre de mission qui leur est adressée, ces agents sont volontaires, peuvent s'affranchir de leur ligne hiérarchique classique pour alerter leur hiérarchie indirecte au sujet du développement durable, tout comme ils peuvent aussi s'affranchir des frontières entre directions et travailler en transversalité. L'intérêt de ce réseau de correspondants est non seulement de diffuser la stratégie développement durable, mais aussi d'être un élément clef de la communication *bottom-up* : de faire remonter les améliorations proposées par les agents ne faisant pas partie de l'élaboration stratégique de l'institution à la délégation générale. Ils sont aussi un élément clef d'une approche transversale et donc globale du fonctionnement institutionnel.

Nous avons envoyé un mail type aux 25 correspondants développement durable identifiés, et ce, de façon individuelle :

Bonjour monsieur X/madame X, Cela fait maintenant 4 mois que je suis arrivée pour faire ma recherche de doctorat sur le développement durable. Cette thèse de sciences sociales a été initiée par l'université Lumière et madame Y afin que nous puissions mieux connaître les représentations sociales du DD. Cette recherche garantit l'anonymat des sujets qui y

participent. Comme vous êtes impliqué en tant que correspondant développement durable dans la mise en œuvre du DD dans la collectivité il me semble indispensable que je puisse recueillir votre sentiment et votre point de vue à ce sujet. C'est pour cela que je me permets de prendre contact avec vous. Avec votre accord bien-sûr, nous pourrions nous rencontrer lors d'entretiens individuels et collectifs afin que nous puissions faire émerger des représentations individuelles et collectives. Si vous avez la moindre question ou remarque sur cette recherche et le sujet traité vous pouvez me contacter. Comme je partage mon temps entre l'université et la collectivité je suis sur place lundi, mercredi matin et vendredi. Si vous êtes d'ores et déjà partant pour que nous nous rencontrions individuellement avant que je ne vous sollicite de nouveau, vous pouvez m'en faire part. J'espère à bientôt et vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à cette étude. Cordialement, Anne-Line Gandon

Nous avons eu huit réponses favorables, le reste se départageant entre des non-réponses et des réponses visant à justifier un refus qui consiste systématiquement en un manque de temps, voire à minorer l'importance de cet entretien compte tenu de la faible importance de notre statut (notre statut de chargée d'études, doctorante, devenant systématiquement stagiaire). Parmi ces huit entretiens, trois participant.e.s ont souhaité ne pas se faire enregistrer ou même que ces entretiens aient une trace dans notre recherche. Nous avons donc travaillé formellement avec cinq entretiens, les trois autres servant tout de même d'informateur. Par ailleurs, nous avons interviewé une élue qui était en charge, lors du premier mandat, d'une compétence en lien avec le développement durable.

Cet échantillon de huit participant.e.s est composé de trois femmes et cinq hommes, tou.te.s sont de la filière technique. Dans les cinq entretiens retranscrits il y a deux femmes et trois hommes. Nous avons un guide d'entretien à l'appui qui avait une fonction indicative plus que directive (annexes, p. 7). Dans la plupart des entretiens, nous n'avons pas suivi le guide à la lettre, préférant l'interaction avec les participant.e.s afin d'ouvrir le plus possible notre champ d'investigation. Cela dit, et c'est une attitude que nous retrouverons tout le long de notre recherche, les agents de l'institution ne rentrent pas dans la dynamique classique chercheur/intervié(e), bien que nous établissions nos entretiens dans ce cadre. Les agents que nous avons sollicités aussi bien dans ces entretiens exploratoires que dans les entretiens de recherche, se positionnent comme expert.e.s et nous conseillent sur notre recherche parce que nous sommes perçue comme novice, ou ces entretiens vont être l'occasion d'entreprendre pour eux une véritable narration de leur parcours professionnel. Il est vrai que notre relative jeunesse, dans la vie en général, comme dans l'institution en particulier, couplée à notre statut d'étudiante, faisaient de nous une apprenante, plus qu'une chercheuse, ce qui correspondait par ailleurs au statut de stagiaire que ces participant.e.s comme l'institution nous faisait endosser.

Par ailleurs, ces premiers entretiens ont été l'occasion pour nous non seulement de formuler notre sujet aux agents, mais aussi de comprendre quelle place l'institution pouvait nous accorder. Ces premiers entretiens nous ont aidée à formaliser le positionnement que nous pouvions avoir lors de notre recherche, mais aussi plus largement, lors de notre travail, dans l'institution. Par la suite, ces participant.e.s nous ont aidée à élaborer notre questionnaire et ont accepté de le relayer auprès de leurs collègues.

B . Les entretiens directifs

Lors des entretiens semi-directifs nous avons remarqué à quel point il pouvait être difficile de cadrer les participant.e.s qui bien souvent ont orienté l'entretien vers le récit de leur parcours professionnel ou vers l'exemplification de leur vie privée, ce qui rendait presque impossible

quelquefois l'évocation des enjeux institutionnels autour du développement durable. La forme semi-directive que nous présentions comme une occasion pour le participant.e. d'aborder largement le développement durable et selon ce qui lui semblait le plus pertinent, a pu être interprétée aussi comme un signe d'ignorance de notre part, ce qui a poussé les participant.e.s aussi à devenir des quasi-directeur.e.s de thèse provisoires.

L'entretien directif (N = 12) avait donc l'avantage de cadrer l'entretien sur les enjeux institutionnels, que nous avons ancrés dans différents points, comme la transversalité, la communication *bottom-up* etc. Mais nous devons signaler que, comme le mentionnent Moliner *et al.* (Moliner *et al.*, 2002), la forme directive est peu utilisée dans l'étude des représentations sociales parce qu'elle contraint l'évocation des sujets, ce qui nous fait courir le risque d'imposer notre représentation au participant.e. Mais cet entretien n'avait pas seulement vocation à permettre une étude des représentations sociales, il était aussi le moyen pour nous de servir de matériel pour formuler nos propositions à la DRH concernant la mise en œuvre du développement durable au niveau des ressources humaines. Vous pourrez voir en annexe notre guide d'entretien (annexes, p. 61), composé de deux parties : une première sur le développement durable en général, donc axée sur les représentations sociales, une seconde sur l'organisation du travail, une troisième sur les hommes et les femmes.

Nous ajouterons aussi que cet entretien directif nous a permis d'avoir les réponses des sujets rapidement, ce qui convenait à l'emploi du temps souvent serré des participant.e.s.

II . L'enquête par questionnaire

Nous avons mis en place deux questionnaires qui ont deux objectifs bien différents et qui ont pour vocation de s'intéresser à des sujets différents. En effet, notre terrain d'enquête est composé à quasiment 50% d'agents techniques de catégorie C qui se répartissent entre la direction de la propreté, de l'eau et de la voirie. Ces agents sont la partie la plus visible de la collectivité dans la mesure où ils sont en contact direct avec les administrés : ils nettoient les voies, les construisent, les balisent, les fleurissent etc. Compte tenu du faible niveau de qualification de ces agents et de la très faible valorisation de ces métiers, ce sont, pour la plupart d'entre elles, des personnes de catégorie socio-culturelle dite basse, issues de l'immigration et pour qui le maniement de la langue française peut être problématique⁸⁰. Il ne s'agissait donc pas de leur proposer un long questionnaire à remplir seul. De plus, ces personnes travaillent dehors et ne disposent pas d'un poste de travail fixe. Inutile de dire que ces agents sont exclusivement des hommes, ces métiers étant perçus comme physiques compte tenu des horaires soit matinaux, soit tardifs, et du fait qu'il faille rester à l'extérieur pour les exercer, génèrent peu de vocations auprès des femmes, et si quelque unes se présentent, elles ne sont pas recrutées⁸¹.

Il nous a donc semblé pertinent de faire deux questionnaires, l'un adressé à ces agents techniques qui sera plus court, que nous pourrions remplir nous-mêmes auprès d'eux. Nous

⁸⁰ Cela est un enjeu important du service de la formation qui accueillera une doctorante en convention CIFRE à la fin de notre contrat, qui travaillera sur ce sujet de « l'alphabétisation ».

⁸¹ Ce problème portant sur la féminisation de ces métiers techniques a été évoqué lors d'une réunion ayant lieu dans le cadre du diagnostic de l'égalité hommes/femme dans la collectivité. D'après les chargées de recrutement présentes, elles ne reçoivent pas de candidatures spontanées de la part des femmes. Mais elles avouent elles-mêmes, tout comme les manageuses de ce genre d'équipes, qu'elles ne veulent pas prendre le risque d'embaucher des femmes, qui rentreront tard le soir chez elle et qui seront exposées aux intempéries. Ces métiers ne sont, tout simplement, à leurs yeux, pas compatibles avec le fait d'être une femme.

pourrons ainsi recueillir leurs représentations sociales du développement durable en étant à leur côté sur leur lieu de travail.

L'autre questionnaire sera plus long, nous l'adresserons à des personnes qui ont un poste de travail fixe.

A . Le questionnaire 1 : version courte

Le premier contient uniquement une carte associative portant sur le « développement durable » (annexes, p. 155). Nous l'avons rempli nous-mêmes ou nous l'avons adressé aux agents techniques. Cette carte associative est classique, dans un premier temps il est proposé aux sujets de mentionner cinq mots ou expressions au maximum qu'ils associent avec "développement durable"; dans un second temps nous demandons aux sujets de choisir trois (ou moins s'il y a moins de trois mots) des mots évoqués et de les classer par ordre d'importance. Ces deux temps de remplissage de la carte associative nous ont permis de la traiter à deux niveaux: le premier est spontané, le second est réfléchi et peut donc se rapprocher du positionnement des sujets.

Par ailleurs, rencontrer ces agents sur le lieu d'exercice de leur travail nous a permis de recueillir des observations sur la façon dont ils font leur travail qui est en plein cœur du développement durable (entretenir les espaces verts, maintenir la propreté des lieux publics, ramasser les ordures ménagères etc.) et sur ce qu'ils en disent. Les données en dehors du questionnaire sont donc issues d'observations et de compte-rendu d'échanges que les agents peuvent avoir entre eux à ces sujets (leur travail et le développement durable).

Ce moment de l'enquête ne se résume donc pas tout à fait au questionnaire. La carte associative est présente pour servir d'élément déclencheur à d'autres échanges avec les agents que ce soit avec moi ou entre eux, ainsi que pour justifier ma présence parmi eux.

Il se révélera en fait impossible d'exploiter le résultat de ces questionnaires et ce pour plusieurs raisons. Nous avons été accueilli dans une subdivision ayant un territoire très étalé⁸², en quatre jours de présence dans cette subdivision, nous avons pu voir une trentaine d'agents au prix d'un très grand nombre de kilomètres parcourus (ce qui n'est pas... très développement durable). Cette rencontre avec les agents, nous la faisons en compagnie des agents de maîtrise, si bien que quelque fois, ces échanges ont été consentis sous la pression, même implicite, du fait de la présence de l'agent de maîtrise. L'agent de maîtrise soufflait même quelquefois les réponses à l'adjoint technique, ou les adjoints techniques se soufflaient les réponses entre eux.

Cette part de l'enquête nous a donc moins servi comme résultats exploitables dans notre thèse qu'à affiner notre compréhension de la collectivité, ce qui a été très bénéfique lors de la formulation de nos propositions auprès de notre direction ou autres.

B . Le questionnaire 2 : version longue

Le second questionnaire (annexes, p. 155) est donc beaucoup plus long, il se veut exhaustif à lui seul. Il a été adressé à des personnes qui le rempliront seules et qui nous l'ont retourné de façon anonyme. Ce questionnaire avait pour objectif essentiel de dégager quelle est la structure des représentations sociales du développement durable.

Il est composé de sept parties que nous allons détailler maintenant.

a . La première partie : association lexicale

⁸² Une subdivision a répondu à notre proposition d'enquête sur 10.

Le mot « développement durable »

Il s'agit de la même carte associative que celle évoquée précédemment. Nous l'avons placée en premier de façon à ce que l'on puisse comparer les résultats obtenus entre cette partie questionnaire et la carte associative précédente. Dans un premier temps, nous l'avions placée avec la partie 2, sur le schéma du développement durable, mais cela est trop inducteur et nous prive de cette comparaison précieuse entre les deux questionnaires.

Cette technique de l'association lexicale est classique quand il s'agit d'étudier les représentations sociales d'un objet. Selon Abric (Abric, 1994b, 2003), elle fait partie des techniques les plus efficaces en la matière puisqu'elle permet rapidement tout en laissant une grande liberté aux sujets, de connaître la structuration d'une représentation, tout en laissant une grande liberté aux sujets.

Ces cartes associatives se remplissent en deux temps ; les sujets sont invités à écrire les mots évoqués puis à en numéroter trois de 1 à 3 pour signifier leur niveau d'importance. Cela permettra un traitement double de ces données, celui des mots, puis celui de leur rang.

Les volets du développement durable

Cette carte associative présente le schéma classique du développement durable composé de trois cercles entremêlés. L'un porte sur la société, l'autre sur l'économie et le dernier sur l'environnement. À la croisée de ces trois cercles, il y a le développement durable. Les sujets sont invités à écrire ce que leur évoque chacun des thèmes du développement durable (Social/Société, Économie, Environnement). Nous avons repris ce schéma puisqu'il est connu de tou.te.s, et tou.te.s s'y réfèrent pour parler et expliquer ce qu'est le développement durable dans nos entretiens exploratoires. Elle est donc une image commune à tou.te.s, bien que chacun.e y mette des significations différentes. Cette carte associative, ainsi présentée, pourra peut-être nous permettre de mieux appréhender ces différences.

De plus, comme nous le disions, reprendre ce schéma ancre le développement durable dans une structure dynamique, ce qui est selon nous beaucoup plus pertinent que de présenter la carte associative sous forme de liste comme on peut le faire habituellement. Comme pour la carte associative précédente, les sujets doivent remplir cette carte associative en deux temps.

Le premier temps consiste à écrire cinq mots ou expressions maximum qui sont associés aux trois termes en question, dans un second temps ils sont invités à classer trois d'entre eux selon un ordre d'importance allant de 1 à 3. Cette consigne est aussi valable pour la première tâche d'association. Nous avons repris cette méthodologie bien qu'elle soit critiquée notamment par Abric (Abric, 1994b). Mais il nous semble que ce qui est critiqué est la prise en compte de l'ordre d'apparition des mots, et non le classement secondaire que les sujets font de leur propre mot qui pourrait s'apparenter au tri hiérarchique que propose Abric (Abric, 1989), bien que le nôtre ne soit pas successif.

b . Deuxième partie : association d'items liés au développement durable

La deuxième partie est une série d'items qui va nous permettre de dessiner la structure des représentations sociales du développement durable. Nous reprenons ici la méthode classique d'étude des représentations sociales lorsqu'il s'agit d'en déterminer quels sont les principes organisateurs (Clémence & Doise, 1995, Spini & Doise, 1998, Doise *et al.*, 1999, Clémence *et al.*, 2001), mais aussi celle de la technique de la caractérisation utilisée pour repérer le noyau central (Moliner *et al.*, 2002).

Les items sont au nombre de 30, et chacun de ces items est suivi d'une échelle allant de 0 à 7 pour permettre aux sujets d'évaluer à quel point l'item en question n'est pas du tout du développement durable (0) ou l'est tout à fait (7). Ces items sont organisés de la façon suivante:

- 8 items sont des items dits "sociaux", c'est-à-dire qu'ils renvoient à des objectifs sociaux du développement durable (2, 6, 7, 13, 16, 23, 27, 29).
- 8 items sont dits "environnementaux", c'est-à-dire qu'ils renvoient à des objectifs environnementaux du développement durable (1, 3, 5, 10, 14, 21, 26, 30).
- 2 items construits en miroir qui sont à la fois "social" et "environnemental" que nous appellerons *socenv* (9, 18).

Ces items sont tous inspirés des actions agenda 21 de la collectivité. Nous disons inspirés puisque la formulation peut varier.

- 8 items distracteurs qui sont polémiques et qui ont pour but de "réveiller" les sujets et de limiter des effets de la désirabilité sociale (4, 8, 12, 15, 17, 24, 25, 28). Nous aurions pu présenter certains items avec une tournure négative pour accentuer le rôle de ces distracteurs, mais nous avons choisi de garder la structure positive de l'ensemble des items pour ne pas compliquer le questionnaire.
- 2 items spécifiques sur la question hommes/femmes (11, 20).
- 2 items que nous avons dit « enfants » affichant soit le principe de solidarité verticale (19) soit le principe de solidarité horizontale (22). Ces items ne sont pas inspirés au même titre que les précédents de l'Agenda 21 de la collectivité, mais l'idée que chacun véhicule est sous-jacente à d'autres actions.

Ces différents "groupes" d'items en dehors des distracteurs vont nous permettre de confirmer ou d'infirmes nos hypothèses en comparant les réponses que chacun obtient. Si nous allons comparer la globalité des items "environnement" avec la globalité des items "social", nous allons aussi faire des comparaisons entre différents items "social". Ces items ont donc été choisis de façon intentionnelle comme suit.

Construction des items du volet "social"

Nous avons vu que le développement durable comprend deux axes de solidarité: la solidarité verticale « avec mes descendants » qui vise à prévenir les inégalités entre générations présentes et générations futures, la solidarité horizontale « avec mes contemporains » qui vise à corriger les inégalités existantes entre différentes populations. Les deux items, « Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine » et « Affirmer notre solidarité vis-à-vis des plus défavorisés » sont les items qui poussent cette logique à l'extrême et qui nous permettront de comparer ces deux dimensions.

Nous avons repris ces deux axes pour choisir nos item "social" en le couplant là encore à deux principes d'égalité, l'un global (égalité pour tous) l'autre spécifique (égalité homme/femme, valides/handicapés, sédentaires/gens du voyage etc). Nous avons donc construit nos 8 items selon le tableau à double entrée suivant :

Tableau 1 . Construction des items « social »

		Solidarité	
		Verticale (Nord)	Horizontale (Sud)
Égalité	Globale (de tous)	7. Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	2. Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre.
		23. Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens.	22. Affirmer notre solidarité vis-à-vis des plus défavorisés
	Spécifique (entre certains)	6. prendre en compte le handicap dans les politiques publiques.	13. Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud.
		27. Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage.	16. Coopérer de façon décentralisée.
	enfants	19. Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	29. Faire attention aux générations futures.
hommes/ femmes	11. Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique.	20. Promouvoir l'égalité homme/ femme en France et partout dans le monde	

Comme nous le disions, ces items sont tous inspirés du plan d'action Agenda 21 de la collectivité, hormis les items qui concernent l'égalité hommes/femmes.

Construction des items du volet "environnement"⁸³

Comme pour les items "social", les items "environnement" sont tous inspirés du plan d'action Agenda 21 de la collectivité. Nous avons repris des items à la fois très généraux et éculés concernant le développement durable (comme par exemple l'item 1 "Favoriser les énergies renouvelables" et 5 "Lutter contre le réchauffement climatique"), mais aussi des items plus spécifiques aux compétences de la collectivité que ce soit sur son territoire (3. "Laisser une plus grande place aux modes de transport doux") ou auprès de ses agents (21. "Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise").

Construction des items "distracteurs"⁸⁴

A priori, ces items distracteurs ne seront pas pris en compte dans l'analyse des résultats au questionnaire puisqu'ils ne correspondent à aucune de nos hypothèses. Ceci dit, certains de ces items pourront apporter un éclairage supplémentaire sur nos résultats, c'est pour

⁸³ L'item 1 : Favoriser les énergies renouvelables. L'item 2 : Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre. L'item 3 : Laisser une plus grande place aux modes de transport doux. L'item 5 : Lutter contre le réchauffement climatique. L'item 10 : Préserver la biodiversité. L'item 14 : Valoriser les déchets fermentescibles. L'item 21 : Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise. L'item 26 : Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique.

⁸⁴ L'item 4 : Aller à l'encontre du progrès. L'item 8 : Adopter une politique de décroissance. L'item 12 : Dépenser beaucoup d'argent à perte. L'item 15 : Nuire aux libertés individuelles. L'item 17 : Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image. L'item 24 : Aider les plus pauvres à moins polluer. L'item 25 : Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature. L'item 28 : Empêcher les pays du Sud de se développer.

cela que nous tenons à expliquer leur construction. Ces items sont distrayeurs en ce qu'ils sont polémiques, non pas qu'ils soient vrais ou faux, mais ils illustrent des prises de position critiquées aussi bien dans la littérature que dans le champ social à propos du développement durable.

Certains de ces items sont en écho à nos hypothèses comme les items 24 (Aider les plus pauvres à moins polluer), 28 (Empêcher les pays du Sud de se développer) et 25 (Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature). Pour ce qui est des items sur les pays du Sud, ce sont des propos que nous avons pu retrouver dans la littérature concernant le développement durable. Nous pouvons ajouter que ces deux items sont polémiques puisqu'ils ancrent très clairement le développement durable dans un rapport de pouvoir entre les pays du Nord et les pays du Sud. Quant à l'item 25, il est en écho avec notre hypothèse portant sur l'égalité homme/femme. Ici, cet item permet de mettre en exergue une opinion essentialiste et naturaliste, qui là encore, est polémique. Nous verrons s'il est possible de mettre en lien la réponse à ces items avec les différentes dimensions mesurées par ailleurs : est-ce qu'une acception naturalisante des femmes dans la société correspond à une certaine représentation du développement durable ?

Deux autres items distrayeurs, l'item 4 « Aller à l'encontre du progrès » et l'item 8 « Adopter une politique de décroissance », sont eux aussi polémiques dans la mesure où ils représentent les deux critiques essentielles qui sont adressées au développement durable. Il est accusé de freiner le progrès à cause notamment du principe de précaution qui oblige à examiner très précisément les conséquences environnementales de certaines découvertes scientifiques. L'exemple type sont les OGM. Il est aussi critiqué par les penseurs de la décroissance parce qu'il ne remet pas en cause la notion de développement. Nous avons rajouté à ces deux critiques, la critique libérale dans l'item 15 « Nuire aux libertés individuelles », dans la mesure où, que ce soit le principe de précaution ou autres principes qui contraignent les Hommes à être plus respectueux de l'environnement, peuvent remettre en cause la liberté d'entreprendre, la liberté d'agir, etc.

Nous proposons deux autres items qui renvoient à la crédibilité accordée au développement durable, l'item 17 « Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image » et l'item 12 « Dépenser beaucoup d'argent à perte ». L'item 17 renvoie à ce qui est appelé le *greenwashing*, c'est-à-dire que des grandes entreprises sont soupçonnées de faire de la communication sur le développement durable, sans que ces pratiques soient à la hauteur de ce qui est communiqué. Le développement durable est perçu comme quelque chose de coûteux quand il est mis en œuvre, ne rapportant aucun bénéfice même sur le long terme.

La construction des items socenv⁸⁵

Et enfin, nous proposons deux items ambigus, qui sont à la fois « environnement » et « social ». Ils sont construits en miroir, l'item 9 (Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite) mais l'enjeu social comme finalité essentielle de l'action, alors que pour l'item 18 (Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en insertion), c'est l'enjeu environnemental qui est présenté comme la finalité essentielle de l'action. Là encore, ces deux items sont inspirés de deux actions

⁸⁵ *L'item 9 : Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite L'item 18 : Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en insertion.*

de l'Agenda 21 de la collectivité. Par ce jeu de « miroir », nous voulons voir s'il y a une différence d'évaluation entre deux actions ambiguës mais dont les finalités présentées sont soit l'environnement, soit le social.

c . La troisième partie : le sentiment d'inégalité

La troisième partie porte sur ce que nous avons appelé « le sentiment d'inégalité ». Il s'agit de voir si le sentiment de vivre dans un monde où les rapports entre 1. les générations futures et les générations présentes, 2. entre les pays du Sud et les pays du Nord, 3. entre les hommes et les femmes, et 4. entre les Hommes (être humains) et la Nature, sont jugés inégaux ou égaux, influence les représentations sociales du développement durable. Ce sentiment d'inégalité peut être considéré comme un positionnement au même titre que l'appartenance à un groupe dominé ou dominant. De plus, comme le montre Roux (Roux, 2001), ressentir ce sentiment d'inégalité pousse à des revendications sociales plus prononcées.

Nous avons présenté le rapport entre ces entités de façon « inversée » par rapport à la normale pour deux d'entre eux, l'item 1 et l'item 2. Cela permet de maintenir l'attention du sujet. Nous avons gardé la présentation hommes/femmes pour l'item 3 pour que cet item qui nous intéresse tout particulièrement ne soit pas saillant et ne recueille pas ainsi des réponses biaisées.

Les parties 3 et 4 proposent une échelle de type échelle de Lickert, aux sujets qui leur permet d'évaluer pour la troisième partie si l'item en question est du développement durable ou non, dans la quatrième partie pour signifier la relation d'égalité ou d'inégalité entre les deux entités. Nous avons choisi les mêmes échelles dans ces deux parties de façon à ce qu'elles soient facilement comparables. Nous commençons la numérotation à 0 pour permettre soit le désaccord total, soit l'absence totale d'égalité. Nous n'avons pas verbalisé intentionnellement la signification des chiffres qui se situent de 0 à 7, l'échelle est laissée à l'interprétation de chaque sujet. De plus, nous considérons que la verbalisation d'une échelle numérique, si elle a la vertu de dissiper certains malentendus, peut rendre le questionnaire plus complexe. En choisissant de ne pas verbaliser, nous faisons le choix de laisser le plus de spontanéité possible aux sujets. L'échelle n'a pas de milieu, nous voulions que les sujets soient contraints à prendre position notamment dans la quatrième partie du questionnaire.

d . La quatrième partie : le sentiment d'appartenir à un groupe privilégié

Cet item correspond à une question d'ordre institutionnel. Tout comme pour le « sentiment d'inégalité », nous voulons voir si le sentiment, et non pas le fait, d'appartenir à un groupe privilégié pouvait influencer les réponses aux autres items du questionnaire. Par ailleurs, d'un point de vue théorique, nous voulons voir s'il y aurait une différence à opérer entre appartenir à un groupe dominant (homme, catégorie A, ingénieur, etc.) et le sentiment d'appartenir à un groupe privilégié exprimé par les sujets.

Nous avons numéroté toutes les échelles de 0 à 7 pour laisser une amplitude qui nous semblait nécessaire pour évaluer les items suivant les conseils de Lorenzi-Cioldi (Lorenzi-Cioldi, 2003), mais aussi dans le souci de pouvoir comparer facilement les résultats aux différents items nécessitant une réponse sur ce type d'échelle.

e . La cinquième partie : le développement durable en actions

La quatrième partie du questionnaire demande aux sujets ce que fait la collectivité en matière de développement durable. Nous avons repris la même consigne que pour les cartes associatives, les sujets peuvent énumérer jusqu'à cinq actions et ils doivent ensuite les numéroter de 1 à 3 pour signifier leur ordre d'importance. Cela nous permettra de savoir ce que les sujets perçoivent comme étant du développement durable ou non dans leur vie quotidienne, ainsi que de voir si les actions présentées comme étant du développement durable sont effectivement perçues comme telles. Mais aussi l'inverse, nous pouvons être surprise et trouver ici des actions non étiquetées développement durable par la collectivité mais perçues comme telles par les sujets.

L'énumération puis la numérotation permettent, comme dans les cartes associatives, d'étudier dans un premier temps ce qui est spontané puis ce qui est réfléchi et donc de l'ordre du positionnement.

f . La sixième partie : le dilemme

La sixième partie du questionnaire propose une mise en situation aux sujets. Ils sont confrontés à un dilemme où ils doivent choisir entre fermer une usine qui pollue pour protéger l'environnement, ou maintenir l'activité de l'usine pour protéger l'emploi mais polluer l'environnement. Le choix des sujets peut être justifié.

Cette mise en situation nous permet de voir ce qui est effectivement considéré comme prioritaire par les sujets, protection de l'environnement ou maintien de l'emploi. Nous ne proposons volontairement que deux solutions radicales aux sujets afin qu'ils soient contraints de faire un choix mais aussi de le justifier.

Le dilemme est proposé sous trois formes, une forme où il s'agit de femmes salariées de l'usine, une autre où il s'agit d'hommes salariés de l'usine et un troisième qui est neutre.

Il y aura donc deux traitements des réponses à effectuer, le premier qui analyse le choix des sujets entre les deux solutions au dilemme, et un deuxième qui se concentrera sur la justification du choix.

g . La septième partie : fiche signalétique

La septième partie consiste à demander des informations sur le/la répondant.e, sa situation professionnelle, en quoi il est amené à aborder le développement durable, son sexe et son âge.

C . Le test et la passation du questionnaire

Nous avons procédé au test de ce questionnaire en deux temps. Dans un premier temps nous avons élaboré notre questionnaire en en proposant différents à des agents que nous avons déjà sollicités lors des entretiens, mais aussi des agents « lambda », non impliqués dans le développement durable. Nous avons donc pu procéder à plusieurs modifications notamment des consignes, ainsi qu'au contrôle du temps nécessaire pour remplir ce questionnaire que nous ne voulions pas supérieur à une vingtaine de minutes. Ces ébauches de notre questionnaire ont donc été, après chaque modification, supervisé par une quinzaine d'agents, correspondants développement durable ou non, de catégorie A, B ou C, de filière administrative ou technique.

Le questionnaire dans sa forme que nous jugions définitive a ensuite été testé auprès de personnel d'une mairie faisant partie de la communauté de communes dans laquelle nous étions. Ces répondants (N = 30) ont un profil similaire aux agents auxquels nous comptons

adresser ce questionnaire : il s'agit d'agents de la fonction publique, pas forcément familiers du sujet du développement durable.

Ce test nous a permis de voir que le questionnaire était compris de tou.te.s et que le temps de réponse n'excédait pas 20 minutes. Nous avons trouvé un α de 0,85 sur la question 3 ce qui est plus que satisfaisant, et de 0,90 sans les items distracteurs.

Le questionnaire a ensuite été proposé aux agents de deux façons différentes afin que le mode de passation s'adapte à un grand nombre d'entre eux.elles. Nous rappelons la méfiance à laquelle nous avons été très vite confrontée notamment par les nombreux refus d'entretien ou d'enregistrement. Nous avons donc accordé une attention particulière au texte de présentation du questionnaire ainsi qu'à son mode de passation. Le premier qui est aussi le plus simple est l'envoi en pièce jointe du questionnaire *via* la messagerie de la collectivité, à l'ensemble du personnel. Il était alors proposé aux agents d'y répondre par voie électronique à une adresse mail basée en dehors de la collectivité, que nous avons ouverte pour l'occasion : etude.developpementdurable@gmail.com . L'anonymat n'était pas absolu dans la mesure où nous pouvions lire l'expéditeur du mail, détail qui ne nous avait pas échappé et qui a été relevé par un bon nombre de répondant.e.s (N = 54). Les formules types utilisées étant « C'est pas si anonyme que ça puisque vous voyez mon nom apparaître », « Bien que ce questionnaire ne soit pas anonyme, l'envie d'y répondre prenant le dessus, je prends le risque de vous le renvoyer quand même », ou alors « Afin de garantir un réel anonymat de ma réponse, je n'ai pas rempli la fiche signalétique ». Il y a d'ailleurs sur la partie de la fiche signalétique, beaucoup d'annotations à ce sujet, certains agents ayant choisi de ne pas y répondre ou de donner le minimum d'informations qui les rendait réellement non repérables selon eux. Signalons aussi que le fait que nous demandions le sexe du répondant.e a été interprété comme une atteinte à la vie privée par quelques un.e.s (N = 3), et que deux répondant.e.s nous ont menacé de signaler notre démarche à la CNIL. Cela dit, la garantie d'anonymat ne concerne pas tant le chercheur, que ses comptes-rendus oraux ou écrits, ce qui était bien sûr le cas. Mais le grand nombre de remarques à ce sujet montre bien la méfiance dont font preuve les agents.

Comme nous avons anticipé ce problème lié à l'identification de l'expéditeur, les agents pouvaient se procurer des questionnaires imprimés aux accueils des différents bâtiments de la collectivité, accompagnés d'une enveloppe sur laquelle figurait l'adresse d'une boîte postale que nous avons ouverte pour cette recherche avec le service courrier. Ainsi, l'anonymat était entièrement garanti. Pour autant certains sujets ont joint des écrits sur feuille libre pour nous faire part de leur analyse portant sur notre sujet, et d'autres qui répondaient par le truchement de leur assistante, affichaient très clairement leur identité, la réponse au questionnaire étant devenue par là un outil de communication personnelle !

Voici le mail que nous avons envoyé avec le questionnaire en pièce jointe.

Objet : IMPORTANT : votre avis sur le développement durable Bonjour à tou-te-s, Dans le cadre d'une thèse que je prépare actuellement sur le développement durable au sein de la collectivité, je vous sollicite pour répondre à un questionnaire portant sur les représentations du développement durable. Ce questionnaire s'adresse à toute personne désireuse de participer à cette étude et pas uniquement aux spécialistes. Je précise aussi que cette étude se fait dans le cadre strict du respect de l'anonymat dû à toute personne participant à une étude scientifique. De plus, je serai la seule personne autorisée à traiter ces données. J'ajoute aussi que vous êtes libres de répondre ou de ne pas répondre à ce questionnaire. Afin que ces deux conditions essentielles soient respectées, je vous propose deux possibilités pour répondre à ce questionnaire: 1. Vous pouvez lire le questionnaire qui est en pièce jointe,

le remplir et le renvoyer par mail à l'adresse: etude.developpementdurable@gmail.com. 2. Vous pouvez vous procurer ce questionnaire imprimé ainsi que des enveloppes libellées pour y répondre sur papier: - À l'accueil du bâtiment principal pour les personnes basées dans ce bâtiment et alentours. - À l'accueil du bâtiment Y pour les personnes basées dans ce bâtiment. - Au près de X pour les personnes basées au bâtiment D. - Pour les personnes basées dans les subdivisions, si vous voulez répondre par courrier, vous pouvez me solliciter et je vous enverrai le questionnaire imprimé et l'enveloppe. Le délai de réponse est fixé au 1^{er} juillet afin de tenir compte des ponts et des vacances à venir. Je vous remercie d'avance de votre participation! Anne-Line Gandon

Il faut aussi ajouter que ce questionnaire a rencontré un vif succès, bien que le pourcentage de réponses puisse paraître peu élevé (237 sur 4300 agents). En effet, quand nous avons fait part de cette passation en amont à des agents qui sollicitent les agents dans le cadre de l'institution, nous avons été mise en garde contre le faible pourcentage de réponses qu'ils obtiennent (mais dont ils ne nous ont pas fait part) même en mettant en place des interfaces simples et interactives comme Sphinx le permet, et en offrant des cadeaux aux premier.e.s répondant.e.s. L'annonce des 237 réponses les a étonnés, et ce d'autant plus que le questionnaire était long, et le mode de réponse complexe. Nous avons tout de même opéré trois relances entre avril 2009 et septembre 2009.

Nous interprétons ce pourcentage de réponses qui est dit étonnement élevé comme un intérêt vif porté pour la question du développement durable par les agents, mais aussi comme le signe de l'efficacité des personnes que nous avons interviewées et rencontrées au cours de notre travail dans l'institution. Par ailleurs, notre texte de présentation insiste bien sur le côté scientifique de notre recherche. Si l'objectif premier était de lever toute suspicion sur une éventuelle reprise de ses résultats directement par l'institution, il est possible que cela ait joué en notre faveur selon la théorie de la soumission à l'autorité, ici scientifique, de Milgram (Milgram, 1963). Si nous continuons dans la confirmation de l'efficacité des théories psychosociales, nous avons joué de la soumission librement consentie (Joule & Beauvois, 1987) en mentionnant bien que les sujets étaient libres de répondre ou non à ce questionnaire !

Chapitre 7 . Le traitement des données

I . L'analyse descriptive

Avant d'entamer l'étude des représentations sociales, nous avons procédé à une analyse descriptive des réponses. Cette première analyse nous a permis d'analyser la pertinence de nos variables et de voir quelles interactions il pouvait exister entre les réponses à ces différentes questions.

Cette analyse a été faite grâce au logiciel SPSS. On peut voir le codage de nos données en annexes (annexes, p. 162).

Cette analyse avait vocation de décrire les résultats obtenus afin que nous puissions avoir des réponses à nos hypothèses qui portent principalement sur les représentations sociales. Nous n'avons donc pas la prétention, et cela n'était pas le but, de procéder à une analyse exhaustive des réponses.

II . L'étude des représentations sociales : une approche globale

Il existe de nombreuses méthodes d'études des représentations sociales, nous ne pouvons pas les reprendre ici. Rappelons simplement que trois approches sont possibles, une approche de terrain et d'observation quasiment anthropologique comme ce fut le cas de l'étude portant sur la folie de Jodelet (D. Jodelet, 1989) ; il y a l'approche structurale dite de l'école d'Aix et l'approche des principes organisateurs portée par les chercheurs genevois. Nous nous inscrivons dans ces deux dernières approches bien qu'une recherche comme la notre, imprégnée dans une institution, aurait pu se faire sur la base d'une recherche de type anthropologique. Mais comme nous l'avons développé plus haut, notre positionnement dans cette institution ne nous a pas permis de mettre en œuvre une telle recherche. L'approche et les méthodes d'étude des représentations sociales dépendent du champ théorique dans lequel l'étude s'inscrit, champ théorique qui est choisi en fonction du contexte dans lequel doit avoir lieu l'étude et ses objectifs.

A . L'analyse Alceste

Le logiciel Alceste a été élaboré par Reinert (Reinert, 1987, 1999) qui en a très largement assuré la promotion dans un grand nombre d'études, plus récemment par Kalampalikis (Kalampalikis, 2003) Kalampalikis et Moscovici (Kalampalikis & Moscovici, 2005). Il est maintenant utilisé en sciences humaines de façon courante en psychologie sociale (Lahlou, 1998, Scharnitzky & Kalampalikis, 2007, Viaud *et al.*, 2007, Gonin, 2008) comme en sociologie (Forgeau-Zerbib, 2008, Nemoz, 2010, Marpsat, 2010). Cette utilisation courante n'est pas sans questionner sur le risque de behaviorisme numérique contre lequel Buschini et Kalampalikis (Buschini & Kalampalikis, 2002) et Kalampalikis (Kalampalikis, 2003) mettent en garde : une telle analyse « automatique » n'est ni scientifique ni intelligente en elle-même, il s'agit de lui donner un sens dans l'ensemble de l'analyse textuelle du corpus à analyser.

Alceste procède à une analyse pragmatique du discours, ce qui veut dire qu'Alceste ne comprend pas les mots, il n'en saisit pas le sens. Ce logiciel procède par lemmatisation, c'est-à-dire qu'il remplace les mots par leur forme réduite : les verbes conjugués sont remplacés par leur infinitif, les pluriels par le singulier etc.

Trois formes de mots sont analysées par le logiciel : les formes analysables qui constituent le corpus en tant que tel, les mots outils qui sont des mots de liaison (marqueur spatial, temporel ou de relation), mais aussi les formes illustratives qui sont les variables du corpus et qui sont encodées sur les lignes étoilées. Alceste nécessite un toilettage particulier dont nous avons gardé un exemple en annexes (annexes, p. 164).

Ensuite, il faut retenir de la façon dont procède le logiciel pour procéder à cette analyse est qu'Alceste découpe le corpus de façon arbitraire en unités de contexte élémentaires, U.C.E, dont le logiciel Alceste analysera le contenu sur la base des cooccurrences. La formalisation de cette analyse est la définition de mondes lexicaux qui seront composés des lemmes qui y sont caractéristiques. Alceste procède par classification hiérarchique descendante : en partant du corpus entier, il divisera le corpus le plus important restant en deux jusqu'à trouver un monde lexical, ou une classe, homogène. Cette division s'opère sur le calcul d'un χ^2 qui permet de tester la distance des lemmes composant la classe. C'est ainsi que nous obtenons un dendrogramme nous permettant d'analyser le degré de proximité et d'éloignement qu'il y a entre les différents mondes lexicaux obtenus.

Dans un premier temps de cette analyse, nous obtenons donc ce dendrogramme accompagné par le détail des mondes lexicaux trouvés dans le corpus. Ces mondes

lexicaux sont caractérisés par les mots ainsi que les variables qui les caractérisent. Le χ^2 nous permet d'appréhender le degré de signification de ces mots et de ces variables : plus il est important, au plus il est significatif. De plus Alceste précise quelle est la nature des mots qui composent ces classes, s'il s'agit plutôt de noms, de verbes ou d'adjectifs entre autres.

Par ailleurs, Alceste procède aussi à une Analyse Factorielle qui permet de projeter sur deux axes, vertical et horizontal, d'une part les mondes lexicaux, et d'autre part les variables. Cela permet de rendre compte du pourcentage de variance qui caractérise ces différents univers lexicaux ainsi que les variables.

L'utilisation de ce logiciel était pertinente dans la mesure où nous avons un très grand nombre de mots à étudier (5 associations lexicales, comprenant jusqu'à 5 mots, pour chacun des 237 sujets) et surtout que nous voulions comparer les réponses à deux de ces associations lexicales (le développement durable, et le développement durable dans la collectivité). Par ailleurs, ce logiciel met en exergue les variables qui sont caractéristiques des mondes lexicaux, ce qui nous intéressait aussi pour tester nos hypothèses.

B . L'analyse du noyau central

a . L'analyse Evoc 2000

Evoc 2000 est un logiciel d'analyse lexical élaboré par Vergès qui l'a popularisé pour la première fois sur une étude devenue une référence, celle portant sur les représentations sociales de l'argent (Vergès, 1992). Depuis, ce logiciel de traitement a rencontré un vif succès, il a notamment été utilisé par Doutre (Doutre, 2008b), Dany et Apostolidis (Dany & Apostolidis, 2002). Ce traitement des associations libres que nous avons proposées dans notre questionnaire permet de procéder à une analyse prototypique du corpus qui croise les rangs attribués aux mots, ainsi que leur fréquence d'apparition.

Le résultat de cette analyse est un tableau composé de quatre cases, qui correspondent chacune à des zones spécifiques de la représentation de l'objet étudié. Notons que cette méthode d'étude s'inscrit dans l'approche théorique structurale des représentations sociales (Moliner et al., 2002), ces zones sont donc en lien avec la structure de la représentation.

Le tableau type obtenu peut être schématisé de cette façon :

Tableau 2 . Tableau type des résultats d'Evoc 2000

	Rang	
Fréquence	Case 1 Zone du noyau	Case 2 Zone potentielle de changement
	Rang > rang intermédiaire Fréquence > fréquence intermédiaire	Rang < rang intermédiaire Fréquence > fréquence intermédiaire
	Case 3 Zone potentielle de changement	Case 4 Zone périphérique
	Rang > rang intermédiaire Fréquence < fréquence intermédiaire	Rang < rang intermédiaire Fréquence < fréquence intermédiaire

La case 1 correspond au noyau de la représentation sociale de l'objet étudié, il est composé de mots qui ont à la fois une fréquence élevée et un rang faible, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois souvent évoqués et ont une priorité plus forte que les autres mots. Les cases

2 et 3 sont composées de mots dont la fréquence et le rang ne sont pas congruents. Pour la case 2, les mots sont à la fois très fréquents, mais ont un rang élevé, pour la case 3, ils sont à la fois peu fréquents, mais ont un rang faible. Selon Vergès (Vergès, 1994), ces deux cases constituent une périphérie qui est sujette au changement contrairement au noyau. Enfin la case 4 est la zone périphérique traditionnelle, qui participe peu à la définition de l'objet étudié : cette case est composée de mots à la fois peu fréquents et avec un rang élevé.

Dans notre cas, nous devons préciser que ce que nous appelons le rang ne correspond pas à l'ordre d'apparition des mots, mais au rang attribué par les sujets aux différents mots qu'ils ont évoqués. C'est cet ordre intentionnel que nous voulions étudier puisque nous voulions étudier quelle priorité était accordée aux différentes dimensions du développement durable. Par ailleurs, le corpus doit subir un toilettage pour être analysé par ce logiciel dont nous détaillons un exemple en annexes (annexes, p. 165). Les différentes étapes suivies par le logiciel pour en arriver à ce tableau sont détaillées par Rosa (Rosa, 2003), qui précise que l'ajustement de la fréquence minimale se fait sur la base de la fréquence moyenne. Ce que nous avons effectué en la fixant à 10, mais aussi avec le rang moyen fixé à 1,5.

L'utilisation de ce logiciel nous permettra donc de définir ce qui compose le noyau central de chaque association lexicale, nous pourrons ensuite comparer ces résultats avec ceux obtenus avec le test de centralité sur les items qui sont, eux, proposés.

L'analyse du champ sémantique d'une représentation peut certes être effectuée de façon descriptive, mais aussi comparative entre deux populations différentes (Hogenraad & Morval, 1970). Ce que nous ferons aussi dans notre étude.

b . Le test de centralité

Nous avons procédé à un test de centralité pour déterminer la noyau central des représentations. Pour ce faire nous avons repris la méthode du χ^2 d'ajustement proposé par Abric (Abric, 1994b) et Bonardi et Roussiau (Bonardi & Roussiau, 2000) notamment.

C . L'analyse des principes organisateurs

L'analyse des principes organisateurs est permise par plusieurs méthodes de calcul, dont l'analyse multidimensionnelle (Clémence, 2003) ou l'analyse factorielle (AFC) (Deschamps, 2003) et notamment celle de type analyse en composante principale. Ces techniques permettent de mettre en évidence des cristallisations, des opinions, qui sous-tendent le débat ayant lieu sur l'objet de la représentation. En cela, cette analyse montre moins ce qui est consensuel que ce qui fait l'objet de dissensions dans la représentation.

Clémence détaille les trois étapes qu'une recherche doit suivre pour mener à bien l'analyse des principes organisateurs (Clémence, 2001). La première étape est exploratoire, elle a comme objectif de réunir un maximum de matériel concernant l'objet de la représentation étudiée afin de pouvoir émettre des hypothèses sur les enjeux sociaux dont elle est le prétexte. Cette étude exploratoire menée à bien, des données doivent être collectées de façon à pouvoir mettre en exergue ces enjeux intra groupes, le traitement de ces données se fait à l'aide de l'analyse factorielle ou de l'analyse multidimensionnelle. Et enfin, dans un troisième temps, le chercheur doit se focaliser sur les caractéristiques des individus composant les groupes afin de voir la variance interindividuelle qui se trouve dans les groupes. C'est l'analyse de régression qui s'applique alors.

Dans notre étude nous avons préféré utiliser l'analyse factorielle qui nous permet certes de dégager les principes organisateurs de la représentation mais sans pour autant permettre l'étude de la covariation avec nos variables. Ainsi, nous avons étoffé cette analyse en

l'effectuant sur nos groupes (hommes, femmes, etc.) afin de pouvoir comparer quels étaient les principes organisateurs propres à ces groupes.

III . Une compréhension globale ?

Les entretiens, s'ils ne constituent pas le cœur de notre étude, ont tout de même joué un rôle capital : ils nous ont permis d'élaborer notre questionnaire, puis d'y trouver un écho des résultats obtenus par la voie du questionnaire, mais aussi et surtout de porter notre diagnostic et nos préconisations en matière de développement durable appliqué aux ressources humaines. Même si cette prétention reste à débattre, nous avons essayé au mieux de concilier les exigences de la triangulation méthodologique (Flick, 1998) en procédant à une analyse institutionnelle, une enquête par entretiens et une enquête par questionnaires. Bien que la première ne constitue pas un résultat en tant que tel, nous avons fait en sorte de lui donner une place aussi bien dans l'appréhension de notre objet de recherche que dans notre analyse des résultats. Tout comme le supposé idéal qu'une approche objective d'un objet lui-même objectif soit possible, nous avons bien conscience aussi qu'une approche et qu'une connaissance totales ou globales soient tout aussi impossibles. Comme le remarque Wengraf (Wengraf, 2001, p. 51) : « *Any particular model is a simplified version of a more complex social reality. Just as map can include everything about the territory of which it is a representation - a map that excluded nothing would be an identical full-size reduplication of the original - so no model can include everything about the reality its represents* »⁸⁶. Ainsi, faire une analyse « exacte » relève de l'impossible puisqu'une analyse suppose nécessairement une modulation des détails et des éléments, au risque sinon de ne faire qu'une duplication de l'objet étudié si tant est que l'objet lui-même soit descriptif globalement, puisque comme le mentionne Rouquette (Rouquette, 1995, p. 4) :

« La représentation sociale est un quasi-concept qui prend pour objet ce que ce quasi-concept commande (et non un quasi-concept élaboré à partir d'un élément phénoménal qui serait identique pour tous sans son objectivité). Elle n'est donc pas une approximation ou une erreur, si ce n'est au regard d'un autre quasi-concept, elle définit pour ses usagers les conditions de la vérité ».

Ainsi la limite de la compréhension de notre objet dépend en fait de notre cadre méthodologique et théorique : une représentation sociale ne peut être une idée, au sens presque platonicien du terme, mais est un « quasi concept » selon le terme de Rouquette.

En plus de la triangulation méthodologique, il faut aussi évoquer la triangulation de Moscovici, entre l'objet, *ego* et *alter*. Or, étant donné le cadre de notre thèse, nous nous inscrivons d'emblée dans ce schéma puisque notre thèse est à la réunion de la doctorante, de l'objet développement durable et de l'institution d'accueil. En cela, nous sommes dans une approche globale puisque le regard porté sur l'objet est issu d'une négociation entre le regard de la chercheuse et celui de l'institution et Geertz (Geertz, 1998) montre bien toute la difficulté qu'il y a à simplement décrire ce que l'on voit. Ce regard qui part d'abord et avant tout d'une description, ne peut jamais être satisfaisant. Nombre de chercheurs en sciences humaines font référence au bricolage pour rendre compte du résultat de cette description

⁸⁶ « Tout modèle particulier est une version simplifiée d'une réalité sociale complexe. Tout comme une carte peut comprendre tout ce qui est caractéristique du territoire dont elle est une représentations – une carte qui n'exclut rien ne serait qu'une version dupliquée de l'originale – donc aucun modèle ne peut comprendre tout de la réalité qu'il représente ». Traduction personnelle

(Levi-Strauss, 1962⁸⁷, Olivier de Sardan, 2004), nous permettant de revenir au début de notre exposé : les données parce qu'elles sont déjà et toujours construites, la globalité est impossible à saisir à partir d'une appréhension, même la plus exhaustive possible et sous des angles multiples, d'un objet.

En prenant en compte la complexité que suppose et qui résulte d'une recherche scientifique, nous avons produit une appréhension globale de notre objet : sa construction scientifique, étroitement mêlée au positionnement que nous adoptons dans l'institution, échappant par là peut-être à la quête d'absolu qui caractérise parfois la science, mais au spiritualisme dans lequel la philosophie peut conduire, faute de croire en l'existence d'un réel, si ce n'est objectif, même empirique. Comme Prigogine et Stengers (Prigogine & Stengers, 1988) le notent : « L'objectivité scientifique n'a pas de sens si elle aboutit à rendre illusoires les relations que nous entretenons avec le monde, à condamner comme " seulement subjectif ", " seulement empirique " ou " seulement instrumentaux " les savoirs qui nous permettent de rendre intelligibles les phénomènes que nous interrogeons » (Prigogine et Stengers, 1988, p. 40).

Nous espérons être parvenue à faire de cette recherche scientifique rien de tout cela.

⁸⁷ Lévi-Strauss désigne certes pas tout à fait le savoir de bricolage mais la pensée mythique. Cela dit, la différence est de degrés et non de nature entre le savant et le bricoleur, en cela nous comprenons que le savant est un « super-bricoleur », on un ingénieur selon les termes de Lévi-Strauss.

Partie 4 . L'analyse quantitative des résultats

Toute vérité mathématique est une erreur en sursis... Et pourtant elle n'est pas que cela Cornélius Castoriadis (1978, p. 148). Les carrefours du labyrinthe

Chapitre 8 . La morphologie de notre population et de notre échantillon

I . La physionomie de nos répondant.e.s

Nous avons recueilli 237 réponses à notre questionnaire, ce qui représente 5% de l'effectif de la collectivité qui compte 4605 personnes au total. Mais il faut préciser que sur ces 4605 personnes, toutes n'ont pas accès à un poste informatique, notamment les adjoint.e.s techniques des directions urbaines qui représentent 1966 personnes, soit 42% de l'effectif. Ainsi notre échantillon représente 9 % de l'effectif informatisé de notre terrain. Ces 237 réponses comprennent 116 hommes et 117 femmes, représentant respectivement 48,3% et 48,8% de l'échantillon, soit une parité quasiment parfaite ! 4 sujets n'ont pas mentionné quel était leur sexe.

Pour ce qui est des catégories A, B et C, sur les 209 sujets qui l'ont mentionné, 42,1% sont de catégorie A, 23,3 % de catégorie B, et 21,7% de catégorie C, révélant ainsi une surreprésentation des catégories A. Si nous détaillons ces catégories par filière et par fonction, sur les 203 réponses les renseignant, 3,8% sont des administrateur.e.s et 8,8% des attaché.e.s, 8,8% sont des rédacteur.e.s et 9,2% adjoint.e.s administratifs. Au total la filière administrative représente 30,6% des réponses. Pour ce qui est de la filière technique, elle représente 54,2% des réponses, comprenant 11,7% d'ingénieur.e.s en chef, 13,8% d'ingénieur.e.s territoriaux, 12,9 % de technicien.ne.s supérieur.e.s, 3,3% de contrôleur.e.s territoriaux, et enfin, 10% d'agents de maîtrise et 2,5% d'adjoint.e.s techniques. Il y a plus de répondant.e.s de catégorie C dans la filière administrative que dans la filière technique, différence due au mode d'attribution du questionnaire, les catégories C disposant d'un poste informatique. Nous signalons la très petite représentation des administrateur.e.s territoriaux comparée aux ingénieur.e.s en chef⁸⁸.

Quant à l'âge des répondant.e.s, il est en moyenne de 40 ans. 21,5% des répondant.e.s ont moins de 30 ans, 27,6% ont entre 31 et 40 ans, 21% entre 41 et 50 ans, 19,6% entre 51 et 60 ans et 2,5% ont plus de 60 ans. Une donnée à mettre en parallèle avec l'âge est celle de l'ancienneté, elle est en moyenne de 15 ans. Nous avons une sorte d' « apax »

⁸⁸ Cette thèse portant sur le sexe et le genre, nous tenions à féminiser les noms de fonction. Compte tenu de la lourdeur rédactionnelle que cette féminisation peut entraîner, nous avons tranché en optant pour une féminisation de la première particule de la fonction et non de la seconde, et d'ajouter un .e. là où cela était possible.

puisque'un sujet dit travailler au sein de la collectivité depuis 1950, ce qui est à plusieurs égards impossible, mais nous avons gardé cette réponse comme telle... 2,5% y travaillent depuis 1970 et avant, 12,5% sont arrivés entre 1971 et 1980, 15% entre 1981 et 1990, 29% entre 1991 et 2000 et 36% après 2001. L'âge est corrélé à l'ancienneté, ce qui veut dire que les participant.e.s qui sont arrivé.e.s aux débuts de l'histoire de la collectivité y sont resté.e.s jusqu'à maintenant, amenant avec eux/elles, toute la mémoire de la construction de la collectivité.

Au regard du statut, à savoir s'il s'agit de titulaires de la fonction publique ou de contractuel.le.s, notre échantillon comprend 21,3% de contractuel.le.s ce qui est trois fois plus élevé que le pourcentage moyen qu'ils représentent dans la population, soit 8%. 40,4% de notre échantillon a des fonctions d'encadrement, enfin 73,8% disent faire du développement durable au sein de leur travail et 89,2% disent en faire dans leur vie privée. En cela, nous n'échappons pas à l'hypothèse que peut-être, dans la grande majorité, seulement les personnes intéressées par le sujet du questionnaire y ont répondu, ce qui laisse supposer un degré d'implication et de connaissance en moyenne plus élevé du développement durable dans notre échantillon comparé à la population.

Pour finir ce portrait des répondant.e.s, voici le détail de la répartition des réponses par direction :

Tableau 3 . Répartition de l'échantillon selon le type de direction

directions ⁸⁹	Sous-directions	Nb de répondant.e.s	Pourcentage dans l'échantillon
DPSA		8	3,3%
DEP		1	0,4%
DRI		2	0,8%
DGP		4	1,9%
MCT		2	0,8%
MCS		0	0
MT		0	0
MI		0	0
DGR	DRH, DF, DSIT, DAJCP, DLB, SA, SCI	60	25%
DE		25	10,4%
DP		43	17,9%
DV		20	8,3%
DGDU	DPA, DPT, DO, DFA	30	12,5%
DGDEI	DAG, DMSE, DSE, DFI	12	5%
CAB		2	0,8%
DIC		7	3,2%
Non-réponses		21	8,5%

Nous pouvons voir la très grande part des réponses de la Direction Générale des Ressources qui représente 25% des réponses. Notons que les directions urbaines qui sont le cœur de métier de la collectivité représentent 37% des réponses alors qu'elles représentent 70% de notre population.

II . La représentativité de notre échantillon

Nous allons maintenant comparer la composition de notre échantillon à celle de notre population.

Tableau 4 Comparaison de la population et de l'échantillon

	Variables	Conditions	Population collectivité	Échantillon
Variable contrôlée	sexe	hommes	76%	48,3%
		femmes	24%	48,8%
Variables indépendantes	catégorie	A	13%	42,1%
		B	12%	23,3%
		C	74%	21,7%
	filière	technique	81%	54,2%
		administrative	19%	30,6%
	statut	titulaire	91%	79,7%
		contractuel	4%	21,3%
Durée/ancienneté		15 ans	15 ans	
âge		44 ans	40 ans	
Variables indépendantes	directions	DGDEI	3%	5%
		DGDU	6%	12,5%
		DP	43%	17,9%
		DV	14%	8,3%
		DEau	14%	10,4%
		DGR	17%	25%
	DG	3%	11,2%	

Nous pouvons voir que parmi nos répondant.e.s plusieurs catégories sont sur représentées, comme celles des femmes, des catégories A et B, des administratifs et des contractuels. Par conséquent ce sont les hommes, les catégories C, les techniques des services urbains qui sont sous représentés. L'absence de réponses des hommes de catégories C s'explique en grande partie par le mode d'attribution de notre questionnaire qui était par voie informatique, nous ne pouvons donc en rien préjuger de leur manque d'intérêt. Si notre sujet est bel et bien d'analyser les rapports de pouvoir, ces rapports se jouent principalement à des niveaux où les agents produisent des connaissances qui seront ensuite diffusées dans la structure, et prennent des décisions, ces pouvoirs que l'on pourrait qualifier de production puis d'ancrage et d'objectivation des représentations sociales, ne sont pas diffus, ils sont concentrés à des niveaux hiérarchiques élevés. Ainsi, la sous représentation des hommes de catégorie C a un sens dans la mesure où ils ont un pouvoir minime dans l'institution⁹⁰. De plus, toujours au regard de ces rapports de pouvoir, nous cherchons moins à comparer celui des hommes et des femmes, qu'à comparer les hommes en situation d'accéder ou d'exercer le pouvoir et les femmes en situation d'accéder ou d'exercer le pouvoir. Nous savons qu'il y a une parité quasiment parfaite dans les catégories A et B, et que le déséquilibre entre les hommes et les femmes se situe au niveau des

⁹⁰ Ce pouvoir dont nous parlons n'est pas à confondre avec le pouvoir de négociation que, par contre, cette partie de la population possède, au vu de leur grand nombre et surtout de leur rôle essentiel sur la collectivité (ramassage des ordures ménagères, entretien et construction des voies de circulation et des réseaux d'eau), sans parler du grand pourcentage de personnes syndiquées...

catégories C. Ainsi la structure de l'échantillon est bien particulière, mais nous affirmons qu'elle est qualitativement représentative de la population.

III . La répartition de notre échantillon selon le sexe

Si nous regardons la répartition de l'échantillon selon le sexe (cf. annexes, p. 1), notre variable contrôle, nous pouvons voir que les filières techniques et administratives sont très sexuées dans la mesure où sur la totalité de notre échantillon, l'effectif technique comprend 42,6% d'hommes et 21,9% de femmes, et la filière administrative 8% d'hommes et à 27,7% de femmes. À noter que, si les réponses de chacune des filières sont réparties sur 2/3, 1/3, l'effectif des femmes se répartit à 56% dans la filière administrative et 44% dans la filière technique, alors que les hommes sont à 84,2% dans la filière technique. On peut noter qu'il y a autant de femmes que d'hommes techniciens supérieurs. Les catégories sont, quant à elles, neutres en termes de sexe. Avec l'âge, le pourcentage de femmes diminue, les femmes ont en moyenne 38 ans, les hommes 43. Cet écart d'âge se ressent sur l'ancienneté dans la collectivité, les femmes sont en moyenne dans la collectivité depuis 1997 et les hommes 1993.

Chapitre 9 . L'analyse des interactions des variables entre elles

I . L'analyse de la question 3 du questionnaire : « Le développement durable, c'est quoi ? »

A . L'analyse exploratoire des réponses

Nous allons, pour commencer, examiner les réponses données par les sujets à la moyenne des items par groupe. Nous rappelons que cette question était composée de 30 items, suivis d'une échelle allant de 0 à 7 afin que les sujets puissent signifier l'importance du lien entre l'item et le développement durable. Il y avait 5 grands ensembles d'items :

- Le groupe environnement (1, 3, 5, 10, 14, 21, 26, 30) ($\tilde{m} = 5,5$)
- Le groupe social (2, 6, 7, 13, 16, 22, 23, 27) ($\tilde{m} = 4,6$)
- Le groupe femmes (11, 20) ($\tilde{m} = 4,4$)
- Le groupe enfants (19, 29) ($\tilde{m} = 6,5$)
- le groupe distracteurs (4, 8, 12, 15, 17, 24, 25, 28) ($\tilde{m} = 2,2$)
- le groupe à la fois social et environnement (que nous appelons *socenv*) (9, 18) ($\tilde{m} = 5,1$)

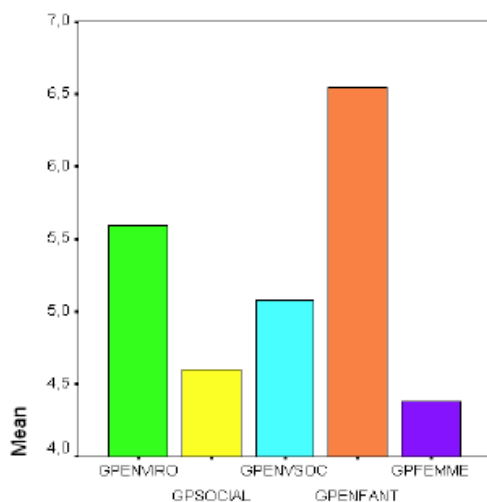
Parmi ces groupes nous avons introduit deux dimensions de solidarité l'une sur un axe horizontale/verticale et l'autre sur un axe spécifique/globale. Nous analyserons ces dimensions après avoir compris les réponses aux groupes d'items et à chacun des items.

L' α est de 0,877 sur l'ensemble de ces 30 items, et de 0,9 sans les items distracteurs. Ces deux tests de consistance nous permettent d'affirmer que les items sont liés les uns aux autres. De plus, ces deux tests de consistance étant bons dans l'un ou l'autre cas, nous pouvons en déduire que le groupe des items distracteurs n'a pas seulement eu la fonction méthodologique première de distraire mais que ces items peuvent constituer une dimension du questionnaire. Nous traiterons donc les réponses à ces items dans l'analyse de nos résultats, nous continuerons de les traiter en les nommant « distracteurs ».

a . L'analyse des réponses par groupes d'items

Mentionnons tout d'abord que les moyennes des réponses à ces groupes d'items sont toutes significativement différentes les unes des autres ($X^2(5) = 672,8$; $p < 0,01$). Mais si nous regardons dans le détail, les réponses au groupe femmes et au groupe social ne sont pas différentes significativement l'une de l'autre ($Z = -1,7$; NS)⁹¹.

Cela nous renseigne déjà sur la spécificité des items femmes, comparé aux items enfants, qui, s'ils ne sont pas classiquement censés se différencier des items sociaux, ont des réponses statistiquement différentes du groupe social. Le groupe femmes est assimilé au groupe social en obtenant donc des moyennes aussi faibles alors que le groupe enfants s'en distingue.



Graphique 1 . Moyenne des réponses par groupe d'items

Regardons comment les sujets ont répondu, en moyenne, à ces différents groupes d'items. Comme nous pouvons le voir sur le graphique, le groupe enfants obtient la moyenne la plus élevée ($\bar{m} = 6,5$), il est suivi du groupe environnement ($\bar{m} = 5,6$), *socenv* ($\bar{m} = 5,1$), social ($\bar{m} = 4,6$) et pour finir le groupe femmes ($\bar{m} = 4,4$). Nous pouvons relever que le traitement des deux groupes sociaux mis en question par le rapport

Brundtland, les femmes et les enfants, sont traités de deux façons bien distinctes puisque l'un est très largement lié au développement durable et pas l'autre.

Par ailleurs apparaît la hiérarchisation de l'intensité qui lie les groupes au développement durable, l'intensité entre l'environnement et le développement durable est plus forte que celle entre le social et le développement durable, tandis que celui du groupe *socenv*, loin d'être la somme des deux volets dont il est composé, est dans un entre-deux.

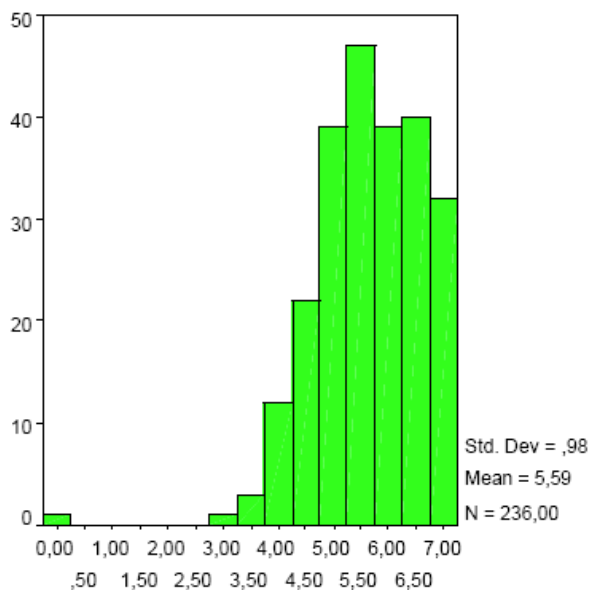
⁹¹ $Z_{gpsoc/gpenv} = -9,8$; $p < 0,01$, $Z_{gpenfant/gpenv} = -10,8$; $p < 0,01$, $Z_{gpfemmes/gpenv} = -7,12$; $p < 0,01$, $Z_{gpsocenv/gpenv} = -5,6$; $p < 0,01$, $Z_{gpsoc/gpenfant} = -12,5$; $p < 0,01$, $Z_{gpsoc/gpsocenv} = -4,7$; $p < 0,01$, $Z_{gpfemmes/gpenfant} = -11,25$; $p < 0,01$, $Z_{gpsocenv/gpenfant} = -10,9$; $p < 0,01$, $Z_{gpsocenv/gpfemmes} = -4,6$; $p < 0,01$.

Comparons les deux groupes principaux d'items que nous avons mis en jeu dans le questionnaire et qui sont au cœur de notre hypothèse principale, le groupe environnement ($\bar{m} = 5,6$) et le groupe social ($\bar{m} = 4,6$).

Le groupe environnement

$$(\bar{m} = 5,6)$$

Tout d'abord voyons la moyenne des réponses aux items environnementaux. La polarité sur



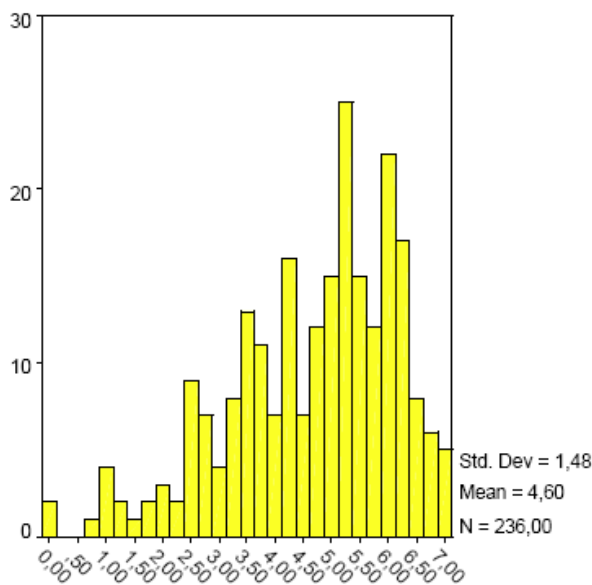
les intervalles les plus forts de l'échelle entre 5 et 7, est flagrante, ce qui signifie un consensus à la fois large et fort sur le lien entre environnement et développement durable. Autant la moyenne est forte ($\bar{m} = 5,59$), autant l'écart type est faible ($sd = 0,98$). Nous pouvons tout de même noter que les intervalles faibles entre 4 et 1 sont peu utilisés, voire pas du tout pour les intervalles 1 et 2, le 0 l'est (0,4%).

Graphique 2 . Répartition des intervalles de réponse au groupe environnement

Le groupe social

$$(\bar{m} = 4,6)$$

Pour ce qui est de la moyenne des réponses aux items sociaux, nous pouvons voir que les



Graphique 3 . Répartition des intervalles de réponse au groupe environnement

réponses sont plus étalées sur les différents intervalles proposés, comme le démontrent l'écart type ($sd = 1,48$) et la moyenne ($\bar{m} = 4,6$). Cela indique que le consensus est moindre sur ces items qui sont, dans une moindre mesure, associés au développement durable. D'ailleurs le recours au 0, expliquant l'absence totale de lien entre ces items et le développement durable, est utilisé dans une plus grande proportion que dans les items environnementaux (0,4% vs 0,8%).

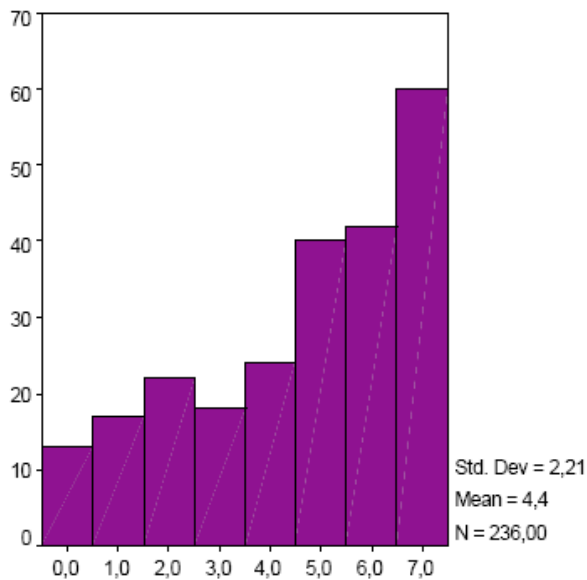
Si nous comparons le pourcentage de réponses dans l'intervalle 0-3, le groupe environnement en compte 0,4% tandis que le groupe social en compte 16,9%. Les réponses sont plus étalées sur les différents intervalles proposés, comme le démontrent l'écart type ($sd = 1,48$) et la moyenne ($\bar{m} = 4,6$). Cela indique que le consensus est moindre sur ces items qui sont dans une moindre mesure associés au développement durable. D'ailleurs le recours au 0, expliquant l'absence totale de lien entre ces items et le développement durable, est utilisé dans une plus grande proportion que dans les items environnementaux (0,4% vs 0,8%). Si nous comparons le pourcentage de réponses dans l'intervalle 0-3, le groupe environnement en compte 0,4% tandis que le groupe social en compte 16,9%.

Regardons maintenant les deux autres groupes d'items liés à la dimension sociale du développement durable, le groupe femmes ($\bar{m} = 4,4$) et le groupe enfants ($\bar{m} = 6,5$), femmes et enfants qui sont deux groupes sociaux particulièrement évoqués dans le rapport Brundtland. Nous pouvons voir que, de ces deux groupes, se dégagent deux façons très distinctes de répondre.

Le groupe femme

$$(\bar{m} = 4,4)$$

La moyenne des réponses aux items femmes ($\bar{m} = 4,4$) s'apparente à la moyenne des réponses



Graphique 4 . Répartition des intervalles de réponses au groupe femme

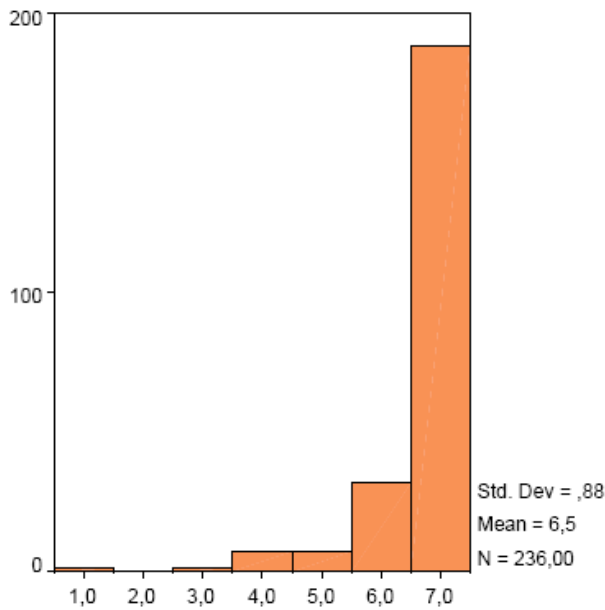
du groupe social ($\bar{m} = 4,4$). Cela dit, la comparaison s'arrête là, le groupe femmes est dans une certaine mesure centrée sur les trois intervalles les plus forts, entre 5 et 7, cette polarisation n'empêche en rien que l'écart type du groupe femmes est plus important que l'écart type du groupe social (2,2 vs 1,48). Notons aussi que le recours au 0 est plus fréquent dans ce groupe que dans les autres (5,5%) ce qui laisse supposer une plus grande opposition radicale à ce groupe d'items-là.

Pour ce qui est de l'intervalle allant de 0 à 3, il compte 30% des réponses, le double donc du groupe social (16,9%). Ce groupe femmes apparaît donc comme le groupe le moins consensuel des quatre, mais aussi le moins lié au développement durable.

Le groupe enfants

$$(\bar{m} = 6,5)$$

La moyenne des réponses au groupe enfants ($\bar{m} = 6,5$) montre un report des réponses



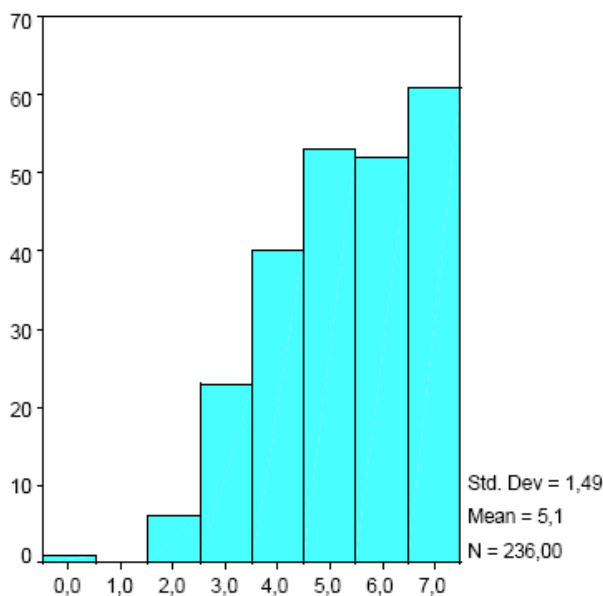
Graphique 5 . Répartition des intervalles de réponses au groupe enfants

excessivement fort sur l'intervalle le plus élevé de l'échelle, l'intervalle 7, qui compte à lui seul 20% des réponses, les intervalles 6 et 7, 33% des réponses. La moyenne est forte ($\bar{m} = 6,5$) et l'écart type faible ($sd = 0,88$). Bien que sociaux, la polarité est donc plus forte sur le groupe enfants que sur le groupe environnement. Il est, de loin, le groupe d'items qui remporte des réponses les plus unanimes. Mais avant d'en dire plus, regardons ce qu'il en est du dernier groupe d'items, les items mêlant les deux dimensions, l'environnement et le social.

Le groupe socenv

$$(\bar{m} = 5,1)$$

La moyenne des réponses sur ces deux items se situe entre la moyenne des réponses des



Graphique 6. Répartition des réponses au groupe socenv

groupes social ($\bar{m} = 4,6$) et environnement ($\bar{m} = 5,6$) mais avec un écart type équivalent au groupe social (1,48 et 1,49). Ainsi, le fait de mêler au moins deux dimensions sur les trois du développement durable (ce qui théoriquement, rendrait ces items plus proches de ce qui est entendu par développement durable) convainc en fait moins les répondant.e.s que les items strictement environnement.

Il faut ajouter que les intervalles bas, allant de 0 à 3 représentent un pourcentage minime de réponses (12,7%) comparé aux groupes femmes (30%) et social (16,9%). Ajouter une dimension environnement à la dimension sociale augmente donc le lien que les répondant.e.s font entre social et environnement.

Si le développement durable semble se suffire du seul volet environnement, c'est, par contre, loin d'être le cas de deux volets intriqués, ici, l'environnement et le social, où le volet social semble même nuire à la crédibilité du lien entre environnement et développement durable.

Autrement dit, il vaut mieux avoir une action uniquement environnementale pour être développement durable, qu'une action à la fois environnementale et sociale, en dépit de ce que prescrivent la littérature sur le développement durable, ainsi que la culture institutionnelle et les sujets interrogés.

Pour résumer, nous devons retenir que le groupe environnement, qui représente le volet environnement du développement durable, comparé au groupe social, est le groupe qui est le plus fortement lié au développement durable. Ajoutons à cela que la solidarité avec les successeurs, c'est-à-dire la solidarité transgénérationnelle, illustrée par le groupe enfants, prime sur les autres formes de solidarité avec mes « contemporains » et/ou « contemporaines ». Nous aurons l'occasion d'examiner plus en détails comment s'articulent ces différentes formes de solidarité selon le groupe social dont il est question (les femmes, les personnes handicapées, les gens du voyage, etc.), ainsi que l'articulation entre les différentes dimensions globales/spécifiques, verticales/horizontales.

Nous avons analysé dans le détail les réponses à chacun des items des groupes (annexes, p. 166).

b . L'analyse des variables discriminantes

Nous allons procéder maintenant à l'étude des variables qui influencent significativement ces moyennes de groupe.

- Commençons par la filière : la filière est discriminante sur les réponses de tous les groupes d'items hormis le groupe d'items environnement (groupe social $\chi^2(1) = 10,7$; $p < 0,01$, groupe enfants $\chi^2(1) = 9,96$; $p < 0,05$, groupe femmes $\chi^2(1) = 10,5$; $p < 0,01$, groupe *socenv* $\chi^2(1) = 6,6$; $p < 0,01$). Ces différences significatives sont toutes au profit de la filière administrative.

- Pour ce qui est de la seconde variable la plus discriminante, le sexe, elle l'est tout autant à l'exception du groupe *socenv* (groupe social $Z = -4,1$; $p < 0,01$, groupe femmes $Z = -1,96$; $p < 0,05$, groupe enfants $Z = -2,7$; $p < 0,01$). Ces différences significatives le sont toujours au profit du sexe féminin.
- La variable direction, elle, est aussi significative pour trois groupes, les groupes social, *socenv*, mais aussi le groupe des items environnement. Elle est la seule variable qui discrimine significativement les réponses au groupe environnement (χ^2 groupe environnement (12)⁹² = 23,94 ; $p < 0,05$, χ^2 groupe social (12) = 23,5 ; $p < 0,05$, χ^2 groupe *socenv* (12) = 21,18 ; $p < 0,05$). Elle est donc discriminante sur les deux groupes d'items principaux. Cela confirme l'influence d'une culture institutionnelle par direction au-delà de la culture commune de notre terrain de recherche, ce qui lui est particulier si l'on se réfère à ce que disent les participant.e.s lors des entretiens.

- Et enfin, trois autres variables influencent la moyenne des réponses aux items mais de façon marginale, il s'agit de l'encadrement, et de la question concernant le fait de déclarer faire du développement durable sur son lieu de travail et/ou dans la sphère professionnelle. Le fait d'être en situation d'encadrement influence significativement la moyenne des réponses aux groupes social et enfants. Le groupe enfants n'avait été discriminé jusqu'alors que par la filière (groupe social $Z = - 1,9$; $p < 0,05$, groupe enfants $Z = - 2,7$; $p < 0,01$). Cette différence se fait dans les deux cas au profit du non-encadrement. Les sujets qui ne sont pas en situation d'encadrement sont donc plus sensibles que les encadrants aux items sociaux et enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse que la situation d'encadrement s'accompagne d'une forme de déshumanisation ou du moins de négligence vis-à-vis des préoccupations sociales.
- - Le fait de déclarer faire du développement durable dans son travail influence la moyenne des réponses au groupe femmes ($Z = - 2,3$; $p < 0,05$). Cette différence est significative au profit des personnes déclarant faire du développement durable au travail. Pour ce qui est de la sphère privée, cela influence, non pas le groupe femmes, mais le groupe des items sociaux ($Z = - 2$; $p < 0,05$). Cette différence est significative au profit des sujets déclarant faire du développement durable dans la sphère privée.

Nous pouvons conclure de cette première exploration des résultats que le groupe social ainsi que les groupes d'items assimilés à ce dernier, le groupe femmes et le groupe enfants, sont de loin ceux qui sont le plus différenciés. Si le groupe environnement l'est uniquement par la variable direction, le groupe social l'est par chaque variable, les items femmes et enfants à trois reprises, et le groupe *socenv* à deux reprises. Le groupe environnement remporte donc une

forte adhésion compte tenu de sa moyenne élevée ($\bar{m} = 5,6$), de son faible écart-type (0,98) et du fait qu'il soit peu sensible à nos différentes variables. Nous concluons que le groupe d'appartenance et la situation hiérarchique n'influencent en rien le lien entre environnement et développement durable. Ce lien n'est influencé que par l'appartenance à une direction. Il est dans tous les cas, fort.

Bien que le groupe enfants ait une moyenne bien supérieure au groupe environnement ($\bar{m} = 6,5$ vs $\bar{m} = 5,6$), ainsi qu'un écart type plus faible (0,88 vs 0,98), il est différencié à trois reprises par le sexe, l'encadrement et la fonction. Si je suis une femme plutôt qu'un homme, et/ou de filière administrative plutôt que technique, et/ou non encadrant, la réponse sera plus forte sur ce groupe. Soulignons que notre échantillon comprend plus d'hommes encadrants que de femmes encadrantes (27,8% vs 13,9%) il est donc possible que cette différence entre encadrants et non encadrants soit un écho de la différence entre les hommes et les femmes.

Le groupe femmes est aussi différencié dans la même proportion, par le sexe et la fonction, et le fait de déclarer faire du développement durable au travail. Si je suis une femme plutôt qu'un homme, de la filière administrative plutôt que technique et que je déclare faire du développement durable au travail, je vais donner une réponse plus forte sur ce groupe.

On peut constater que les deux variables, déclarer faire du développement durable au travail et déclarer faire du développement durable dans la sphère professionnelle non seulement ne se recoupent pas, mais en plus différencient deux groupes d'items différents. La sphère professionnelle est discriminante sur le groupe femmes, la sphère privée sur le groupe social. Nous pouvons aussi ajouter que ce ne sont pas ces deux variables qui discriminent le plus les groupes d'items, comme nous aurions pu le croire.

Les groupes, social, enfants et femmes sont donc différenciés à plusieurs reprises par la filière et le sexe. Encore une fois, être une femme plutôt qu'un homme, appartenir à la filière administrative plutôt que technique occasionnent l'attribution d'un intervalle moyen plus élevé.

Ce premier examen nous permet de dire que nos hypothèses sont vérifiées : le groupe social du développement durable est différencié contrairement au groupe environnement. Discrimination qui est due aux variables caractérisant le positionnement des sujets dans des groupes pris dans une dialectique dominant/dominé : la filière et le sexe principalement, mais aussi l'encadrement. Ce n'est donc pas le fait de déclarer faire du développement durable ou non, qui entraîne des représentations sociales différentes du développement durable, mais bien une appartenance à tel ou tel autre groupe social. Retenons que pour le moment la catégorie qui recouvre le positionnement hiérarchique, ne joue pas. Par ailleurs, les femmes ainsi que la filière administrative que nous avons définies comme dominées dans ce contexte institutionnel, donnent des réponses globalement plus élevées aux groupes d'items, ce qui témoigne du fait que leurs représentations du développement durable sont plus équilibrées que celles des hommes et des techniciens. Socialement dominées, elles donnent pourtant une représentation plus « juste » du développement durable.

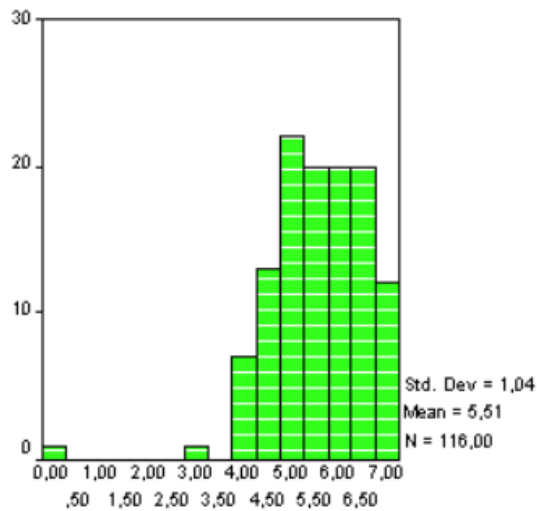
c . L'analyse des variables sexe et filière

Nous proposons d'examiner dans le détail l'influence des variables les plus significatives sur les groupes d'items, le sexe et la filière.

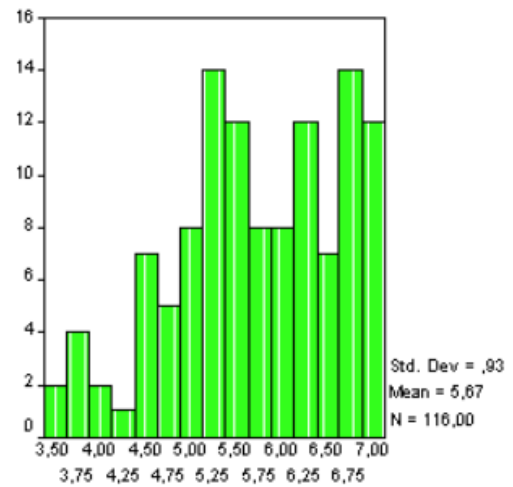
L'influence sur le groupe environnement

Nous devons rappeler que le groupe environnement n'est discriminé par aucune variable en dehors de la direction.

Commençons par la variable sexe. Nous pouvons relever une dissymétrie dans la manière de répondre des hommes et des femmes dont les moyennes minimums sont de 0 chez les hommes et de 3,38 chez les femmes et si nous regardons dans le détail la fréquence des réponses à ce groupe d'items, les hommes ont recours au 0 (0,9%) et pas les femmes (0%). Nous retrouverons cette caractéristique entre les réponses des hommes et des femmes dans les autres groupes. Cette concentration des réponses des femmes, et dispersion des réponses des hommes font écho à l'écart type qui est souvent supérieur chez les hommes (0,94 vs 1,04). Nous pouvons faire plusieurs hypothèses à propos de cette différence entre les réponses des hommes et des femmes. Nous pouvons évoquer la théorie des représentations sociales des groupes dominants et dominés (Lorenzi-Cioldi, 2002), les groupes dominants sont des collections et les groupes dominés des agrégats. Ici les femmes répondent effectivement moins différemment les unes des autres que les hommes. Par ailleurs, les femmes sont peut-être aussi moins contre ces items que les hommes, l'absence de recours au 0 correspondant ainsi à un degré d'accord plus élevé des femmes.

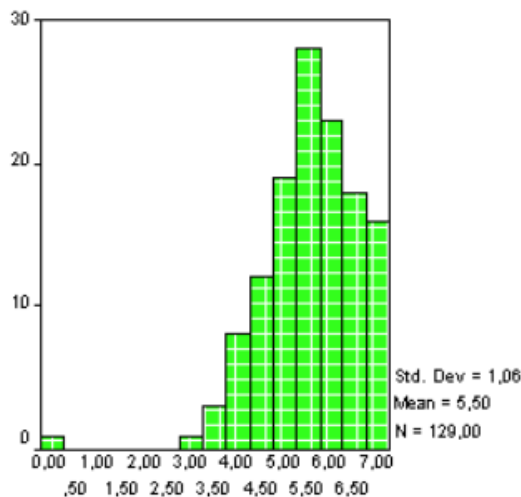


Graphique 7 . Répartition des intervalles de réponse des hommes au groupe environnement

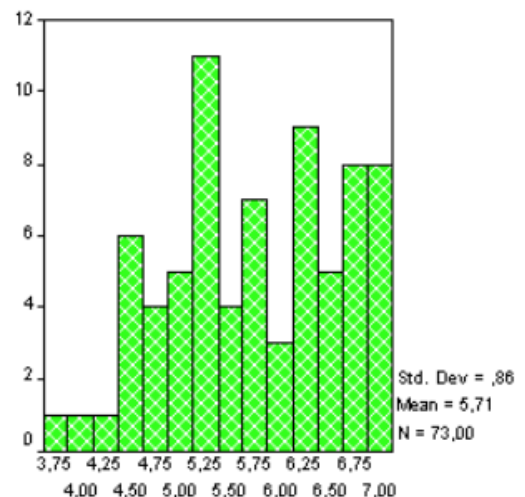


Graphique 8 . Répartition des intervalles de réponse des femmes au groupe environnement

Voyons maintenant ce qu'il en est de la filière. Là encore, la seule asymétrie notable se trouve dans l'utilisation par les techniciens de l'ensemble de l'échelle allant de 0 à 7, contrairement à la filière administrative qui commence à 3,75. L'écart type (1,06 vs 0,85) est donc plus élevé chez les techniques bien que par ailleurs, leurs réponses soient très concentrées sur les intervalles les plus forts de l'échelle à l'image des administratifs. Le recours au 0 est donc isolé, contrairement aux administratifs dont les réponses utilisent l'échelle, certes à partir de 3,75, mais sur un continuum.



Graphique 9 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière technique au groupe environnement

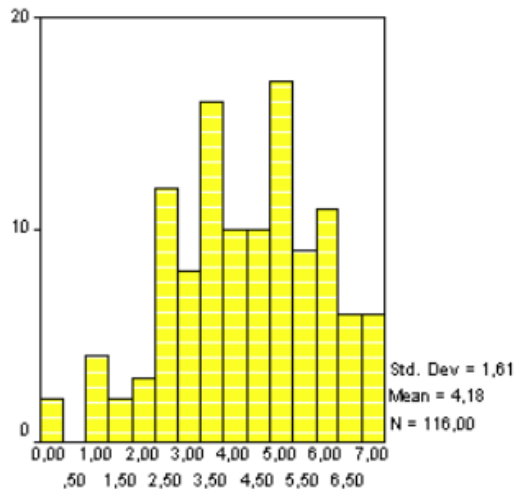


Graphique 10 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière administrative au groupe environnement

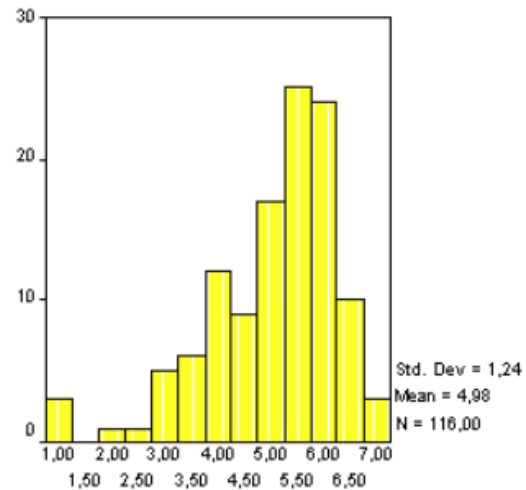
L'influence sur le groupe social

Regardons ce qu'il en est pour la moyenne des items sociaux.

- Comme nous l'avons vu précédemment, la différence entre les hommes et les femmes est significative ($Z = -4,1$; $p < 0,01$).



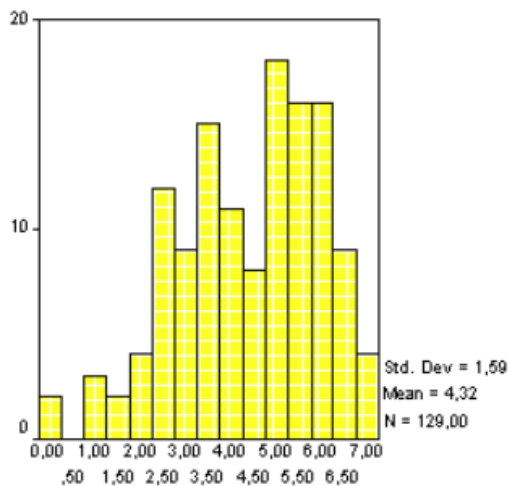
Graphique 11 . Répartition des intervalles de réponses des hommes au groupe social



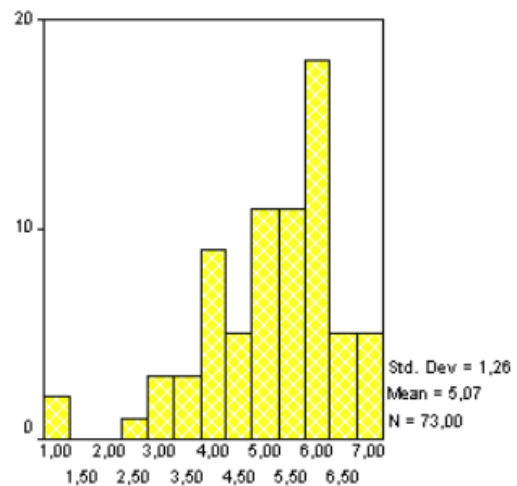
Graphique 12 . Répartition des intervalles de réponses des femmes au groupe social

Nous pouvons effectivement constater que les femmes lient ces items sociaux au développement durable avec des intervalles plus élevés que les hommes, sur les intervalles 6 et 7, il y a 14,6% des réponses des hommes et 21,5% des réponses des femmes. L'écart type des femmes est encore une fois inférieur à celui des hommes (1,24 vs 1,61). Nous pouvons encore constater le non recours au 0 chez les femmes contrairement aux hommes (1,7%).

- Pour ce qui est de la fonction, on peut voir que la filière administrative a des moyennes supérieures aux moyennes de la filière technique (4,32 vs 5,07), la filière administrative a des écarts types inférieurs à ceux de la filière technique (1,26 vs 1,59), et on retrouve la réponse 0 dans la filière technique (1,7%).



Graphique 13 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière technique au groupe social

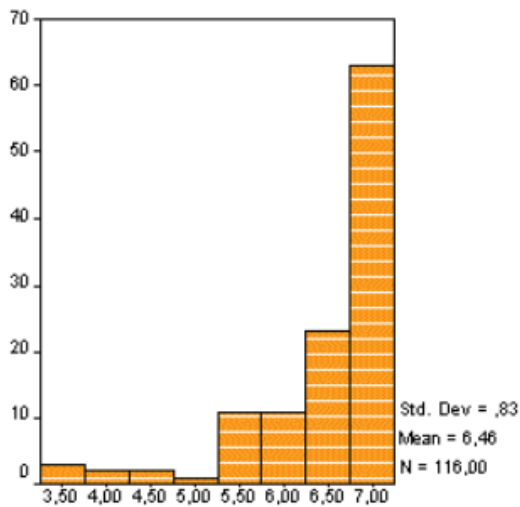


Graphique 14 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière administrative au groupe social

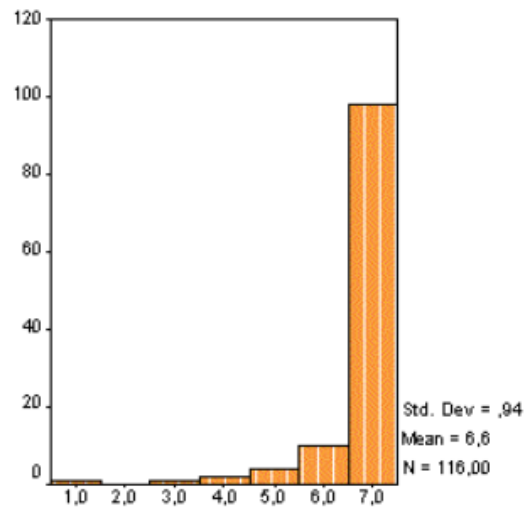
Nous pouvons souligner la superposition possible entre les réponses des femmes et des administratifs, ainsi que des hommes et des techniques.

L'influence sur le groupe enfants

- Pour ce qui est de la moyenne des réponses au groupe enfants, les deux variables sexe et fonction sont discriminantes en dépit du faible écart entre les moyennes (6,5 et 6,6). Nous pouvons voir une chose qui dénote de précédemment, sur ces items ce sont les hommes qui ont l'intervalle minimum le plus élevé, 3,50, et les femmes ont un intervalle minimum de 1. Par conséquent la différence entre les écarts types des femmes et des hommes est moins important que sur les autres groupes d'items (0,83 et 0,94). Étonnamment, les femmes sont donc descendues sur des intervalles plus bas sur les items enfants que sur les items sociaux et environnementaux.

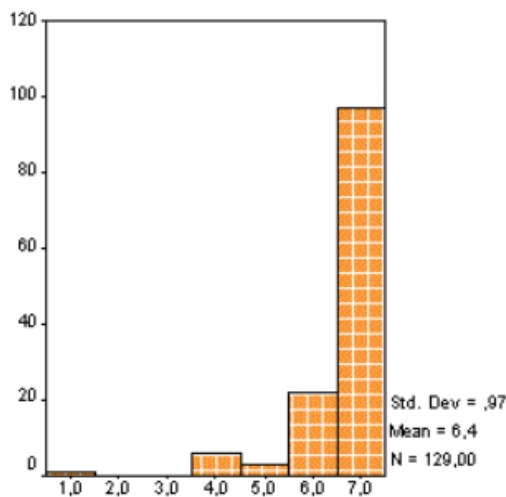


Graphique 15 . Répartition des intervalles de réponse des hommes au groupe enfants

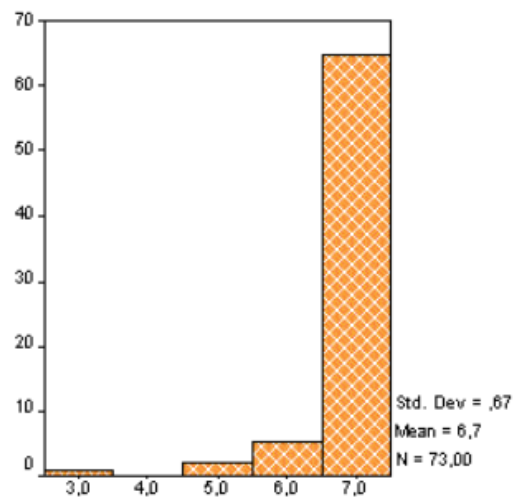


Graphique 16 . Répartition des intervalles de réponse des femmes au groupe enfants

Pour ce qui est des filières, aussi bien la filière administrative que technique ont des écarts types faibles (0,67 et 0,94) ainsi qu'une moyenne élevée (6,7 et 6,6). Nous ne pouvons que souligner le consensus à la fois fort et élevé des réponses sur ces items, qui est inégalé.



Graphique 17 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière technique au groupe enfants

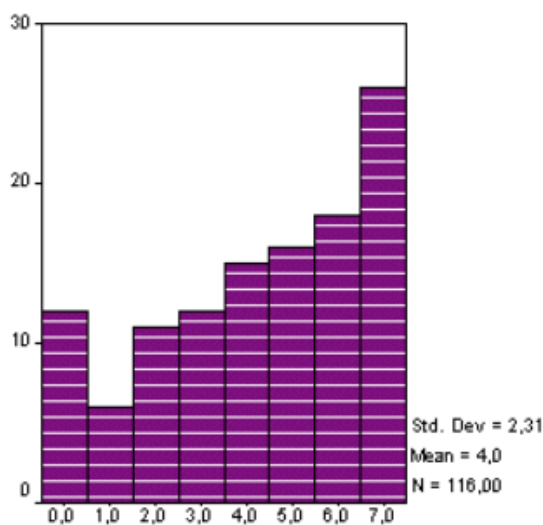


Graphique 18 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière administrative au groupe enfants

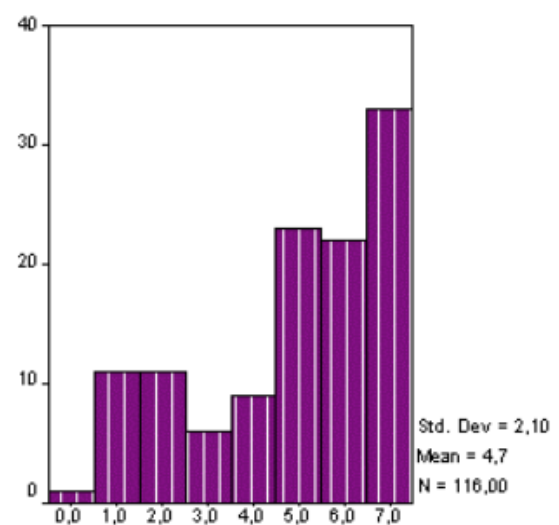
Pour ce qui est de la moyenne des réponses aux items femmes, les deux variables sexe et fonction sont aussi discriminantes.

L'influence sur le groupe femmes

- Si nous regardons les intervalles, le recours au 0 est commun aux hommes et aux femmes, c'est-à-dire que les femmes comme les hommes ont affirmé une absence absolue de lien entre le développement durable et la condition des femmes (10,3% des hommes et 0,9% des femmes). Si les hommes utilisent le 0 aussi sur les autres groupes d'items, les femmes, elles, sont plus enclines à utiliser le 0 sur les items femmes que sur tous les autres bien qu'elles soient peu à le faire. Cependant les femmes font significativement plus le lien entre ces items et le développement durable que les hommes ($Z = -1,96$; $p < 0,05$), et comme de coutume, leur écart type est inférieur à celui des hommes (2 vs 2,3). Nous pouvons supposer que les femmes, interpellées sur la condition féminine, vont justement s'en dégager pour adopter un positionnement d'ordre professionnel, quitte à ce que ce positionnement soit même exagéré puisque, du coup, elles rejettent plus ces items que les autres.

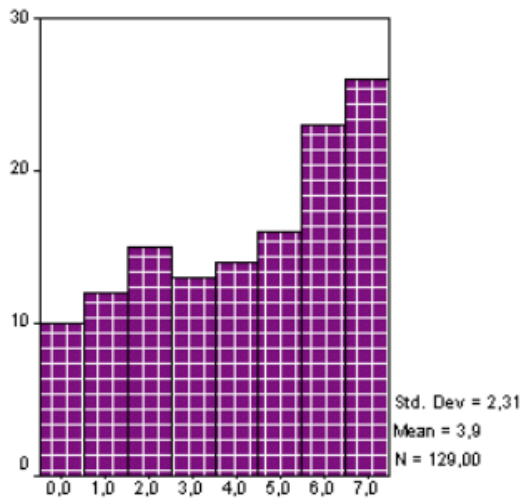


Graphique 19 . Répartition des intervalles de réponse des hommes au groupe femme

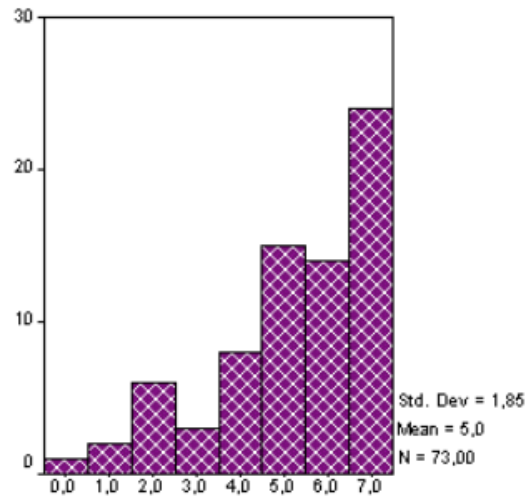


Graphique 20 . Répartition des intervalles de réponse des femmes au groupe femme

- Pour ce qui est de la fonction, nous pouvons voir que le recours au 0 est beaucoup plus fréquent sur ce groupe d'items que sur les autres, recours au 0 dans la filière technique qui s'élève à 10% et dans la filière administrative à 1,3%. L'écart type des techniques est supérieur à celui de la filière administrative (2,1 vs 1,7) comme c'est le cas sur le groupe enfants.



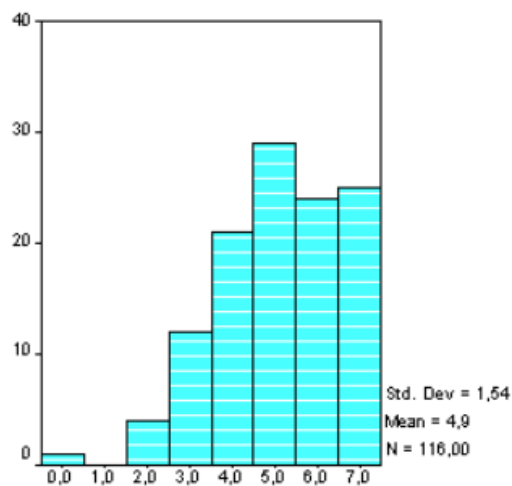
Graphique 21. Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière technique au groupe femme



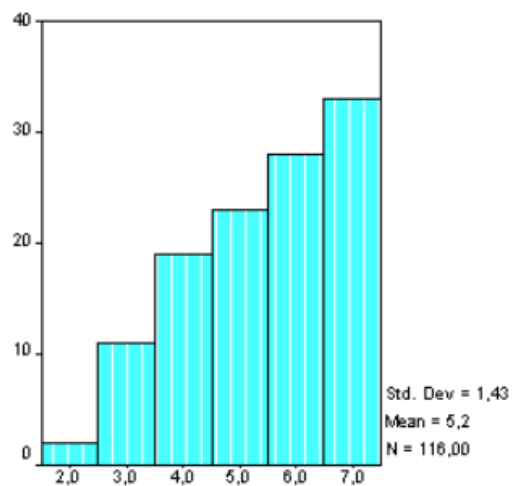
Graphique 22 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière administrative au groupe femme

L'influence sur le groupe socenv

Pour le dernier groupe d'items, le groupe *socenv*, la différence entre les hommes et les femmes n'est pas significative, cela dit on peut voir que les femmes n'ont plus recours au 0 pour répondre à ces items et ont toujours un écart type inférieur à celui des hommes (5,2 vs 4,9).

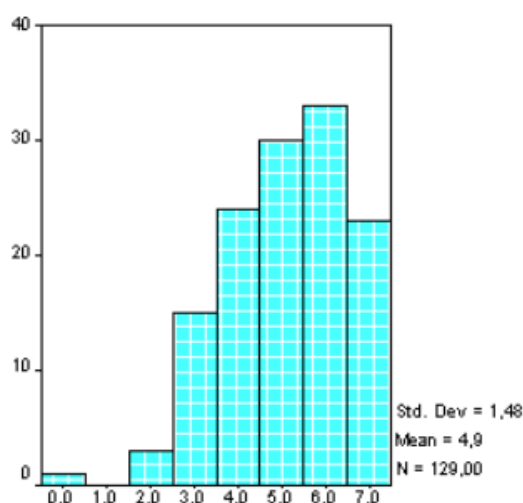


Graphique 23 . Répartition des intervalles de réponse des hommes au groupe *socenv*

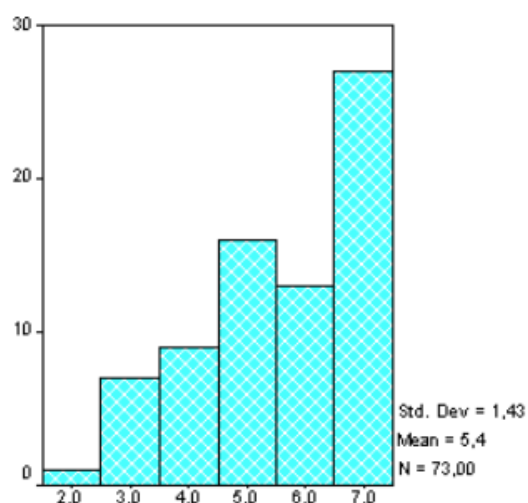


Graphique 24 . Répartition des intervalles de réponse des femmes au groupe *socenv*

Par contre, pour ce qui est de la filière, la différence entre la filière administrative et technique est significative, toujours au profit de la filière administrative ($\chi^2(1) = 6,6$; $p < 0,01$).



Graphique 25 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière technique au groupe socenv



Graphique 26 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière administrative au groupe socenv

Pour résumer cette analyse des réponses selon les principales variables discriminantes, nous pouvons faire le constat que la filière technique et le sexe masculin, ainsi que la filière administrative et le sexe féminin se rapprochent sur les groupes d'items principaux, l'environnement et le social. Ce rapprochement ne se retrouve pas sur le groupe d'items enfants et femmes où la différence entre les réponses est plus importante entre les filières qu'entre les hommes et les femmes. Nous aurons donc tout intérêt à observer les catégorisations croisées. Quant à la fonction, comme l'indiquait déjà l'absence de discrimination des catégories, elle n'est pas discriminante.

Au vue de la forte proportion d'hommes dont est composée la filière technique, et de femmes dans la filière administrative, nous devons nous poser la question des effets de catégorisation croisée quand l'effet de ces deux variables diverge comme sur les items femmes et enfants. Se poser cette question est d'autant plus justifié que le sexe est discriminant sur des items mettant en cause très directement la position de « mère » ou de « père » (les items enfants et l'item portant sur les crèches), alors que l'appartenance à une filière technique ou administrative est discriminante sur des items portant sur le statut, non plus seulement des mères mais des femmes (les deux items femmes, crèches+droits des femmes dans le monde). Ce croisement des statuts de femme ou de mère en fonction des items suggère que le positionnement des femmes est fluctuant. Il restera à envisager les raisons de cette variation, nous y reviendrons plus tard.

d . Les dimensions de solidarité et d'égalité

En plus de la constitution de ces groupes, nous avons ajouté aux groupes assimilés au volet social du développement durable (groupe femmes, groupes enfants et groupe social), des dimensions qui leur sont transversales. Ces deux dimensions dites de solidarité et d'égalité sont de deux ordres :

- Un axe est dit de solidarité horizontale/verticale : cet axe nous permet de mettre en jeu un *leitmotiv* présent dans les textes traitant du développement durable et notamment le rapport Brundtland qui est la solidarité Nord/Sud. Cet axe horizontal/

vertical se décompose en pôles où les répondant.e.s sont solidaires de leur propre groupe Nord (solidarité verticale), et/ou des pays du Sud (solidarité horizontale).

Axe vertical : 6, 7, 11, 19, 23, 27 ($\bar{m} = 4,59$)

Axe horizontal : 2, 13, 16, 20, 22, 29 ($\bar{m} = 5,26$)

Un axe dit d'égalité spécifique/globale : dans le premier cas il s'agit de vouloir l'égalité entre une population spécifique, souvent stigmatisée (les femmes, les personnes handicapées, les gens du voyage etc.) et le groupe dominant qui est invisible (si je veux prendre en compte le handicap dans les politiques publiques, c'est pour que les personnes handicapées soient traitées comme des personnes valides) ; dans le second cas, il s'agit de vouloir l'égalité entre l'ensemble des êtres humains sans qu'aucune distinction ne soit faite entre eux.

Axe spécifique : 6, 13, 16, 27 ($\bar{m} = 4,36$)

Axe global : 2, 7, 22, 23 ($\bar{m} = 4,83$)

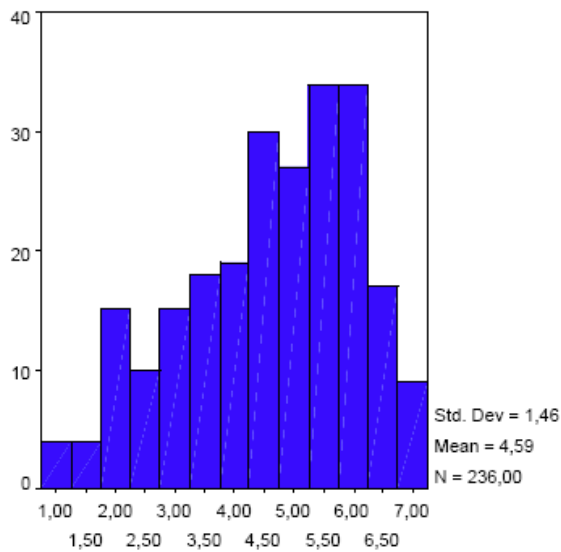
Pour l'analyse de ces résultats, nous croiserons ces deux dimensions, c'est-à-dire que nous analyserons aussi la différence entre les items à la fois verticaux et spécifiques (6, 11 et 27), verticaux et globaux (7, 19 et 23), horizontaux et spécifiques (13, 16 et 20) et horizontaux et globaux (2, 22 et 29). Nous n'ajoutons pas à la dimension spécifique/globale les groupes femmes et enfants dans la mesure où nous avons déjà vu dans le détail les réponses aux deux items qui composent ces groupes, et nous avons vu que les items globaux avaient des réponses plus fortes que les items spécifiques (Z femmes = -6,5 ; $p < 0,01$, Z enfants = -2 ; $p < 0,05$) et cela aurait déséquilibré fortement les deux dimensions à comparer.

La dimension de solidarité verticale⁹³

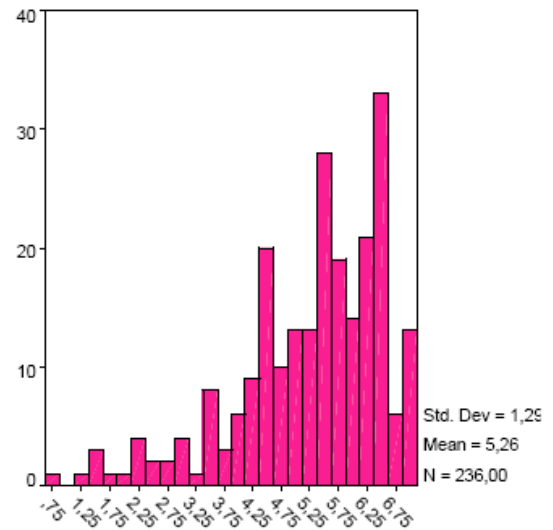
La dimension de solidarité verticale ($\bar{m} = 4,59$) / horizontale ($\bar{m} = 5,25$)⁹³

La différence entre ces deux groupes de réponse est significative ($Z = -8,23$; $p < 0,01$) au profit de la dimension horizontale.

⁹³ *Axe vertical : Égalité spécifique Item 6 : Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques Item 11 : Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique Item 27 : Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage Égalité globale Item 7 : Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord Item 19 : Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine Item 23 : Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus Axe horizontal : Égalité spécifique Item 13 : Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud Item 16 : Coopérer de façon centralisée Item 20 : Promouvoir l'égalité homme/femme en France et dans le monde Égalité globale Item 2 : Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre Item 22 : Affirmer notre solidarité vis-à-vis des plus défavorisés Item 29 : Faire attention aux générations futures*



Graphique 27 . Répartition des intervalles de réponse à la dimension verticale



Graphique 28 . Répartition des intervalles de réponse à la dimension horizontale

La solidarité horizontale est préférée à la solidarité verticale, et là encore la différence se situe entre les intervalles 0 et 3, puisque s’y concentrent 18,2% des réponses sur la dimension verticale et 8,1% sur la dimension horizontale ; et sur les intervalles 6 et 7, où la dimension verticale a 19,8% de ses réponses et la dimension horizontale 36,8%.

La différence entre la dimension d’égalité globale et spécifique qui traverse cette dimension de solidarité verticale et horizontale, est aussi significative (Z verticale = -9,34 ; $p < 0,01$, Z horizontale = -10,37 ; $p < 0,01$) et ce, toujours au profit de la dimension globale (\bar{m} verticale/globale = 5,2, \bar{m} horizontale/globale = 5,7, \bar{m} verticale/spécifique = 4, \bar{m} horizontale/spécifique = 4,7).

Nous allons examiner maintenant quelles sont les variables discriminantes sur cette dimension.

- La filière est discriminante sur les dimensions verticale et horizontale (χ^2 verticale (1) = 12,8 ; $p < 0,01$, χ^2 (1) horizontale = 11,55 ; $p < 0,01$). Cette différence est significative toujours au profit de la filière administrative. La filière est aussi discriminante quand l’on croise cette dimension à l’égalité spécifique et globale, encore une fois toujours au profit de la filière administrative (χ^2 (1) verticale/globale = 4,8 ; $p < 0,05$, χ^2 (1) verticale/spécifique = 14 ; $p < 0,01$, χ^2 (1) horizontale/globale = 10,1 ; $p < 0,01$, χ^2 (1) horizontale/spécifique = 8,6 ; $p < 0,01$).

Le sexe est discriminant sur les réponses à ces dimensions (Z verticale = -3,87 ; $p < 0,01$, Z horizontale = -3,86 ; $p < 0,01$), ainsi que sur le croisement entre cette dimension de solidarité et d’égalité (Z horizontale/spécifique = -3 < 0,01, Z horizontale/globale = -2,5 < 0,05, Z verticale/spécifique = -4,2 ; $p < 0,01$, Z verticale/globale = -2,5 ; $p < 0,05$).

- La direction est une variable discriminante sur les deux dimensions (χ^2 (1) verticale = 21,6 ; $p < 0,05$, χ^2 (1) horizontale = 23,14 ; $p < 0,05$) ainsi que sur la dimension verticale/spécifique (χ^2 (12) verticale/spécifique = 22,12 ; $p < 0,05$).

- L'encadrement est discriminant sur l'axe vertical (Z verticale = -2,7 ; $p < 0,01$) et pas sur les items horizontaux. C'est-à-dire que les encadrants relient moins la solidarité verticale au développement durable que les non-encadrants. Il est aussi significatif sur la différence entre les deux axes de la dimension d'égalité sur la dimension verticale (Z verticale/spécifique = -2,5 ; $p < 0,05$, Z verticale/globale = -2,16 ; $p < 0,05$).

- Le fait de déclarer faire du développement durable dans le privé est discriminant sur l'axe horizontal (Z horizontale = -2 ; $p < 0,05$) ainsi que sur l'effet croisé horizontale/globale ($Z = -2,17$; $p < 0,05$).

- La catégorie est discriminante sur l'effet croisé horizontale/spécifique ($\chi^2 (2) = 6,14$; $p < 0,05$) au profit de la catégorie A ($\bar{m} = 4,9$), puis B ($\bar{m} = 4,6$), puis C ($\bar{m} = 4,2$).

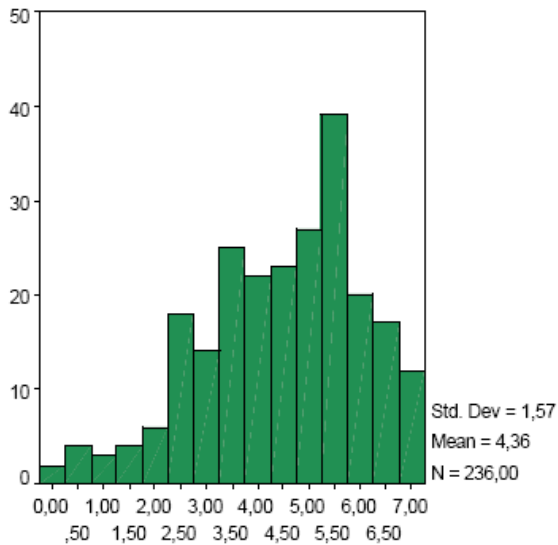
- Si l'ancienneté n'a aucun effet sur les dimensions verticale et globale, elle en a un sur la dimension verticale/globale ($\chi^2 (41)$ verticale/globale = 57 ; $p < 0,05$) et horizontale/spécifique ($\chi^2 (41)$ horizontale/spécifique = 65,5 ; $p < 0,01$). Notons que l'âge lui n'est discriminant sur aucune des dimensions étudiées ici.

Ce que nous pouvons voir, c'est que, encore une fois, les variables les plus discriminantes sont le sexe et la filière. Pour ce qui est des variables les plus discriminées, il s'agit ici de la dimension horizontale, c'est-à-dire, la dimension de solidarité avec les pays du Sud. Notons la spécificité de la variable encadrement qui est discriminante seulement sur la dimension verticale ainsi que verticale/spécifique et verticale/globale. Nous pouvons donc en déduire que le fait d'être encadrant rend moins solidaire que les non-encadrants des personnes de mon groupe, mais paradoxalement, cela n'a aucune influence sur la solidarité avec les pays du Sud.

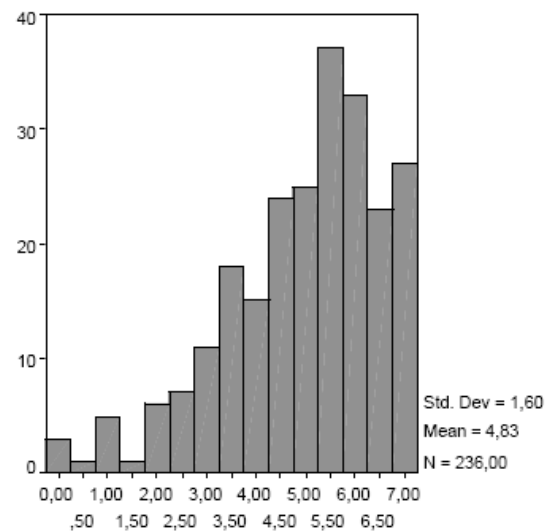
La dimension d'égalité globale/spécifique⁹⁴

La différence entre ces deux autres dimensions est aussi significative ($Z = -6$; $p < 0,01$) bien que leur moyenne (\bar{m} globale = 4,8, \bar{m} spécifique = 4,3) et leur écart-type (sd globale = 1,6, sd spécifique = 1,6) soient comparables.

⁹⁴ *Axe global : Solidarité verticale Item 7 : Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord Item 23 : Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus Solidarité horizontale Item 2 : Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre Item 22 : Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées Axe spécifique : Solidarité verticale Item 6 : Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques Item 27 : Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage Solidarité horizontale Item 13 : Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud Item 16 : Coopérer de façon décentralisée*



Graphique 29 . Répartition des intervalles de réponse aux items spécifiques



Graphique 30 . Répartition des intervalles de réponse à la dimension globale

Comme le montrent ces graphiques, la dimension globale recueille des réponses qui se situent principalement sur les intervalles 6 et 7 (36,4% vs 14,4%) tandis que la dimension spécifique recueille plus de réponses sur les intervalles allant de 0 à 3 (21,6% vs 17%) et notons que plus de sujets ont répondu par 0 aux items spécifiques (0,8% vs 1,3%).

De plus, la différence entre les items spécifiques et globaux, comprise dans cette dimension de solidarité verticale et horizontale, est significative (Z verticale = -3,6 ; $p < 0,01$, Z horizontale = - 4,9 ; $p < 0,01$) toujours au profit des items globaux (\bar{m} spécifique/verticale = 4, \bar{m} globale/verticale = 4,5, \bar{m} globale/horizontale = 5,2, \bar{m} spécifique/horizontale = 4,66). Les répondant.e.s donnent donc des réponses significativement plus élevées au groupe mettant en jeu la solidarité avec les pays du Sud, et ce d'autant plus quand ils sont désignés globalement. La préférence ne porte donc pas sur la solidarité au sein de la dimension d'appartenance des participant.e.s qui est le Nord, et ce encore moins quand les groupes faisant l'objet de l'inégalité sont désignés.

- Pour ce qui est des variables discriminantes, le sexe est discriminant sur ces deux dimensions (Z globale = 2,72 ; $p < 0,01$, Z spécifique = - 4,9 ; $p < 0,01$) ainsi que sur la dimension de solidarité la traversant (Z spécifique/verticale = -4,18 ; $p < 0,01$, Z globale/verticale = - 2,35 ; $p < 0,05$, Z spécifique/horizontale = -4,2 ; $p < 0,01$, Z globale/horizontale = -2,25 ; $p < 0,05$). Il est donc discriminant sur toutes les dimensions mises en jeu.
- La filière aussi est discriminante sur toutes les dimensions, simples ou croisées, dont il est question ici, (χ^2 globale (1) = 7,73 ; $p < 0,01$, χ^2 spécifique (1) = 11 ; $p < 0,01$, χ^2 (1) spécifique/verticale = 10,4 ; $p < 0,01$, χ^2 (1) globale/verticale = 3,9 ; $p < 0,05$, χ^2 (1) globale/horizontale = 8,2 ; $p < 0,01$, χ^2 (1) spécifique/horizontale = 7,2 ; $p < 0,01$).

- L'encadrement l'est uniquement sur la dimension globale et sur cette dimension croisée à l'axe vertical (Z global = -2 ; p < 0,05, Z spécifique/verticale = -2 ; p < 0,05, Z global/verticale = -2 ; p < 0,05) au profit des non-encadrants.
- Le fait de faire du développement durable dans la sphère privée est discriminant sur la dimension spécifique ainsi que sur la dimension globale croisée à l'axe horizontal (Z spécifique = -2 ; p < 0,05, Z globale/horizontale = -2,23 ; p < 0,05) au profit des sujets qui en font.
- La direction est discriminante uniquement sur la dimension spécifique et quand celle-ci est croisée avec l'axe horizontal ($\chi^2(12) = 24,89$; p < 0,05). $\chi^2(12)$ spécifique/horizontale = 25,4 ; p < 0,05)
- L'ancienneté est discriminante sur la dimension spécifique (χ^2 spécifique (41) = 58,15 ; p < 0,05) alors que l'âge ne l'est pas.
- La catégorie est discriminante uniquement sur les items spécifiques horizontaux ($\chi^2(2) = 11,6$; p < 0,01).

Ces dimensions sont discriminées sur le même mode que les groupes d'items, elles sont principalement discriminées par la filière et le sexe. La catégorie ne rentre quasiment pas en ligne de compte. Les items les plus discriminés sont les items spécifiques. La dimension spécifique est donc plus discriminée que la dimension globale, montrant par là que l'action « ciblée » vers certains publics, est beaucoup moins consensuelle qu'une action dépassant les groupes sociaux.

Maintenant que nous avons fini cette première analyse des groupes, des items et des dimensions, ainsi que les effets simples de nos différentes variables, nous nous proposons maintenant de faire une analyse des effets croisés de nos variables, essentiellement celui du sexe et de la filière, mais aussi le sexe et la classe, le sexe et la fonction et le sexe et la direction.

B . L'analyse des réponses en tenant compte des catégorisations croisées

a . La filière et le sexe

Comme nous avons pu le voir dans ce premier moment de l'analyse, il y a des jeux de miroir et de superposition entre deux variables, la filière et le sexe, qui sont aussi les deux variables les plus discriminantes. Il convient donc d'analyser l'interaction entre ces deux variables plus en profondeur, cela nous permettra de comprendre comment s'articulent l'identité sexuée et l'identité professionnelle des répondant.e.s. Pour résumer, nous essayerons de voir si le sexe est discriminant dans chacune des filières, et si la filière est discriminante pour les hommes et pour les femmes. Nous ne relèverons que les éléments significatifs ou remarquables dans notre démonstration, nous ne nous attarderons donc pas sur le groupe et les items environnement, qui, comme nous avons pu le voir précédemment, ne sont discriminés non seulement par aucun effet simple des variables, mais aussi par aucun effet croisé, confirmant par là le consensus dont ils sont l'objet.

Globalement, la filière est peu discriminante sur les hommes et le sexe peu discriminant dans la filière administrative alors que la filière technique est discriminée par le sexe, et les femmes par la filière. Notons que nous pouvons nous étonner que la filière technique soit aussi discriminée par le sexe en dépit de son écart type faible, ou du moins, comparable à celui des hommes, groupe qui lui, est faiblement discriminé par la filière.

- Commençons par le plus simple, l'application de la filière au sexe masculin. Cette catégorisation croisée ne joue que sur le groupe d'items enfants au profit de la filière

administrative : les hommes de la filière administrative sont significativement plus sensibles au groupe enfants que les hommes de la filière technique ($\chi^2(1) = 6,59$; $p < 0,01$). Nous pouvons nous étonner, non pas que ce groupe d'items soit discriminé, parce qu'il l'est effectivement dans notre précédente analyse aussi bien par le sexe que la filière, mais que cette différence soit sur le groupe enfants et sur aucun autre.

- Passons maintenant à la filière administrative qui est discriminée par le sexe. Pour les administratifs, les femmes donnent des intervalles significativement plus élevés au groupe social et à la dimension spécifique (Z social = -2,2 ; $p < 0,05$, Z spécifique = -2,2 ; $p < 0,05$). Cela est révélateur des résultats que nous avons vus sur l'ensemble des effets discriminants de la filière et du sexe.
- Pour ce qui est des deux effets croisés les plus discriminants, le sexe sur la filière technique, et la filière sur le sexe féminin, ils n'agissent que marginalement sur nos groupes d'items, mais par contre, agissent beaucoup sur les dimensions. Le sexe sur la filière technique agit exclusivement sur les dimensions de solidarité, la dimension horizontale ($Z = -1,96$; $p < 0,05$), spécifique ($Z = -3,2$; $p < 0,01$), verticale/spécifique ($Z = -2,73$; $p < 0,01$) et horizontale/spécifique ($Z = -3,15$; $p < 0,01$) toujours au profit des femmes. Le sexe est donc discriminant principalement sur la dimension spécifique dans la filière technique, comme d'ailleurs il l'est, mais dans une moindre mesure, sur la filière administrative.
- Pour ce qui est de l'effet de la filière sur le sexe féminin, elle agit sur les groupes social ($\chi^2(1) = 4,57$; $p < 0,05$) et femmes ($\chi^2(1) = 6,23$; $p < 0,05$), ainsi que sur les dimensions verticale ($\chi^2(1) = 5,54$; $p < 0,05$), horizontale ($\chi^2(1) = 4,4$; $p < 0,05$), globale ($\chi^2(1) = 5,3$; $p < 0,05$) et horizontale/globale ($\chi^2(1) = 6,66$; $p < 0,01$) toujours au profit de la filière administrative.

Nous pouvons faire plusieurs remarques sur ses effets de catégorisation croisées :

- Les groupes d'items discriminés sont encore et toujours les groupes social et apparentés.
- Les dimensions semblent être discriminées suivant une certaine logique : la filière n'est pas discriminante ou sinon l'est essentiellement sur les dimensions horizontale et globale, alors que le sexe l'est principalement sur les dimensions horizontale et spécifique.
- La filière n'est guère discriminante sur les hommes, si ce n'est sur le seul groupe discriminé, le groupe enfants, qui n'est certes pas un groupe anodin, alors qu'elle l'est très largement chez les femmes.
- Le sexe est discriminant essentiellement sur la filière technique et sur les dimensions de solidarité.

Les groupes les moins influencés par cette catégorisation croisée sont les hommes et la filière administrative, ceux qui le sont le plus, sont les femmes et la filière technique. Cette analyse peut nous décevoir dans la mesure où, le groupe, qu'il soit dominant ou dominé, est discriminé ou non par cette catégorisation croisée.

Si nous interprétons ces résultats en commençant par comparer l'effet de la filière sur le sexe, nous pouvons dire que les administratives se démarquent plus des techniciennes que les techniciens des administratifs. Par ailleurs, les administratifs se démarquent moins des administratives que les techniciennes des techniciens. La filière administrative est donc plus coercitive que la filière technique et les hommes sont plus semblables les uns aux autres que les femmes. Ainsi, les techniciennes se différencient aussi bien de leurs homologues administratives que de leurs collègues hommes techniciens, alors que

les hommes administratifs ne se différencient ni de leurs homologues techniciens, ni de leurs collègues femmes administratives. Les techniciennes semblent donc être dans une posture significativement différente de tous les autres groupes, assumant peut-être par là, leur position qui est effectivement contre stéréotypique. Cela rejoindrait l'analyse de Doutré (2007, 2009), sur les femmes cadres qui se positionnent en dehors aussi bien du groupe des femmes que du groupe des cadres traditionnellement incarné par des hommes. Par contre, les hommes administratifs, bien que tout aussi contre stéréotypiques, ne semblent pas se différencier des autres groupes qui leurs sont apparentés, les hommes et la filière administrative.

Au risque de présenter une vision faussement homogène de ces quatre groupes, les techniciens, les techniciennes, les administratifs et les administratives, nous vous proposons d'aller plus en avant dans cette analyse des catégorisations croisées, et de voir ce qu'il en est du grade et de la fonction.

b . Le sexe et la catégorie

Si la catégorie n'a pas d'influence sur l'effet croisé du sexe/filière, il a un effet sur le sexe seulement. C'est-à-dire que si nous prenons les hommes et les femmes séparément, et que nous testons la variable catégorie sur ces deux échantillons, cette dernière est peu discriminante. Elle se cantonne à la dimension spécifique/horizontale aussi bien chez les hommes que chez les femmes (χ^2 femmes (2) = 6,4 ; $p < 0,05$, χ^2 hommes (2) = 8 ; $p < 0,05$). En cela, nous sommes en accord avec l'analyse que nous avons faite de l'effet de la catégorie sur l'ensemble des réponses.

Nous devons ajouter une seconde analyse qui cette fois-ci teste le sexe sur la catégorie, c'est-à-dire que cette fois-ci il s'agit de tester la variable sexe sur les trois catégories prises séparément. À l'image de l'effet simple du sexe sur les variables dépendantes, l'application du sexe à la catégorie est fortement discriminante, même si cet effet est modulé selon la catégorie. Pour commencer, l'effet du sexe n'existe pas dans la catégorie C, c'est-à-dire que les hommes et les femmes de catégorie C jugent de façon identique le lien entre les différents groupes d'items et le développement durable. Ajoutons qu'il annule aussi l'effet discriminant simple du sexe sur le groupe femmes : si les hommes et les femmes composant l'échantillon ont une appréciation différente du groupe femmes, cette différence significative sur l'ensemble de l'échantillon ne l'est plus quand nous comparons les hommes et les femmes des catégories A, B et C. Nous pouvons en déduire que les hommes et les femmes appartenant à la même catégorie, font le même lien entre le groupe femmes et le développement durable.

Il faut donc naturellement en déduire que tout l'impact discriminant du sexe s'effectue sur une partie de notre échantillon composée des catégories A et B. La différence entre les hommes et les femmes s'effectue sur un plus grand nombre de groupes et de dimensions dans la catégorie B que dans la catégorie A.

Au sein de la catégorie B, cette différence est significative sur le groupe social ($Z = -3,3$; $p < 0,01$), les dimensions verticale ($Z = -2,7$; $p < 0,01$), spécifique/verticale ($Z = -2,7$, $p < 0,01$), globale/verticale ($Z = -2,5$; $p < 0,01$), horizontale ($Z = -3$; $p < 0,01$), globale/horizontale ($Z = -2,3$; $p < 0,05$), spécifique/horizontale ($Z = -2,9$; $p < 0,01$), globale ($Z = -2,5$; $p < 0,05$), et spécifique ($Z = -3,7$; $p < 0,01$). Cela est comparable à la différence significative qu'il y a entre les hommes et les femmes sur l'ensemble de l'échantillon, exception faite du groupe femmes comme nous l'avons signalé, mais

aussi du groupe enfants qui ici, ne le sont pas. Par contre, à l'instar de l'ensemble de l'échantillon, le sexe est discriminant sur toutes les dimensions.

- Pour ce qui est de cette différence dans la catégorie A, elle est moindre comme nous l'avons dit, elle est effective sur les groupes social ($Z = -2,27$; $p < 0,05$) et enfants ($Z = -2,4$; $p < 0,05$), ainsi que sur les dimensions verticale ($Z = -2,2$; $p < 0,05$), spécifique/verticale ($Z = -3,4$; $p < 0,01$), spécifique/horizontale ($Z = -2$; $p < 0,05$), et spécifique ($Z = -3$; $p < 0,01$). Donc, si nous comparons ces effets combinés à l'effet simple du sexe sur l'échantillon, nous pouvons voir que les hommes et les femmes de catégorie A sont les seuls à se différencier sur le groupe enfants, alors que les hommes et les femmes des catégories B et C ne produisent pas de réponses différentes sur ce groupe. Les dimensions sont moins discriminées par cet effet croisé que par l'effet simple de la catégorie, la dimension spécifique restant la dimension la plus discriminée ici.

Si la différence entre les hommes et les femmes joue sur l'intégralité des dimensions au sein de la catégorie B, dans la catégorie A elle joue essentiellement sur les groupes habituellement discriminés (groupe social et groupe enfants), ainsi que sur la dimension spécifique de la solidarité. Pour ce qui est des femmes et des hommes de catégorie C, rien ne les différencie. Il nous semble que nous pouvons relever plusieurs éléments importants :

- Il n'y a pas de différence sexuée dans la catégorie C.
- Les hommes et les femmes de catégories similaires apprécient de façon identique le groupe femmes.

C'est seulement au sein de la catégorie A qu'il y a une différence entre les hommes et les femmes sur le groupe enfants.

c . Le sexe et la fonction

Afin d'affiner encore où et comment est discriminant le sexe, nous allons regarder ce qu'il en est de chaque fonction⁹⁵.

- En ce qui concerne les deux extrêmes de la filière administrative, c'est-à-dire les administrateur.e.s et les adjoint.e.s administratifs, la variable sexe n'est pas déterminante, les hommes et les femmes de ces fonctions ne se prononcent pas différemment sur les groupes d'items proposés.

L'effet de la variable sexe est donc tangible dans les fonctions intermédiaires, rédacteur.e et attaché.e. Notons que c'est la fonction de rédacteur.e qui comprend le plus de différences significatives entre les hommes et les femmes, les attachés et les attachées ne se différenciant que sur un seul groupe d'items... le groupe femmes ($Z = -2$; $p < 0,05$).

Les rédacteurs et les rédactrices produisent des réponses significativement différentes sur le groupe social ($Z = -2,6$; $p < 0,01$), les dimensions verticale ($Z = -2$; $p < 0,05$), horizontale, ($Z = -2$; $p < 0,05$), globale ($Z = -2,23$; $p < 0,05$) et spécifique ($Z = -2,18$; $p < 0,01$), autant dire sur toutes les dimensions.

- En ce qui concerne la filière technique, les fonctions de catégorie C ainsi que la fonction de contrôleur territorial ne sont pas influencées par le sexe, tout comme la fonction d'ingénieur.e territorial.e. Ne sont donc influencées que la fonction la plus

⁹⁵ Nous rappelons brièvement les différentes fonctions : Filière administrative : A : Administrateur territorial, attaché B : rédacteur C : adjoint administratif Filière technique : A : Ingénieur en chef, ingénieur territorial B : technicien supérieur, contrôleur territorial C : agent de maîtrise et adjoint technique

haute d'ingénieur.e en chef et de technicien.ne supérieur.e. À aucun moment, les groupes d'items sont discriminés, il n'est question de discriminer que les dimensions de solidarité. Les ingénier.e.s principaux produisent des réponses significativement différentes sur les dimensions spécifique ($Z = -2$; $p < 0,05$) et spécifique/verticale ($Z = -2$; $p < 0,05$).

La fonction de technicien.ne supérieur.e est sensible à la variable sexe sur les dimensions horizontale ($Z = -1,9$; $p < 0,05$), spécifique ($Z = -2,3$; $p < 0,05$) et spécifique/horizontale ($Z = -2,3$; $p < 0,05$).

Cela confirme donc ce que nous avons analysé de l'influence de la variable sexe par catégorie : la catégorie C, qu'il s'agisse de la filière administrative ou de la filière technique, n'est pas discriminante. Retenons par ailleurs que :

- Le groupe femmes n'est discriminé que par les attaché.e.s.
- Le groupe enfants n'est discriminé par aucune des fonctions.
- Les fonctions techniques ne discriminent à aucun moment les groupes d'items, mais plutôt les dimensions, et principalement la dimension spécifique.
- La fonction de rédacteur.e discrimine quelques groupes d'items, mais à l'instar de leur homologue technique, discrimine surtout les dimensions.

Par ailleurs, pour clore cette analyse sur l'interaction entre le positionnement hiérarchique/fonctionnel des sujets, et leur sexe, une analyse combinant la catégorie et la filière au sexe confirme nos propos précédents.

- La catégorie C, que ce soit dans la filière administrative ou technique, est homogène comme la catégorie A dans la filière administrative qui est neutre aussi.
- La différence entre les hommes et les femmes est donc significative sur quelques dimensions mais surtout dans la filière technique. Pour ce qui est de la catégorie A sur la dimension spécifique ($Z = -2,15$; $p < 0,05$), pour la catégorie B sur les dimensions horizontale ($Z = -1,99$; $p < 0,05$), spécifique ($Z = -2,5$; $p < 0,05$), verticale/spécifique ($Z = -2,1$; $p < 0,05$) et horizontale/spécifique ($Z = -2,27$; $p < 0,05$).
- Pour ce qui est de la filière administrative, il n'y a effectivement que la catégorie B qui est influencée par la variable sexe et ce, sur le groupe social ($Z = -2,6$; $p < 0,01$), et sur les dimensions verticale ($Z = -2,07$; $p < 0,05$), horizontale ($Z = -1,99$; $p < 0,05$), globale ($Z = -2,23$; $p < 0,05$), spécifique ($Z = -2,67$; $p < 0,01$) et verticale/spécifique ($Z = -2,3$; $p < 0,05$). Disparaît alors la discrimination du groupe femmes de façon très circonscrite, à la fonction d'attaché.

d . Le sexe et la direction

Si nous avons testé l'importance de la variable sexe sur la fonction, la filière et la classe, un autre élément est aussi important dans cette collectivité territoriale, il s'agit de la direction. Dans la collectivité dont il est question dans notre étude, nous avons identifié 16 directions dont certaines comprennent des sous-directions. Nous avons vu que cette variable de la direction est la seule à avoir un effet discriminant sur le groupe environnement ($\chi^2 (12) = 23,94$), montrant par là que la culture par direction a son importance, même sur ce groupe d'items jamais discriminé par ailleurs.

Le résultat que nous obtenons avec l'effet croisé du sexe et de la direction est assez étonnant puisque cet effet n'est significatif dans aucune direction, sauf à la Direction Générale des Ressources et de façon très minime à la Direction Générale des Déplacements et de l'Urbanisme.

- Commençons par la DGDU : les hommes et les femmes ne partagent pas la même vision de la dimension verticale ($Z = -2,2$; $p < 0,05$).
- Pour ce qui est de la DGR, l'effet de la variable sexe est en fait identique dans cette direction à celui qu'il a sur l'ensemble de l'échantillon. Il est donc discriminant sur les groupes social ($Z = -3,8$; $p < 0,01$), enfants ($Z = -3,4$; $p < 0,01$), femmes ($Z = -2,1$; $p < 0,05$), et sur les dimensions verticale ($Z = -3,2$; $p < 0,01$), spécifique/verticale ($Z = -3,4$; $p < 0,01$), globale/verticale ($Z = -2$; $p < 0,05$), horizontale ($Z = -4$; $p < 0,01$), globale/horizontale ($Z = -3,1$; $p < 0,01$), spécifique/horizontale ($Z = -3,4$; $p < 0,01$), globale ($Z = -3,2$; $p < 0,01$) et spécifique ($Z = -3,8$; $p < 0,01$).

La différence entre les hommes et les femmes n'existe donc pas dans les différents types de direction, elle n'est pertinente qu'à la DGR. Cela veut donc dire que les hommes et les femmes appartenant au même groupe, ici, la DGR, partagent aussi les mêmes représentations du développement durable.

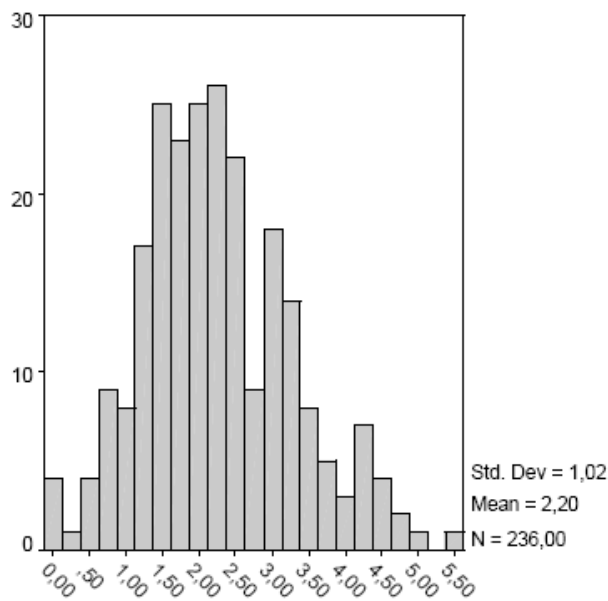
C . Et les items « distracteurs » ?

$$(\tilde{m} = 2,2)$$

[Et les items « distracteurs »⁹⁶ ?]

Ces items avaient vocation à casser les effets de désirabilité sociale du questionnaire. Ils présentent des idées gravitant autour du développement durable mais qui sont d'une teneur politique, et qui pour cette raison, restent sujets à débat (comme la décroissance, le *greenwashing* ou le néocolonialisme etc.)

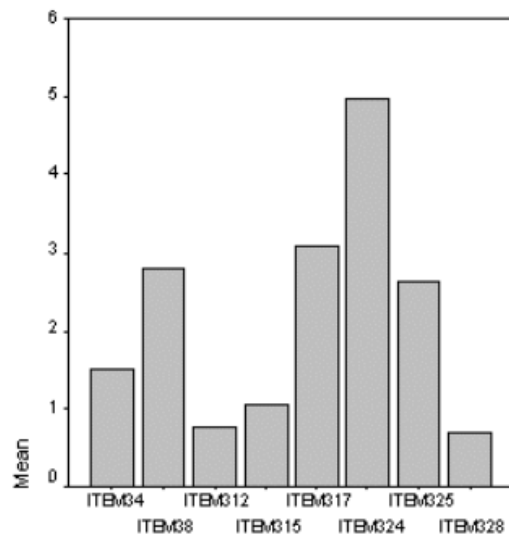
⁹⁶ Item 4 : Aller à l'encontre du progrès Item 8 : Adopter une politique de décroissance Item 12 : Dépenser beaucoup d'argent à perte Item 15 : Nuire aux libertés individuelles Item 17 : Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image Item 24 : Aider les plus pauvres à moins polluer Item 25 : Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature Item 28 : Empêcher les pays du sud de se développer



Graphique 31 . Répartition des intervalles de réponse au groupe distracteur

Dans ce cas de figure, 50% des réponses sont sur les intervalles allant de 0 à 2, et 80% sur les intervalles allant de 0 à 3. Ceci conforte la distance qui existe entre les enjeux soulevés par ces questions, et le quotidien des répondant.e.s

Pour ce qui est du détail de chaque item, un test de Friedman nous permet de voir que les réponses sont significativement différentes les unes des autres ($\chi^2(7) = 567,5 ; p < 0,01$).



Graphique 32 . Moyenne des réponses aux items distracteurs

Ces items ont une moyenne bien inférieure aux autres groupes d'items ($\bar{m} = 2,20$), mais un écart type comparable ($sd = 1,02$). La moyenne maximum ne va pas au-delà de 5,5 et la moyenne minimum commence à 0. Il se passe donc ici l'inverse de ce que nous avons pu voir sur les autres groupes d'items, c'est-à-dire que les répondant.e.s, s'ils n'utilisaient pas tous les 0 ou les intervalles les plus bas entre 0 et 3, tout le restant de l'échelle était utilisé jusqu'au 7.

Les items qui obtiennent des moyennes au dessus de la moyenne du groupe ($\bar{m} = 2,2$), sont les items 8 ($\bar{m} = 2,4$), 17 ($\bar{m} = 2,6$) et 25 ($\bar{m} = 2,4$). Les items en dessous de la moyenne sont les items 4 ($\bar{m} = 2$), 15 ($\bar{m} = 1,8$), 12 ($\bar{m} = 1,6$), 24 ($\bar{m} = 2,16$) et 28 ($\bar{m} = 1,5$). Nous pouvons remarquer que les deux items qui concernent la relation nord/sud sont aux deux extrémités de l'échelle. L'item 24 ($\bar{m} = 2,16$) qui propose que le développement durable aide les plus pauvres à moins polluer est l'item qui a la moyenne la plus haute, par contre l'item 28 ($\bar{m} = 1,5$) qui propose que le développement durable

empêche les pays du sud de se développer est celui qui a un intervalle moyen le plus bas. Ainsi le développement durable est plus perçu comme un paradigme qui aide le Sud que comme un paradigme qui l'amoindrirait. L'enjeu néocolonialiste du développement durable existe donc, qu'il soit « profitable » ou non au Sud, cela dit, les répondant.e.s privilégient largement la dimension « positive » de cette emprise à la dimension négative.

Les items 17 et 8 portant sur la décroissance et le *greenwashing* sont les deux items le plus liés au développement durable après l'item 24. Nous remarquons que l'item 25 fait le lien entre « mieux écouter les femmes » et leur proximité avec la nature, en 4^{ème} position. Cela montre que le naturalisme est une dimension, qui peut jouer dans les représentations de la place des femmes dans la société et ce d'autant plus que cet item a l'écart type le plus élevé, 2,5, sachant que la moyenne du groupe est de 1.

Les trois autres items (4, 12 et 15), sont des items qui ont vocation à définir ce que n'est pas le développement durable: le développement durable n'est pas contre le progrès, il n'est pas contre les libertés individuelles, et ce n'est pas dépenser de l'argent à perte. En cela, le développement durable n'apparaît pas comme étant un paradigme en contradiction avec trois éléments constitutifs des sociétés occidentales : l'utilitarisme (ne pas dépenser d'argent à perte), les droits de l'Homme (les libertés individuelles) et le progrès.

Pour ce qui est de l'effet des variables dépendantes sur ces items, aucune n'est discriminante sur le groupe des « distracteurs ». Par contre, certaines variables, le sont sur certains items, par exemple, la variable la plus discriminante est la catégorie qui l'est sur les items 4 ($\chi^2(2) = 10,5$; $p < 0,01$) au profit des catégories C, item 17 ($\chi^2(2) = 17,45$; $p < 0,01$) au profit de la catégorie A, et sur l'item 25 ($\chi^2(2) = 12,7$; $p < 0,01$) au profit de la catégorie C. Les catégories C pensent donc plus que les autres que le développement durable est aller à l'encontre du progrès, et qu'il vaut mieux écouter les femmes en raison de leur lien privilégié avec la nature, et les catégories A pensent plus que les autres que le développement durable n'est qu'un concept marketing.

La catégorie qui était une variable discrète sur les autres groupes et autres items, est ici la seule variable discriminante.

II . L'analyse des réponses à la question 4 du questionnaire : « Le développement durable, la quête d'un nouvel équilibre ? »

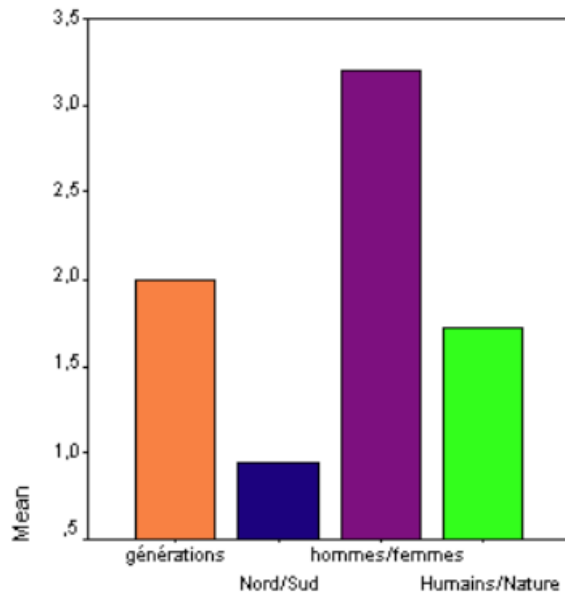
Cette question est traitée de deux façons, comme variable dépendante mais aussi comme variable indépendante.

A . Les réponses à la question 4

$$(\tilde{m} = 1,96)$$

Rappelons que cette question reprend l'échelle allant de 0 à 7, sauf que cette fois-ci elle permet aux sujets de juger l'égalité ou l'inégalité qu'il y a entre deux groupes (les générations présentes et futures, les pays du Nord et les pays du Sud, les hommes et les femmes, les Hommes et la nature), le 0 signifiant une inégalité parfaite, le 7 une égalité parfaite.

Ce que nous pouvons déjà remarquer est qu'en général, les sujets ont répondu que les groupes que nous avons mis en présence sont plutôt sur des relations inégales ($\bar{m} = 1,96$).



Graphique 33 . Moyenne des réponses aux échelles d'inégalité

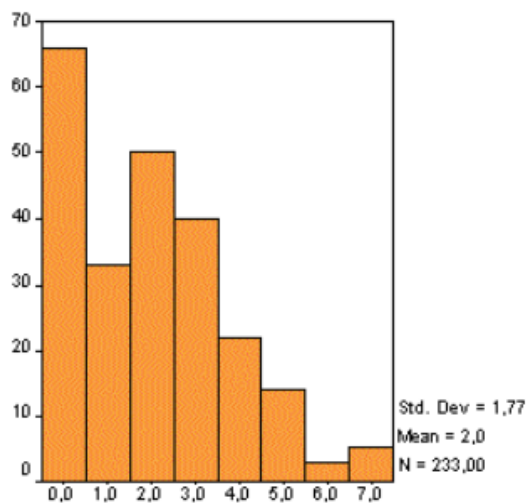
Comme le montre cet histogramme, les répondant.e.s ont utilisé la première moitié de l'échelle allant de 0,5 à tout juste 3,5. Nous pouvons voir que l'item 3 qui met en jeu le rapport hommes/femmes est celui qui recueille une moyenne plus élevée ($\bar{m} = 3$), l'item 2 mettant en jeu les pays du Nord et du Sud est la relation jugée la plus inégale ($\bar{m} = 1$). Cette relation Nord/Sud est suivie de la relation humains/nature ($\bar{m} = 1,8$) et des générations présentes et futures ($\bar{m} = 2$). Un test de Friedman nous permet de dire que les moyennes des réponses à ces items sont significativement différentes les unes des autres ($\chi^2 (3) = 238, 17 ; p < 0,01$).

Nous vous proposons maintenant d'approfondir les réponses à chacun de ces items.

a . L'item 41

$$(\bar{m} \approx 2)$$

L'item 41 met en jeu les générations présentes et les générations futures.



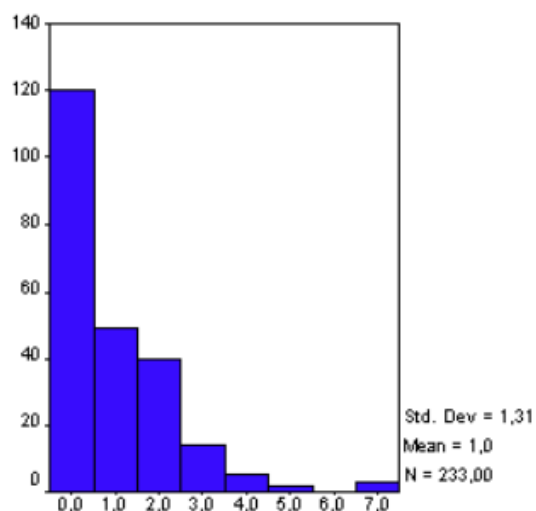
Graphique 34 . Répartition des intervalles de réponse sur l'inégalité générations futures/générations présentes

Les sujets ont utilisé chaque intervalle de l'échelle pour qualifier cette relation, nous pouvons noter que 27,8% des réponses se sont portées sur le 0, tout comme celle de l'item 44 (31%), signifiant ainsi l'absence totale d'égalité entre les deux termes. D'ailleurs les réponses entre ces deux items sont comparables, puisqu'ils ont aussi des écarts types (1,77 et 1,73) et des moyennes similaires (\bar{m} item 1 = 2, \bar{m} item 4 = 1,7).

b . L'item 42

$$(\bar{m} = 1)$$

L'item 42 est l'item qui obtient la moyenne la plus faible, il met en jeu la relation entre les



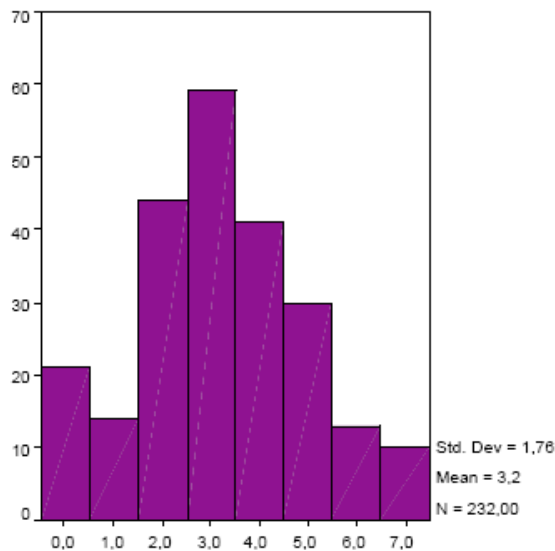
Graphique 35 . Répartition des réponses sur l'inégalité Nord/Sud

pays du nord et les pays du sud. Nous pouvons voir de façon flagrante que la moitié des réponses est concentrée sur l'intervalle 0 (50,6%), il est ainsi, de loin, l'item en remportant le plus. Par ailleurs, comme l'écart type le montre (1,31), les réponses sont concentrées sur les intervalles les plus faibles : 90% des réponses se situent sur les intervalles 0-2.

c . L'item 43

$$(\bar{m} = 3,2)$$

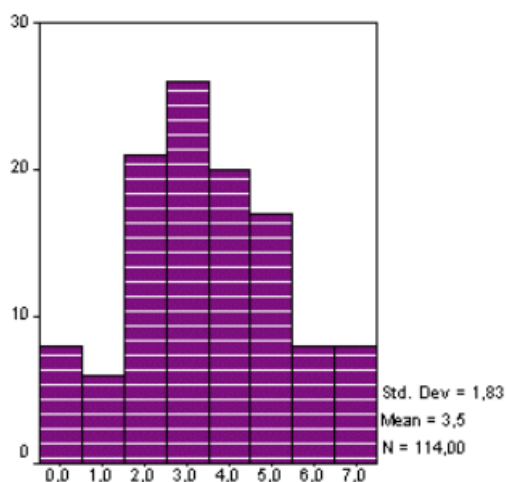
L'item 43 est celui qui présentait la relation entre les hommes et les femmes ; il obtient la moyenne la plus élevée des items ($\bar{m} = 3,2$), indiquant par là qu'elle est la relation jugée la moins déséquilibrée des quatre proposées. Il est aussi l'item remportant le moins de 0 des



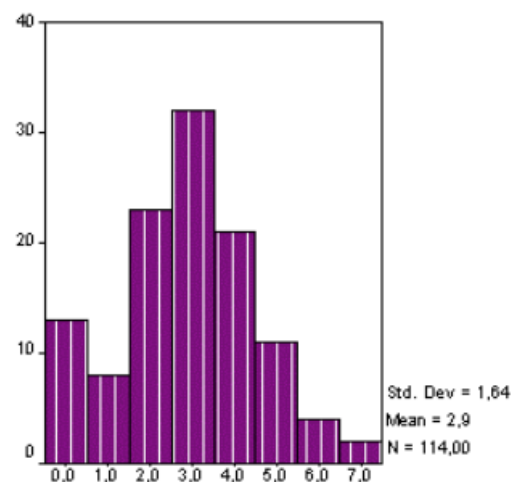
Graphique 36 . Répartition des intervalles de réponse à l'inégalité entre les hommes et les femmes

quatre (8,9%). Nous pouvons voir que la concentration des réponses se fait sur les intervalles médians et non sur les intervalles les plus faibles, 58% des réponses se situent sur les intervalles allant de 3 à 5. Nous pouvons noter que c'est aussi l'item qui obtient le plus de 7 (4,2%), signifiant par là, la parfaite égalité des hommes et des femmes

Cet item est discriminé par le sexe au profit des hommes ($Z = -2,36$; $p < 0,05$). Ce qui veut dire que les hommes jugent cette relation comme significativement plus équilibrée que les femmes.



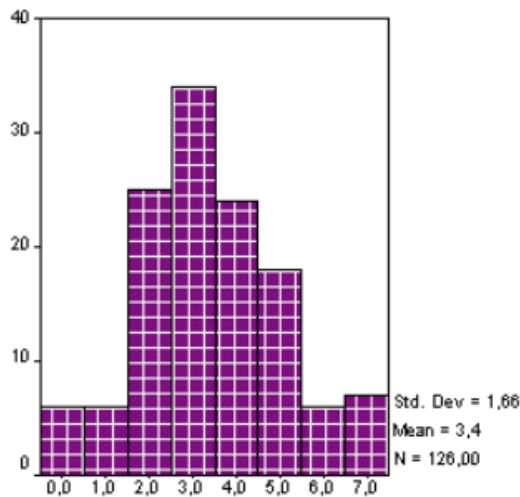
Graphique 37 . Répartition des intervalles de réponse des hommes à l'inégalité homme/femme



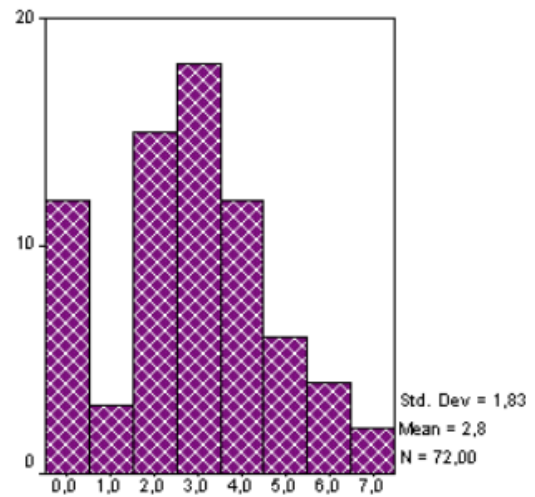
Graphique 38 . Répartition des intervalles de réponse des femmes à l'inégalité homme/femme

Nous pouvons constater qu'une fois de plus les femmes ont un écart type inférieur aux hommes (1,83 vs 2,9). Cette différence ne se fait pas tant sur les intervalles médians, mais sur les deux extrêmes de l'échelle, si les hommes sont autant à répondre par 0 et par 7 (7%), les femmes boudent l'intervalle le plus fort (1,7%) pour utiliser en plus grand nombre le 0 (11,4%). Les femmes jugent donc la relation entre les hommes et les femmes comme plus déséquilibrée que les hommes. Notons que la variable sexe ne joue sur aucun autre item.

Une autre variable est aussi discriminante sur cet item, il s'agit de la filière ($\chi^2(1) = 4,46$; $p < 0,05$). Là encore, la filière n'est discriminante que sur cet item.



Graphique 39 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière technique à l'inégalité homme/femme



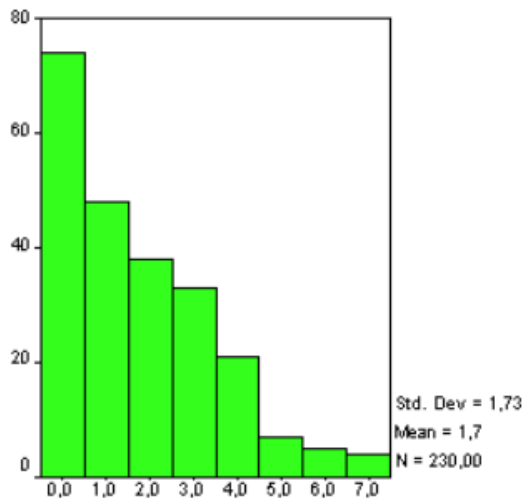
Graphique 40 . Répartition des intervalles de réponse des agents de la filière administrative à l'inégalité homme/femme

Comme sur les items de la question 3, nous pouvons voir l'effet de superposition des réponses données par les femmes et les administratifs puisque les administratifs utilisent le 0 (18%) et très peu l'intervalle 7 (1,6%), et les moyennes sont comparables (\bar{m} administratifs = 2,8 et \bar{m} femmes = 2,9), ainsi qu'entre les techniques et les hommes qui ont eux aussi des moyennes comparables (\bar{m} techniques = 3,4 et \bar{m} hommes = 3,5). Notons enfin que nous n'avons remarqué aucun effet de catégorisation croisée.

d . L'item 44

$$(\bar{m} \approx 1,7)$$

L'item 44 concernait la relation entre les humains et la nature.



Graphique 41. Répartition des intervalles de réponse à l'inégalité Homme/ environnement

Les réponses sont similaires aux deux premiers items, allant en cascade de l'intervalle 0 à l'intervalle 7. 32% des réponses sont uniquement sur l'intervalle 0, et 70% sur les intervalles allant de 0 à 2.

Il est donc flagrant de voir que l'item 43 se distingue des trois autres items, aussi bien par sa moyenne qui est très supérieure à celle des autres, mais aussi par la répartition des réponses.

Cette brève analyse de la question 4 nous permet d'affirmer que les rapports hommes/femmes sont représentés de façon différente par les sujets comparés aux autres relations mises en jeu : tout d'abord parce que cette relation est jugée comme plus égalitaire que les autres, mais aussi et surtout, parce que cette représentation des rapports sociaux de sexe est discriminée. Elle n'est donc pas consensuelle comme peuvent l'être les autres. Elle est discriminée par les variables indépendantes que nous avons déjà mis en exergue précédemment, c'est-à-dire, le sexe et la filière. Cette analyse faite, ces items ont vocation à devenir des variables indépendantes dans la suite de notre analyse.

B . L'influence des réponses à la question 4 sur les réponses à la question 3

Voyons maintenant si les réponses à cette question 4 discriminent le reste des réponses à la question 3, nous analyserons ensuite les corrélations qui existent entre elles.

Commençons par la relation 1⁹⁷, entre les Générations présentes et futures. Les réponses à cet item influencent la réponse aux items 9⁹⁸ ($\chi^2(7) = 14,23$; $p < 0,05$), 17⁹⁹ ($\chi^2(7) = 16,45$; $p < 0,05$) et 29¹⁰⁰ ($\chi^2(7) = 16,66$; $p < 0,05$). C'est la relation qui est la moins discriminante des quatre. Notons qu'elle est discriminante sur l'item 29 qui est un item enfant.

Pour ce qui est de la relation 2 entre les pays du Nord et les pays du Sud, elle est discriminante sur les items 1¹⁰¹ ($\chi^2(6) = 13,79$; $p < 0,05$), 13¹⁰² ($\chi^2(6) = 19,13$; $p < 0,05$), 16¹⁰³ ($\chi^2(6) = 12,7$; $p < 0,05$), 21¹⁰⁴ ($\chi^2(6) = 18,8$; $p < 0,01$), 22¹⁰⁵ ($\chi^2(6) = 15,8$; $p < 0,05$), 28¹⁰⁶ ($\chi^2(6) = 17,26$; $p < 0,01$), 29 ($\chi^2(6) = 17,25$; $p < 0,01$), le groupe environnement ($\chi^2(6) = 14,12$; $p < 0,05$), le groupe enfants ($\chi^2(6) = 13,9$; $p < 0,05$), et les dimensions horizontale ($\chi^2(6) = 21,5$; $p < 0,01$), spécifique/horizontale ($\chi^2(6) = 22,4$; $p < 0,01$), horizontale/globale ($\chi^2(6) = 13,5$; $p < 0,05$), horizontale/spécifique ($\chi^2(6) = 16,9$; $p < 0,05$). Cette discrimination opère donc sur des items

sociaux, et surtout les items abordant directement la relation Nord/Sud (13, 16, 28), ainsi que sur la solidarité horizontale qui est elle aussi centrée sur la relation nord/sud.

- L'item 3, qui concerne la relation entre les hommes et les femmes, est discriminante sur les items 6¹⁰⁷ ($\chi^2(7) = 18,3$; $p < 0,05$), 11¹⁰⁸ ($\chi^2(7) = 14,15$; $p < 0,05$), 12¹⁰⁹ ($\chi^2(7) = 18$; $p < 0,05$), 13¹¹⁰ ($\chi^2(7) = 13$; $p < 0,01$), 14¹¹¹ ($\chi^2(7) = 14,9$; $p < 0,05$), 20¹¹² ($\chi^2(7) = 17,6$; $p < 0,05$), le groupe social ($\chi^2(7) = 19$; $p < 0,05$), le groupe femmes ($\chi^2(7) = 17,78$; $p < 0,05$) et sur les dimensions verticale ($\chi^2(7) = 17,5$; $p < 0,05$), spécifique/verticale ($\chi^2(7) = 20,13$; $p < 0,01$), verticale/spécifique ($\chi^2(7) = 21,9$; $p < 0,01$), horizontale ($\chi^2(7) = 16,16$; $p < 0,05$), globale/horizontale ($\chi^2(7) = 14,64$; $p < 0,05$), spécifique/horizontale ($\chi^2(7) = 18,24$; $p < 0,05$), horizontale/spécifique ($\chi^2(7) = 20,8$; $p < 0,01$) et spécifique ($\chi^2(7) = 23,15$; $p < 0,01$). Là encore, cette relation hommes/femmes est discriminante sur les items sociaux et spécifiquement sur les items femmes (11 et 20). Nous pouvons voir qu'elle l'est aussi sur un bon nombre de dimensions, toutes sauf la dimension globale.
- Enfin, pour ce qui est de l'item 4 qui met en lien la relation entre les Hommes et la nature, elle est discriminante sur les items 3¹¹³ ($\chi^2(7) = 16,9$; $p < 0,05$), 9¹¹⁴ ($\chi^2(7) = 27,17$; $p < 0,01$), 10¹¹⁵ ($\chi^2(7) = 21,63$; $p < 0,01$), le groupe environnement ($\chi^2(7) = 19,4$; $p < 0,01$) et le groupe *socenv* ($\chi^2(7) = 17,65$; $p < 0,05$). Il est donc peu discriminant, mais uniquement sur des items et des groupes environnement.

Voyons maintenant ce qu'il en est des corrélations entre les réponses à ces items et celles de la question 3.

- Pour ce qui est de la première relation entre les générations présentes et futures, elle est en corrélation avec l'item 26¹¹⁶ ($r = -0,13$; $n = 231$; $p < 0,05$). Au plus les répondant.e.s considèrent la relation générations présentes/générations futures inégale, au plus ils donnent des intervalles forts au fait d'économiser le sel et l'eau sur la voie publique.

Nous ajoutons à cette première analyse qui porte sur l'ensemble de l'échantillon, une seconde qui porte sur les réponses des hommes et des femmes. La réponse des hommes à cet item n'est en corrélation avec aucun item de la question 3, contrairement aux femmes dont les réponses sont en corrélation avec les items 18¹¹⁷ ($r = -0,186$; $n = 113$; $p < 0,05$), 22¹¹⁸ ($r = -0,19$; $n = 114$; $p < 0,05$), 24¹¹⁹ ($r = -0,232$; $n = 114$; $p < 0,05$), 30¹²⁰ ($r = -0,3$; $n = 114$; $p < 0,05$) et les groupes environnement ($r = -0,205$; $n = 114$; $p < 0,05$), enfants, *socenv* ($r = -0,216$; $n = 114$; $p < 0,05$) et « distracteurs » ($r = -0,212$; $n = 114$; $p < 0,05$). Les réponses à cet item portant sur la relation entre générations présentes et futures est pertinente pour les femmes et pas pour les hommes. Les réponses de ces premières sont en corrélation avec le groupe enfants, mais pas les items enfants, en plus, elles sont globalement en corrélation avec les différents volets du développement durable. Plus cette relation entre générations est perçue comme déséquilibrée par les femmes, plus

¹¹⁷ 18 : Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion

¹¹⁸ 22 : Affirmer notre solidarité vis-à-vis des plus défavorisés

¹¹⁹ 24 : Aider les plus pauvres à moins polluer

¹²⁰ 30 : Organiser le tourisme doux sur les territoires

les réponses aux groupes environnement, enfants, *socenv*, sont élevées, idem pour le groupe « distracteurs ».

- Les réponses à l'item 2 de la question 4 qui porte sur la relation entre le Nord et le Sud sont en corrélation avec plusieurs items, les items 13¹²¹ ($r = -0,14$; $n = 231$; $p < 0,05$), 22¹²² ($r = -0,14$; $n = 233$; $p < 0,05$), 28¹²³ ($r = -0,13$; $n = 230$; $p < 0,05$), et les dimensions horizontale ($r = -0,18$; $n = 233$; $p < 0,01$), globale/horizontale ($r = -0,15$; $n = 233$; $p < 0,05$), spécifique/horizontale ($r = -0,16$; $n = 233$; $p < 0,05$) , horizontale/globale ($r = -0,16$; $n = 233$; $p < 0,05$), horizontale/spécifique ($r = -0,13$; $n = 233$; $p < 0,05$), et globale ($r = -0,15$; $n = 231$; $p < 0,05$). Elle est donc en corrélation avec trois items qui portent directement sur la relation nord/sud, plus les répondant.e.s jugent la relation nord/sud inégale, plus leurs réponses aux items 13 et 22 mais aussi 28, sont fortes. Ainsi le développement durable est à la fois considéré comme une solution et un obstacle pour le développement des pays du Sud. Les dimensions horizontale et globale sont aussi en corrélation avec les réponses à cette question, ainsi que la dimension horizontale/spécifique, dimensions qui concernent les pays et habitant.e.s du Sud.

Ces corrélations s'effacent quand nous regardons les réponses des hommes et des femmes, les réponses des hommes sont en corrélation avec l'item 4¹²⁴ ($r = 0,18$; $n = 115$; $p < 0,05$) et le groupe *socenv* ($r = 0,19$; $n = 115$; $p < 0,05$), et les réponses des femmes avec les dimensions horizontale ($r = -0,212$; $n = 114$; $p < 0,05$), horizontale/globale ($r = -0,191$; $n = 114$; $p < 0,05$) et globale ($r = -0,2$; $n = 114$; $p < 0,05$). Les réponses des hommes sont étonnantes puisqu'elles ne sont pas en corrélation avec des items traitant de la relation Sud/Nord, alors que les réponses des femmes le sont.

- Pour ce qui est de la relation entre les hommes et les femmes, elle est, elle aussi, fortement corrélée à certains items de la question 3. Elle est corrélée aux items 6¹²⁵ ($r = -0,2$; $n = 228$; $p < 0,01$), 11¹²⁶ ($r = -0,17$; $n = 232$; $p < 0,01$), 20¹²⁷ ($r = -0,185$; $n = 231$; $p < 0,01$), 28¹²⁸ ($r = 0,132$; $n = 230$; $p < 0,01$), au groupe femmes ($r = -0,196$; $n = 232$; $p < 0,01$), et aux dimensions spécifique/verticale ($r = -0,15$; $n = 232$; $p < 0,05$), verticale/spécifique ($r = -0,17$; $n = 232$; $p < 0,01$), et horizontale/spécifique ($r = -0,16$; $n = 232$; $p < 0,05$). Cette corrélation s'effectue donc sur des items femmes et sur le groupe femmes : moins la relation hommes/femmes est considérée comme égalitaire, plus les réponses sont fortes sur ces items, ainsi que sur l'item traitant du handicap. Notons que pour l'item 28, item « distracteur », c'est le contraire, plus la relation hommes/femmes est jugée inégale, moins les réponses à cet item sont élevées. Logiquement, la dimension spécifique est fortement corrélée aussi aux réponses de cet item.

Si nous regardons en détail les réponses des hommes et des femmes, nous pouvons voir que les réponses des hommes sont corrélées à un bon nombre d'items, les items 4¹²⁹ ($r = -0,2$; $n = 115$; $p < 0,05$), 11¹³⁰ ($r = -0,23$; $n = 114$; $p < 0,05$), 20¹³¹ ($r = -0,28$; $n = 113$; $p <$

¹²⁴ 4 : Aller à l'encontre du progrès

¹²⁹ 4 : Aller à l'encontre du progrès

¹³⁰ 11 : Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique

¹³¹ 20 : Promouvoir l'égalité homme/femme en France et dans le monde

0,01), 21¹³² ($r = -0,2$; $n = 113$; $p < 0,05$), le groupe femmes ($r = -0,28$; $n = 114$; $p < 0,01$), les dimensions verticale/spécifique ($r = -0,225$; $n = 114$; $p < 0,05$), globale/horizontale ($r = -0,114$; $n = 113$; $p < 0,05$), et horizontale/spécifique ($r = -0,217$; $n = 114$; $p < 0,05$). Tandis que les réponses des femmes ne sont en corrélation qu'avec deux items, les items 8¹³³ ($r = -0,273$; $n = 113$; $p < 0,01$) et 12¹³⁴ ($r = -0,2$; $n = 112$; $p < 0,05$), qui n'ont rien à voir avec des items femmes ou même sociaux, ce sont des items « distracteurs ». Ainsi, plus les hommes considèrent la relation hommes/femmes comme inégales, plus ils vont donner des réponses élevées aux items et groupe femmes, ce n'est pas le cas des femmes qui dissocient le constat des mesures à prendre.

Enfin, la relation Hommes/Nature est corrélée à l'item 10¹³⁵ ($r = -0,2$; $n = 228$; $p < 0,01$). Plus cette relation est jugée inégale, plus les réponses à la préservation de la biodiversité vont être fortes.

Les réponses des femmes sont en corrélation avec cet item 10 ($r = -0,223$; $n = 114$; $p < 0,05$), sans que ce soit le cas des hommes.

Les corrélations sont pertinentes pour les items 2 et 3 de la question 4. Elles sont attendues dans la mesure où les diverses relations Sud/Nord, hommes/femmes, Hommes/Nature sont en corrélation avec des items eux-mêmes Nord/Sud, femmes, ou environnement. Nous émettons juste une réserve pour la première relation générations présentes/générations futures qui, loin d'être en corrélation avec des items enfants, est en corrélation pour l'ensemble de l'échantillon, avec un item environnement, et pour les femmes avec l'ensemble des volets du développement durable.

Les corrélations entre l'item 1 de la question 4 et les items de la question 3 est pertinente pour les femmes, nous faisons l'hypothèse que ce déséquilibre entre les générations futures et présentes est plus lié à leurs représentations du développement durable. Par contre, la corrélation entre les inégalités hommes/femmes et les items de la question 3 est plus pertinente pour les hommes que pour les femmes. Quant à la corrélation entre le déséquilibre Homme/nature et l'item 10 concernant la biodiversité, il est caractéristique des femmes seulement.

Nous ajouterons enfin que les réponses en tenant compte des filières puis des catégorisations croisées, homme/technique, ect, ne sont en corrélation que dans un nombre minime d'items.

Ainsi, si la différence entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les techniques et les administratifs, est peu pertinente pour analyser les réponses aux 4 items de la question 4, puisqu'elle ne l'est que pour la relation hommes/femmes, cette différence est significative pour analyser l'influence des réponses à la question 4 sur les réponses à la question 3 du questionnaire. Ainsi, si les hommes ont des réponses plus faibles que les femmes aux items femmes de la question 3, celles-ci sont en corrélation avec l'inégalité/égalité qu'ils attribuent à la relation hommes/femmes, ce qui n'est pas le cas des femmes. Ces dernières vont plutôt avoir des réponses aux items enfants corrélées à la relation d'inégalité/égalité entre les générations présentes et futures.

III . L'analyse des réponses aux questions 5 et 7

¹³² 21 : Adopter un plan de déplacement d'entreprise

¹³³ 8 : Adopter une politique de décroissance

¹³⁴ 12 : Dépenser beaucoup d'argent à perte

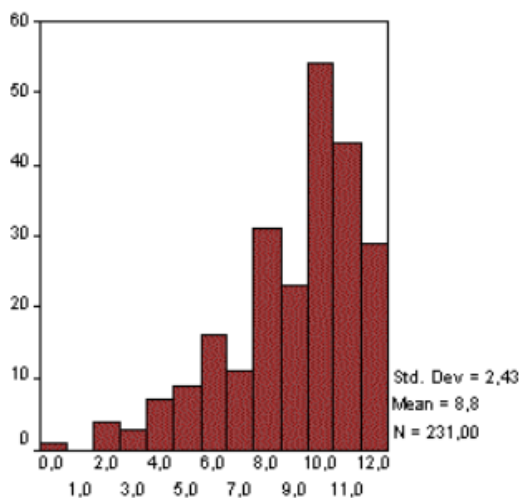
Là encore, ces deux questions ont vocation certes, à être des variables dépendantes au même titre que les items, mais aussi à être des variables indépendantes. Nous analyserons donc la réponse à ces deux questions sous ces deux angles.

A . Les réponses aux questions 5 et 7

La question 5 consistait à demander aux répondant.e.s d'évaluer, à l'aide d'une ligne continue, à quel point ils pensaient faire partie d'un groupe privilégié ou non.

a . La question 5

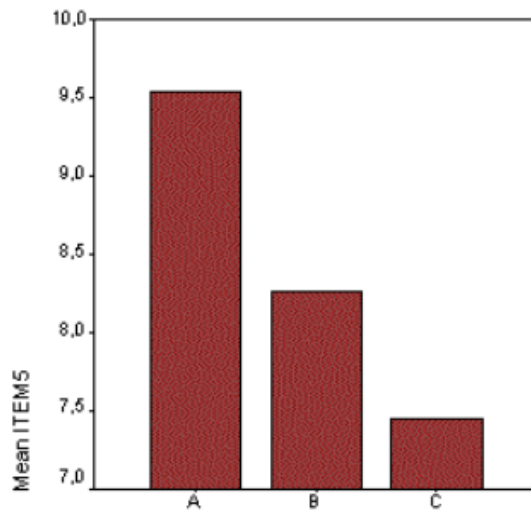
$$(\bar{m} = 8,8)$$



Comme le montre ce graphique basé sur l'ensemble des réponses de notre échantillon, la moyenne est élevée ($\bar{m} = 8,8$), ainsi que l'écart type ($sd = 2,43$). Notons qu'un répondant utilise le 0, et que 55% des sujets répondent au-delà de l'intervalle de 9,5.

Graphique 42 . Répartition des intervalles de réponse à la question sur l'appartenance à un groupe privilégié

Pour ce qui est des variables discriminantes, le statut l'est ($Z = -2,63$; $p < 0,01$) au profit des contractuel.le.s... Les contractuel.le.s pensent donc appartenir à un groupe plus privilégié que les statutaires de la fonction publique. La catégorie est aussi significative ($\chi^2(2) = 20,98$; $p < 0,01$).



Comme le montre le graphique, le sentiment d'appartenir à un groupe privilégié baisse avec la qualification de la catégorie. Si le sexe n'est pas discriminant, la filière l'est ($\chi^2 (1) = 7,5 ; p < 0,01$) au profit de la filière technique.

Graphique 43 . Moyenne des réponses à l'appartenance à un groupe privilégié selon la catégorie

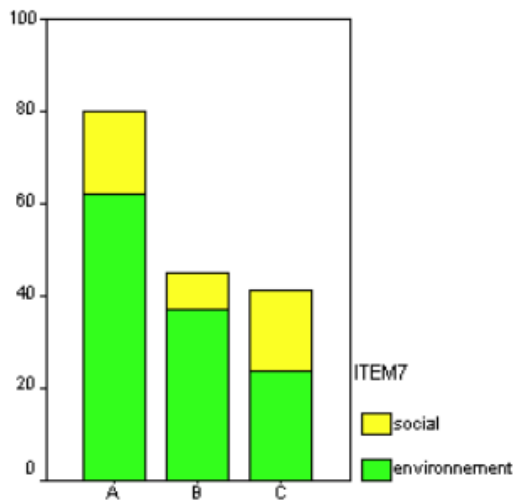
Pour résumer, les contractuel.le.s, les techniques et les catégories A se sentent appartenir à un groupe plus privilégié que les statutaires, les administratif.e.s et les catégories C. Notons que le sexe n'étant pas discriminant, ni les femmes, ni les hommes, n'ont semblé répondre à cette question en se positionnant comme tels... Ou du moins ont-ils considéré qu'appartenir au groupe hommes ou au groupe femmes était appartenir à un groupe privilégié ou pas. Nous pouvons tout de même nous étonner que les contractuel.le.s se sentent appartenir à un groupe plus privilégié que les statutaires étant donné que leur statut les rend fragiles au sein de la collectivité. Mais notons que ces contractuel.le.s comptent un pourcentage élevé de catégories A, 25%, alors que dans les deux autres catégories ce pourcentage est ramené à moins de 10%. Les contractuel.le.s sont donc en grosse majorité des catégories A, à 66%.

b . La question 7

La question 7 avait comme objectif de mettre en situation les sujets, ils avaient à choisir entre la fermeture d'une usine polluante pour protéger l'environnement, ou laisser ouverte cette usine pour maintenir le pôle d'emplois.

18,6% des sujets ont choisi de maintenir les emplois plutôt que de protéger l'environnement, la différence entre les deux réponses est significative ($\chi^2 (1) = 53,97 ; p < 0,01$, test binomial ; $p < 0,01$).

Si nous regardons par ailleurs quelles variables sont discriminantes sur cet item, le statut encore une fois l'est, ($Z = -2,4 ; p < 0,05$). En effet, 90% des contractuel.le.s choisissent de protéger l'environnement, alors que 73% choisissent de le faire chez les fonctionnaires. La relative précarité dans laquelle est le.la contractuel.le de la fonction publique ne le pousse pas particulièrement à avoir un positionnement pro-social, ils ont au contraire un positionnement pro-environnement.



Graphique 44 . Réponse au dilemme social/ environnement selon la catégorie

Par ailleurs, la catégorie est aussi discriminante ($\chi^2 (2) = 7,16 ; p < 0,05$). 78% des catégories A, 82% des catégories B et 58,5% des catégories C choisissent de protéger l'environnement. Ce pourcentage baisse donc fortement chez les catégories C. Contrairement à l'item précédent, la filière n'est pas discriminante.

Pour résumer, la protection de l'environnement est préférée au maintien de l'emploi, exception faite des catégories C. D'ailleurs un test binomial pratiqué uniquement sur cette catégorie n'est pas significatif, contrairement aux deux autres catégories où il est significatif à $p < 0,01$. Pour ce qui est du statut, les contractuel.le.s sont significativement plus favorables à l'environnement, mais dans leur cas comme dans celui des fonctionnaires, il y a une différence significative entre les deux réponses au profit de l'environnement à $p < 0,01$. Mais comme nous le disions, le statut et la catégorie se recoupent, nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit plus d'un effet de catégorie que de statut.

B . L'influence des réponses aux questions 5 et 7 sur les réponses à la question 3 et 4

Nous allons voir maintenant si ces variables, faites variables indépendantes, sont discriminantes ou corrélées aux dimensions, items et groupes d'items proposés dans la question 3.

a . La question 5

Pour ce qui est de la façon dont les répondant.e.s se situent sur la ligne continue, elle est discriminante sur l'item 4¹³⁶ seulement ($\chi^2 (11) = 23,7 ; p < 0,05$).

Par contre, si l'on regarde les corrélations qui existent entre les réponses à la question 3 et les réponses à cette question 5, nous pouvons constater qu'elles sont corrélées à plusieurs reprises : sur l'item 11 qui porte sur les crèches et la participation à la vie sociale des femmes ($r = -0,41 ; n = 230 ; p < 0,05$), l'item 23 sur la participation citoyenne ($r = -0,45 ; n = 228 ; p < 0,05$), l'item 25 qui est un item « distracteur » faisant le lien entre la proximité des femmes avec la nature et le fait de mieux les écouter ($r = -0,22 ; n = 224 ; p < 0,01$), mais aussi au groupe femmes ($r = -0,15 ; n = 230 ; p < 0,05$).

Il y a donc une corrélation entre les réponses à la question 5 et la participation des citoyens en général à la vie sociale mais aussi à la participation des femmes à celle-

¹³⁶ 4 : Aller à l'encontre du progrès

ci. Dans tous ces cas, moins les répondant.e.s se considèrent comme appartenant à un groupe privilégié, plus ils vont donner des réponses fortes à ces items. Si le sexe n'est pas discriminant sur les réponses à cette question 5 comme variable dépendante, nous pouvons voir ici que les réponses à cette question sont tout de même corrélées au groupe femmes : à deux items femmes dont un « distracteur ». Le fait que cette corrélation soit significative avec les items femmes, et plus largement des items préconisant une meilleure participation des femmes et des citoyens à la vie sociale et politique, montre peut-être que les personnes se sentant appartenir à un groupe non privilégié sont demandeuses d'une gouvernance participative. Notons que cette corrélation, si elle n'est pas significative sur la réponse 3 de la question 4 portant sur les inégalités entre les hommes et les femmes, elle l'est sur la réponse 2 à la question 4 portant sur l'inégalité nord/sud ($r = -0,25$; $n = 227$; $p < 0,01$). Là encore, plus je me sens appartenir à un groupe non privilégié plus je pense la relation entre les pays du Nord et du Sud inégale.

- Ajoutons à cela que si nous calculons cette corrélation à partir des hommes d'une part et des femmes d'autre part, ne subsiste que la corrélation avec l'item 25 pour les femmes ($r = -0,2$; $n = 109$; $p < 0,05$) et pour les hommes ($r = -0,26$; $n = 107$; $p < 0,01$), celle-ci parmi d'autres. Ainsi, le sentiment d'appartenir à un groupe non privilégié se traduit, pour les hommes et pour les femmes, par une vision naturaliste de la place des femmes dans la société. Par ailleurs, plus les hommes se considèrent comme appartenant à un groupe non privilégié, plus ils vont répondre avec des intervalles forts sur l'item 14¹³⁷ ($r = -0,9$; $n = 110$; $p < 0,05$) et sur le groupe femmes ($r = -0,19$; $n = 114$; $p < 0,05$), mais c'est le contraire pour l'item 18¹³⁸ ($r = 0,25$; $n = 114$; $p < 0,01$).

Si par curiosité nous regardons ce qu'il en est des filières administratives et techniques, nous pouvons voir que la lecture des résultats sous cet angle introduit des corrélations aux dimensions de solidarité et d'égalité.

- Pour ce qui est de la filière administrative, la corrélation est significative sur les items 6¹³⁹ ($r = 0,33$; $n = 68$; $p < 0,01$), 16¹⁴⁰ ($r = 0,32$; $n = 67$; $p < 0,01$), et 29¹⁴¹ ($r = 0,26$; $n = 69$; $p < 0,01$). Plus le répondant pense appartenir à un groupe privilégié plus les intervalles sont forts. Ces trois items sont des items appartenant à la dimension sociale du développement durable, dont le groupe enfants. Les réponses à la question 5 des administratifs sont les seules des quatre groupes, hommes, femmes, technique et donc administratifs, à ne pas être corrélées à l'item 25 sur le lien entre les femmes et la nature. La corrélation est aussi significative sur plusieurs dimensions et dimensions croisées, toutes en lien avec l'axe de l'égalité spécifique : la dimension spécifique ($r = 0,34$; $n = 69$; $p < 0,01$), la dimension spécifique/verticale ($r = 0,32$; $n = 69$; $p < 0,01$), verticale/spécifique ($r = 0,26$; $n = 69$; $p < 0,05$), et horizontale/spécifique ($r = 0,26$; $n = 69$; $p < 0,05$). Quant au répondant de la filière administrative, plus il se sent appartenir à un groupe privilégié, plus ses réponses seront fortes sur les dimensions de solidarité spécifiques (handicap, gens du voyage, populations défavorisées etc.).
- Pour ce qui est de la filière technique, la corrélation est significative sur les items 4¹⁴² ($r = -0,21$; $n = 128$; $p < 0,05$), 13¹⁴³ ($r = 0,20$; $n = 127$; $p < 0,05$), 18¹⁴⁴ ($r = 0,20$; $n = 127$; $p < 0,05$) et 25¹⁴⁵ ($r = -0,25$; $n = 121$; $p < 0,01$). La corrélation s'effectue encore une fois sur des items sociaux ou entre autres sociaux, mais aussi sur un item « distracteur », l'item 4¹⁴⁶. Plus le répondant, quand il est technicien, se sent

appartenir à un groupe privilégié, plus sa réponse à l'item 4 est forte, et moins, pense-t-il que le développement durable est aller à l'encontre du progrès. Par contre, plus le technique se sent appartenir à un groupe privilégié, plus il est en faveur des jardins bio et du commerce équitable avec les pays du Sud. Il y aussi une corrélation entre la réponse 5 et la dimension spécifique/horizontale ($r = 0,20$; $n = 128$; $p < 0,05$).

Notons que pour les hommes ($r = -0,3$; $n = 113$; $p < 0,01$), les femmes ($r = -0,2$; $n = 110$; $p < 0,05$), les techniques ($r = -0,23$; $n = 126$; $p < 0,01$) et les administratifs ($r = -0,4$; $n = 68$; $p < 0,01$), la corrélation entre leurs réponses à la question 5 et la réponse 2 de la question 4 qui portait sur le déséquilibre nord/sud est significative. Plus les répondants se sentent appartenir à un groupe non privilégié, moins la relation Nord/Sud est perçue comme équilibrée.

Pour résumer, nous pouvons retenir plusieurs choses :

- Plus les répondants, hommes ou femmes ou techniques, se sentent appartenir à un groupe non privilégié, plus leurs réponses sont hautes à l'item 25 préconisant de mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature. Pour les femmes il s'agit de la seule corrélation.
- Plus les répondants, hommes, administratifs et techniques se sentent appartenir à un groupe non privilégié, plus ils jugent la relation nord/sud déséquilibrée.
- Seulement l'appartenance à une filière détermine une corrélation avec la dimension d'égalité, et surtout la filière administrative pour l'égalité spécifique.
- Ce sont les items sociaux qui sont principalement corrélés au jugement que les répondant.e.s portent de leur appartenance à un groupe privilégié ou non. Notons que l'item 18, à la fois social et environnement, est en corrélation avec le sentiment d'appartenir à un groupe privilégié si le répondant est un homme ou un technicien.

Regardons ce qu'il en est de la corrélation des réponses à cette question 5 aux items de la question 3 pour les catégorisations croisées suivantes : femme/technique, homme/technique, femme/administrative, homme/administrative.

- Il est intéressant de voir que pour les femmes techniciennes, leurs réponses à la question 5 n'est en corrélation avec aucun item. Leur sentiment d'appartenir à un groupe plus ou moins privilégié n'est en lien avec aucune de leurs autres réponses.
- Nous pouvons constater la même chose pour les hommes administratifs, bien que ce soit dans une moindre mesure. En effet, leurs réponses à la question 5 est, elle, corrélée aux items 19¹⁴⁷ ($r = 0,5$; $n = 16$; $p < 0,05$) et 21¹⁴⁸ ($r = 0,64$; $n = 16$; $p < 0,01$), ainsi qu'au groupe enfants ($r = 0,5$; $n = 16$; $p < 0,05$). Elles sont donc fortement corrélées à l'aspect « enfants » du développement durable, avec un accent sur l'item précisant « mes » enfants. Plus le répondant pense faire partie d'un groupe privilégié plus il pense que le développement durable est permettre à « mes » enfants d'avoir une vie saine, mais aussi adopter un plan de déplacement d'entreprise.

Les hommes techniciens ou les femmes administratives ont des corrélations qui correspondent aux corrélations des groupes dont ils sont issus.

- La réponse à la question 5 des hommes techniciens est en corrélation avec les items 4¹⁴⁹ ($r = -0,28$; $n = 85$; $p < 0,05$), 14¹⁵⁰ ($r = 0,228$; $n = 84$; $p < 0,05$), 18¹⁵¹ ($r = 0,52$; $n = 85$; $p < 0,05$) et 25¹⁵² ($r = -0,23$; $n = 80$, $p < 0,05$). Elle est aussi en corrélation avec les réponses 1¹⁵³ ($r = -0,224$; $n = 84$; $p < 0,05$) et 2¹⁵⁴ ($r = -0,42$; $n = 84$; $p < 0,01$) de la question 4. Plus les hommes techniciens pensent appartenir à un groupe

privilegié, plus ils sont pour la valorisation des déchets fermentescibles et la culture de produits biologiques par des personnes en réinsertion. Par contre, moins ils se sentent faire partie d'un groupe privilégié, plus ils pensent que le développement durable est aller à l'encontre du progrès, et pensent qu'il vaut mieux écouter les femmes plus proches de la nature, plus ils considèrent que les relations entre les Générations futures et présentes, ainsi qu'entre les Pays du Sud et du Nord, sont équilibrées.

Pour ce qui est des femmes administratives, leur réponse à la question 5 est en corrélation avec les items 6¹⁵⁵ ($r = 0,353$; $n = 52$; $p < 0,05$), 16¹⁵⁶ ($r = 0,374$; $n = 51$; $p < 0,01$), 28¹⁵⁷ ($r = -0,3$; $n = 50$; $p < 0,05$), le groupe social ($r = 0,3$; $n = 52$; $p < 0,05$), ainsi qu'avec les dimensions horizontale ($r = 0,29$; $n = 52$; $p < 0,05$), spécifique, horizontale/spécifique ($r = 0,36$; $n = 52$; $p < 0,01$), spécifique/horizontale ($r = 0,3$; $n = 52$; $p < 0,05$) et spécifique/verticale ($r = 0,35$; $n = 0,31$; $n = 52$; $p < 0,05$), et pour finir, la réponse 2¹⁵⁸ ($r = -0,375$; $n = 51$; $p < 0,01$) de la question 4. Plus les femmes administratives se sentent appartenir à un groupe privilégié, plus elles vont répondre par des intervalles forts à la prise en compte du handicap dans les politiques publiques, à coopérer de façon décentralisée, ainsi qu'à la moyenne des items sociaux, et aux dimensions de solidarité principalement horizontale (être solidaire des pays du Sud) et spécifique (être en faveur de mesures favorisant l'égalité de groupes spécifiques). Quand elles se sentent appartenir à un groupe non privilégié, elles pensent que le développement durable empêche les pays du Sud de se développer, et que le rapport entre les pays du Sud et pays du Nord est inégal.

Cette analyse des corrélations entre les réponses à la question 5, qui permet aux répondants de se positionner socialement, comme appartenant à un groupe privilégié ou non, et les réponses émises par ailleurs, sur les questions 3 et 4, nous permet d'en savoir plus sur l'influence du positionnement des sujets sur leur représentation du développement durable.

Ce qui nous frappe tout d'abord est la corrélation entre le positionnement des sujets comme appartenant à un groupe non privilégié et les réponses fortes de l'item 25, ainsi que sur la réponse 2 de la question 4. Plus les répondants se considèrent comme non privilégiés, plus les femmes sont naturalisées et plus la relation Nord/Sud est perçue comme inégale (hormis pour les femmes techniciennes et les hommes administratifs).

Par ailleurs, le positionnement des femmes et des hommes comme appartenant à un groupe privilégié ou non, est en corrélation, pour les premières, avec seulement sur l'item 25, pour les seconds avec les items environnement (14, 18, 25). C'est moins le positionnement des hommes et des femmes, que des techniques et des administratifs qui semble déterminant ici, puisque le positionnement des premiers va être en corrélation avec des items aussi bien sociaux qu'environnements (4, 13, 18, 25), et le positionnement des seconds en corrélation avec des items sociaux et enfants (6, 16, 29). D'ailleurs, le positionnement des hommes administratifs est en corrélation avec les items enfants (19, groupe enfants), mais aussi une mesure environnementale, l'item 21 sur le Plan de Déplacement d'Entreprise. Le positionnement des femmes administratives est en corrélation avec des items sociaux (6, 16, 28), mais surtout avec les dimensions de solidarité horizontale et d'égalité spécifique, confirmant par là un parti pris dans le volet social. Cela rejoint en parti la corrélation entre le positionnement des administratifs et la dimension spécifique.

Pour résumer, nous pouvons dire que cette analyse montre que le positionnement des femmes et des hommes comme appartenant à un groupe plus ou moins privilégié, ne

semble être significative que pour les hommes. Le positionnement des femmes, et surtout des femmes techniques est quasiment nul. Par contre, si nous regardons le positionnement des sujets par filière, il devient significatif, celui des administratifs, ainsi que des hommes et des femmes administratifs vont être en corrélation avec des items sociaux et enfants, celui des techniques ainsi que celui des hommes techniques est en corrélation avec des items environnement. Cela confirme le parti pris social des administratifs, hommes ou femmes, et le parti pris environnement des hommes et surtout des hommes techniques.

b . La question 7

Regardons maintenant ce qu'il en est de la question 7, nous allons voir si le fait de choisir entre protéger l'environnement et sauvegarder les emplois est un choix qui a influencé la réponse aux différents items de la question 3.

Le fait de répondre à cette question par l'une ou l'autre des résolutions du dilemme proposé dans le scénario, influence les réponses aux items 8¹⁵⁹ ($Z = -2,89$; $p < 0,01$) au profit des personnes ayant répondu par la protection de l'environnement, et 22¹⁶⁰ ($Z = -1,99$; $p < 0,05$) au profit des personnes ayant répondu par le maintien des emplois. Ainsi les personnes associant le développement durable à la décroissance vont favoriser la protection de l'environnement au maintien des emplois, partisans de la décroissance qui sont par ailleurs souvent accusés justement de faire prévaloir la nature sur le bien être de l'Homme. Tandis que les personnes considérant le développement durable comme un soutien aux populations défavorisées trancheront pour le maintien de l'emploi.

Même si les réponses à la question 7 sont peu discriminantes, nous pouvons tout de même voir qu'elles ont mis à jour deux interprétations concurrentes du développement durable, l'une écocentrique et l'autre anthropocentrique.

Rappelons que les réponses à la question 7 étaient surtout discriminées par la catégorie, or pour les réponses à la question 3 nous avons vu que c'était plutôt le sexe et la filière qui étaient discriminants. Cette disjonction entre les représentations sociales du développement durable qui se dégagent de la question 3 et le « parti pris » des répondant.e.s à la question 7 est intéressante. Tout d'abord, l'absence de lien entre les représentations sociales du développement durable et le choix de la question 7, montre que les potentiels choix ne sont pas en lien avec les représentations sociales, mais aussi que, si les représentations sociales mettent à jour une dissymétrie homme/femme ou de filière, le choix entre l'emploi et l'environnement met très clairement à jour une dissymétrie entre les catégories et donc potentiellement, entre classes sociales au sens plus classique du terme : les cadres d'un côté, les employé.e.s de l'autre. Le positionnement en tant qu'homme ou en tant que femme n'est pas significatif dans les réponses à la question 7 alors qu'il est discriminant sur les réponses à la question 3, par contre ces dernières ne sont en rien influencées par les catégories, et donc, par les classes sociales alors qu'elles sont discriminantes sur le choix du dilemme.

Après avoir procédé à cette première analyse des interactions des variables entre elles, nous allons maintenant adopter une perspective plus globalisante.

¹⁵⁹ 8 : Adopter une politique de décroissance

¹⁶⁰ 22 : Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées

Chapitre 10 . L'étude des représentations sociales du développement durable

Pour répondre à cette question nous pouvons utiliser deux méthodes, certes distinctes, mais complémentaires. L'une dite du noyau central qui est utilisée par l'école d'Aix. Elle se concentre surtout sur l'objectivation des représentations sociales, cela nous permettra de voir ce qui est constitutif du noyau central des représentations sociales du développement durable sur notre lieu d'enquête, et donc, par exclusion, ce qui n'en fait pas partie. Cette méthode nous permettra de confirmer en partie nos premières analyses quant à la hiérarchisation de ce qui est constitutif du développement durable ou non, mais aussi d'une autre technique qui apporte un nouveau regard sur nos données.

La seconde technique est celle des principes organisateurs, elle s'attache surtout à l'analyse de l'ancrage des représentations sociales. Nous pourrons, par son utilisation, voir en quoi les représentations sociales sont génératrices de prise de position.

Ces deux techniques sont opérationnelles toutes deux, nous les avons donc utilisées de façon concomitante. Elles s'appuient toutes les deux sur une armature théorique différente que nous avons développée dans notre première partie.

Dans les deux cas, l'analyse se base sur les réponses à la question 3 « Le développement durable, c'est quoi ? ».

I . Le noyau central

L'approche cognitive du noyau central est issue l'école d'Aix et notamment à Abric et Flament qui sont les interprètes des représentations sociales, non seulement comme structure cognitive, mais donc aussi, de la schématisation des représentations sociales sous la forme d'un noyau entouré d'un périphérique. Le centre, le noyau, est ce qui est essentiel à la représentation, il est ce sans quoi l'objet de la représentation n'est plus, et le périphérique est ce qui gravite autour du noyau, elle définit l'objet mais de façon subsidiaire.

L'identification du noyau central se fait par le χ^2 d'ajustement de chaque item de la question 3, en se basant sur les résultats qui se concentrent sur le 7 de notre échelle. Si le χ^2 obtenu est supérieur à 3,85, il est considéré comme significatif. Cela dit, comme il s'agit d'ajuster, nous avons éliminé des noyaux centraux des χ^2 supérieurs à 3,85 en fonction des seuils existant entre les χ^2 des différents items.

A . Le noyau central des catégorisations simples

a . Le noyau central de l'ensemble de l'échantillon

Pour commencer, nous avons effectué ce calcul sur l'ensemble de l'échantillon. Nous avons regroupé nos résultats dans un tableau :

Tableau 5 . Calcul du χ^2 d'ajustement sur l'ensemble de l'échantillon

	ordre	N° item	Libellé	X ²
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	38,7
	2	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	25,6
	3	1	Favoriser les énergies renouvelables	16,4
	4	10	Préserver la biodiversité	14,3
Périphérie	5	5	Lutter contre le réchauffement climatique	5,95
	6	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-1,67
	7	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-2,9
	8	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-4,3
	9	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-4,5
	10	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-4,5
	11	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-6,4
	12	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-9,3
	13	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-9,85
	14	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-14,8
	15	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-16,35
	16	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-16,7
	17	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-17,3
	18	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-22,2
	19	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-25,5
	20	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-38
	21	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-49
	22	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-51,5
	23	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-56,6
	24	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-63,2
	25	16	Coopérer de façon décentralisée	-63,5
	26	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-69,8
	27	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-100,6
	28	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	-103,4
	29	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-106
	30	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-106,7

Nous avons aussi effectué cette analyse sur les items "distracteurs", écrits en italique, afin de voir comment ils se situent par rapport aux dimensions des représentations sociales du développement durable. Nous pouvons voir que ces derniers sont très largement situés en périphérie, ce qui signifie bien qu'ils ne sont pas constitutifs de celles-ci.

L'autre remarque que nous pouvons formuler est que le noyau central est composé des items enfants et d'items environnement de portée générale. Les items sociaux et

les items environnement concrets sont situés en périphérie. Pour mieux visualiser ces représentations, nous avons fait ce schéma :

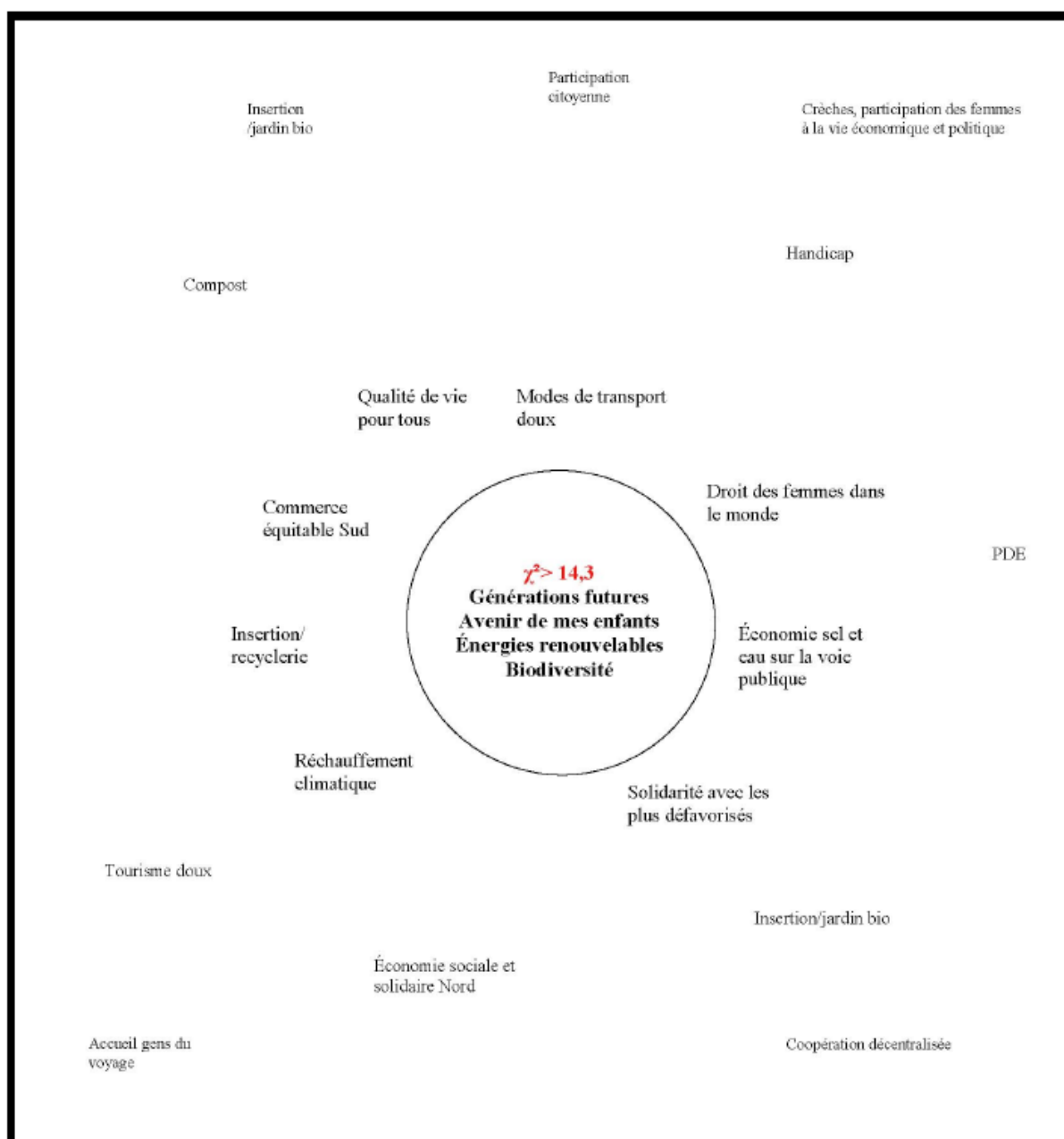


Schéma 1 . Noyau central des représentations sociales du développement durable de l'ensemble de l'échantillon

Le noyau central des représentations sociales du développement durable est composé du souci des générations futures et de l'avenir de mes enfants, ainsi que de deux items environnement qui portent sur les énergies renouvelables et la protection de la biodiversité. Cette représentation reprend effectivement en partie la définition du développement durable du rapport Brundtland concernant la solidarité envers les descendants, et la réduction de celui-ci à la sphère environnement.

A noter que, mis à part les items enfants, l'item social qui arrive en premier est l'item 2 disant que le développement durable doit permettre la qualité de vie pour tous, et en second un item femme. Il s'agit certes de l'item femme généraliste, l'item 11 qui porte sur le droit des femmes dans le monde, mais nous sommes surprise de ce classement puisqu'il précède tous les autres items sociaux. Items sociaux qui sont majoritairement positionnés dans la partie la plus excentrée comme les items portant sur les gens du voyage, les personnes handicapées, la coopération décentralisée, la démocratie participative, les crèches et l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord.

Cela montre bien qu'effectivement, les représentations sociales du développement durable peuvent se satisfaire de deux dimensions, la solidarité verticale et l'environnement, nous retrouvons donc les deux approches du développement durable dans le noyau central : les approches anthropocentrée et écocentrée, bien que nous puissions relativiser la seconde en disant qu'il s'agit de tenir compte des humains qui ne sont pas encore présents, et non de nos contemporains.

Comme notre problématique porte sur les différences entre les hommes et les femmes, nous avons fait de même avec les représentations sociales des femmes puis des hommes.

b . Le noyau central des femmes

Voyons maintenant ce qu'il en est du noyau central des femmes. Voici le tableau récapitulatif nos calculs :

Tableau 6 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des femmes

	ordre	N° item	Libellé	χ^2
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	57,17
	2	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	44,68
Périphérie	3	1	Favoriser les énergies renouvelables	21,55
	4	10	Préserver la biodiversité	16,68
	5	5	Lutter contre le réchauffement climatique	3,44
	6	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-0,42
	7	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-0,55
	8	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-1,24
	9	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-2,2
	10	24	Aider les plus pauvres à moins polluer	-2,8
	11	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-4,6
	12	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-4,9
	13	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-6,3
	14	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-7,9
	15	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-7,9
	16	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-8,35
	17	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-13
	18	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-14,6
	19	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-20,8
	20	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-31
	21	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-44,6
	22	17	Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image	-47,16
	23	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-59,9
	24	16	Coopérer de façon décentralisée	-63
	25	25	Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature	-73,3
	26	8	Adopter une politique de décroissance	-81,8
	27	15	Nuire aux libertés individuelles	-98,56
	28	12	Dépenser beaucoup d'argent à perte	-103,3
	29	4	Aller à l'encontre du progrès	-104,3
	30	28	Empêcher les pays du Sud de se développer	-106

La différence la plus importante que nous pouvons voir entre les réponses des femmes et celles de l'ensemble de l'échantillon, est la différence entre les χ^2 d'ajustement calculés : ceux des femmes sont beaucoup plus élevés que ceux de l'ensemble de l'échantillon. Cela

montre un degré si ce n'est d'engagement, du moins d'appropriation, beaucoup plus fort sur les items du noyau central. Les femmes ont donc un noyau central différent en nature de l'ensemble de l'échantillon, puisque n'y figure aucun item environnement, mais aussi en degré.

Pour mieux figurer cette différence, nous avons fait ce schéma :

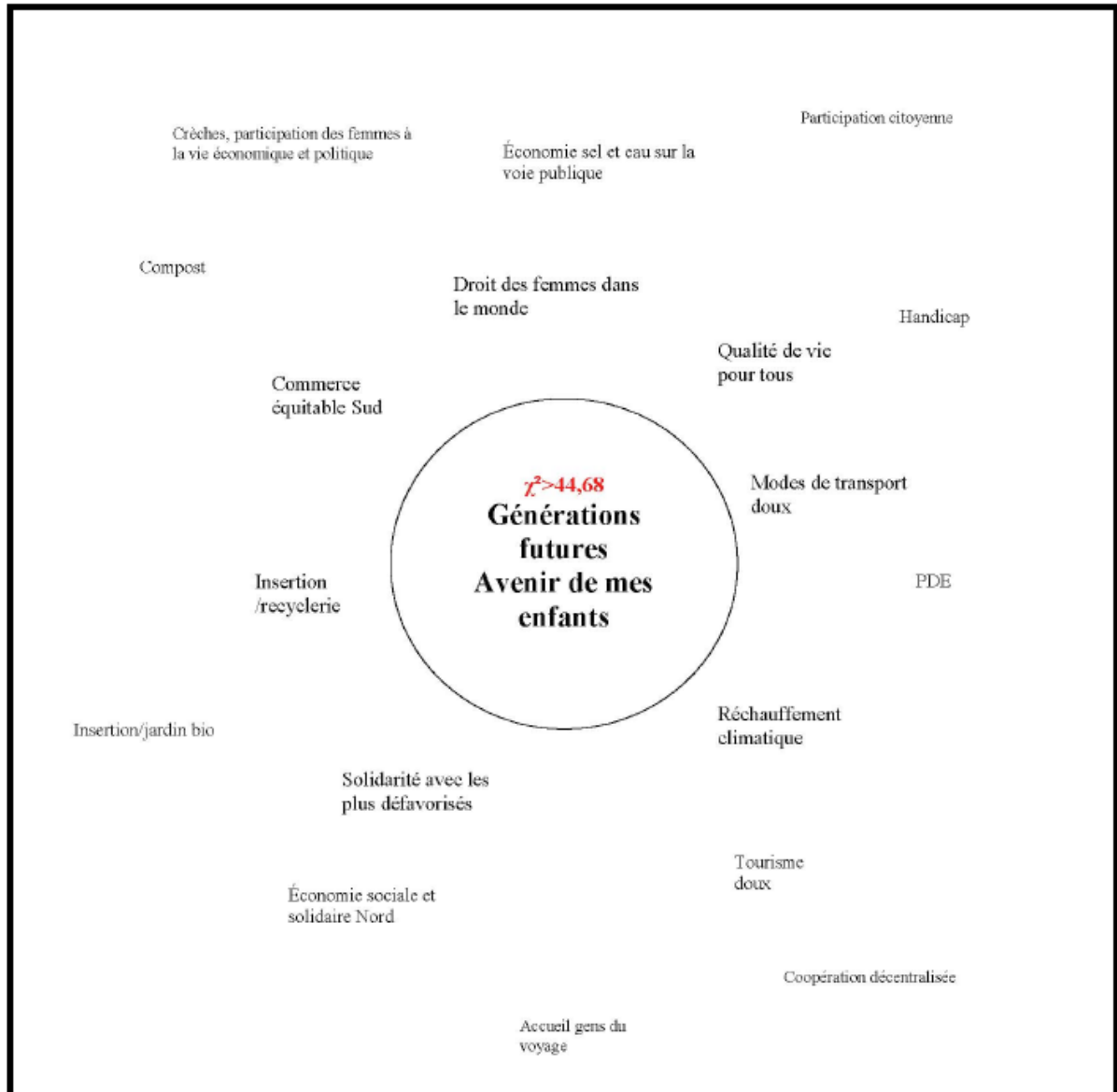


Schéma 2 . Noyau central des représentations sociales du développement durable des femmes

Les femmes mettent particulièrement en avant la solidarité entre générations.

En dehors du noyau central, nous pouvons dire que les femmes positionnent en périphérique les items sociaux et les items femmes à l'instar de l'ensemble de l'échantillon.

c . Le noyau central des hommes

Voici maintenant ce que nous avons obtenu pour le χ^2 d'ajustement des hommes :

Tableau 7 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des hommes

	Ordre	N° item	Libellé	χ^2
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	22,61
Périphérie	2	10	Préserver la biodiversité	11,36
	3	1	Favoriser les énergies renouvelables	11,17
	4	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	9,96
	5	5	Lutter contre le réchauffement climatique	8,82
	6	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-1,71
	7	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-3,83
	8	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-4,6
	9	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-5,42
	10	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-10,93
	11	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-11,9
	12	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-12,44
	13	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-13,22
	14	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-18,89
	15	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-22,43
	16	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-27,76
	17	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-29,20
	18	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-29,75
	19	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-31,03
	20	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-32,35
	21	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-43,83
	22	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-44,68
	23	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-55,23
	24	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-56,14
	25	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-57,2
	26	16	Coopérer de façon décentralisée	-60
	27	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-69,14
	28	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-93,24
	29	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	-96,86
	30	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-111

Comme nous le voyons ici, le noyau central des hommes ne comprend qu'un item, il s'agit de l'item enfant portant sur les générations futures. Les χ^2 sont inférieurs à ceux de l'ensemble de l'échantillon, mais ils sont aussi plus rapprochés, il y a peu d'écart entre le χ^2 significatif le plus fort et le χ^2 significatif le plus faible (22,61 et 8,82), alors que cet écart était très important pour les femmes (57,17 et 16,68). Dans un souci de comparaison, nous avons ajusté le noyau central des hommes à 22,61. La faiblesse de ces χ^2 comparée à ceux des femmes montrent la plus faible objectivation du développement durable chez les hommes que chez les femmes. Faible objectivation quantitative qui se couple d'une pauvreté du noyau central.

Nous pouvons faire une autre remarque sur l'item distracteur postulant que le développement durable revient à dépenser beaucoup d'argent à perte. Chez les hommes cet item n'est pas situé avec les autres items distracteurs à l'extrême du périphérique, mais il se situe en 10^{ème} position.

Regardons comment ces représentations figurent dans un schéma :

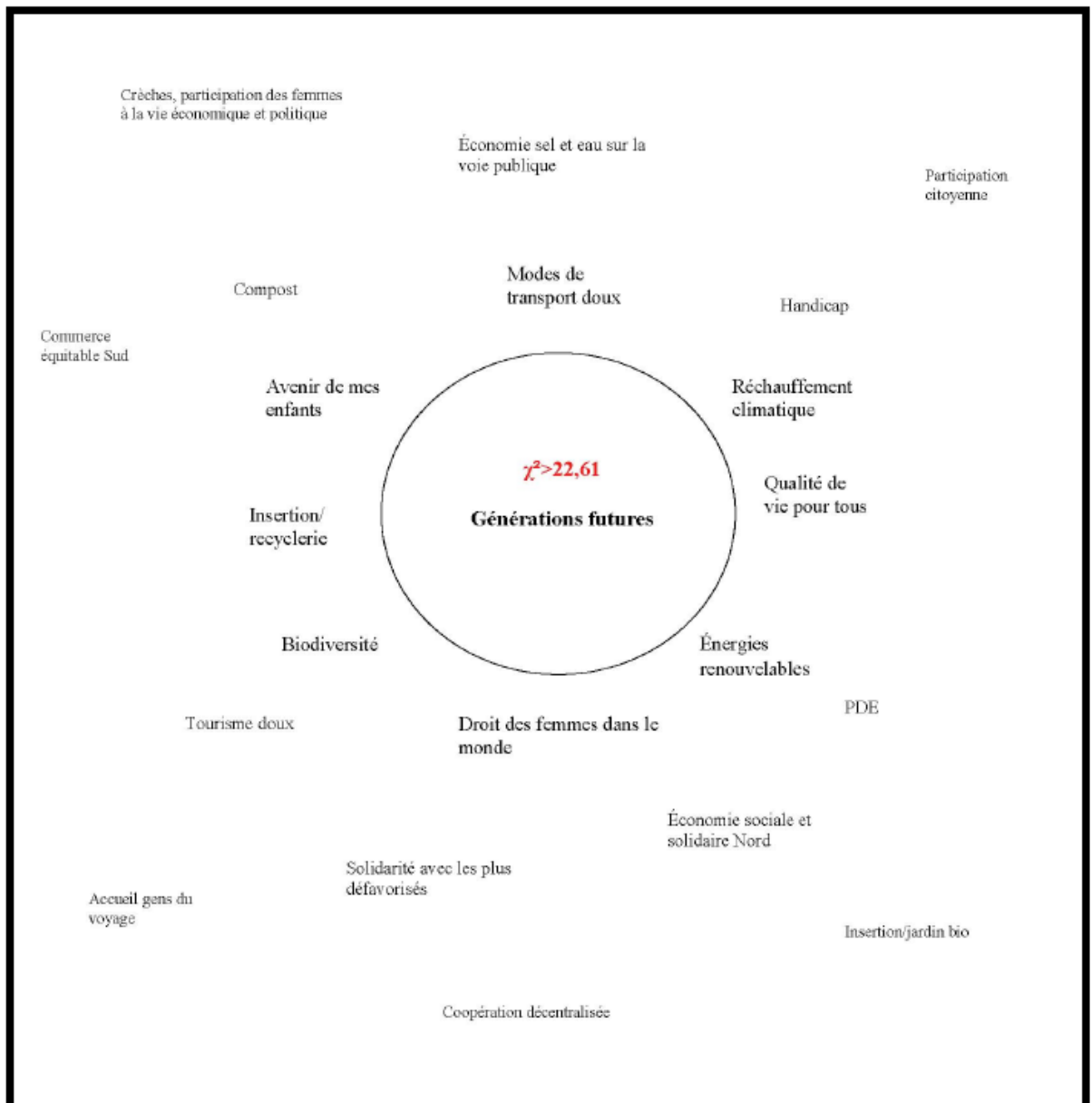


Schéma 3 . Noyau central des représentations sociales du développement durable des hommes

Les hommes, en positionnant l’item portant sur « mes enfants » en périphérie, se représentent peut-être aussi moins le développement durable proche de leur réalité quotidienne. Par ailleurs, peut-être se soucient-ils moins de l’avenir de « leurs enfants », contrairement aux femmes qui font de « leurs enfants » une composante essentielle du noyau central des représentations sociales. Mais nous pouvons ajouter que pour les hommes, le développement durable est peut-être moins lié à leur vie quotidienne, et donc à « leurs enfants », ce dont témoigne aussi la plus faible objectivation du développement durable.

La dimension parentale existe chez les femmes et pas chez les hommes. Cette moindre priorité donnée à l’item 29, ainsi que les χ^2 globalement inférieurs, montrent que les hommes

ont une représentation sociale du développement durable qui témoigne d'une moindre objectivation.

Le fait de dégager la structure des représentations sociales sous la forme d'un noyau central et d'une périphérie pour l'échantillon mais aussi pour les réponses des hommes et des femmes, nous permet d'avancer que le rapport aux générations à venir ainsi que l'environnement sont les deux principes qui sont essentiels à une définition satisfaisante du développement durable.

Nous pouvons noter qu'il y a plus de ressemblance que de dissemblance entre les représentations des femmes et celles de l'ensemble de l'échantillon. La différence est surtout de degré et non de nature, les χ^2 d'ajustement des femmes sont plus élevés que ceux de l'échantillon et ceux des hommes. Les représentations sociales des hommes diffèrent de celles de l'échantillon dans la mesure où les χ^2 sont faibles chez les hommes et que le noyau central ne comprend qu'un item, celui portant sur les générations futures. Il y a donc des différences entre les représentations sociales du développement durable des hommes et des femmes :

- Celles des hommes montrent une objectivation moins forte que celle des femmes.
- Les représentations sociales des femmes ressemblent plus à celles de l'échantillon que celles des hommes.
- Les femmes ont un noyau central plus riche que celui des hommes, il est composé de la solidarité entre générations qui comprend aussi bien la dimension de solidarité verticale (mes enfants) qu'horizontale (les générations futures).

Ces différences, selon nous, témoignent d'une appropriation moindre du développement durable par les hommes.

Nous allons maintenant voir ce qu'il en est des réponses pour chacune des filières.

d . Le noyau central de la filière administrative

Nous commencerons par la filière administrative :

Tableau 8 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des administratifs

Les représentations sociales du développement durable : des enjeux de sexe et de genre

	ordre	N° item	Libellé	X ²
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	76,6
	2	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	54
Périphérie	3	10	Préserver la biodiversité	31,38
	4	1	Favoriser les énergies renouvelables	27,6
	5	5	Lutter contre le réchauffement climatique	7,8
	6	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	0,12
	7	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	0,12
	8	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	0
	9	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	0
	10	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-1,96
	11	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-1,96
	12	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-1,96
	13	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-4,41
	14	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-4,41
	15	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-6
	16	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-7,8
	17	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-7,8
	18	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-7,8
	19	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-10,26
	20	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-35,42
	21	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-35,43
	22	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-39,7
	23	16	Coopérer de façon décentralisée	-49
	24	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-54
	25	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-70
	26	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-96
	27	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-103
	28	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-103
	29	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-110
	30	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	-110

Comme pour les réponses des femmes, les χ^2 sont très élevés pour les premiers items qui sont les deux items enfants. Nous avons choisi d'ajuster les χ^2 sur les deux premiers items, le noyau central des administratifs ne comprend donc que les deux items enfants.



Schéma 4 . Noyau central des représentations sociales du développement durable de la filière administrative

L'appropriation des représentations sociales du développement durable de la filière administrative se fait donc exclusivement sur la solidarité entre générations. Nous pouvons donc dire qu'il ne s'y trouve que la vision anthropocentrée du développement durable qui s'effectue sur les générations qui ne sont pas encore nées et non sur les enjeux sociaux contemporains. Passons maintenant au calcul du noyau central de la filière technique.

e . Le noyau central de la filière technique

Tableau 9 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des techniques

	Ordre	N° item	Libellé	χ^2
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	16,75
	2	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	16,75
Périphérie	3	1	Favoriser les énergies renouvelables	6,2
	4	10	Préserver la biodiversité	5,35
	5	5	Lutter contre le réchauffement climatique	1,14
	6	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-4,56
	7	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-6,7
	8	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-7,13
	9	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-8,1
	10	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-8,1
	11	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-9,15
	12	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-15,32
	13	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-19,8
	14	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-21,4
	15	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-23
	16	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-26,63
	17	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-28,5
	18	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-30
	19	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-38,8
	20	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-41,04
	21	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-43,4
	22	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-58,5
	23	16	Coopérer de façon décentralisée	-67
	24	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-69,9
	25	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-72,96
	26	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-73
	27	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-95,8
	28	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-99
	29	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	-102,8
	30	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-106,5

Les valeurs des χ^2 sont similaires à ceux des hommes, mais le contenu du noyau central est identique à celui des femmes. Notons que l'item 25 portant sur le lien entre les femmes et la nature obtient un χ^2 qui lui permet de figurer en septième position, en périphérie, derrière deux items « Lutter contre le réchauffement climatique » et « Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre », ce qui signifie que cet item est tout de même populaire parmi les techniques.

Voici le schéma :

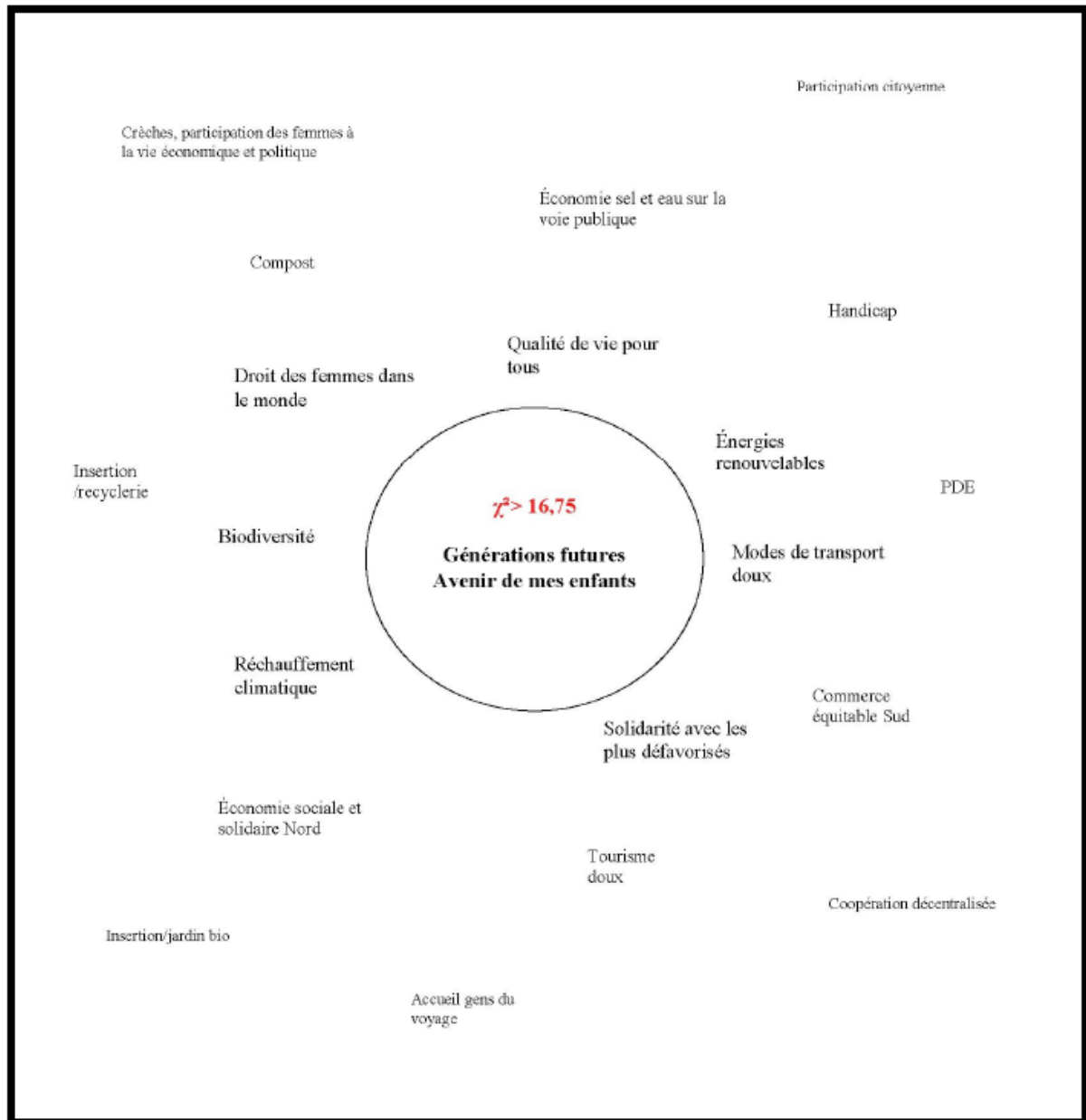


Schéma 5 . Schéma du noyau central des représentations sociales du développement durable de la filière technique

La filière administrative et technique ont les mêmes représentations sociales du développement durable : les deux items enfants composent le noyau central. Comme

pour les hommes et les femmes, la différence est de degré et non de nature, les χ^2 des administratifs étant beaucoup plus élevés que ceux des techniques.

Cette analyse du noyau central des représentations sociales du développement durable nous a permis de voir que les éléments constants qui y figurent, quels que soient le sexe et la filière, sont les items enfants. Le souci des générations futures est l'item de loin qui obtient les χ^2 les plus élevés. Cette dimension concernant les générations futures et l'avenir de « mes enfants » est donc ce qui suffit à définir le développement durable. Les hommes ne retiennent que l'item des générations futures.

Par ailleurs, la superposition qui pouvait exister entre les réponses des femmes et des administratives, des hommes et des techniques, n'est pas de rigueur ici, bien que les χ^2 soient similaires entre ces dyades. Nous allons donc maintenant nous intéresser aux noyaux centraux des catégorisations croisées.

Les items distracteurs sont positionnés en périphérie et obtiennent les χ^2 les plus faibles. L'item "distracteur" 24 "Aider les plus pauvres à moins polluer", est l'item "distracteur" qui est le moins rejeté. Les items sociaux portant sur les gens du voyage et la décentralisation, ainsi que la démocratie participative, sont aussi des items figurant dans les derniers items.

B . Le noyau central des catégorisations croisées

Nous commencerons par les catégorisations croisées typiques, les femmes administratives et les hommes techniques, et nous finirons par les catégorisations contre stéréotypiques, les femmes techniciennes et les hommes administratifs.

a . Le noyau central des femmes administratives

Nous obtenons le tableau suivant :

Tableau 10 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des femmes administratives

	Ordre	N° item	Libellé	χ^2
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	86,9
Périphérie	2	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	48,9
	3	10	Préserver la biodiversité	42,6
	4	1	Favoriser les énergies renouvelables	3,7
	5	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	3,47
	6	5	Lutter contre le réchauffement climatique	2
	7	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	2
	8	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	2
	9	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	0,87
	10	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	0,22
	11	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	0
	12	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-0,87
	13	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-1,97
	14	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-2
	15	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-2
	16	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-3,47
	17	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-3,47
	18	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-5,43
	19	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-7,8
	20	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-21,7
	21	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-26,3
	22	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-42,6
	23	16	Coopérer de façon décentralisée	-48,9
	24	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-48,9
	25	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-86,9
	26	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-70,5
	27	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-95
	28	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-105
	29	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-105
	30	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	-105

Il est frappant de voir que pour les femmes administratives le noyau central ne comprend que l'item 29 portant sur les générations futures, puisque nous avons effectivement décidé d'ajuster de cette façon, la différence avec les χ^2 suivants allant du simple au double.

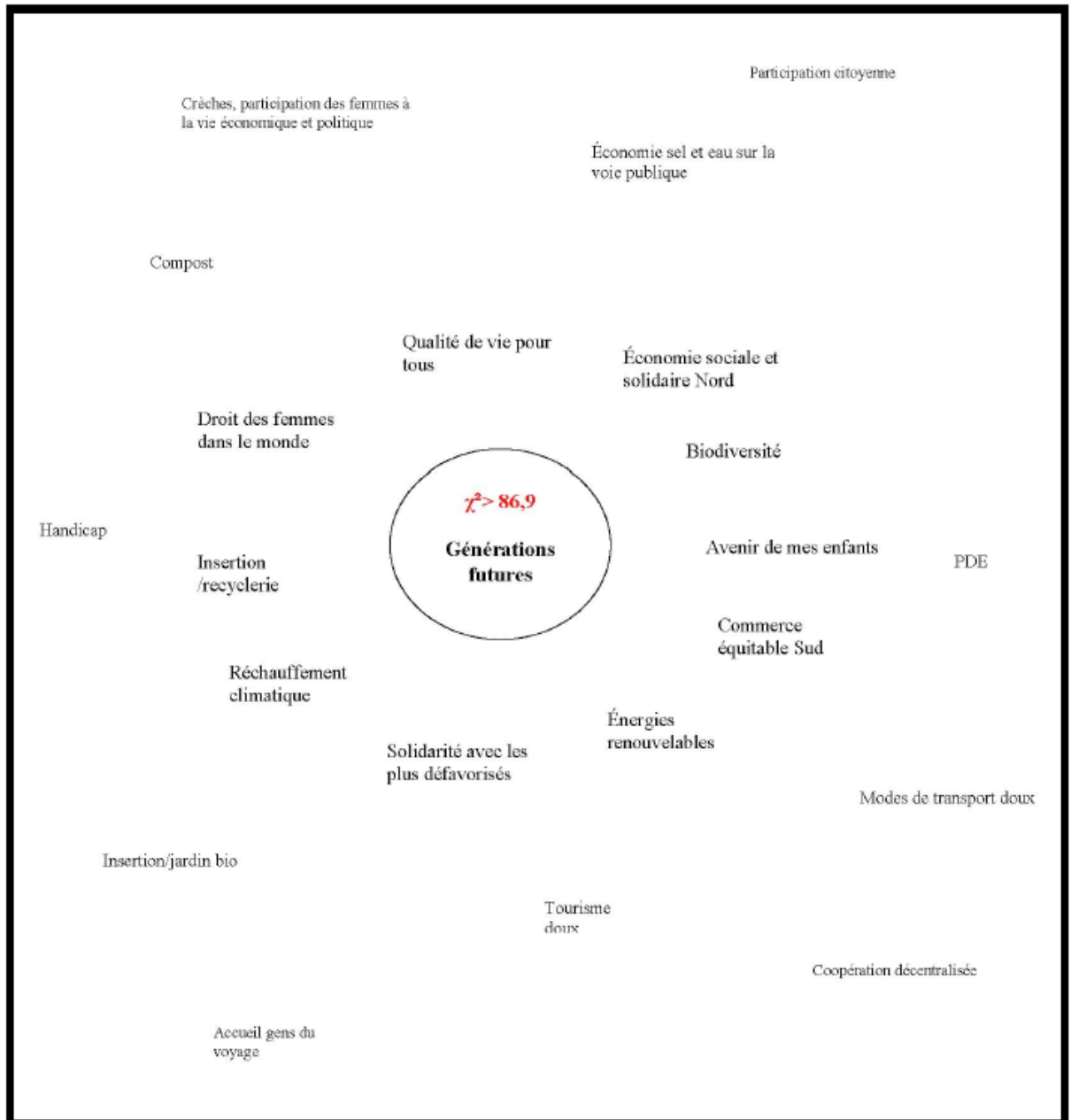


Schéma 6 . Schéma du noyau central des représentations sociales du développement durable des femmes de la filière administrative

Ce noyau central est donc réduit, il ne comporte qu'un item. Nous pouvons en déduire que les représentations sociales du développement durable des femmes administratives sont centrées sur les générations futures, comme l'étaient celles des hommes, à la différence près que le χ^2 d'ajustement des femmes administratives est 2 fois plus élevé que celui de l'ensemble de l'échantillon. Il est le plus élevé de toute notre analyse. L'appropriation est donc très forte en plus d'être unique sur cet item.

Voyons maintenant ce qu'il en est des hommes techniques.

b . Le noyau central des hommes techniques

Pour les hommes de la filière technique, nous obtenons le tableau suivant :

Tableau 11 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des hommes techniques

	Ordre	N° item	Libellé	X ²
Noyau central	1	29	Faire attention aux générations futures	11,6
Périphérie	2	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	9,66
	3	10	Favoriser les énergies renouvelables	9,6
	4	1	Préserver la biodiversité	4,9
	5	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-1,77
	6	5	Lutter contre le réchauffement climatique	-1,77
	7	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-3,7
	8	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-9,6
	9	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-9,6
	10	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-11,6
	11	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-13,7
	12	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-15,9
	13	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-23,8
	14	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-33,3
	15	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-33,3
	16	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-36,8
	17	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-36,8
	18	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-40,5
	19	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-40,5
	20	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-44,38
	21	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-44,4
	22	16	Coopérer de façon décentralisée	-55
	23	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-57
	24	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-66,3
	25	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-71,2
	26	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-81,5
	27	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-92,6
	28	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-98,4
	29	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	-98,3
	30	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-110,5

Les valeurs des χ^2 calculés sont rapprochées, mais aussi plus faibles comparé à ce que nous avons obtenu jusque-là.

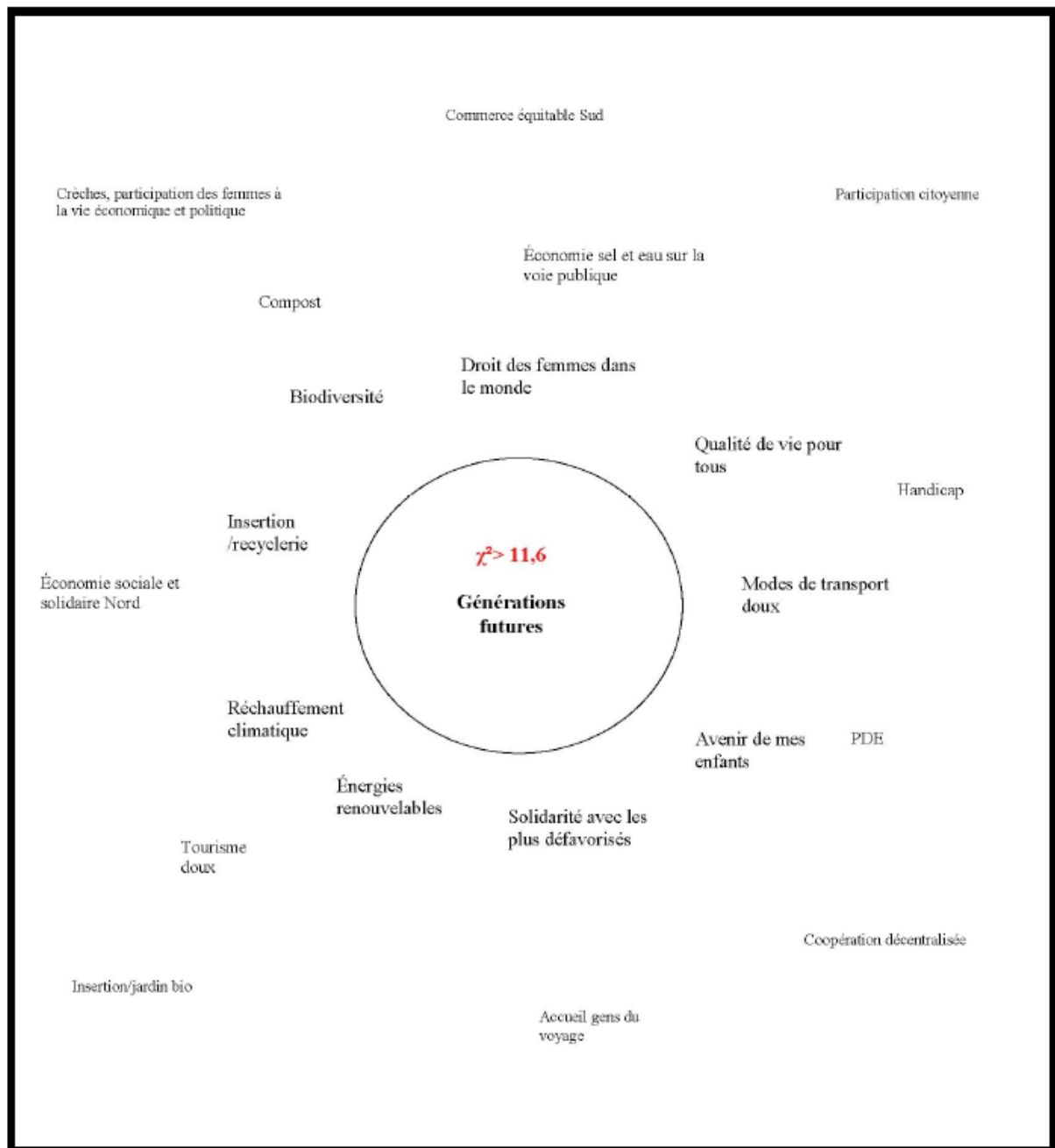


Schéma 7 . Schéma du noyau central des représentations sociales du développement durable des hommes de la filière technique

Après ajustement, il reste dans le noyau central un item enfant, l'item 29 portant sur les générations futures. Ainsi, si l'item présent dans le noyau central est identique à celui des femmes de la filière administrative, la différence réside toujours dans la différence de χ^2 , celui des femmes administratives étant très élevé (86,9) et celui des hommes techniques très bas (11,6).

Nous allons maintenant voir ce qu'il en est pour les groupes contre stéréotypiques, les hommes administratifs et les femmes techniques.

c . Le noyau central des hommes administratifs

Nous obtenons ce tableau pour les hommes administratifs :

Tableau 12 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des hommes administratifs

	Ordre	N° item	Libellé	χ^2
Noyau central	1	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	64,5
	2	29	Faire attention aux générations futures	43,2
	3	5	Lutter contre le réchauffement climatique	43,2
Périphérie	4	10	Préserver la biodiversité	13,3
	5	1	Favoriser les énergies renouvelables	13,2
	6	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-0,53
	7	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-0,53
	8	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-0,53
	9	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-4,8
	10	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-4,8
	11	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-13,3
	12	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-13,3
	13	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-26
	14	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-26
	15	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-26
	16	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-26,13
	17	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-26,13
	18	16	Coopérer de façon décentralisée	-43,2
	19	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-43,2
	20	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-64,5
	21	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-64,5
	22	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-64,5
	23	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-64,5
	24	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-90
	25	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-90
	26	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-90
	27	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	HC
	28	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	HC
	29	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	HC
	30	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	HC

Les χ^2 obtenus sont importants, ils sont comparables aux χ^2 obtenus pour la filière administrative. Le réchauffement climatique figure dans le noyau central, il a même une même valeur de χ^2 similaire à l'item portant sur les générations futures (43,2). Les représentations sociales du développement durable des hommes administratifs font de la dimension transgénérationnelle mais aussi du réchauffement climatique, l'essence du développement durable. Il est donc plus riche que celui trouvé chez les femmes administratives et les hommes techniques, mais aussi des hommes et des administratifs qui se contentent de la seule dimension transgénérationnelle.

L'item portant sur l'avenir de « mes enfants » se détache des deux autres items, le mettant ainsi en relief. L'enjeu environnemental compte autant que les générations futures. Nous retrouvons ici la double interprétation, anthropocentrique et écocentrique du développement durable. Il s'agit du seul groupe à avoir présent dans le noyau central, un item environnement, en dehors de l'ensemble de l'échantillon.

Nous trouvons le schéma suivant :

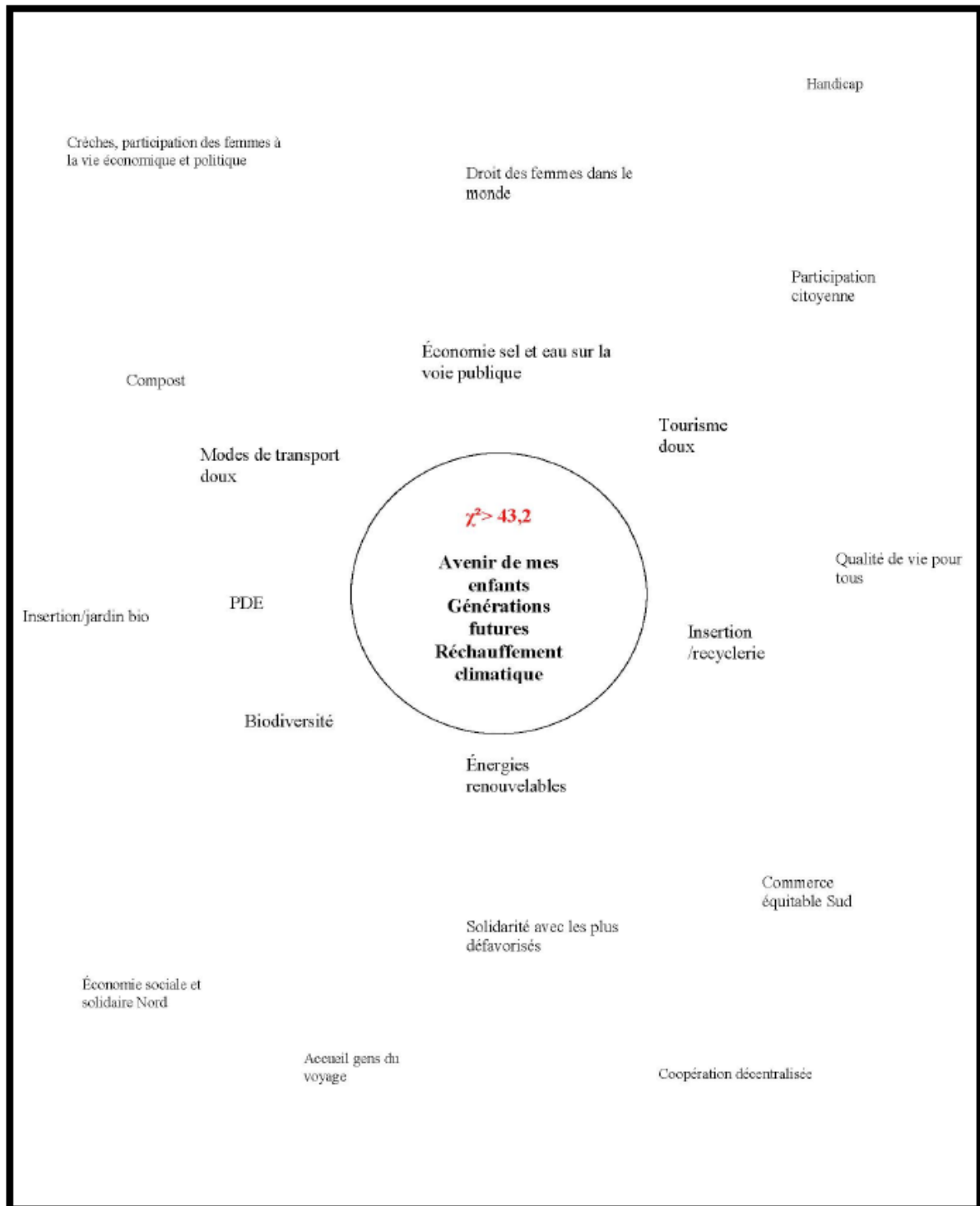


Schéma 8 . Schéma du noyau central des représentations sociales du développement durable des hommes de la filière administrative

Les χ^2 d'ajustement obtenus sont comparables à ceux trouvés habituellement chez les femmes et la filière administrative.

Enfin, regardons ce qu'il en est pour les femmes techniques.

d . Le noyau central des femmes techniques

Voici ce que nous obtenons pour les femmes techniques :

Tableau 13 . χ^2 d'ajustement sur les réponses des femmes techniques

	Ordre	N° item	Libellé	X ²
Noyau central	1	19	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine	30
	2	29	Faire attention aux générations futures	25,2
Périphérie	3	1	Favoriser les énergies renouvelables	7,5
	4	10	Préserver la biodiversité	0,83
	5	5	Lutter contre le réchauffement climatique	0,21
	6	3	Laisser une plus grande place aux modes de transport doux	-5,2
	7	22	Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées	-5,2
	8	24	<i>Aider les plus pauvres à moins polluer</i>	-10,2
	9	13	Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud	-13,3
	10	2	Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre	-13,3
	11	6	Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques	-16,8
	12	20	Promouvoir l'égalité homme / femme en France et dans le monde	-20,8
	13	7	Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord	-20,8
	14	9	Favoriser l'activité d'insertion par la mise en place de recycleries, diminuant ainsi la quantité de déchets produite	-20,8
	15	26	Optimiser l'usage de l'eau et du sel sur la voie publique	-25,2
	16	21	Adopter un Plan de Déplacement d'Entreprise	-25,2
	17	14	Valoriser les déchets fermentescibles	-35,2
	18	11	Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique	-40,83
	19	18	Permettre une production biologique et écologique de fruits et légumes en créant des jardins de ville entretenus par des personnes en réinsertion	-46,8
	20	30	Organiser le tourisme doux sur les territoires	-53,3
	21	27	Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage	-67,5
	22	17	<i>Un concept marketing utilisé par les grandes entreprises pour améliorer leur image</i>	-75
	23	25	<i>Mieux écouter les femmes qui sont plus proches de la nature</i>	-91,8
	24	23	Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus	-91,8
	25	16	Coopérer de façon décentralisée	-91,8
	26	8	<i>Adopter une politique de décroissance</i>	-100,8
	27	4	<i>Aller à l'encontre du progrès</i>	-110
	28	12	<i>Dépenser beaucoup d'argent à perte</i>	-110
	29	15	<i>Nuire aux libertés individuelles</i>	-110
	30	28	<i>Empêcher les pays du Sud de se développer</i>	HC

Nous pouvons voir que le noyau central des femmes techniques se concentre sur deux items, les deux items enfants. Les χ^2 obtenus sont plus élevés que ceux obtenus dans la filière technique, et moins élevés que ceux obtenus sur les réponses des femmes.



Schéma 9 . Schéma du noyau central des représentations sociales du développement durable des femmes de la filière technique

Les femmes de la filière technique s'approprient autant les items enfants que les hommes de la filière technique, et situent dans le noyau central les deux items enfants comme c'est le cas de la filière technique.

Comme pour les catégorisations croisées simples, le noyau central des représentations sociales du développement durable est composé avant tout des deux items enfants, pour les femmes de la filière administrative et les hommes de la filière technique, c'est seulement l'item portant sur les générations futures qui le compose.

Par l'analyse de ces catégorisations croisées, nous trouvons des noyaux beaucoup plus hétérogènes que sur les catégorisations simples où ils étaient similaires en nature, et différents seulement en degré. Ici, nous voyons la différence entre les représentations des femmes et des hommes de la filière technique : les femmes situent les deux items enfants dans le noyau central, alors que pour les hommes, seulement l'item 29 portant sur les générations futures s'y trouve. Différence qui existe aussi entre les hommes et les femmes de la filière administrative, quand le noyau central des femmes n'est composé que de l'item 29 portant sur les générations futures, celui des hommes comprend les deux items enfants ainsi que le réchauffement climatique. Donc, si les femmes administratives situent seulement les générations futures dans le noyau, les femmes techniques y situent les deux items enfants, et si les hommes administratifs situent dans le noyau l'item 19 portant sur « mes enfants » et le réchauffement climatique, les hommes techniques mettent ces derniers en périphérie pour ne garder que l'item 29.

Ainsi, ce sont les catégorisations croisées contre stéréotypiques qui produisent les noyaux centraux les plus riches : quand les hommes techniques et les femmes administratives situent seulement l'item 29 dans le noyau central, les hommes administratifs et les femmes techniques situent les deux items enfants, ainsi que le réchauffement climatique pour les hommes administratifs. C'est bien la dimension transgénérationnelle qui reste essentielle à la définition du développement durable, quelles que soient les représentations sociales du groupe traité. Changent surtout les valeurs de χ^2 qui sont plus importantes chez les femmes et les administratifs que chez les hommes et les techniques.

Cette première analyse faite, qui a vocation à révéler ce qui est consensuel et objectivé dans les représentations sociales, nous procédons maintenant à l'analyse des principes organisateurs qui ont pour objectif de permettre le contraire : mettre en lumière ce qui est l'objet de dissension et de prises de position dans les représentations sociales.

II . Les principes organisateurs

La théorie des principes organisateurs est issue de l'école de Genève, ces principes organisateurs sont générateurs de position vis-à-vis des représentations sociales de l'objet étudié. Si le noyau central nous a permis de voir quels étaient les éléments consensuels qui composaient les représentations sociales du développement durable, les principes organisateurs permettent au contraire de voir quels sont les éléments qui engendrent la prise de position des individus, et donc la dissension.

Pour les analyser, il est conseillé de procéder à une analyse factorielle de type analyse en composante principale (ACP), ce que nous ferons sur les réponses à la question 3 de notre questionnaire. Nous avons procédé comme pour les noyaux centraux : nous avons pris comme base à cette analyse, l'ensemble de l'échantillon mais aussi les réponses des hommes et des femmes, les réponses des administratifs et des techniques, ainsi que les catégorisations croisées. Nous avons exclu de ce calcul les réponses aux items "distracteurs".

A . Les principes organisateurs de l'ensemble de l'échantillon

Commençons par une analyse qui porte sur l'ensemble des réponses. Nous avons résumé dans un tableau le résultat de notre analyse factorielle :

Tableau 14 . Analyse en Composante Principale de l'ensemble de l'échantillon

N° items	F1	F2	F3	F4	F5
1				.598	
2	.665				
3				.651	
5				.837	
6	.802				
7	.632				
9			.736		
10			.725		
11	.811				
13	.520				
14			.685		
16		.447			
18	.542				
19					.774
20	.808				
21		.429			
22	.737				
23	.615				
26		.722			
27	.709				
29					.834
30		.706			
Pourcentage de variance après rotation varimax	23,60%	10,50%	9,27%	9,15%	7,73%
Thème	Volet social	Gestion déplacement et ressource	Gestion des déchets	Volet environnement (Général)	Trans générationnel

Comme le montre ce tableau, 5 facteurs, donc 5 principes organisateurs se dégagent de l'analyse. Nous avons choisi de garder les deux derniers bien qu'ils aient un pourcentage de variance bas. En effet, selon nous, cela avait un sens de garder le facteur 5 sur le transgénérationnel, comme nous avons vu que cette dimension était essentielle au développement durable. Nous avons aussi choisi de garder le facteur 4 qui reprend des principes du développement durable, contrairement aux autres facteurs plutôt concrets.

Ce que nous pouvons dire de cette analyse factorielle, est que les items composant les principes organisateurs les plus importants sont ceux qui étaient situés en zone périphérique dans l'analyse précédente, et inversement, les items composant les principes organisateurs les moins importants se situent dans le noyau central.

Le volet social est le premier facteur explicatif de la variance avec 23,60%, et l'égalité entre générations est le dernier facteur avec 7,73%. Par ailleurs, le volet environnement est divisé en trois facteurs, l'un portant sur la gestion des déplacements et des ressources (10,50%), l'autre sur la gestion des déchets (9,27%) et enfin un dernier qui porte sur les principes du volet environnement (9,15%). Le social est donc vu dans sa globalité, hormis la solidarité entre générations, le volet environnement se divise en trois axes : les déchets, les déplacements et les ressources, et les principes à portée générale.

Cela confirme donc bien que le volet social ne fait pas partie des éléments consensuels du développement durable et qu'il est bien générateur de prise de position. La solidarité entre les générations l'est aussi, bien que ce soit dans une moindre mesure, ce qui est tout de même étonnant au regard de sa très forte appartenance au noyau central.

Regardons maintenant ce qu'il en est pour les différents groupes en présence.

B . Les principes organisateurs des catégorisations simples

a . Les principes organisateurs des femmes

Voyons maintenant ce qu'il en est pour les femmes :

Tableau 15 . Analyse en Composante Principale des réponses des femmes

N° item	F1	F2	F3	F4	F5
1					.613
2	.662				
3					.595
5					.776
6	.799				
7	.620				
9			.665		
10			.734		
11	.753				
13		.471			
14			.685		
16			.522		
18		.664			
19				.800	
20	.772				
21		.584			
22	.632				
23		.599			
26		.456			
27	.627				
29				.816	
30		.802			
Pourcentage de variance après rotation varimax	18,7%	14,3%	10,8%	9,12%	8,6%
Thème	Volet social	Environnement et social (Concret)	Gestion des déchets	Transgénérationnel	Volet environnement (Général)

Pour les femmes se dégagent aussi 5 facteurs, nous avons là encore fait le choix de garder les deux derniers. Comme pour l'ensemble de l'échantillon, c'est le volet social qui apparaît comme le facteur le plus explicatif avec 18,7% de variance, donc moins que sur l'ensemble de l'échantillon. Arrivent ensuite le facteur 2 composé d'items illustrant l'action concrète du développement durable (14,3%), le facteur 3 avec la gestion des déchets (10,8%), le facteur 4 avec la solidarité entre générations (9,12%) et pour finir des principes généraux illustrant le volet environnement du développement durable (8,6%).

Si le volet social se dégageait très clairement des autres facteurs pour ce qui était de l'ensemble de l'échantillon, sur les réponses des femmes cela n'est pas le cas, le pourcentage d'explication de la variance du facteur 1 est très proche de celui du facteur 2. Nous pouvons aussi voir que le facteur 2 qui reprend des actions de l'agenda 21 de la collectivité, qu'elles soient sociales ou environnementales, est important pour les femmes. La solidarité entre générations est le quatrième facteur au lieu du cinquième pour l'ensemble de l'échantillon, mais le pourcentage de variance est le même, les items illustrant les principes du développement durable arrivant, eux, en dernier.

Les principes organisateurs des femmes montrent qu'elles sont influencées dans une moindre mesure par le volet social du développement durable, ou du moins dans une

mesure comparable à d'autres actions aussi bien environnementales que sociales, mais concrètes. Les femmes semblent donc pragmatiques, mais aussi plus équilibrées dans leurs prises de positions puisqu'elles sont influencées à la fois par le volet social et environnement.

b . Les principes organisateurs des hommes

Regardons maintenant ce qu'il en est pour les hommes :

Tableau 16 . Analyse en Composante Principale des réponses des hommes

N° item	F1	F2	F3	F4	F5
1			.539		
2		.560			
3			.800		
5			.863		
6	.631				
7		.766			
9				.722	
10				.786	
11	.776				
13		.451			
14				.689	
16			.512		
18		.739			
19					.624
20	.762				
21			.542		
22	.598				
23	.774				
26					
27		.583			
29					.838
30			.495		
Pourcentage de variance après rotation varimax	17%	13,4%	13,3%	9,4%	7,4%
Thème	Égalité globale et hommes/ femmes	Volet social et social/ économie	Gestion du transport et de l'énergie	Gestion des déchets	Trans générationnel

Comme nous pouvons le voir, les principes organisateurs des hommes sont aussi au nombre de 5, dont 3 sont reliés au volet social du développement durable : le facteur 1 qui réunit des items qui illustrent l'égalité globale mais aussi l'égalité entre les hommes et les femmes (17%), le facteur 2 qui reprend quelques items sociaux mais aussi des items sociaux en lien avec l'économie (13,4%) et le facteur 5 (7,4%) qui porte sur la solidarité entre les générations. Le volet environnement se réduit donc à deux facteurs, le facteur 3 (13,3%) sur la gestion du transport et de l'énergie, et le facteur 4 (9,4%) sur la gestion des déchets.

Les prises de positions des hommes semblent générées par le volet social qui est prégnant dans les deux premiers facteurs, ce qui était moins le cas pour les femmes qui elles, sont certes influencées par le volet social mais aussi par trois facteurs étant en lien avec l'environnement.

Les femmes apparaissent donc comme plus pragmatiques et équilibrées dans leurs prises de positions que les hommes, tenant compte à la fois du volet social et environnement.

c . Les principes organisateurs de la filière administrative

Pour ce qui est de la filière administrative, nous trouvons quatre facteurs :

Tableau 17 . Analyse en Composante Principale des réponses des administratifs

N° item	F1	F2	F3	F4
1		.524		
2	.546			
3		.512		
5				
6	.600			
7	.521			
9				.470
10				.566
11	.655			
13	.628			
14		.498		
16	.483			
18	.707			
19			.362	
20	.607			
21	.651			
22	.802			
23	.694			
26	.559			
27	.729			
29	.469			
30	.383			
Pourcentage de variance après rotation varimax	28%	11,3%	7,9%	7,3%
Thème	Volet social	Volet environnement	« mes enfants »	Biodiversité

Dans le cas des réponses des administratifs, nous pouvons voir que le volet social prend beaucoup d'importance (28%), il est suivi du volet environnement (11,3%). Là encore c'est bien le volet social qui prime sur le volet environnement, volet environnement qui cette fois-ci n'est pas dédoublé d'un facteur « gestion des déchets », mais du quatrième et dernier facteur qui porte sur la protection de la biodiversité (7,3%). Et enfin, notons qu'il

est remarquable que l'item 29, un des deux items enfants, soit inclus dans le volet social, laissant à l'habituel facteur que nous avons appelé « Générations », le seul item 19 qui concerne ici seulement l'avenir de « mes enfants » (7,90%).

Les administratifs sont donc très influencés par le volet social du développement durable dans lequel est inclus l'item 29 portant sur les générations futures. Enfin, c'est la protection de la biodiversité qui se distingue du volet environnement et non la gestion des déchets, ce qui en fait un principe organisateur moins technique, donc moins lié aux compétences de la collectivité.

d . Les principes organisateurs de la filière technique

Pour ce qui est de la filière technique, nous trouvons aussi 4 facteurs :

Tableau 18 . Analyse en Composante Principale des réponses des techniques

N° item	F1	F2	F3	F4
1		.571		
2	.587			
3		.710		
5		.871		
6	.805			
7	.573			
9				
10				
11	.818			
13	.427			
14				
16		.449		
18			.524	
19				.791
20	.816			
21		.555		
22	.709			
23	.604			
26			.760	
27	.680			
29				.795
30				.439
Pourcentage de variance après rotation varimax	22,6%	13,3%	9,3%	9,16%
Thème	Volet social	Volet environnement (Général)	Volet environnement (Concret)	Trans générationnel

Le volet social occupe encore une fois une place de choix et est le premier facteur (22,6%), il est suivi du volet environnement qui se dédouble en un facteur qui regroupe les actions générales (13,3%), et en un deuxième qui regroupe les actions concrètes du

volet environnement (9,3%). Pour finir, le facteur 4 qui est la solidarité entre les générations (9,16%).

Ce que nous pouvons retenir de cette analyse par filière, c'est que la filière administrative se distingue par l'importance du facteur 1, qui est le volet social. Celui-ci comprend tous les items sociaux hormis l'item 19, ce qui est atypique. Le volet environnement qui est regroupé dans le facteur 2 est lui aussi présent presque intégralement, ne manque que la biodiversité qui s'en distingue. Les deux volets, environnement et social sont donc parfaitement distribués et regroupés, si ce n'est la dimension « avenir de mes enfants » et la biodiversité.

Ainsi le volet social du développement durable reste un élément déterminant dans la prise de position des répondants. Nous retrouvons aussi la place déterminante de la dimension transgénérationnelle, qui a un pourcentage de variance peut-être faible (entre 7 et 10%), mais qui est toujours présent. Nous rappelons que ce facteur n'est composé que de l'item 19 qui concerne « mes enfants » pour la filière administrative.

Le volet environnement est tout aussi déterminant, voire plus si l'on additionne les facteurs qui le concerne. Certains aspects du volet environnement vont être plus déterminants que d'autres comme la biodiversité pour la filière administrative, ou la gestion des déchets que ce soit pour les hommes et les femmes, et la gestion des transports et de l'énergie pour les hommes. Ce volet environnement se divise souvent en deux, en une partie qui comprend des items à portée générale, et une seconde plus concrète et relevant des compétences techniques de la collectivité sur son territoire. Cela est particulièrement patent pour la filière technique et les femmes, bien que celles-ci soient influencées par un second facteur comprenant des items concrets à la fois environnement et social.

C . Les principes organisateurs des catégorisations croisées

Nous verrons d'abord les catégorisations croisées des femmes administratives et des hommes techniques, puis des femmes techniques et des hommes administratifs.

a . Les principes organisateurs des femmes administratives

Tableau 19 Analyse en Composante Principale des réponses des femmes de la filière administrative

N° item	F1	F2	F3	F4	F5
1					.825
2	.475				
3			.659		
5			.817		
6	.616				
7					
9				.826	
10					
11	.821				
13		.699			
14				.463	
16		.846			
18	.531				
19					
20	.804				
21		.493			
22			.510		
23		.413			
26	.622				
27	.730				
29					.773
30		.850			
Pourcentage de variance après rotation varimax	16,53%	14,5%	9,6%	9,12%	9%
Thème	Volet social	Dimension horizontale/spécifique	volet environnement et social (Général)	Gestion des déchets	Génération futures

Le volet social est là encore déterminant dans les prises de position des femmes administratives (16,53%). Remarquons que la dimension horizontale/spécifique¹⁶¹ est extraite du volet social et constitue à elle seule le deuxième principe organisateur (14,5%) et à la différence des analyses précédentes, la dimension transgénérationnelle n'est composée que de l'item 29 portant sur les générations futures (9%). Notons que l'item 19 pourtant sur « mes enfants », non seulement ne figure pas dans le principe organisateur habituellement appelé « transgénérationnel », mais en plus, il n'est distribué dans aucun autre facteur.

Ainsi, le volet social tient une place importante dans ces principes organisateurs, le volet environnement ne se distingue quasiment pas en dehors de la gestion des déchets.

b . Les principes organisateurs des hommes techniques

Regardons maintenant ce qu'il en est pour les hommes techniques :

¹⁶¹ La dimension horizontale/spécifique comprend les items : Item 13 : Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud
Item 16 : Coopérer de façon centralisée Item 20 : Promouvoir l'égalité homme/femme en France et dans le monde

Tableau 20 . Analyse en Composante Principale des réponses des hommes de la filière technique

N° item	F1	F2	F3	F4	F5
1				.531	
2	.668				
3		.816			
5		.855			
6	.649				
7	.667				
9			.611		
10				.655	
11			.620		
13	.688				
14				.851	
16	.503				
18	.731				
19					.722
20			.646		
21		.577			
22	.742				
23			.812		
26					
27	.721				
29					.763
30		.427			
Pourcentage de variance après rotation varimax	20,24%	13,13%	12,3%	9,7%	7,6%
Thème	Volet social	Volet environnement hommes/ (général)	Égalité hommes/ femmes	Volet environnement (concret)	Trans générationnel

Pour ce qui est des hommes techniques, le volet social est encore une fois en première position (20,24%), cette fois-ci sans les deux items portant sur l'égalité hommes/femmes du facteur 3 (12,3%) et l'égalité entre les générations dans le facteur 5 (7,6%). Le volet environnement est dédoublé en un facteur groupant les aspects généraux, le facteur 2 (13,13%), et en un facteur 4 (9,7%) sur les aspects concrets.

Il nous semble important de retenir que pour les hommes de la filière technique, l'égalité hommes/femmes représente un principe organisateur à lui seul.

c . Les principes organisateurs des hommes administratifs

Tableau 21 . Analyse en Composante Principale des réponses des hommes de la filière administrative

N° item	F1	F2	F3	F4	F5
1		.901			
2	.569				
3			.591		
5		.851			
6	.858				
7	.814				
9					.838
10					.762
11	.850				
13				.859	
14					
16			.883		
18	.809				
19		.925			
20	.845				
21		.655			
22				.701	
23	.589				
26				.924	
27	.751				
29		.804			
30			.860		
Pourcentage de variance après rotation varimax	24,2%	19,27%	13,7%	13,5%	12%
Thème	Solidarité verticale	Volet environnement/ Trans générationnel	Transports	Solidarité horizontale	Biodiversité

Sur les réponses des hommes de la filière administrative, c'est le volet social qui est réparti en deux facteurs, le facteur 1 qui regroupe les items de solidarité verticale¹⁶² (24,2%), et le facteur 4 qui regroupe les items de solidarité horizontale¹⁶³ (13,5%). Notons que les items « enfants » ne constituent pas un facteur à eux seuls comme c'est le cas dans toutes nos analyses précédentes, ils sont regroupés avec le volet environnement, constituant ainsi le facteur 2 (19,27%). Par ailleurs, se distingue du volet environnement les items portant sur le transport constituant le facteur 3 (13,7%), et la biodiversité constituant le facteur 5 (12%).

Ainsi, pour les hommes de la filière administrative, la dimension transgénérationnelle ne représente pas un principe organisateur à lui seul, de plus, elle est assimilée à un principe organisateur majoritairement environnement et non social.

¹⁶² La solidarité verticale comprend les items : Item 6 : Prendre en compte le handicap dans les politiques publiques Item 7 : Privilégier l'économie sociale et solidaire dans les pays du Nord Item 23 : Pour les collectivités territoriales, avoir une charte de la participation qui permette le débat entre citoyens et élus Item 27 : Accueillir et améliorer l'habitat des gens du voyage

¹⁶³ La solidarité horizontale comprend les items : Item 2 : Faire en sorte que tous puissent avoir la même qualité de vie sur Terre Item 13 : Privilégier le commerce équitable avec les pays du Sud Item 16 : Coopérer de façon décentralisée Item 22 : Affirmer notre solidarité vis-à-vis des populations défavorisées

d . Les principes organisateurs des femmes techniques

Tableau 22 . Analyse en Composante Principale des réponses des femmes de la filière technique

N° item	F1	F2	F3	F4	F5
1				.795	
2	.523				
3				.555	
5				.783	
6	.857				
7	.725				
9					.700
10			.628		
11	.816				
13					.602
14					.786
16			.836		
18		.540			
19		.830			
20	.730				
21		.443			
22			.626		
23		.620			
26			.437		
27	.736				
29		.801			
30		.538			
Pourcentage de variance après rotation varimax	21,7%	14,33%	12,90%	11,2%	9,4%
Thème	Solidarité verticale/ égalité hommes-femmes	Solidarité verticale/ Trans générationnel	Solidarité horizontale	Volet environnement	déchets

Le volet social se retrouve dans trois facteurs qui sont aussi les trois premiers. Le facteur 1 regroupe les items portant sur la solidarité verticale ainsi que l'égalité hommes/femmes (21,7%), le facteur 2 comprend encore la solidarité verticale mais aussi l'égalité entre les générations (14,3%), et enfin le facteur 3 comprend la solidarité horizontale (12,9%). Le volet environnement constitue le facteur 4 (11,2%), dont se détache la gestion des déchets (9,4%) : le facteur 5.

III . L'analyse de ces résultats

A . L'analyse des principes organisateurs

a . L'articulation des volets social et environnement

Ce que nous pouvons conclure de cette analyse est que le volet social est le principe organisateur le plus important, et ce, quel que soit le groupe ou sous-groupe analysé. Ce volet social peut être un principe organisateur en soi, ou être réparti dans différents principes organisateurs, c'est notamment le cas pour les items enfants qui constituent la plupart du temps un principe à eux seuls, confirmant par là l'importance de cette dimension transgénérationnelle du développement durable.

Le volet environnement constitue un principe organisateur qui ne figure jamais en facteur 1, au mieux il figure en facteur 2, et qui est tout le temps réparti en plusieurs facteurs. En fonction des groupes étudiés, il est réparti en un facteur général ou concret, en un facteur énergie, transports, biodiversité ou déchets. Nous pouvons nous demander si cette segmentation n'est pas le signe d'une dissension dans la mesure où, chaque segmentation est génératrice de prises de positions : le volet environnement n'est pas tant perçu comme un tout, ce sont ses différentes applications, les transports, les déchets etc. qui, perçus séparément, occasionnent des prises de positions. Alors que le volet social, sans les items enfants, est générateur de prise de position dans sa globalité. Cela dit, le volet social peut parfois se dichotomiser en deux facteurs et notamment autour de la solidarité verticale et horizontale.

En tous cas, les items sociaux et environnement se trouvent rarement réunis dans le même principe organisateur. Le volet social est générateur de prises de positions de façon globale, et il figure au moins dans le facteur 1, en plus du facteur 4 ou 5 pour la dimension transgénérationnelle. Le volet environnement génère autant de prises de positions qu'il est segmenté, en 2 voire 3 facteurs.

b . L'analyse des différences entre les groupes

Les catégorisations simples

Pour ce qui est de l'aspect organisateur des représentations sociales, nous avons vu que les femmes sont peu influencées par le volet environnement du développement durable, puisque le facteur correspondant représente 8,6 % de la variance, mais qu'elles sont aussi influencées par le facteur 2 comprenant des items concrets, mais à la fois sociaux et environnementaux (14,3%). Cela témoigne peut-être d'une influence plus équilibrée : elles sont d'abord influencées par le volet social, mais aussi plus largement, par un pragmatisme, que le volet soit social ou environnemental.

Les hommes aussi sont surtout influencés par le volet social qu'ils décomposent en deux principes organisateurs, l'un « égalité globale et hommes/femmes » et l'autre social lié à l'économie. Ils vont être influencés par le volet environnement mais de façon sectorielle, d'une part par la gestion des déchets et d'autre part par la gestion des transports et de l'énergie.

La différence entre les hommes et les femmes se situe donc dans la « fragmentation » des volets social et environnement : les femmes vont séparer le général du concret, les hommes vont séparer selon le « thème », les déchets, l'énergie, le social en lien avec l'économie etc.

Pour ce qui est de la différence entre la filière technique et administrative, la filière technique divise l'environnement avec d'un côté les items concrets et de l'autre les items généraux, alors que les administratifs extraient seulement la biodiversité du volet environnement, laissant le volet social entier. Par ailleurs, pour ces derniers, l'item

concernant l'avenir de « mes enfants » suffit à constituer le principe organisateur qui regroupe habituellement les deux items enfants de la dimension transgénérationnelle.

Il y a plus de différence entre les représentations sociales des hommes et de femmes, qu'entre les filières administrative et technique.

Les catégorisations croisées

Pour ce qui est des hommes et des femmes de la filière administrative, si pour les hommes les deux items enfants ne sont pas séparés, ils sont intégrés au volet environnement, quant aux femmes, elles ne retiennent que l'item 29 portant sur les générations futures. Les hommes administratifs vont être beaucoup plus influencés par le volet environnement que les femmes, tandis que les femmes administratives vont être encore plus influencées par le volet social du développement durable que les hommes. Le pragmatisme perçu chez l'ensemble des femmes n'apparaît pas chez les femmes administratives.

Enfin, pour ce qui est des hommes et des femmes de la filière technique, les hommes sont beaucoup plus influencés par le volet environnement que les femmes, qui sont plutôt influencées par le volet social. Ces dernières ont plusieurs principes organisateurs sociaux qui vont être d'une part sur le thème de la solidarité verticale, et d'autre part, la solidarité horizontale. Les hommes techniques sont fortement influencés par l'égalité entre les hommes et les femmes, comme le sont les hommes en général.

Ainsi, les catégorisations croisées montrent que les représentations sociales des groupes issus de catégorisations croisées sont loin d'être la moyenne des deux groupes dont ils sont issus. Ce d'autant moins que les ressemblances se font plutôt entre groupes stéréotypiques et contre stéréotypiques.

Bien que le volet social soit rarement un principe organisateur regroupé en un facteur avec une variance forte, distribué dans différents facteurs, il est le volet qui influence le plus les prises de positions et apparaît comme étant une dimension moins consensuelle que le volet environnement, et ce, quel que soit le groupe analysé. La différence se joue dans la hiérarchisation et la segmentation des facteurs, que ce soit du volet environnement ou social. Par ailleurs, ce qui est commun à tous les groupes que nous avons analysés, est le principe organisateur transgénérationnel, sauf pour les administratifs qui résumant à « mes enfants » et pour les femmes administratives qui le résumant à « générations futures ». Il nous semble que cette différence est primordiale puisque dans le premier cas la dimension parentale est présente et pas dans l'autre.

De plus, il y a plus de différences entre les hommes et les femmes qu'entre les filières technique et administrative, ce n'est pas pour autant que la filière n'est pas une variable pertinente : combinée au sexe, elle nous permet de voir que ce n'est alors plus tant l'appartenance au sexe féminin au masculin qui est pertinent, que l'appartenance à un groupe jugé typique ou atypique.

B . L'analyse des noyaux centraux

Par ailleurs, l'aspect consensuel du développement durable est défini essentiellement par la dimension transgénérationnelle, quel que soit le groupe étudié, sachant que les hommes, les hommes techniques et les femmes administratives limitent cette dimension aux seules générations futures.

Comme pour les principes organisateurs, il n'y a pas de différence de nature entre les filières technique et administrative alors qu'elles existent entre les hommes et les femmes.

Les groupes issus de nos catégorisations croisées contre-stéréotypiques ont une définition du développement durable plus riche que leurs homologues stéréotypiques, à l'instar de l'ensemble de l'échantillon : pour ces derniers le noyau central se résume à l'item 29 portant sur les générations futures.

Notons que l'étude des noyaux centraux par groupes nous éclaire sur leur particularité : en effet, si le noyau central de l'ensemble de l'échantillon est constitué de 4 items, deux items enfants et deux items environnement, cette configuration ne sera retrouvée dans aucun des groupes analysés. Ainsi une approche globale des représentations sociales, bien qu'elle soit nécessaire, peut ne pas suffire pour comprendre le processus d'objectivation et d'appropriation de chaque groupe.

C . L'articulation du noyau central et des principes organisateurs

Il est indéniable que la dimension transgénérationnelle est un élément essentiel des représentations sociales du développement durable, ce que confirme sa position, certes présente, mais marginale, comme principe organisateur. Cela dit, comme le montre la confrontation des résultats des deux méthodes d'analyse des représentations sociales, si les deux items sont rarement désolidarisés l'un de l'autre, ils le sont chez les hommes et les catégorisations croisées stéréotypiques. Nous pouvons en conclure que, si à la fois le souci des générations futures et de « mes enfants », est générateur de prises de positions, la présence récurrente des générations futures, et non de « mes enfants », dans le noyau central, montre que l'appropriation du développement durable, ironiquement, se fait par une appréhension générale du transgénérationnel, et non particulière. Autrement dit, la préoccupation de « mes enfants » est génératrice de prise de position sans être pour autant l'objet d'un consensus systématique.

Cela est le cas pour les hommes et surtout les hommes de la filière technique. Pour les administratifs, si « mes enfants » compose à lui seul un facteur, qui plus est le facteur 3, l'appropriation se fait par les deux items enfants. Ainsi, les administratifs ne se positionnent que sur « mes enfants » bien que l'appropriation soit fondée particulièrement et globalement. Dans les deux cas, c'est l'ancrage de « mes enfants » qui, - devenant unique quand l'appropriation est entière, ou ajouté quand l'appropriation est simplement sur le pendant global de la dimension transgénérationnelle-, semble jouer un rôle déterminant dans la compréhension du lien entre objectivation et ancrage.

Par ailleurs, les groupes contre stéréotypiques, s'ils sont comme la majorité des groupes, la dimension transgénérationnelle est présente aussi bien dans le noyau central que dans les principes organisateurs, ils ont cela de particulier qu'elle se situe en facteur 2, et non en facteur 4 ou 5. Mais ajoutons qu'elle ne constitue pas un facteur à elle seule : elle joue donc un rôle plus important dans la prise de position, mais ce rôle elle le partage, soit avec l'environnement pour les hommes administratifs, soit avec la solidarité verticale pour les femmes techniques.

Cette tension entre « mes enfants » et « générations futures » est peut-être symptomatique d'une tension entre individu et groupe. Derrière une appropriation au moins globale de la dimension transgénérationnelle, se trouve toujours au moins un principe de prise de position particulier. Notons que cela est particulièrement vrai pour les hommes et les hommes de la filière technique.

Par ailleurs, si nous avons déjà maintes fois souligné la répartition entre les caractéristiques des groupes stéréotypiques et contre stéréotypiques, nous pouvons voir que pour ce qui est de l'articulation noyau central/principes organisateurs, cela est encore le

cas pour les groupes contre stéréotypiques et dans une moindre mesure pour les groupes stéréotypiques. Ainsi, si la variable sexe est une variable qui semble plus discriminante que la variable filière, pour ce qui est des catégorisations croisées, c'est plutôt le fait d'être au croisement d'une catégorisation typique ou atypique qui est discriminant et non plus l'appartenance au sexe féminin ou masculin, ou à la filière administrative ou technique.

En effet, l'appartenance sexuée est annulée quand elle est croisée à la variable de la filière. Mais si l'on doit retenir la différence entre les représentations sociales des femmes et des hommes, c'est que les femmes ont une approche plus globale, et plus affirmée du développement durable que les hommes. C'est aussi le cas des groupes issus de nos catégorisations contre stéréotypiques.

Nous avons résumé ces analyses dans le tableau suivant :

Tableau 23 . Récapitulatif de l'analyse des représentations sociales selon les groupes

Groupes	Représentations Sociales					
échantillon	NC	Faire attention aux générations futures Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine Favoriser les énergies renouvelables Préserver la biodiversité				
	PO	Volet social	Gestion déplacements et ressources	Gestion des déchets	Volet environnement (concret)	Trans générationnel
Hommes	NC	Faire attention aux générations futures				
	PO	Égalité globale et hommes/femmes	Volet social et social/économie	Gestion transports et énergie	Gestion des déchets	Trans générationnel
Femmes	NC	Faire attention aux générations futures Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine				
	PO	Volet social	Environnement et social (concret)	Gestion des déchets	Trans générationnel	Volet environnement (Général)
Administratif	NC	Faire attention aux générations futures Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine				
	PO	Volet social	Volet environnement	« mes enfants »	Biodiversité	
Technique	NC	Faire attention aux générations futures Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine				
	PO	Volet social	Volet environnement (Général)	Volet environnement (concret)	Trans générationnel	
Femmes/ Administratif	NC	Faire attention aux générations futures				
	PO	Volet social	Dimension horizontale / spécifique	Volet environnement et social (Général)	Gestion des déchets	Génération futures
Hommes/ Technique	NC	Faire attention aux générations futures				
	PO	Volet social	Volet environnement (Général)	Égalité hommes/femmes	Volet environnement (concret)	Trans générationnel
Hommes/ Administratif	NC	Faire attention aux générations futures Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine Lutter contre le réchauffement climatique				
	PO	Solidarité verticale	Volet environnement/ Trans générationnel	Transports	Solidarité horizontale	Biodiversité
Femmes/ Technique	NC	Permettre à mes enfants d'avoir une vie saine Faire attention aux générations futures				
	PO	Solidarité verticale/ égalité hommes-femmes	Solidarité verticale/ Trans générationnel	Solidarité horizontale	Volet environnement	Gestion des déchets

Nous avons fini une première partie de l'analyse des représentations sociales du développement durable. Nous allons la poursuivre en nous appuyant maintenant sur les analyses lexicales proposées dans notre questionnaire dans les questions 1, 2 et 6.

Chapitre 11 . L'analyse des questions 1, 2 et 6 du questionnaire : les associations lexicales

Ces trois questions sont des tâches d'association lexicale. La première porte sur le développement durable, la seconde sur les trois volets du développement durable et la troisième sur ce que l'institution d'accueil fait en termes de développement durable. Dans les trois cas, les sujets pouvaient écrire jusqu'à 5 mots pour définir chacun des mots proposés : développement durable dans la première, les volets environnement, social, et économie dans la seconde et les actions identifiées comme liées au développement durable pour la troisième. Les sujets étaient ensuite invités à numéroter les mots évoqués pour signifier leur ordre d'importance.

Pour analyser les réponses à ces deux questions, nous avons utilisé deux outils, le logiciel Alceste et le logiciel Evoc 2000. Le premier permet de mettre en évidence les récurrences des mots utilisés, le second nous a permis d'étudier les rangs attribués aux mots évoqués par les sujets. Par ailleurs, notre analyse porte sur trois corpus différents : un premier corpus qui comprend l'ensemble des réponses à ces trois questions, un second corpus qui comprend les réponses à la question 1 et enfin le troisième qui porte sur les réponses à la question 6.

Nous avons décidé de procéder de la sorte pour comparer les résultats de l'analyse de ces différents corpus : l'ensemble des questions a vocation à produire une vision exhaustive des représentations sociales du développement durable, si tant est que non seulement un recueil de données, mais aussi une représentation, puissent être qualifiés d'exhaustifs.

L'analyse de la question 1 a pour vocation de constater si, en l'absence d'indication sur ses différents volets, le développement durable peut être défini plutôt par l'un d'eux. L'analyse de la sixième question est en quelque sorte en miroir de la première, mais cette fois-ci sur le plan pratique.

I . L'analyse Alceste

A . L'analyse de l'ensemble des réponses aux associations lexicales

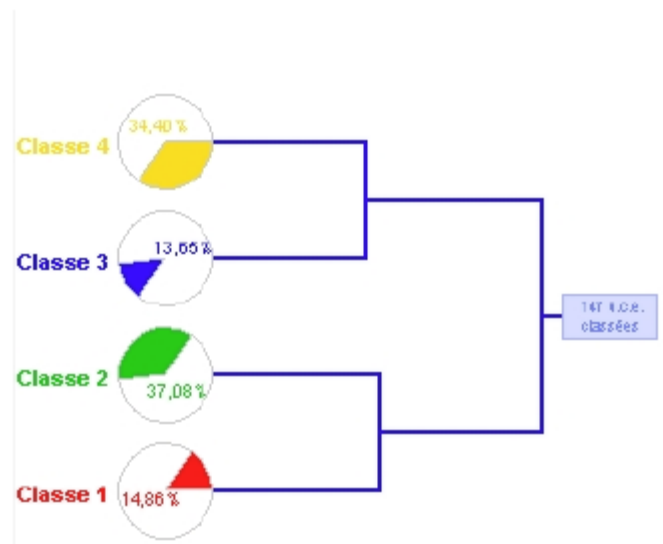
Il ressort de cette analyse Alceste quatre classes de mots (voir le détail de la composition de chaque classe en annexe, p. 176) :

- Classe A : un développement respectueux des générations futures
- Classe B : Le respect de notre cadre de vie et de la nature
- Classe C : La technique du territoire
- Classe D : La gouvernance et la planification du territoire

Cette analyse met donc en évidence les deux dimensions du développement durable. Il y a d'un côté le volet social du développement durable, qu'il soit à l'échelle de l'humanité (Classe A : un développement respectueux des générations futures) ou d'un territoire

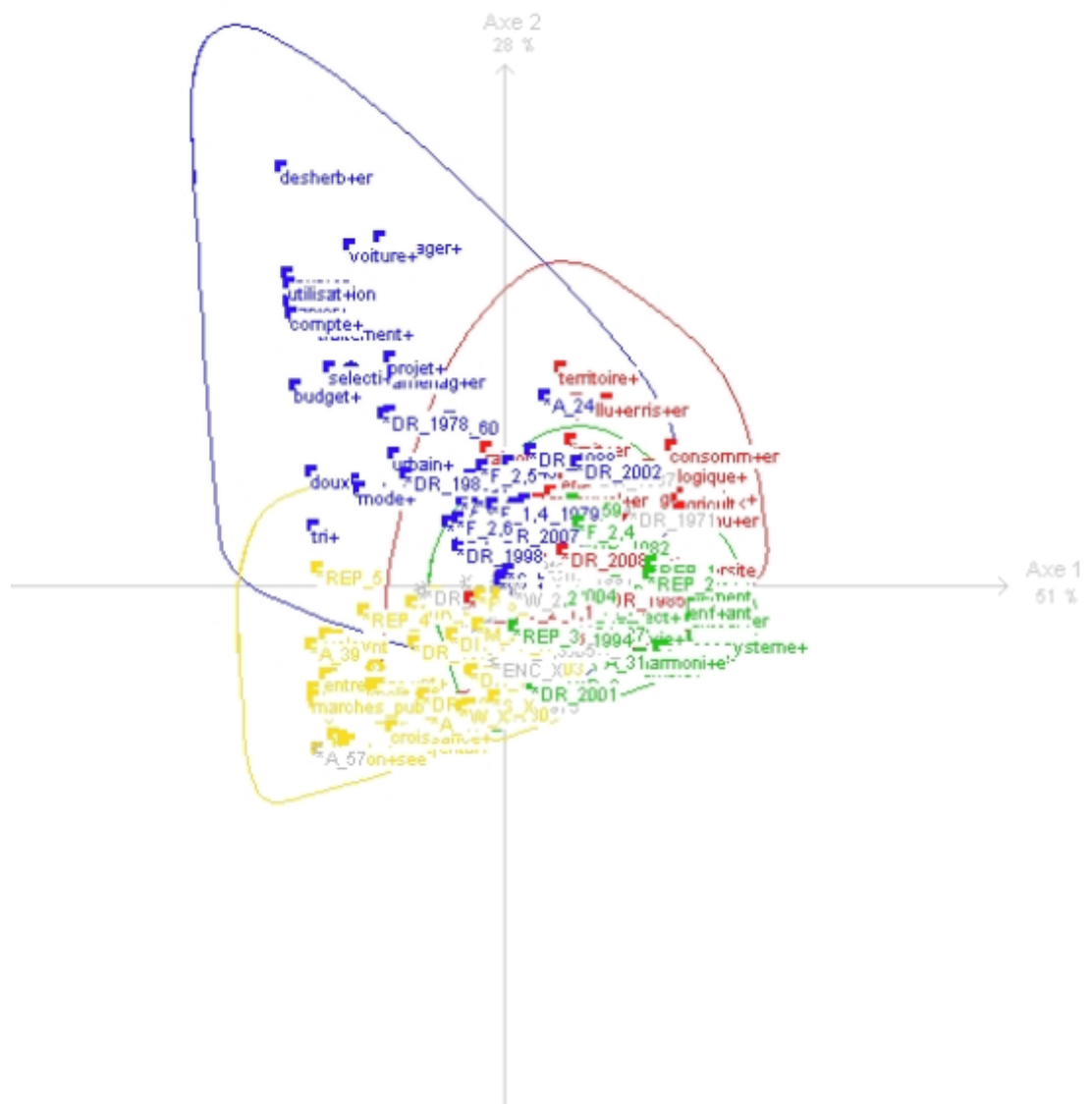
(Classe D : la gouvernance et la planification du territoire). De l'autre nous trouvons le volet environnement du développement durable, qui va de l'évocation de la nature et de la biodiversité (Classe B : le respect de notre cadre de vie et de la nature), à la maîtrise de l'environnement à l'échelle territoriale (Classe C : la technique du territoire).

Le dendrogramme montre aussi que le rapprochement entre les classes de mots se fait aussi entre une vision territoriale et une vision générale du développement durable, rapprochant dans un premier temps les classes de mots A et B, et C et D :

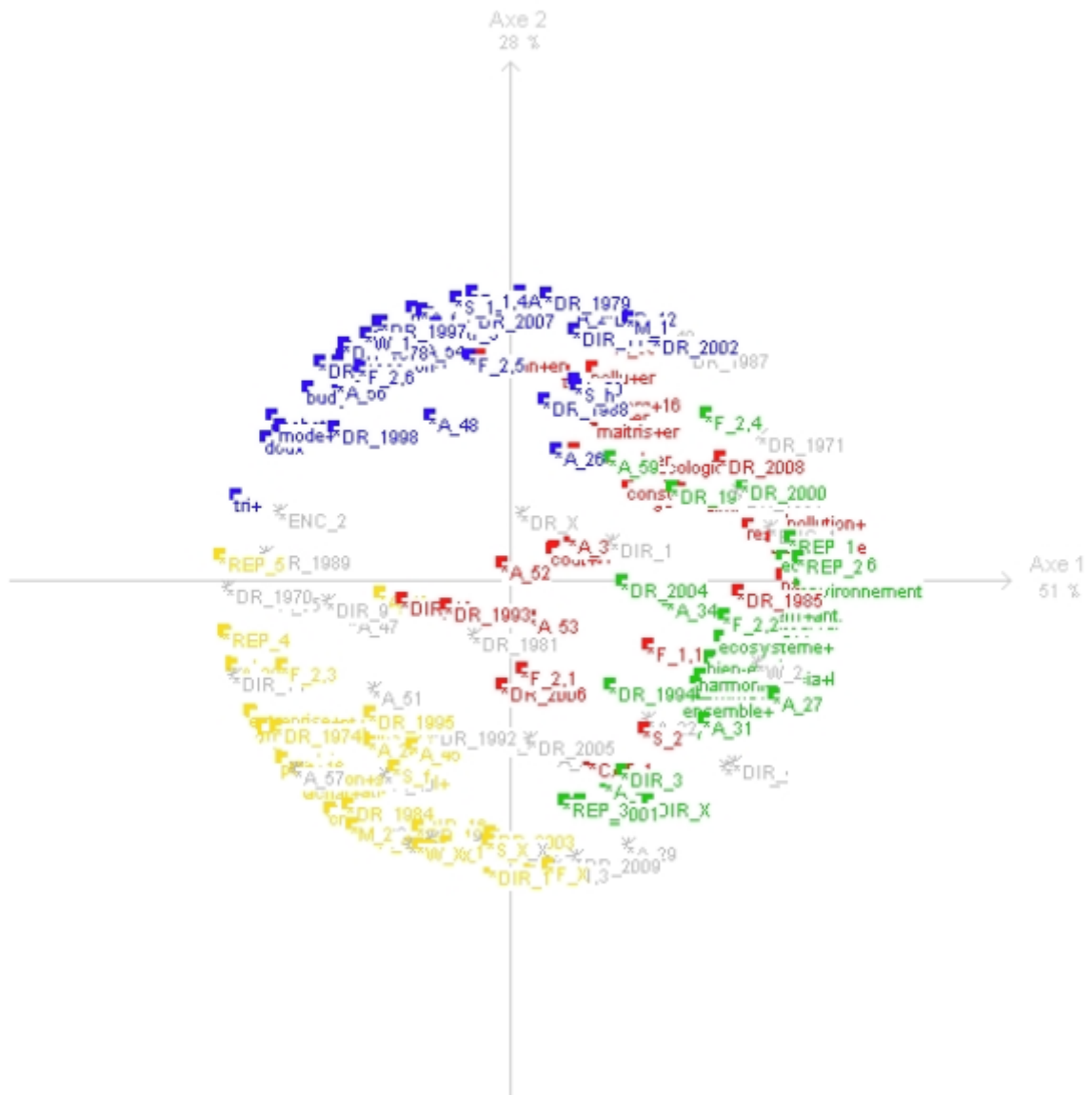


Dendrogramme 1 . Analyse Alceste de l'ensemble du corpus

Nous procéderons ensuite à l'analyse des résultats à l'aide des analyses factorielles d'une part des évocations et d'autre part des mots étoilés afin de mieux analyser les correspondances des classes de mots à nos variables :



Graphique 2 . Analyse factorielle Alceste de l'ensemble des réponses aux associations lexicales



Graphique 3 . Analyse factorielle Alceste de l'ensemble des réponses aux associations lexicales

Si nous regardons ces analyses factorielles nous pouvons voir que les réponses aux questions 1 (développement durable) et 2 (environnement) ainsi que les réponses aux questions 4 (économie) et 5 (développement durable dans la collectivité) sont groupées chacune aux extrêmes de l'axe horizontal expliquant 51% de la variance... Mais aussi que les réponses à la question 3 (social/société), sont à part de ces deux groupes, montrant peut-être par là leur singularisme : si l'environnement est assimilable au développement durable, l'économie au développement durable mis en œuvre par la collectivité, le social lui, ne l'est à aucun d'eux.

Nous constatons que les mots étoilés caractéristiques de chaque classe de mots correspondent en majorité aux variables que nous avons identifiées précédemment : le sexe et la filière. Par ailleurs, la catégorie d'appartenance qui était une variable plutôt marginale, est ici un mot étoilé qui est déterminant sur les quatre classes. Si nous regardons dans le détail, nous pouvons voir que la classe C concernant la gestion technique du territoire est caractéristique des réponses des hommes (en bleu), et la classe D, concernant la gestion prospective du territoire (en jaune), est caractéristique des réponses des femmes.

Pour ce qui est des catégories, les réponses des agents de catégorie C sont caractéristiques de la classe C, c'est-à-dire de l'aspect technique du développement durable, ce qui correspond aux travaux dont ils sont en majeure partie en charge au sein de la collectivité. Les réponses des agents de catégorie B sont caractéristiques de deux classes, la classe B sur le respect du cadre de vie, et de la classe D sur la gouvernance du territoire : ils évoquent donc des dimensions du développement durable par une vision abstraite du volet environnement, et d'une vision concrète du volet social. Et enfin, pour ce qui est des agents de catégorie A, leurs réponses sont caractéristiques de la classe A portant sur les générations futures.

Nous retrouvons donc la différence entre les préoccupations des hommes et des femmes, les uns sont plus sensibles à l'aspect environnement et à sa mise en œuvre technique, tandis que les secondes sont plus sensibles à l'aspect social sur un plan pragmatique. Les agents de catégorie C sont plus présents sur les aspects techniques et environnement, tandis que les agents de catégorie A sont présents sur les principes de l'aspect social. Les agents de catégorie B concilient les deux, ils sont à la fois caractéristiques d'une classe environnement et d'une classe sociale. Nous pouvons en déduire que, compte tenu de leur positionnement dans l'institution, plus l'agent a un statut élevé plus il a une vision sociale du développement durable, plus l'agent a un statut bas plus il a une vision environnementale du développement durable. Pour les femmes et les hommes, c'est le contraire, les femmes ont une vision sociale tandis que les hommes ont une vision environnementale. Nous ne pouvons donc pas généraliser ces résultats en termes dominants/dominés.

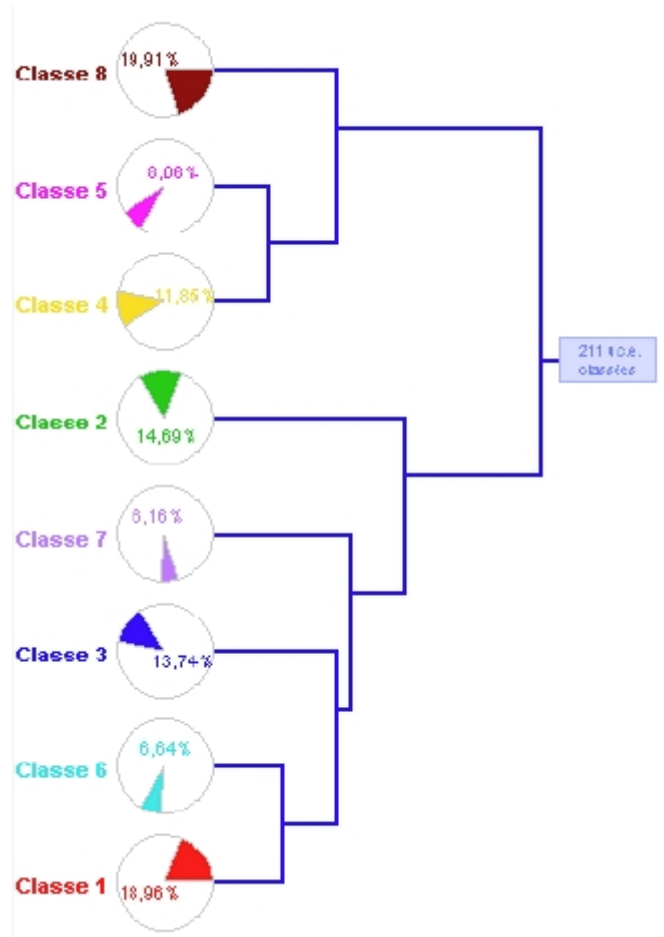
Analysons maintenant ce qu'il en est de la question 1.

B . L'analyse de la question 1 « Que vous évoque le développement durable ? »

Nous pouvons souligner le fait que ce corpus, bien que restreint, comprend un grand nombre de classes (voir le détail de la composition de chaque classe en annexe, p. 177), ce qui n'est pas sans témoigner de l'hétérogénéité des thèmes abordés par les sujets quand il s'agit d'évoquer le développement durable. Les représentations sociales ne sont donc pas si homogènes qu'il y paraît.

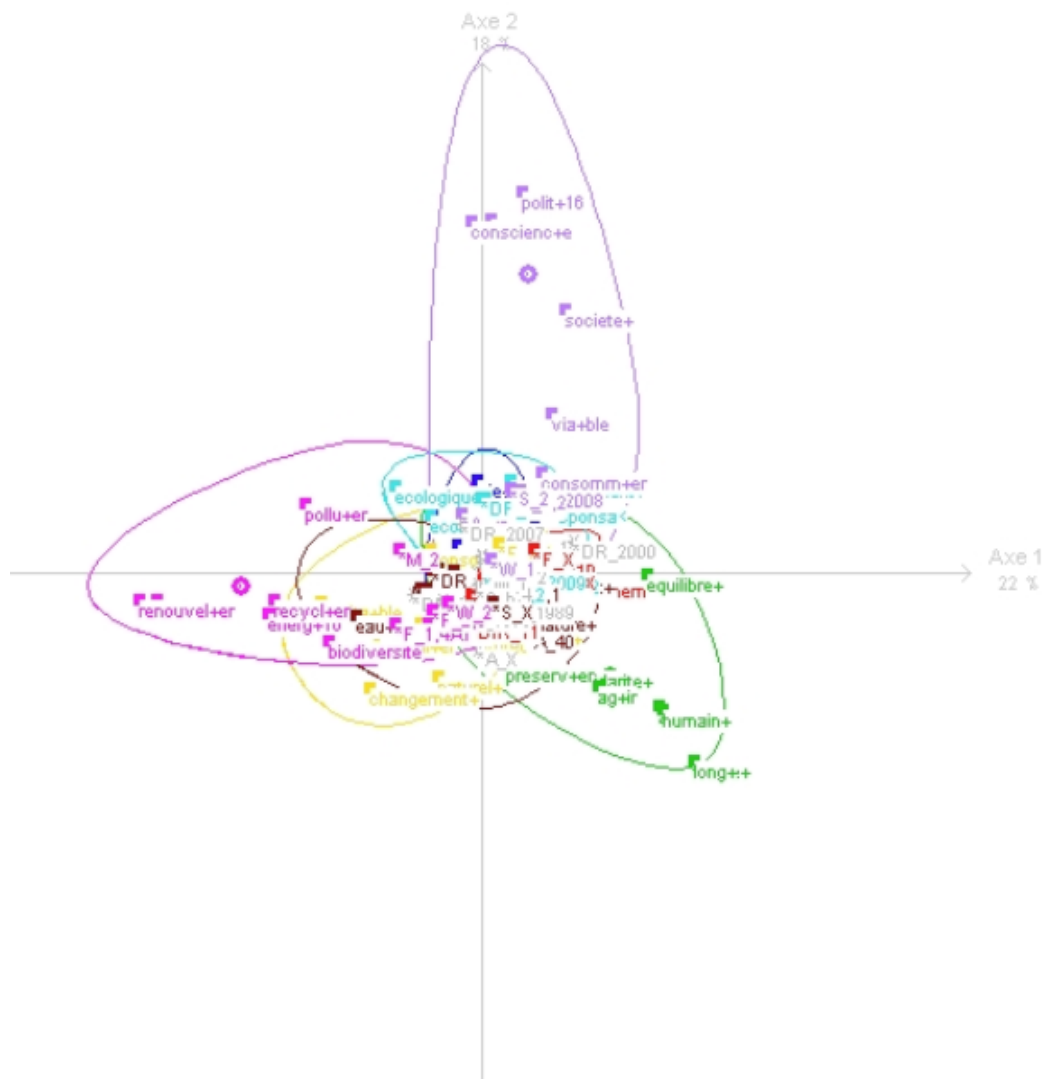
- Classe 1 : l'harmonie sociale et environnementale
- Classe 2 : agir à long terme
- Classe 3 : une vie meilleure pour les générations futures
- Classe 4 : protéger les ressources naturelles
- Classe 5 : limiter notre impact sur l'environnement
- Classe 6 : un développement responsable
- Classe 7 : la prise de conscience politique et sociale
- Classe 8 : protéger la nature

Comme dans l'analyse précédente, les deux dimensions du développement durable sont mises en relief, ce que montre la classification descendante hiérarchique : une dimension environnementale qui est constituée des classes 4, 5 et 8 ; et une dimension sociale constituée des classes 1, 2, 3, 6 et 7.



Dendrogramme 4 . Analyse Alceste de la réponse 1 « Que vous évoque le développement durable ? »

Bien qu'il y ait un déséquilibre entre le nombre de classes de chaque volet, ils sont équivalents en termes de pourcentage d'UCE analysées, avec un avantage léger pour le volet social (40% vs 60%). Nous pouvons donc en conclure que le seul mot développement durable évoque aussi bien des aspects sociaux qu'environnementaux, voire plus d'aspects sociaux.



Graphique 5 . Analyse factorielle Alceste des réponses à la question 1



Graphique 6 . Analyse factorielle Alceste des réponses à la question 1

Si nous regardons quelles sont les classes caractéristiques de nos variables, la classe 3 « Une vie meilleure pour les générations futures » (en bleu) est caractéristique des agents de catégorie B, attachés au volet social ; et la classe 5 « Limiter notre impact sur l'environnement » (en rose) est caractéristique des réponses des agents de catégorie C, et donc en lien avec le volet environnement. Nous retrouvons donc, comme précédemment, la partition des volets environnement et social entre les catégories « basses » et « hautes ». Mais si nous regardons les réponses des agents de catégorie A, des administrateur.e.s et des ingénieur.e.s, les réponses des administrateur.e.s sont significatives dans les classes 7 « Prise de conscience politique et sociale » (en mauve) et 8 « Protéger la nature » (en marron). Deux classes dont une est attachée au volet social et l'autre, au volet environnement du développement durable. Les réponses des ingénieur.e.s sont caractéristiques de la classe 4 « Protéger les ressources naturelles » (en jaune) qui appartient donc au volet environnement. Par ailleurs, nous devons ajouter que la classe 8

« Protéger la nature » (en marron) est caractéristique des réponses des administrateur.e.s, et qu'elle l'est aussi des adjoints techniques, ce qui est intéressant : il s'agit de deux fonctions complètement opposées en terme de qualification.

Ainsi, les ingénieur.e.s, les adjoints techniques, ainsi que les agents de catégorie C sont attachés à des classes de mots en lien avec l'environnement, tandis que les agents de catégorie B, les hommes comme les femmes, sont attachés à des classes de mots en lien avec le volet social. Les administrateur.e.s sont caractéristiques de deux classes de mots, qui le sont aussi des deux volets du développement durable. La répartition des volets social et environnement n'est donc pas si nettement faite entre dominants et dominés. Ici, si les administratif.e.s sont caractéristiques d'une classe de mots plutôt sociale, les ingénieur.e.s le sont d'une classe de mots plutôt environnement.

Nous pouvons remarquer qu'aucune classe de mots n'est caractéristique des agents de catégorie A sans distinction de filière, ce qui montre qu'il y a une différence entre les filières à ce niveau qui n'existe pas dans les catégories B et C. Par ailleurs, si nous comparons cette présente analyse à l'analyse factorielle de l'ensemble des réponses, ici, les agents de catégorie B sont plus proches des agents de catégories C alors qu'ils étaient plus proches des agents de catégorie A.

En ce qui concerne les classes de mots caractéristiques des hommes et caractéristiques des femmes, les hommes évoquent particulièrement les mots de la classe 2 (« agir à long terme », en vert) et les femmes de la classe 7 (« la prise de conscience politique et sociale », en mauve). Ces deux classes appartiennent au volet social du développement durable, nous ne pouvons donc pas les qualifier d'antinomiques. Mais l'analyse factorielle montre les hommes et les femmes aux deux extrêmes de l'axe vertical (qui explique 22% de la variance) : les hommes se situent sur le mode de l'action et les femmes sur le mode de la prise de conscience.

Ainsi, si l'on s'en tient à l'analyse de la tâche d'évocation portant sur le mot « développement durable », nous pouvons voir que le résultat est plus complexe que celui portant sur l'ensemble du corpus, et ce à plusieurs titres : il y a 8 classes de mot et les mots étoilés caractéristiques de ces classes le sont moins selon la logique des variables discriminantes vue précédemment, ou des mots étoilés caractéristiques des classes de mots définies à partir de l'ensemble du corpus.

Ce que nous retiendrons est que les hommes comme les femmes ont des réponses caractéristiques de classes attachées au volet social, les femmes sur un thème « Prise de conscience », les hommes sur un thème « Action à long terme ». Les agents de catégorie A, selon la filière, auront des réponses caractéristiques d'une classe attachée au volet environnement pour les techniques, et à la fois environnement et social pour les administratifs. La classe de mots en lien avec le volet environnement caractéristique des réponses des administrateur.e.s est la même que celle qui est caractéristique des adjoints techniques. Il est donc difficile d'affirmer dans cette analyse qu'un volet est l'apanage d'un groupe dominant ou dominé.

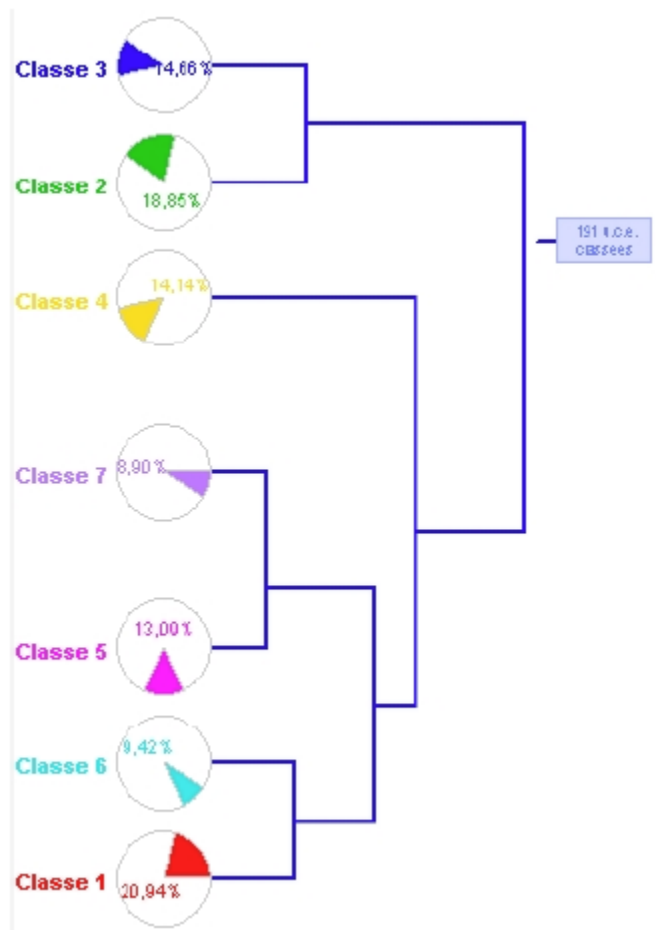
Nous analysons maintenant le pendant concret de cette première tâche d'association lexicale sur le mot « développement durable », qui est « Comment la collectivité contribue-t-elle au développement durable ? ».

C . L'analyse de la question 6 : « Comment la collectivité contribue-t-elle au développement durable ? »

Il se dégage de l'analyse Alceste 7 classes de mots (pour voir le détail de la composition de chaque classe, voir annexes, p. 179) :

- Classe 1 : le plan de déplacement d'entreprise (PDE)
- Classe 2 : le recyclage des déchets
- Classe 3 : les espaces verts
- Classe 4 : la sensibilisation au développement durable
- Classe 5 : la gestion des déplacements
- Classe 6 : la haute qualité environnementale (HQE)
- Classe 7 : la politique sociale de la ville

Si les évocations portant sur le mot développement durable sont aussi bien de l'ordre du volet social que du volet environnement, si ce n'est avec un léger avantage du social, dans le cas de l'action concrète de la collectivité en matière de développement durable, l'évocation du social occupe une place mineure : il n'est présent que dans 2 classes sur les 7 (« La politique sociale de la ville », classe 7 en mauve et « La sensibilisation au développement durable », classe 4 en jaune), qui à elles deux ne représentent que 23% des UCE analysées.



Dendrogramme 7 . Analyse Alceste des réponses à la question 6 « Le développement durable dans l'institution »

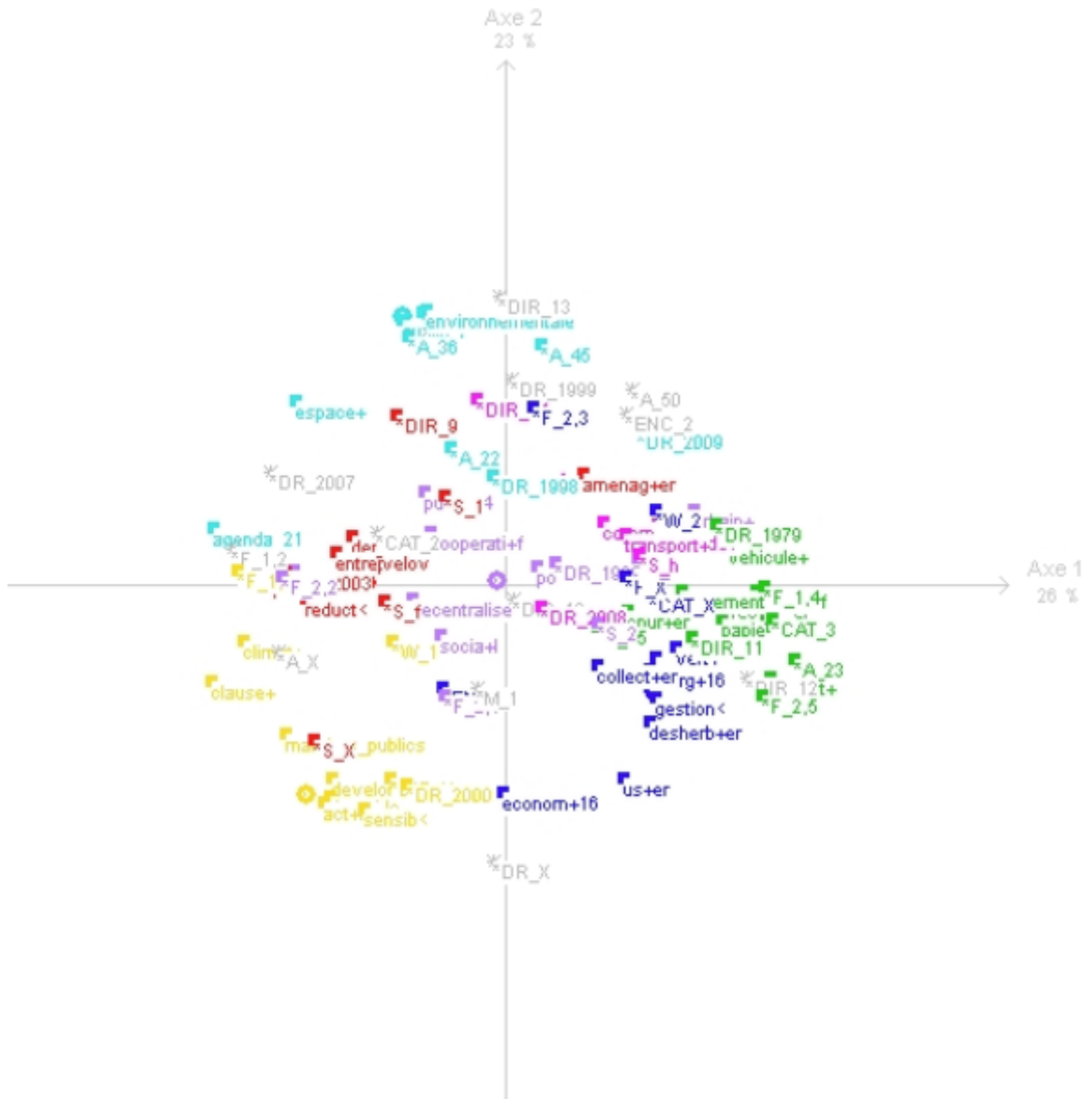
Notons que ces deux classes, comme le montre le dendrogramme, ne sont en rien liées l'une à l'autre. Cela nous permet de supposer qu'il y a un décalage entre les représentations du développement durable quand il est pensé de façon abstraite et pensé de façon concrète.

Cela dit, nous pouvons aussi suggérer que les actions de la collectivité quand elles sont en lien avec le volet social, sont invisibles ou non reliées au développement durable. Cela expliquerait que les sujets ne les évoquent pas, ou du moins que les actions identifiées comme reliées au développement durable par les sujets sont d'abord des actions en lien avec l'environnement.

Le dendogramme sépare en deux groupes d'un côté les classes 2 et 3 portant respectivement sur le recyclage et les espaces verts, et de l'autre les 6 autres classes restantes. Bien que ce premier groupe de deux classes assemble deux classes en lien avec l'environnement, il y a dans le second groupe des classes à la fois en lien avec l'environnement et le social. Ce que nous pouvons en déduire est que les classes de mots issues de l'évocation de l'action de l'institution en matière de développement durable sont plus promptes à l'hybridation social/environnement que les classes issues de l'évocation sur le mot « développement durable ».



Graphique 8 . Analyse factorielle Alceste des réponses à la question 6



Graphique 9 . Analyse factorielle Alceste des réponses à la question 6

Si nous regardons maintenant les classes de mots caractéristiques des hommes et des femmes, c'est la classe 1 portant sur le PDE¹⁶⁴ (en rouge) qui est caractéristique des réponses des femmes, et la classe 5 sur la gestion des déplacements (en rose) qui est caractéristique des réponses des hommes. Ce sont donc deux classes toutes deux en lien avec le transport et les déplacements, donc avec le volet environnement. Celle des femmes est centrée sur une exemplification, les hommes adoptent une approche plus globale. Nous retrouvons ici le pragmatisme des femmes.

En ce qui concerne les réponses caractéristiques des catégories, celles des agents de catégorie C sont caractéristiques de la classe 2 portant sur le recyclage (en vert) ; celles des agents de catégorie B sont caractéristiques de la classe 1 portant sur le PDE (en

¹⁶⁴ Plan de Déplacement d'Entreprise

rouge) ; celles des agents de catégorie A sont caractéristiques de la classe 7 portant sur les politiques sociales de la ville (en mauve). Une fois encore, nous pouvons voir que les agents de catégorie A évoquent plutôt ce qui est de l'ordre du social et les catégories C et B ce qui est de l'ordre de l'environnement.

Enfin, remarquons que la classe 7 « La politique sociale de la ville », si elle est caractéristique des réponses des agents de catégorie A, l'est aussi des réponses des agents déclarant ne pas faire du développement durable, aussi bien dans la sphère privée que professionnelle, tandis que la classe 4 « La sensibilisation au développement durable » est caractéristique des réponses des agents déclarant faire du développement durable dans la sphère privée et professionnelle. Cela montre peut-être que les personnes sensibilisées perçoivent le travail de sensibilisation entrepris par la collectivité... Alors que les personnes qui ne le sont pas, ne perçoivent pas ce travail de sensibilisation... Nous pouvons donc nous poser la question de l'utilité de ce travail.

L'analyse de cette question 6 montre une évocation moindre du volet social, volet social qui est toujours caractéristique des réponses des agents de catégorie A, tandis que les agents des catégories B et C évoquent plutôt le volet environnement. Par ailleurs, les femmes et les hommes évoquent tous deux l'aspect transport, pour les unes par l'exemple du PDE, et les hommes de façon générale, confirmant par là le pragmatisme des premières. Et enfin, la sensibilisation au développement durable est évoquée surtout par les personnes déjà sensibilisées.

D . L'analyse de ces résultats

Ce que nous retiendrons de cette analyse est que le nombre de classes obtenues sur les questions 1 et 6 sont quasiment identiques, montrant par là la même segmentation des corpus, et donc la même effervescence de thèmes abordés. Mais si nous regardons ces thèmes, nous nous apercevons que le social au moins aussi présent, si ce n'est plus, dans le corpus de la question 1, laisse place à la quasi omniprésence de l'environnement dans le corpus de la question 6 : il y a donc un décalage entre le développement durable évoqué généralement et spécifiquement en lien avec la collectivité, et cette différence s'opère sur la disparition du volet social.

Par ailleurs, cette segmentation du corpus montrant par là une hétérogénéité des thèmes abordés par les sujets, a lieu sur les résultats de deux questions portant sur le développement durable, la première de façon abstraite, la seconde de façon contextualisée. Cela témoigne de la richesse de ce qui est entendu par développement durable.

Le volet social est évoqué avant tout par les agents de catégorie A, tandis que les agents de catégories C évoquent plutôt le volet environnement. La différence entre les hommes et les femmes est mouvante selon le corpus analysé : lorsque l'analyse porte sur l'ensemble du corpus, elle se situe sur le volet social et le volet environnement ; lorsqu'elle porte sur la question 1, les hommes sont dans l'agir et les femmes dans la prise de conscience, mais tous deux sont dans le volet social ; et enfin, lorsqu'elle porte sur la question 6, ils sont tous deux sur les transports, mais les femmes dans l'exemplification et les hommes dans le général. Pour résumer, même si cela est un peu simple, les hommes ont une approche générale quand il s'agit d'évoquer du concret, et une approche concrète quand il s'agit d'évoquer du général. Les femmes elles, sont pragmatiques quand il s'agit d'exemplifier, et générales quand il s'agit d'évoquer le développement durable de façon abstraite !

La différence entre filières est surtout visible sur l'analyse de la question 1, entre ingénieur.e.s et administrateur.e.s, les ingénieur.e.s évoquant la protection des ressources

naturelles, les administrateur.e.s la prise de conscience politique et sociale ainsi que dans la protection de la nature. La différence entre filières ne s'exprime donc, non seulement que sur cette question, et uniquement au sein des agents de catégorie A.

Et enfin, nous notons que déclarer faire du développement durable dans la sphère privée ou professionnelle est caractéristique de classes seulement dans l'analyse de la question 6, c'est-à-dire quand il s'agit d'évoquer les actions de la collectivité en matière de développement durable, et notamment la sensibilisation au développement durable qu'entreprend la collectivité. Nous pouvons en déduire qu'être sensible au développement durable ou non n'influence pas tant les représentations sociales du développement durable que la sensibilisation faite sur cette question...

Ainsi, si la variable catégorie était relativement invisible dans l'analyse des interactions des variables entre elles, elles sont ici caractéristiques de certaines classes de mots, sociales pour les agents de catégorie A, environnement pour les agents de catégorie C. Par contre, les filières qui étaient pertinentes ne le sont plus ici, en dehors de l'analyse de la question 1 et pour les réponses des catégories A, les ingénieurs étant sur la protection des ressources naturelles, les administrateurs dans la prise de conscience politique. Pour ce qui est des réponses des hommes et des femmes, les femmes sont dans le social et les hommes dans l'environnement quand il s'agit d'analyser l'ensemble du corpus, puis les femmes témoignent à la fois de pragmatisme et d'un souci de « prise de conscience » quand les hommes sont dans le global et l'action.

Ajoutons que si le volet social est largement présent quand il s'agit d'évoquer le développement durable de façon générale, il disparaît quand il s'agit d'exemplifier l'action de la collectivité en termes de développement durable.

Avant d'entamer l'analyse de notre corpus à l'aide d'Evoc 2000, nous proposons le tableau récapitulatif suivant :

Corpus traité	Classes de mots proposées par Alceste et les mots étoilés caractéristiques de ces classes de mots									
Ensemble du corpus	Classe (4)	Développement respectueux des générations futures		Respecter notre cadre de vie et la nature		Technique du territoire		Planification et la gouvernance du territoire		
	Groupe caractéristique	-Catégorie A -Contractuel.le		-Filière technique -Catégorie B		-Les hommes -Catégorie C		-Les femmes -Catégorie B		
Question 1	Classe (8)	Harmonie sociale et environnementale	Agir à long terme	Vie meilleure pour les générations futures	Protéger les ressources naturelles	Limiter notre impact sur l'environnement	Développement responsable	Prise de conscience politique et sociale	Protéger la nature	
	Groupe caractéristique	-Agent encadrant	- Les hommes	-Catégorie B	-Ingénieur.e.	-Catégorie C	-Contractuel.le	-Les femmes -Administrateur.e. -Contractuel.le.	-Administrateur.e -Adjoint technique	
Question 6	Classe (7)	Plan de Déplacement d'Entreprise	Recyclage des déchets	Espaces verts	Sensibilisation au développement durable	Gestion des déplacements	Haute Qualité environnementale	Politique sociale de la ville		
	Groupe caractéristique	-Catégorie B - Les Femmes -Statutaire	-Catégorie C -Non-encadrant	-Encadrant	-DD privé / pro	-Les hommes	-Pas de groupe caractéristique	-Catégorie A -Pas de DD privé / pro		

II . L'analyse Evoc 2000

Nous allons maintenant procéder à l'analyse de ce même corpus avec le logiciel Evoc 2000. Ce logiciel nous permet d'analyser l'influence des rangs attribués aux mots par les sujets. Nous avons donc fait le choix de ne garder du corpus originel que les mots qui ont été numérotés. Nous allons donc analyser chacune des réponses aux associations lexicales proposées, les réponses à la question 2 seront donc analysées séparément, l'objectif cette fois-ci étant de voir comment chacun des piliers du développement durable est traité.

Seront donc analysées séparément les associations lexicales des mots suivants :

- développement durable
- environnement
- social/société
- économie
- développement durable dans la collectivité

Précisons que les mots environnement, social/société, et économie sont présentés comme des parties constitutives du développement durable.

Enfin, le paramétrage du logiciel quant aux rangs et aux fréquences a été adapté aux caractéristiques des réponses obtenues sur chacun des mots. À quelques ajustements près que nous détaillerons en temps voulu, la fréquence retenue est équivalente à la fréquence maximale divisée par deux ; le rang minimum retenu au rang maximum divisé par deux (donc 1,5). Précisons aussi que la fréquence minimum que nous avons retenue est 10, considérant que les mots en deçà de ce seuil sont peu significatifs.

Nous comparerons les réponses des hommes et des femmes, le sexe étant une variable contrôlée, donc aisément comparable. S'agissant de tâches d'associations lexicales, assortie d'une méthode analysant les fréquences, nous ne procéderons pas à la comparaison des réponses par filière en raison du déséquilibre de répondant.e.s dans notre échantillon.

A . L'analyse des associations lexicales du mot développement durable

a . L'analyse de l'ensemble de l'échantillon

Ici la fréquence est de 19, la fréquence maximale étant de 39 ; le rang est ajusté à 1,8 dans la mesure où le rang minimal est de 1,75.

Voici le résultat de l'analyse Evoc 2000 :

Tableau 24 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot "développement durable"

fréquence > = 19 rang < 1,8	fréquence	rang	Fréquence > = 19 rang > = 1,8	fréquence	rang
environnement	39	1,75	économie	25	2,3
Fréquence < 19 Rang < 1,8	fréquence	rang	Fréquence < 19 Rang > = 1,8	fréquence	rang
avenir	11	1,455	nature	15	1,8
futures	11	1,545	respect	16	2,063
générations	13	1,538	ressources	15	1,8
planète	14	1,786	social	13	2
protection	10	1,3	vie	10	2,4
préservation	17	1,765	énergie	12	1,917

Nous commencerons par analyser la partie des évocations qui est assimilable au noyau des représentations sociales du développement durable. La première remarque que nous pouvons faire sur cette analyse est la forte prégnance du mot « environnement » qui apparaît à 39 reprises avec un rang moyen à 1,75, confirmant par là la prévalence de l'environnement quand il s'agit d'évoquer le développement durable.

La deuxième évocation qui mérite d'être soulignée est celle du mot « économie » qui, comme l'évocation de l' « environnement », figure seule dans sa zone d'évocation. L'économie apparaît alors comme le second volet le plus important pour qualifier le développement durable après l'environnement. Cette évocation du mot « économie » peut nous étonner au regard de ce que nous avons dégagé des entretiens : que ce n'était pas tant la trilogie qu'évoquaient les agents une fois le travail de définition formel terminé, que le dualisme social/environnement.

La troisième zone d'évocation est composée de mots en lien avec la dimension transgénérationnelle (« avenir », « générations » et « futures »), et avec la sphère environnementale (« planète », « protection » et « préservation »).

Enfin, dans la dernière zone nous trouvons l'évocation du « social », mais aussi et encore des évocations en lien avec l'environnement (« nature », « respect », « ressource », « vie », « énergie »). La nature est évoquée dans ces deux dernières zones selon les deux appréhensions que nous avons dégagées qui sont la représentation écocentrée d'une nature extérieure à l'Homme qu'il faut protéger, conserver, « mettre sous cloche », et une représentation anthropocentrique où la nature constitue une ressource d'énergie notamment.

Ce que nous pouvons conclure de cette analyse est une prévalence du volet environnement sur les deux autres volets, social et économie : si les mots sont pléthores pour le volet environnement, et surtout dans le noyau de l'évocation, mais aussi parsemés ci et là dans les autres zones, les mots en lien avec le social sont largement minoritaires dans le cœur et les autres carrés, et majoritairement en lien avec la dimension transgénérationnelle. Pour ce qui est du volet économie, si le mot apparaît bien comme la seconde évocation la plus importante, il n'y a pas d'autres mots qui soient en lien avec lui, comme par exemple les qualificatifs en lien avec les économies équitables, solidaires ou coopératives.

Cette analyse met en exergue que le développement durable est déjà en lien avec l'environnement, puis l'économie, et enfin le social.

b . L'analyse des réponses des hommes et des réponses des femmes

Voici le résultat de l'analyse Evoc¹⁶⁵ pour les hommes et les femmes :

femmes						hommes					
fréquence >= 19 rang < 1,8	fréquence	rang	fréquence >= 19 rang >= 1,9	fréquence	rang	fréquence >= 19 rang < 1,8	fréquence	rang	fréquence >= 19 rang >= 1,8	fréquence	rang
<i>environnement</i>	43	1,581	<i>économie</i>	23	2,174				<i>environnement</i>		
<i>respect</i>	18	1,611							<i>ressources</i>		
fréquence < 19 Rang < 1,8	fréquence	rang	fréquence < 19 Rang >= 1,8	fréquence	rang	fréquence < 19 Rang < 1,8	fréquence	rang	fréquence < 10 Rang >= 1,9	fréquence	rang
<i> futures</i>	13	1,308	social	15	2	générations	16	1,688	développement		
générations	13	1,308	écologie	16	2	nature	12	1,667	futures		
planète	16	1,688				planète	14	1,571	naturelles		
protection	16	1,438							pour		
préservation	14	1,643							préservation		
ressources	15	1,467							respect		
énergie	10	1,7							social		
									vie		
									économie		
									énergie		

Tableau 25 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot « développement durable » sur les réponses des hommes et les réponses des femmes

Ce qui est remarquable est qu'il ne se dégage pas de noyau central des évocations des hommes, alors qu'il s'en dégage un des femmes composé de deux évocations : « environnement » et « respect ». Le noyau des évocations des femmes est donc plus riche que celui dégagé sur l'ensemble des réponses. Par ailleurs, le rang de leurs évocations est inférieur à ceux des évocations de l'ensemble des réponses. Nous pouvons en conclure que les femmes ont des représentations plus denses et plus structurées du développement durable que les hommes, mais aussi qu'elles donnent une plus grande priorité encore à l'environnement. L'évocation de la protection dans le noyau est peut-être à mettre en lien avec une vision typique, voire stéréotypée des femmes, de leur lien avec le monde : il faut le respecter.

Ainsi, si la quasi équivalence entre le développement durable semble acquise, elle est ici à nuancer : chez les hommes elle n'apparaît pas comme telle bien qu'elle reste l'évocation la plus importante, mais qui reste en dehors du noyau central.

Dans la seconde zone d'évocation se trouvent donc pour les hommes les évocations de l' « environnement » et des « ressources » tandis que pour les femmes c'est l'évocation de l' « économie » qui est la seule à occuper cette zone. Si les femmes alliaient dans le noyau l'environnement et la protection, les hommes allient l'environnement aux ressources.

¹⁶⁵ Nous avons écrit en rouge les évocations particulières aux hommes et aux femmes, et en italiques les évocations qui sont particulières aux hommes et aux femmes mais se situant dans des zones d'évocation différentes.

Se trouvent donc les deux représentations de la nature, l'une écocentrée chez les femmes, l'autre anthropocentrée chez les hommes.

Dans la troisième zone d'évocation on retrouve chez les femmes l'évocations de la dimension transgénérationnelle avec « générations » et « futures », si c'est aussi le cas chez les hommes pour le premier, la second est en quatrième zone. Comme pour le respect qui est très saillant chez les femmes, le mot « protection » figure dans cette zone, alors qu'il est inexistant chez les hommes, figure aussi la « préservation ». Le mot « planète » leur est commun, tout comme le mot « générations ». Et enfin, cette zone qui est beaucoup plus riche chez les femmes, comprend les « ressources » et les « énergies ». Les hommes sont les seuls à évoquer la « nature », que l'on retrouve en quatrième zone avec l'adjectif « naturel », lui aussi absent des évocations des femmes. Le mot nature renvoie à une vision écocentrée de celle-ci, complétant la vision anthropocentrée déjà évoquée dans les zones précédentes chez les hommes.

La quatrième zone est beaucoup plus riche chez les hommes que les femmes. Y figurent des mots qui sont présents aussi chez les femmes mais dans les zones précédentes (« futures », « préservation », « respect », « économie » et « énergie »), mais aussi des mots qui sont particuliers aux hommes comme « naturel », « pour », « vie » et « développement ». Le seul mot qui leur est commun est... « social », confirmant ainsi la moindre importance qu'il occupe dans le développement aussi bien pour les hommes que les femmes. Enfin l'évocation qui est propre aux femmes dans cette zone est l' « écologie ». Ainsi, le côté « militant » de la protection de la nature ne ressort que chez les femmes, bien que ce soit les hommes qui évoquent la nature. Par ailleurs, la présence du mot « développement » chez les hommes et pas chez les femmes va dans le sens de ce que nous voyions précédemment : les femmes sont dans la préservation, la protection, les hommes dans le développement.

Ainsi, cette première analyse montre un contraste saisissant entre les évocations des hommes et celles des femmes : les représentations sociales du développement durable apparaissent comme structurées avec un noyau, tandis que les évocations des hommes sont d'autant plus importantes que l'on s'éloigne du noyau qui est inexistant. Les femmes hiérarchisent d'autant plus les trois volets que l'environnement est dans le noyau, l'économie dans la seconde zone et le social dans la dernière, tandis que les hommes ne mettent l'environnement qu'en seconde zone, l'économie et le social en quatrième zone. Il se dégage des évocations des femmes une vision écocentrée de la nature bien qu'elle ne l'évoque pas, et de celles des hommes une vision anthropocentrée bien qu'ils évoquent, eux, la nature. Et enfin, contrairement à ce que le test de centralité montrait, la dimension transgénérationnelle ne se situe pas dans le noyau des évocations.

B . L'analyse des associations lexicales du mot environnement

a . L'analyse de l'ensemble de l'échantillon

Dans cette analyse la fréquence est de 16 (la fréquence la plus élevée étant 32 pour le mot « nature »), et le rang a été ajusté à 1,9, les fréquences les plus basses étant de 1,813.

Voici le résultat de l'analyse Evoc :

Tableau 26 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot "environnement"

fréquence > = 16 rang < 1,9	fréquence	rang	Fréquence > = 16 rang > = 1,9	fréquence	rang
nature	32	1,813	vie	29	1,931
pollution	16	1,813			
Fréquence < 16 Rang < 1,9	fréquence	rang	Fréquence < 16 Rang > = 1,9	fréquence	rang
espaces	11	1,818	biodiversité	13	2
planète	11	1,636	cadre	12	2,167
protection	12	1,75	naturel	11	2,364
préservation	15	1,533			
qualité	13	1,846			
ressources	12	1,833			
écologie	13	1,769			

Sur les résultats de l'analyse du mot environnement, pour ce qui est du noyau de l'évocation, c'est le mot « nature » qui est de loin le mot le plus évoqué. À ce mot « nature » s'ajoute celui de « pollution ». Le noyau des représentations sociales de l'environnement contient donc bien d'abord l'évocation de la nature mais en même temps ce qui lui nuit.

En effet, le mot « vie » n'est présent que dans le second carré, s'il est plus évoqué que la pollution, il a un rang très supérieur. La pollution est donc plus liée à la nature que la vie.

Le mot « écologie » apparaît que dans la troisième zone d'évocation, cette évocation militante et/ou politique de la protection de la nature n'est donc pas saillante dans les représentations. Nous retrouvons le vocabulaire en lien avec la « protection et la « préservation » de la nature ou de la « planète » comme elle est évoquée ici. Sont évoqués aussi l'« espace » et la « qualité ».

Enfin dans la dernière zone on trouve ce qui pourrait être en lien avec une forme de vie animale et végétale avec la « biodiversité », mais aussi « cadre » et « naturel ».

Coexistent les deux représentations de l'environnement écocentrée et anthropocentrée, mais nous pouvons souligner l'absence de mots illustrant concrètement des éléments naturels. Des éléments comme « planète », « vie », « espace » et « nature » qui sont en lien avec une vision écocentrée, alors que « biodiversité », « cadre », « qualité » et « ressources » sont des éléments témoignant d'une vision anthropocentrée. Soulignons que les éléments écocentrés, s'ils sont moins nombreux, se situent dans le noyau, la seconde ou la troisième d'évocation, alors que les éléments anthropocentrés qui sont certes plus nombreux, sont en troisième et quatrième zone d'évocation.

Nous pouvons conclure de cette analyse que l'environnement et la nature sont deux notions qui coexistent. Par ailleurs, la pollution est plus liée à l'environnement que la vie, ce qui témoigne de l'ampleur du pessimisme qui habite les répondant.e.s. Nous trouvons comme sur le mot développement durable, le vocabulaire en liant avec la protection de l'environnement. Et enfin, il nous semble important de souligner que l'écologie n'est pas saillante dans les évocations, écologie et environnement est une synonymie qu'il faut donc nuancer.

b . L'analyse des réponses des hommes et des réponses des femmes

Voici ce que nous obtenons suite à l'analyse Evoc¹⁶⁶ pour les réponses des femmes et les réponses des hommes :

femmes						hommes					
fréquence >= 16 rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence >= 16 rang >= 1,9	fréquence	rang	fréquence >= 16 rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence >= 16 rang >= 1,9	fréquence	rang
nature	35	1,771				nature	36	1,667	biodiversité	17	2,353
vie	29	1,897				ressources	17	1,824	pollution	25	1,92
						vie	24	1,875			
fréquence < 16 Rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence < 16 Rang >= 1,9	fréquence	rang	fréquence < 16 Rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence < 16 Rang >= 1,9	fréquence	rang
planète	10	1,5	air	15	1,933				cadre	12	2
protection	13	1,769	biodiversité	11	1,909				protection	10	2
ressources	12	1,833	pollution	11	1,909				préservation	12	2
écologie	12	1,583	qualité	14	2				écologie	10	2,3

Tableau 27 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot « environnement » sur les réponses des hommes et les réponses des femmes

Nous pouvons voir que l'évocation de la pollution présente dans le noyau central précédemment, ne l'est plus dans les évocations des hommes et les évocations des femmes. Par contre nous trouvons les mots « nature » et « vie », ce dernier au contraire ne figurait pas dans le noyau des évocations des hommes et femmes confondues. Par ailleurs, le mot « ressource » figure dans le noyau des hommes se démarquant ainsi de celui des femmes.

On peut voir que la seconde zone d'évocation des femmes est vide, tandis que dans celle des hommes se trouvent « biodiversité » et « pollution ».

C'est le contraire pour la troisième zone, celle des femmes comporte de nombreuses évocations : « protection », « ressources » et « écologie », ainsi que « planète » qui n'est évoqué que par les femmes.

Enfin, dans la quatrième zone on trouve chez les femmes « biodiversité » et « pollution » qui étaient dans la seconde zone d'évocation des hommes, ainsi que l' « air » et le « qualité » qui sont deux mots qui leurs sont propres. Dans la quatrième zone des hommes on retrouve des mots présents dans la troisième zone des femmes, « protection » et « écologie », ainsi que « cadre » et « préservation » qui sont des mots non évoqués par les femmes.

On peut voir que les hommes sont plus sensibles à la biodiversité et à la pollution que les femmes, sans compter les « ressources » figurent dans le noyau de leurs évocations. Les femmes sont plus sensibles à la protection de la planète et à l'approche militante qu'est l'écologie que les hommes.

C . L'analyse des associations lexicales du mot social/société

a . L'analyse de l'ensemble des réponses

Dans cette analyse la fréquence est de 18 (37 étant la fréquence la plus élevée pour le mot « solidarité »), et le rang a été ajusté à 1,9, la fréquence minimale étant de 1,838.

¹⁶⁶ Nous avons écrit en rouge les évocations particulières aux hommes et aux femmes, , en italiques les évocations qui sont communes aux hommes et aux femmes mais se situant dans des zones d'évocation différentes.

Voici le résultat de l'analyse Evoc :

fréquence \geq 18 rang $<$ 1,9	fréquence	rang	fréquence \geq 18 rang \geq 1,9	fréquence	rang
ensemble	20	1,9	vie	27	2,037
solidarité	37	1,838			
fréquence $<$ 18 Rang $<$ 1,9	fréquence	rang	fréquence $<$ 18 Rang \geq 1,9	fréquence	rang
développement	10	1,9	partage	16	2,375
entre	10	1,9			
santé	11	1,636			
vivre	16	1,875			
équité	16	1,875			
égalité	17	1,882			

Tableau 28 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot "social/société"

Le noyau est composé de deux évocations : « ensemble » et « solidarité ». Ces deux mots sont en écho avec ce que nous avons extrait des textes sur le développement durable concernant les solidarités verticales et horizontales, mais aussi avec une gouvernance qui apaise les clivages sociaux, d'où l'importance d'être « ensemble ». Loin du culte de l'individualisme qui caractérise les sociétés du Nord, on est ici dans un vocabulaire qui accentue l'importance du collectif.

Nous retrouvons le mot « vie » dans la seconde zone, qui était aussi présent dans les évocations autour de la sphère environnement.

Cette évocation de la « vie » est aussi présente dans la troisième zone d'évocation sous forme de verbe avec « vivre ». Cette zone est riche de mots comme « développement », « santé », « équité » et « égalité » ainsi que le mot de liaison « entre » qui montre bien l'importance du lien social. La santé fait le lien entre le social et l'environnement, l'égalité et l'équité avec la justice sociale.

Enfin la quatrième zone est composée du mot « partage ».

Nous pouvons commenter aussi ce qui ne se trouve pas dans cette analyse et notamment ce qui rappelle le lien aux générations futures pourtant très présent dans les résultats précédents.

b . L'analyse des réponses des hommes et des réponses de femmes

Voici les résultats de l'analyse Evoc sur les réponses des hommes et les réponses des femmes :

femmes						hommes					
fréquence > = 18 Rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence > = 18 rang > = 1,9	fréquence	rang	fréquence > = 18 rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence > = 18 rang > = 1,9	fr	
						solidarité	20	1,850	vie		
fréquence < 18 Rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence < 18 Rang > = 1,9	fréquence	rang	fréquence < 18 Rang < 1,9	fréquence	rang	fréquence < 18 Rang > = 1,9	fr	
solidarité	17	1,824	ensemble	12	2						
vivre	10	1,9	équité	13	1,923						

Tableau 29 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot « social/ société » sur les réponses des hommes et les réponses des femmes

Ce qui est significatif dans cette analyse est l'absence de noyau dans les évocations des femmes, tandis qu'il se dégage un noyau des évocations des hommes. Ce dernier est composé du seul mot « solidarité ». Globalement c'est la rareté des évocations qui est remarquable aussi dans les autres zones d'évocation.

La seconde zone d'évocation est aussi vide chez les femmes alors qu'elle est composée du mot « vie » chez les hommes.

Les femmes elles évoquent la vie avec le verbe qui s'y rattache, « vivre », et en troisième zone. S'y trouve aussi le terme de « solidarité » qui était dans le noyau des évocations des femmes et des hommes, et dans celui des hommes.

Les troisième et quatrième zone d'évocation des hommes sont vides, tandis que celles des femmes contiennent chacune deux termes qu'elles sont les seules à évoquer.

La quatrième zone d'évocation des femmes est composée des mots « ensemble » et « équité ». On peut s'étonner que les mots présents dans le noyau des évocations de l'ensemble des répondant.e.s n'apparaissent qu'en troisième et quatrième zone chez les femmes.

Nous ne pouvons que remarquer la pauvreté des évocations des hommes comme des femmes. S'il se dégage bien un noyau des évocations des hommes, il semble épuiser le reste des évocations subsidiaires à ce noyau, tandis que les femmes évoquent plus de mots mais aucun n'est suffisamment saillant pour structurer cet ensemble d'évocations. On peut noter que les seuls termes qui renvoient à la justice sociale, « équité » et à une la dimension collective de la prise de décision et de l'action, « ensemble » sont évoqués par des femmes, mais faiblement. Les hommes ne font qu'évoquer seulement mais fortement la « solidarité ».

D . L'analyse des associations lexicales du mot économie

a . L'analyse de l'ensemble des réponses

Ici la fréquence est de 10 (la fréquence la plus élevée étant de 21 pour le mot « argent ») et le rang est ajusté à 1,7, le rang minimum étant 1,667.

Voici le résultat de l'analyse Evoc :

Tableau 30 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot "économie"

fréquence > = 10 < 1,7	rang	fréquence	rang	fréquence > = 10 = 1,7	rang >	fréquence	rang
développement		15	1,667	emploi		15	2,133
travail		12	1,667	richesses		10	2,1
				argent		21	1,762
Fréquence < 10 < 1,7	Rang	fréquence	rang	Fréquence < 10 = 1,7	Rang >	fréquence	rang

Le noyau central du volet économie du développement durable est composé de « développement » et de « travail ». Si c'est deux mots sont bien en lien avec la sphère économique, il le sont surtout avec l'économie classique. Notons que le mot « développement » apparaît aussi dans l'évocation du volet social mais en dehors du noyau. Il est donc surtout lié à la sphère économique, quelque peu à la sphère sociale, et pas du tout à la sphère environnementale.

Dans la deuxième zone d'évocation se trouvent les mots « emploi », « richesses » et « argent ». C'est un vocabulaire qui est aussi en lien avec une vision classique de l'économie.

Les deux dernières zones sont vides.

On peut donc retenir la pauvreté quantitative des évocations de l'économie, qui, s'il en ressort bien un noyau, reste aussi très en lien avec l'économie classique. Rien dans les évocations laisse entrevoir le vocabulaire propre à l'économie alternative (équitable, responsable, coopérative, etc.).

b . L'analyse des réponses des hommes et des réponses des femmes

Voici les résultats de l'analyse Evoc sur les réponses des hommes et les réponses des femmes :

femmes						hommes					
fréquence > = 10 rang < 1,7	fréquence	rang	fréquence > = 10 rang > = 1,7	fréquence	rang	fréquence > = 10 rang < 1,7	fréquence	rang	fréquence > = 10 rang > = 1,7	fréquence	rang
argent	19	1,632	emploi	11	2	développement	10	1,7	argent	16	
développement	13	1,538	richesse	11	2				travail	13	
									emploi	11	
fréquence < 10 rang < 1,7	fréquence	rang	fréquence < 10 Rang > = 1,7	fréquence	rang	fréquence < 10 Rang < 1,7	fréquence	rang	fréquence < 10 Rang > = 1,7	fréquence	rang

Tableau 31 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot « économie » sur les réponses des hommes et les réponses des femmes

Le « développement » ressort aussi bien chez les hommes et les femmes dans le noyau de leurs évocations, d'ailleurs il est la seule évocation du noyau pour les hommes. Le noyau des évocations des femmes comprend le mot « argent » en plus. Les uns comme les autres restent donc dans une vision classique de l'économie.

Dans la seconde zone d'évocation on trouve « emploi » et « richesse » pour les femmes, « travail », « emploi » et « richesse » pour les hommes. Le travail n'apparaît donc que chez les hommes , alors que la richesse n'apparaît que chez les femmes.

La redondance du peu de mots évoqués est frappante : la richesse et l'argent, l'emploi et le travail. Cette pauvreté des évocations liées à l'économie confirme ce que nous avons constaté dans les entretiens, l'économie n'est guère un volet qui survit au-delà de la définition formelle du développement durable.

E . L'analyse des associations lexicales du mot développement durable dans l'institution

a . L'analyse de l'ensemble des réponses

Sur cette analyse la fréquence retenue est de 11 (la fréquence maximum étant de 23 pour le mot « déchets ») et le rang a été ajusté à 1,5 s'agissant aussi du rang minimum.

Voici le résultat de l'analyse Evoc :

Tableau 32 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot "développement durable" en lien avec l'action de la collectivité

fréquence > = 11 rang < 1,5	fréquence	rang	fréquence > = 11 rang > = 1,5	fréquence	rang
déchets	23	1,478	entreprise	12	2,33
modes	14	1,5	déplacement	16	2,188
			eau	15	1,933
			agenda	15	1,533
			tri	23	1,522
			plan	20	2,3
			doux	15	1,6
			urbain	10	2,2
			gestion	12	1,833
Fréquence < 11 Rang < 1,5	fréquence	rang	Fréquence < 11 Rang > = 1,5	fréquence	rang

« Modes » et « déchets » sont les deux mots qui composent le noyau des évocations. Ils sont en lien avec les deux compétences essentielles de la collectivité : la gestion des déchets et la gestion et la coordination des modes de déplacement.

D'ailleurs se trouvent ensuite dans la seconde zone « déplacement », « doux », « gestion » et « urbain ». L' « eau » et « entreprise » complètent cette zone d'évocation.

Les troisième et quatrième zones sont vides.

Globalement les participant.e.s évoquent ce qui est directement en lien avec les compétences territoriales de la collectivité avec un accent particulier sur les déchets et les déplacements. L'évocation de l'entreprise en seconde zone fait aussi référence, mais très marginale, au rôle prospectif et d'animation territoriale de la collectivité. Nous nous étonnons qu'il ne se dégage pas plus d'éléments saillants des évocations, s'agissant là d'évocations qui doivent illustrer le développement durable au quotidien dans la collectivité.

b . L'analyse des réponses des hommes et des réponses des femmes

Voici les résultats de l'analyse Evoc sur les réponses des femmes et les réponses des hommes :

femmes						hommes					
fréquence > = 11 rang < 1,5	fréquence	rang	fréquence > = 11 rang > = 1,5	fréquence	rang	fréquence > = 11 rang < 1,5	fréquence	rang	fréquence > = 11 rang > = 1,5	fréquence	rang
<i>agenda</i>	12	1,5	<i>eau</i>	11	2,091		<i>doux</i>		17	2	
<i>déchets</i>	16	1,5	<i>gestion</i>	13	2,077		<i>déplacement</i>		12	2,167	
<i>tri</i>	15	1,467	<i>doux</i>	11	1,636		<i>gestion</i>		12	1,917	
			<i>entreprise</i>	19	1,895		<i>modes</i>		12	2	
			<i>déplacement</i>	20	1,850		<i>plan</i>		17	2,353	
			<i>modes</i>	11	1,636		<i>déchets</i>		28	1,643	
			<i>plan</i>	29	1,759		<i>eau</i>		11	2	
						<i>tri</i>		22	1,682		
fréquence < 11 Rang < 1,5	fréquence	rang	fréquence < 11 Rang > = 1,5	fréquence	rang	fréquence < 11 Rang < 1,5	fréquence	rang	fréquence < 11 Rang > = 1,5	fréquence	rang
<i>climat</i>	10	1,5				<i>qualité</i>	10	1,5	<i>agenda</i>	10	1,6
									<i>environnementale</i>	10	1,7

Tableau 33 . Résultat de l'analyse Evoc sur le mot « développement durable » en lien avec l'action de la collectivité sur les réponses des hommes et les réponses des femmes

Ce qui est frappant dans cette analyse des réponses des hommes et des réponses des femmes est qu'elle montre qu'un noyau se dégage de celles des femmes, et non de celles des hommes. Par ailleurs, elle montre aussi une plus grande saillance des évocations. Se trouvent dans le noyau des évocations des femmes les mots « agenda », « tri » et « déchets ». On retrouve donc ce qui est en lien avec les compétences de gestion et techniques de la collectivité avec le tri et les déchets, mais aussi la compétence prospective avec le mot « agenda » qui renvoie à l'agenda 21.

Si les déchets et le tri apparaissent dans la seconde zone d'évocation des hommes, le mot « agenda » lui est en quatrième zone. En dehors de ces mots et du mot « entreprise » qui est propre aux hommes, les mots sont identiques entre les hommes et les femmes. Se retrouvent les termes en lien avec la gestion et la technique comme : « eau », « gestion », « déplacement », « doux » et « mode » ; mais aussi le mot « plan » qui est en lien avec la fonction prospective de la collectivité.

Dans la troisième zone d'évocation des femmes apparaît le mot « climat », dans celle des hommes c'est le mot « épuration » qui est présent, dans les deux cas ces mots leurs sont propres.

Enfin, la quatrième zone des femmes ne comprend aucune évocation, tandis que celle des hommes contient les mots « agenda » et « environnemental ». Ce dernier est un mot qui leur est propre.

Cette analyse des réponses des hommes et des réponses des femmes se révèlent plus riches que la première qui confond leurs réponses. On peut voir que les femmes ont des représentations plus structurées que celles des hommes puisqu'un noyau est saillant. De plus ce noyau conjugue les compétences de gestion, technique et environnementale de la collectivité, ainsi que ses compétences prospectives.

III . L'analyse des associations lexicales

Ainsi, nous retrouvons dans l'analyse des évocations du développement durable au travers des actions de la collectivité, la même marginalisation des volets social et économie que dans l'évocation proposée sur le seul mot de développement durable. L'aspect environnement et technique prend d'autant plus le dessus dans l'évocation portant sur les actions de la collectivité que la dimension transgénérationnelle y est absente, peut-être parce qu'elle est difficilement transposable en une action : il s'agit plus d'un principe d'action. C'est peut-être cela qui explique aussi le hiatus entre l'analyse Alceste des évocations portant sur le mot développement durable, qui montrait un équilibre, voire une prévalence, du social sur l'environnement, et l'analyse Alceste portant sur le développement durable dans la collectivité. Le social n'est pas tant une action, qu'un principe d'action.

Par ailleurs, nous devons rajouter qu'entre l'analyse Alceste comprenant l'ensemble du corpus évoqué, et l'analyse Evoc, ce volet social disparaît quasiment pour ne laisser que la dimension transgénérationnelle.

Il faut ajouter à cela que si le volet social est abordé seul comme c'est le cas dans l'analyse Evoc, il se constitue alors comme un volet tout à fait comparable aux autres : les évocations sont riches aussi bien sur le plan qualitatif et quantitatif.

Le volet social souffre donc bien, non pas d'être mal connu des sujets, ou de ne pas être objectivé, mais de la concurrence avec les autres volets du développement durable et surtout du volet environnement.

Pour ce qui est des représentations sociales du volet économie, elles sont fortement ancrées dans les termes de l'économie classique et non de l'économie dite alternative : c'est pour cette raison que nous disons ancrée et non objectivée dans la mesure où ce volet ressemble plus à ce qui existe déjà qu'à ce qui est proposé d'innovant dans le développement durable. Les mots relevant de l'économie alternative apparaissent dans les évocations du volet social et non de ce volet économie. Cela confirme la porosité du volet social au volet économique, et que cette économie alternative n'est pas tant perçue comme une nouvelle économie possible que comme une approche sociale.

Par ailleurs ce que nous devons retenir des différences entre les hommes et les femmes, ce que nous pouvons voir sur l'analyse Alceste de l'ensemble du corpus est que les femmes sont plus sensibles au volet social, alors que les hommes sont plus sensibles au volet environnement. Sur le seul corpus de la question 1 et 6, cette préférence pour l'un ou l'autre volet disparaît : il s'agit plus d'une différence de forme que de fond, les hommes étant dans l'action, les femmes dans la prise de conscience pour l'analyse de la question 1 ; les hommes dans le général et les femmes dans l'exemple pour la question 6.

Pour ce qui est de l'analyse Evoc nous pouvons relever de fortes disparités entre les hommes et les femmes sur le volet social, mais aussi sur le développement durable dans la collectivité. Cela montre que le volet social est un volet qui peut être un différend entre les hommes et les femmes, et donc l'objet de dissensions ; mais aussi que les hommes et les femmes ne perçoivent pas selon la même priorité les actions de la collectivité en termes de développement durable. Les femmes sont dans la planification, donc en amont de l'action, tandis que les hommes sont dans l'évaluation, donc en aval de l'action. Cette répartition correspond par ailleurs aux rôles que chacun occupe dans l'institution.

Les femmes semblent avoir une approche plus anthropocentrée de leur environnement, plus interventionniste et militante que les hommes qui en restent à la description et au technique.

Enfin, pour ce qui est des réponses des agents de catégories A, B et C, nous avons vu sur l'analyse Alceste que les agents de catégorie C sont toujours caractéristiques de classes de mot plutôt environnement. Par contre pour les agents de catégorie A, s'ils sont caractéristiques d'une classe de mot social sur l'analyse portant sur l'ensemble du corpus et la question 6, la filière les démarque sur la question 1 : les ingénieur.e.s se caractérisent par une classe de mots environnement, les administratif.e.s une classe de mots environnement et une classe de mot social. La filière ne joue donc que sur les agents de catégorie A et sur le développement durable en général. Les agents de catégorie B vont se situer tantôt parfaitement entre les agents de catégorie A et C sur l'analyse de l'ensemble du corpus en étant caractéristique à la fois d'une classe de mot social et d'une classe de mots environnement, tantôt plus proches des agents de catégorie C sur la question 1 et des agents de catégorie A sur la question 6. Ainsi, ces agents de catégorie intermédiaire ont les mêmes évocations que les dominés sur le développement durable en général, mais les mêmes que les dominants sur le développement durable exemplifié.

Ce qu'il faut retenir principalement de ces analyses lexicales est que le volet social devient absent une fois que le développement durable doit être évoqué de façon exemplifiée, et lorsque les sujets doivent choisir les évocations les plus importantes : il est donc présent comme principe d'action et non comme action, il est aussi un élément non prioritaire du développement durable. Par ailleurs, si le volet environnement semble objectivé dans la protection de la nature et dans l'écologie, le volet économique apparaît moins comme objectivé qu'ancré dans les notions déjà existantes de l'économie. C'est par l'évocation du volet social que l'on peut voir surgir des termes de cette économie alternative.

Enfin, ajoutons que le mot « développement » figure dans les volets correspondant à l'activité humaine, le volet social et le volet économique, tandis qu'un vocabulaire plutôt lié à la conservation caractérise l'environnement : non seulement cela est en écho avec ce que nous avons trouvé dans la littérature concernant l'analyse de l'expression « développement durable » comme un oxymore dans la mesure où développement est mouvement, durable est inertie ; mais aussi, que le mouvement est lié à l'humain, tandis que l'inertie est liée à l'environnement, entérinant par là la dichotomie nature/culture.

Pour ce qui est de la différence entre les hommes et les femmes, elle est particulièrement pertinente sur les évocations du volet social ainsi que de l'action de la collectivité en termes de développement durable, révélant par là la dissension dont peut être l'objet le volet social, mais aussi les positionnements institutionnels des hommes et des femmes.

En termes de catégorie, les agents de catégorie C sont toujours caractéristiques de classes de mots en lien avec l'environnement, les agents de catégories de classes de mots en lien avec le social, sauf les ingénieur.e.s sur l'analyse de la question 1. Les agents de catégorie B oscillent entre des réponses en lien à la fois avec le social et l'environnement, selon le corpus analysé.

En termes de réponses caractéristiques des dominants et dominés, on peut voir que si les agents de catégorie A, donc dominants, se situent très clairement du côté du social, et les catégories C, donc dominés, se situent eux très clairement du côté de l'environnement, cela n'est pas valable pour les rapports hommes/femmes. En effet, ce sont les femmes, donc les dominés, qui sont du côté du social, et les hommes, les dominants, du côté de l'environnement.

Partie 5 . Le développement durable : une solution verte de rêves dissolus

Ce qui ne se laisse pas calculer, se laisse encore penser Cornélius Castoriadis (1978, p. 57). Les carrefours du labyrinthe Ne t'attarde pas à l'ornière des résultats René Char, Feuillettes d'Hypnos

Nous allons maintenant déterminer si les résultats nous permettent de confirmer les hypothèses, et voir en quoi ils nous permettent de mieux comprendre les enjeux soulevés par le développement durable en terme de domination.

Chapitre 12 . Il n'y a que les lendemains qui chantent

I . L'articulation des volets social et environnement du développement durable

A . La primauté du volet environnement

Comme les résultats le montrent à plusieurs égards, le développement durable est fortement lié au volet environnement. Le volet social est évoqué mais s'efface quand il s'agit de choisir entre environnement et social, ou lorsqu'il s'agit d'exemplifier le développement durable au sein de l'institution. Cela était postulé par notre première hypothèse :

Hypothèse 1 : Le volet environnement est plus en lien avec le développement durable que le volet social, il est aussi plus consensuel.

L'analyse des réponses à la question 3 de caractérisation du développement durable montre que la moyenne des réponses aux items environnement (\bar{m} environnement = 5,9) est significativement plus élevée que la moyenne des réponses aux items sociaux (\bar{m} social = 4,6 ; $Z = -9,8$; $p < 0,01$) mais aussi plus élevée que les réponses aux items femmes (\bar{m} femmes = 4,4 ; $Z = -7,12$; $p < 0,01$). Cependant, les items enfants (\bar{m} enfants = 6,5) bien que sociaux, ont des réponses en moyenne plus élevées que celles aux items environnement ($Z = -10,8$; $p < 0,01$). Par ailleurs, si l'on regarde les écarts-types, celui des items environnementaux est inférieur à celui des items sociaux (0,98 vs 1,48) et à celui des items femmes (0,98 vs 2,21). Concernant les items enfants, ils se distinguent des items sociaux avec un écart type plus faible (0,88 vs 0,98).

Ces résultats soulignent d'emblée que les items enfants font l'objet d'un consensus fort, alors que les items femmes font l'objet de dissensions. Les items environnement, eux, sont plus fortement liés au développement durable que les items sociaux, et ils sont aussi plus consensuels, la spécificité des items enfants apparaît déjà. Le groupe d'items *socenv*, n'est pas fortement lié au développement durable : sa moyenne (5,1) et son écart type (1,49) se situent entre les moyennes et écarts types des items sociaux et environnementaux, témoignant par là de la prééminence du volet environnement sur le social.

Nous retrouvons cette prééminence de l'environnement dans les entretiens : « Bon c'est vrai que pour moi la préoccupation environnementale elle est, elle est quand même majeure » (entretien A). Nous avons pu remarquer que les illustrations données spontanément de leur fonction par les correspondants développement durable sont du domaine de l'environnement : les écogestes notamment, la gestion économique/écologique de leur domicile et de leurs déplacements, ainsi que l'angoisse du désastre écologique. L'entretien B évoque par exemple la notion de « développement environnemental » en encore la végétalisation du bâti et de l'espace avant d'aborder les relations asymétriques Nord/Sud. Le volet social est évoqué mais toujours dans un second temps. Cette hiérarchisation des deux volets, si elle est partagée, n'en est pas moins critiquée notamment dans l'entretien O qui dénonce très clairement cette approche environnementale mais aussi technicienne du développement durable.

Quant aux réponses à la question 7, qui présentait aux agents un dilemme entre la fermeture d'une usine polluante pour protéger l'environnement ou le maintien de l'ouverture de l'usine polluante pour maintenir les emplois, nous avons pu voir que le choix se porte très largement sur la fermeture de l'usine polluante pour protéger l'environnement. En effet, les répondants sont seulement 18,6% à préférer le maintien des emplois, la différence est donc significative entre les réponses aux deux items (test binomial ; $p < 0,01$; $\chi^2(1) = 53,97$; $p < 0,01$). Cela montre bien que l'environnement est prioritaire sur le social. Nous pouvons compléter cette analyse statistique d'une analyse qualitative portant sur les justifications du choix de l'une ou l'autre réponse. Pour la protection de l'environnement, elles sont de deux ordres : la non-réversibilité du dommage environnemental et le fait que le développement durable soit d'abord et avant tout lié à la protection de l'environnement. Nous constatons aussi que les justifications du choix de la sauvegarde des emplois sont la non-réversibilité du dommage social et le fait que, bien qu'on fasse du développement durable, il faille *quand même* se préoccuper de la sphère sociale. L'utilisation récurrente de ce « quand même » montre à quel point cette dimension n'est pas prioritaire et est de l'ordre d'une certaine norme (désirabilité sociale ?), mais montre, dans une certaine mesure, que le social ne fait pas partie intégrante du développement durable. Il ne va pas de soi.

Comme nous avons pu le voir dans l'histoire du développement durable, les écologistes se positionnent contre ce dernier l'accusant de maintenir ce qui est à la source des crises écologiques : la notion de développement. Nous avons vu aussi que pour les plus extrêmes des écologistes, les tenants de la *deep ecology*, il s'agissait de prôner non seulement une décroissance économique mais aussi une décroissance démographique. Si ces derniers jouent alors l'humain contre la nature, les écologistes jouent plutôt l'économie contre l'humain et la nature. Si nous en croyons nos répondants, nous pouvons dire que c'est quasiment la version la plus dure de l'écologie qui s'est imposée dans les représentations du développement durable : l'humain est considéré comme une variable de la vie sociale plus nuisible que la nature. Mais cette adhésion à une vision proche de la *deep ecology* peut sembler paradoxale : nous nous attendions à une posture plus humaniste. En effet, ce positionnement extrême et décroissant s'oppose à la notion de développement, pourtant

présente dans la notion de développement durable. Rappelons tout de même que la décroissance appliquée à la démographie est critiquée par Gendron (2006) : il n'y a pas de lien entre la population et l'impact environnemental ; où s'il y en a un, il joue plutôt contre cet argument de la décroissance démographique : ce sont les pays où la fécondité est faible qui battent les records d'émission de gaz à effet de serre par habitant.

D'ailleurs à ce sujet, nous pouvons reprendre les propos de l'entretien P qui évoque ce lien entre démographie et pollution : « Parce qu'autrement on a des solutions assez radicales et assez intéressantes pour limiter les gaz à effet de serre, hen, qui consiste à tuer des gens [...]. Voilà le problème, ben voilà le... Bon après faut pas les tuer les gens mais on... On discute d'un problème [...] Qui moi m'a interpellé quand j'ai commencé à avoir des enfants ! ». Ainsi, le développement durable, contrairement à la notion d'écodéveloppement retenue dans les années 70 dans le rapport Founex, avait comme force de ne pas réduire la sphère humaine à la sphère économique. Il n'en est pas moins que l'humain, le social, réduit à une problématique démographique, a de la peine à exister autrement que comme un facteur catastrophique.

Cette adhésion des participants à la primauté de l'environnement sur le social est tout de même à relativiser : le social apparaît alors comme un facteur gênant les équilibres naturels, ce qui tendrait à être conforme à une approche décroissante. Cependant, l'item distracteur portant sur la décroissance proposé dans la question de caractérisation du développement durable, n'obtient qu'une moyenne de 2,4, ce qui est certes une des meilleures moyennes obtenue pour les items distracteurs mais reste faible au regard des résultats obtenus sur les items non distracteurs.

Nous pouvons aussi ajouter que la comparaison des analyses lexicales Alceste des questions 1¹⁶⁷ et 6¹⁶⁸ montrent que le volet social disparaissait radicalement des réponses à la question 6. Le déséquilibre social/environnement n'existe donc pas de façon théorique, il ne surgit que dans la perception de la mise en œuvre du développement durable, du fait que l'environnement est appréhendé de façon quotidienne, et ce plus fréquemment que le volet social. Nous pouvons aussi ajouter que l'analyse Evoc qui nous a permis de hiérarchiser les évocations des associations lexicales 1 et 6, met bien en relief que l'environnement et la nature sont dans le noyau central de la représentation, alors que le social et l'économie sont en périphérie. Nous sommes donc loin d'une interprétation « faible » du développement durable, nous sommes plutôt dans une interprétation « forte » : c'est bien l'environnement qui détermine les deux autres volets, social et économique.

Nous pouvons donc dire que l'hypothèse 1 dans son ensemble est vérifiée.

Cette objectivation du développement durable principalement dans la sphère environnementale montre à quel point, paradoxalement, le dédoublement des sphères anthropiques (économie et social) face au seul volet naturel, n'a pas déclassé cette sphère environnementale. On peut donc affirmer que la longue négociation qui a précédé l'émergence du développement durable tel qu'on le connaît maintenant a plus profité à une interprétation forte qu'à une interprétation faible du développement durable.

B . Un volet social hétérogène

Nous avons ensuite testé l'hétérogénéité du volet social apparue dans l'étude des textes fondateurs du développement durable. Rappelons que la dimension verticale/horizontale

¹⁶⁷ Que vous évoque le mot développement durable ?

¹⁶⁸ Que vous évoque le développement durable mis en œuvre dans l'institution ?

joue sur la solidarité entre endo et exo-groupe (Nord/Sud), et que l'égalité globale/spécifique joue sur l'égalité entre tou.te.s et l'égalité de quelques-un.e.s avec tous.te.s.

Hypothèse 2 : Le volet social est parcouru de deux dimensions, la solidarité verticale (Sud) et horizontale (Nord), ainsi que de l'égalité entre tou.te.s (globale) et l'égalité pour quelques un.e.s (spécifique).

Dans le cadre de l'analyse des réponses à la question 3 de caractérisation, nous avons pu comparer les réponses aux différents groupes d'items mettant en jeu la solidarité verticale et horizontale ainsi que l'égalité spécifique et globale. La différence est significative entre les réponses aux items composant la dimension verticale et la dimension horizontale ($Z = - 8,23$; $p < 0,01$), au profit de la dimension horizontale ; tout comme entre les items composant la dimension globale et la dimension spécifique ($Z = - 6$; $p < 0,01$) au profit de la dimension globale. Nous pouvons ajouter que si la dimension horizontale a en moyenne des réponses plus faibles, elle a aussi un écart-type plus élevé (1,29 vs 1,46) montrant ainsi que le désaccord est plus important sur celle-ci.

Ces résultats montrent que la priorité est accordée d'une part aux items qui concernent le groupe d'appartenance des répondants (le Nord) et d'autre part aux items qui, en étant rassembleurs, gomment les rapports de force qui peuvent exister entre différents groupes sociaux. Cette priorité qui est donnée au Nord par des répondants eux-mêmes du Nord, montre que le favoritisme endogroupe des populations du Nord, est transposé au concept du développement durable qui, pourtant, a le souci de redistribuer les cartes de la gouvernance après la décolonisation. Par ailleurs la préférence pour les items globaux montre certes que l'action collective est préférée au clivage des groupes mais, là encore, il y a une minimisation des rapports sociaux de force (ex : Nord/Sud).

Néanmoins cette contradiction est renforcée par les items distracteurs et notamment les items 24 (le développement durable aide les plus pauvres à moins polluer) et 28 (le développement durable empêche les pays du Sud de se développer). Le premier est le plus en lien avec le développement durable, et le second est celui qui l'est le moins. Le développement durable est perçu non pas comme un obstacle supplémentaire pour les plus défavorisés, mais plus comme une solution positive, en dépit des réponses apportées par ailleurs aux items sociaux.

Cette contradiction dans les réponses n'est évidemment pas délibérée chez les répondants, elle témoigne de la complexité à penser le développement durable.

Nous pouvons éclairer ces résultats par les entretiens au cours desquels les participants, s'ils évoquent des relations asymétriques, évoquent autant la relation Nord/Sud (les entretiens A, B, P et Y) que les inégalités sociales au sein même des pays du Nord. Le participant Y le fait mais pour dire que ces inégalités restent moindres comparées à celles des pays du Sud :

« Je me dis qu'on est quand même dans des pays où on ne meurt pas de faim. On est quand même moins concerné, les injustices sociales sont beaucoup moins fortes qu'ailleurs. On n'est quand même pas en Afrique. Donc on se soucie moins. Ça va peut-être vous choquer ce que je vais dire, mais moi je travaille sur les quartiers nord et on se fait peur avec les banlieues, mais on y meurt pas de faim, la question c'est plus est-ce que je vais pouvoir avoir un Iphone comme tout le monde. Donc on est quand même dans des problématiques de riches quoi . »

Parmi les participant.e.s O, X et R qui évoquent ces inégalités, alors que les sujets O et X le font directement en évoquant les équilibres sociaux et territoriaux, le sujet R pointe du

doigt la dissolution dans le mot « gouvernance », des rapports de pouvoir réels, mais sans évoquer les inégalités sociales en tant que telles.

De plus, les réponses à l'item 2 de la question 4¹⁶⁹ montrent que la relation pays du

Nord/pays du Sud est jugée comme étant la plus inégale par les participants ($\bar{m} = 1$).

Ainsi l'hypothèse 2 est confirmée. Nous nuancerons cependant ces conclusions quand nous traiterons des variables des répondants : le sexe, l'encadrement et la fonction.

Nous pouvons donc voir que le volet social est hétérogène. Le Nord est préféré au Sud, et certains groupes spécifiques sont moins liés au développement durable que si l'on désigne la population dans son ensemble. Les rapports de force existants sont transposés au développement durable, impliquant ainsi un déni de ces rapports sociaux asymétriques. Il faut croire qu'une gouvernance se voulant égalitaire occulte ces rapports asymétriques et leur désignation. De plus ce modèle d'une gouvernance égalitaire ne se retrouve pas dans les résultats de notre échantillon : la préférence reste accordée à l'endogroupe dominant du Nord au risque de conserver les rapports de pouvoir existants.

C . Les générations futures

Comme nous l'avons noté, les textes se rapportant au développement durable, et surtout la définition canonique, mettent en exergue la solidarité entre contemporain.e.s et la solidarité avec les générations futures. Or, cette définition¹⁷⁰ s'arrête aux générations futures, oubliant la solidarité entre contemporain.e.s. Notre hypothèse postule donc :

Hypothèse 3 : Le volet social est parcouru de deux dimensions, la solidarité entre contemporain.e.s et la solidarité avec les générations à venir.

Ce qui est frappant dans nos résultats est que cette dimension transgénérationnelle est incontestablement celle qui est la plus liée au développement durable. Ce groupe d'items obtient le score le plus élevé ($\bar{m} = 6,5$) avec un écart type très faible ($sd = 0,88$), il est donc à la fois fortement relié au développement durable mais aussi fortement consensuel. Les réponses à ce groupe d'items sont significativement plus élevées que celles aux autres groupes d'items ($Z_{gpenfant/gpenv} = -10,8$; $p < 0,01$; $Z_{gpsoc/gpenfant} = -12,5$; $p < 0,01$; $Z_{gpsocenv/gpenfant} = -10,9$; $p < 0,01$; $Z_{gpfemmes/gpenfants} = -11,25$; $p < 0,01$), y compris donc les réponses au groupe environnement.

Ainsi, le volet social est traité de façon très inégale en fonction du groupe social concerné par l'item proposé. Ici, le groupe enfants, bien que faisant partie du volet social, est plus lié au développement durable que le volet environnement, tandis que les autres items ou groupes d'items sociaux, le sont moins que le volet environnement. Aussi il ne

¹⁶⁹ Le développement durable, la quête d'un nouvel équilibre ? ex 2 : Pays du Sud/Pays du Nord

¹⁷⁰ « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Et voici l'autre partie de la définition oubliée : « Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

faut-il ne pas traiter le volet social dans son ensemble, comme on peut le faire avec le volet environnement, mais dans le détail des différentes dimensions de solidarité spatiale et temporelle.

Nous pouvons aussi comparer la solidarité entre générations et entre contemporain.e.s avec les items femmes. Pour ce qui est de la comparaison entre les réponses au groupe enfants et au groupe femmes, nous avons pu voir sans conteste que le groupe enfants a obtenu des réponses en moyenne élevées (6,5) avec un faible écart-type (0,88), alors que le groupe femmes ($\bar{m} = 4,4$; $sd = 2,21$) a obtenu des réponses faibles avec un écart type important. Le groupe enfants est fortement lié au développement durable, il l'est même plus que le groupe environnement ($\bar{m} = 6$, $sd = 0,98$), et que le groupe social ($\bar{m} = 4,6$; $sd = 1,48$). Comme nous avons pu le montrer, le groupe femmes obtient des réponses significativement plus faibles que le groupe enfants, mais aussi que le groupe social dans son ensemble.

De plus, les écarts types montrent que, plus un groupe d'items obtient une réponse faible, plus l'écart-type est élevé : ainsi le groupe enfants est à la fois fortement lié au développement durable et consensuel, alors que le groupe femmes est faiblement lié au développement durable et fait l'objet de plus de dissensions.

Nous pouvons rapprocher cette prééminence de la solidarité transgénérationnelle tout d'abord aux textes fondateurs du développement durable, et aussi aux entretiens : « Alors la définition [du développement durable] je ne la connais plus, c'est celle qu'on reprend tout le temps du rapport Brundtland et qui dit que c'est un développement qui ne remet pas en cause celui des générations futures, alors la formule exacte je ne la connais plus... » (entretien X), ou encore le sujet Z : « Bon ben la définition générale que tout le monde en donne, qui est le comment... Je ne sais même plus la phrase exacte, développer tout en préservant l'avenir enfin... ». L'avenir, les générations futures, apparaissent toujours comme des éléments essentiels du travail de définition. Il en découle d'ailleurs la responsabilité et/ou la culpabilité qui lie le participant à ces générations futures :

« Et ben de toute façon on en revient forcément à la définition du rapport Brundtland, qui est que notre développement, la poursuite de notre développement ne doit pas compromettre la capacité des générations qui vont suivre à poursuivre le leur [...]. Bon alors c'est tendre vers, parce qu'on ne sera jamais parfait et vertueux, mais c'est quand même essayer d'avoir un minimum d'ambition sur ces questions pour ne pas, ne serait-ce que pour ne pas être rongé de remords, parce que fatalement on le sera. [...] On se retrouvera tous euh... piqués au pilori, parce qu'on savait et qu'on était aux responsabilités. Donc je trouve ça... Moi je trouve ça atroce enfin... J'ai pas de responsabilités énormes quelque part, personne n'a de responsabilités énormes enfin...[...] Psychologiquement c'est quelque chose qui me, qui me, qui m'empêche un peu de dormir quoi, je dors pas sur mes deux oreilles [...] » (entretien A)

Nous pouvons mettre en perspective cette préoccupation pour les générations futures, puisque nous la retrouvons aussi dans les réponses à l'item 1 de la question 4¹⁷¹ sur l'inégalité entre les générations présentes et futures comparativement aux réponses de la question 3. Cette relation est jugée certes déséquilibrée puisque la moyenne est de 2, mais il s'agit d'une des relations jugées les moins déséquilibrées des quatre proposées. La relation entre les générations présentes et futures est même jugée moins déséquilibrée que la relation entre les humains et la nature ($\bar{m} = 1,8$) alors même que les générations futures supplantent l'environnement sur les réponses à la question 3. Quant à la relation entre les hommes et les femmes, elle est jugée la moins inégale de toutes celles proposées puisqu'elle obtient une moyenne de 3,5. Ainsi les relations entre générations présentes et futures sont jugées inégales mais moins que la relation entre le Nord et le Sud et plus inégale qu'entre les hommes et les femmes. Cette préoccupation pour la solidarité intergénérationnelle ne trouve donc pas forcément son équivalent dans la hiérarchisation des relations proposées. Ce décalage dans les réponses pourrait peut-être aller dans le sens d'un investissement sur les générations futures : même si cette relation entre les générations présentes et futures est jugée moins inégale que la relation Nord/Sud, elle engage bien plus nos répondant.e.s qui se sentent responsables non pas tant des générations futures que de leurs propres descendants. Ainsi, même si la relation est jugée comme moins inégale que les autres, elle est jugée primordiale lorsqu'il faut caractériser le développement durable.

Cette dimension transgénérationnelle donne aussi lieu à un discours matriarcal. Les enfants sont, comme l'environnement l'est dans l'espace, une prolongation de l'individu mais dans le temps. Les enfants deviennent une sorte de patrimoine, ou plutôt de « matrimoine ». En effet les femmes donnent des réponses plus élevées à ces items enfants et ajoutons que c'est aussi le cas sur les items « femmes » ($Z = -1,96$; $p < 0,05$) dont elles sont les contemporaines. Les femmes se sentent donc globalement plus solidaires que les hommes des générations futures mais aussi de leurs contemporaines. Précisons, et cela a son importance, que si les deux items enfants sont significativement différents l'un de l'autre ($Z = -2$; $p < 0,05$), que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, c'est au profit de l'item global évoquant les générations futures et non « mes enfants ». Ce « matrimoine » est donc plus envisagé à l'échelle de l'humanité qu'individuelle.

Cette priorité accordée aux générations futures aux dépens de la solidarité entre contemporain.e.s, rend secondaire ce dernier impératif de solidarité : il existe effectivement dans la définition du développement durable, mais n'est souvent que repris partiellement. Ainsi, les répondant.e.s reportent sur les générations à venir une solidarité qu'ils appliquent peu à leurs contemporain.e.s. La mise en œuvre du développement durable pourrait donc souffrir d'un report systématique aux lendemains par le discours qui rend solidaire des générations futures, mais laisse toujours les contemporain.e.s inégaux entre eux. À cette procrastination, il faut donc ajouter la perpétuation des inégalités d'une génération à l'autre.

Dans l'analyse rhétorique du « développement durable », cette contradiction dans le temps, entre le durable d'un côté et le développement de l'autre, est soulevée (Micoud, 2003, Allemand, 2007). C'est au regard de la différence entre une nature qu'il faudrait conserver et un temps humain sans cesse en développement (Rodary, 2008) que cette contradiction est transposée à la seule sphère humaine. Il y a un tiraillement dans le fait de privilégier la solidarité avec nos descendants aux dépens de la solidarité avec nos contemporains.e.s, ce qui est pourtant le terreau de ce que seront les équilibres sociaux de demain. Ainsi, loin de développer de nouveaux équilibres sociaux qui tiendraient compte des relations sociales actuelles, on ne fait que les rendre durables en perpétuant ces déséquilibres sur nos descendants.

Nous pouvons déjà craindre que, dans la mesure où les inégalités présentes, sont perpétuées dans le futur, elles constitueraient un réel patrimoine de domination des dominants sur les dominés. La procrastination est donc dans l'intérêt des dominants.

Ainsi nous pouvons confirmer l'hypothèse 3. La solidarité transgénérationnelle prend le pas non seulement sur les autres composantes du volet social, mais aussi sur le volet environnement.

Le développement durable est d'abord et avant tout lié à la solidarité transgénérationnelle au risque que cette dernière occulte la solidarité entre contemporains.e.s. Cela pourrait mettre le développement durable en situation d'échec perpétuel dans la mesure où son accomplissement, conditionné à cette seule solidarité entre générations, perpétuerait les inégalités entre contemporains.e.s les rendant alors... durables.

II . Se sentir appartenir à un groupe privilégié ou non privilégié

Au-delà de l'appartenance socioprofessionnelle ou sexuée à un groupe dominé ou dominant des répondants, nous voulions tester le sentiment d'appartenir ou non à un groupe privilégié afin de le croiser à une appartenance structurelle à un groupe dominant ou dominé¹⁷¹. C'est ce que nous proposons dans la quatrième hypothèse :

Hypothèse 4 : Le positionnement comme se sentant appartenir à un groupe privilégié ou non est en lien avec l'appartenance à un groupe dominant ou dominé structurellement

Nous pouvons dire que les répondant.e.s se sentent appartenir à un groupe privilégié puisque la moyenne des réponses est de 8,8 (sur une ligne de 10 cm). Nous pouvons voir que les deux variables discriminantes sont la catégorie ($\chi^2 (2) = 20,98 ; p < 0,01$) et la filière ($\chi^2 (1) = 7,5 ; p < 0,01$), tandis que le sexe ne l'est pas. Ainsi, l'appartenance sexuée ne semble pas jouer dans cette évaluation pour les répondants. Par contre, les répondants appartenant à la catégorie C et à la filière administrative, qui sont des groupes structurellement dominés, se sentent effectivement appartenir à un groupe moins privilégié que les répondant.e.s appartenant à la catégorie A et à la filière technique qui sont des groupes structurellement dominants.

Nous avons pu voir que le positionnement des répondant.e.s comme appartenant plus ou moins à un groupe privilégié est en corrélation avec les items femmes ($r = -0,15 ; n = 230 ; p < 0,05$) (dont l'item distracteur ($r = -0,22 ; n = 224 ; p < 0,01$)) et avec les items liés à la gouvernance participative ($r = -0,45 ; n = 228 ; p < 0,05$). Bien que le sexe ne soit pas discriminant, nous pouvons constater que se positionner comme non privilégié est en corrélation avec l'exigence d'égalité hommes/femmes, mais aussi avec une redistribution du pouvoir de décision. Si nous regardons les réponses des hommes et les réponses des

¹⁷¹ Question 5 du questionnaire : A quel point pensez-vous appartenir à un groupe privilégié ?

femmes, nous constatons qu'il ne subsiste que la corrélation avec l'item 25 ($r = -0,2$; $n = 109$; $p < 0,05$) pour les femmes, item distracteur mettant en lien les femmes et la nature. Ainsi la naturalisation des rapports sociaux de sexe est pertinente pour les femmes se sentant moins privilégiées. Peut-être que l'idée de nature permet de légitimer ce que ne permet pas d'instaurer l'ordre social.

Par ailleurs, ce positionnement comme plus ou moins privilégié influence l'évaluation de l'inégalité Nord/Sud.

Nous pouvons donc dire que le positionnement des répondants, comme plus ou moins appartenant à un groupe privilégié, est en lien avec l'appartenance à une filière qui sont des groupes structurellement dominant ou dominé, mais ce n'est pas le cas de l'appartenance sexuée. Par ailleurs, ce positionnement est en corrélation avec des items de la question 3, notamment ceux portant sur l'égalité hommes/femmes et la gouvernance, mais aussi l'évaluation de l'inégalité entre le Nord et le Sud. Ainsi, ce positionnement est bien en lien avec des dimensions du volet social, mais de façon très spécifique à certains items. Ce qui confirme partiellement l'hypothèse 4. Par ailleurs, pour les femmes nous pouvons voir que la naturalisation des rapports sociaux de sexe est en corrélation avec un positionnement d'appartenance à un groupe moins privilégié, alors que pour les hommes cette naturalisation n'empêche pas l'égalité.

III . Le sentiment d'inégalité

Ce sentiment d'inégalité nous permet de voir si la perception de relations asymétriques engendre un positionnement plus en faveur du développement durable ou non. Par ailleurs, ce sentiment d'inégalité peut aussi être mis en lien avec l'appartenance socioprofessionnelle ou sexuée à un groupe dominé ou dominant, ou avec le sentiment d'appartenir ou non à un groupe privilégié. Ce qui nous a permis de postuler :

Hypothèse 5 : Le sentiment d'inégalité est influencé par le positionnement des répondant.e.s mais aussi par les groupes qui sont mis en présence

Nous commencerons par analyser les réponses apportées aux quatre relations d'inégalité que nous avons proposées aux répondant.e.s, et ce en lien avec les différents volets et dimensions du développement durable¹⁷². Globalement, ces relations sont jugées inégales puisque la

¹⁷² Question 4 du questionnaire : Le développement durable, la quête d'un nouvel équilibre ? ex 1 : Générations futures/ Générations présentes ex 2 : Pays du Sud/Pays du Nord ex 3 : hommes/femmes ex 4 : Les Hommes (êtres humains) /Nature

moyenne des réponses est de 1,96 sur une échelle de 7. La relation jugée la plus inégale est la relation entre les pays du Nord et les pays du Sud ($\bar{m} = 1$). Il y a ensuite la relation entre les humains et la nature ($\bar{m} = 1,7$) la relation entre les générations présentes et futures ($\bar{m} = 2$). Enfin, la relation jugée la moins inégalitaire est la relation entre les hommes et les femmes ($\bar{m} = 3,2$), elle est par ailleurs la seule relation qui est jugée différemment par les répondants et répondantes mais aussi par les agent.e.s de la filière administrative et ceux.celles de la filière technique. Nous pouvons nous étonner que la priorité accordée à la protection de l'environnement dans le développement durable ne se retrouve pas ici sous la forme d'une inégalité plus importante. Ce sont les relations Nord/Sud, pourtant largement négligées dans les réponses portant sur le développement durable, qui sont jugées ici les plus inégalitaires. Il ne semble donc pas y avoir de lien entre la perception que les répondant.e.s ont des crises sociales et environnementales, et leur approche du développement durable. Notons que la relation entre les générations, qui est prioritaire avec l'environnement, est ici jugée comme une des moins inégales.

Pour ce qui est de la relation entre les hommes et les femmes, si elle est jugée comme la moins inégalitaire, cela correspond au traitement largement secondaire dont elle a fait l'objet précédemment. Mais ce qui est intéressant est que cette relation est la seule à être discriminée par les variables sexe et filière montrant par là que, bien qu'elle soit jugée moins inégalitaire, elle fait l'objet de dissensions chez les répondant.e.s. En effet, les hommes et les agents de la filière technique jugent cette relation plus égalitaire que les femmes et que les agents de la filière administrative ($Z_{\text{sexe}} = -2,36$; $p < 0,05$; $\chi^2(1)_{\text{filière}} = 4,46$; $p < 0,05$). Ainsi la relation hommes/femmes est précisément jugée différemment par les hommes et les femmes, montrant par là qu'elle est un objet de négociation entre les dominants et les dominés. Remarquons que la relation Nord/Sud qui aurait pu interpeller les catégories A, B ou C, parce qu'elle évoque la relation entre riches et pauvres, n'est pas discriminée.

Cela dit, nous pouvons constater que certains liens existent entre l'évaluation de l'inégalité de ces relations et les réponses aux items de la question 3¹⁷³. La relation entre générations est discriminante sur l'item 29 portant précisément sur les générations futures. La relation entre les pays du Nord et du Sud est discriminante sur les items horizontaux qui illustrent justement cette relation. La relation hommes/femmes quant à elle est discriminante sur les items femmes mais aussi sur les items sociaux (en dehors des items globaux). Enfin la relation humain/nature est discriminante sur le groupe environnement et sur le groupe *socenv*. Les réponses à la question 4¹⁷⁴, portant sur l'inégalité de ces différentes relations, constituent donc une variable indépendante pertinente pour comprendre les réponses à la question 3, portant sur le développement durable.

Enfin, si nous regardons les corrélations existant entre les réponses à la question 3 et les réponses à la question 4, nous avons vu que l'évaluation de l'inégalité entre générations est certes en corrélation avec certains items de la question 3 de caractérisation, mais pour

¹⁷³ Qu'est ce que le développement durable ?

¹⁷⁴ Le développement durable, la quête d'un nouvel équilibre ?

les répondantes seulement. Globalement la relation Nord/Sud est en corrélation avec les items portant sur la relation Nord/Sud de la question 3. La relation hommes/femmes est en corrélation avec les items femmes de la question 3, mais elle l'est pour les hommes seulement (r item 11¹⁷⁵ = 0,23 ; n = 114 ; p < 0,05 ; r item 20¹⁷⁶ = -0,28 ; n = 113 ; p < 0,01). Pour ce qui est de la relation humain/nature elle est en corrélation avec un seul item environnement, ce qui en fait la relation la moins significative.

Nous pouvons donc voir que les femmes sont plus sensibles, dans leur représentation du développement durable, à l'inégalité entre les générations qu'à l'inégalité entre les hommes et les femmes. Cette dernière influence par contre les réponses des hommes sur le développement durable. Ainsi, nous pouvons voir à quel point les femmes investissent cette dimension transgénérationnelle aux dépens de l'égalité avec leurs contemporaines. Concernant les hommes, s'ils considèrent les femmes et les hommes comme plus égaux, cette dimension a cependant plus d'effet sur leur représentation.

Nous voyons ici que le jugement de l'inégalité des relations ne semble pas être en lien avec la priorité qui est accordée aux volets et dimensions correspondantes. Cela dit, ce jugement est une variable indépendante pertinente vis-à-vis des réponses à la question 3 du questionnaire. Ce jugement porté sur l'égalité/inégalité des relations détermine les réponses aux items en lien avec ces relations. Les relations hommes/femmes sont jugées comme les moins inégalitaires, ce qui confirme leur sous-estimation dans le questionnaire de caractérisation. Par ailleurs, le fait que cette relation soit sensible aux deux variables sexe et filière montre que l'appréciation de cette relation est clivante, car elle fait l'objet de désaccords entre les hommes et les femmes. Cependant, si nous regardons les corrélations entre les réponses à la question 3 et les réponses à la question 4, nous voyons que les réponses des hommes sur le développement durable sont en corrélation avec leur évaluation de l'inégalité de la relation hommes/femmes. Tandis que celles des femmes sont en corrélation avec leur évaluation de la relation entre générations. Cette différence est en lien avec ce que nous verrons ensuite sur la « matrimoinisation » des générations futures.

IV . Les représentations sociales du développement durable comme éléments prédictifs de conduites

Nous avons analysé les représentations sociales du développement durable dans leur fonction prédictive des conduites, par l'intermédiaire de deux méthodes qui ont permis de mettre en relief les éléments faisant l'objet d'un consensus et les éléments faisant l'objet de dissensions, ces derniers étant générateurs de prise de position. L'environnement et les générations futures sont le résultat du processus d'objectivation des représentations sociales du développement durable. L'ancrage est quant à lui dans le volet social. Ces représentations sociales du développement durable devraient montrer une nouvelle orientation des conduites permettant de répondre aux crises sociales et environnementales. Or nous avons vu dans nos résultats une naturalisation des rapports sociaux, et notamment des rapports sociaux de sexe. Aussi, nous allons discuter les hypothèses suivantes à la lumière de ces représentations sociales du développement durable.

A . L'environnement et les enfants d'abord !

¹⁷⁵ item 11 : Financer l'ouverture de crèches sur fonds publics afin de permettre aux femmes d'investir la vie économique et politique

¹⁷⁶ Promouvoir l'égalité hommes/femmes en France et dans le monde

Nous verrons à quel point le développement durable est d'abord lié à la dimension transgénérationnelle et à l'environnement.

Hypothèse 6 : Les représentations du développement durable sont objectivées dans l'environnement et dans la dimension de solidarité intergénérationnelle.

Pour ce qui est du noyau central des représentations sociales du développement durable de l'ensemble des participants, nous avons vu qu'il était composé de la dimension transgénérationnelle (générations futures et avenir de mes enfants) ainsi que des énergies renouvelables et de la biodiversité. Nous avons aussi procédé à l'analyse du noyau central par groupes, hommes et femmes et par filières avant de croiser ces variables.

Le noyau central des femmes et des agents des filières techniques et administratives est composé des deux items transgénérationnels (générations futures et avenir de mes enfants). Le noyau central des hommes, quant à lui, comprend seulement l'item des générations futures.

Pour ce qui est des catégorisations croisées, les femmes administratives comme les hommes techniques ont un noyau central composé de l'item portant sur les générations futures, alors que les femmes techniques ont les deux items transgénérationnels dans leur noyau central. Enfin, les hommes administratifs ont dans le noyau central non seulement les deux items transgénérationnels mais aussi le réchauffement climatique (Voir les tableaux 5 à 13).

Nous voyons donc bien que la dimension transgénérationnelle est essentielle à la composition du noyau central. Cependant les deux items qui composent cette dimension n'ont pas la même valeur. Si l'item portant globalement sur les générations futures est présent dans le noyau central de chaque groupe et sous groupe étudié, ce n'est pas le cas de l'item portant sur « mes enfants ». La différence entre ces deux items est que l'un évoque les générations futures de façon globale, et l'autre « mes enfants » spécifiquement. Ainsi, la présence ou l'absence de cet item évoquant spécifiquement « mes enfants » serait peut-être à mettre en lien avec une vision patrimoniale ou matrimoniale des générations futures.

Par ailleurs, concernant les items environnement ceux qui sont présents dans le noyau central autres que les items transgénérationnels, ne figurent pas tous pareillement dans les groupes et sous-groupes étudiés. Dans le noyau central de l'ensemble de l'échantillon, nous trouvons les énergies renouvelables et la biodiversité. Le réchauffement climatique apparaît seulement dans celui des hommes administratifs. Nous pouvons remarquer aussi que si la variable filière est déterminante dans l'analyse précédente des variables entre elles, ici, elle ne l'est pas : les filières administrative et technique ont le même noyau central. Par contre, pour les représentations sociales, le sexe seul, et le sexe croisé à la filière reste une variable discriminante importante.

Nous pouvons ajouter, et ce en lien avec les réponses aux hypothèses précédentes, que dans les entretiens, les participant.e.s évoquent volontiers l'approche environnementale et la solidarité avec les générations futures, ce que nous retrouvons pleinement dans cette hypothèse.

Les différentes approches du noyau central, avec le χ^2 d'ajustement, et l'analyse prototypique d'Evoc nous permettent de voir que le noyau central de l'évocation portant sur le mot « développement durable » est composé de l'environnement, mais pas du social ni de l'économie qui sont en périphérie. Il en est de même pour la dimension transgénérationnelle et pour les analyses des réponses des hommes et des réponses des femmes. Cette dimension intergénérationnelle n'est pas non plus évoquée spécifiquement sur le volet social, ou s'il l'est, c'est en périphérie. Ainsi, si ces items enfants occupent

une place primordiale quand nous la proposons aux participant.e.s dans la question 3 de caractérisation, cette dimension apparaît dans les entretiens, où les participantes se positionnent comme mères, mais disparaît lorsque le développement durable est évoqué librement.

Cette analyse nous permet de confirmer l'hypothèse 6, la dimension transgénérationnelle et l'environnement rendent concrètes les représentations sociales du développement durable. Ces éléments sont prédicteurs des conduites en faveur du développement durable.

B . Le social fait dissension contre lui

Pour compléter l'analyse des représentations sociales du développement durable dans ce qu'elles ont de consensuel, nous allons maintenant montrer qu'elles font aussi dissension quand il s'agit du volet social.

Hypothèse 7 : Les représentations sociales du développement durable sont organisées en principes organisateurs dont le volet social est le plus important.

Le premier principe organisateur qui apparaît est un principe regroupant les items sociaux, suivi de la gestion des déplacements et des transports, puis de la gestion des déchets, puis des items concrets du volet environnement et pour finir de la dimension transgénérationnelle.

Les résultats de cette analyse par groupes et sous-groupes permettent de référer cette primauté du social dans les principes organisateurs. Ce qui différencie les groupes est un découpage du volet social, comme on peut le voir particulièrement chez les catégories atypiques : les hommes administratifs et les femmes techniques. Ces hommes font de la solidarité verticale le premier principe organisateur, alors que les femmes techniques répartissent les items sociaux dans leurs trois premiers principes organisateurs (F1 : Solidarité verticale et égalité hommes/femmes ; F2 : Solidarité verticale et transgénérationnelle ; F3 : solidarité verticale).

L'analyse Alceste des évocations montre que la dimension sociale est présente sur l'ensemble du corpus (résultats aux questions 1¹⁷⁷, 2¹⁷⁸ et 6¹⁷⁹), et spécifiquement sur les réponses à la question 1. Mais, dans la question 6, cette dimension sociale n'existe plus que dans deux classes de mots sur sept. Le déséquilibre entre social et environnement ne s'active donc que lorsqu'il s'agit de caractériser le développement durable.

Ainsi, nous pouvons confirmer l'hypothèse 7. Nous avons vu par le test du χ^2 d'ajustement que les éléments consensuels du développement durable sont bien la dimension transgénérationnelle et le volet environnement, mais ces éléments sont mouvants en fonction des représentations sociales spécifiques à un groupe ou à un sous-groupe. L'élément le plus commun est l'item portant sur les générations futures qui lui, est toujours présent dans le noyau central quel que soit le groupe étudié. L'analyse du corpus des associations lexicales par Evoc montre que ces générations futures sont absentes de la zone 1 des évocations qui est composée de l'environnement. Le social et l'économie sont relayés dans les autres zones. Or comme Vergès (1992) l'affirme, seuls les éléments de la zone 1 peuvent être considérés comme appartenant au noyau central.

¹⁷⁷ Que vous évoque le mot « développement durable » ?

¹⁷⁸ Que vous évoque chacune des trois dimensions du développement : social, économie, environnement ?

¹⁷⁹ Que vous évoque le développement durable dans la collectivité ?

Par ailleurs, le volet social, lui, constitue le principe organisateur le plus important et ce quel que soit le groupe étudié. La seule variation constatée se trouve dans le découpage de ce volet par les catégories atypiques en plusieurs principes organisateurs. Dans ce découpage, on retrouve les dimensions verticale et horizontale, globale et spécifique sur lesquelles nous avons bâti nos hypothèses, appuyant ainsi leur pertinence.

C . Les rapports sociaux se mettent au diapason de la nature

Nous allons maintenant faire le lien entre les représentations sociales du développement durable telles que nous les avons analysées et la perception des rapports sociaux qui en découle, sachant que le développement durable semble une nouvelle donne avant tout pour résoudre la crise environnementale et non sociale. En effet, ce volet social du développement durable reste très polémique. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur l'hypothèse 8 :

Hypothèse 8 : Les représentations sociales du développement durable objectivées dans le volet environnement et la solidarité intergénérationnelle, mais aussi ancrées dans le volet social, génèrent une vision naturalisante des rapports sociaux de sexe.

Nous avons pu voir dans les entretiens que tout un champ d'analyse des rapports sociaux de sexe se construit en écho à une image stéréotypée qui fait des femmes des êtres avant tout naturels. L'image de la maternité est bien sûr un point clef dans le sous-bassement de cet imaginaire stéréotypé. Nous disons qu'il s'agit d'un imaginaire voire d'une image romantique, dans la mesure où est actualisée l'image de l'harmonie entre la femme et la nature, jusqu'à ce qu'elle prenne corps dans l'institution même par le truchement de la déesse :

« [...] parce que c'est elles qui donnent la vie [...]. Tout le monde a dû vous parler de la personne en charge du développement durable, qu'on appelait en plus la grande prêtresse. Je ne suis pas sûre paradoxalement que c'était valorisant, et paradoxalement je pense que ça... Ça peut freiner l'appropriation, parce que c'était son objet. Elle a eu raison de partir je pense. D'ailleurs ils semblent bien embêtés avec le bébé. Mais je pense que sa relation avec l'élu, qui la présentait comme une déesse... Mais partout, il y a pas une fois où on l'a pas appelé la grande prêtresse. Donc la jeune première... En plus elle est très belle, donc on l'a mise sur un piedestal. » (entretien O).

Nous voyons ici à quel point cette femme en charge du développement durable, évoquée comme une déesse, renvoie à une vision écoféministe et spiritualiste des rapports sociaux de sexe.

Le lien semble automatique entre femme, maternité et nature, et le potentiel de la maternité devient en fait une contrainte : « C'est-à-dire que la mère va allaiter son enfant, de toute façon il faudra qu'elle le fasse sinon ses seins vont lui exploser au nez, si je puis dire, voilà, elle est sous les effets de la contrainte physiologique, de possibilité, de potentiel physiologique, qui font qu'elle est obligée de faire » (entretien R). Les femmes réduites à la maternité, qui est perçue non plus comme rôle social mais comme tâche naturelle, est en lien avec ce que nous avons soulevé dans le rapport Brundtland : le discours attendant au développement durable tend à naturaliser les femmes et donc les rapports sociaux de sexe. D'ailleurs, un participant l'évoque :

« Si une femme a physiologiquement vocation à la transmission. Silence. Au regard de ce que sont les fonctions euh, au sens de la masculin, de la masculinité,

de la virilité, elle est d'ailleurs et elle est déjà euh... Elle est déjà dans la durée, dans la durabilité, puisqu'elle est programmée pour donner et transmettre une vie qu'elle ne souhaitera pas en principe, voir s'éteindre trop vite. » (entretien R).

Le fait que les générations futures au même titre que l'environnement soit le résultat du processus d'objectivation est la principale cause de ce phénomène. Cela appuie l'importance de concevoir nos contemporaines moins comme des contemporaines que comme des ascendantes ou des mères. Or ce positionnement de mère se dégage effectivement des entretiens, que ce soit chez les femmes elles-mêmes ou chez les hommes qui les renvoient à ce rôle.

En raison de ce rapprochement entre les femmes et le développement durable, elles sont dites plus sensibles au développement durable :

« Je suppose que le pôle féminin maternel de l'humanité est plus proche, plus proche j'allais dire naturellement oui, tant pis pour le mot, il est là, euh... De ce que vise... Voilà le mot que je cherche depuis tout à l'heure, de l'idéologie du développement durable » (entretien R).

Nous devons aussi rapporter le résultat obtenu sur l'item 25 de la question 3 du questionnaire qui rapprochait la pertinence du rôle politique des femmes à leur proximité avec la nature. La moyenne des réponses est de 2,4, ce qui en fait un des quatre items distracteurs les plus importants. Bien que la moyenne soit faible, elle est élevée au regard des moyennes des autres items distracteurs, surtout si l'on rappelle que l'item 11, non distracteur, portant sur la construction de crèches, obtient une moyenne de 3,8 seulement. Par ailleurs cet item 25 est un des seuls items à être sensibles à une variable, ici la catégorie, au profit des agents de la catégorie C ($\chi^2(2) = 12,7 ; p < 0,01$). Ces derniers relient plus que les agents des autres catégories la pertinence du rôle social des femmes à leur proximité avec la nature. Il est intéressant de voir que ces agents de catégorie C, pourtant plus sensibles au volet social dans les réponses à la question 7 (le scénario suivi du dilemme), naturalisent ici les rapports sociaux plus que ne le font les agents des autres catégories. Ainsi, si les agents de catégorie C sont partagés plus que les autres entre le social et l'environnement, cela n'implique pas nécessairement une déconstruction des rapports sociaux de sexe comme tels.

Nous pouvons donc avancer que l'environnement est le résultats de l'objectivation de développement durable, le volet social étant traité de façon hétérogène non seulement dans ses composantes, mais aussi selon les représentations du groupe étudié. Cela montre le consensus dont profite l'environnement, tandis que le volet social apparaît évanescant et surtout devient l'objet de dissensions et de prises de position. La dimension transgénérationnelle se démarque en étant tout de même un élément stable du noyau central des représentations sociales des groupes étudiés, elle est l'objet moins de patrimoine que de matrimoine introduisant là encore un rapport de domination entre les sexes, compte tenu de l'essentialisation des rôles sociaux qu'elle actualise.

V . Les représentations sociales du développement durable dans leur fonction identitaire : cristallisation des rapports de pouvoir

Nous allons maintenant examiner dans le détail quels enjeux de pouvoir soulève le développement durable entre les groupes dominants et dominés. Nous aborderons alors les représentations sociales dans leur fonction identitaire par l'hypothèse 9.

Hypothèse 9 : Le positionnement des répondants comme dominés ou dominants influence l'articulation de ces deux volets social et environnement entre eux, ainsi que les représentations sociales du développement durable.

Nous avons décliné ce rapport dominant et dominé dans l'étude des rapports sociaux de sexe, mais aussi dans l'étude de la relation de groupes sociaux spécifiques à la collectivité : les filières technique et administrative, les catégories A, B et C.

A . Être un homme ou une femme

Nous commencerons par la relation entre les hommes et les femmes, nous faisons l'hypothèse que le discours auquel donne lieu le développement durable peut révéler les rapports sociaux de sexe en ce qu'ils sont en lien avec le mythe de l'éternel féminin altruiste, philanthropique et maternel.

Hypothèse 9.A : le positionnement comme homme ou femme

En analysant les réponses à la question 3¹⁸⁰, nous avons pu voir que la variable sexe s'est révélée être une des variables les plus discriminantes. Les femmes donnent des réponses significativement plus élevées que les hommes aux items du groupe social ($Z = -4,1$; $p < 0,01$), aux items du groupe femmes ($Z = -1,96$; $p < 0,01$), et aux items du groupe enfants ($Z = -2,7$; $p < 0,01$), montrant ainsi qu'elles relient ces groupes, composés d'items sociaux, plus au développement durable que les hommes. Le sexe est aussi discriminant sur les réponses aux dimensions verticales et horizontales (Z verticale = $-3,87$; $p < 0,01$, Z horizontale = $-3,86$; $p < 0,01$), et aux dimensions spécifiques et globales (Z globale = $2,72$; $p < 0,01$, Z spécifique = $-4,9$; $p < 0,01$). Cette variable sexe est par contre inopérante sur les groupes d'items *socenv* et environnement. Il est nécessaire de mettre ces résultats en perspective des réponses au dilemme de la question 7 (scénario) où il n'y a pas de différence significative entre les réponses des hommes et celles des femmes, et ce, aussi bien d'un point de vue statistique, que de la justification d'une réponse plutôt qu'une autre. Ainsi la différence entre les hommes et les femmes est pertinente non pas quand il s'agit de choisir entre un volet ou un autre, mais quand il s'agit d'évaluer la force d'un lien, sans que ce soit aux dépens d'un autre.

Nous pouvons aussi regarder les réponses à la question 4¹⁸¹ portant sur l'égalité ou l'inégalité

¹⁸⁰ Qu'est ce que le développement durable ?

¹⁸¹ Le développement durable, la quête d'un nouvel équilibre ?

des relations proposées. Seule la relation entre les hommes et les femmes est discriminée par le sexe ($Z = -2,36$; $p < 0,05$), en plus d'être la relation jugée la moins inégale ($\bar{m} = 3,5$). Les femmes jugent cette relation plus inégale que les hommes, ce qui montre bien qu'il y a un enjeu quant à cette relation : les dominants sous-estiment l'inégalité qui est reconnue, même dans une moindre mesure, par les dominés. Cela donne peut-être une coloration différente aux réponses à la question 3 de caractérisation portant sur le droit des femmes : les femmes se démarquent bien des hommes sur le jugement de l'inégalité de la relation, mais se démarquent aussi sur les items qui portent sur la mise en œuvre de mesures en faveur de cette égalité. Ce n'est pas le cas des réponses aux items enfants, pour lesquels les femmes donnent bien des réponses significativement plus élevées. Mais il n'y a pas de différence hommes/femmes quant au jugement de la relation d'inégalité entre générations.

Nous pouvons aussi ajouter à ces analyses statistiques celles des associations lexicales des questions 1¹⁸², 2¹⁸³ et 6¹⁸⁴. Les analyses Alceste de l'ensemble des réponses, montrent que les réponses typiques des hommes et des femmes étaient, sur l'ensemble des réponses, pour les premiers « la technique du territoire » et pour les secondes « la planification et la gouvernance du territoire ». Ces classes sont aussi caractéristiques d'une approche purement technique et environnementale pour les hommes et d'une approche sociale pour les femmes renvoyant par là à des représentations plutôt environnement pour les hommes et sociales pour les femmes. Si nous reprenons les résultats de l'analyse Alceste sur la première question portant seulement sur le développement durable, la classe caractéristique des hommes est de l'ordre de l'agir, tandis que celle des femmes est de l'ordre de la prise de conscience. Si ces classes ne renvoient pas directement à un volet social ou environnement, les résultats renvoient à des positionnements réputés caractéristiques de chacun des sexes : l'action pour les hommes, la réflexion pour les femmes (Bem, 1986). Pour ce qui est de l'analyse Alceste de la question 6, cette différence entre les réponses des hommes et des femmes est moindre bien qu'une classe soit caractéristique de chacun : quand les hommes évoquent la gestion des déplacements dans un vocabulaire abstrait, les femmes donnent un exemple concret, le PDE¹⁸⁵. Si l'on se penche maintenant sur l'analyse Evoc 2000 de la question 1 portant sur le développement durable, nous avons pu constater que les femmes produisaient une vision plus anthropocentrée de l'environnement et une vision pragmatique des enjeux socio-économiques, tandis que les hommes sont plutôt dans une approche pragmatique des enjeux environnementaux. Pour ce qui est de l'analyse Evoc 2000 de la question 6, nous ne trouvons pas de différence significative hommes/femmes en lien avec nos hypothèses, peut-être pouvons-nous tout de même mentionner la dimension politique ou du pouvoir qui est toujours présente chez les hommes et non chez les femmes qui sont plutôt dans la gouvernance.

182 Que vous évoque le mot « développement durable » ?

183 Que vous évoque chacun des trois volets du développement durable ?

184 Que vous évoque le développement durable mis en œuvre par l'institution ?

185 Plan de Déplacement d'Entreprise

Ainsi, les femmes privilégient plus que les hommes le volet social en général : que ce soit le groupe social ou les dimensions spécifiques et globales, verticales ou horizontales, mais aussi les items enfants et les items femmes. Cela correspond par ailleurs à ce que l'on connaît des stéréotypes de la féminité : les femmes seraient plus altruistes et attentives aux enjeux humains ; mais cela correspond aussi aux stéréotypes de la masculinité : les hommes seraient avant tout centrés sur eux et attentifs aux enjeux techniques. En cela, le développement durable offre l'occasion à ces stéréotypes d'être à nouveau actualisés, alors que le discours est normalement tourné vers l'égalité.

Concernant l'analyse cognitive, le repérage du noyau central obtenu sur l'échantillon entier, montre que la dimension transgénérationnelle est elle-même reprise de façon diverse selon les groupes et sous-groupes. Si les générations futures sont présentes quel que soit le groupe étudié, « mes enfants » ne l'est pas tant chez les hommes, que les hommes techniques ou encore les femmes administratives. Cela est à mettre en lien avec la notion de matrimoine que nous avons évoquée précédemment. Les hommes, et surtout les hommes techniques, objectivent le développement durable seulement sur une des deux dimensions des générations futures, se situant ainsi moins comme pères que comme ascendants générationnels au sens large. Mais ce qui peut nous surprendre concernant les femmes administratives est qu'elles aussi, comme les hommes, objectivent le développement durable dans le seul item « générations futures » alors que ce sont non seulement des femmes mais aussi des agents d'une filière typiquement féminine.

L'analyse des catégorisations croisées est ici pertinente, nous pouvons voir que le croisement de l'identité professionnelle et de l'identité sexuée engendre des représentations qui sont révélatrices de la stratégie identitaire normative des groupes en présence.

B . Des rapports de pouvoir dans la structure

Ces rapports de pouvoir sont particulièrement patents entre les agents de la filière technique et les agents de la filière administrative, mais aussi entre les agents de catégorie A, B ou C.

a . Être de la filière administrative ou technique

Nous commencerons par l'étude du positionnement comme agent de la filière technique ou administrative qui est un des positionnements les plus importants à l'échelle de la structure.

Hypothèse 9.B : le positionnement comme agent de la filière technique ou administrative

L'analyse Alceste des évocations lexicales montre qu'aucune classe de mot n'est caractéristique d'une filière ou d'une autre, quel que soit le corpus étudié, ces filières sont toujours croisées à une catégorie. Ainsi des classes de mots sont caractéristiques des administrateur.e.s ou des adjoint.e.s techniques. On peut donc en conclure que la filière ne constitue pas un positionnement déterminant à elle seule dans la production des représentations sociales du développement durable.

Cela dit, la filière reste une variable déterminante quand il s'agit d'évaluer le lien entre les items proposés dans la question 3 et le développement durable, et ce toujours au profit de la filière administrative (χ^2 groupe social (1) = 10,7 ; $p < 0,01$; χ^2 groupe enfants (1) = 9,96 ; $p < 0,01$; χ^2 groupe femmes (1) = 10,5 ; $p < 0,01$; χ^2 groupe socenv (1) = 6,6 ; $p < 0,01$). La filière est donc encore plus discriminante que la variable sexe. Et elle reste aussi une variable discriminante sur la dimension de solidarité verticale/horizontale (χ^2 verticale (1) = 12,8 ; $p < 0,01$; χ^2 horizontale (1) = 11,55 ; $p < 0,01$).

Ainsi nous pouvons confirmer notre hypothèse. Il semblerait que, bien que cette variable filière reste discriminante, elle soit cependant plus intéressante à analyser lorsqu'elle est croisée au sexe.

b . Être un agent de catégorie A, B ou C

Enfin, nous voyons en quoi être un agent de catégorie A, B ou C est déterminant dans l'institution pour penser le développement durable.

Hypothèse 9.C : le positionnement comme agent de catégorie A, B ou C

Pour ce qui est du volet social, nos échanges avec les agents techniques de subdivision, montrent que ces derniers sont plus sensibles au volet non pas social dans son ensemble, mais spécifiquement sanitaire du développement durable que le reste des participant.e.s aux questionnaires. Ils font ainsi le lien entre leurs conditions de vie et de travail et leur santé, dénonçant souvent l'écologie comme une préoccupation de riches (avec leur salaire, ils ne peuvent pas acheter de produits bios) ou de cadres (ce qui intéresse les gens dans les bureaux, c'est la productivité et non leurs conditions de travail). Le développement durable devient alors un argument pour des revendications salariales « contre » ou « auprès » des personnels encadrants, alors que pour le personnel encadrant le développement durable est un argument en lien avec une sobriété écologique : certain.e.s veulent plus tandis que d'autres veulent moins. Cela montre encore à quel point le volet social, peut être clivant, ici entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Cela est confirmé par les réponses à la question 7¹⁸⁶ : en effet, nous avons vu que cette préférence pour le volet environnement n'était pas partagée par tous les agents et notamment par les agents de catégorie C, qui sont majoritairement favorables à la sauvegarde de l'environnement (58,5%) mais sans que cela soit significatif (test binomial ; NS).

Cela témoigne de l'enjeu que représente le développement durable entre les différentes catégories socioprofessionnelles : les agents de catégorie C tiennent au volet social tandis que les agents des catégories A et B sont principalement en faveur de l'environnement. En tout état de cause, si les justifications du choix « environnement » jouent clairement la carte de la priorité environnementale, les justifications du choix « social » jouent, elles, la carte de la conciliation du social et de l'environnement, que cette conciliation soit présentée comme une alliance des contraires (avec le « quand même ») ou comme une réalisation exhaustive du développement durable. Ce sont donc bien les dominés qui font la promotion d'une vision, si ce n'est sociale, du moins équilibrée du développement durable.

Enfin, nous n'avons pas trouvé de différence significative dans les réponses portant sur les groupes d'items illustrant la solidarité horizontale ou spécifique du volet social ou même le volet social du développement durable. La variable de la catégorie ne devient significative que lorsque les répondants sont contraints de choisir entre environnement et social. L'analyse lexicale Alceste des réponses au mot « développement durable » montre même que les agents de catégorie C évoquent plutôt une classe de mots en lien avec l'environnement et le technique, tandis que les agents de catégorie A évoquent plutôt une classe de mots en lien avec le volet social et prospectif du développement durable. L'analyse lexicale Alceste des réponses au développement durable dans l'institution montre un résultat similaire : les agents de catégorie A évoquent le social, les agents de catégorie C, l'environnement. On obtient donc des résultats qui contredisent ce que nous avons expliqué précédemment...

¹⁸⁶ Dilemme social/environnement

Cela montre la grande complexité de l'étude des représentations sociales, puisque nous obtenons des résultats antithétiques en fonction de la forme de la question posée, mais aussi la complexité des représentations sociales du développement durable. Nous voyons bien que quand il s'agit d'évoquer librement le développement durable, les agents de catégorie A se retrouvent dans le volet social et les agents de catégorie C dans le volet environnement. Cette tendance est inverse quand il s'agit de hiérarchiser les deux volets. Nous pouvons donc difficilement confirmer ou même infirmer l'hypothèse 9C.

Chapitre 13 . Le développement durable : la révolution est en marge

Revenons maintenant sur les apports de nos résultats à une réflexion plus générale portant sur notre problématique et nos objets de recherche.

I . La Vert-olution

L'étude des représentations sociales du développement durable nous a permis de montrer que le volet social y est au mieux considéré comme secondaire, et qu'au pire il en est absent, à l'exception de la solidarité avec les générations futures. Or cette dernière conforte les dominants, s'aménageant ainsi un patrimoine de domination.

A . Le rouge se met au vert

L'aménagement de ce patrimoine de domination est valable pour plusieurs relations asymétriques : les hommes et les femmes (nous la détaillerons plus tard) et le Nord et le Sud ainsi qu'au sein de l'institution, les élus et les administrés, les différentes catégories et les filières techniques et administratives.

Peu parmi les sujets interrogés font le lien entre leur appartenance à un groupe dominant ou dominé et le développement durable. Nous reprendrons le propos le plus éloquent de notre corpus y faisant référence :

« C'est très, très personnel, mais il y avait un autre stagiaire, qui était un... Un Chilien, qui disait que lui au Chili on était en train de se questionner sur savoir comment assurer notre développement, et il disait, vous les pays occidentaux comme vous supportez pas qu'on vous rejoigne dans le développement, vous avez inventé le développement durable pour pas, pour déjà nous condamner à ce que notre développement ne soit pas... Soit en gros... Ben il soit mauvais parce qu'il pille la terre etc. » (sujet Y).

Ici le participant a été renvoyé, sans ménagement, par ce stagiaire chilien, à sa position dominante et quasiment d'abus de pouvoir. Ces propos évoquent ce que nous entendons par l'aménagement du patrimoine de domination. Pour ces sujets (Y, O et T) qui sont confrontés aux enjeux sociaux du développement durable, c'est un voile qui se lève sur les conditions de production puis de mise en œuvre de ce paradigme qui sont imbriquées dans les rapports dominant/dominés, alors qu'ils se le représentent comme égalitaire.

Mais cette égalité supposée repose moins sur la rectification des inégalités que sur un déni des rapports de pouvoir, déni qui suppose que nous avons tous le même intérêt à

sauvegarder l'environnement et la planète. Si nous ne sommes pas égaux dans la société, nous le devenons face aux enjeux environnementaux. Or, le déséquilibre des rapports sociaux se ressent aussi dans la jouissance que nous avons de l'environnement : ce sont bien les plus riches qui ont le plus de ressources financières et qui profitent aussi le plus des ressources naturelles. Le plus redoutable même est que, quand une analyse sociale est utilisée pour comprendre notre relation à l'environnement, ce sont les pauvres qui sont accusés de plus polluer (que ce soient les pays pauvres du Sud ou les pauvres du Nord), alors même que le coût du rééquilibrage Humain/Nature est plus lourd pour les plus pauvres que pour les plus riches. C'est ce que nous avons illustré avec Mies et Shiva (Shiva & Mies, 1993).

Nous avons pu voir toute la complexité que suppose cette analyse psychosociologique dans le cadre de notre institution d'accueil à l'occasion de l'élaboration de campagnes de sensibilisation s'adressant aux administrés à propos de la réduction de leur empreinte écologique. Cette complexité, qui entraîne même des contradictions, est patente aussi bien dans la forme que dans le fond de la campagne proposée.

Le présupposé de cette campagne était que s'il fallait sensibiliser les personnes qui ne le sont pas aux enjeux environnementaux afin qu'elles restreignent leur empreinte écologique, cette campagne devait s'adresser aux personnes se situant en bas de l'échelle socio-professionnelle. Ainsi, il faut résoudre cette contradiction dans des plans de communication qui deviennent ubuesques de notre point de vue, puisque les personnes dites sensibilisées, appartenant à des catégories socio-professionnelles élevées, polluent pourtant plus que des personnes qui ne le sont pas. Si cette campagne de sensibilisation se veut efficace, il faut donc sensibiliser des personnes qui le sont pourtant déjà pour qu'elles baissent leur empreinte écologique, la marge de réduction résidant donc dans le sacrifice de leur mode et niveau de vie (réduire les déplacements de loisir le week end, habiter en centre ville, freiner le renouvellement des instruments hi-tech etc.), et sensibiliser les personnes qui ne le sont pas, bien que leur empreinte écologique soit faible. L'effet de cette sensibilisation est donc plus culpabilisante que réellement efficace. Nous voyons donc toute la difficulté de communiquer sur la seule protection de l'environnement sans soulever l'aspect d'une réforme des rapports de domination. En effet, la sensibilisation à l'environnement prend à rebours ce qui est admis dans une configuration sociale classique où les dominants sensibilisent les dominés (par exemple les campagnes sur le SIDA s'adresse aux jeunes, aux personnes d'origine africaine, aux homosexuels et aux toxicomanes). Or, dans le cas présent, ce sont bien les comportements des dominés qui sont vertueux, même si c'est à leur insu en quelque sorte, bien que ce soient les dominants qui soient le plus sensibilisés et qui veulent les sensibiliser.

Pour mieux comprendre l'articulation entre le sociocentrisme et l'environnement, reprenons la distinction que Larrère (1998) fait entre nature et environnement : l'environnement est l'existence de la nature pour une institution et intègre l'Homme, la nature étant bien une entité extérieure à l'Homme. Elle ajoute que l'arrivée de cette vision plus environnementale que naturelle explique le passage de l'anthropocentrisme au sociocentrisme : « C'est ainsi que l'anthropocentrisme se développe en sociocentrisme : le rapport entre l'homme et son milieu se comprend en prenant la société comme centre. » (Larrère, 1998, p. 189). Larrère critique le passage de l'anthropocentrisme au sociocentrisme dans la mesure où cela produit un passage de la nature à l'environnement, « dénaturant » alors le lien de l'humanité, donc de la culture : la nature n'existerait alors plus. Or, dans la perspective du développement durable, il nous semble essentiel que ce sociocentrisme existe, et nous le revendiquons même. Il est essentiel pour comprendre

le développement durable autrement que comme protection de la nature, c'est-à-dire pour le comprendre comme un projet social égalitaire, mais aussi comme un paradigme construit et émanant de rapports sociaux de force. En effet, nous pourrions craindre que l'institutionnalisation de la nature en environnement ne s'accompagne pas de ce sociocentrisme, et, dans ce cas, l'anthropocentrisme pourrait jeter un voile sur les rapports sociaux asymétriques, ceux-là même qui permettent pourtant de comprendre ce qui a engendré la destruction de notre environnement naturel. En effet, nous avons vu que la vision qui est à la source des rapports sociaux et économiques, organisés selon un mode de domination des uns sur les autres, est la même que celle qui a permis de légitimer la domination des Hommes sur notre environnement naturel, notamment grâce aux analyses critiques de l'écologie (Moscovici, 1972) mais aussi de l'écoféminisme (Eaubonne, 1972, 1974, 1976, 1978).

Par ailleurs, cette incompatibilité entre l'anthropocentrisme et l'institutionnalisation de la nature nous semble contestable. Un événement organisé une fois par an par la collectivité territoriale illustre très clairement cette vision anthropocentrique de notre rapport à la nature. Il s'agit d'une manifestation qui a pour vocation de transformer l'humanité pour qu'elle puisse faire face à la crise écologique. Le fondement des échanges au cours de cette manifestation est que nous sommes tous égaux face à la question humaine, et donc tous légitimes pour émettre des propositions, voire prendre des décisions la concernant. Si nous ne remettons pas en cause le principe selon lequel tous les Hommes naissent libres et égaux en droit, nous pouvons cependant penser que ce principe devient un leurre quand il s'agit non plus de penser les déséquilibres ou équilibres sociaux, mais de faire comme s'ils n'existaient pas. Nous sommes ici dans une vision anthropocentrique et non sociocentrique de notre rapport à la nature.

Si nous ne contestons pas la pertinence de la distinction entre nature et environnement, nous pouvons voir ici que ces notions peuvent co-exister contrairement à ce que l'auteure avance : « L'environnement apparaît plutôt quand la nature disparaît. » (Larrère, 1998, p. 189). Nous pouvons même avancer que l'environnement, une fois bien ancré dans l'institution, permet la promotion non seulement d'une vision « purement naturelle » de notre environnement, mais aussi, bien que cela puisse être paradoxal, d'une approche anthropocentrée de celle-ci.

L'institution a même tout intérêt à promouvoir cette approche anthropocentrée qui, en gommant l'analyse sociale des rapports de pouvoir traitée dans le volet social, permet de rendre consensuel le développement durable en le réduisant à l'environnement. Par ailleurs, on peut voir que les termes du débat sont mal posés quand il faut choisir entre anthropocentrisme et écocentrisme puisque l'un découle de l'autre, il s'agit plutôt, comme le soulève Larrère (1998), de privilégier l'anthropocentrisme ou le sociocentrisme, sachant que l'un n'empêche pas l'autre. Cependant, au vu de nos analyses et des enjeux politiques et sociaux que soulève la crise écologique, nous soutenons que l'approche sociocentriste est la plus pertinente.

B . Une affaire de classe(s)

Contrairement à ce que suggère l'approche anthropocentrique, des dissensions fortes apparaissent entre les catégories. En effet, on peut voir dans la différence entre l'indécision des agents de catégorie C pour la protection de l'environnement ou pour les emplois, et le choix unanime des agents de catégorie A et B pour la protection de l'environnement, poindre la cristallisation d'un rapport de domination socioprofessionnel.

La classe socioprofessionnelle la plus défavorisée, et donc dominée, s'imagine mal sacrifier l'emploi pour protéger l'environnement, tandis que les classes socioprofessionnelles plus élevées font le choix de protéger l'environnement. Nous pourrions ajouter quoi qu'il leur en coûte... si ce n'est que compte tenu de leur position socioprofessionnelle, elles ne se sentent pas mises en danger par un tel sacrifice. En effet, si les agents de catégorie C sont plus sensibles au social parce qu'ils occupent une place plus précaire dans la société, c'est moins le cas des agents de catégorie A et B. Le fait, ou du moins dans une situation fictive comme nous l'avons proposée, que les agents de catégorie C et les agents de catégorie A et B fassent le choix du social et de l'environnement pour les uns, et de l'environnement exclusivement pour les autres, montre que les personnes en situation réelle de prendre des décisions, ne le font pas, comme l'autre partie des personnes qui « subissent » ces décisions. Nous pouvons donc évoquer l'actualisation d'un rapport de domination dans la mesure où le décisionnaire va mettre en œuvre le développement durable conformément à une représentation qui n'est pas partagée par les dominés.

Le développement durable, promu avant tout comme protection de l'environnement, pourrait donc se mettre en œuvre en dépit, voire contre, les classes sociales défavorisées, qui sont avant tout dans une représentation sociale mixte entre le social et l'environnement. Cela pourrait expliquer la résistance, souvent évoquée sur notre terrain de recherche, des agents de catégorie C au développement durable. Il est effectivement perçu par ces derniers comme un paradigme qui, s'il n'est plus équilibré, peut faire passer la préoccupation sociale en second plan, alors qu'ils le considèrent comme au moins aussi important que la préoccupation environnementale. Par ailleurs, le fait que les écarts types des items mais aussi du groupe environnement soient inférieurs à ceux des items et groupe sociaux, montre à quel point le volet social est beaucoup plus polémique. Si cette variable de la catégorie est la seule pertinente sur les réponses à la question 7 (mais aussi à la question 5), elle ne l'est pas sur les réponses à la question 3 : c'est donc bien la simulation d'une prise de décision exclusive qui démarque les agents des différentes catégories et non pas la question de la caractérisation.

Les agents de catégorie C, par contre, se démarquent sur les réponses à la question 7 en ne manifestant aucune préférence pour la protection de l'environnement. Nous l'interprétons comme un point de cristallisation du rapport de domination que peut induire le développement durable : les agents de catégorie socioprofessionnelle élevée, et donc plus probablement appelés à prendre des décisions, le font dans une vision avant tout environnementale du développement durable, alors que les agents de catégorie socioprofessionnelle plus défavorisée sont tout autant dans une vision sociale qu'environnementale. Les dominants négligent donc l'importance du social qui a la faveur des dominés.

La minorisation du volet social du développement durable dans les représentations sociales est liée à la tension qui se trouve entre les deux approches de notre environnement naturel, écocentrée ou anthropocentrée, et les deux approches du développement durable, l'interprétation forte et l'interprétation faible. Si nous reprenons les interprétations du développement durable, l'infériorisation d'une interprétation anthropique se retrouve dans l'usage des expressions « d'interprétation forte » du développement durable quand les deux autres volets sont conditionnés par l'environnement, et « faible » quand ils sont conditionnés par l'économie. De plus, le volet social n'est pas envisagé comme étant un volet qui puisse être déterminant, et c'est bien parce que cette interprétation sociocentrée n'est pas envisagée, que le volet environnement se mut en volet « nature »... Emerge alors une approche anthropocentrée ne permettant pas une analyse sociologique

de notre rapport à l'environnement naturel. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, une approche anthropocentrée permet l'approche dite forte du développement durable qui est conditionnée alors au seul volet dit « environnement » : l'anthropocentrisme et l'écocentrisme semblent alors complémentaires et non contradictoires. Ce qui est contradictoire est le sociocentrisme et l'écocentrisme (ou le zoomorphisme pour Moscovici, 1968). Ainsi en termes de représentations, c'est bien une approche « environnementale » du développement durable qui permet à la fois l'anthropocentrisme et l'écocentrisme, le sociocentrisme (une approche sociale du développement durable) étant alors mis de côté. Il serait alors plus juste de qualifier d'approche « naturelle » l'approche environnementale.

Cette approche naturelle a des conséquences notables sur les représentations des rapports sociaux et notamment, parmi eux, les plus « naturels » qui soient, les rapports sociaux de sexe et de genre. Nous pensons qu'il ne faut pas penser les conditions de production de notre environnement naturel dans la nature, mais dans les rapports sociaux.

II . Le repli du genre sur le sexe

Le sociocentrisme mis de côté, l'anthropocentrisme triomphant amènent à une naturalisation des rapports sociaux de sexe et de genre. Cette naturalisation trouve un écho particulier dans la matrimoinisation des générations futures non seulement comme un capital de domination, mais aussi comme élément stratégique de négociation identitaire pour les agents atypiques : les femmes de la filière technique et les hommes de la filière administrative.

A . La naturalisation des rapports sociaux de sexe

Ainsi nous voyons comment le champ institutionnel, s'étant approprié le développement durable avant tout comme protection de l'environnement, joue ce dernier non pas totalement contre la société, mais suffisamment pour lire les rapports sociaux que sous un angle environnemental : pour respecter l'environnement, il est plus efficace de naturaliser la société plutôt que de socialiser la nature. Nous pouvons faire le lien avec la critique produite par Moscovici de ce télescopage entre nature et société (1968, 1972) : pour éviter toute critique de la société, la naturalisation la fige. Il appelle ce processus le zoomorphisme qui est le contraire de l'anthropocentrisme : dans le premier cas on naturalise la société, dans le second on humanise la nature.

Ainsi, cette naturalisation des rapports sociaux, et dans notre cas des rapports sociaux de sexe, renvoie les hommes et les femmes aux stéréotypes qui les caractérisent. Cette posture fige l'évolution des identités de genre, et elle empêche aussi toute transformation possible de ces rôles. Par ailleurs, nous avons vu toute la complexité de concevoir le lien entre nature et rapports sociaux par la mise en lumière de l'écoféminisme. Ce dernier, s'il se construit avant tout sur une critique de la nature comme sociale (Eaubonne, 1972, 1974, 1976, 1978, Shiva, 1993, Mellor, 1992, 1997, etc.), n'en promeut pas moins une mise en œuvre contemporaine naturaliste (Adams, 1993, Diamond, 1990, Eisler, 1990, etc.). Nous trouvons dans les entretiens toutes ces ambiguïtés dues d'une part, à la conciliation du postulat que la nature, si on doit la protéger, existe bel et bien en elle-même, et d'autre part à la nécessité de concevoir des mouvements d'émancipation, notamment vis-à-vis de la nature. D'ailleurs, l'idée de la femme-déesse-de-la-nature évoquée par les écoféministes spirituelles n'est pas sans évoquer la « femelle mystique » que décrivait déjà Beauvoir (1949). Une femme aliénée par une cause qui la dépasse, lui permettant ainsi de ne pas affronter l'aliénation matérielle dont elle est l'objet. Mais un profil sociologique contemporain

émerge en écho à cette figure de la femme mystique et verte, elle est identifiée par Badinter (2010) et Saporta (2008) comme étant la nouvelle militante verte et écologiste : cette femme abandonne volontairement son travail salarié pour éduquer ses enfants à coup de couches lavables et de petits pots maison tout en distribuant des tracts pour les Verts¹⁸⁷.

Nous pouvons retrouver cette ambiguïté entre une représentation anthropocentrée et écocentrée de l'environnement et de la nature dans les tâches d'association lexicale portant sur les mots « développement durable » et « environnement ». Par ailleurs notre analyse des occurrences concernant les femmes dans le rapport Brundtland a montré que la condition féminine était d'abord et avant tout une condition maternelle.

Nous sommes donc dans une approche résolument différentialiste des identités sexuées (Fouque, 1995, Irigaray, 1974, 1977, 1994, etc.) qui, pour justifier cette différence, s'appuie sur un argument naturaliste ou physiologique. Les rapports de sexe sont donc loin d'être perçus comme sociaux (Mathieu, 1973, Mead, 1928, 1949, Guillaumin, 1992, etc.). Ainsi le développement durable permet, en rejouant la naturalisation des rapports sociaux, de réactualiser la légitimation idéologique de ces rapports de domination en la sortant de la sphère sociale et en la déshistoricisant (Bourdieu, 1998).

Cette naturalisation des rapports sociaux de sexe explicitée lorsque nous évoquons le développement durable dans les entretiens ne s'y réduit pas : elle explique la discrimination sexiste à laquelle est confrontée l'institution. Cette discrimination entre les hommes et les femmes que l'on retrouve entre les filières technique et administrative est justifiée par ces arguments naturalistes : les femmes ne peuvent pas faire le métier de cantonnier parce qu'elles sont trop fragiles, etc. Par ailleurs, nous pouvons souligner tout le paradoxe que cela soulève : étant entendu que le développement durable s'occupe de la nature et que les femmes sont plus proches de la nature que les hommes, alors les femmes sont plus proches du développement durable que les hommes. Or, ce paradigme du développement durable n'est pas tant anthropocentriste qu'androcentriste (Mellor, 1997, Sarr, 2006, Desai, 2007) dans la mesure où ce sont bien encore et toujours les hommes qui le négocient, et qui, forts de leur rapport de domination, le perpétuent. Ce paradigme dont les femmes seraient les plus proches leur porte en fait préjudice.

On a donc affaire à deux visions du développement durable, une qui naturalise les rapports sociaux de sexe et nous avons vu que cette naturalisation imprègne l'institution et ressort dans les entretiens, et une autre qui serait neutre si elle n'était pas en fait androcentrique. Le développement durable met donc les féministes dans l'impasse : les rapports sociaux de sexe et de genre soit ne sont pas traités, soit le sont pour être naturalisés. En cela le développement durable apparaît comme étant un écueil de plus dans la promotion de l'égalité hommes/femmes.

B . Les stratégies identitaires déployées dans l'institution

Nous avons pu déceler les stratégies identitaires sexuées et professionnelles par l'étude des représentations sociales du développement durable et notamment en les mettant en lien avec la dimension transgénérationnelle, qui est non seulement en lien avec la patrimonialisation d'un rapport de domination, mais aussi avec un positionnement parental.

Nous avons vu que la solidarité transgénérationnelle n'apparaissait pas globalement dans les représentations de deux groupes : les femmes administratives et les hommes techniques. Ces deux groupes ne retiennent pas l'item « mes enfants » et seulement l'item

¹⁸⁷ Cette description est aussi caricaturale que les propos des auteures en question.

portant sur les générations futures. Ces deux groupes se dissocient donc dans une certaine mesure de la patrimonialisation de la domination, mais aussi d'un positionnement parental.

L'alignement des femmes administratives sur les hommes, et qui plus est, les hommes de la filière technique, pose question. Dans les entretiens les femmes se positionnent entre autres comme mères, mais n'ayant pas interviewé de femmes de la filière administrative, nous pouvons difficilement appliquer des interprétations aux femmes administratives à partir des entretiens des femmes techniques. Cela dit, le fait que le groupe qui soit dominé à double titre (femme et administratif), ait les mêmes représentations que le groupe qui est dominant à double titre (homme et technique) n'est pas le signe selon nous que les dominés soient devenues porteuses de la représentation du développement durable des dominants. Nous proposerons plutôt que les dominés ont adopté le même positionnement que les dominants : un rejet de la sphère professionnelle, le fait d'être mère ou père renvoyant par là à l'adoption d'une identité sexuée dite « neutre » (Huppert-Laufer, 1982). Ce positionnement engendre des représentations sociales qui se trouvent dans ce cas identiques, mais cela n'est pas forcément le cas ici (Rouquette, 1998). Nous tenons donc à maintenir cette différence entre l'adoption de représentations par les dominés des représentations des dominants et l'adoption d'un positionnement identique.

Cette identité sexuée dite « neutre » serait donc le lot des dominants et des dominés qui le sont doublement, et qui sont tous deux des groupes typiques de l'institution et fortement identifiés comme tels. En tout cas, le double stigmate lié au fait d'être une femme, dans une identité socioprofessionnelle de femme, n'amène pas les femmes administratives à investir leur identité sexuée sur le mode de la muliérité définie pourtant comme l'aliénation féminine dans les stéréotypes de la féminité et de la soumission (Dejours, 1988). En effet, le stéréotype de la féminité aurait été d'accorder au moins une aussi grande importance, si ce n'est plus, à l'avenir de « mes enfants » qu'aux générations futures. Elles semblent plutôt adopter du neutre, autant que le permet le masculin neutre.

Les deux groupes atypiques (les femmes techniques et les hommes administratifs) ont un noyau composé des deux items liés aux générations futures. Ils adoptent donc un positionnement qui est plus conciliant, et donc aussi plus coûteux (Aubert, 1982) ce que Doutré (2007, 2008) a déjà montré pour les femmes cadres. Ils sont des ascendants au sens large, mais ils sont aussi soucieux de « mes enfants ». Tout comme nous avons peu d'entretiens de femmes administratives (N = 1), nous avons peu d'entretiens d'hommes administratifs (N = 2). Cela dit, les entretiens de femmes ingénieures montrent qu'elles évoquent leurs enfants, voire leur mari, et se positionnent clairement comme mères de famille (entretiens A, X) ou les hommes les positionnent comme telles (entretiens R et Z). Le fait d'avoir une identité socioprofessionnelle atypique (être une femme dans un service d'hommes, ou un homme dans un service de femmes), leur permet peut-être d'avoir aussi une identité sexuée, si ce n'est atypique, du moins « hybride ». D'ailleurs les deux hommes administratifs interrogés (entretiens R et V) évoquent les identités de genre plutôt que les identités de sexe. De plus, cette identité sexuée féminine affichée par les femmes ingénieures en se situant comme mères peut être mise en lien avec la féminité mascarade (Rivière, 1929) : pour ne pas effrayer les hommes, elles jouent un rôle de femme pour désamorcer la concurrence qui se joue avec les hommes. De plus, cette remarque est sûrement anecdotique et ne constitue pas une donnée, mais nous avons été frappée par le fait que les hommes administratifs que nous côtoyions dans notre travail affichaient volontiers des photos de leurs enfants, ou leur coloriage etc. dans leur espace de travail, ce qui n'était absolument pas le cas des femmes administratives. Les hommes administratifs affichant leur statut de père, peut être aussi une forme de « féminité mascarade » : ces

hommes étant plongés dans un service ou dans une direction de femmes, il s'agirait plutôt pour eux d'être assignés, au même titre que les femmes, à la sphère reproductive.

Cette assignation se fait automatiquement pour les femmes (Laufer, 2004, Eagly et Karau, 2002), mais elle doit être construite par les hommes (Shows et Gerstel, 2009). Dans les deux cas il s'agirait bien de jouer une mascarade qui permet de désamorcer la mise en concurrence des identités sexuées dans le champs socioprofessionnel. Cet affichage de la paternité pourrait être l'équivalent du rouge à lèvres porté par les chirurgiennes selon les observations de Cassel (2000). Ce qui est tout de même intéressant dans les deux cas est la performance de l'identité sexuée par rapport à l'appartenance professionnelle de façon à relier les sphères productives et reproductives. Nous revenons à la notion de statut biosocial (Fortino, 2002), qui, s'il est biais de discrimination, peut aussi servir ici de moyen d'intégration quand justement le statut socioprofessionnel est atypique.

De plus, si nous reprenons la théorie des rôles sociaux d'Eagly (2004) et les recherches de Doutré sur les femmes cadres en tant que groupe (2007), cette dernière relève que les femmes cadres se distinguent à la fois des femmes et des cadres en se percevant comme groupe collection certes, mais distinct des hommes cadres. Ici nous pouvons voir, bien que nous n'étudions pas la perception que les groupes ont d'eux mêmes mais les représentations qu'ils produisent, que ce sont les femmes administratives qui se distinguent des représentations des femmes et des administratives, alors que les femmes techniques s'assimilent aux représentations des femmes et des techniques. Cela confirme ce que nous avons développé précédemment sur la conciliation des identités sexuées et professionnelles : les femmes administratives se distinguent pour échapper à leur statut doublement dominé, alors que les femmes techniques négocient leur statut de dominant sur le plan professionnel en le conciliant au statut de dominé sur le plan sexué. Ce ne sont donc pas les femmes assimilées aux dominants qui se distinguent, mais les femmes assimilées aux dominés. Pour les hommes, les conciliations des rôles sont plus complexes mais sont en écho avec notre analyse précédente. Les hommes administratifs produisent des représentations qui sont similaires à celles des agents de la filière administrative, mais différentes des hommes. Alors que les hommes techniques sont dans une conciliation inverse, ils se différencient des représentations produites par la filière technique mais similaires à celles des hommes.

Cette analyse est aussi valable sur l'analyse des réponses aux groupes mettant en jeu les dimensions verticales et horizontales du développement durable. Les techniciennes ont des réponses différentes des techniciens et des femmes, et les administratives différentes des administratifs et des femmes. Les femmes se distinguent tandis que les hommes administratifs et les hommes techniques ressemblent pour les premiers aux administratifs et les seconds aux hommes.

Cette analyse nous permet de montrer que le développement durable met en jeu les identités sexuées des répondant.e.s en même temps qu'elles sont actualisées par le discours portant sur le développement durable. En cela, le développement durable est pris dans la dialectique des rapports entre dominants et dominés, il est donc loin d'être neutre. Tout comme le discours portant sur la discrimination positive par exemple (Lorenzi-Cioldi, 2004), on peut voir que des notions, des paradigmes, sont repris par et dans le champ social, et sont un prétexte pour actualiser et négocier des rapports de force. Bien que la discrimination positive porte directement sur la question de la discrimination et du sexisme, ce paradigme comme le développement durable, joue en faveur des dominants puisque les rapports sociaux de sexe sont naturalisés dans les deux cas.

Par ailleurs, en comparant non pas seulement les représentations que les groupes ont d'eux-mêmes ou des autres, mais également les représentations qu'ils produisent sur un objet X, nous avons montré que la théorie des rôles sociaux reste pertinente.

Chapitre 14 . La critique de la production et de l'analyse des données

Notre recherche a été effectuée au sein et sur notre institution d'accueil, ce qui a comporté toutes les difficultés que nous avons développées dans notre cheminement méthodologique. Nous étions confrontée aux difficultés classiques d'une recherche, comme le sont le refus ou l'acceptation des entretiens. Notre échantillon de participant.e.s comprend peu d'entretiens d'hommes ou de femmes de la filière administrative. Il est donc difficile pour nous de croiser les résultats issus des questionnaires avec ceux des entretiens concernant le positionnement de ces sujets en termes d'identités sexuée et professionnelle.

Par ailleurs, nous avons utilisé la triangulation des méthodes, soucieuse d'appréhender les différentes facettes de notre objet de recherche, le développement durable. L'utilisation de ces différentes méthodes s'est révélée fructueuse non seulement pour avoir une vision la plus globale possible de l'objet, mais aussi pour solliciter la participation d'un grand nombre d'agents qui plus est, ayant des statuts très disparates.

Nous avons obtenu des résultats différents, voire contradictoires, aux deux manières d'aborder le développement durable dans notre questionnaire. En effet, s'il s'agit de la tâche d'association lexicale libre ou de la question de caractérisation, nous concluons dans le premier cas que le volet social est important dans les représentations, alors que dans le second cas le volet social est subsidiaire. Autre comparaison, la dimension des générations futures qui est dans le noyau des représentations, obtenu sur les réponses à la question de caractérisation, est absente des associations libres, ou sinon présente de façon très marginale (que ce soit dans une analyse Alceste ou Evoc 2000). Si cela nous amène à relativiser l'importance du thème des générations futures, nous devons aussi nous poser la question du lien entre la méthode et les résultats produits. Nous pensons ici que le questionnaire de caractérisation a relevé du catéchisme du développement durable, comme cela est évoqué dans les entretiens : les participant.e.s au questionnaire ont récité leur leçon. Par contre, dans l'association libre on peut faire l'hypothèse que les participant.e.s ont donné une appréhension plus personnelle. Ainsi l'utilisation de ces deux méthodes d'étude des représentations sociales, loin d'impliquer une redondance, a permis aux participant.e.s de produire des représentations sociales du développement durable complémentaires.

Cette complémentarité se retrouve aussi dans notre choix d'utiliser non pas l'une ou l'autre méthode d'étude des représentations sociales, les principes organisateurs ou le noyau central, mais d'utiliser les deux en parallèle afin de nous rapprocher au mieux du modèle bi-dimensionnel (Moliner, 1995, Roussiau et Bonardi, 2001). L'intérêt de ce modèle est selon nous de rendre dynamique l'étude tant du noyau central que des éléments périphériques. En effet, en croisant le noyau central et les principes organisateurs nous avons recoupé les éléments qui étaient consensuels ou non, comme les items sociaux. De plus, par l'étude systématique du noyau central des représentations sociales des groupes et sous-groupes, nous avons vu à quel point ce dernier pouvait être changeant, et surtout cela nous a permis de centrer notre attention sur un item particulièrement mouvant, l'item

concernant « mes enfants » qui était absent ou présent du noyau central. Par ailleurs, la dynamique des éléments du système périphérique mériterait une étude à part entière. Le fait de croiser les résultats issus de ces deux méthodes est prometteur, bien que difficile, dans la mesure où les méthodes utilisées dans l'un ou l'autre champ théorique produisent des représentations différentes.

Ainsi, au-delà de ces deux méthodes, l'approche proposée par Marková (2003) avec les *thémata* est aussi séduisante, en ce qu'elle propose d'analyser les représentations sociales au regard de tensions bi-noeudales autour d'un objet. Mais cette approche n'est pas encore opérationnalisée.

Chapitre 15 . Les perspectives : la rêve-olution est-elle possible ?

Ce travail de recherche ouvre plusieurs pistes de travail qui consistent notamment à formuler des propositions pour changer les représentations du développement durable, afin de permettre l'émergence d'une vision d'une société égalitaire.

En effet, les politiques publiques étatiques mais aussi internationales s'orientent principalement selon un modèle de développement durable, or, d'après nos analyses, celui-ci risquerait si ce n'est d'accentuer les inégalités, au moins de les conserver. Tout comme les représentations sociales sont au pluriel parce qu'elles rendent compte de la complexité et de la multiplicité de la pensée sociale, nous pourrions non plus parler du développement durable, mais des développements durables. Selon nous, le débat entre la traduction de *sustainable* en « durable » ou « soutenable » est complètement caduc en dehors d'une sphère de spécialistes. Par contre, évoquer le développement durable au pluriel permettrait d'objectifier dans la langue qu'une multiplicité de développements durables sont possibles, et ainsi de relativiser les interprétations jusqu'alors présentées de façon dogmatique. L'interprétation dominante serait alors relativisée, tandis que celles des dominés auraient une chance d'émerger.

Cela permettrait d'échapper à une rigidification « catastrophique » qui est souvent dénoncée à propos de la certification et de la labellisation. De l'espace des possibles, le développement durable devient un espace de normes à suivre.

Il s'agirait notamment de faire en sorte que ces représentations intègrent en plus du volet environnement non seulement la solidarité intergénérationnelle mais aussi entre contemporain.e.s. Toute la difficulté de cette proposition réside dans le fait que cette exclusivité des représentations sociales portée sur la solidarité transgénérationnelle ne profite qu'aux dominants qui s'aménagent ainsi par le biais de la génération suivante, voire de leurs propres enfants, une perpétuation de leur position dominante.

Par ailleurs le déséquilibre posé dans les termes Nord/Sud, même s'il a une place mineure, reste celui qui est le mieux connu. Or, il est capital de considérer aussi le déséquilibre entre les hommes et les femmes comme au moins aussi important, et ce d'autant plus que ce déséquilibre est aussi d'ordre représentationnel et pas seulement socio-économique. De l'examen du rapport Brundtland aux entretiens, nous avons vu à quel point les rapports sociaux de sexe échappaient justement à la déconstruction de la notion de nature qui joue indéfectiblement le rôle d'arbitre. La préoccupation environnementale, loin de contribuer à la disparation d'une idée de nature intrinsèque, en ravive l'existence. Ainsi,

loin d'une notion progressiste et égalitaire, le développement durable apparaît comme un artefact qui permet la résurgence de conceptions conservatrices de la société.

Il s'agirait alors non pas d'encourager une révolution écologique qui semble nous ramener à notre point de départ, mais une mutation environnementale. En effet, d'une approche alternative, contestataire, l'écologie est passée à une approche dominante qui masque les rapports sociaux de force. En cela, nous pensons qu'il ne faut plus penser le développement durable selon une logique économique ou écologique, mais selon une logique sociale. Ce positionnement n'a pas comme objectif de dénigrer le mouvement écologiste puisque nous avons souligné à quel point la réflexion de Moscovici (1968, 1972), et dans sa lignée celle des écoféministes, sont primordiales pour comprendre le lien société/nature. Nous ne soutenons pas qu'il soit impossible de mener une réflexion ontologique sur la nature, au contraire : mais l'ontologie ne présuppose en rien l'immuabilité. En effet, ce que nous critiquons c'est le fait, sous couvert de vouloir faire exister la nature comme telle en l'objectivant, de la rendre extérieure à l'Homme. Mais cette chosification permet justement une instrumentalisation politique qui dessert la réflexion sur les rapports sociaux qui eux, doivent être pensés en mouvement.

Car nous pensons que l'idée de nature, perçue comme une nouvelle contrainte, et plus seulement comme une justification, occasionne une conception des rapports sociaux de sexe néo-naturaliste. La nature est pensée comme base de la société alors même que c'est la société qui la pense. Appliqué aux rapports sociaux de sexe qui ont connu des changements sans précédent dans les pays occidentaux au cours du dernier siècle, ce néo-naturalisme pourrait être quasiment assimilé à un *backlash*, tout comme l'éveil économique des pays émergents qui se trouvent accusés d'être polluant par les pays dits développés.

En effet, les médias ne cessent de relayer les aspirations des nouvelles générations à vivre autrement que leurs parents et grands-parents. Il s'agirait de voir en quoi cette vie autre ne pourrait pas comporter des éléments certes de protection de l'environnement mais aussi de régression sociale, ou de réaménagement des équilibres sociaux toujours en faveur des dominants.

Ainsi, d'un point de vue méthodologique, il conviendrait de refaire cette étude des représentations sociales non plus dans un contexte institutionnel précis, mais auprès de tous types de participant.e.s pour comprendre à quel point ce néo-naturalisme est prégnant ou non dans la société.

L'utilisation du seul terme environnement, ne permet pas d'envisager une interprétation sociale du développement durable et sociocentrée de l'environnement. Comme nous l'avons fait dans notre discussion, l'utilisation de l'expression « environnement naturel » nous semble être une façon d'amener la notion de nature dans un espace de réflexion qui puisse la mettre en mouvement.

Conclusion

Tu ne peux pas te relire mais tu peux signer René Char, Feuilletts d'Hypnos

Cette recherche a permis de voir comment le développement durable, en devenant une cause commune à des groupes sociaux aux intérêts habituellement divergents, était transformé en outil de revendication non pas sociale mais seulement écologiste. Nous avons procédé à l'étude de ce mécanisme à une échelle réduite qui fut la collectivité territoriale accueillante. Cette dynamique, qui a entraîné la marginalisation des revendications sociales au profit d'« un nouvel ordre écologique » (Ferry, 1992) a mis l'écologie au premier plan des préoccupations sociales, alors même qu'elle était très largement minoritaire jusqu'aux années 2000. On assiste donc à un véritable renversement des tendances, même à une forme de chiasme historique : l'importance des revendications sociales des années 70 a peu à peu faibli pour laisser place aux préoccupations écologistes ; celles-ci, devenues omniprésentes, éclipsent la poursuite du progrès sociale, cher aux mouvements socialistes. Cela veut dire que la mise en lumière de l'une s'est faite aux dépens de l'autre.

On peut donc se poser une question qui nous semble très sérieuse et absolument essentielle à l'aube de ce nouveau siècle : la possibilité non pas tant théorique que pratique, de l'écologie sociale. En effet, le paysage politique contemporain, au moins en France mais aussi en Europe comme l'ont montré les dernières élections européennes, connaît un bouleversement en raison de la montée de l'électorat « vert ». Mais le programme social des Verts ou d'Europe Ecologie a encore du mal à sortir d'un discours attenant à la nature seulement en faisant la promotion d'une vision de la société qui serait autonome de celle du socialisme. En effet, les Verts sont toujours assimilés au parti socialiste, du moins en France, ce qui n'est pas sans poser certaines contradictions dont les portes-paroles Verts doivent difficilement rendre compte. Par exemple, lors de la grève des raffineries de Total, Daniel Cohn-Bendit ou Cécile Duflot ont été incapables ni de prendre le parti des grévistes, ni de cautionner l'argumentaire de Total qui est pourtant confronté à une baisse de la consommation de pétrole en France. Le chemin est étroit pour l'écologie sociale qui doit se le frayer entre une vision qui partage tout avec le socialisme sauf l'aspect productiviste et émancipateur de la nature, et une vision décroissante qui frise l'anti-social.

La difficulté de penser l'écologie en même temps que le social se retrouve dans la naturalisation dont les rapports sociaux font l'objet quand ils sont justement pensés ensemble : ce rapport, même pensé ensemble, ne pouvant se faire sur un mode symbiotique, se fait sur un mode parasitaire. Ainsi, la nature vient parasiter la société qui se retrouve en totale hétéronomie vis-à-vis d'elle. Si Moscovici (1972) avait bien dit que le grand défi du XXI^{ème} siècle était que la société pense la nature, et donc de les rendre l'une et l'autre hétéronomes, cette hétéronomie se fait pour le moment très largement aux dépens de la société. Ainsi la nature n'est pas tant pensée par la société que la société se pense par la nature.

Cette naturalisation qui est à mettre en lien avec une perception du développement durable seulement sous une approche environnementale, mais aussi sous l'aspect transgénérationnel, est en écho à une vision quasi darwinienne de la société – produite non pas par Darwin mais ces successeurs comme Galton-. La société, face à cette crise environnementale, réagit avec les arguments de la nature que sont la survie de

l'individu et la perpétuation de l'espèce. Des recherches futures pourraient aborder cette transformation de l'Homme « seigneur de la nature » (Kant, 1790, p. 379) en mammifère commun. La technicisation accrue des méthodes de reproduction, la recherche sur le génome, l'ethnicisation du discours politique entre autres, qui contribuent à l'objectivation de l'Homme par lui-même, contribuent, paradoxalement, aussi à cette animalisation, au lieu d'en faire un sur-Homme. Toutes ces questions soulevées par l'évolution des techniques qui sont éthiques, sont des questions qui soulèvent justement ce que sont les limites. Or ces limites, forcément extérieures à une sphère humaine, sont rapportés à des instances transcendantes quand il s'agit de Dieu, ou immanentes quand il s'agit de la nature.

Ce retour à l'Homme-animal n'est pas anodin aussi dans le différentialisme des sexes et leur hiérarchisation. En effet, cet empressement de la part des sociétés occidentales à devenir vertes, conjugué à la préoccupation des générations à venir, risque d'être le terreau du repli des rôles des hommes et des femmes sur le sexe comme les définissant. Nous avons pu voir dans cette recherche à quel point la culpabilité et la responsabilité imprègnent le discours des participant.e.s quant à ce qu'ils laisseront aux générations futures. Par ailleurs, ce repli des rôles sociaux de sexe, qui fait des femmes avant tout des mères, n'est pas sans mettre les hommes comme les femmes dans une contradiction qui elle aussi est culpabilisante. En effet, certain.e.s relient le désastre écologique à l'explosion démographique, à laquelle ils participent, bon an, mal an.

Nous pouvons ajouter que l'émergence du phénomène de « l'enfant-roi » durant ces quinze dernières années va aussi dans le sens de ce que nous avons vu du développement durable. Les contemporain.e.s sont littéralement absorbé.e.s par ce qu'il adviendra de leurs enfants, au point que ce futur agit comme loi sur le présent. Il s'agit bien là, comme nous l'avons souligné, d'une véritable patrimonisation de l'enfance.

On en arrive alors à ce constat ubuesque que le contemporain est déterminé non pas tant par le passé, mais par le futur. Il s'agit de voir maintenant si cela paralyse ou au contraire rend audacieuses les décisions politiques.

Au-delà du changement des représentations sociales du développement durable ou des pratiques qui seraient propices à l'avènement d'un développement durable, cette recherche s'inscrit aussi dans une réflexion de fond qui touche au fondement ontologique de la société qui se définit par, contre et dans la nature. En effet, le fait que le développement durable soit phagocité par les dominants et dans une promotion purement environnementale le réduit à néant sur le plan politique. S'il est connu et plébiscité par tous mais dans une version qui confine la société malgré elle, il risque de s'apparenter à de la propagande.

Bibliographie

- Abbott, S. (1990). The Origins of God in the Blood of the Lamb. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *Reweaving the world: the emergence of ecofeminism* (pp. 35-40). San Fransisco: Sierre club books.
- Abric, J.-C. (1984). L'artisan et l'artisanat: Analyse du contenu et de la structure d'une représentation sociale. *Bulletin de psychologie*, 37, 861-875.
- Abric, J.-C. (1989). L'étude expérimentale des représentations sociales. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 205-223). Paris: Presses universitaires de France.
- Abric, J.-C. (1994a). Les représentations sociales: aspects théoriques. In J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 11-36). Paris: Presses Universitaires de France.
- Abric, J.-C. (1994b). Méthodologie de recueil des représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 217-238). Paris: Presses Universitaires de France.
- Abric, J.-C. (2001). A structural approach to social representations. In G. Philogène & K. Deaux (Eds.), *Representations of the social* (pp. 42-47). New York: Breakwell.
- Abric, J.-C. (2003). La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Méthodes d'études des représentations sociales* (pp. 59-80). Sainte Agne: Erès.
- Acot, P. (1998). Ecologie humaine et idéologie écologiste. In F. Aubert & J. Sylvestre (Eds.), *Ecologie et société* (pp. 16-24). Dijon: Educagri.
- Aebisher, V. & Deconchy, J.-P. (Eds.). (1991). *Idéologies et représentations sociales*. Fribourg: Editions Delval.
- Agacinski, S. (1998). *Politique des sexes* (2001 ed.). Paris: Seuil.
- Akerkar, S. (2007). Disaster mitigation and furtherins women's rights: learning from the tsunami. *Gender, Technology and Development*, 11(3), 357-388.
- Allemand, S. (2007). *Les paradoxes du développement durable*. Paris: Le cavalier bleu.
- Alphandéry, P., Bitoun, P. & Dupont, Y. (1991). *L'équivoque écologique*. Paris: Editions la Découverte.
- Apfelbaum, E. & Herzlich, C. (1970). La théorie de l'attribution en psychologie sociale. *Bulletin de psychologie*, 293, 961-976.
- ATAC. (2004). *Le développement a-t-il un avenir?* Paris: Fayard.
- Aubert, N. (1982). *Le pouvoir usurpé*. Paris: Editions Robert Laffont.
- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris: Vrin.
- Back, L. (1990). *New ethnicities and urban culture: racisms and multicultural in young lives*. London: UCL Press.

- Bacon, F. (1702). *La nouvelle Atlantide* (1997 ed.). Paris: Garnier Flammarion.
- Badinter, E. (1980). *L'amour en plus*. Paris: Flammarion.
- Badinter, E. (1992). *XY de l'identité masculine*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Bajos, N. & Bozon, M. (Eds.). (2003). *Enquête sur la sexualité en France*. Paris: La documentation française.
- Bangerter, A. (1995). Rethinking the relation between science and common sense: a comment on the current state of SR theory. *Papers on social representations*, 4(1).
- Bataille, P. & Gaspard, F. (1999). *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent?* Paris: La découverte.
- Baudelot, C. & Estabiet, R. (1992). *Allez les filles!* Paris: Seuil.
- Beauvoir de, S. (1944). *Pour une morale de l'ambiguïté* (1963 ed.). Paris: Flammarion.
- Beauvoir de, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris: Gallimard.
- Belle, F. (1991). *Etre femme et cadre*. Paris: L'Harmattan.
- Belle, F. (1995). *Les femmes et le pouvoir organisationnel*. In G. Mugny, D. Oberlé & J.-L. Beauvois (Eds.), *Relations humaines, groupes et influences sociales*(pp. 181-183). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Bem, S.-L. (1986). Au delà de l'androgynie, quelques préceptes osés pour une identité de sexe libérée. In M. C. Hurtig & M. F. Pichevin (Eds.), *La différence des sexes*. Paris: Tierce.
- Berger & Luckman. (1966). *La construction sociale de la réalité* (1986 ed.). Paris : Meridiens Klincksieck
- Bertini, M.-J. (2007). *Femmes, le pouvoir impossible*. Paris: Editions Pauvert.
- Bihl, A. & Pfefferkorn, R. (1996). *Hommes/Femmes l'introuvable égalité, école, travail, couple, espace public*. Paris: Les éditions de l'atelier.
- Bihl, A. & Pfefferkorn, R. (2002). *Hommes Femmes. Quelle égalité?* Paris: Les éditions de l'atelier.
- Billig, M. (1991a). *Ideology and opinions*. London: Sage Publications.
- Billig, M. (1991b). Ideology, rhetoric and opinions. In M. Billig (Ed.), *Ideology and opinions* (pp. 1-30). London: Sage Publication.
- Billig, M. (1991c). Thinking as arguing. In M. Billig (Ed.), *Ideology and opinions*(pp. 31-56). London: Sage publications.
- Bingen de, H. (1870). Hildegarde de Bingen. In *Recueil des prophéties les plus authentiques, passé, présent, futur* (pp. 100-114). Lyon: P. N. Josserand.
- Bogalska-Martin, E., Doutre, E., Joubert, T. & Prevert, A. (2006). Paradoxes des actions non discriminantes engagées par les entreprises et les collectivités territoriales. *Vie sociale*, 4, 37-59.
- Boidin, B. & Zuindeau, B. (2006). Socio-économie de l'environnement et du développement durable: état des lieux et perspectives. *Mondes en développement*, 34(3), 7-37.
- Bonardi, C. & Roussiau, N. (2000). Engagement et transformation des représentations sociales: les apports du modèle bi-dimensionnel. In J.-L. Beauvois, V. Joule & J.-

- L. Monteuil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Bonnevaut, S. (2003). *Développement insoutenable*. Paris: Editions du croquant.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris: Fayard.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris: Seuil.
- Bozonnet, J.-P. & Jakubec, J. (Eds.). (2001). *L'écologisme à l'aube du XXIème siècle. De la rupture à la banalisation?* Genève: Georg.
- Breakwell, G.-M. (1993a). Integrating paradigms, methodological implications. In G.-M. Breakwell & D.-V. Canter (Eds.), *Empirical approaches to social representations* (pp. 180- 204). New York: Oxford University Press.
- Breakwell, G.-M. (1993b). Social representations and social identity. *Papers on social representations*, 2(3), 198-217.
- Broudesseuil, G. (2005). *Ecologisme et travail*. Paris: L'Harmattan.
- Brundtland, G.-H. (1988). *Notre avenir à tous*. Québec: Les éditions du fleuve.
- Brunel, S. (2004). *Le développement durable*. Paris: Presses universitaires de France.
- Buschini, F. & Kalampalakis, N. (2002). La synonymie, l'analogie et la taxinomies: trois formes de catégorisation pour l'étude des représentations sociales. In C. Garnier & W. Doise (Eds.), *Les représentations sociales: balisage d'un domaine d'études*(pp. 187-205). Montréal: Nouvemmes éditions.
- Butler, J. (1990). *Trouble dans le genre* (2005 ed.). Paris: La découverte.
- Butler, J. (2004). *Défaire le genre* (2007 ed.). Paris: Amsterdam.
- Callon, M. (1986). Eléments pour une sociologie de la traduction. *L'année sociologique*, 36, 169-208.
- Callon, M. (Ed.). (1988). *La science et ses réseaux*. Paris: Editions la Découverte.
- Callon, M., Jacquemot, F., Hermitte, M.-A., Rousseau, D. & Testart, J. (2007). Les citoyens au pouvoir! *Libération*, 26 Novembre.
- Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*. Paris: Seuil.
- Callon, M. & Latour, B. (Eds.). (1990). *La science telle qu'elle se fait*. Paris: La Découverte.
- Cameron, A. (1989). First Mother and the rainbow Children. In J. Plant (Ed.), *Healing the wounds. The prmoise of ecofeminism* (pp. 54-66). Philadelphia: New society publishers.
- Casini, A. & Sanchez-Mazas, M. (2005). Ce poste n'est pas pour moi! L'impact de la norme de genre et de la culture organisationnelle sur la mobilité professionnelle ascendante. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 65-68, 101-112.
- Cassell, J. (2000). Différence par corps: les chirurgiennes. *Cahiers du genre*, 29, 53-81.
- Castoriadis, C. (1978). *Les carrefours du labyrinthe*. Paris: Seuil.
- Castro, P. (2006). Applying social psychology to the study of environmental concern and environmental worldviews: contributions from the social representations approach. *Journal of community & applied social psychology*, 16, 247-266.

- Castro, P. & Batel, S. (2008). Social representations, change and resistance: on the difficulties of generalizing new norms. *Culture and Psychology*, 14(4), 475-496.
- Castro, P. & Gomes, I. (2005). Genetically modified organisme in the portuguese press: thematization and anchoring. *Journal for the theory of social behaviour*, 35(1), 1-17.
- Champion, E. & Gendron, C. (2005). De la responsabilité sociale à la citoyenneté corporative. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 91-103.
- Chatard, A., Lorenzi-Cioldi, F. & Buschini, F. (2006). Entre méritocratie et préjugés, la discrimination positive peut-elle se frayer un chemin? *L'année psychologique*, 106, 359-373.
- Chesterman, C., Ross-Smith, A. & Peters, M. (2005). "Not doable jobs!" Exploring senior women's attitudes to academic leadership roles. *Women's studies international forum*, 28, 163-180.
- Cixous, H. (1975). *Le rire de la méduse* (2000 ed.). Paris: Galilée.
- Claval, P. (2006). Le développement durable: stratégies descendantes et stratégies ascendantes. *Géographie Economie Société*, 8(4), 415-445.
- Clémence, A. (2001). Social positioning and social representation. In G. Philogène & K. Deaux (Eds.), *Representations of the social* (pp. 83-95). New York: Breakwell.
- Clémence, A. (2003). Sens et analyse des différences dans les représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Méthodes d'études des représentations sociales* (pp. 165-177). Saint Agne: Erès.
- Clémence, A., Devos, T. & Doise, W. (2001). Social representations of human rights violations: further evidence. *Swiss Journal of psychology*, 60(2), 89-98.
- Clémence, A. & Doise, W. (1995). La représentation sociale de la justice: une approche des droits dans la pensée ordinaire. *L'année sociologique*, 52, 369-398.
- Clémence, A., Lorenzi-Cioldi, F. & Deschamps, J.-C. (1998). Relations de dominations intergroupes. In J.-L. Beauvois, V. Joule & J.-L. Monteuil (Eds.), *20 ans de psychologie sociale expérimentales francophone* (pp. 67-96). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Cockburn, C. (2000). Le matériel dans le pouvoir masculin. *Cahiers du genre*, 36, 89-119.
- Coenen, M.-T. (1999). *De l'égalité à la parité. Le difficile accès des femmes à la citoyenneté*. Bruxelles: Editions Labor.
- Cohen, C. (2003). *La femmes des origines. images de la femme dans la préhistoire occidentale*: Belin-Herscher.
- Corbey, R. & Leersen, J.-T. (1991). *Alterity, identity, image: selves and others in society and scholarship*. Amsterdam: Rodopi.
- Côte, G. & Gagnon, C. (2005). Gouvernance environnementale et participation citoyenne: pratique ou utopie? *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 58-72.
- Cournut, P., Bauler, T. & Zaccai, E. (Eds.). (2007). *Environnement et inégalités sociales*. Bruxelles: Université de Bruxelles.
- Crow, G. & Allan, G. (1994). *Community life: an introduction to local social psychology*. Harvester-Wheatsheaf: Hemel Hempstead.

- Daanen, P. (2009). Conscious and non-conscious representations in social representations theory: social representations from the phenomenological point of view. *Culture and Psychology*, 15(3), 372-386.
- Dany, L. & Apostolidis, T. (2002). L'étude des représentations de la drogue et du cannabis: un enjeu pour la prévention. *Santé publique*, 14(4), 335-344.
- Dayan, L. (2004a). L'organisation territoriale de la gouvernance, point critique de la mise en oeuvre du développement local et de sa durabilité. In Datar (Ed.), *Le développement territorial: ADUCUEER*.
- Dayan, L. (2004b). La durabilité, un concept holistique. In G. Féron, D. Debas & A.-S. Genin (Eds.), *Ce que développement durable veut dire* (pp. 283-311). Paris: Edition d'Organisation.
- Deaux, K. (1987). Psychological constructions of masculinity and femininity. In J. Reinisch, L. Rosenblum & S. Sanders (Eds.), *Masculinity/Femininity: Basics perspectives* (pp. 289-303). New York: Oxford University Press.
- Deaux, K. (1990). From individual differences to social categories: analysis of a decade's research on gender. In A. Halberstadt & S. Ellyson (Eds.), *Social Psychology readings* (pp. 308-320). New York: McGraw-Hill.
- Deaux, K. & Lewis, L. (1983). Components of gender stereotypes. *Psychological documents*, 13(25).
- Deaux, K. & Lewis, L. (1984). The structure of gender stereotypes: interrelationships among components and gender label. *Journal of personality and social psychology*, 46, 991-1004.
- Dejours, C. (1988). Le masculin entre sexualité et société. *Adolescence*, 6(1), 89-116.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal 1*. Paris: Syllepse.
- Delphy, C. (2001). *L'ennemi principal 2*. Paris: Syllepse.
- Delphy, C. (2003). Penser le genre: quels problèmes? In M. C. Hurtig, M. Kail & H. Rouch (Eds.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes* (pp. 89-101). Paris: CNRS éditions.
- Deluz, A., Le Cour-Grandmaison, C. & Retel-Laurentin, D. (1978). *La natte et le manguier*. Paris: Mercure de France.
- Denieul, P.-N. (2008). Développement social, local et territorial: repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Monde en développement*, 142(2), 113-130.
- Denis, M. (1974). *Hors-la-loi. Les temps modernes*, 333-334, 1923-1935.
- Desai, M. (2007). The messy relationship between feminisms and globalizations. *Gender & society*, 21(6), 797-803.
- Descartes, R. (1637). *Le discours de la méthode* (1881 ed.). Paris: Hachette.
- Deschamps, J. (2003). Analyse des correspondances et variations des contenus des représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Méthodes d'études des représentations sociales* (pp. 179-200). Saint Agne: Erès.
- Desrumaux, P. (2005). Informations normatives et stéréotypiques: effets de l'internalité/externalité, du genre, de l'apparence physique et du type hiérarchique et sexuel du

- poste sur les décisions de recrutement. *Revue internationale de psychologie sociale*, 18(4), 165-199.
- Devereux, A.-M. (2003). Les résistances des hommes au changement social: émergence d'une problématique. *Cahiers du genre*, 36, 5-20.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode*. Paris: Flammarion.
- Devor, H. (1989). *Gender blending. Confronting the limits of duality*: Indiana University Press.
- Dhavernas, O. (1978). *Droits des femmes, pouvoir des hommes*. Paris: Seuil.
- Doise, W. (1993). Debating social representations. In G.-M. Breakwell & D.-V. Canter (Eds.), *Empirical approaches to social representations* (pp. 157-170). New York: Oxford University Press.
- Doise, W. (2009). *Discriminations sociales et droits universels*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Doise, W., Clémence, A. & Lorenzi-Cioldi, F. (1993). *The quantitative analysis of social representations*. London: Harvester Wheatsheaf.
- Doise, W. & Palmonari (Eds.). (1986). *L'étude des représentations sociales* (1992 ed.). Neufchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Doise, W., Spini, D. & Clémence, A. (1999). Human rights studied as social representations in a cross-national context. *European journal of social psychology*.
- Dolnicar, S. & Bettina, G. (2008). Environmentally friendly behavior: can heterogeneity among individuals and contexts/environments be harvested for improved sustainable management? *Environment and behavior*, 41(5), 693-714.
- Dorais, M. (1992). Pour une approche masculiniste. In M. Chabot & Al (Eds.), *Des hommes et du masculin* (pp. 193-203). Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Dorlin, E. (2008). *Black feminism*. Paris: L'Harmattan.
- Doutre, E. (2002). L'influence du parcours professionnel des femmes sur leurs représentations. *Education permanente*, 150, 53-60.
- Doutre, E. (2007). Effets de la catégorisation croisée dans la construction identitaire de la femme cadre: l'activation atypique des attitudes de discrimination. In E. Martin & Y. Echinard (Eds.), *Vous avez dit discrimination?* (pp. 120-127). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Doutre, E. (2008a). Construction identitaire et catégorisation croisée: essai d'analyse de la catégorie des "femmes cadres", vers une identité singulière. *Sciences croisées*, 6, 240-263.
- Doutre, E. (2008b). Les effets de la comparaison catégorielle du genre en politique: Pourquoi Ségolène Royal ne pouvait pas gagner les élections? *Cahiers de psychologie politique*, 13(2), 31-44.
- Doutre, E. & Dubois, M. (2000). *Stéréotypes sexistes dans l'acte de recruter*. Paper presented at the 3ème congrès de psychologie sociale en langue française.
- Doutre, E. & Uzel, V. (2006). *Secteurs d'activité, catégorisation de Soi et schémas de genre. Le cas des femmes conducteurs de bus et celui des hommes caissiers*. Paper presented at the Rencontres Inter Laboratoires, Lausanne.

- Draetta, L. (2003). Le décalages entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement. In C. Gendron & J.-G. Vaillancourt (Eds.), *Développement durable et participation publique* (pp. 79-89). Montréal: Presses universitaires de Montréal.
- Durand-Delvigne, A. (1989). Schéma de genre et cognition sociale. *Revue internationale de psychologie sociale*, 2(4), 469-481.
- Durand-Delvigne, A. (1997). Positions hiérarchiques, contextes professionnels et expression du genre. *Revue internationale de psychologie sociale*, 2, 31-47.
- Duras, M. (1972). *La vie matérielle*. Paris: Gallimard.
- Duveen, G. (1993). The development of social representations of gender. *Papers on social representations*, 2(3), 171-177.
- Duveen, G. (2000). Introduction: The power of ideas. In S. Moscovici & G. Duveen (Eds.), *Social representations* (pp. 1-17). Cambridge: Blackwell Publishers.
- Eagly, A.-H. (1987). *Sex differences in social behavior: a social-role interpretation*: Lawrence Erlbaum Associates.
- Eagly, A.-H., Beall, E.-A. & Sternberg, R.-J. (2004). *The psychology of gender*. The Guilford Press.
- Eagly, A.-H. & Karau, S.-J. (2002). Role congruity theory of prejudice toward female leaders. *Psychological review*, 109(3), 573-598.
- Eagly, A.-H., Karau, S.-J. & Makhijani, M.-G. (1995). Gender and the effectiveness of leaders: a meta-analysis. *Psychological bulletin*, 117, 125-145.
- Eagly, A.-H., Karau, S.-J., Miner, J.-B. & Johnson, B.-T. (1994). Gender and motivation to manage in hierarchic organizations: a meta-analysis. *Leadership quarterly*, 5, 135-159.
- Eagly, A.-H., Wood, W. & Diekmann, A.-B. (2000). Social role theory of sex differences and similarities: A current appraisal. In T. Eckes & H. Trautner (Eds.), *The Developmental Social Psychology of Gender* (pp. 123-174). Mahwah: Erlbaum.
- Eaubonne d', F. (1972). *Le féminisme*. Paris: Editions A. Moreau.
- Eaubonne d', F. (1974). *Le féminisme ou la mort*. Paris: Pierre Horay Editeur.
- Eaubonne d', F. (1976). *Les femmes avant le patriarcat*. Paris: Payot.
- Eaubonne d', F. (1978). *Ecologie/féminisme. Révolution ou mutation?* Paris: Les éditions ATP.
- Eisler, R. (1990). The Gaia Tradition and the Paternship Future: An ecofeminist Manifesto. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *Reweaving the World: the emergence of ecofeminisme* (pp. 23-34). San Fransisco: Sierra Club Books.
- Elejabarriata, F. (1996). Le concept de représentations. In J.-C. Deschamps & J.-L. Beauvois (Eds.), *La psychologie sociale: Des attitudes aux attributions* (pp. 30-47). Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Engels, F. (1884). *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'état* (2010 ed.). Paris: Tribord.

- Enjeu, C. & Sauvé, J. (1974). Structures urbaines et réclusion des femmes. *Les temps modernes*, 333-334, 1736-1750.
- Enriquez, E. (1983). *De la horde à l'Etat. Essai de psychanalyse du lien social*. Paris: Gallimard.
- Falconnet, G. & Lefaucheur, N. (1977). *La fabrication du mâle*. Paris: Seuil.
- Félonneau, M.-L. & Lecigne, A. (2007). Désirabilité de l'environnement et représentations sociales de la ville idéale. *Bulletin de psychologie*, 60(6), 567-579.
- Féronne, G., Debas, D. & Genin, A.-S. (Eds.). (2004). *Ce que développement durable veut dire*. Paris: Editions d'organisations.
- Ferry, L. (1992). *Le nouvel ordre écologique*. Paris: Grasset.
- Flament, C. (1987). Pratiques et représentations sociales. In J.-L. Beauvois, V. Joule & J.-L. Monteuil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (pp. 143-215). Paris: Cousset.
- Flament, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 204-219). Paris: Presses Universitaires de France.
- Flament, C. (1994). Structure, dynamique et transformation des représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Flick, U. (1998). *An introduction to qualitative research* (2002 ed.). London: Sage.
- Forgeau-Zerbib, F. (2008). *Corps intermédiaires et culture politique: facteurs de réussite du "modèle" norvégien de l'égalité des sexes*. Paper presented at the Le genre dans les politiques locales, Brest.
- Fortino, S. (2002). *La mixité au travail*. Paris: La dispute.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- Fouque, A. (1995). *Il y a deux sexes* (2004 ed.). Paris: Gallimard.
- Fraïssé, C. (2010). Chercheur de rumeur, rumeur de chercheur. *Bulletin de psychologie*, 63(1), 29-37.
- Fraisse, G. (1996). *La différence des sexes*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Fraisse, G. (1998). *Les femmes et leur histoire*. Paris: Gallimard.
- Fraisse, G. (2001). *La controverse des sexes*. Paris: Presses universitaires de France.
- Freud, S. (1913). *Totem et tabou* (2004 ed.). Paris: Payot.
- Froger, G. (2006). Significations et ambiguïtés de la gouvernance dans le champ du développement durable. *Monde en développement*, 136, 11-28.
- Gaard, G. (1997). Toward a queer ecofeminism. *Hypatia*, 12(1), 137-154.
- Gadéa, C. & Marry, C. (2000). Les pères qui gagnent. *Travail, genre et sociétés*, 109-.
- Garcia, M.-C. & Mercader, P. (2004). Immigration, féminisme et genre dans le traitement médiatique du mouvement Ni Putes, Ni Soumises. *Médiation et Information*, 20, 30-41.

- Garnier, C. (2002). Les champs d'application des représentations sociales: le devenir interdisciplinaire. *Social Science Information*, 41(1), 71-82.
- Gaskell, G. (2001). Attitudes, social representations and beyond. In K. Deaux & G. Philogène (Eds.), *Representations of the social* (pp. 228-241). New York: Breakwell.
- Gaspard, F. (Ed.). (1997). Les femmes dans la prise de décision. Paris: L'Harmattan.
- Geertz, C. (1998). *La description. Enquête*, 6, 73-105.
- Gendron, C. (2003a). Business, economy and the environment toward a new development paradigm. *Business and society*, 42(4), 485-495.
- Gendron, C. (2003b). Gouvernance du développement durable dans un contexte de mondialisation économique. In C. Gendron & J.-G. Vaillancourt (Eds.), *Développement durable et participation publique* (pp. 49-66). Montréal: Presses universitaires de Montréal.
- Gendron, C. (2006). *Le développement durable comme compromis*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Gendron, C., Lapointe, A. & Turcotte, M.-F. (2004). Responsabilité sociale et régulation de l'entreprise mondialisée. *Relations industrielles*, 59(1), 73-100.
- Georgescu-Roegen, N. (1995). La décroissance (2006 ed.). Paris: Edition Le sang de la Terre.
- Giddens, A. (1984). *La constitution de la société* (1987 ed.). Paris: Presses Universitaires de France.
- Gilligan, C. (1982). *Une si grande différence* (1986 ed.). Paris: Flammarion.
- Godard, O. (2001). Développement durable: exhorter ou gouverner? *Le débat*, 116, 64-79.
- Godard, O. (2005). Le développement-durable, une chimère, une mystification? *Mouvements*, 41, 14-23.
- Godelier, M. (1996). *La production des grands hommes*. Paris: Flammarion.
- Goffman, E. (1977). *L'arrangement des sexes* (2002 ed.). Paris: La Dispute.
- Gollac, M. & Volkoff, S. (2002). La mise au travail des stéréotypes de genre. Les conditions de travail des ouvrières. *Travail, genre et sociétés*, 8, 25-53.
- Gollain, F. (2000). *Une critique du travail. Entre écologie et socialisme*. Paris: Edition la Découverte.
- Gonin, A. (2008). L'aide à autrui dans le champ de l'intervention sociale. *Une approche psychosociale des représentations professionnelles: historicité, ancrages et fonctions*. Lyon 2, Lyon.
- Gorz, A. (1988). *Métamorphoses du travail*. Paris: Editions Galilée.
- Gothlin, E. (2001). *Sexe et existence: la philosophie de Simone de Beauvoir*. Paris: Michalon.
- Gouges de, O. (1791). *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (2003 ed.). Paris: Mille et une nuits.
- Guérin, I. (2003). *Femmes et économie solidaire*. Paris: La découverte.

- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de nature*. Paris: Côté-femmes.
- Guimelli, C. (1994). *La fonction d'infirmières. Pratiques et représentations sociales*. In J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 83-107). Paris: Presses Universitaires de France.
- Gunn Allen, P. (1990). The Women I love Is a Planet; The Planet I Love is a Tree. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *Reweaving the world: the emergence of ecofeminism* (pp. 52-57). San Fransisco: Sierra Club Books.
- Hakim, C. (1993). Segregated and integrated occupations: a new approach to analysing social change. *European sociological review*, 9(3), 289-314.
- Hakim, C. (2002). Lifestyle preferences as determinants of women's differentiated labor market careers. *Work and occupations*, 29(4), 428-459.
- Halpern, D. F. (1986). *Sex differences in cognitive abilities* (2000 ed.). Mahwah: Lawrence Erlbaum.
- Hammond, S. (1993). The descriptive analyses of shared representations. In G.-M. Breakwell & D.-V. Canter (Eds.), *Empirical approaches to social representations* (pp. 205-222). New York: Oxford University Press.
- Hare-Mustin, R. T. & Marecek, J. (1992). *Making a difference: Psychology and the construction of gender*. Yale: Yale University Press.
- Herd, G. (1997). *Same sex, different cultures*. Boulder: Westview Press.
- Héritier, F. (1996). *M/F. La pensée de la différence*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Héritier, F. (2002). *M/F. Dissoudre la hiérarchie*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Herzlich, C. (1969). *Santé et maladie*. Paris: Mouton.
- Hill Collins, P. (2000). *Black feminist thought: knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. New-York: Routledge.
- Hogenraad, R. & Morval, J. (1970). Les valeurs chez les cadres. Essai du relevé systématique et analyse du processus de mémorisation. *Bulletin du CERP*, 19, 103-110.
- Houel, A. (2000). Les enjeux psychiques de l'identité professionnelle au féminin. *Revue International de Psychologie du Travail de Langue Française*, 28-38.
- Houel, A. (2002). Des femmes face à un métier masculin: représentations et résistances. *Education permanente*, 150, 43-51.
- Houel, A. (2003). Au nom de la mère... Nature. *Tessera*, 33-34, 62-69.
- Howarth, C. (2002). Using the theory of social representations to explore difference in the research relationship. *Qualitative research*, 2(1), 21-34.
- Hupper-Laufer, J. (1982). *La féminité neutralisée?* Paris: Flammarion.
- Hurtig, M.-C. (1995). Femmes/Hommes: les limites du changement. *Journal des psychologues*, 129, 12-16.
- Hurtig, M.-C. & Pichevin, M.-F. (1985). La variable sexe en psychologie: donné ou construct? *Cahiers de psychologie cognitive*, 5, 187-228.

- Hurtig, M.-C. & Pichevin, M.-F. (Eds.). (1986). *La différence des sexes*. Paris: Tierce.
- Husserl, E. (1913). *Les idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique* (1985 ed.). Paris: Gallimard.
- Irigaray, L. (1974). *Speculum. De l'autre femme*. Paris: Editions de minuit.
- Irigaray, L. (1997). *Etre deux*. Paris: Grasset.
- Jaspard, M. & Equipe ENVEFF. (2001). Nommer et compter les violences envers les femmes: une première enquête nationale en France. *Population & sociétés*, 364.
- Jay-Gould, S. (1981). *La mal-mesure de l'homme* (1983 ed.). Paris: Ramsey.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris: Presses universitaires de France.
- Jodelet, D. (1991). L'idéologie dans l'étude des représentations sociales. In V. Aebisher & J.-P. Deconchy (Eds.), *Idéologies et représentations sociales* (pp. 15-33). Fribourg: Editions Delval.
- Jodelet, D. (2002). Les représentations sociales dans le champ de la culture. *Information sur les sciences sociales*, 41(1), 111-133.
- Jodelet, D. (2003). Aperçu sur les méthodologies qualitatives. In F. Buschini & N. Kalampalikis (Eds.), *Les méthodes en sciences humaines* (pp. 139-162). Paris: Presses Universitaires de France.
- Jodelet, F., Carré, J.-J., Evrard, C., Granier-Deferre, C. & Minot, A. (1974). La représentation sociale de la pollution de l'environnement. *Bulletin de psychologie*, 28, 617-638.
- Jonas, H. (1990). *Pour une éthique du futur*. Paris: Rivages.
- Jospin, L. (2007). *L'impasse*. Paris: Flammarion.
- Jost, J. & Ignatow, G. (2001). What we do and don't know about the functions of social representations. In K. Deaux & G. Philogène (Eds.), *Representations of the social* (pp. 189-197). London: Blackwell.
- Joule, V. & Beauvois, J.-L. (1987). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Journet, O. (1988). Les hyper-mères n'ont plus d'enfants. In N.-C. Mathieu (Ed.), *L'arraisonnement des femmes* (pp. 17-36). Paris: EHESS.
- Jovchelovitch, S. (1996). In defence of social representations. *Journal of social behavior*, 26(2), 121-135.
- Jovchelovitch, S. (2007). Knowledge in context. *Representations, Community and Culture*. London: Routledge.
- Kalampalikis, N. (2003). L'apport de la méthode ALCESTE dans l'analyse des représentations sociales. In J.-C. Abric (Ed.), *Méthodes d'étude des représentations sociales* (pp. 147-163): Erès.
- Kalampalikis, N. & Buschini, F. (2007). La contraception masculine médicalisée: enjeux psychosociaux et craintes imaginaires. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 4, 89-104.

- Kalampalikis, N. & Moscovici, S. (2005). Une approche pragmatique de l'analyse ALCESTE. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 66, 15-24.
- Kant, E. (1790). *La critique de la faculté de juger* (1993 ed.). Paris: Vrin.
- Kapesh, A. A. (1976). *Je suis une maudite sauvagesse* (1982 ed.). Paris: Editions des femmes.
- Kaufman, J.-C. (1992). *La trame conjugual*. Paris: Nathan.
- Kessler, S.-J. & McKenna, W. (1978). *Gender: an ethnomethodological approach*. Chicago: University of Chicago Press.
- Kimura, D. (2001). *Cerveau d'homme et cerveau de femmes?* Paris: Odile Jacob.
- King, Y. (1990). Healing the Wounds: Feminism, Ecology, and the Nature/Culture Dualism. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *Reweaving The World: the emergence of ecofeminism* (pp. 106-121). San Fransisco: Sierra Club Books.
- Kogan, N. & Doise, W. (1969). Effects of anticipated delegate status on level of risk taking in small decision-making groups. *Acta psychologica*, 29, 228-243.
- Kouabenan, D.-R. (1999). *Explication naïve de l'accident et prévention*. Paris: Presses universitaires de France.
- Lahlou, S. (1998). *Penser, manger. Alimentation et représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lahlou, S. (2001). Fonctional aspects of social representation. In G. Philogène & K. Deaux (Eds.), *Representations of the social* (pp. 131-146). New York: Breakwell.
- Lahlou, S. (2010). *Représentations sociales et objets réels: mécanisme d'évolution*. Paper presented at the 10ème conférence internationale sur les représentations sociales, Tunis, Tunisie.
- Lamoureux, D. (1999). La posture du fils. In D. Lamoureux, C. Maillé & M. de Sève (Eds.), *Malaises identitaires. Echanges féministes autour d'un Québec incertain* (pp. 25-44). Montréal: Editions du remue-ménage.
- Lapeyre, N. & Le Feuvre, N. (2005). Féminisation du corps médical et dynamiques professionnelles dans le champ de la santé. *Revue française des affaires sociales*, 59(1), 59-81.
- Laqueur, T. (1992). *La fabrique du sexe*. Paris: Gallimard.
- Larque, L. & Testart, J. (2007). *La société n'est pas l'ennemie du savoir*. Politis, Hors-série, 20.
- Larrère, C. (1998). La crise environnementale: le savant et le politique. In F. Aubert & J. Sylvestre (Eds.), *Ecologie et société* (pp. 177-196). Dijon: Educagri Editions.
- Latouche, S. (2003). L'imposture du développement durable ou les habits neuf du développement. *Mondes en développement*, 31(1), 23-30.
- Laufer, J. (2004). L'égalité professionnelle, 20 ans après. *Les cahiers du genre*, 12, 171-212.
- Laufer, J., Marry, C. & Maruani, M. (Eds.). (2003). *Le travail du genre*. Paris: La découverte.

- Lauriol, J. (2004). Le développement durable à la recherche d'un corps de doctrine. *Revue française de gestion*, 152, 137-150.
- Laville, E. (2007). *L'entreprise verte*. Paris: Village mondiale.
- Le Maner-Idrissi, G. (1997). *L'identité sexuée*. Paris: Dunod.
- Legendre, P. (1994). *Le crime du caporal Lortie. Traité sur le père*. Paris: Fayard.
- Levi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris: Plon.
- Lipovetsky, G. (1997). *La troisième femme. Permanence et révolution du féminin*. Paris: Gallimard.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2001). The when and the why of how. In G. Philogène & K. Deaux (Eds.), *Representation of the social* (pp. 217-227). New York: Breakwell.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2002). *Les représentations des groupes dominants et dominés. Collections et agrégats*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2003). Le questionnaire. In S. Moscovici & F. Buschini (Eds.), *Les méthodes des sciences humaines* (pp. 187-218). Paris: Presses universitaires de France.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2005). La rencontre de la psychologie individuelle et de la psychologie sociétale. *Hermès*, 41, 75-81.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2006). La quête d'unicité personnelle. *Psychotrope*, 26-29.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2009). *Dominants et dominés. Les identités des collections et des agrégats*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Lorenzi-Cioldi, F. & Buschini, F. (2004). Vaut-il mieux être une femme qualifiée ou être qualifiée de femme? Effets paradoxaux de la catégorisation dans la discrimination positive. In M. Sanchez-Mazas & L. Licata (Eds.), *L'Autre: regards psychosociaux* (pp. 279-308). Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Lovelock, J. (1990). *Les âges de Gaïa*: Robert Lafont.
- Lovelock, J. (1999). *La Terre est un être vivant, l'hypothèse Gaïa*: Flammarion.
- Lovelock, J. (2007). *La revanche de Gaïa*: Flammarion.
- Löwy, I. (2006). *L'emprise du genre*. Paris: Edition la Dispute.
- Lunghi, C. (2002). *Et si les femmes réinventaient le travail*: Eyrolles.
- Marková, I. (2000). Amèdèe or how to get rid of it: social representations from dialogical perspective. *Culture and Psychology*, 6(4), 419-460.
- Marková, I. (2003). *Dialogicité et représentations sociales* (2007 ed.). Paris: Presses universitaires de France.
- Marpsat, M. (2010). Ecrire la rue: de la survie physique à la résistance au stigmaté. *Sociologie* [En ligne] 1(1), mis en ligne le 09 juillet 2010, Consulté le 2006 août 2010. URL : <http://sociologie.revues.org/2130>.
- Maruani, M. (1992). Les nouvelles frontières de la division sexuelle du marché du travail. In C. Baudoux & C. Zaidman (Eds.), *Egalité entre les sexes mixité et démocratie*(pp. 125-135). Paris: L'Harmattan.
- Marx, K. (1845). *Thèses sur Feuerbach* (2008 ed.). Paris: Amsterdam.

- Marx, K. & Engels, F. (1846). *L'idéologie allemande* (2009 ed.). Paris: Nathan.
- Marx, K. & Engels, F. (1848). *Le manifeste du parti communiste* (1999 ed.). Paris: Flammarion.
- Masson, E. & Haas, V. (2010). Dire et taire: l'intersubjectivité dans l'entretien de recherche. *Bulletin de psychologie*, 63(1), 5-13.
- Matalon, B. (1988). *Décrire, expliquer, prévoir*. Paris: Colin.
- Mathieu, N.-C. (1973). Homme-culture et femme-nature? *L'Homme*, 13(3), 101-113.
- Mathieu, N.-C. (1988). Femmes, matière à penser...et à reproduire. In N. C. Mathieu (Ed.), *L'arraisonnement des femmes* (pp. 5-16). Paris: EHESS.
- Mathieu, N.-C. (1991a). Paternité biologique, maternité sociale. In *L'anatomie politique*(pp. 63-73). Paris: Côté femmes.
- Mathieu, N.-C. (Ed.). (1991b). *L'anatomie politique*. Paris: Côté-femmes éditions.
- Maubrey, R. (2003). Les problèmes et solutions pour accéder aux innovations environnementales au sein d'entreprises et collectivités. *Innovations*, 18(2), 113-138.
- McColl-Kennedy, J.-R. & Anderson, R.-D. (2003). Subordinate-manager gender combination and perceived leadership style influence on emotions, self-esteem and organizational commitment. *Journal of business research*, 58, 115-125.
- McMahon, M. (1997). From the ground up: ecofeminism and ecological economics. *Ecological economics*, 20, 163-173.
- Mead, M. (1928). *Moeurs et sexualité en Océanie* (1963 ed.). Paris: Terre humaine.
- Mead, M. (1949). *L'un et l'autre sexe. les rôles d'homme et de femme dans la société*(1988 ed.). Paris: Gallimard.
- Mekoua, A. (2006). Les savoirs sanitaires des femmes à l'épreuve du développement durable. In F. Sarr & G. Thill (Eds.), *Femmes et développements durables et solidaires*(pp. 67-77). Namur: Presses universitaires de Namur.
- Mellor, M. (1997). *Feminism & ecology*. New York: New York university press.
- Mercader, P. (2008). L'exemple du mouvement Ni Putes, Ni Soumises. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 5, 143-156.
- Merchant, C. (1990). Ecofeminism and Feminist Theory. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *Reweaving the World: the emergence of ecofeminism* (pp. 100-105). San Fransisco: Sierra Club Books.
- Merleau-Ponty, M. (1944). *La phénoménologie de la perception* (1976 ed.). Paris: Gallimard.
- Meynaud, H.-Y. (1988). L'accès au dernier cercle. A propos de la participation des femmes aux instances de pouvoir dans les entreprises. *Revue française des affaires sociales*, 42, 67-87.
- Micoud, A. (2003). Prendre en compte le temps du vivant. In C. Gendron & J.-G. Vaillancourt (Eds.), *Développement durable et participation publique*(pp. 129-139). Montréal: Presses universitaires de Montréal.
- Milgram, S. (1963). Behavioral study of obedience. *Journal of abnormal and social psychology*, 67, 371-378.

- Millard, E. & Ortiz, L. (1998). Parité et représentation politique. In J. Martin (Ed.), *La parité. Enjeux et mises en oeuvre* (pp. 191-203). Toulouse: Presses universitaires de Toulouse.
- Miller, J. & Glassner, B. (1997). The "inside" and the "outside": finding realities in interviews. In D. Silverman (Ed.), *Qualitative research: theory, method and practice*. London: Sage.
- Moliner, P. (1989). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales. *Bulletin de psychologie*, XLV(387), 759-762.
- Moliner, P. (1995). Noyau central, principes organisateurs et modèle bi-dimensionnel des représentations sociales: vers une intégration théorique? *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*(28), 44-55.
- Moliner, P. (2001a). Formation et stabilisation des représentations sociales. In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales* (pp. 12-58). Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Moliner, P. (Ed.). (2001b). *La dynamique des représentations sociales*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Moliner, P., Rateau, P. & Cohen-Scali, V. (2002). Les représentations sociales. *Pratiques des études de terrain*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Molinier, P. (1996). Féminité et entrée dans le monde du travail. *Adolescence*, 14(2), 49-54.
- Molinier, P. (2000). Virilité défensive, masculinité créatrice. *Travail, genre et sociétés*, 3, 25-43.
- Morin, M. (1990). Recherches en psychologie sociale sur la mobilité urbaine et les voyages interurbains, Bruxelles. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 5, 11-35.
- Mosconi, N. (1992). Les ambiguïtés de la mixité scolaire. In C. Baudoux & C. Zaidman (Eds.), *Egalité entre les sexes mixité et démocratie* (pp. 63-75). Paris: L'Harmattan.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1968). *Essai sur l'histoire humaine de la nature* (1977 ed.). Paris: Flammarion.
- Moscovici, S. (1969). *Préface à C. Herzlich, Santé et maladie*. Paris: Mouton.
- Moscovici, S. (1972). *La société contre nature* (1994 ed.). Paris: Seuil.
- Moscovici, S. (1984a). Introduction, le domaine de la psychologie sociale. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 5-20). Paris: Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1984b). The phenomenon of social representations. In R. Farr & S. Moscovici (Eds.), *Social representations* (pp. 3-69). Cambridge: Cambridge University Press.
- Moscovici, S. (1985). Comment on Potter and Litton. *British journal of social psychology*, 24, 91-92.

- Moscovici, S. (1989a). Des représentations collectives aux représentations sociales: éléments pour une histoire. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 79-103). Paris: Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1989b). Préface. In D. Jodelet (Ed.), *Folie et représentations sociales*(pp. 1-13). Paris: Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1993a). Pour penser l'écologie. La polymérisation de l'écologie. In M. Abeles (Ed.), *Le défi écologique* (pp. 9-25). Paris: L'Harmattan.
- Moscovici, S. (1993b). *The invention of society: psychological explanations for social phenomena*. Cambridge: Breackwell.
- Moscovici, S. (1993c). The return of the unconscious. *Social research*, 60, 39-93.
- Moscovici, S. (1998a). Social consciousness and its history. *Culture and Psychology*, 4, 411-429.
- Moscovici, S. (1998b). The history and the actuality of social representations. In S. Moscovici & G. Duveen (Eds.), *Social representations* (2000 ed., pp. 120-167). Cambridge: Cambridge University Press.
- Moscovici, S. (2002). *Pour penser l'écologie*. Paris: Editions Métailié.
- Naess, A. (1989). *Ecology, community and lifestyle*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nelkin, D. (1981). L'énergie nucléaire dans le discours féministe. *Sociologie et Sociétés*, 13(1), 147-160.
- Nemoz, S. (2010). *L'appropriation matérielle et idéale de l'écologie résidentielle: analyse sociologique des logiques habitantes*. Paper presented at the Recherches et environnement: quelle place pour les sciences humaines et sociales, Dijon.
- Oakley, A. (1972). *Sex, Gender, and Society*. Temple Smith.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. l'anthropologie comme science empirique. *EspaceTemps*, 84-85-86, 38-50.
- Paillé, P. (2007). Les relations entre le soutien organisationnel perçu, les comportements de citoyenneté organisationnelle et l'intention de quitter l'organisation. *Bulletin de psychologie*, 60(4), 349-355.
- Parini, L. (2006). *Le système de genre: introduction aux concepts de genre*. Zürich: Seismo.
- Perrot, M. (2006). *Mon histoire des femmes*. Paris: Seuil.
- Piaget, J. (1932). *Le jugement moral chez l'enfant*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Plant, J. (1989). Toward a New World: An introduction. In J. Plant (Ed.), *Healing the wounds. The promise of ecofeminism* (pp. 1-6). Philadelphia: New Society Publishers.
- Plaskow, J. (1993). Feminist Judaism and Repair of the World. In C.-J. Adams (Ed.), *Ecofeminism and the sacred* (pp. 70-83). New York: The continuum Publishing company.
- Potter, J. & Edward, D. (1999). Social representations and discursive psychology: from cognition to action. *Culture and Psychology*, 5(4), 447-458.

- Poulain de la Barre, F. (1673). *De l'égalité des deux sexes* (1984 ed.). Paris: Fayard.
- Prigogine, I. & Stengers, I. (1988). *Entre le temps et l'éternité*. Paris: Fayard.
- Rateau, P. (1995). Des représentations sociales comme système hiérarchisé. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 26, 29-52.
- Reinert, M. (1987). Un logiciel d'analyse lexicale (ALCESTE). *Cahiers analyse des Données*, 4, 471-484.
- Reinert, M. (1999). Quelques interrogations à propos de l'"objet" d'une analyse de discours de type statistique et de la réponse "ALCESTE". *Langage et société*, 90, 57-85.
- Riviere, J. (1929). Womanliness as a masquerade. *Journal of psychoanalysis*, 10, 303-313.
- Rodary, E. (2008). Développer la conservation ou conserver le développement? Quelques considérations historiques sur les deux termes et les moyens d'en sortir. *Mondes en développement*, 36(1), 81-92.
- Rodhain, F. (2007). Changer les mots à défaut de soigner les maux? *Critique du développement durable. Revue française de gestion*, 176(7), 203-209.
- Romito, P. & Volpato, C. (2005). Women inside and outside Academia: a struggle to access knowledge, legitimacy and influence. *Social Science Information*, 44(1), 41-63.
- Rosa de, A.-M. (2003). Le "réseau d'associations". In J.-C. Abric (Ed.), *Méthodes d'études des représentations sociales* (pp. 81-117). Saint Agne: Erès.
- Rose, D., Efrain, D., Gervais, M.-C., Joffe, H., Jovchelovitch, S. & Morant, N. (1995). Questioning consensus in social representations theory. *Papers on social representations*, 4(2).
- Rouquette, M.-L. (1995). Remarques sur le statut ontologique des représentations sociales. *Papers on social representations*, 4(1), 1-5.
- Rouquette, M.-L. & Rateau, P. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Rousseau, S. (2008). Entreprises publiques et développement durable. Réflexion sur un engouement. *Revue française de gestion*, 185, 47-64.
- Roussiau, N. & Bonardi, C. (2001). Les représentations sociales. *Etat des lieux et perspectives*. Sprimont: Mardaga.
- Roux, P. (2001). Perception of discrimination, feelings of injustice and women's resistance to gender equality. In F. Butera & G. Mugny (Eds.), *Social influence in social reality. Promoting individual and social change* (pp. 165-190). Bern: Hogrefe & Huber Publishers.
- Rouyer, V. (2007). *La construction de l'identité sexuée*. Paris: Armand Collin.
- Salleh, A. (1996). Les femmes entre nature, travail et capital au coeur de la plus forte des contradictions. Les défis de l'écoféminisme. *Ecologie politique*, 107-128.
- Salleh, A. (2001). Sustaining Marx ou Sustaining Nature? An ecofeminist response to Foster and Burkett. *Organization Environnement*, 14(4), 443-450.

- Salmona, M. (2003). Des paysannes en France: violences, ruses et résistances. *Cahiers du genre*, 35, 117-140.
- Sanchez-Mazas, M. & Casini, A. (2005). Egalité formelle et obstacles informels à l'ascension professionnelle: les femmes et l'effet "plafond de verre". *Social Science Information*, 44(1), 141-173.
- Sarr, F. (2006). Les conférences mondiales et la perte d'autonomie des mouvements sociaux du sud. In F. Sarr & G. Thill (Eds.), *Femmes et développements durables et solidaires* (pp. 187-). Namur: Presses universitaires de Namur.
- Sarrica, M. & Contarello, A. (2004). Peace, War and conflict: social representations shared by peace activists and non-activists. *Journal of Peace Research*, 41(5), 549-568.
- Sartre, J.-P. (1960). *Question de méthode*. Paris: Gallimard.
- Sauvé, L. (2002). Sustainable development in education: consensus as an ethical issue. In W. Scott & S. Gough (Eds.), *Key issues in lifelong learning and sustainability: a critical view*. London: Routledge.
- Sauvé, L. (2006). L'organisation et la structuration du secteur de l'éducation en réponse au programme onusien du développement durable. *Liaison Energie-Francophonie*, 72, 33-41.
- Sauvé, L. & Garnier, C. (2000). Une phénoménographie de l'environnement: réflexions théoriques et méthodologiques sur l'analyse des représentations sociales. In M.-L. Rouquette & C. Garnier (Eds.), *Représentations sociales et éducation* (pp. 211-234). Montréal: Editions nouvelles.
- Sauvé, L. & Orellana. (2004). Environmental education. A contribution to the emergence of a culture of peace. In A. Wenden (Ed.), *Educating for a culture of social and ecological peace* (pp. 99-122): Suny Press.
- Sauvé, L. & Villemagne, C. (2006). L'éthique de l'environnement comme projet de vie et "chantier social": un défi de formation. *Chemin de traverse*, 2, 19-33.
- Scharnitzky, P. & Kalampalikis, N. (2007). Une analyse lexicale des sources d'influence dans les jurys d'assises. *Bulletin de psychologie*, 60(5), 425-432.
- Schein, V.-E. (2001). A global look at psychological barriers to women's progress in management. *Journal of social issues*, 57(4), 675-688.
- Schein, V.-E., Mueller, R., Lituchy, T. & Liu, J. (1996). Think manager-Think male: a global phenomenon? *Journal of organizational behaviour*, 17(1), 33-41.
- Schneider, M. (2002). Mère, délivre-nous du sexe. *L'esprit du temps*, 27, 13-32.
- Schneider, M. (2003). *Big mother*. Paris: Odile Jacob.
- Schneider, M. (2007). *La confusion des sexes*. Paris: Flammarion.
- Searle, R. (1995). *The construction of social reality*. London: Pinguin.
- Seguin, M., De Coninck, P. & Tremblay, F. (2005). Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 19-38.
- Shiva, V. & Mies, M. (1993). *Ecoféminisme* (1998 ed.). Paris: L'Harmattan.

- Shows, C. & Gerstel, N. (2009). Fathering class and gender: a comparison of physicians and emergency medical technicians. *Gender and Society*, 23(2), 161-187.
- Singly de, F. (1987). *Fortune et infortune de la femme mariée* (2002 ed.). Paris: Presses universitaires de France.
- Slim, A. (2004). *Le développement durable*: Editions Le cavalier bleu.
- Spini, D. & Doise, W. (1998). Organizing principles of involvement in human rights and their social anchoring in value priorities. *European journal of social psychology*, 28, 603-622.
- Spretnak, C. (1990). Ecofeminism: Our roots and flowering. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *reweaving the world: the emergence of ecofeminism* (pp. 3-14). San Fransisco: Sierra club books.
- Staerklé, C., Clémence, A. & Spini, D. (In press). *Political Psychology*.
- Starhawk. (1990). Power, Authority, ad Mystery: Ecofeminism and earth-based Spirituality. In I. Diamond & G. Feman Orenstein (Eds.), *Reweaving the world: emergence of ecofeminism* (pp. 73-86). San Fransisco: Sierra Club Books.
- Stoller, R. (1968). Sex and gender: Hogarth.
- Stuart Mill, J. (1869). *De l'assujettissement des femmes* (1992 ed.). Paris: Avatar.
- Tabet, P. (1988). Fertilité naturelle, reproduction forcée. In N.-C. Mathieu (Ed.), *L'arraisonnement des femmes* (pp. 61-146). Paris: EHESS.
- Tabet, P. (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes*. Des outils et des corps. Paris: L'Harmattan.
- Tafari, E. & Suchet, L. (2001). Changement d'attitude et dynamique représentationnelle. In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales* (pp. 59-88). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Tajfel, H. & Turner, J.-T. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In W. Austin & S. Worchel (Eds.), *Psychology of intergroup relations*. Chicago: Nelson Hall.
- Tancred, P. & Messing, K. (1996). Si les femmes avaient le contrôle de la technologie? *Recherches féministes*, 19(1), 1-14.
- Testart, J. (1986). *L'oeuf transparent*. Paris: Flammarion.
- Testart, J. (2001). Technoscience: le déficit démocratique. . In T. Ferenczi (Ed.), *Changer la vie* (pp. 15-32). Paris: Complexe.
- Testart, J. (2006). Science, démocratie et forums hybrides. In *Quelle démocratie voulons-nous?* (pp. 35-43). Paris: La découverte.
- Testart, J. (2007). *Comment décider en démocratie*. La décroissance.
- Testart, J. (2008). *La conférence des citoyens: un outil précieux pour la démocratie*. La grande relève(1093).
- Testart, J. & Chupeau, Y. (2007). *OGM: quels risques?* : Prométhée.
- Touraine, A. (1973). *La production de la société* (Vol. Seuil). Paris.
- Tremblay, F. (2005). Du "pas dans ma cour" à l'écocitoyenneté. Opposition aux centrales hydroélectriques privées et projets locaux de société. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 26-38.

- Valsiner, J. (2003a). Beyond social representations: a theory of enablement. *Papers on social representations*, 12, 7.1-7.16.
- Valsiner, J. (2003b). Enabling a theory of enablement: in search for a theory-method link. *Papers on social representations*, 12, 1-8.
- Van Griethuysen, P. (2006). Mondialisation, inégalités sociales et dégradation écologique. In C. Comélieu (Ed.), *Le défi social du développement. Globalisation et inégalités*: Editions Karthala & IVED.
- Vergès, P. (1992). L'évocation de l'argent: une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de psychologie*, XLV(405), 203-209.
- Vergès, P. (1994). Approche du noyau central, propriétés quantitatives et structurales. In C. Guimelli (Ed.), *Structure et transformations des représentations sociales* (pp. 233-353). Paris: Delachaux et Nestlé.
- Vergès, P. (2001). L'analyse des représentations sociales par questionnaires. *Revue française de sociologie*, 42(3), 537-561.
- Verheggen, T. & Baerveldt, C. (2007). We don't share! The social representation approach, enactivism and the ground for an intrinsically social psychology. *Culture and Psychology*, 13(1), 5-27.
- Veyret, Y. (Ed.). (2005). *Le développement durable: une approche plurielle*. Paris: Hatier.
- Vianello, M. & Caramazza, E. (2001). *Un nouveau paradigme pour les sciences sociales: genre, espace, pouvoir*. Paris: L'Harmattan.
- Viaud, J., Uribe Patino, F.-J. & Acosta Avila, M.-T. (2007). Représentations et lieux communs de la mondialisation. *Bulletin de psychologie*, 60(1), 21-33.
- Vidal, C. & Benoit-Browaeys, D. (2005). *Cerveau, sexe, pouvoir*. Paris: Belin.
- Vinet, E. (2008). Emergence, perspective et mise à l'épreuve contemporaine du constructivisme sexué. *Connexions*, 90, 57-75.
- Vivien, F.-D. (1994). *Economie et Ecologie*. Paris: La découverte.
- Vivien, F.-D. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes en développement*, 31(1), 1-21.
- Voelklein, C. & Howarth, C. (2005). A review of controversies about social representations theory: a British debate. *Culture and Psychology*, 11(4), 431-454.
- Wagner, W. (1995). Description, explanation and method in social representation research. *Papers on social representations*, 4(2), 1-21.
- Wagner, W. (1998). Social representations and beyond: brute facts, symbolic coping and domesticated worlds. *Culture and Psychology*, 4(3), 297-329.
- Wagner, W. & Hayes, N. (2005). *Everyday discourse and common sense*: Palgrave Macmillan.
- Wagner, W. & Kronberger, N. (2001). Killer tomatoes! In G. Philogène & K. Deaux (Eds.), *Representation of the social* (pp. 147-164). New York: Breakwell.
- Wengraf, T. (2001). *Qualitative research interviewing*. London: Sage.

- Weseley, J.-K. & Gaarder, E. (2004). The gendered "nature" of the Urban Outdoors: women negotiating fear of violence. *Gender & society*, 18(5), 645-663.
- Wiltshire, K. (2001). Management of social transformations: introduction. *International Political Science Review*, 22(1), 5-11.
- Zuindeau, B. (2005). Equité territoriale : quelles lectures par les théories du développement durable ? *Reflets et Perspectives*, XLIV, 5-18.